HAL
open science

# Sanctuaires et établissements ruraux aux abords de la voie Lyon - Trèves sur le territoire des Lingons

Alexandra Cordier

## To cite this version:

Alexandra Cordier. Sanctuaires et établissements ruraux aux abords de la voie Lyon - Trèves sur le territoire des Lingons. Archéologie et Préhistoire. Université de Bourgogne, 2015. Français. NNT : 2015DIJOL019 . tel-01626565v1

**HAL Id: tel-01626565**

**https://theses.hal.science/tel-01626565v1**

Submitted on 31 Oct 2017 (v1), last revised 8 Oct 2018 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

U.F.R. Sciences Humaines, Département Archéologie

THÈSE

Pour obtenir le grade de

Docteur de l'Université de Bourgogne

Discipline : Archéologie

par

Alexandra Cordier

soutenue le 30.10.2015

# Sanctuaires et établissements ruraux aux abords de la voie Lyon-Trèves sur le territoire des Lingons

## Volume 1. Synthèse

Directeur de thèse

Olivier de Cazanove

Co-directeur de thèse

Daniele Vitali

Jury

Joly, Martine, Maître de conférences Habilitée à Diriger des Recherches, Université de Paris IV Sorbonne, rapporteur

Reddé, Michel, Professeur, Ecole Pratique des Hautes Etudes, rapporteur

Cazanove Olivier de, Professeur, Université de Paris I Sorbonne

Vitali, Daniele, Professeur, Université de Bourgogne

# Remerciements

Je tiens tout d'abord à témoigner ma gratitude à mon directeur de thèse, Olivier de Cazanove, de m'avoir donné la possibilité de réaliser ces recherches malgré des conditions difficiles. Je le remercie pour ses conseils avisés et sa grande patience.

Je souhaite remercier vivement l'ensemble de l'équipe du Musée Archéologique de Dijon, et plus particulièrement Christian Vernou, conservateur en chef, Myriam Fèvre et Bénédicte Grosjean. Je les remerci de leur disponibilité et de nos échanges enrichissants.

Je suis particulièrement reconnaissante envers René Goguey, qui m'a acceuilli quotidiennement dans sa photothèque pendant huit années et fait partagé sa passion. Cette précieuse collaboration m'a fait quitter le sol pour des recherches aériennes impensables lors de mes premières années d'étude… Sa disparition aura marqué mes dernières semaines de rédaction.

Je souhaite témoigner une reconnaissance similaire à Dominique Goguey, qui m'a conseillé et beaucoup aidé pendant ces sept années.

Je remercie également le personnel des Services Régionaux d'Archéologie de Champagne-Ardennes et de Bourgogne-Franche-Comté et plus particulièrement Geneviève Louisemet, Anne Charmot et Josepha Prieto.

A mes parents, à ma sœur, à Cédric, qui m'ont toujours apporté un soutien indéfectible.

A ma fille, Hannah, qui a adoucit ces années de travail…

# Résumé

A partir d'un mémoire de master sur l'étude du mobilier issu du sanctuaire de Beire-le-Châtel « Le Pâtis du Letto » ainsi que de nouvelles études comme celle du matériel provenant du fanum de Lux « Le Bois Giraud », l'ambition de cette thèse est d'appréhender la population qui vit le long de la voie Lyon - Trèves en pays lingon à l'époque romaine et fréquentent ses lieux de culte. Le mobilier retrouvé dans les sanctuaires a été confronté à celui issu des fouilles d'établissements ruraux, permettant de distinguer fréquentation locale et voyageurs de passage. Enfin, l'étude permet de mettre en avant le rôle des agglomérations – chef lieu de cité et agglomérations secondaires – et des axes de communication dans la genèse des lieux de culte lingons, mais aussi la place tenue par les établissements ruraux de moyen et fort statut dans mise en place du paysage religieux.

Mots-clés : sanctuaires, établissements ruraux, religion gallo-romaine, mobilier céramique, mobilier métallique, coroplathie, Beire-le-Châtel, Lux, Selongey.

# Abstract

From a memory of a master on the study of the material from the sanctuary of Beire-le-Châtel "The Pâtis the Letto" as well as new studies such as material from the fanum Lux "Le Bois Giraud", the objective of this thesis is to understand the people who live along the Roman road Lyon - Trier on the *civitates* of the Lingoni et go on these places of worship. The material found in these sanctuaries was confronted with one of the rural settlements to distinguish local attendance and passing travelers. Finally, the study allows to emphasize the role of settlements - administrative center of the city and secondary towns - and communication routes in the genesis of Lingones' places of worship but also the place held by the rural settlements of medium and high status in the implementation of the religious landscape.

Keywords : Sanctuaries, rural settlements, gallo-roman religious, pottery, metal finds, coroplastics, Beire-le-Châtel, Lux, Selongey.

# Table des matières

+

**Remerciements** ..... **5**

**Résumé** ..... **7**

**Abstract** ..... **9**

**Table des matières** ..... **11**

**Introduction** ..... **19**

**Pour une étude de la fréquentation des lieux de culte gallo-romains en pays lingon : quelles approches ?** ..... **21**

**Première partie : Une fenêtre d'étude aux multiples contrastes : l'occupation du territoire le long d'un axe routier majeur** ..... **25**

**Chapitre un :** ..... **27**

**Cadre environnemental et contexte historique** ..... **27**

*1. Le cadre naturel* ..... *27*

1.1. Entre plaine et plateau ..... 27

1.1.1. Contexte géographique ..... 27

1.1.2. Hydrographie ..... 31

1.1.3. Climat ..... 34

1.1.4. Contexte géologique ..... 34

1.2. Ressources naturelles : état des connaissances ..... 36

1.2.1. Les carrières de pierre ..... 36

1.2.2. Autres ressources du sous-sol ..... 38

1.2.3. Usages du sol ..... 38

*2. Le Premier Âge du Fer (Figure 9)* ..... *39*

2.1. Les élites guerrières du Hallstatt ancien et moyen (Ha C et D1) ..... 39

2.2. Les « complexes aristocratiques » du Hallstatt final (Ha D2/D3) ..... 40

*3. Le Second Âge du Fer et la période républicaine* ..... *43*

3.1. La période de La Tène ancienne dans la continuité du Hallstatt final ..... 43
3.2. Un hiatus documentaire : La Tène moyenne ..... 43
3.3. De La Tène finale au milieu du Ier siècle ..... 44
3.3.1. Les Lingons dans la « Zone du Denier » (LT D1)..... 44
3.3.2. Les Lingons au LT D2 ..... 45
3.3.2.1. Les Lingons dans la Guerre des Gaules ..... 45
3.3.2.2. Quel impact sur l'occupation rurale du territoire lingon ?..... 47
*4. La Civitas Lingonum ..... 47*
4.1. Les limites de la cité des Lingons..... 47
4.2. Statuts politiques et administratifs ..... 48
4.3. Organisation administrative de la cité ..... 49
**Chapitre deux ..... 52**
**La voie romaine de Lyon - Trèves et ses abords ..... 52**
*1. La voie Lyon – Trèves ..... 52*
1.1. Une voie du réseau d'Agrippa ? ..... 52
1.2. Les sources géographiques : la « table de Peutinger » et l'Itinéraire d'Antonin ... 54
1.3. Les sources épigraphiques : bornes milliaires et leugaires ..... 57
1.4. Sources archéologiques..... 60
*2. Agglomérations de bord de voie et réseau secondaire..... 64*
2.1. Langres, capitale et carrefour de voies majeures ..... 64
2.2. Les *mansiones* mentionnées dans les itinéraires ..... 65
2.2.1. La station de *Vidubia* (Boncourt-le-Bois) ..... 65
2.2.2. La station de *Filena* (Til-Châtel) ..... 68
2.2.3. La station de *Mosa* (Meuvy ?)..... 69
2.2.4. La station de *Noviomagus* (Nijon)..... 69
2.3. Agglomérations secondaires ..... 70
2.3.1. *Divio* (Dijon)..... 70
2.3.2. Vaux-sous-Aubigny..... 73
**Chapitre trois..... 74**

**L'occupation rurale le long de la voie Lyon – Trèves : histoire de la recherche, méthode d'étude ..... 74**

*1. Historique des recherches ..... 74*

1.1. Les XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles : des recherches sporadiques ..... 74

1.2. Du XIX^e^ à la première moitié du XX^e^ siècle ..... 75

1.2.1. Les sociétés savantes ..... 75

1.2.2. La Commission des Antiquités du département de Côte-d'Or ..... 75

1.3. De 1941 à nos jours ..... 76

1.3.1. Les recherches de terrain : de nouveaux dispositifs juridiques ..... 76

1.3.2. Les prospections aériennes ..... 79

1.3.3. Les travaux universitaires ..... 80

*2. Acquisition des données ..... 81*

2.1. Du caractère hétérogène des données à la définition de l'objet d'étude ..... 81

2.2. Les recherches bibliographiques ..... 83

2.3. La photographie aérienne ..... 83

2.3.1. Le programme de numérisation de l'aérophotothèque René Goguey ..... 83

2.3.2. De nouvelles prospections aériennes ..... 84

2.3.3. Dépouillement de la documentation photographique ..... 85

2.4. Les études de mobilier ..... 88

2.4.1. Choix des sites concernés ..... 88

2.4.2. Catégorisation du matériel archéologique ..... 89

2.4.3. Normes des catalogues ..... 91

*3. Gestion des données ..... 92*

3.1. Gestion des données spatiales ..... 92

3.1.1. Conception d'une base de données « sites » ..... 92

3.1.2. Constitution d'un Système d'Information Géographique ..... 99

3.1.2.1. Objectifs et choix méthodologiques ..... 99

3.1.2.2. Structuration de la géodatabase ..... 100

3.1.2.3. Géoréférencement des documents graphiques ..... 103

3.2. Réalisation d'un corpus normalisé en format Word ..... 103

**Deuxième partie : Mobilier en contexte** ..... **105**

**Chapitre quatre** ..... **107**

**Les faciès mobilier dans les lieux de culte** ..... **107**

*4. Analyses quantitatives et qualitatives du mobilier* ..... *107*

4.1. Natures et fonctions des mobiliers en contexte cultuel ..... 107

4.2. Les offrandes ..... 108

4.2.1. Les offrandes par transformation ..... 108

4.2.2. Les offrandes par destination ..... 110

*5. Les objets liés par nature à la sphère du sacré* ..... *110*

5.1. Les inscriptions ..... 110

5.1.1. Les dédicants ..... 110

5.1.2. Les divinités ..... 114

5.2. Les offrandes de pierre ..... 119

5.2.1. Les représentations de bovidés ..... 119

5.2.2. Les représentations d'oiseaux ..... 126

5.2.3. Les représentations de véhicules ..... 127

5.2.4. Les autels ..... 128

5.2.5. Les représentations de divinités ..... 129

5.2.5.1. Les représentations de divinités romaines ..... 129

5.3. Les offrandes plastiques en terre cuite ..... 131

5.3.1. Les figurines en terre cuite dans les lieux de culte provinciaux ..... 131

5.3.2. Analyse thématique et chronologique des figurines de Beire-le-Châtel ..... 132

5.3.3. Provenance et circulation ..... 134

5.4. Les offrandes sur tôle de bronze ..... 137

*6. Le mobilier d'usage courant* ..... *138*

6.1. L'équipement personnel ..... 138

6.1.1. Composition des lots ..... 138

6.1.2. Les fibules ..... 140

6.1.2.1. Evolution typo-chronologique ..... 140

6.1.2.2. Production et diffusion ..... 142

6.1.2.3. Pratiques rituelles ..... 143

6.2. La vaisselle céramique : limites de l'étude des ensembles céramiques en contexte cultuel ..... 145

6.3. Les monnaies ..... 147

6.3.1. Présentation quantitative des données numismatiques ..... 147

6.3.2. Les monnaies gauloises ..... 149

6.3.2.1. Les monnaies de métal précieux ..... 149

6.3.2.2. Les monnaies de potins et de bronze ..... 151

6.3.3. Les monnaies du Haut-Empire ..... 153

6.3.4. Les monnaies du Bas-Empire ..... 155

6.3.5. Usages rituels de la monnaie… ..... 156

**Chapitre cinq ..... 157**

**Les faciès mobilier des habitats ..... 157**

*1. Analyses quantitatives et qualitatives du mobilier ..... 157*

*2. Le mobilier lié au sacré ..... 159*

2.1. Laraires et objets associés ..... 159

2.2. Les objets du culte domestique ..... 160

2.2.1. Les brûle-parfums ..... 160

2.2.2. Les représentations figurées ..... 161

2.3. Des emplacements dédiés ..... 164

*3. Le mobilier d'usage courant ..... 166*

3.1. L'équipement personnel ..... 166

3.1.1. Composition des lots ..... 166

3.1.2. Les fibules ..... 169

3.1.2.1. Evolution typo-chronologique ..... 169

3.1.2.2. Production et diffusion ..... 172

3.1.2.3. Aspects fonctionnels et identitaires ..... 175

3.1.2.4. Confrontation des lots de fibules en contexte d'habitat et en contexte cultuel 175

3.2. Les indices de production ..... 177
3.3. La vaisselle céramique ..... 180
3.3.1. Limites de la comparaison des ensembles céramiques en contexte d'habitat 180
3.3.2. Présentation qualitative et quantitative des ensembles céramiques ..... 181
3.3.3. Apport de l'étude des ensembles céramiques en contexte d'habitat ..... 191
3.4. Les monnaies ..... 193
3.4.1. Présentation quantitative des données numismatiques ..... 193
3.4.2. Les monnaies gauloises ..... 194
3.4.3. Les monnaies du Haut-Empire ..... 194
*4. Conclusion du chapitre ..... 196*

**Troisième partie : Le paysage rural et religieux aux abords de la voie Lyon-Trèves ..... 197**

**Chapitre six ..... 199**

**Sanctuaires et agglomérations ..... 199**
*1. Sanctuaires et chefs-lieux de cités ..... 199*
1.1. Sanctuaires urbains ..... 199
1.2. Sanctuaires suburbains ..... 205
*2. Sanctuaires et agglomérations secondaires ..... 210*
*3. Conclusion du chapitre ..... 218*

**Chapitre sept ..... 219**

**Sanctuaires et habitat rural ..... 219**
*4. Etablissement rural avec temple associé ..... 219*
4.1. Le long de la voie *Vidubia – Noviomagus* ..... 219
4.2. En Gaule ..... 221
4.2.1. Inventaire ..... 221
4.2.2. Chronologie ..... 223
4.2.3. Position topographique ..... 232
4.2.4. Architecture ..... 234
4.2.5. Pratiques cultuelles ..... 235

*5. Etablissement rural et culte communautaire sans temple associé ..... 237*

*6. Les lieux de culte d'intérêt local ..... 239*

6.1. Le sanctuaire de Beire-le-Châtel « Le Pâtis du Letto » ..... 239

6.2. Le sanctuaire de source de Balesmes-sur-Marne ..... 244

*7. Conclusion du chapitre ..... 246*

**Chapitre huit ..... 249**

**Sanctuaires et voie romaine ..... 249**

*8. Lieux de culte le long des voies romaines ..... 249*

*9. Lieux de culte associés à des structures d'accueil ..... 250*

9.1. Les créations *ex-nihilo* ..... 250

9.2. Le sanctuaire de Champigny-lès-Langres ..... 252

*10. Sanctuaires dépourvus de structures d'accueil ..... 253*

**Conclusion ..... 257**

**Bibliographie ..... 263**

**Liste des figures ..... 294**

# Introduction

# Pour une étude de la fréquentation des lieux de culte gallo-romains en pays lingon : quelles approches ?

Les recherches, archéologiques et historiographiques sur les différents aspects de la religion gallo-romaine sont, depuis deux siècles, très abondantes. L'importante bibliographie qui la concerne en est le plus convaincant des témoignages. Mais à l'heure de la transdisciplinarité, l'étude des sanctuaires gallo-romains tend à l'exhaustivité monographique : l'évolution des techniques de terrain et le croisement des différentes disciplines appliquées à l'archéologie permettent une exploration plus approfondie des sanctuaires et, par conséquent, des pratiques cultuelles qui s'y déroulaient. A l'opposé, la production, depuis les années 90, d'ouvrages de synthèse sur la religion en Gaule romaine permet d'appréhender plus précisément l'organisation des lieux de culte des différentes cités : « Chaque *civitas* possédait ses propres dieux, avait son propre système religieux » (Van Andringa et Le Roux 2002, 235). Dans ce contexte, la place accordée aux études « intermédiaires » est de moins en moins privilégiée et c'est pourtant bien à cette échelle que se placent les objectifs de ce mémoire.

C'est l'étude d'un lieu de culte injustement oublié de la bibliographie récente qui a été le point de départ de ces recherches. Les résultats du récolement du mobilier du sanctuaire de Beire-le-Châtel (Côte-d'Or) ont mis en évidence les préoccupations de ceux qui le fréquentaient – des préoccupations très proches de leurs activités quotidiennes, en lien direct avec la sphère rurale – mais également des pratiques cultuelles encore inédites pour ce site. La connaissance de ce lieu de culte dont les premières fouilles remontent à la fin du XIX$^{e}$ siècle a ainsi pu être renouvelée. C'est à partir de ce constat qu'il a paru intéressant d'élargir le sujet à un plus grand nombre de lieux de culte dans un secteur défini. La proximité du sanctuaire de Beire-le-Châtel avec la voie reliant Lyon à Trèves donnait l'opportunité d'exploiter cet axe majeur qui facilitait les liaisons entre les agglomérations, les établissements ruraux et les sanctuaires.

Le souhait d'aborder ce travail de thèse selon une double approche – spatiale et matérielle – conditionne les limites de la zone d'étude par sa cohérence et son étendue : il fallait en effet un secteur suffisamment vaste pour avoir un nombre de sites suffisant à une analyse spatiale mais également relativement restreint pour réaliser des études matérielles complètes. Cette méthodologie constitue en elle-même la difficulté majeure de l'étude. Les recherches plus « classiques » consistent généralement à analyser des données de même nature : données spatiales, données matérielles (et même plus généralement d'une catégorie de matériel), données épigraphiques… Pour autant, le croisement des sources archéologiques peut constituer une approche tout à fait nouvelle par la mise en corrélation des types de plan, des types d'offrandes et de leur situation dans le territoire. Une seconde limite est fixée par la nature elle-même des sources archéologiques. La définition de cette zone d'étude aux limites « artificielles » englobe nécessairement un ensemble de sites connus par des méthodes

d'investigation différentes : sites fouillés ou simplement connus par la photographie aérienne ou des découvertes fortuites. Les données fournies par l'archéologie sont obligatoirement hétérogènes. L'hétérogénéité de cette documentation explique la réalisation du corpus de sites archéologiques qui compose le deuxième volume de ce mémoire et qui tend à homogénéiser les informations. Ce sont ces questions historiographiques et méthodologiques, ainsi qu'une présentation du cadre environnemental et historique de la zone d'étude qui constituront la première partie du présent volume.

La première approche, matérielle, s'est voulue transdisciplinaire, dans la mesure du possible. Les inégalités dans la réception du mobilier – notamment pour les fouilles les plus anciennes – ne le permettent pas systématiquement. Les disciplines les plus défavorisées – dont l'application en archéologie est récente – sont la palynologie, la carpologie, l'anthracologie et l'archéozoologie. En effet, les restes étudiés par ces spécialités n'étaient aux XIX$^{e}$ et XX$^{e}$ siècles que pas ou peu prélevés. L'étude céramique se remet également de l'évolution des techniques de recherches de terrain et les différents lots de tessons qui composent le corpus peuvent difficilement être confrontés. Au vu de ces premiers constats, la qualité des études réalisées à partir de fouilles non exhaustives peut aujourd'hui être remise en cause. Dans le cas du sanctuaire celtique et gallo-romain de Mirebeau-sur-Bèze, la confrontation des conclusions des fouilles réalisées entre 1977 et 1986 par René Goguey et celles des fouilles exhaustives réalisées sous la direction de Martine Joly de 2001 à 2007 a montré que les « hypothèses ou interprétations erronées [des recherches anciennes] ne résistent pas aux observations acquises au moyen d'une exploration quasi exhaustive du site » (M. Joly et Barral 2012). Pour autant, cette démonstration prend en compte les surinterprétations des vestiges archéologiques réalisées au fil du temps. Il est donc primordial de tenir à distance les interprétations faites sur les différents sites du corpus et d'analyser les données primaires. En effet, s'il est encore impossible à l'heure actuelle de réaliser une étude uniquement à partir de fouilles exhaustives, il est important de ne pas alimenter des théories en vogue qui peuvent avoir été établies sur des bases fragiles, voire dépassées.

L'intégration de l'étude de l'habitat rural environnant résulte d'une observation de bon sens : dans l'analyse de la fréquentation des sanctuaires, il n'était en effet pas question de considérer les lieux de culte comme des entités isolés. Il s'agit donc, d'une part, de caractériser les populations qui vivaient à proximité de ces sanctuaires à travers l'étude des mobiliers disponibles pour chacun de ces établissements ruraux. D'autre part, et tout en ayant conscience qu'il ne sera pas pleinement possible d'appréhender les interactions qui pouvaient régir les sanctuaires et l'habitat rural environnant, on a proposé ici une approche plus pragmatique en confrontant les mobiliers de ces deux catégories de sites dans le but d'en déterminer des particularismes.

La caractérisation topographique des lieux de culte a toujours fait l'objet d'une attention particulière de la part des spécialistes mais plusieurs synthèses récentes permettent d'appréhender plus précisément l'une ou l'autre de ces « catégories » de sanctuaire. C'est le cas des sanctuaires périurbains (rappelons que la voie Lyon – Trèves passe par la capitale lingonne, Langres) qui ont été catalogués et étudiés par Ludivine Péchoux (Pechoux 2010). La question des sanctuaires ruraux est plus complexe. Le lien entre un établissement rural ou un

ensemble d'habitats ruraux a été abordé par John Scheid à partir d'exemples italiens cités dans des textes de Pline le Jeune (Scheid 1996). Le sujet sera développé pour la Gaule romaine par Isabelle Fauduet qui a réalisé un recensement des temples associés structurellement ou topographiquement à un domaine rural (Fauduet 2004). En l'absence de documentation épigraphique et littéraire pour les exemples qui nous concernent, nous proposerons quelques ouvertures nouvelles établies à partir du croisement des données matérielles et topographiques. La troisième configuration abordée dans cette synthèse concerne les sanctuaires installés au bord d'un axe routier important. Caractériser des sanctuaires de « bord de voie » est périlleux car ils se confondent inévitablement avec d'autres types de sanctuaires. Mais, dans certains cas, ne peut-on pas parler de sanctuaires « de passage » ? Voici quelques-unes des questions principales qui seront débattues dans les derniers chapitres de notre thèse.

# Première partie : Une fenêtre d'étude aux multiples contrastes : l'occupation du territoire le long d'un axe routier majeur

# Chapitre un :

## Cadre environnemental et contexte historique

## 1. Le cadre naturel

### 1.1. Entre plaine et plateau

#### 1.1.1. Contexte géographique

La zone d'étude définie a été choisie afin de suivre le tracé d'une voie majeure dans les limites géographiques d'une entité administrative romaine, la *civitas Lingonum*. Les sites intégrés au corpus se situent sur une bande longue de près de 130 kilomètres et large d'environ cinq kilomètres de part et d'autre de la voie romaine Lyon – Trèves. L'occupation d'un territoire de 195 716 hectares (1 957 km²) est donc ici appréhendée. Le secteur de recherche n'a donc pas été – et ce de façon volontaire – délimité selon un découpage administratif actuel, une cohérence des critères géographiques ou géologiques, ou même la documentation historique disponible.

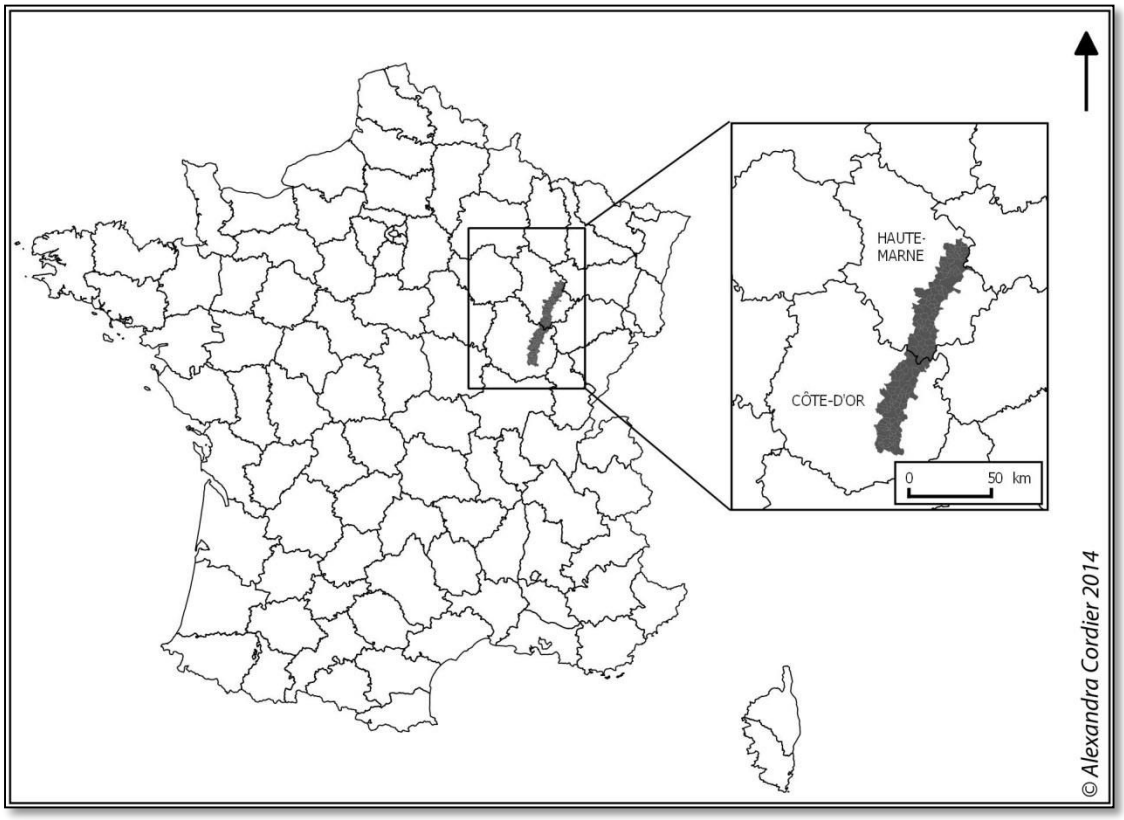


***Figure 1 : Localisation de la zone d'étude.***

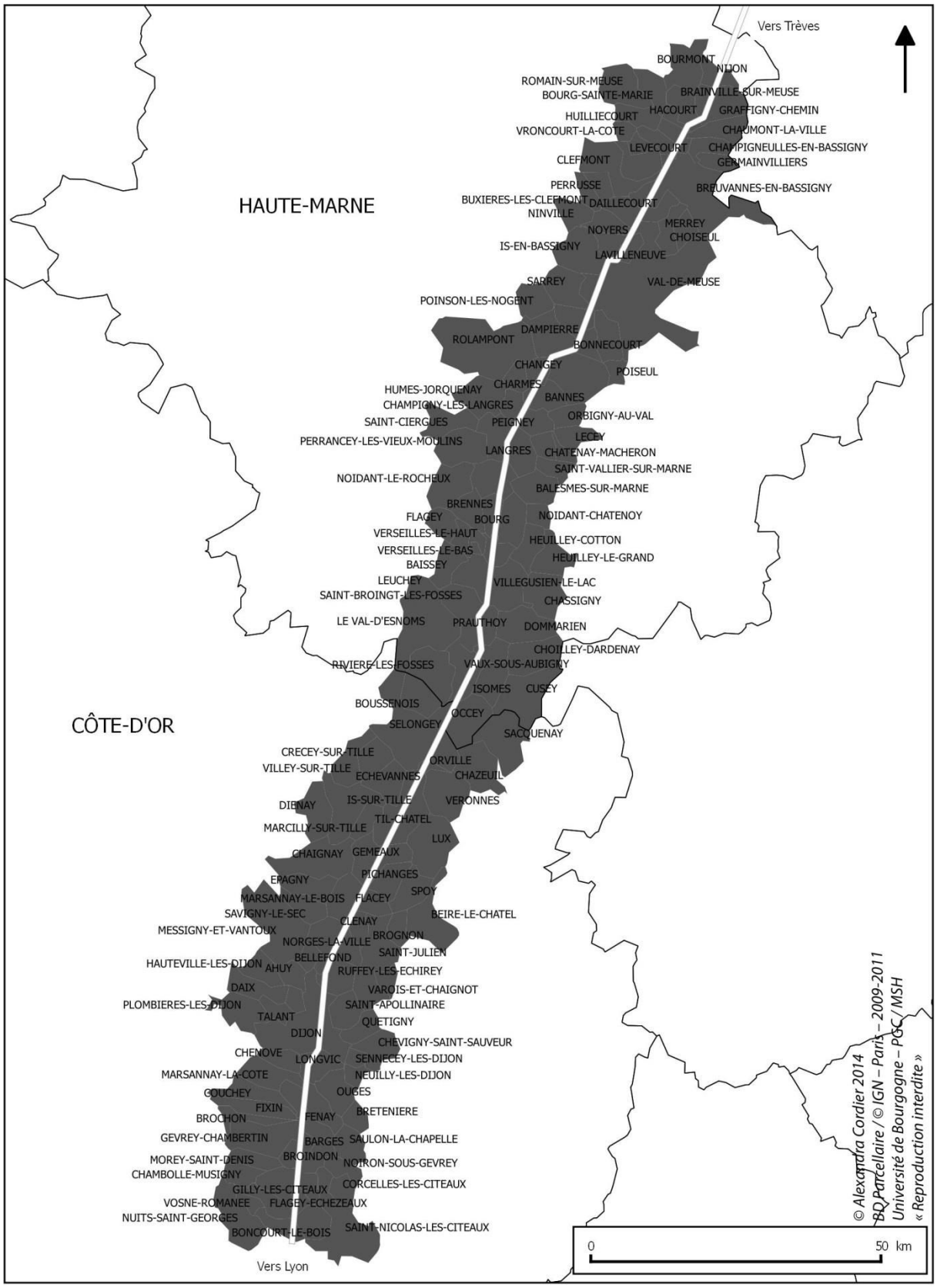


***Figure 2 : Organisation administrative de la zone d'étude : communes concernées par le tracé de l'axe Lyon – Trèves.***

Le tracé de la voie Lyon – Trèves en territoire lingon est à cheval sur deux départements français – la Côte-d'Or au sud et la Haute-Marne au nord (Figure 1) –, mais également sur deux régions administratives : Bourgogne et Champagne-Ardennes. Ce sont donc 160 communes qui sont concernées par cette étude, réparties entre les deux entités contemporaines avec ce que cela implique de difficultés inhérentes à cette distribution tant en terme de qualité de la recherche archéologique que de collecte des données (Figure 2).

Au-delà de ces critères administratifs contemporains, le secteur de recherche se caractérise par des contextes topographiques hétérogènes – voire même opposés. Cette situation résulte de la présence d'un dispositif géologique majeur, le « super-seuil » morvano-vosgien, lui-même composé de trois seuils géographiques : le « Seuil de Bourgogne » et le « Seuil de Langres » pour ce qui nous concerne, et le Seuil de Lorraine plus au nord. Ce relief, orienté sud-ouest / nord-est, sépare le Bassin parisien au nord-ouest du Bassin rhodanien au sud-est. C'est cet obstacle géologique que la voie romaine qui relie Lyon à Trèves traverse dans la région de Langres, opposant ainsi les paysages de plaine au sud aux paysages de plateaux au nord.

Cette variété de paysages, appelés par les géographes des « pays », permet une étude sur des terroirs hétéroclites mais qui ont cependant un dénominateur commun : l'axe routier Lyon-Trèves. Celui-ci travers ainsi trois « pays » dans la limite de la cité lingonne (Figure 3) :

- arrivant de Lyon, la voie longe le Seuil de Bourgogne jusqu'à Prauthoy/Vaux-sous-Aubigny. Cette région, la plaine de la Saône, qui constitue toute la moitié sud de notre zone d'étude, est subdivisée en plusieurs terroirs : le pays-bas (en dehors de notre zone d'étude), le pied de Côte (que la voie romaine suit entre Nuits-Saint-Georges et Dijon), le plateau dijonnais (au nord de *Divio* (Dijon), jusqu'à la station routière de *Filena* (Til-Châtel)) et enfin la plaine des Tilles et de la Vingeanne, qui s'étend à l'est de notre axe routier. Les altitudes sont les plus basses de cette fenêtre de recherche, passant d'environ 235 mètres pour le point le plus méridional (Nuits-Saint-Georges) à 315 mètres à Prauthoy/Vaux-sous-Aubigny. L'agglomération de Dijon jour un rôle charnière dans l'occupation des territoires actuels : la Côte est le lieu d'une viticulture reconnue grâce aux climats propres à ses sols et sous-sols, tandis que le plateau dijonnais et la plaine des Tilles font alterner marais et cultures de céréales (blés et orge essentiellement). Mais il semblerait que cette situation ne soit pas à transposer directement pour les périodes anciennes, des indices de viticulture ayant été découverts jusqu'au secteur de Selongey.

- La partie intermédiaire du tracé de la voie romaine constitue le franchissement du Seuil morvano-vosgien, atteignant les hauteurs relativement modestes du plateau de Langres et de la Montagne. C'est autour de la commune actuelle de Bourg, où un probable sanctuaire gallo-romain a été signalé, que le dénivelé est le plus important avec une pente d'environ 4 %. En arrivant sur l'oppidum de Langres, la voie romaine atteint son point le plus élevé, à 475 mètres. Ce plateau porte de vastes forêts (celles d'Arc, de Châteauvillain, de Montavoir et d'Auberive) dont l'occupation aux époques antiques ne fait aujourd'hui plus de doute (le manque d'intérêt pour ces espaces date plutôt du Haut Moyen-Âge) mais aucune n'est traversée par la voie romaine, qui coupe plus fréquemment de vastes étendues de prairies permanentes, entrecoupées de quelques champs de céréales ou de maïs.

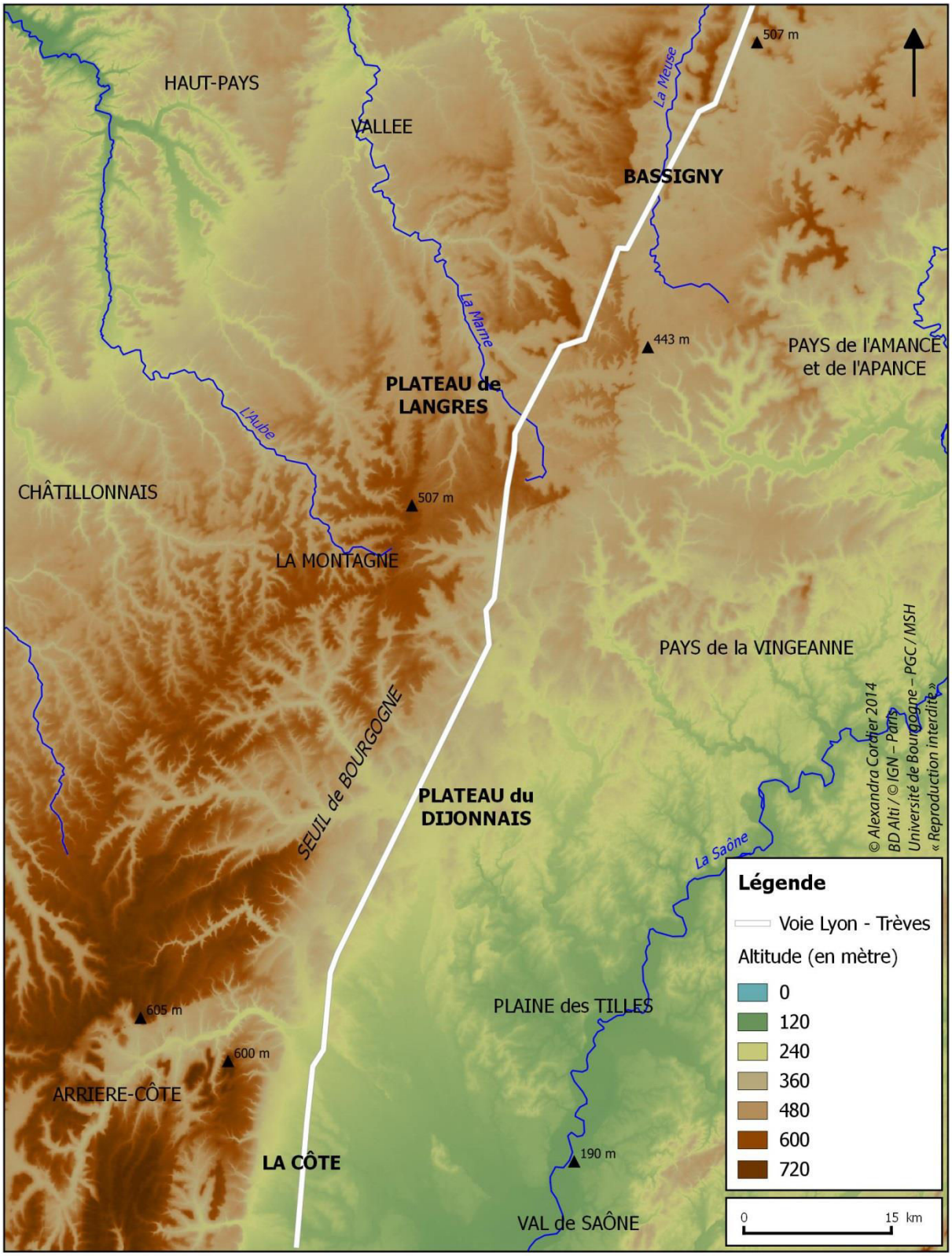


***Figure 3 : Les « pays » traversés par la voie Lyon-Trèves sur fond topographique avec indications des principaux cours d'eau et points culminants.***

- La voie romaine se poursuit au nord en direction d'un territoire plus monotone, le Bassigny**,** dont les altitudes sont comprises entre 300 et 470 mètres. Cette région s'étend au pied d'un haut escarpement rocheux, la Côte de Moselle, qui la détache de la Vallée à l'ouest. Au sud-est, le Bassigny se prolonge vers les pays de l'Apance et de l'Amance (Thévenard 1996, 41-42). Plusieurs points culminants ponctuent ce territoire : le Mont-Mercure, que longe la voie romaine et au pied duquel un sanctuaire gallo-romain a pu être identifié, surplombe les alentours du haut de ses 443 mètres, mais c'est la Mothe, plus au nord, qui présente le plus haut sommet, à 507 mètres. Si le plateau de Langres associait quelques champs cultivés à ses nombreuses prairies, le Bassigny n'offre plus qu'un vaste paysage de pâturage, plus propice à l'élevage.

### 1.1.2. Hydrographie

Le Seuil morvano-vosgien, est par définition une « ligne de partage des eaux », opposant ainsi deux bassins hydrologiques : le Bassin parisien (versant de la Manche) et le Bassin du sud-est (versant de la Méditerranée). Les territoires traversés par la voie Lyon – Trèves présentent comme caractéristique commune de contenir les nombreuses sources qui alimentent les grands cours d'eau de l'est de la France. La plaine dijonnaise et le plateau de Langres constituent ainsi un secteur privilégié dans les réseaux de communication par cette présence d'axes fluviaux majeurs : la Méditerranée par les affluents de la Saône (qui rejoint le Rhône à Lyon), la Mer du Nord par la Meuse et la Manche par la Marne, puis la Seine (Figure 4).

Si la Saône ne croise ou ne jouxte pas directement la voie romaine, elle joue un rôle prépondérant dans le réseau de communication fluvial de notre zone de recherche. En effet, certains de ses affluents s'échelonnent sur toute la partie sud de son tracé. La Saône, dont le nom provient d'un peuple voisin des Lingons, les Séquanes, prend sa source dans les Vosges, au sud du Seuil de Lorraine et conflue avec le Rhône à *Lugdunum* (Lyon), après 500 kilomètres de divagation. De Seveux (Haute-Saône) aux environs de Pagny-la-Ville (Côte-d'Or), son cours constitue une limite entre les Lingons et les Séquanes. Le nom antique de ce fleuve, *Arar*, et son rôle de frontière entre deux peuples, nous est par ailleurs connu par plusieurs sources épigraphiques et littéraires, notamment le texte de César, « De Bello Gallico » (I, 12, 1) :

> *Flumen est Arar, quod per fines Haeduorum et Sequanorum in Rhodanum influit, incredibili lenitate, ita ut oculis in utram partem fluat iudicari non possit. Id Helvetii ratibus ac lintribus iunctis transibant.*

Trois rivières croisent la voie Lyon-Trèves en territoire lingon et se jettent dans la Saône en rive droite :

- La *Vouge* est croisée par la voie romaine sur la commune actuelle de Saint-Bernard (Côte-d'Or), au lieu supposé de la station routière de *Vidubia* (Saint-Bernard/Boncourt-le-Bois). C'est le rapprochement du nom de la rivière avec cette station signalée dans l'Itinéraire d'Antonin qui a – en partie – aidé les archéologues du XIX$^{e}$ siècle à la localiser à la jonction entre l'axe routier et la *Vouge*. Cette rivière prend sa source immédiatement en pied de Côte, sur la commune de Vougeot (Côte-d'Or). Sur les trente-trois kilomètres de divagation, elle est

alimentée par neuf ruisseaux (eux-mêmes démultipliés) qui drainent l'ensemble de la Côte entre la limite méridionale de notre zone d'étude et le sud de *Divio* (Dijon). Si le régime hydrologique de la *Vouge* est très irrégulier, son débit reste très modeste dans le cadre du bassin de la Saône (Collectif 2012b).

- L'*Ouche* prend sa source à Lusigny-sur-Ouche. Elle parcourt 95 kilomètres avant d'atteindre la rive droite de la Saône sur la commune d'Echenon (Côte-d'Or). Elle intersecte la voie romaine à l'est de *Divio* (Dijon) et c'est également là qu'elle conflue avec le seul de ses affluents, *le Suzon*, qui draine comme elle la plaine dijonnaise. Comme la Vouge, le débit de l'Ouche connait des fluctuations saisonnières très importantes (Collectif 2012c) ; son cours est aujourd'hui canalisé et notamment contenu grâce au lac Kir aménagé en 1960 par le maire éponyme, à l'ouest de Dijon.

- La *Tille*, également appelée *Les Tilles* lorsqu'elle est associée à ses nombreux affluents, résulte d'une convergence de petits cours d'eau qui naissent sur le plateau de Langres. Avec ses principaux affluents comme *La Norge*, *L'Ignon* ou *La Venelle*, elle irrigue toute la plaine au nord de Dijon, jusqu'aux premiers paliers qui mènent au plateau de Langres (Collectif 2012a). Comme la *Vouge*, la *Tille* est à l'origine du nom d'une station routière située à la jonction entre celle-ci et la voie Lyon-Trèves : *Tilena* ou *Filena* (Til-Châtel). Il s'agit par contre du seul affluent de la Saône, dans le cadre de notre étude, dont la navigabilité est attestée depuis l'Antiquité.

La partie septentrionale de la zone d'étude comprend pour sa part deux cours d'eau majeurs du Bassin Parisien, tournés vers la Manche et la Mer du Nord.

Le premier d'entre eux est la *Marne*, principal affluent de la Seine et plus longue rivière française (514 km). La Marne prend sa source à Balesmes-sur-Marne, au sud-est de Langres. Un culte romain y est dévoué à *Matrona*. Une légende connue, mais qui ne puise son origine dans aucune source écrite, fait de la grotte qui surplombe la source le refuge du rebelle gaulois *Sabinus*, qui y resta neuf ans avec sa femme *Eponine* avant d'être capturé par les romains. La Marne contourne ensuite la capitale de cité *Andemantunnum* (Langres) sur ses versants est et nord. C'est justement au nord de cette agglomération majeure qu'elle croise la voie Lyon-Trèves. Elle se jette enfin dans la Seine bien au-delà de notre secteur de recherche, entre Charenton-le-Pont et Alfortville dans le département du Val de Marne.

Son nom celte nous est connu dès les premières lignes du texte de César « De Bello Gallico » (I, 1, 1-2) qui s'y réfère afin de délimiter les terrtoires des Gaulois et des Belges :

> *Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgae, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appellantur. Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt. Gallos ab Aquitanis Garumna flumen, a Belgis Matrona et Sequana dividit.*

Le deuxième principal cours d'eau de la partie nord de notre secteur de recherche est la *Meuse*. Ce fleuve prend sa source à Pouilly-en-Bassigny et travers le Bassigny selon une orientation nord/sud entre Lavilleneuve (Haute-Marne) et Nijon (Haute-Marne). Longue de 950 kilomètres, la Meuse traverse actuellement la France, la Belgique et les Pays-Bas avant

de se jeter dans la Mer du Nord. Le point d'intersection de la voie romaine Lyon – Trèves avec la Meuse est identifié, par assimilation étymologique, comme l'emplacement de la station routière de *Mosa*, connue des sources cartographiques mais pas encore reconnu par des recherches archéologiques (Pistollet de Saint-Fergeux 1836, 23).

Ces grands fleuves de la Marne et de la Meuse sont alimentés par un réseau dense de cours d'eau secondaires qui soulignent les reliefs des plateaux. Près d'une trentaine d'affluents – essentiellement des ruisseaux de faible débit – drainent la région traversée par la Meuse dans la partie la plus septentrionale de notre étude.

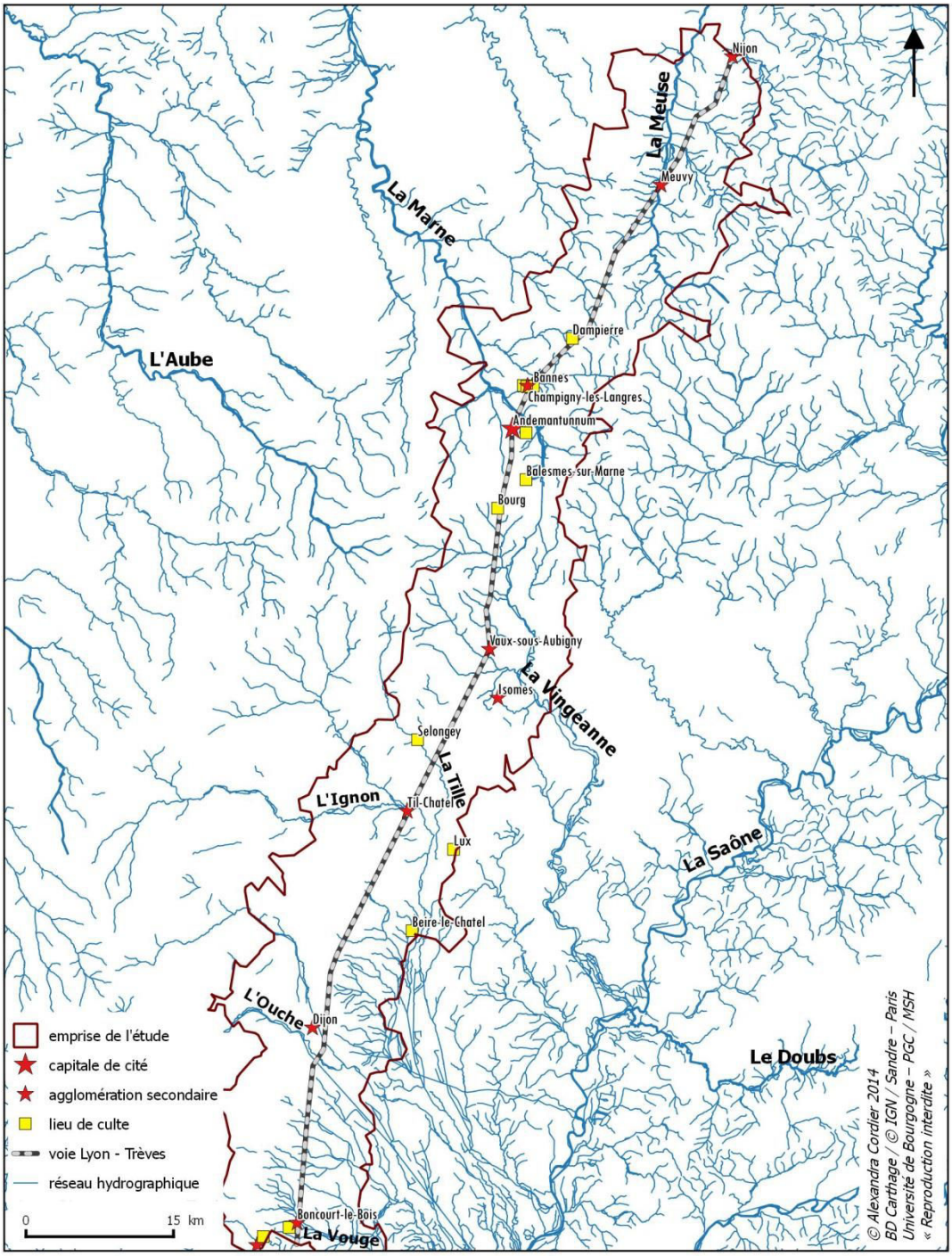


***Figure 4 : Le réseau hydrographique de notre zone d'étude, avec indication de l'axe Lyon – Trèves.***

### 1.1.3. Climat

L'ensemble du territoire étudié est caractérisé par un climat à tendance continentale (également appelé « semi-continental ») avec des étés chauds et des hivers rudes, mais les contrastes topographiques signalés précédemment (cf. p. 27), ainsi que les circulations atmosphériques, amènent à des différences climatiques marquées. Là encore une subdivision de la zone de recherche oppose la plaine de la Saône au plateau de Langres et au Bassigny.

Le val de Saône bénéficie d'influences méditerranéennes qui s'exprime jusqu'à Dijon et sur la Côte. La plaine connait ainsi un bon taux d'ensoleillement (1900h/an), avec un vent faible et un air plutôt sec au printemps et en été (source Météo France). Par leur position en marge des montagnes vosgiennes, les plateaux de Langres et le Bassigny sont moins favorisés. Les hivers sont plus rigoureux, avec notamment des brouillards fréquents en automne et en hiver et d'importantes chutes de neige. Le plateau de Langres est l'un des points les plus hauts de la zone d'étude et subit ainsi les températures les plus froides. Les étés sont également plus secs et les précipitations sont accentuées par les reliefs proches.

### 1.1.4. Contexte géologique

Comme on l'a expliqué précédemment, la zone d'étude est divisée par une faille – appelée « Seuil de Bourgogne » – qui sépare le bassin de la Saône de celui de la Seine. C'est ce relief qui a donné son nom à l'un des deux départements concernés dans cette étude : la Côte-d'Or. Cet obstacle topographique est à l'origine d'une sectorisation de la zone d'étude en deux grands ensembles géologiques : les plateaux, au nord, caractérisés par des formations marines (calcaires et marnes) et le val de Saône, au sud, marqué par des dépôts continentaux et des formations superficielles des Eres tertiaires et quaternaires (Bénard 1994, 13‑14) (Figure 5).

Le « socle » de la fin de l'Ere primaire, faisant partie de la plaque eurasienne, s'étend sous toute la région mais n'affleure en aucun point le territoire de la zone d'étude. C'est sur ce socle cristallin primaire que se sont déposées des formations marines de l'Ere secondaire qui marquent la majeure partie de notre secteur de recherche, du Bassigny au Pays des Tilles. Ces formations géologiques se sont empilées, formant ainsi une série de couches superposées (Rat 2009, 108‑110).

La plus ancienne est composée essentiellement de marnes datant du Jurassique inférieur (Lias). Elle concerne notamment le Bassigny et le plateau de Langres, où elle alterne avec une sédimentation presque entièrement calcaire du Jurassique Moyen (Dogger). Ces calcaires sont déposés en couches épaisses jusqu'au sud de Prauthoy (Haute-Marne). Le Crétacé, formation la plus récente de l'Ere secondaire, n'est localisé qu'à l'est de la Tille, dans le secteur de Magny-Saint-Médard et de Tanay, par des séries d'argiles, de sables et de craies.

Toute la partie sud, entre le pays des Tilles et la Côte, est marquée par le fossé bressan qui s'est rempli de dépôts sablo-graveleux fluviatiles et de marnes palustro-lacustres. Ceux-ci sont accompagnés de plusieurs terrasses d'Ere quaternaire (terrasses graveleuses alluviales, terrasse de Saint-Cosme) qui suivent les cours d'eau les plus importants. Au fond de ces

couloirs, les alluvions les plus récents se composent essentiellement de cailloutis calcaires (Bénard 1994, 13‑14; Rat 2009, 112).

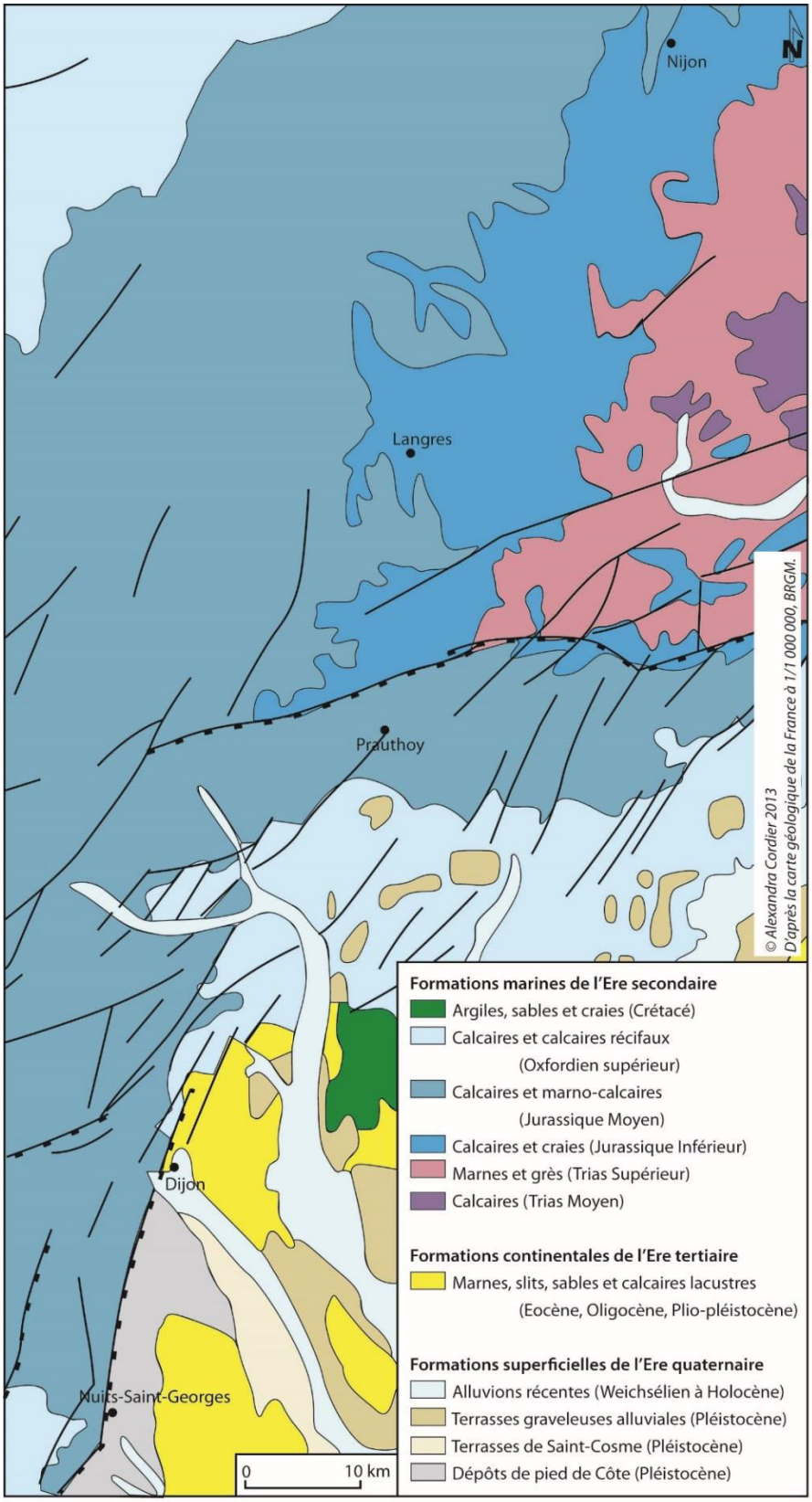


***Figure 5 : Carte géologique de la zone d'étude.***

## 1.2. Ressources naturelles : état des connaissances

### 1.2.1. Les carrières de pierre

La connaissance de l'exploitation des ressources géologiques pendant l'Antiquité est inégale d'une région à l'autre, et également à l'intérieur d'une même cité. L'étude du contexte géologique démontre une prédominance de calcaires tendres sur l'ensemble du territoire étudié. Si la moitié nord est faiblement documentée en ce qui concerne les sites d'extraction de ce matériau, plusieurs carrières exploitées dès l'Antiquité[1] sont connues dans la moitié sud (Figure 7).

Un premier faciès de calcaire, très localisé, est issu de la butte des carrières immédiatement au nord de la commune d'Is-sur-Tille, ce qui lui valu l'appellation courante de « pierre d'Is » (Figure 6). Il s'agit d'un calcaire grenu formé de débris d'organismes à coquilles carbonatées (Deyts 1976a). Si les témoins de son usage sont courants dès l'époque médiévale[2], les exemples gallo-romains d'éléments taillés ou sculptés en pierre d'Is sont ponctuels. Cet état de fait est peut être la conséquence d'interprétations anciennes erronées. Pierre Rat rappelle notamment qu'un pied et une partie de table provenant de la villa de Selongey et « présentés comme ″calcaire oolithique chaulé″ sont en fait en pierre d'Is » (Rat 2004, 312). Il cite également Auguste Mochot qui aurait repéré des sculptures gallo-romaines réalisées en pierre d'Is :

> *J'ai vu, conservés dans le jardin de M. Philippe de Melxmoron, à Diénay, des ornements et des chapiteaux gallo-romains en pierre d'Is-sur-Tille, trouvés près de Diénay. […] On a également découvert, à une petite distance de ce village, lieu dit le champ des Tombes, des tombeaux très anciens en pierre de nos carrières (Mochot 1873).*

Ces indications étant anciennes, il faudrait envisager des études pétrographiques plus récentes pour évaluer l'importance de l'utilisation du calcaire d'Is-sur-Tille à l'époque antique.

A l'instar de sa voisine d'Is-sur-Tille, la pierre d'Asnières est datée du Kimmeridjien inférieur, une formation du Jurassique supérieur. Il s'agit donc également d'un calcaire blanc, très pur, à grain fin et d'aspect crayeux. Les affleurements de cette roche ont été localisés autour de Dijon et même près de Lux. Plusieurs carrières – toutes époques confondues – sont connues : deux grandes carrières souterraines à Asnières-lès-Dijon (Côte-d'Or)[3], avec possibilité d'une exploitation antique à ciel ouvert, et d'autres sites d'extraction au nord sur la commune de Savigny-le-Sec (Côte-d'Or) (Montel 2007). L'usage de la pierre d'Asnières semble toutefois se cantonner au domaine architectural pour la période gallo-romaine puisqu'aucune sculpture n'en présente le faciès dans les inventaires locaux. On peut souligner

[1] L'exploitation de ces carrières à l'époque gallo-romaine est supposée par la découverte de sculptures ou d'éléments architecturaux antiques réalisés dans un calcaire dont le faciès pétrographique correspond au gisement. Les sites d'extraction localisés sur le territoire étudié ne présentent pas de vestiges d'une exploitation ancienne (Montel 2007).

[2] La pierre d'Is est réputée pour être résistante au gel et à l'eau.

[3] Ces deux grandes cavités ont été exploitées –notamment au XIXe siècle – sur environ 10 000 m² (Montel 2007).

son utilisation récurrente dans la conception des « pyramidions », ces petits monuments funéraires caractéristiques des nécropoles antiques de Dijon (Joubeaux 1989).

L'extrême sud du territoire étudié fait partie de l'un des bassins privilégiés d'extraction de calcaire. Situé autour de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), le bassin « de la Côte viticole » ne fournit pas moins d'une vingtaine de variétés de calcaire sur les 83 répertoriés en Bourgogne (pierre de Corton, de Comblanchien, de Chassagne…). Mais il permet également d'exploiter du calcaire oolithique comme on en trouve dans toute la région. Cette pierre tendre, de texture fine ou grossière, a été préférée à la pierre lithographique du Comblanchien, certainement pour sa facilité d'extraction et de travail (Deyts 1976). L'essentiel des sculptures gallo-romaines retrouvées sur les sites d'occupation de notre zone d'étude ont été réalisées dans ce matériau.

***Figure 6 : Coupe géologique de la butte des carrières à Is-sur-Tille (Côte-d'Or) (Rat 2004, fig. 1).***

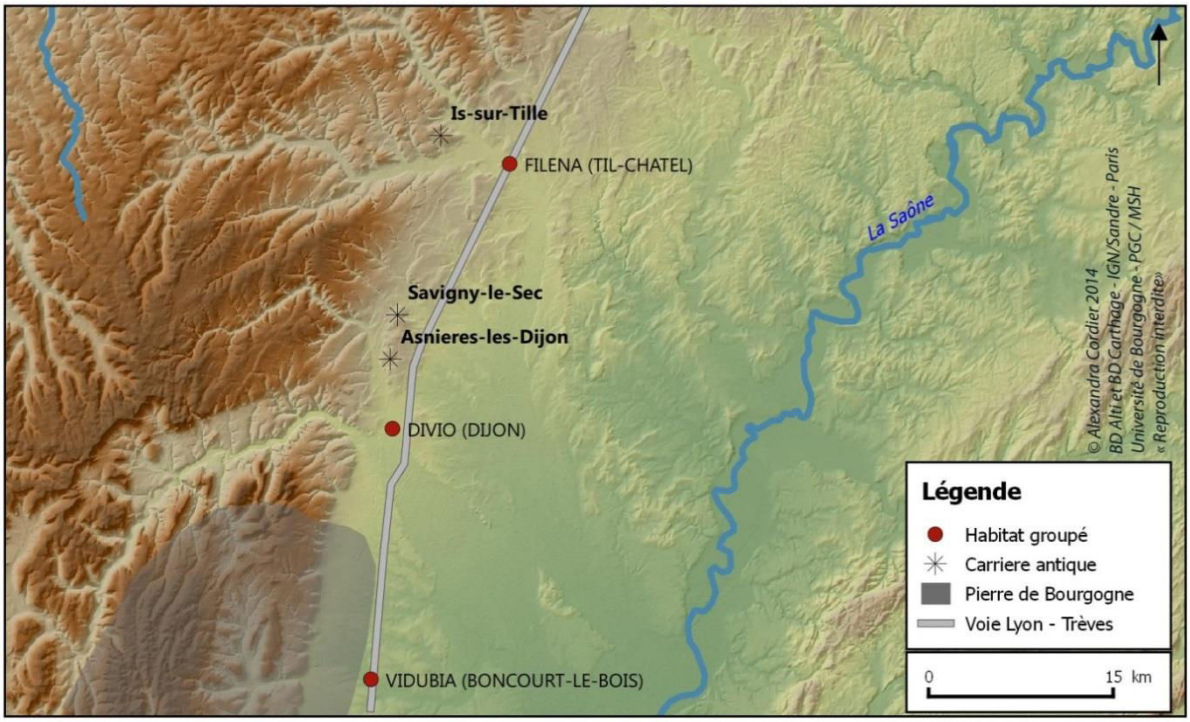


***Figure 7 : Carrières antiques et bassin de la Côte viticole où est extraite la pierre de Bourgogne.***

### 1.2.2. Autres ressources du sous-sol

L'exploitation d'autres ressources des sous-sols côte-d'oriens et haut-marnais est encore moins bien connue que l'extraction de la pierre. Les argiles ne semblent pas avoir été utilisées et les minières connues sont situées en dehors de la zone géographique de notre étude. L'approvisionnement des petites structures métallurgiques repérées aussi bien en contexte urbain qu'en contexte rural reste peu documenté en l'état actuel.

### 1.2.3. Usages du sol

La partie orientale du territoire lingon présente des paysages variés, propices à une aussi grande diversité des types d'exploitation du sol. S'il est difficile d'évaluer l'importance du couvert forestier à l'époque gallo-romaine, on peut toutefois estimer qu'elle est suffisante pour subvenir aux besoins locaux.

Les terres du Val de Saône sont propices aujourd'hui à une agriculture intensive. Le nombre en constante augmentation d'établissements ruraux découverts attestent d'une productivité qui devait constituer une grande partie de l'économie des Lingons. En règle générale, l'apport des études carpologiques permettent aujourd'hui de mieux appréhender les cultures privilégiées. Ainsi, les habitants du village hallstattien de la « Peute Combe » à Plombières-lès-Dijon (Côte-d'Or) cultivaient une grande variété de céréales (orge vêtu polystique, millet commun, épeautre, engrain et amidonnier) et de légumineuses (lentilles, ers et pois) (Champougny et al. 2011). Ces études carpologiques de sites protohistoriques se multiplient depuis une dizaine d'années dans notre secteur de recherche : Saint-Apollinaire (Côte-d'Or) « Le Pré de Crot » et « Pré Thomas », Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or) ou encore Varois-et-Chaignot (Côte-d'Or) « Le Pré du Plancher » (Labeaune et al. 2007a). Mais celles d'établissements ruraux d'époque gallo-romaine sont encore assez peu nombreuses. L'analyse des graines du site gallo-romain des « Tuilières » à Selongey livre des résultats sensiblement similaires à ceux du hameau hallstattien : blé tendre (espèce prédominante), orge vêtu polystique, épeautre, millet commun et amidonnier pour les céréales, lentilles et féveroles pour les légumineuses. La culture de céréales et de légumineuses est accompagnée de celle des fruits, notamment de verger comme la prune ou la pêche (Wiethold dans Guichard 2000, 309‑325). La viticulture est attestée à partir du I^er^ siècle par la présence d'un pressoir et de couches importantes de pépins de raisin. Des vignobles gallo-romains ont également fait l'objet de fouille à Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or) « Au-Dessus-de-Bergis », sur l'actuelle côte viticole (Garcia et al. 2010). Cette activité est visible jusqu'à la capitale, *Andemantunnum* (Langres), sur au moins un bas-relief représentant un chariot de vendange (Molin 1984) (Figure 8). Les espèces cultivées présentées ici correspondent toujours au paysage agricole actuel.

Les données concernant l'élevage sur notre zone d'étude sont plus disparates et ne permettent pas d'appréhender l'ampleur de cette activité.

*Figure 8 : Bas-relief retrouvé à Langres (Molin 1984, fig. 3).*

## 2. Le Premier Âge du Fer (Figure 9)

### 2.1. Les élites guerrières du Hallstatt ancien et moyen (Ha C et D1)

Dès le milieu du VII$^{e}$ siècle av. J.-C., le territoire lingon appartient à la zone de développement de la civilisation hallstatienne. Celle-ci se compose essentiellement de communautés agro-pastorales dirigées par des élites aristocratiques héritières des sociétés de la fin de l'Âge du bronze centreuropéen (Chaume 2002).

Ces élites masculines guerrières ont laissé un matériel bien caractérisé par les archéologues des XIX$^{e}$ et XX$^{e}$ siècles, qui le découvraient essentiellement dans des contextes funéraires. Leurs pratiques ont en effet évolué depuis la fin du Bronze final et l'usage de l'inhumation réapparait au coté des incinérations. Les sépultures sont confinées dans des tumulus dont les regroupements ont particulièrement marqué le territoire lingon. Un seul site limitrophe à notre zone d'étude a livré des tumulus datés du Hallstatt ancien : il s'agit de la nécropole de « Bois de Clair » à Bressey-sur-Tille à l'est de Dijon qui comprend 5 sépultures du Hallstatt D1/D2, 14 du Hallstatt D2, 39 du Hallstatt D2/D3 et 41 de La Tène A/B (Ratel 1975; Ratel 1977) (Figure 9).

Les indices du Hallstatt moyen proviennent également essentiellement du milieu funéraire, dorénavant marqué par la multiplication de « tombes à armement » de l'élite guerrière. Nombreuses en pays châtillonnais, à l'ouest de notre secteur d'étude, ces sépultures livrent également du mobilier personnel tel que des éléments de parure. En dehors de la nécropole de Bressey-sur-Tille, seule la commune de Cusey a livré trois tumulus illustrant ce phénomène : celui des « Combottes », datable de la phase finale du Hallstatt moyen, contenait entre autres de nombreux fragments d'anneaux de jambe, six bracelets en bronze et quatre bracelets en

lignite (Lepage 1985, fig. 45) ; ceux de « Sur-Vesvres » comportaient chacun une épée en fer (Lepage 1985, fig. 83 et 88).

Les autres indices d'occupation ne sont encore que peu nombreux. Tributaires des opérations de l'archéologie préventive, ils se concentrent essentiellement autour de l'agglomération dijonnaise et sur les différentes emprises des grands aménagements territoriaux.

Les sites d'habitat du Hallstatt ancien et moyen présentent une certaine régularité dans leurs aménagements. La présence d'un bâtiment rectangulaire en matériaux périssables est récurrente : celui de Saint-Apollinaire « Sur le Petit Pré 1 » mesure 40 m² et date du Hallstatt C (Labeaune et Ducreux 2007b, 121‑150) tandis que celui de Varois-et-Chaignot « Les Epenottes », du Hallstatt D1/D2, approche des 50 m² (Card 2002). Ces constructions sont presque systématiquement associées à des structures de stockage : des greniers sur poteaux (d'une surface de 9 m² à Saint-Apollinaire « Sur le Petit Pré 1 » par exemple) et des silos. Ces sites protohistoriques livrent également de grandes fosses polylobées dont certaines, comme à Til-Châtel « La Chalandrue » (Ha C), couvrent une superficie supérieure à 150 m² (Devevey 2007, 184‑243). Les sondages et fouilles de l'archéologie préventive ont montré qu'il s'agissait d'un enchevêtrement de fosses, notamment d'extraction, et de silos. Ce sont régulièrement les seules structures rencontrées comme à Saint Apollinaire « Pré Thomas » (Ha B3/C) (Videau 2009, 69‑78) ou Chevigny-Saint-Sauveur « ZAC Excellence 2000 » (Ha C/D1) (Vilorgeux 2002). A Varois-et-Chaignot « Marchemailles » 1 (Ha C/D1), malgré l'absence de bâtiments autres qu'un grenier à six poteaux, la présence de foyers et de fragments de torchis suffit à associer les structures de stockage (grenier et silos) à un habitat (Labeaune et Ducreux 2007b, 13‑33). Les découvertes matérielles sur ces sites peuvent parfois être exceptionnelles : c'est le cas à Quétigny « Bois de Pierre » où une fibule à navicelle (Mansfeld type K1), dont seuls trois autres exemplaires proviennent de l'est de la Gaule, constitue « l'un des fossiles directeurs du Hallstatt D1 en Suisse et dans le sud de l'Allemagne » (Devevey 2014a, 146).

### 2.2. Les « complexes aristocratiques » du Hallstatt final (Ha D2/D3)

La dernière phase du Hallstatt se caractérise par un développement de « complexes aristocratiques » matérialisés par des sites de hauteur fortifiés à l'organisation interne préurbaine. La position dominante de ces places fortes permettait de contrôler le territoire alentour.

Comme au Hallstatt ancien et moyen, ce sont les monuments funéraires qui apportent le plus d'informations sur ces élites. Il s'agit dans notre rayon d'action de tumulus collectifs, anciennement fouillés. Le mobilier n'est pas toujours attribué de façon précise à la sépulture à laquelle il était associé. Pour autant, ces monuments ont généralement été construits au Bronze final et réutilisés pendant toute la période hallstatienne et au début de la période laténienne. La sépulture principale date ainsi systématiquement du Bronze final et le mobilier du Hallstatt final provient d'inhumations secondaires.

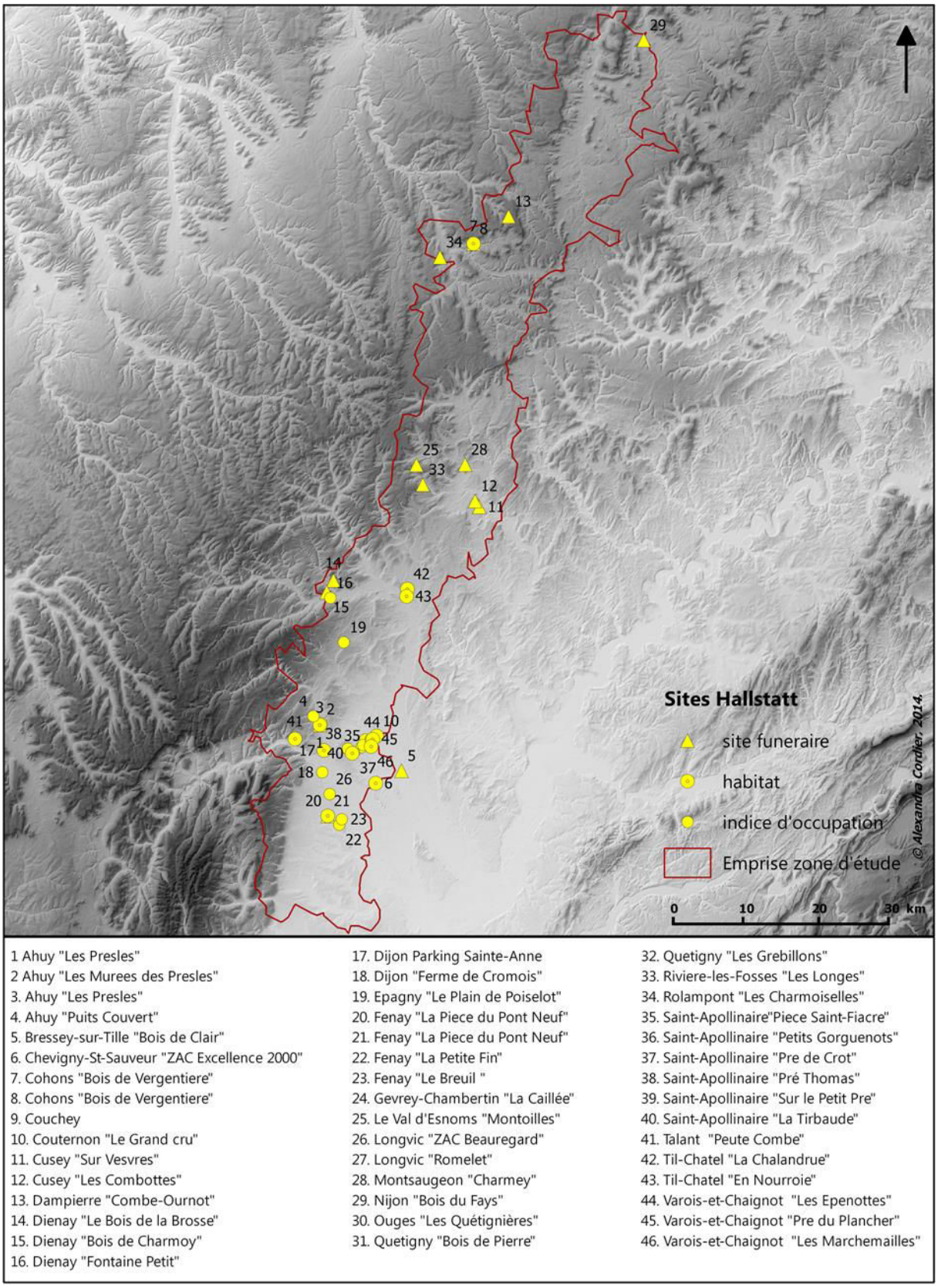


***Figure 9 : Sites funéraires, habitats et indices d'occupation du Hallstatt sur l'emprise de la zone d'étude (ech. 1.800000).***

C'est le cas des deux tumulus de Montsaugeon (Haute-Marne) qui comportaient chacun plus d'une vingtaine de sépulture, toutes périodes confondues. Ils ont livré – entre autres – une ceinture estampée du type Arbois 382, trois anneaux de jambe en bronze, trois torques en bronze, de fibules dont une à timbale. Tous ces objets sont datés du Hallstatt final et aujourd'hui conservés au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye (Royer, Royer, et Flouest 1888).

A Rolampont (Haute-Marne), les caractéristiques du tumulus des « Charmoiselles » sont similaires : une sépulture principale datée du Bronze final IIIb, la présence d'une vingtaine d'autres inhumations dont certaines avec un mobilier composé d'élément de parure et d'armement du Hallstatt final (Royer 1898).

Les habitats des communautés agro-pastorales sont matérialisés, comme au Hallstatt ancien et moyen, par des structures fossoyées trahissant la présence de bâtiments en matériaux périssables, de greniers, de silos ou de fosses d'extraction. On en retrouve tout autour de Dijon, à Til-Châtel « La Chalandrue » (Devevey 2007, 184‑243), Quétigny « Les Grébillons » (Labeaune et Ducreux 2007a, 213‑222), Chevigny-Saint-Sauveur « ZAC Excellence 2000 » (Vilorgeux 2002), Couternon « Le Grand Cru » (Labeaune et Ducreux 2007b, 231‑238) ou Saint-Apollinaire « Pré Thomas » (Videau 2009, 68‑109). Le site de Saint-Apollinaire « Le Pré de Crot 2 » en est un exemple caractéristique : il se compose de trois bâtiments entre 12 et 25 m², de trois greniers et d'un silo (Labeaune et Ducreux 2007a, 78‑82). D'autres présentent même les signes d'une certaine aisance : à Saint-Apollinaire « La Tirbaude 2 », une fibule à disque d'arrêt, une perle en ambre et de la céramique fine peinte ont été retrouvés dans une grande fosse dépotoir (Labeaune et Ducreux 2007a, 31‑42).

Le site de la « Peute Combe » à Plombières-lès-Dijon (immédiatement au nord de Dijon) est un exemple de communauté organisée sous forme de hameau. Le site se compose de 14 bâtiments construits le long d'une voie ; il a été occupé entre 500 et 450 av. J.-C. La vie du village est centrée autour d'une activité métallurgique (fabrication notamment de fibules à timbales et d'accessoires de toilette), d'un artisanat du textile, d'une petite agriculture (céréales et légumineuse), d'élevage de petits animaux (plutôt des caprinés et des suidés) mais aussi de cueillette et de chasse. L'étude des données archéologiques et archéométriques de ce site met en évidence son manque d'autonomie, ce qui suggère qu'il devait être inclus dans un réseau d'occupation plus important (Champougny et al. 2011).

# 3. Le Second Âge du Fer et la période républicaine

## 3.1. La période de La Tène ancienne dans la continuité du Hallstatt final

La période de La Tène est considérée comme la phase de développement ultime de la civilisation celtique. En territoire lingon, elle ne coïncide pas avec une rupture dans ses modes d'occupation du territoire. Les sites d'habitats du Hallstatt D2/D3 continuent souvent d'être occupés pendant toute la période de La Tène ancienne (Figure 10).

C'est le cas du site de Saint-Apollinaire "Le Pré de Crot" qui rassemble tous les aménagements des petites exploitations rurales de la transition des 1er et 2e Âges du Fer. L'établissement se compose de deux bâtiments de 18 et 25 m² et de quatre greniers de superficies allant de 5 à 12 m². Les études zoologiques et carpologiques d'un silo domestique de moins d'un mètre cube informent sur les habitudes alimentaires des occupants : céréales (épeautre, orge, millet) et légumineuses (pois, lentilles, ers) mais aussi bœuf et capriné. A Til-Châtel "La Chalandrue", le nombre – 37 – et la contenance des silos – plusieurs dizaines de mètres cubes – traduisent un autre usage des céréales stockées, usage qui requiert une conservation sur un plus long terme (semailles, réserve collective, commerce) (Devevey 2007b, 257).

Dans le monde funéraire, deux types de mutations s'opèrent. La première évolution des pratiques funéraires s'inscrit dans la continuité de ce qui s'amorce au Hallstatt final, c'est-à-dire une diminution des marqueurs sociaux dans les sépultures. Le second changement s'effectue davantage en pleine période de La Tène ancienne : si l'usage des tumulus hallstattiens se maintient au début de la période, ceux-ci sont progressivement désertés en faveur de tombes « plates ». Plusieurs nécropoles aux alentours de Dijon en témoignent, comme à Longvic « Les Quétignières », Fenay, Arc-sur-Tille « Jardin Emile » ou encore Magny-sur-Tille. Bressey-sur-Tille peut être pris comme exemple avec la cohabitation de tumulus contenant 140 sépultures de la transition Halltatt final / La Tène ancienne avec cinq enclos circulaires et cinq enclos quadrangulaires (Labeaune *et al*. 2007).

## 3.2. Un hiatus documentaire : La Tène moyenne

Comme sur l'ensemble du territoire lingon, la période de La Tène moyenne correspond dans notre secteur d'étude à une diminution de la documentation archéologique. Celle-ci n'est pas la conséquence d'une variation de la qualité de la recherche archéologique. Elle reflète une réalité qui résulte d'une mutation des structures politiques, territoriales et sociales. Ces changements sont matérialisés par une réoccupation des places fortes du Hallstatt. Sur le tracé de la voie Lyon-Trèves, pourtant d'origine celtique, seule la capitale, Langres, contrôle cet axe déjà majeur. L'oppidum, qui pourrait avoir été aménagé dès le Hallstatt final, pourrait avoir été fortifié à la fin de la période laténienne. Mais seuls quelques tessons de céramique attestent de cette occupation.

En dehors de ces places-fortes, les habitats ne sont pas connus. Tout au plus pouvons-nous signaler la découverte d'une fosse ayant livré de la céramique datée de LT C1 à Dijon « rue

des Valendons » (Morel Lecornué 2013). C'est le domaine funéraire qui fournit les témoins archéologiques les plus fréquents de cette période. La désaffectation progressive des tumulus au profit de tombes plates se confirme. Ce dernier type de sépultures de la période moyenne de La Tène est récurrent dans la plaine de l'est dijonnais. Essentiellement connues par les fouilles préventives récentes, elles s'organisent dans des nécropoles à enclos carrés et inhumations.

Seul le tumulus de Prauthoy, éventré en 1821, témoigne de l'utilisation de cette catégorie de monument funéraire à La Tène moyenne. Cette datation est estimée au travers d'un mobilier composé essentiellement d'éléments de parure en bronze (trois bracelets, un torque et une fibule) (Pistollet de Saint-Fergeux 1836, 432‑436; Luquet 1838, 295‑296; Thévenard 1996, 287). Ces objets de l'équipement personnel en contexte funéraire – héritage hallstattien – se multiplient tout au long de La Tène.

En parallèle de ces pratiques funéraires « habituelles », d'autres modes d'inhumations se distinguent dans l'emprise géographique de notre étude. A Chatenay-Mâcheron, lors du creusement du canal reliant la Marne à la Saône en 1883, une sépulture atypique a été mise au jour. Il s'agit d'un homme retrouvé dans une embarcation monoxyle, accompagné d'un mobilier funéraire qui met en avant son statut social : une épée en fer ainsi qu'un poignard à poignée anthropomorphe en bronze (Thévenard 1996, 153). A Saint-Apollinaire « La Pièce sur la Route », ce sont des sépultures des strates moins élevées de la population qui ont été découvertes, mais qui présentent également un caractère original. Il s'agit de trois silos funéraires, comprenant chacun un sujet immature en position primaire. Ces trois enfants – deux âgés entre neuf et treize ans et un âgé entre cinq et neuf ans – ont été inhumés dans ces fossés sans aucun soin et sans aucun mobilier funéraire (Labeaune et Ducreux 2007b)

### 3.3. De La Tène finale au milieu du Ier siècle

#### 3.3.1. Les Lingons dans la « Zone du Denier » (LT D1)

Durant la première période de La Tène finale, la position géographique des Lingons au carrefour d'importantes voies de communication terrestres et fluviales ainsi que la richesse de ses ressources naturelles renforcent davantage ses transactions commerciales avec les Romains et les populations d'Europe du nord. Le territoire lingon fait alors partie d'une zone de libre-échange appelée « Zone du Denier » (Gruel et Haselgrove 2006, 126).

Cette croissance économique ne semble pas avoir eu beaucoup d'impact sur le réseau d'occupation lingon dans un premier temps, contrairement à ce qui se passe dans les cités voisines, notamment chez les Séquanes. La chronologie d'occupation des établissements ruraux de notre zone d'étude révèle plutôt une création à LT C2 et un abandon à la fin de LT D1. C'est le cas notamment des fermes de Chevigny-Saint-Sauveur « ZAC Excellence » (Vilorgeux 2002) ou de Saint-Apollinaire « Val Sully » (Chopelain 1998). Mais les exemples sont trop peu nombreux pour apporter des conclusions. Nous pouvons toutefois signaler que ces sites sont abandonnés au moment où le territoire lingon est malmené par d'importants mouvements de population de l'est vers l'ouest durant la guerre des Cimbres.

### 3.3.2. Les Lingons au LT D2

#### 3.3.2.1. Les Lingons dans la Guerre des Gaules

La « fin » de la civilisation celtique est marquée par la fin de l'indépendance gauloise, résultat d'une campagne de conquêtes menée par César pendant six ans. Les Lingons, intermédiaires commerciaux privilégiés de Rome pendant la première période de La Tène et alliés face aux migrations suèves et helvètes pendant la guerre des Cimbres, confirment leur entente avec Rome pendant la Guerre des Gaules. Le texte de César, *De Bello Gallico*, témoigne, même subjectivement, de cette alliance (Goudineau 2000, 151‑160).

La position géographique des Lingons les place au cœur du conflit dès la première année de conquête en 58 avant notre ère, durant la migration des Helvètes, premier pretexte de l'intervention de César en Gaule. Alors que les Helvètes, affaiblis, prennent la fuite suite à la bataille de Bibracte, le peuple lingon est prié de ne leur apporter aucune aide matérielle, alimentaire ou humaine, aboutissant ainsi à leurs déroutes (*De Bello Gallico*, I, 26, 5-6). La même année, César, ayant provoqué un conflit avec les Germains d'Arioviste afin d'intervenir une nouvelle fois en Gaule, demanda aux Lingons, mais aussi à ces voisins les Leuques, les Séquanes et les Eduens, d'assurer l'approvisionnement en blé de ses légions (*De Bello Gallico*, I, 40, 11) (Le Bohec 2001, 167).

La fidélité des Lingons est affirmée jusqu'à la fin de la Guerre des Gaules. Dans les derniers tomes de l'œuvre de César, alors que la coalition se généralise, deux légions romaines hivernaient chez les Lingons (*De Bello Gallico*, VII, 9, 4) ; celles-ci seront rejointent par César à un moment critique de sa dernière année de campagne (Goudineau 2000, 202). Peu après, tandis que les peuples gaulois insurgés, majoritaires, se réunissent en une assemblée à Bibracte, les Lingons, ainsi que les Trèvires, se font remarquer par leurs absences, jurant encore fidélité à Rome. Ils n'envoyèrent à aucun moment des batailles ultimes de l'aide à la coalition gauloise (*De Bello Gallico*, VII, 63, 7) (Goudineau 2000, 207; Denajar 2005, 149).

L'inclination des Lingons envers les Romains leur a permis de ne pas ressortir affaiblie de cette période de guerre.

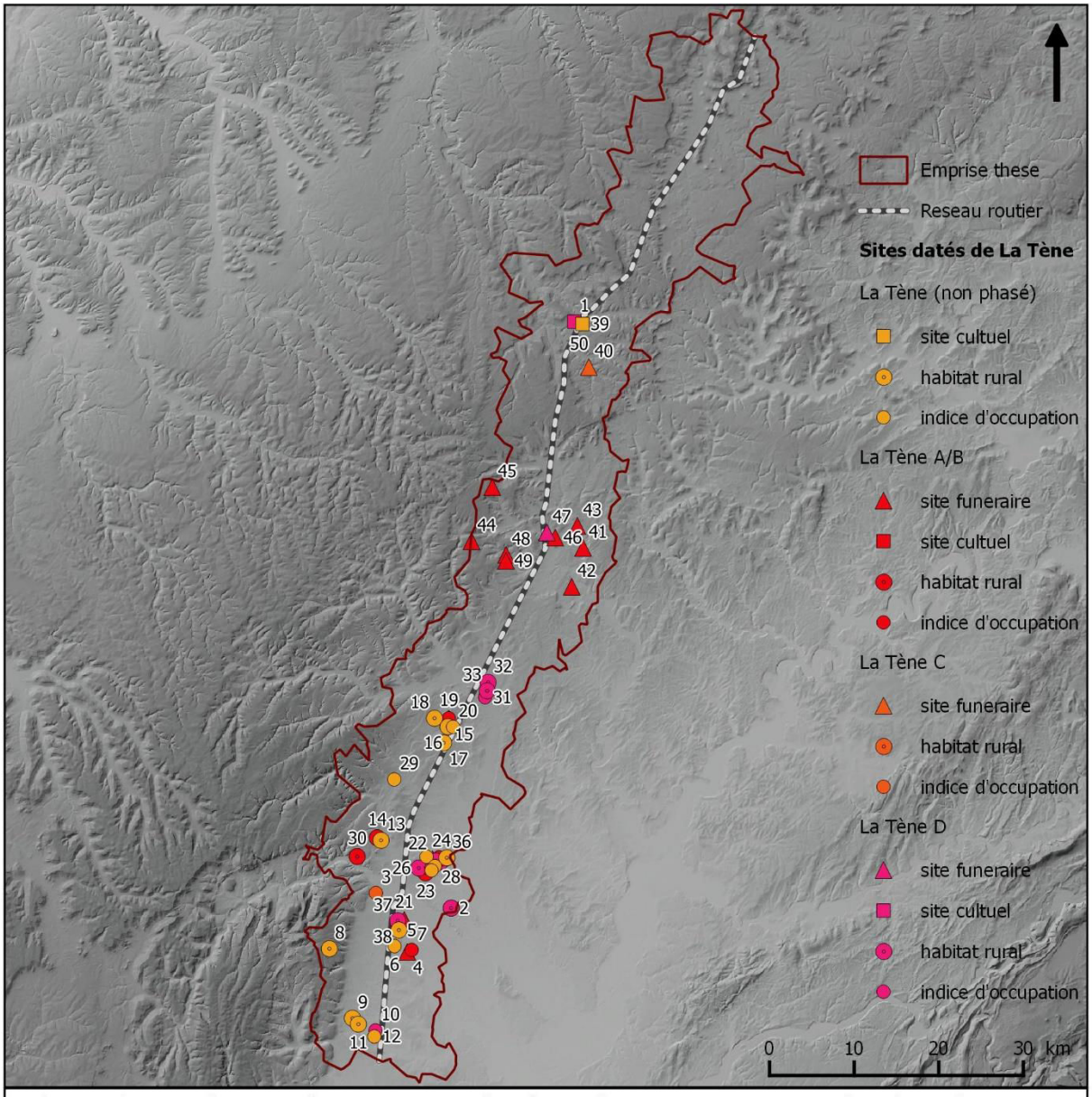


1. Champigny-les-Langres "Les Granges"
2. Chevigny-Saint-Sauveur "ZAC Excellence"
3. Dijon "rue des Valendons"
4. Fenay "La Piece de la Croix"
5. Fenay "La Piece Rouge"
6. Fenay "Le Sans-Fond"
7. Fenay "Le Breuil"
8. Fixin
9. Flagey-Echezeaux "La Champagne W"
10. Flagey-Echezeaux "Pre de la Dame"
11. Flagey-Echezeaux "village SE"
12. Flagey-Echezeaux "Les Vanerottes"
13. Fontaine-les-Dijon "Pre de la Fontaine"
14. Fontaine-les-Dijon "Combe Souillot E"
15. Gemeaux "En Prenant"
16. Gemeaux "En Demeley"
17. Gemeaux "Les Breteux"
18. Gemeaux "Parc de Saussy"
19. Gemeaux "En Prenant"
20. Gemeaux "village E"
21. Longvic "Les Quetignieres"
22. Saint-Apollinaire "Piece sur la Route"
23. Saint-Apollinaire "Le Pre de Crot"
24. Saint-Apollinaire "La Combe d'Enfer"
25. Saint-Apollinaire "Petits Gorguenots"
26. Saint-Apollinaire "Pre Thomas"
27. Saint-Apollinaire "Au Suchot"
28. Saint-Apollinaire "Val Sully"
29. Savigny-le-Sec "Puits d'Orbas"
30. Talant "La Peute Combe"
31. Til-Chatel "Bas des Herbues"
32. Til-Chatel "La Chalandrue"
33. Til-Chatel "En Nourroie"
34. Quetigny "Les Grebillons"
35. Quetigny "Bois de Pierre"
36. Varois-et-Chaignot "Les Epenottes"
37. Longvic "ZAC Beauregard"
38. Longvic "ZAC Beauregard"
39. Bannes "Rits-en-Corbees"
40. Chatenay-Macheron
41. Choilley-Dardenay
42. Cusey "Sur Vesvres"
43. Dommarien
44. Le Val d'Esnoms "Les Gros Meurgers"
45. Leuchey
46. Montsaugeon "Charmey"
47. Prauthoy
48. Riviere-les-Fosses "Combe Martin"
49. Riviere-les-Fosses "Les Longes"
50. Langres

***Figure 10 : Sites funéraires, habitats et indices d'occupation de La Tène sur l'emprise de la zone d'étude (ech. 1.800000).***

#### 3.3.2.2. Quel impact sur l'occupation rurale du territoire lingon ?

Dans ces conditions favorables, cette seconde période de La Tène finale est marquée par un important mouvement de création de fermes. La structuration de ces établissements ruraux bénéficie d'une évolution dont l'origine est à chercher dans ces différents conflits qui ont bouleversé le territoire lingon pendant un siècle.

Un premier changement, amorcé à La Tène moyenne, s'opère dans le passage des habitats ouverts du Hallstatt et du début de La Tène aux habitats fermés. Les fermes sont contenues dans des enclos souvent quadrangulaires et aux dimensions variables : 50 mètres sur 35 à Quétigny « Bois de Pierre » (Devevey 2014a, 152), 100 mètres sur 80 à Saint-Apollinaire « Pré Thomas » (Videau 2009, 126). L'habitat à proprement parler se dote presque systématiquemt d'une cave. Celle de Saint-Apollinaire « Pré Thomas », de 14 m², est « à parois en moellons de pierre, rythmées de poteaux porteurs en bois » (Videau 2009, 167). Les fouilles de fermes laténiennes mettent également en évidence un réseau de fossés parcellaires, parfois disparates, à vocation agro-pastorale : Saint-Apollinaire « Pré Thomas » (Videau 2009, 264), Ouges – Longvic « ZAC Beauregard » (Devevey 2013, 292). Ces innovations constituent les prémices d'une organisation spatiale rigoureuse de ces établissements ruraux, que l'on retrouvera dans les futures *villae* gallo-romaines. La durée d'occupation des sites de notre zone d'étude correspond à une fourchette chronologique homogène, avec un abandon des sites dans la première moitié du I^er^ siècle de notre ère.

## 4. La *Civitas Lingonum*

### 4.1. Les limites de la cité des Lingons

Les limites entre les peuples et les cités gauloises et gallo-romaines est l'un des débats les plus anciens dans la communauté archéologique. Il n'est pas question ici de répéter les différentes hypothèses émises pour l'ensemble de la cité. Ne nous importent également dans le cadre de cette étude que les limites nord et sud de la cité des Lingons et ce, sur l'axe de la voie Lyon – Trèves (Figure 11).

Dans la synthèse introduisant son corpus des inscriptions lingonnes, Yann Le Bohec propose que la limite sud de la cité des Lingons « passait par Vougeot, Gilly-les-Cîteaux et Saint-Bernard avant de rejoindre la Saône au sud de Brazay-en-Plaine » (Le Bohec 2003, 12‑17). C'est sur la voie Lyon – Trèves, à la frontière entre Eduens et Lingons que se situe la station routière de *Vidubia* (en page 65) localisé au gué de la Vouge (Rowat 1889, p. 363). La station routière de Vidubia constituera donc la limite sud de notre étude. Plus récemment, dans le cadre d'une étude des frontières éduennes, une nouvelle hypothèse sur la limite entre Lingons et Eduens est suggérée en associant méthode régressive (analyse à partir des diocèses médiévaux) et épigraphie religieuse du Haut-Empire (Kasprzyk, Nouvel et Hostein 2012). Le résultat de ces recherches reporte la séparation entre éduens et lingons six kilomètres plus nord, à l'intersection de la voie romaine et des ruisseaux de la Manssousse et de la Boïse.

La limite nord est plus difficile à matérialiser. Nous prenons comme référence les travaux d'Yves Burnand qui compilent l'ensemble des données fournies par ses prédécesseurs

(Burnand et al. 1990, 6-9; Burnand 1998, 67-93). Celui-ci propose de placer Grand et Pompierre chez les Leuques et Bourmont chez les Lingons. En reliant de façon approximative les villages de Lamarche et de Busson qu'Yves Burnand place sur la frontière, la voie d'Agrippa quitterait le territoire lingon sur l'une des communes au nord-est de celle de Bourmont, notamment celle de Nijon où se situe la station routière de *Noviomagus* : elle constitue le *terminus* septentrional de notre étude. A l'instar de la limite sud, la station routière de *Noviomagus* (Nijon) se situe peut-être un peu en dehors des limites du territoire lingon ; la table de Peutinger comporte enfin le terme de *ad fine* (« sur les limites ») sur la Meuse qui passe entre la station de *Mose* et celle de *Noviomagus*.

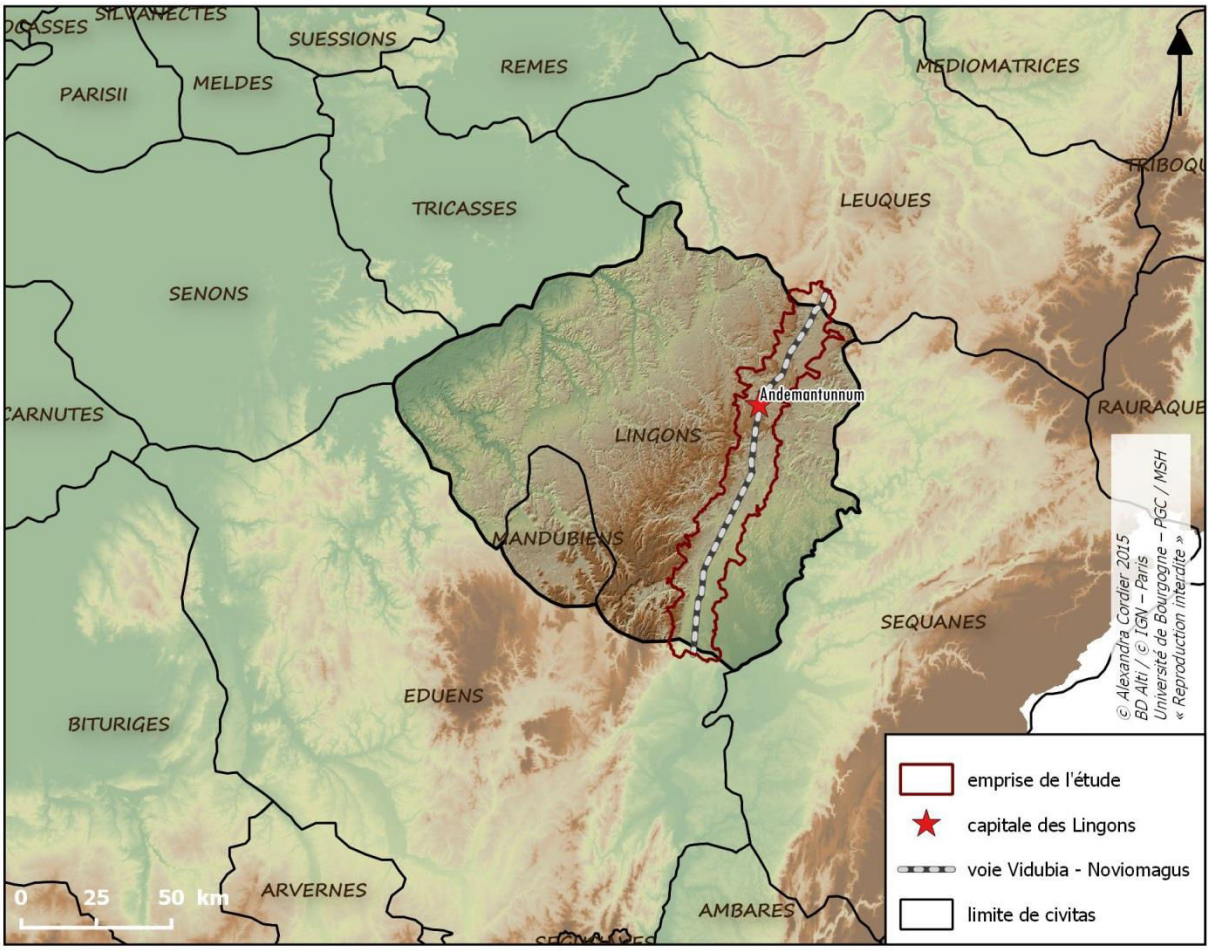


***Figure 11 : Carte de localisation de la civitas Lingonum et de la zone d'étude.***

### 4.2. Statuts politiques et administratifs

A la fin de la Guerre des Gaules, la fidélité du peuple lingon lui permet de sortir de cette période de conflit avec le statut privilégié de peuple fédéré. Les cités libres, garanties ou non par un traité, étaient peu nombreuses sur l'ensemble de l'Empire Romain. César fut particulièrement généreux en attribuant cette faveur à 14 cités sur la soixantaine qui composaient les Trois Gaules (Jacques et Scheid 1997, 227). Le traité qui liait Rome avec une *civitas fœderata* permettait – notamment et dans un premier temps – d'être exonéré d'impôts. Mais les « libertés » dont jouissaient ces communautés privilégiées différaient de l'une à

l'autre mais aussi d'un règne à l'autre. Pour les Lingons, le titre de *foederati* est attesté sous César par Tacite (*Histoires*, IV, 67, 1) et Pline l'Ancien (*Histoire Naturelle*, IV, 106), puis lors de la guerre civile par Frontin (IV, 3, 14) et Pline (4,17) et jusqu'à la fin du II^e^ ou tout début du III^e^ siècle par une inscription qui porte une dédicace des Lingons à l'empereur Septime Sévère (CIL XIII, 5681) (M. Joly 2001, 35).

Quatre inscriptions du début du III^e^ siècle attestent du statut de colonie de la *civitas Lingonum* (CIL XIII, 5693, 5694, 5685). Mais peu de précisions nous sont parvenues sur l'attribution de ce statut : colonie latine ou colonie romaine ? Dans ces *Histoires*, Tacite évoque le statut de colonie de droit romain à partir d'Othon (I, 78, 1) (M. Joly 2001, 35).

Comme toutes les cités de Gaule romaine, la *civitas Lingonum* est intégrée à une province. Dans ses *Commentaires sur la Guerre des Gaules*, César mentionne qu'il a procédé à un découpage administratif de la Gaule en trois territoires, ce qui sera repris par Pline l'Ancien dans ses *Histoires Naturelles* (IV,17-31) et par Strabon dans sa *Géographie* (IV, 1, 11) mais plusieurs historiens contemporains sont septiques (Goudineau 2000, 341‑343; Fichtl 2012, 8‑9). Dans ce cadre, les Lingons feraient partie de la Gaule Celtique qui s'étend de la pointe bretonne à l'ouest jusqu'au peuple helvète à l'est.

Dans la période de conflits que constitue le deuxième triumvirat de la seconde moitié du I^er^ siècle av. J.-C., l'organisation des territoires nouvellement conquis par César est en attente. Il est toutefois possible que la *civitas Lingonum* ait été brièvement rattachée à la Gaule Lyonnaise, sorte de province héritière de la Celtique évoquée par César. Ce n'est qu'autour de 15 av. notre ère que la réorganisation des provinces gallo-romaines est ordonnée par Auguste et mise en place par Agrippa. Ce découpage administratif rattache, d'après les sources antiques, la cité des Lingons à la Gaule Belgique (Pline l'Ancien, *Hist. Nat*., IV, 10). En 90, Domitien réorganise la Germanie romaine jusque-là considérée comme une juxtaposition de districts militaires sur le *limes* rhénan ; il rattache alors la *Civitas Lingonum* à la Germanie supérieure (Ptolémée, *Géographie*, II, 9, 9).

Chacune de ces provinces successives étaient des provinces impériales. Dans chacune d'elles résidait un gouverneur choisi par l'Empereur : un légat de rang prétorien en Gaule Belgique et un légat de rang prétorien en Germanie Supérieure. Une capitale de province était également désignée : *Duroctorum* (Reims) pour la première et *Mongotiacum* (Mayence) pour la seconde.

### 4.3. Organisation administrative de la cité

Comme toute autre cité, la *civitas Lingonum* est dotée d'une capitale, *Andemantunnum* (aujourd'hui Langres), ancien *oppidum* gaulois, par lequel passe la voie reliant Lyon à Trèves. C'est dans cette capitale que siègent les institutions politiques et juridiques de la cité : un sénat, qui édicte les lois propres de la cité, et des magistrats, avec en tête les deux représentants de l'exécutif, les *duumviri*. La présence de *duumviri* à Langres est attestée par deux inscriptions qui font mention de cette fonction : l'une est une dédicace de monument funéraire (CIL XIII, 5689) tandis que l'autre est certainement honorifique (CIL XIII, 5690). Leur état lacunaire n'a pas permis d'y lire un nom ou de les dater. Les autres magistratures ne sont pas mieux représentées dans l'épigraphie : un édile du nom de *Magnianus* a dédié un

monument sous Septime Sévère (CIL XIII, 5682) et deux frères anciens magistrats dont la fonction n'a pas été précisée ont offert une *cella* et un vestibule dans un sanctuaire de *Vertillum* (Vertault) au cours du II^e^ siècle (CIL XIII, 5661).

Toujours selon Tacite, le territoire de la cité est divisé en un certain nombre de *pagi* avec des villes secondaires, les *vici*. Ces dernières sont très mal connues dans notre zone de recherche. Sur l'ensemble du territoire lingon, l'épigraphie ne livre qu'une seule mention de *vicus*, celle de Vertault (CIL XIII, 5661). Les *pagi* ont laissé davantage de traces puisque nombre d'historiens du XX^e^ siècle ont souhaité voir dans les *pagi* d'époque médiévale une juxtaposition quasi exacte des subdivisions administratives antiques : dans notre zone d'étude, il s'agit du sud au nord, du *pagus Attoariensis* , du *pagus Lingonensis* et du *pagus Bassiniacensis*. Mais les études récentes – notamment en pays séquane – ont démontré que ces transpositions étaient majoritairement inexactes (David et al., s. d., 13). Les indices épigraphiques, qui constitueraient des témoins fiables dans la cartographie de cette subdivision du territoire, sont quasi-inexistants. Seule deux inscriptions religieuses font état d'un *pagus Andomus* dans le secteur de Dijon (CIL XIII, 5474 et 5475).

En parallèle de la parure monumentale dont se pare la capitale, la cité se dote d'un certain nombre d'infrastructures : un réseau routier dense et entretenu à ses frais, dont l'axe Lyon – Trèves constitue l'une des artères les plus importantes et des sanctuaires publics hiérarchisés.

***Figure 12 : Les provinces gallo-romaines au début du I^er^ siècle de notre ère (Carte Pierre Nouvel dans David et al., s. d., 7).***

***Figure 13 : Les provinces gallo-romaines entre 90 et 284 de notre ère (Carte Pierre Nouvel dans David et al., s. d., 7).***

# Chapitre deux

## La voie romaine de Lyon - Trèves et ses abords

## 1. La voie Lyon – Trèves

### 1.1. Une voie du réseau d'Agrippa ?

L'étude de la voie Lyon-Trèves doit commencer par l'examen d'une source littéraire : le texte du géographe Strabon qui attribue au gendre d'Auguste, Agrippa, la mise en œuvre d'un réseau routier supra-provincial en Gaule. L'aménagement de ce réseau, correspondrait à la matérialisation d'une politique plus apaisée et d'une volonté d'organisation de ces territoires nouvellement conquis. On le date de l'un des séjours d'Agrippa en Gaule, en 39-38 ou en 20-19 av. J.-C. Strabon (*Géographie*, IV, 6, 11) énumère donc les principales voies de ce nouveau réseau dont la capitale des Gaules, *Lugdunum*, est le point de départ :

*« L'un des cols qui permettent de passer d'Italie en Celtique transalpine et septentrionale est celui qui conduit à Lugdunum par le pays des Salasses. Il comporte deux itinéraires, l'un praticable aux chars sur la plus grande partie du parcours, l'autre par le Poenin, étroit et raide mais court.*

*Lugdunum occupant le centre de la Celtique, dont cette ville est en quelque sorte la citadelle, par sa situation au confluent des fleuves et à proximité des différentes parties du pays, Agrippa en a fait le point de départ des grandes routes:*

*celle qui traverse les Monts Cemmènes et aboutit chez les Santons et en Aquitaine,*

*celle du Rhin,*

*celle de l'Océan qui est la troisième et qui mène chez les Bellovaques et les Ambiens,*

*enfin celle qui conduit en Narbonnaise et au littoral massaliotique qui est la quatrième.*

*Mais on peut aussi, laissant à gauche Lugdunum et les territoires en amont de cette ville, bifurquer dans le Poenin même, traverser le Rhône ou le lac Léman pour gagner les plaines des Helvètes et de là, par un col qui franchit le Mont Jura, atteindre le pays des Séquanes et des Lingons, où la route se divise en deux branches, l'une pour le Rhin, l'autre pour l'Océan ».*

(traduction F. Lasserre, *Collection des Universités de France*, 1966)

Strabon ne parle donc pas d'une voie Lyon-Trèves (ville située sur la Moselle) mais d'une voie Lyon-Rhin. Il mentionne aussi une autre voie qui aboutit au Rhin. Celle-ci évite Lyon, mais passe par les territoires séquane et lingon « où la route se divise en deux branches,

l'une pour le Rhin, l'autre pour l'Océan ». On discute depuis longtemps pour savoir si cette deuxième voie du Rhin est, à partir du pays des Lingons (de Langres ?), identique à la première. Pour certains d'auteurs (Frézouls 1988b), ce n'est pas la même. Pour lui, la voie de Lyon au Rhin rejoint le fleuve en Alsace actuelle. Par conséquent, la voie Lyon-Trèves n'est pas une voie d'Agrippa : « Il paraît donc vraisemblable, mais non strictement démontrable, que pour Strabon la voie du Rhin d'Agrippa n'est pas la route Lyon-Langres-Trèves, mais celle qui, suivant le Doubs jusqu'à Besançon et Mandeure, gagnait Kembs (Cambate) et subsidiairement Augst, par la porte de Bourgogne » (Frézouls 1988b, 280‑281). Chr. Cloppet, lui, hésite entre les deux possibilités : « La voie du Rhin peut être celle qui, par Chalon, Langres, Metz puis Trèves, gagne Mayence ou Cologne… Mais on peut se demander si la voie du Rhin n'est pas celle qui, de Chalon, mène à Besançon, puis en Haute-Alsace, par le Seuil de Belfort » (Cloppet 1989, 102).

A partir du texte de Strabon s'est imposée l'idée que les voies d'Agrippa formait un réseau routier supra provincial, un « réseau de premier ordre » (Cloppet 1989, 101), le plus important de Gaule, avec des caractéristiques techniques propres. Dans cette optique, l'attribution au réseau d'Agrippa de la route Lyon – Trèves passant par Langres reste problématique. Les données archéologiques sur la voirie sont presque inexistantes, et se résument à quelques observations anciennes. Les régulières remises en cause n'ont par conséquent aucun fondement solide pour confirmer ou infirmer l'appartenance de cet axe au réseau d'Agrippa. En 2009, dans un article de synthèse sur le système viaire en Côte-d'Or, Philippe Chassignet souligne que l'ensemble des caractéristiques observées sont celles d'une voie d'Agrippa : « la structure de la voie, sa surélévation, ses doubles fossés, le fait d'éviter toutes agglomérations antiques hormis les capitales de cité » (Chassignet dans M. Provost 2009a, 300). Plus récemment, Pierre Nouvel résume l'historiographie française par une double classification du réseau routier en Gaule, chronologique[4] et hiérarchique[5] (Kasprzyk et Nouvel 2011). Un premier niveau de voies correspond au réseau protohistorique à qui serait réservé le « statut de voies vicinales (*viae vicinales*), à la charge des collectivités locales ». Un second niveau adopterait les « caractères hérités de l'ingénierie militaire romaine et correspondrait au réseau supra régional, puisant dans les décisions d'Agrippa la trame générale de son organisation ». Elle appartiendrait au réseau de voies publiques (*viae publicae*). Comme souligné par Pierre Nouvel, cette catégorisation est « simpliste ». La voie Lyon – Trèves en est la démonstration. Il s'agit bien d'une voie publique puisqu'elle constitue l'une des artères du réseau routier en Gaule. Sa mention dans les sources cartographiques anciennes montre qu'il s'agit d'un itinéraire officiel. Son attribution au réseau initial d'Agrippa est assez probable. Si la présence d'une voie protohistorique longeant l'arrière-côte et le Seuil de Bourgogne est bien connue, a-t'elle été le support de cette nouvelle route ?

[4] Sur la classification chronologique : Chevallier 1962 ; Coulon 2007.

[5] Sur la classification hiérarchique : Laurence 1999 ; Jullian 1923 ; Thevenot 1969 ; Chevalier 1997 ; Cloppet 1996.

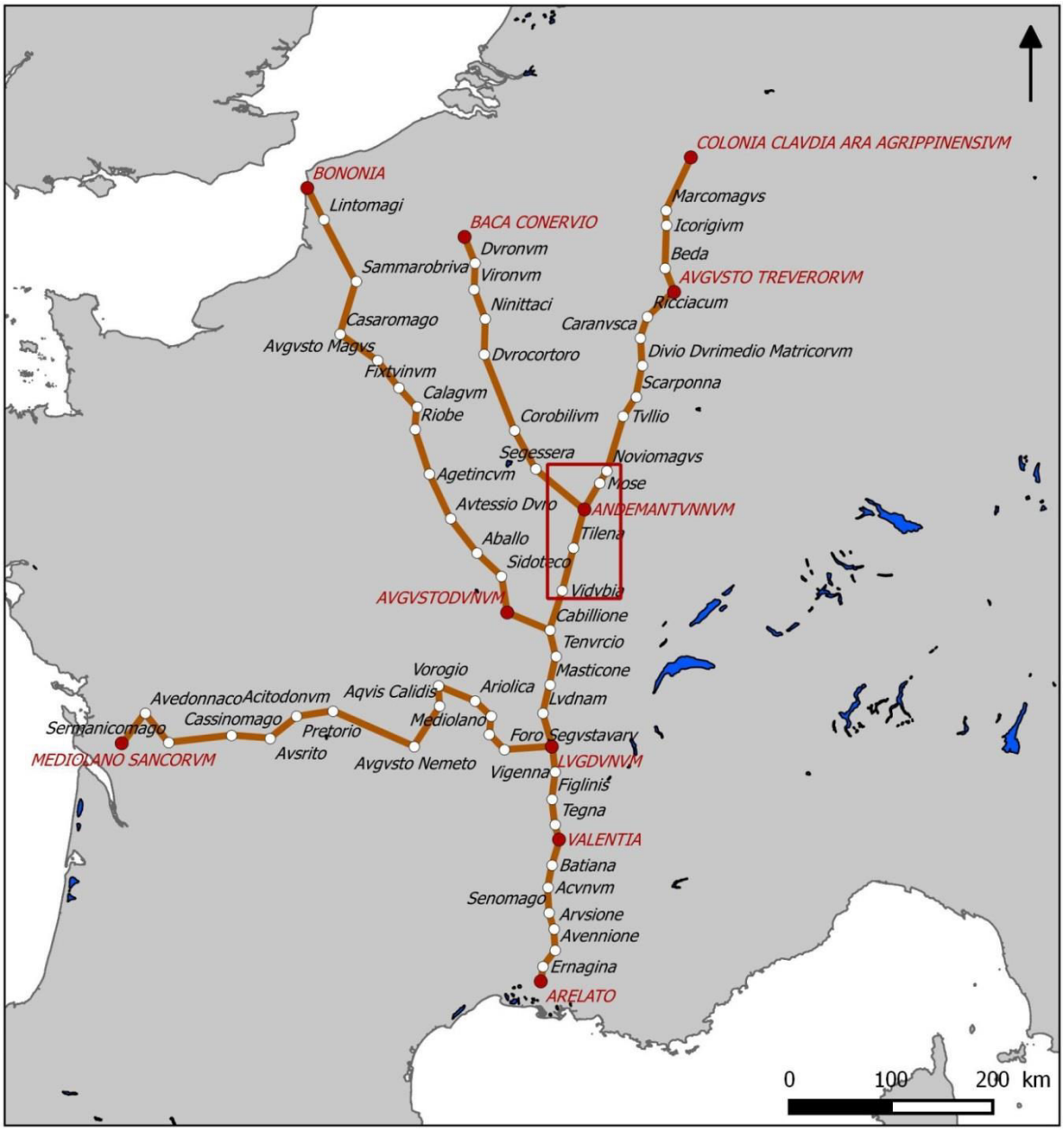


***Figure 14 : Les grands axes du réseau d'Agrippa, avec mention des agglomérations et localisation de la zone d'étude (encadré rouge) (Cordier 2014) (Ech. 1.6 500 000).***

### 1.2. Les sources géographiques : la « table de Peutinger » et l'Itinéraire d'Antonin

Le tracé de la voie Lyon – Trèves a été reproduit sur une carte antique aujourd'hui disparue mais connue grâce à une copie médiévale. Cette carte a été « trouvée à Worms à la fin du XV^e^ siècle, donnée en 1508 à Conrad Peutinger d'Ausgbourg, à qui elle doit son nom, et aujourd'hui conservée à la Bibliothèque de Vienne (Autriche) » (Chevallier 1972, 23). Le « décryptage » de la carte a fait l'objet d'une importante littérature et la plupart de ces études ont été réalisées dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle.

La portion qui nous intéresse ici est reproduite à la Figure 15. On repère aisément le tracé *Vidubia (*Boncourt-le-Bois), *Filena* (Til-Châtel) et *Andemantunnum* (Langres). On observe à

*Andemantunno* le carrefour de voie reliant le chef-lieu à *Vesontio* (Besançon) par *Segobodium* (Séveux). Puis, toujours selon la Table de Peutinger, depuis *Andemantunnum* on rejoint *Durocortorum* (Reims) en passant par *Segessera* (Bar-sur-Aube) et *Corobilium* (Corbeil). Depuis Reims, on rejoindrait les deux dernières stations de notre étude – *Mose* (Meuvy) et *Noviomagus* (Nijon) – en passant par *Caturices* (Bar-le-Duc). Le tracé de la voie entre *Andemantunnum* et les stations de *Mose* et *Noviomagus* n'est pas relié directement. En 1869, Ernest Desjardins en fait la remarque : « la mesure étant indiquée, c'est une erreur évidente qui a fait établir la jonction de la route entre *Mose* et *Caturices*, où il n'en faut pas, et qui a fait supprimer la jonction de *Mose* à *Andemantunnum*, où elle est nécessaire » (Desjardins 1869, 125).

Plusieurs observations, faites par le colonel J. Baradez et reprises par Raymond Chevallier dans son étude des voies romaines, peuvent être appliquées au tracé reliant Boncourt-le-Bois à Nijon. R. Chevallier précise que « la *Table de Peutinger* décrit donc des itinéraires particuliers empruntant une série de tronçons successifs du réseau des voies existantes et de raccordements entre ces voies. Elle ne décrit pas une voie. Elle ne décrit pas non plus toutes les voies » (Chevallier 1972, 26).

***Figure 15 : Extrait de la Table de Peutinger avec indication des stations routières entre Vidubia et Noviomagus (Source : http://www.reims-histoire-archeologie.com.)***

On remarque effectivement que l'ensemble des carrefours routiers ayant une importance au moins régionale n'est pas détaillé. Seul *Andemmantunnum*, capitale de cité, est localisée à un carrefour à trois directions, au lieu des huit directions majeures connues. De même, R. Chevallier indique que la *Table de Peutinger* « n'indique pas toujours les stations où les agglomérations traversées, le plus souvent en dehors de la voie, mais les carrefours et les embranchements où une hésitation ainsi qu'une erreur de direction étaient à craindre » (Chevallier 1972, 27) : on remarquera ainsi sur la carte l'absence du carrefour de *Divio* (Dijon) – même si la nature du site est encore aujourd'hui sujette à discussion – ainsi que celui de Prauthoy/Vaux-sous-Aubigny où se rejoint la voie de Lausanne par Mirebeau-sur-Bèze, Pontarlier-sur-Saône et enfin Lausanne.

Quant à l'itinéraire d'Antonin, il ne s'agit pas d'une carte géographique figurée mais d'un recueil d'étapes avec des indications de distance. Celui-ci ne couvre pas la totalité de l'Empire Romain mais recense tout de même 85 000 kilomètres d'itinéraires romains. La voie Lyon – Trèves n'y est pas décrite dans sa continuité. Les *mansiones* au nord de Langres – *Mosa* et *Solimariaca* – sont mentionnées dans l'itinéraire reliant *Andemmantunum* (Langres) à *Tullum* (Toul). Celles dans la partie sud de notre zone d'étude ne sont pas indiquées.

Ces sources géographiques nous donnent de précieuses indications de distance entre les différentes stations routières installées le long de la voie Lyon – Trèves et permet de les situer en l'absence d'autres sources documentaires. Pour cela, il est nécessaire de partir de la capitale de cité, *Andemantunnum* (Langres), seule agglomération dont la localisation est attestée.

Pour la portion de voie au nord de Langres, La « Table de Peutinger » ne relie pas la capitale de cité à la station de *Mose*. L'information de distance nous est donc seulement fournie par l'Itinéraire d'Antonin qui renseigne une distance de 12 lieues gauloises (soit 26,5 km) entre la capitale et la première *mansio* sur la route vers le nord, *Mosa*, puis 16 lieues jusqu'à Solimariaca (Figure 16). La Table de Peutinger indique 9 lieues gauloises (soit 20 km) entre Mose et la station de *Noviomagvs*. La tradition veut que *Mosa* soit localisée sur l'actuelle commune de Meuvy et *Noviomagvs* sur celle de Nijon, située à près de 45 km du chef-lieu. Des vestiges de constructions gallo-romaines le long de la voie au nord de la commune – aux toponymes évocateurs de « Terre Noire » et « Ferriere » - vont également dans ce sens. La tradition situe l'agglomération de *Mose* sur le territoire de Meuvy. Cette localisation a pour fondement la ressemblance toponymique entre le nom antique et le nom actuel. C'est également là que la Meuse – *Mosa* – est coupée par la voie romaine. Chercher l'origine du nom antique de ces agglomérations dans le nom du cours d'eau qui est traversé par la voie à son emplacement est légitime puisqu'il en est de même pour *Filena* et *Vidubia*.

Mais la localisation de *Mosa* au passage à gué de la Meuse est problématique car il se trouve à plusieurs kilomètres au nord de la distance depuis Langres indiquée sur l'Itinéraire d'Antonin. De plus, aucun vestige n'a été repéré à cet endroit. En resituant *Mosavicvs* à 20 km au sud de *Noviomagvs* et à environ 26 km au nord de Langres, la *mansio* serait alors localisée sur la commune de Rangecourt, au lieudit évocateur de « Terre Noire ».

En direction du sud, la « Table de Peutinger » mentionne une distance de XXVIII lieues gauloises, soit 62 km, entre la capitale et la station de *Filena.* L'indication de distance présente un « X » en plus, erreur récurrente dans les manuscrits anciens. Il faut lire « XVIII » lieues gauloises, correspondant à 39,5 km, la distance réelle entre *Andemmantunnum* et Til-Châtel, où est localisée *Filena* par étymologie. C'est en effet sur cette commune que la voie traverse la Tille, qui aurait donné son nom à la *mansio*. Enfin, l'agglomération routière la plus méridionale est *Vidubia*, à XIX lieues gauloises (soit 42 km) de *Filena*. Cette distance nous renvoie à la frontière entre les communes de Saint-Bernard et de Boncourt-le-Bois, au gué de la Vouge qui aurait à l'instar de *Filena* et de *Mosavicvs* inspiré le nom antique des *mansiones* présentes.

| | Table de Peutinger | | Itinéraire d'Antonin | |
|---|---|---|---|---|
| ***Cabillone*** | … | | | |
| ***Vidubia*** | 20 lieues | | | |
| ***Filena*** | 19 lieues | 42 km | | |
| ***Andemantunnum*** | 18 lieues | 39,5 km | … | |
| ***Mosa*** | … | | 12 lieues | 26,5 km |
| ***Noviomagvs*** | 9 lieues | 20 km | | |
| ***Solimariaca*** | 7 lieues | 15,5 km | 16 lieues | 35,5 km |
| ***Tullum*** | 15 lieues | 33,5 km | 15 lieues | 33,5 km |

***Figure 16 : Indications de distance des agglomérations le long de la voie Lyon – Trèves d'après les sources géographiques.***

### 1.3. Les sources épigraphiques : bornes milliaires et leugaires

Sept des neuf bornes retrouvées en territoire lingon proviennent de notre cadre d'étude, mais seules deux d'entre elles auraient été dressées le long de la voie Lyon-Trèves. Ces deux monuments sont issus de la moitié sud de notre secteur de recherche, entre les stations de *Vidubia* et de *Filena* indiquées sur la table de Peutinger. Elles indiquent la distance entre le point de la voie où elles ont été érigées et la capitale de cité *Andemantunnum*.

La borne – appartenant à l'axe Lyon-Trèves – la plus proche de la capitale aurait été découverte en 1773 dans l'un des fossés bordiers de la voie sur la commune actuelle de Norges-le-Bas. Elle est depuis conservée au Musée Archéologique de Dijon (Figure 17a). Cette borne en calcaire gris a été érigée entre 317 et 337 et mentionne Constantin II avant son accession à la pourpre. L'indication de 33 km ne correspond pas à la distance entre son lieu de découverte et la capitale de cité, *Andemantunnum*. La borne a certainement été déplacée.

> *D(omino) n(ostro) / Fl(auio) Cl(audio) / Constan/tin(o), / nobi(lissimo) Ca[es(ari)]. / [(Ab) And(e)m(antunno)], l(eugae) : XV.*
>
> CIL XIII, 9043 = CIL XVII, 2, 528 = Le Bohec 2003, n° B4 ; Drioux 1934a, n° 132.

La seconde borne est également une borne leugaire (Figure 17b). Conservée au Musée Archéologique de Dijon et découverte en février 1866, elle fut installée sous le règne de Tétricus entre 271 et 274. L'indication de distance – 55 kilomètres – correspond à la réalité et nous informe que la borne a été retrouvée en position primaire

*[Imp(eratori) Caes(ari)] / Gaio Esuuio / Tetrico, pio, / felic(i), inuicto, / Aug(usto), p(ontifici) m(aximo), tr(ibunicia) p(otestate) (prima), p(atri) p(atriae). / (Ab) And(e)m(antunno), l(eugae) : XXV.*

CIL XIII, 9041 = CIL XVII, 2, 526 = Le Bohec 2003, nº B2 ; Drioux 1934a, nº 132.

Cinq autres bornes peuvent être mentionnées dans le cadre de notre étude. Si elles n'ont pas été retrouvées sur le tracé de la voie Lyon – Trèves, elles ont été découvertes le long de voies formant le réseau secondaire.

La première provient, à l'instar des deux bornes précédentes, de la région dijonnaise, sur une route en direction d'Autun. Elle aurait été installée sous le règne de Claude. Aujourd'hui disparue, son authenticité est remise en question.

*[Imp(eratori) C]aesa[ri], / [diu]i Neru[ae] / [f(ilio), N]eruae [Tra]/[ian]o Aug(usto), [germ(anico)], / [po]ontif(ici) [max(imo)], [tr(ibunicia) p]ot(estate) [..., co(n)s(uli)...] / (Ab) And(emantunno), m(ilia) p(assuum) : ] XX [XVII ( ?)].*

CIL XIII, 9042 = CIL XVII, 2, 527 = Le Bohec 2003, nº B2 ; Drioux 1934a, n° 132, p.52.

a/ b/

***Figure 17 : a/ Borne leuguaire découverte à Norges ; b/ Borne leuguaire découverte à Dijon. Toutes deux sont conservées au Musée Archéologique de Dijon (Source : http://edh-www.adw.uni-heidelberg.de, 28/10/2014).***

Les trois suivantes proviennent également d'un même « secteur » géographique, dans le réseau secondaire de voies à l'ouest de l'axe Lyon – Trèves, au niveau du carrefour de Prauthoy/Vaux-sous-Aubigny. Deux d'entre elles ont été gravées sous le règne de Claude, en 43 et/ou 44. La titulature impériale déclinée sur le milliaire de Sacquenay permet de la dater précisément de janvier 44. Découverte en 1703, elle ponctuait le tracé de la voie « des Alpes » passant par Genève, Besançon et Mirebeau-sur-Bèze, à moins d'une dizaine de kilomètres de sa jonction avec la voie Lyon – Trèves :

> *Ti. Claud(io), Drusi f., / Caesar(i), Aug(usto), Ger/manic(o), pont(ifici) max(imo), / trib(unicia) potest(ate) III, Imp(eratori) / III, p(atri) p(atriae), co(n)s(uli) III, de/signato IIII. (Ab) And(emantunno), m(ilia) p(assuum) : XXII.*

*CIL XIII 9044, et fasc. 4, 146 = XVII, 2 530 = ILS 8900 = ILTG 489.*

La seconde borne datée de Claude a été découverte plus au nord, sur le territoire de Choilley-Dardenay. Il est probable qu'elle ait appartenu à la voie reliant Langres à Besançon en passant par Apremont :

> *[T]i. Claud(io), D[rusi f.], / Caes(ari) Aug(usto), Germ[anic(o), pontif(ici) max(imo), / [t]rib(unicia) potes[t(ate) III, Im[p(eratori) / [I]II, p(atri) p(atriae), co(n)s(uli) I[II], / [d]esig(nato) IIII. / (Ab) And(emantunno), m(ilia) p(assum) : XII.*
>
> CIL XIII, 9046 = CIL XVII II, 532 = AE 1961, 237 = Le Bohec 2003, no B7 ; Drioux 1934, no 127 bis, p. 52.

Une autre borne milliaire, découverte sur la même commune, a pu également appartenir à cet axe du réseau secondaire mais elle est datée du règne d'Hadrien, plus précisément de 121 :

> *Imp(eratori) Caesar(i), / Traiano Ha/driano Aug(usto), / pon(tifici) max(imo), tri(bucinia) / pot(estate) V ; co(n)s(uli) III, p(atri) p(atriae). / (Ab) And(emantunno), m(ilia) p(assum) : XIII.*
>
> CIL XIII, 9045 = CIL II, 531 = AE 1963, 61 = Le Bohec 2003, no B6 ; Drioux 1934, no 129, p. 52.

Dans ce cas, comme pour la borne précédente, les indications de distance ne concordent pas avec la réalité et il est donc fortement probablement que ces monuments n'aient pas été retrouvés dans leur position d'origine.

La dernière borne – également la plus septentrionale – a été découverte sur le territoire du hameau de Lannes rattaché à la commune de Rolampont en 1972. Elle appartient à une voie reliant Langres à Naix, qui se dédouble de la voie Lyon – Trèves au niveau de Champigny-lès-Langres. Elle daterait du règne de Claude[6] :

> *[Ti. C]laudio, D[rusi f.], / [Caes]ari, Au[g(usto) ; Ger]/[manic(o), pont(ifici) max(imo),] / [trib(unicia) potest(ate) III (?)], / Imp(eratori) / [III (?), p(atri)*

[6] La borne de Lannes a été dressée sous le règne d'un « Claude ». Elle a donc été attribuée « par défaut » à Claude I, car seule une borne de Claude II a été retrouvée sur l'ensemble du territoire franaçais.

*p(atriae), co(n)s(uli) III (?), de]/[signat(o) IIII (?)]. / [(Ab) And(emantunno), m(ilia) p(assuum) : VI ( ?)].*

AE 1995, 1152 = Le Bohec 2003, n° B8.

Ce tour d'horizon des bornes leugaires et millaires présentes dans notre zone de recherche permet de mettre en évidence des règnes particulièrement représentés, correspondant certainement à des périodes d'aménagements territoriaux gallo-romains ou de restaurations de ceux-ci.

Une première concentration de monuments appartient au règne de Claude, dans les années 43-44 de notre ère. Toutes proviennent de voies importantes débouchant directement sur la voie Lyon – Trèves : voie de Besançon par Mirebeau—sur-Bèze, voie de Besançon par Apremont, voie de Naix.

Un second regroupement associe la borne hypothétique de Dijon, l'une des deux bornes de Dardenay-Choilley et les deux autres bornes – non décrites ici – qui couvrent le reste du territoire lingon. Ces quatre blocs épigraphes sont datés des règnes de Nerva/Trajan (97) ou d'Hadrien (121).

Enfin, les deux dernières bornes sont les deux seules qui ont été retrouvés *a priori* sur la voie Lyon – Trèves. Elles sont plus tardives et ne constituent pas une concentration à proprement parlé. Elles ont été dressées au Bas-Empire, pendant les règnes respectifs de Tetricus et de Constantin II.

### 1.4. Sources archéologiques

Le tracé de la voie Lyon – Trèves traverse le territoire lingon sur environ 130 km du sud au nord. Son tracé a été restitué avec exactitude grâce à l'empreinte qu'elle a laissée dans le paysage moderne. Près de 85 % de cette portion de la voie sont repris par des routes modernes (départementale, nationale et rues d'agglomération) ou constituent des limites de parcelles ou de communes (Figure 18 et Figure 19). Certains tronçons sont moins visibles mais peuvent tout de même être appréhendés par des sondages lors d'aménagement du sol ; c'est le cas de la traversée de l'agglomération dijonnaise. Dans d'autres cas, l'absence de fossilisation de la voie dans le parcellaire moderne cumulée à l'absence d'observations anciennes ne permet pas de restituer avec précision le tracé : c'est le cas des portions sur les communes de Bourg, de Chauffour et de Doncourt-sur-Meuse. Enfin, certains morceaux sont irrémédiablement détruits, par exemple par des installations de plans d'eau comme le réservoir de Charmes ou celui de Vingeanne.

La voie romaine n'a pas seulement marqué le paysage bourguignon et champenois. Elle a également laissé son empreinte dans les mémoires collectives.

Ainsi, dès le XVIII$^{e}$ siècle, dans le tome 2 de sa *Description du duché de Bourgogne*, Courtépée en donne un tracé sans faute (Courtépée 1775, 25) :

« La voie militaire, tracée par Agrippa, traversoit le Pays du sud au nord ; on en trouve des vestiges assez bien conservés dans les bois de Cîteaux, au petit Saint-Bernard, sur la chaussée

de Sathenau, ouvrage des Romains, d'où elle tiroit au parc, où l'on en voit un morceau de cent pas de long ; passoit entre Dijon et Montmuzard, le long du parc de Pouilly à l'est, à Bellefont, à Norges par une direction très droite de Châlon à ce village, selon la déclinaison de la boussole ; ensuite à Gemeaux, à Til Châtel, Tile Castrum, dont les Itinéraires font mention ; à Orville, Orba Villa, d'où elle tomboit à Langres. »

En s'appuyant sur une carte I.G.N., on peut également suivre le tracé de la voie sans peine :

La voie Lyon – Trèves arrive de *Cabillonum* (Châlon-sur-Saône) par le tracé de la D115f, passe par la commune de Boncourt-le-Bois sur laquelle se situe la station romaine de Vidubia (cf. supra), est reprit par le tracé de la D116b sur les communes de Saint-Bernard. Elle constitue la frontière entre les communes de Gilly-lès-Citeaux et Epernay-sous-Gevrey puis entre Saint-Philibert et Broindon. Elle passe à l'ouest de la commune de Nuits-Saint-Georges puis en constitue la frontière avec celle de Saulon-la-Rue. C'est dans ce secteur que la limite entre pays éduen et pays lingon est admise. La voie se poursuit à l'est de Dijon en passant par la zone industrielle de Longvic et laisse une portion visible dans le parc de la Colombière et également à l'est du parc du Château de Pouilly. Elle rejoint Bellefond où elle change légèrement d'orientation, passe par Norges-la-Ville et Gemeaux avant d'arriver à la seconde station routière signalée par la table de Peutinger, *Filena* (Til-Châtel). Elle est reprise depuis Gemeaux par la route nationale actuelle n° 74 rejoignant Langres. Elle atteint le carrefour de Vaux-sous-Aubigny en passant par les communes d'Orville, Selongey, Occey et Couzon-sur-Coulange.Elle change de nouveau son tracé orienté jusque-là au nord-est pour prendre une direction franchement au nord en direction de Langres. Elle coupe jusqu'à *Andemantunum* les communes de Prauthoy, Saint-Broingt-les-Fosses, Longeau, Bourg et Saint-Geosmes. Elle reprend sa route à la porte nord d'*Andemantunum*, coupe la commune de Champigny-les-Langres, passe à quelques centaines de mètres à l'est du village de Changey, puis passe au sud de la colline de *Chanteroy* où se dresse le sanctuaire de Dampierre. Le tracé est continu à l'ouest de la commune de Val-de-Meuse (anciennement Montigny-le-Roi) où elle est reprise par le *Haut-Chemin* ; elle passe au niveau de la ferme d'*Issonville* puis longe le bois de Montigny. Elle traverse l'ouest de la commune de Rangecourt où elle est encore appelée *Chemin-Romain* puis Lénizeul. Elle suit la frontière entre Daillecourt et Bassoncourt et traverse le hameau de *Meuvy* sur la commune de Breuvannes-en-Bassigny en direction de la ferme des *Gouttes Basses*. Au niveau de Levécourt, elle passe à une cinquantaine de mètres à l'est du bois de *Bruot*, puis à la limite de ce bois et du bois de la *Deue*. Elle coupe le vallon de *Triconvau* et passe entre le bois du *Fays* et le bois de *Blanchemont*. De là, elle rejoint le chemin de Mâlaincourt avant d'être reprise par la départementale 108.

Les observations faites sur des portions de la voie romaine sont déjà anciennes et ne permettent pas de savoir si celle-ci reprend effectivement un tracé plus ancien. Si l'existence d'une voie protohistorique nord/sud longeant l'arrière-côte et le seuil de Bourgogne est supposée, il n'y a aucune preuve archéologique attestant de la superposition de la voie romaine à cet axe antérieur.

L'épaisseur et le nombre de couches de hérissons remarqués par les diverses interventions de terrain mettent en évidence la longue durée de son usage, sans en préciser ses jalons (Figure 20).

***Figure 18 : Photographie de la voie Lyon – Trèves reprise par la RN 74 au niveau de la commune de Norges (Cliché A. Cordier, 26 juillet 2009).***

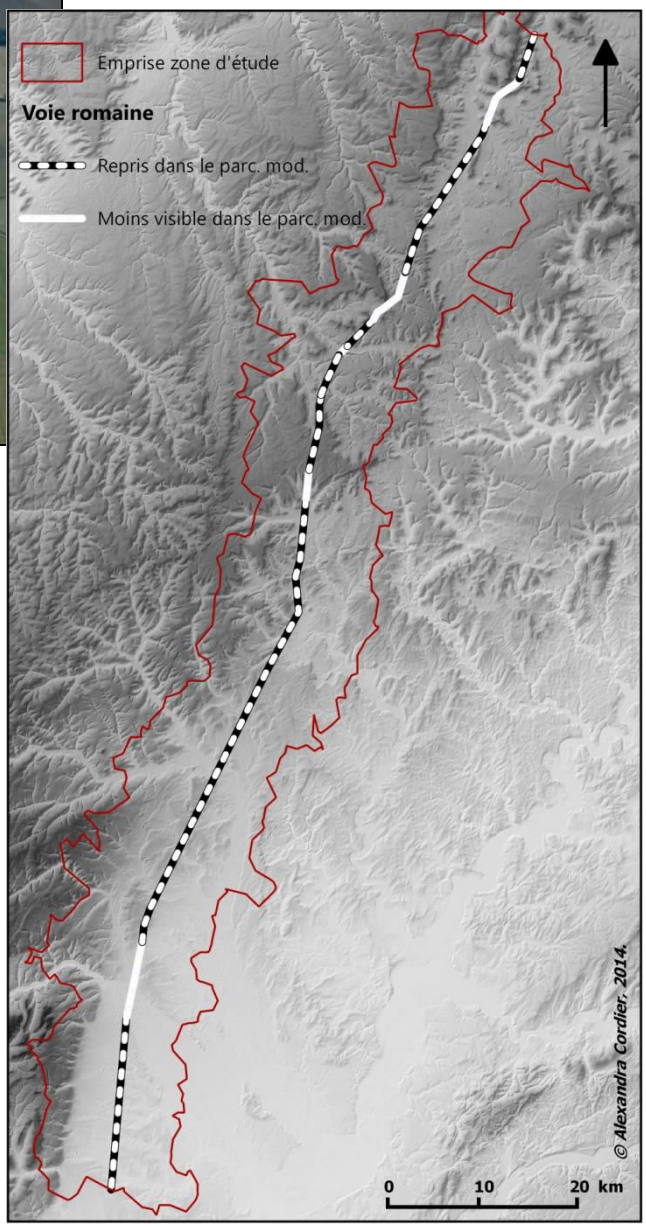


***Figure 19 : Répartition des portions de la voie romaine fossilisées dans le parcellaire moderne***

| Dpt | Commune | Lieu-dit | Type d'intervention | Année | Observations | Bibliographie |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **21** | Fenay | Gare de péage Dijon sud | | 2001 | Hérisson. | Pautraut, Rapport 2001, S.R.A. |
| **21** | Longvic | *Impasse du tri postal* | Diagnostic | 2005 | Présence d'un fossé bordier. | Labeaune, Rapport 2005, S.R.A. |
| **21** | Longvic | Ferme de la Colombière | Fouille non phasée | 1955 | Hérisson en « matériaux légers ».<br>Pierres posées de champ en limite du hérisson. | Procès-verbal du 15.06.1955, dans C.A.C.O., 24, 1954-1958, p. 27-28 |
| **21** | Dijon | « A la Croix Machefer » (*rue de Longvic*) | Observation ancienne | 1868 | Hérisson sur béton.<br>Présence d'un fossé bordier. | Mém. C.A.C.O., 7, 1865-1869, p. CXL ;<br>Lory 1870; Gauchat 1963, 434 |
| **21** | Dijon | Parc de la Colombière | Fouille non phasée | 1955 | Largeur : 4,7 m.<br>Hérisson de pierres plates sur un béton d'argile de gravillons et de chaux | Mém. C.A.C.O., 24, 1954-1958, p. 27-28 ; Gallia, 1956, p. 288-289 ; G. Grémaud, 1955 (1958), p. 107-110, pl. XVII-XVIII |
| **21** | Dijon | Entre la rue d'Alsace, la rue Racine et le boulevard de Verdun | Observation ancienne | 1930 | Hérisson. | Grémaud 1927b, 166; Fourier 1922, 150 |
| **21** | Norges | Au carrefour de la voie avec la route Norges-la-Ville / Brétigny | Diagnostic | 1998 | | Pautrat, Rapport 1998, S.R.A. |
| **21** | Norges | | Fouille non phasée | 1962 | Hérisson surmonté de couches de sable, de cailloutis, de briques concassées et d'un revêtement de cailloutis. | Lebel 1959, 30-31 |
| **21** | Bellefond | « Aux Tainturiers » | Observation ancienne | | | *Mém. CACO* 1870-1873, p. XIII |
| **52** | Rangecourt | « Bois Meutier » | Sondage non phasé | 1899 | Trois rangées superposées de hérissons, liées grâce à un mortier de chaux. | Bourgeois 1899, 2 et 5 |
| **52** | Daillecourt | « Grand-Etang » | Observation ancienne | 1899 | Trois ou quatre rangées superposées de hérissons d'1 mètre d'épaisseur et une couche de pierre cassée (0,30 m). | Bourgeois 1899, 5. |
| **52** | Breuvannes-en-Bassigny | A 300 m à l'ouest de la ferme des « Gouttes Basses » | Fouille non phasée | 1896 | Deux rangées superposées de hérissons. | Marchal 1896, 165 |
| **52** | Doncourt-sur-Meuse | Entre le « Bois du Fays » et le « Bois de Blanchemont » | Observation ancienne | 1896 | / | Marchal 1896, 165 |
| **52** | Graffigny-Chemin | | Observation ancienne | 1896 | / | Marchal 1896, 166 |
| **52** | Nijon | | | | / | Marchal 1896, 167 |

***Figure 20 : Récapitulatif des observations au sol de la voie Lyon – Trèves en territoire lingon du sud au nord.***

## 2. Agglomérations de bord de voie et réseau secondaire

Si le réseau routier en pays lingon était relativement dense, il n'est pas question ici de réaliser un recensement de l'ensemble des voies utilisées à l'époque romaine. On peut toutefois mettre en évidence plusieurs carrefours routiers. Les voies émanant de la capitale de cité, Langres, sont les mieux documentées. D'autres agglomérations, mentionnées par les sources littéraires, épigraphiques ou archéologiques, constituent le point de départ d'un réseau secondaire important.

### 2.1. Langres, capitale et carrefour de voies majeures

*Andemantunum* (Langres) était la capitale de la cité des Lingons. Elle constituait ainsi un carrefour important de voies de communication. L'axe nord-sud reliant Lyon, au sud, à Trèves, au nord, est dans l'axe du *cardo maximus* de l'agglomération antique. A quelques kilomètres au nord de Langres, une autre voie part de la précédente pour rejoindre *Nasium* (Naix). Au sud-ouest, une voie relie la capitale des Lingons à la capitale des Eduens, *Augustodunum* (Autun). A l'ouest, une route prend la direction de Sens en passant par Châtillon-sur-Seine et Tonnerre. Un axe nord-ouest rejoint Reims en passant par Bar-sur-Aube. A l'est, une voie nord-est prend la direction de Strasbourg et du *limes* rhénan tandis qu'une autre route orientée au sud-est fait étape à Besançon avant de se diriger vers l'Italie par les Alpes.

La liaison entre ces axes routiers et le réseau viaire interne de l'agglomération était matérialisée par des portes monumentales ; deux d'entre elles sont connues. La première, celle de *Longeporte*, marque l'entrée nord de la ville gallo-romaine, depuis la voie, dite d'Agrippa, rejoignant Trèves. Elle se situe ainsi dans l'axe du *cardo maximus* de l'agglomération. La seconde porte, dite *porte romaine*, se situe à l'ouest et ne marque pas l'un des deux axes principaux de l'agglomération langroise. Elle s'ouvre sur une voie en direction de Reims. Le décor architectural de ces deux édifices oriente sur une datation, aujourd'hui admise, des années 20 av. J.-C. Ils seraient ainsi contemporains des portes de la capitale de cité limitrophe, *Augustodunum* (Autun). Deux chapiteaux appartenant à d'autres monuments publics de la ville et conservés au Musée Archéologique de Langres témoignent également d'une création architecturale proto-augustéenne à Langres (Sauron, dans Joly 2001, 48-49). Cette datation précoce de la parure monumentale doit être mise en parallèle avec le reste du développement urbain au début de l'époque gallo-romaine.

Il est aujourd'hui admis que l'emplacement de la capitale gauloise des Lingons n'a pas été déplacé après la conquête, contrairement à ce qui s'est passé pour les Eduens : elle se situe en effet assurément sur le plateau langrois. Les témoins, certes discrets d'une occupation laténienne à divers points du plateau, la position topographique privilégiée du site et le statut de peuple fédéré obtenu par les Lingons après la conquête, sont autant d'éléments qui ont permis à cette conclusion. Les fouilles du « Marché Couvert » réalisées entre 1985 et 1988 détaillent le passage entre l'occupation laténienne et l'agglomération gallo-romaine : il est en effet apparu que l'habitat gaulois fut arasé et le plateau nivelé à la fin du règne d'Auguste ou

au début du règne de Tibère et que de nouvelles habitations ont été construites à partir du I^er^ siècle (Barral dans Joly 2001, 30, reprit dans Barral et al. 2014).

Si la chronologie dans l'aménagement des monuments publics de la capitale indique de façon évidente qu'ils étaient une priorité dans la mise en place des infrastructures romaines, la position de la porte ouest dite *porte romaine* pose une nouvelle fois la question de l'antériorité des axes routiers. En effet, son décalage par rapport au quadrillage viaire de la ville – dont on ne perçoit encore aujourd'hui que des fragments – suppose que la voie de Reims et son accès au plateau avaient une origine protohistorique.

### 2.2. Les *mansiones* mentionnées dans les itinéraires

Les voies romaines sont structurées par des stations routières réparties de façon régulière. On les désigne sous le terme de *mansiones* qui « désigne un séjour, un arrêt pour une nuit […] ou un relais important » (Chevallier 1972, 213). La « Table de Peutinger » signale quatre relais routiers sur l'axe Lyon-Trèves dans la zone qui nous concerne. Celui le plus au sud est en réalité en pays éduen mais à sa frontière avec le territoire lingon : les nouvelles données obtenues nécessitent d'inclure ce site dans notre étude. La seconde station indiquée, *Filena*, est localisée à Til-Châtel. Au nord de la capitale, *Mose* à Meuvy n'a pas été attesté archéologiquement. Enfin, la station routière de *Noviomagus* (Nijon) constitue la limite septentrionale de cette étude.

#### 2.2.1. La station de *Vidubia* (Boncourt-le-Bois)

La localisation de la station routière de *Vidubia*, mentionnée sur la Table de Peutinger, a suscité de nombreux débats au cours des deux derniers siècles. On admet aujourd'hui sa localisation au carrefour de deux voies, celle reliant Lyon à Trèves et la voie rejoignant Autun par Savigny-lès-Beaune et « Les Bolards » (Nuits-Saint-Georges) (Aubertin 1878). Le choix de cette localisation est dû aux indications de distances des sources géographiques mentionnant la *mansio*, mais également à l'étymologie du nom antique, à rapprocher avec le ruisseau de la Vouge. Ces informations permettent de localiser l'agglomération à la limite des actuelles communes de Saint-Bernard et de Boncourt-le-Bois.

Ce carrefour a fait l'objet de nombreuses prospections pédestres dans le but de retrouver des éléments de l'agglomération gallo-romaine (M. Provost 2009b, 99). De nombreuses découvertes sont ainsi mentionnées dans un secteur trop vaste pour correspondre seulement à une station routière.

Les recherches d'archéologie aérienne réalisées en 2011 donnent un éclairage nouveau sur le site de *Vidubia* et son environnement immédiat et ce, par la visualisation – très partielle – du plan de la station routière sur PhotoExplorer et par la découverte d'une *villa* gallo-romaine associée à deux *fana* en bordure d'une voie partant de la *mansio* en direction des Bolards. La présence de cet établissement rural explique notamment l'abondance de découvertes fortuites.

Les clichés satellites de PhotoExplorer révélaient également déjà, au nord du « Bois de Souzières » sur la commune de Boncourt-le-Bois, un tronçon de la voie romaine de plus de 200 mètres de long. On distingue de chaque côté de cette voie large d'une vingtaine de mètres des fossés bordiers larges de 2 à 3 mètres. De part et d'autre de la voie, sur l'ensemble du tronçon visible, des bâtiments quadrangulaires sont à peine discernables. L'un d'eux mesure 25 mètres de long sur 12 mètres de large tandis qu'un second est beaucoup plus grand (60 mètres sur 44). Il était difficile d'en donner un plan précis.

***Figure 21 : Traces de la station de Vidubia sur PhotoExplorer©.***

***Figure 22 : Photographie aérienne du site de Vidubia à Boncourt-le-Bois « La Marcanderie ».***

Ce n'est que très récemment, en juin 2015, que les prospections aériennes ont livré les preuves probantes de ces hypothèses, par des traces très nettes de la voie romaine et des bâtiments liés à celle-ci. La voie Lyon – Trèves apparait sous la forme de deux lignes plus foncées espacées de moins de quatre mètres (n°1 sur Figure 23). De chaque côté de la voie s'agencent deux lignes de fondations correspondant à des espaces non construits (n° 2 et n° 6 sur Figure 23). A l'ouest de la voie s'organisent des bâtiments dont certains sont de plan allongé comme à Dampierre-et-Flée (R. Goguey et Cordier 2015, 208) mais leurs densités au sein de leurs agglomérations respectives n'ont rien de comparables. Tandis qu'à Dampierre-et-Flée, le long de la voie Prauthoy/Mirebeau-sur-Bèze, on dénombre plus d'une dizaine de bâtiments resserrés les uns contre les autres, le secteur occidental de *Vidubia* n'en compte que trois, espacés les uns des autres (n° 3, 4 et 5 sur Figure 23). Le bâtiment n°3, le plus septentrional, est aligné sur la voie. Il présente deux pièces en façade de six mètres de côté chacune. L'espace intermédiaire entre les deux pièces ne semble pas fermé, tout du moins par des seuils maçonnés. A l'arrière s'étend un vaste espace de 335 mètres carrés. Le bâtiment n° 4 prend une forme rectangulaire simple, de 23 mètres de long environ sur 14 mètres de large. Celui-ci ne suit pas complètement la même orientation que la voie et les bâtiments précédents.

***Figure 23 : La station routière de Vidubia à Boncourt-le-Bois « La Marcanderie », à partir des photographies aériennes de 2015.***

La construction n° 5 présente une autre forme que celle allongée des bâtiments n° 3 et 4. La façade de l'ensemble visible s'étend sur 40 mètres, derrière laquelle sont distribuées plusieurs pièces rectangulaires de mêmes dimensions. Dans l'espace entre la façade et la ligne de fondation la plus proche (espace n° 6 sur Figure 23 ; Figure 22), on aperçoit des traces blanches correspondant à des aménagements au sol. On ne peut en dire davantage. De l'autre côté de la voie, on n'observe qu'un grand enclos quadrangulaire de 44 mètres de côté, délimitant un espace de près de 2000 m² (n° 7 sur Figure 23). L'interprétation la plus vraisemblable de cet espace est celle d'un enclos destiné aux chevaux. Récemment, les fouilles de la station routière de *Vanesia* dans le Gers ont mis au jour le même type d'infrastructures : dans une cour réservée au stationnement des chariots et des animaux, quatre socles seraient les restes d'un abri contre les intempéries pour les animaux (Colleoni 2012).

### 2.2.2. La station de *Filena* (Til-Châtel)

La localisation de la station routière de *Filena* mentionné dans la Table de Peutinger à Til-Châtel ne fait aujourd'hui que peu de doutes. A l'instar de *Vidubia*, l'origine du nom de l'agglomération antique est à chercher dans le fait que la voie romaine traverse la *Tille* à cet endroit.

Les embranchements des autres routes sur la voie Lyon – Trèves n'ont pu être déterminés. La tradition historiographique évoque un axe permettant de relier Mirebeau-sur-Bèze vers le sud-est et l'agglomération de Beneuvre vers le nord-ouest en suivant le cours de l'un des affluents de la Tille. Un dernier itinéraire partirait du sud du village actuel pour rejoindre Bibracte par le Mont-Afrique (M. Provost 2009c, 217).

L'emplacement de la *mansio* du Haut-Empire sur le territoire de Til-Châtel n'a pas non plus pu être précisé par les très nombreuses découvertes fortuites. C'est le dégagement d'un tronçon de muraille tardif, au nord du village, localisant le *castrum*, qui permet par déduction de situer l'occupation antérieure (M. Provost 2009c, 217).

Les travaux d'élargissement de l'autoroute A31, à environ 1500 mètres à l'est du *castrum* constituent les seules recherches avec phasage chronologique des habitats protohistoriques et antiques de Til-Châtel. Celles-ci mettent en évidence une occupation continue des sites entre le Bronze final IIIa/IIIb et le tout début du I^er^ siècle (Devevey 2007, 31). L'abandon de ces sites d'habitat correspond peut-être ainsi à l'implantation de la *mansio* toute proche mais également de celle de la grande villa de Lux, à quelques centaines de mètres plus à l'est.

Du reste du I^er^ siècle au début du II^e^ siècle, les données archéologiques font défaut. Tout au plus avons-nous quelques monnaies de Claude et de Trajan qui ont été recueillies parmi quelques vestiges de construction gallo-romaine dans l'emprise du *castrum*.

Les indices datants d'occupation sont davantage concentrés sur les II^e^ et III^e^ siècles. De nombreuses stèles funéraires, datées entre la seconde moitié du II^e^ et le début du III^e^ siècle, ont été utilisées en réemploi dans le *castrum* (Arbaumont 1894 ; Drioux 1934b ; Deyts 1976 ; Le Bohec 2003). Celles-ci « signalent l'existence d'une élite composée sans doute de commerçants » comme la stèle du marchand de vin (Esp. 3608). Cette partie de la population

de *Filena* se caractérise par des noms « gallo-romains », mixant une origine celtique à un « suffixe » romanisant. Dans ce sens, une stèle montre un couple paré chacun d'un torque autour du cou, l'homme tenant une bourse à la main (Arbaumont 1894, n° 5635 ; Esp. 3615 ; CIL 5635; Drioux 1934b, 121, n° 659; Deyts 1976, n° 202; Le Bohec 2003, 158-159, n° 254).

En parallèle de ces monuments funéraires où semble se dessiner une population « mixte » d'origine celtique, le territoire de Til-Châtel a livré cinq inscriptions religieuses dédiées entre 2012 et 250 (CIL XIII, 5621, 5624, 5625, 5622, 5623). Celles-ci ont été gravées en l'honneur d'Epona et de la divinité des carrefours à deux, trois ou quatre voies par des soldats qui pourraient avoir été détachés à cette étape du *cursus publicus*.

L'état des lieux des recherches archéologiques et des découvertes fortuites à l'emplacement supposé et autour de *Filena* montre que l'implantation de cette *mansio* a un impact sur l'abandon des habitats environnants. Le *hiatus* chronologique de la seconde moitié du Ier siècle peut s'expliquer par des lacunes documentaires causées par la pérennité d'occupation du site jusqu'à nos jours.

### 2.2.3. La station de *Mosa* (Meuvy ?)

Au nord de Langres, l'existence de la station de *Mosavicus* est attestée par les sources cartographiques mais aucune découverte archéologique n'a permis de localiser et de caractériser cette agglomération de bord de voie. Comme signalé précédemment et à l'instar de *Vidubia* ou de *Filena*, l'étymologie du nom antique – *Mosavicus* – suggère de la situer à la traversée de la Meuse – *Mosa* – par la voie romaine. Cette intersection se situe aujourd'hui sur la commune actuelle de Meuvy, identifié par l'historiographie française comme l'emplacement de la station romaine (Pistollet de Saint-Fergeux 1836, 23). Mais cette localisation ne concorde pas avec les informations de distance fournies par la « Table de Peutinger » et l'Itinéraire d'Antonin, qui l'estime à 20 kilomètres au sud de *Noviomagvs* et à environ 26 kilomètres au nord de Langres, c'est-à-dire environ cinq kilomètres plus au sud, sur la commune de Rangecourt. Le toponyme des parcelles adjacentes à la voie à cet endroit est, comme pour la station de *Noviomagus*, « Terre Noire », rappelant les vestiges des incendies qui détruisaient ce type d'établissement. En l'absence d'une recherche de terrain plus approfondie, la question reste en suspens.

### 2.2.4. La station de *Noviomagus* (Nijon)

La localisation de la station de *Noviomagus* – absente de l'Itinéraire d'Antonin – semble plus assurée sur la commune de Nijon puisque de nombreux témoins d'une occupation gallo-romaine ont été signalés – tuiles, pierres de constructions, mobilier… – mais essentiellement à la fin du XIXe siècle. Le *vicus* se situerait à la limite nord de la commune, au lieudit « En Ferrières ». Un axe en direction de Bourbonne-les-Bains se détache de la voie Lyon – Trèves à ce niveau. D'autres traces d'occupation ont été remarquées à divers points du territoire de Nijon. Sur la Table de Peutinger, elle n'est pas rattachée à la voie Lyon – Trèves.

### 2.3. Agglomérations secondaires

D'autres sites de bordure de voie ont dû avoir leur importance malgré l'absence de mention sur la table de Peuntinger. On peut citer *Divio* (Dijon) – malgré les lacunes importantes sur son occupation à l'époque gallo-romaine – et Vaux-sous-Aubigny où se rattache la voie de Genève (*Lousonna*) en passant par Pontarlier-sur-Saône et Mirebeau-sur-Bèze (Pistollet de Saint-Fergeux 1860, 308‑311; Frézouls 1988a, 378‑380).

#### 2.3.1. *Divio* (Dijon)

La ville antique était située à moins de 800 mètres à l'ouest de la voie Lyon – Trèves ; elle est le seul exemple dans notre zone de recherche à être situé à l'écart de la voie. L'étendue des constructions médiévales et modernes ne permet pas une connaissance approfondie des niveaux protohistoriques et antiques et à l'instar de nombreuses villes ayant connu une occupation continue et extensive depuis plus de deux millénaires, les vestiges de l' « agglomération » antique ne sont dévoilés qu'au compte-goutte. Cette méconnaissance de la ville antique explique l'attention toute particulière que nous lui accordons ici.

L'origine de Dijon est un sujet très controversé. Parmi les nombreuses hypothèses données tout au long du XX$^{e}$ siècle, nous ne retiendrons que les deux plus récentes :

La première, énoncée dans la synthèse d'Edmond Frézouls (Frézouls 1988a, 265‑266) puis reprise dans la *Carte Archéologique de la Gaule* (M. Provost 2009b, 256), suggère un transfert de site. Une première agglomération se serait installée le long de la voie Lyon – Trèves avant d'être abandonnée en faveur d'une autre agglomération qui serait née sur le site du *castrum* dans les années 240. Avant le III$^{e}$ siècle, le bassin du Suzon ne serait alors qu' « une riche région agricole à 600 mètres à l'ouest d'un important site de voie » (M. Provost 2009b, 254).

La seconde hypothèse suppose « qu'une grande partie des habitants des villas environnantes ait pu se regrouper au Bas-Empire pour se protéger et défendre les voies commerciales » (Durin 2011, 29). Celle-ci est basée sur plusieurs éléments attestant l'existence d'une agglomération au Haut-Empire, dans l'emprise du futur *castrum* édifié à la fin du III$^{e}$ siècle :

- une inscription découverte dans l'une des tours du *castrum* tardif mentionne le nom de *Dibio* ;
- les restes de bâtiments monumentaux évoquent une possible place centrale entourée de bâtiments publics ;
- des tronçons de voie intra-muros utilisés du I$^{er}$ au II$^{Ie}$ siècle (Devevey 1997) ;
- des vestiges d'habitation de type îlot urbain antérieurs au *castrum* (Devevey 1998).

La connaissance de Dijon est très lacunaire et nous n'avons pas de preuves certaines de l'existence d'un éventuel centre monumental ni aucune trace d'édifices de spectacle ; nous ne possédons pas non plus de sources littéraires ou épigraphiques mentionnant le statut de ce site. C'est donc bien l'étude de la répartition des vestiges qu'il faut reprendre.

Des vestiges de bâtiments monumentaux ont été découverts à plusieurs reprises dans un espace délimité (*Place du théâtre, Place Saint-Fiacre* et *Rue Philippe Pot*). La *Place du théâtre* est le lieu où ont été découvertes les seules dédicaces religieuses trouvées *in situ*. L'emplacement où sont exposés les autels où figurent ces inscriptions a été décidé par décret du *pagus Andomus*. On peut alors aisément imaginer une place publique en ce lieu. Au niveau de la Place Saint-Fiacre, des éléments d'architecture monumentale ont été mis au jour en 1840 : un chapiteau d'ordre corinthien (de 38 cm de hauteur) et des fragments de sculptures (une représentation de taureau et un bas-relief figurant les pattes et la tête d'un lévrier et un pied d'enfant (M. Provost 2009b, 259). Des éléments pouvant également correspondre à un autre bâtiment public ont été trouvés dans le même secteur (*Rue Philippe Pot*) (Durin 2011, 27). Mais l'ensemble de ces informations ne peut être daté, notamment à cause de l'ancienneté des sources. Il reste donc l'éventualité que la construction du centre monumental perceptible à travers ces découvertes soit contemporaine à l'édification des murs du *castrum*.

Toutefois, des fouilles plus récentes permettent de mettre en avant quelques éléments d'urbanisation dès le I^er^ siècle ap. J.-C., et ce à l'intérieur de l'espace qui sera délimité par le *castrum*. Les vestiges d'un îlot urbain antérieur à l'enceinte du Bas-Empire ont été mis au jour lors de fouilles sur le secteur de l'actuelle bibliothèque municipale (Devevey 1997). Ces fouilles ont également permis de reconnaitre des tronçons de voie intra-muros utilisés du I^er^ au III^e^ siècle. *Place de la Libération*, un diagnostic de 1989 avait déjà mis en évidence les traces d'un habitat gallo-romain dont les phases d'occupation s'échelonnent du I^er^ au V^e^ siècle mais il pouvait appartenir aussi bien appartenir à un contexte rural qu'à un contexte urbain. Un système de voirie empierrée avait également été dégagé (M. Provost 2009b, 257). D'autre part, des éléments de culte domestique avaient été découverts anciennement sur ce secteur : une statuette en terre cuite représentant une Mère allaitant signée du potier autunois *Pistillus*, mais également une statuette en bronze représentant Mercure (M. Provost 2009b, 257).

Tout autour de ce « centre urbain », dans un rayon d'environ 200 mètres autour du *castrum*, des vestiges d'habitats ont été reconnus. Nous n'en citerons que quelques-uns[7] :

- *Rue Musette* où ont été retrouvés des indices d'activités métallurgiques ainsi des serpettes dans un contexte d'habitat supposé (M. Provost 2009b, 254‑255);
- *Rue des Forges* où des sondages ont révélé une structure maçonnée scellée par un remblai des I^er^ et II^e^ siècles (M. Provost 2009b, 255) ;
- *Rue du Rabot* : une coupe stratigraphique a permis de mettre en évidence deux niveaux gallo-romains successifs (M. Provost 2009b, 255) ;
- *Rue Lamonoye* : des pièces d'habitation ornées de peintures murales datées du I^er^ siècle ont été mises au jour dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle (M. Provost 2009b, 257) ;

[7] Pour une liste exhaustive des vestiges, nous renvoyons le lecteur à la *Carte Archéologique de la Gaule* qui recense successivement l'ensemble des découvertes faites à Dijon (M. Provost 2009b, 229‑304).

Cette concentration est trop importante pour correspondre à un réseau, même serré d'établissements ruraux.

D'autre part, de nombreuses découvertes anciennes ont été identifiées comme des villas : ces interprétations n'ont jamais été remises en cause. C'est le cas de la villa du *Boulevard E. Spüller* située à 300 mètres des murs occidentaux du *castrum*. Plusieurs salles d'un habitat dont certaines sont dotées d'un système de chauffage par hypocauste ont été dégagées en 1879, 1881 puis 1965 (M. Provost 2009b, 242). Mais ces vestiges, découverts dans un espace restreint, peuvent aussi bien appartenir à un habitat urbain qu'à un habitat rural.

D'autres vestiges d'occupation présentent un lien certain avec le monde rural. C'est le cas du site de la *Rue des Bons Enfants* où ont été retrouvés « une meule et un amas de graines calcinées » (M. Provost 2009b, 258). En périphérie immédiate, plusieurs habitats ont clairement une vocation rurale :

- *3 Rue Sainte-Anne* : Un établissement rural à bien été identifié par les fouilles en 1992 par Laurent Pelletier. Celui fut construit à la fin du I^er^ siècle et composé de six bâtiments. Il fut détruit pendant le III^e^ siècle, lors de la construction des murs du *castrum* (Pelletier 1993).
- *8 et 10 Rue du chapeau Rouge* : Un autre établissement, cette fois-ci en matériaux périssable, a été clairement identifié par les fouilles réalisées en 1997 et 1999. Il a connu trois phases de construction entre le I^er^ et le III^e^ siècle (M. Provost 2009b, 261).

La voie reliant Lyon à Trèves ne passe qu'à quelque 500 mètres à l'est du *castrum* de Dijon. C'est donc un diverticule qui relie la ville antique à la voie romaine. La connaissance des voies de communication dans cette partie de la voie Lyon – Trèves est tout aussi difficile à appréhender. Au moins deux axes relient la voie au *castrum* tardif : la liaison nord qui se détache de la voie principale au niveau du carrefour de l'*avenue A. Briand* et de *l'avenue de Stalingrad* et la liaison sud qui se détacherait de la voie Lyon – Trèves juste au nord du *parc de la Colombière* (M. Provost 2009b, 231). Une voie sud-est en direction de la Saône est également connue. Enfin deux autres axes routiers, d'origine protohistorique, sont probables : l'un se dirige vers Autun/Bibracte par le Mont-Afrique tandis que le second rejoint Alésia par le nord de l'Ouche.

La voie Lyon - Trèves a d'ailleurs elle-même généré une occupation sur son tracé et notamment un petit habitat groupé installé à son croisement avec la voie Dijon – Saint-Jean-de-Losne : les substructions s'étendent le long de ses deux axes.

Des constructions résidentielles (*Rue de Longvic*) ont été identifiées comme une villa installée le long de la voie romaine, à quelques centaines de mètres au sud des installations citées précédemment (M. Provost 2009b, 238-239). D'autres vestiges gallo-romains ont été ponctuellement signalés le long de cette voie, très souvent interprétés comme des établissements ruraux.

### 2.3.2. Vaux-sous-Aubigny

A environ 22 kilomètres au sud de Langres, la route romaine permettant de rejoindre l'Italie par les Alpes se rattache à la voie Lyon – Trèves à la limite des communes actuelles de Prauthoy et de Vaux-sous-Aubigny. Le point exact de jonction se situerait a priori et concrètement à Vaux-sous-Aubigny. Cette position privilégiée laisse envisager qu'une agglomération a pu y être établie mais les témoins archéologiques restent maigres.

Les éléments les plus caractérisés retrouvés sur la commune de Vaux-sous-Aubigny sont des blocs architecturaux en 2006 lors de travaux d'assainissement et étudiés par Sandy Gualandi dans le cadre d'un travail universitaire. Ces fragments sculptés appartiennent à au moins trois monuments funéraires dont on ne connaît pas l'emplacement exact (Gualandi 2008).

Les vestiges d'une occupation gallo-romaine de type habitat ont été identifiés à différents points de la commune sans que l'on puisse les caractériser comme ceux d'une agglomération (Venault *et al.* 2014, 1 : 459‑460). Pourtant celle-ci est parfois qualifiée d' « avérée » dans certaines publications récentes, notamment pour les substructions découvertes sous le hameau d'Aubigny-sur-Badin (Durost 2010, 19). Si tel était le cas, la ville antique ne serait donc pas installée le long de la voie Lyon – Trèves mais à un peu moins d'un kilomètre à l'ouest, comme pour l'agglomération de Dijon. Y avait-il également une occupation groupée à l'embranchement de la voie de Lausanne sur l'axe *Vidubia – Noviomagus* ? Les données manquent.

# Chapitre trois

## L'occupation rurale le long de la voie Lyon – Trèves : histoire de la recherche, méthode d'étude

## 1. Historique des recherches

### 1.1. Les XVI$^{e}$, XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles : des recherches sporadiques

Les tout premiers signes d'intérêt pour les vestiges du passé concernaient exclusivement les monuments anciens encore en élévation. Ceux-ci étaient décrits, souvent dessinés. Cette précieuse documentation permet parfois d'oberver la succession de restaurations effectuées sur le monument au fil des siècles. Ce type de recherche a récemment été réalisé pour les portes de l'enceinte antique d'Autun, dans le cadre d'un doctorat (Barriere 2012).

Dans notre secteur d'étude, les vestiges gallo-romains encore en élévation sont essentiellement localisés dans les deux villes qui ont connu une occupation continue depuis : *Divio* (Dijon) et *Andemantunnum* (Langres). A Dijon, il s'agit exclusivement de portions du *castrum* du Bas-Empire, intégrées aux constructions postérieures. Mais si ces constructions étaient encore visibles jusqu'au début du XX$^{e}$ siècle, bon nombre d'entre elles ont été détruits depuis (M. Provost 2009b, 292‑295). A Langres, deux portes du début de l'époque romaine avaient été conservées aux époques suivantes. La première, la « porte romaine », perçait le rempart à l'ouest de la ville. Celle-ci a été « murée au Moyen-Âge et intégrée à la prison du Croc » (M. Joly 2001, 49). Cet usage utilitaire a permi la conservation de ce monument jusqu'à aujourd'hui. La seconde porte, qui était conservée jusqu'au XXe siècle, est la porte de « Longeporte » (M. Joly 2001, 50). EComme à Dijon, des morceaux du rempart tardif ont été régulièrement utilisés comme appui aux constructions médiévales, mais ils ont souvent été détruits au début de l'époque contemporaine (M. Joly 2001, 52‑53).

Au XVIII$^{e}$ siècle, plusieurs événements aboutissent à un tournant de la recherche archéologique.

En premier lieu, de grands travaux vont modifier considérablement la morphologie du territoire français. Dans les agglomérations, les restructurations urbaines aboutissent souvent à des destructions, comme nous venons de le signaler pour les portions de rempart à Dijon et à Langres, mais aussi à de nouvelles découvertes. Dans les campagnes, la rénovation du réseau routier et l'aménagement de canaux fluviaux sont également propices aux trouvailles de toute sorte.

En 1740 est créée l'*Académie des Arts, Sciences et Belles-Lettres de Dijon*. L'intérêt pour les découvertes archéologiques a été dans un premier temps relativement réduit. L'*Académie*

ainsi que les institutions religieuses commencent timidement à encourager les recherches archéologiques, notamment financièrement. C'est dans ce cadre que l'un des plus impotants travaux de recherches historiques fut réalisé en Bourgogne au cours de ce siècle : l'abbé Claude Courtépée rédige, entre 1775 et 1788, les sept volumes de sa *Description générale et particulière du Duché de Bourgogne* (Courtépée, Béguillet, et Frantin 1775). Quelques décennies auparavant, l'abbé Dom Calmet avait également réalisé les sept volumes de son *Histoire de la Lorraine* dans lesquels nous avons puisé quelques informations pour le secteur limitrophe de Nijon (Calmet 1745).

Le 9 septembre 1783 constitue la première date importante dans l'histoire juridique de l'archéologie locale. Une ordonnance rédigée par les Etats de Bourgogne destiné au service des Ponts et Chaussées exige que les « médailles, monnaies anciennes et autres curiosités soit historiques, soit naturelles » qui auraient été découvertes dans des fouilles ouvertes sous l'impulsion de l'Académie de Dijon soit déposées dans le « cabinet » de cette dernière (R. Joly 1995, 199).

### 1.2. Du XIX$^{e}$ à la première moitié du XX$^{e}$ siècle

#### 1.2.1. Les sociétés savantes

La création de Sociétés Savantes, dès le second tiers du XIX$^{e}$ siècle, donna une impulsion sans précédent à la recherche archéologique. La « société », initialement exclusivement de type commercial ou industriel, était le seul moyen de pouvoir se regrouper tout en ayant un statut juridique. Ce statut sera par la suite modifié avec l'application de la loi de 1901 sur les associations. Dans le cadre de notre étude, la *Société Historique et Archéologique de Langres*, fondée en 1836, et la *Société d'Histoire, d'Archéologie et des Beaux-Arts de Chaumont*, créée en 1883, ont apporté une contribution non négligeable à l'occupation ancienne du chef-lieu et du territoire environnant. En Côte-d'Or, c'est la *Commission des Antiquités du département de Côte-d'Or*, émanation de l'Académie de Dijon, qui a autorité sur les recherches archéologiques du département.

#### 1.2.2. La Commission des Antiquités du département de Côte-d'Or

Le 8 septembre 1819, une circulaire du ministre Decazes exige du préfet de Côte-d'Or, à ce moment Stanislas de Girardin, de prendre des mesures pour « faire des recherches exactes sur les monuments et les Antiquités ». L'Académie de Dijon se voit attribuer cette mission et crée la *Commission des Antiquités du département de Côte-d'Or*. A l'origine, cette commission se compose de cinq membres permanents, assisté par un ou deux correspondants par arrondissement. Elle se révèlera très rapidement efficace. Afin de financer ses travaux, elle fait appel au mécénat et demande des crédits au Conseil Général. Sous la houlette du premier président de la Commission, Claude-Xavier Giraud, les premiers comptes rendus de travaux sont publiés (Figure 24). Avec la réorganisation politique de la Commission en octobre 1831, les membres relèvent désormais du préfet : les correspondants deviennent de plus en plus nombreux et la période de recherche s'étend de la Préhistoire au Moyen-Âge. Ce n'est qu'au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, avec la mise en place de nouveaux

dispositifs juridiques que ces correspondants vont disparaître peu à peu (Vignier 2009, 118-121).

Grâce à la Commission, les recherches archéologiques des XIX$^{e}$ et XX$^{e}$ siècles ont été très fécondes. Le mobilier qui été systématiquement entreposé au « cabinet » de l'Académie par la mesure de 1783 a été rigoureusement conservé. Il a alors été question de concevoir un Musée Archéologique qui gérerait ces collections. D'abord hébergé par le Musée des Beaux-Arts, ce n'est qu'en 1928 qu'est transféré l'ensemble du matériel archéologique de la Commission dans le dortoir des Bénédictins de Saint-Bénigne, spécialement aménagé à cet effet (Vignier 2009, 121-123). Le Musée Archéologique de Dijon sera inauguré le 15 novembre 1934. Les archives de la Commission seront pour leur part données aux Archives Départementales de Côte-d'Or.

| Dpt | Commune | Type de site | Année(s) | Responsable |
|---|---|---|---|---|
| **52** | Balesmes-sur-Marne | Thermes / sanctuaire | 1805 | Jean-Félix Onésime Luquet |
| **21** | Beire-le-Châtel | Sanctuaire | 1881 | Abbé Morillot |
| **21** | Saint-Julien | Etablissement rural | 1881 | Abbé Morillot |
| **52** | Champigny-lès-Langres | Sanctuaire | 1885 | |
| **52** | Dampierre | Sanctuaire | 1897-1898 | Théodore Garnier |
| **52** | Dampierre | Etablissement rural | Fin XIXe | |
| **21** | Brognon | Etablissement rural | Début du XX$^{e}$ s. | Champy |
| **52** | Bannes | Sanctuaire | 1928 | Etienne Valdan |
| **52** | Bourg | Etablissement rural | Entre 1929 et 1938 | Abbé Parmentier |

***Figure 24 : Sites fouillés par les correspondants de la Commission des Antiquités de Côte-d'Or ou des membres de sociétés savantes.***

## 1.3. De 1941 à nos jours

### 1.3.1. Les recherches de terrain : de nouveaux dispositifs juridiques

Depuis les années 1940, une série de lois modifient le cadre dans lequel doivent être menées les recherches archéologiques afin de préserver au mieux les vestiges et le patrimoine découvert volontairement ou de manière fortuite. Le premier de ces décrets date du 27 septembre 1941 et porte sur la réglementation des fouilles archéologiques, dorénavant soumises au contrôle de l'Etat : « Art. 1$^{er}$ : Nul ne peut effectuer sur un terrain lui appartenant ou appartenant à autrui des fouilles ou des sondages à l'effet de recherches de monuments ou d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation. La demande d'autorisation doit être adressée au préfet de région... »

En 1973 est créée l'Association pour les fouilles archéologiques nationales. Cette institution gère les crédits attribués par l'Etat aux fouilles programmées et de sauvetage. Celles-ci se multiplient et s'officialisent grâce à l'adoption en 1977 d'une loi permettant le refus de permis de construire « si les constructions sont de nature (...) à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site ou de vestiges archéologiques » (article R. 111-3-2 du code de

l'urbanisme). C'est dans ce cadre que sont réalisés les sauvetages de sites archéologiques menacés par les grands aménagements territoriaux.

C'est le cas de la villa de la *Rente de Mars* à Brognon : les fouilles font suite aux diagnostics qui ont été préalablement effectués sur le tracé de l'autoroute A31. Celles-ci ont été confiées à Laurent Pelletier. Mais malgré ce premier cadre légal, l'A.F.A.N. n'a le monopole des fouilles d'urgence. C'est l'Association Archéologique de Fontaine-Française, piloté par Alain et Anne Ruellet, professeurs, qui prendra en charge de 1976 à 1989 les fouilles de la villa de Selongey menacée par le tracé de l'autoroute A31. Leurs résultats permettront d'en dévier la construction. La grande villa de Diénay n'aura pas eu cette chance : la route de contournement du village, aménagée en 1974, passe en diagonale dans la *pars urbana* de la villa. Les travaux furent brièvement stoppés afin de permettre à Etienne Renardet quelques fouilles de sauvetage peu concluantes.

La législation des années 70 sera modifiée dès le début du XXI^e^ siècle avec la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive. Elle se matérialise par la création de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, organisme placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Communication et de la Recherche traduisant une volonté de l'Etat d'instituer la sauvegarde du patrimoine comme une mission de service public d'intérêt général. Ces nouveaux dispositifs juridiques s'accompagnent d'une professionnalisation de l'archéologique avec des méthodes plus abouties dans le recensement du mobilier recueilli et le phasage toujours plus minutieux des structures observées.

La loi n° 2003-707 du 1^er^ août 2003 marque un nouveau tournant en ouvrant l'archéologie préventive à la concurrence. Les aménageurs peuvent dorénavant choisir leur opérateur de fouille : I.N.R.A.P., services territoriaux ou sociétés privées agréés par l'Etat. Dans le cadre de notre étude, l'I.N.R.A.P. conserve le monopole des prescriptions, alimentant considérablement la carte archéologique. Les grands aménagements du territoire, vecteurs de diagnostics archéologiques, se concentrent essentiellement dans la plaine dijonnaise : développement de zones artisanales et commerciales : PAED dans l'est dijonnais (Ducreux 2012; Ducreux 2013; Burgevin 2014; Devevey 2014a; Devevey 2014b), ZAC Excellence 2000 à Chevigny-Saint-Sauveur (Vilorgeux 2002), ZAC Beauregard sur Longvic (Devevey 2013) ; construction de nouvelles voies rapides : liaison Dijon / Arc-sur-Tille (Labeaune et al. 2007b), Lino dans l'ouest de Dijon (Devevey 2009; Labeaune et Alix 2014)…, agrandissements d'axes autoroutiers (Devevey 2007) ou plus récemment mise en place de nouvelles voies ferrées (Lecornué et Devevey 2012) (Figure 25 et Figure 26). Ailleurs, ce type d'aménagement est beaucoup plus ponctuel : on ne peut citer que la construction de la ZAC des Franchises à Langres préalablement à laquelle a été découvert le sanctuaire éponyme (Copret 1996; M. Joly 1998; M. Joly 1999). Les fouilles programmées en dehors de ce cadre de l'archéologie préventive sont rares. Seule la station routière fait figure d'exemple, avec fouilles organisées de 1992 à 1994 par Jean-Jacques Thévenard (Thévenard 1992; Thévenard 1994a et 1994b).

| Dt | Commune | | Type de site | Année | Responsable |
|---|---|---|---|---|---|
| **21** | Brognon | Rente de Mars | Etablissement rural | 1986 | Laurent Pelletier |
| **21** | Perrigny-les-Dijon | Chemin Levé | Occupation indéterminée | 1987 | Olivier Gaiffe |
| **21** | Ouges | Le Vernois | Etablissement rural | 1987<br>1988 | Olivier Gaiffe<br>Y. Rougemoux |
| **21** | Fenay | Grande Pièce Mère<br>La Pièce du Pont Neuf | Etablissement rural | 1988 | Olivier Gaiffe |
| **21** | Beire-le-Châtel | Le Pâtis du Tuespain | Artisanat métallurgique | 1991 | Olivier Gaiffe |
| **21** | Chenôve | Longues Royes | Etablissement rural | 1992 | Laurent Pelletier |
| **21** | Dijon | Parking Saint-Anne | Etablissement rural | 1992 | Laurent Pelletier |
| **52** | Isômes | Champs Varenne | Mansio | 1992 | J.-J. Thévenard |
| **52** | Langres | Usine Freudenberg | Sanctuaire | 1996<br>2000 | D. Copret<br>Martine Joly |
| **21** | Quétigny | Bd de la Croix Saint-Martin | Occupation indéterminée | 1999<br>2000 | B. Saint-Jean-Vitus |
| **21** | Dijon | Rue Henri Matisse | Etablissement rural | 2000 | Chopelain |
| **21** | Chevigny-Saint-Sauveur | ZAC Excellence 2000 | Etablissement rural | 2000 | Vilorgeux |
| **21** | Fontaine-les-Dijon | Aux Cortots | Etablissement rural | 2000 | J.-P. Devaux<br>B. Benoit |
| **21** | Gevrey-Chambertin | Bois le Duc | Etablissement rural | 2001 | Frédéric Devevey |
| **21** | Varois-et-Chaignot | Marchemailles | Funéraire | 2001<br>2002 | Régis Labeaune<br>Christian Card |
| **21** | Gevrey-Chambertin | La Caillée | Etablissement rural | 2002 | D. Billoin |
| **21** | Saint-Apollinaire | Les Grébillons | Etablissement rural | 2002 | Christian Card |
| **21** | Varois-et-Chaignot | Les Epenottes | Etablissement rural | 2002 | Christian Card |
| **21** | Longvic | Impasse du tri postal | Funéraire | 2002/03 | Stéphane Venault |
| **21** | Nuits-Saint-Georges | Le Pré de Nuits | Cultuel | 2005 | Guillaume Maza |
| **21** | Chevigny-Saint-Sauveur | 10, rue de la République | Occupation indéterminée | 2006 | Laborier |
| **21** | Til-Châtel | Le Bas des Herbues | Occupation ind. | 2007 | Frédéric Devevey |
| **21** | Til-Châtel | En Norroie /<br>La Chalandrue sud | Etablissement rural | 2007 | Frédéric Devevey |
| **21** | Til-Châtel | La Chalandrue | Etablissement rural | 2007 | Frédéric Devevey |
| **21** | Flagey-Echezeaux | Le Pré de la Dame | Parcellaire | 2007 | Frédéric Devevey |
| **21** | Ahuy | Les Presles | Etablissement de bord de voie | 2008<br>2012 | Frédéric Devevey |
| **21** | Saint-Apollinaire | Le Pré Thomas | Etablissement rural | 2009 | Grégory Videau |
| **21** | Plombière-lès-Dijon | La Peute Combe | Etablissement rural | 2009/10 | Régis Labeaune |
| **21** | Chevigny-Saint-Sauveur | Allée des Troubadours | Etablissement rural | 2010 | Haut |
| **21** | Saint-Apollinaire | La Pièce au Poirier | Etablissement rural | 2010 | Franck Ducreux,<br>Frédéric Devevey |
| **21** | Plombière-les-Dijon | La Peute Combe | Etablissement rural | 2010 | Régis Labeaune |
| **21** | Saint-Apollinaire | Sur le Petit Pré | Etablissement rural | 2013 | Frédéric Devevey |
| **21** | Longvic | ZAC Beauregard | Etablissement rural | 2013 | Frédéric Devevey |
| **21** | Quétigny | Bois de Pierre | Etablissement rural | 2013 | Frédéric Devevey |

***Figure 25 : Sites gallo-romains ayant fait l'objet d'une fouille phasée.***

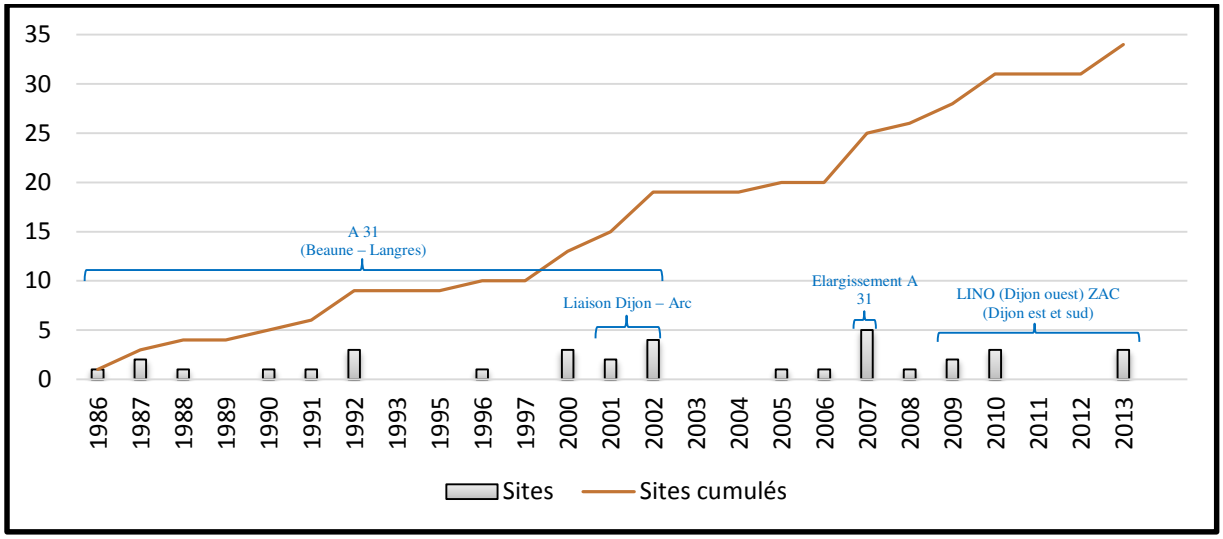


***Figure 26 : Evolution du nombre de sites gallo-romains ayant fait l'objet d'une fouille phasée entre 1986 et 2013 et indication des grands aménagements territoriaux.***

### 1.3.2. Les prospections aériennes

L'apport de l'archéologie aérienne en France est le fait de plusieurs pionniers. Cette discipline a débuté vers 1825 en Syrie par Antoine Poidebard qui a remarqué l'ombre portée par lumière rasante sur des micro-reliefs dans le désert (Poidebard 1934). Rapidement, l'Angleterre se démarquera dans ces techniques de recherche alors novatrices : Osbert Guy Standhope Crawford qui obtiendra de l'Université de Cambridge l'achat d'un avion spécialisé et la création, grâce à J.-K. Joseph, du Department of Survey de l'université de Cambridge. En France, la discipline suscite des vocations dès la fin des années 1950 et provoque une première génération d' « archéologues-aviateurs » : Roger Agache dans le nord de la France (Agache et Bréart 1975), Jacques Dassié en Poitou-Charentes, René Goguey pour les régions qui nous concernent (R. Goguey 1968)…

En Côte-d'Or, les recherches aériennes ont donc été assurées de 1958 à 2005 par René Goguey. Les données recueillies durant ces cinquante années de prospection constituent une part importante de notre connaissance de l'occupation des campagnes à l'époque romaine. Ces vols étaient, pour majeure partie, basés dans les aérodromes de Longvic et de Darois, respectivement au sud-est et au nord de Dijon. Toute la moitié sud de notre zone d'étude a donc été intensivement survolé. L'intégralité de ces communes a livré des traces anthropiques, toutes périodes confondues. Dans les années 1990, une collaboration entre René Goguey et Anne Violot-Richeton, alors étudiante en archéologie médiévale, a abouti à une classification minutieuse de l'ensemble de ses diapositives. Celles-ci ont été rangées par commune, lieudit et date. Dans le cadre d'un programme de numérisation systématique des diapositives, les photographies relatives à notre zone d'étude ont ainsi pu être intégralement dépouillées.

Les recherches aériennes de René Goguey n'ont été que ponctuelles en Haute-Marne. Les informations concernant le secteur Langres – Nijon étaient donc assez ténues jusqu'à récemment. Depuis 2008, de nouvelles recherches aériennes, plus systématiques, sont

réalisées par Stephane Izri et Pierre Nouvel. Celles-ci ont permis de photographier toute une série d'établissements ruraux inédits. Cette documentation a été récemment traitée dans le cadre d'un mémoire de Master (Dussolier 2014).

### 1.3.3. Les travaux universitaires

D'un point de vue historique, l'Université s'inscrit dans la continuité de l'Académie du XVIII$^{e}$ siècle. Elle a ainsi pris, depuis les années 1950, un rôle déterminant dans la recherche archéologique.

Les travaux universitaires, réalisés dans le cadre de maîtrises (puis de Master) et de doctorats, ont souvent l'avantage de fournir des études spécialisées du mobilier recueilli sur le terrain et conservé dans les musées. Il s'agit généralement de fouilles plus ou moins anciennes, qui n'ont pas bénéficié des analyses précises des documents finaux de synthèse établis par les opérateurs en archéologie préventive. C'est le cas du site de Beire-le-Châtel, dont une partie du petit mobilier métallique à fait l'objet d'un inventaire dans le cadre d'un mémoire de maîtrise par Emmanuelle Drugé en 2003 (Drugé 1995), puis de la totalité du mobilier dans le cadre d'un mémoire de Master (Cordier 2008). C'est le cas également du sanctuaire de Champigny-lès-Langres dont le mobilier a été recensé et la connaissance du site synthétisée par Benoit Dupéré en 2003 (Dupéré 2003). L'établissement rural de Selongey « Les Tuillières » ont fait également l'objet de plusieurs études universitaires : les éléments de parure et de toilettes ont été répertoriés par Laurie Zonca en 2003 (Zonca 2006) mais aussi le mobilier particulier des coffres et coffrets ont été analysés par Jean-Baptiste Arnaud en 2005 (Arnaud 2005). On doit également, tout ou partie, au milieu universitaire des synthèses monographiques, fruit d'un travail individuel, comme le volume sur Langres publié par Martine Joly au début des années 2000 (M. Joly 2001), ou d'une œuvre collective comme les récents rapports du Programme Collectif de Recherche sur les agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté ou Champagne méridionale (Venault et al. 2014).

# 2. Acquisition des données

## 2.1. Du caractère hétérogène des données à la définition de l'objet d'étude

La difficulté principale de ces travaux réside dans l'hétérogénéité de la documentation à étudier, caractère inhérent à l'évolution des méthodes d'investigation archéologique. La connaissance actuelle de l'occupation du territoire le long de la voie Lyon – Trèves est le résultat, sur l'emprise du territoire lingon, de près de deux siècles de recherche.

L'étude du monde rural exigeait de prendre en compte l'ensemble des points d'occupation gallo-romains, probables ou avérés, de la zone d'étude. Le degré de connaissance d'un site peut se schématiser de la façon suivante :

| *Type de recherche (n)* | Plan simple | Plan phasé | Mobilier | Etudes archéométriques |
|---|---|---|---|---|
| **Découverte fortuite** | Non | Non | Non ou incomplet | Non |
| **Prospection pédestre** | Non | Non | Non ou incomplet | Non |
| **Fouille ou sondage ancien** | Parfois | Non | Incomplet | Non |
| **Fouille ou sondage phasé** | Oui | Oui | Complet | Oui |
| **Prospection aérienne** | Oui | Non | Non | Non |

***Figure 27 : Evaluation du degré de connaissance des sites archéologiques selon la méthode d'investigation.***

Les découvertes fortuites et les données de prospection pédestre correspondent à un premier niveau de connaissance. Les informations qui résultent de ces types de découvertes peuvent être de trois ordres :

- la découverte d'objets isolés, non significatifs par leur nombre ou douteux dans leurs identifications ont été complètement exclus de la base de données ;
- dans le cas contraire et si les objets ne dénotent pas une fonction spécifique, le lieu de découverte a été mentionné comme « point d'occupation ». Les sites funéraires sont identifiés comme tels en cas de trouvaille de stèles ou d'ossements humains avec mobilier gallo-romain avéré, même ancienne. Les sites cultuels sont pointés uniquement s'ils ont livré une dédicace religieuse, lorsqu'il s'agit d'une découverte isolée ;
- enfin, citons les « sites à *tegulae* » ou « champs à moellons et à tuiles » que l'on retrouve fréquemment dans les comptes rendus de prospections pédestres anciennes. Ils sont également mentionnés dans la base de données comme « point d'occupation », en l'absence d'élément caractérisant le type d'occupation.

L'ensemble de ces informations n'a pas été écarté du corpus car, si elle ne permet pas toujours de déterminer la vocation du site établi, elle reflète dans certains secteurs la densité de son occupation.

Un second niveau de connaissance est atteint par les prospections aériennes. Le principal avantage de cette technique de recherche est la connaissance – en règle générale – du plan quasi-complet des sites avec fondation en dur. Si l'intégralité des bâtiments n'est pas toujours visible, on peut tout de même déterminer la nature de l'occupation (ferme à bâtiments

dispersés autour d'une cour, établissement rural de type « villa », *fanum*, station de bord de voie…). Les inconvénients de cette méthode résident dans l'absence de mobilier qui n'informe donc pas des questions de fonction précise du site (artisanat, agro-pastoral,…pour les établissements ruraux et les stations de bord de voie ; type de culte pour les sanctuaires) ou de datation.

L'autre écueil de la prospection aérienne est qu'elle permet moins facilement de repérer les structures en matériaux périssables. Le cas échéant, il est encore moins possible de déterminer la chronologie de ces occupations qui peuvent correspondre aussi bien à des établissements de l'Age du Fer que de l'époque romaine. Nous avons toutefois choisi d'intégrer les enclos fossoyés réguliers découverts par avion, qui peuvent parfois correspondre à un site gallo-romain. Notons que, dans le cadre de notre zone d'étude, n'ont pas été mises en œuvre d'autres techniques de télédétection (Lidar, prospections géophysiques…).

Les fouilles ou sondages anciens (essentiellement avant les années 1980/90) correspondent à un troisième niveau de connaissance. Dans la plupart des cas, nous possédons un plan simple des structures, correspondant souvent au dernier état de construction du site et ainsi équivalent aux données de recherche aérienne. Mais ces informations sont complétées par une collecte du mobilier, généralement choisi et sans mention du contexte stratigraphique. Elles donnent donc des éléments de datation plus précis que précédemment et des éléments de fonction ou de vocation du site.

Enfin, le niveau de plus élevé de connaissance des sites archéologiques est le fait des fouilles et sondages archéologiques récents, essentiellement dans un cadre préventif dans le cadre géographique de notre recherche. Contrairement aux méthodes d'investigations précédentes, la fouille archéologique réalisée avec les techniques de recherche actuelles permet d'associer un plan stratigraphié du site au mobilier exhaustif dont le contexte de découverte est minutieusement relevé, couplé à des études archéométriques qui constituent l'une des avancées des recherches archéologiques de ces vingt dernières années.

A partir de cette classification de base de la connaissance des sites archéologiques de notre zone d'étude, nous avons choisi d'enregistrer les données de la façon suivante :

- point d'occupation laténien ou gallo-romain ;
- point d'occupation ;
- établissement rural (parfois abrégé ER) ;
- villa (pour les établissements anciennement appelés « à plan de tradition méditerranéenne ») ;
- parcellaire (quand seul celui-ci est connu) ;
- site à vocation cultuelle ;
- site à vocation funéraire.

### 2.2. Les recherches bibliographiques

La première partie des recherches consistait à dépouiller la bibliographie existante. Ce dépouillement a été grandement facilité grâce à la publication des *Cartes Archéologiques de la Gaule*. Si celle de la Haute-Marne a été l'ouvrage de référence pour les sites entre Occey et Nijon, le volume sur la Côte-d'Or n'est paru qu'au milieu de l'année 2009 et n'a permis que de compléter les informations déjà importantes qui avaient été obtenues.

Concernant les recherches anciennes, l'ensemble des mémoires de la *Commission des Antiquités de Côte-d'Or* ainsi que leurs archives conservées aux Archives Départementales de Côte-d'Or ont été dépouillés. Nous nous sommes systématiquement référé aux sources de première main afin d'éviter toute surinterprétation due aux « reprises » bibliographiques. Ce premier travail, de bibliothèque, a été long, mais toutes les sources documentaires ont ainsi été retrouvées.

L'intérêt de cette démarche s'est révélé à plusieurs reprises nécessaire. Il peut être démontré avec l'exemple de la villa de Diénay, site repéré en prospection aérienne et qui a fait l'objet de quelques fouilles sommaires dans les années 70 : celle-ci est interprétée dans la *Carte Archéologique de la Gaule de Côte-d'Or* comme un « village gallo-romain » avec des incohérences scalaires invraisemblables, où la partie résidentielle est pourtant bien interprétée comme telle mais où certaines pièces sont identifiées comme d'autres villas et les murs de la *pars rustica* comme des rues romaines.

Une seconde étape de dépouillement a été celle des rapports de prospections, de sondages et de fouilles qui sont conservés aux Services Régionaux de l'Archéologie de Dijon (pour les sites côte-d'oriens) et de Châlons-en-Champagne (pour les sites haut-marnais). Ces allers-retours aux Services Régionaux d'Archéologie ont été effectués jusqu'à la dernière année de thèse, permettant de présenter des recherches basées sur un corpus le plus complet possible à la date de soutenance.

### 2.3. La photographie aérienne

#### 2.3.1. Le programme de numérisation de l'aérophotothèque René Goguey

Les photographies aériennes constituent l'une des ressources documentaires les plus importantes de notre corpus. Celles-ci étaient, jusqu'au début des années 2000, conservées sous forme de diapositives. Pour les étudier, il fallait les sortir une à une de leurs boîtes de rangement, les placer dans des paniers spécifiques qui nous permettait de les visualiser grâce à une visionneuse. Seule une sélection était envoyée dans un laboratoire de photographie qui les imprimait sur un papier photo. La démarche était nécessairement longue, coûteuse et incomplète.

Depuis la banalisation de l'informatique, des programmes de numérisation avaient été ponctuellement mis en place dans le cadre, entre autres, de recherches universitaires. Entre 2008 et 2011, nous avons entrepris la numérisation systématique des diapositives 24 x 36 cm de l'aérophotohèque de René Goguey. L'ensemble des communes de la zone d'étude a donc été intégralement traité. Cela représente environ 6000 diapositives numérisées à 4000 dpi à

l'aide d'un scanner Nikon. Cette numérisation permet une ouverture nouvelle sur l'interprétation des photographies aériennes : leur agrandissement « à la taille des pixels » et leurs traitements grâce au logiciel *Photoshop CS5* sont autant de nouveautés qui permettent d'apercevoir des détails invisibles sur une simple photographie papier. Elle était également indispensable pour intégrer les plans des sites qu'elles révèlent à un Système d'Informations Géoréférencées (cf. p. 99).

### 2.3.2. De nouvelles prospections aériennes

De 2010 à 2014, de nouvelles recherches aériennes ont été organisées dans le cadre d'un programme de prospections sur un secteur plus vaste que notre étude, couvrant la totalité du département de la Côte-d'Or. La surveillance des sites connus le long de la voie Lyon - Trèves avait plusieurs objectifs :

- il s'agissait en premier lieu de réaliser des photographies complémentaires avec un cadrage adapté au géoréférencement et des points de référence actualisés ;
- de compléter ou d'affiner le plan des sites déjà connus ;
- de découvrir de nouvelles occupations afin d'améliorer notre connaissance de ce territoire.

Les vols ont été effectués à bord d'un Robin DR400 Ecoflyer loué à l'Aéro-Club de Dijon-Darois. Celui-ci a été aménagé en 2009 de trappes dans le plexiglas afin d'éviter les reflets de la verrière. Le matériel photographique se compose d'un boitier Nikon D2X de 12 Mp et d'un objectif de 50 mm. En 2014, les conditions techniques furent moins avantageuses puisque l'avion alloué à nos recherches a été longuement immobilisé pour des questions de maintenance (révision des 2000 heures et changement de l'hélice). Un autre Robin DR 400 a donc été utilisé sur certains vols mais présentait plusieurs désavantages : une puissance inférieure qui rendait les inclinaisons de l'avion pour les prises de vue plus risquées, et une absence de trappes qui explique les reflets de plexiglas présents sur certains clichés.

Les années furent diversement favorables : 2010, 2012 et 2013 furent infructueuses sur ce secteur. Des pluviométries importantes au printemps laissaient des sols humides peu propices à la détection de traces.

En 2011, une sécheresse hivernale a favorisé l'apparition précoce de plans de bâtiments à fondation en dur dès le mois de mai dans les blés encore verts. Mais ils ont été effacés par les pluies qui ont marqué l'été. Grâce à un suivi au plus près de la météo, des vols ont pu être réalisés plus tôt que de coutume. Du 13 mai au 24 juin, six vols, d'une durée approximative de deux heures, englobent tout ou partie de cette zone de recherche. En parallèle des sites déjà connus qui ont pu être photographiés, on dénombre trois découvertes inédites :

- à Couzon-sur-Coulange, les murs d'une cour agricole ne sont que la partie visible d'une villa de tradition méditerranéenne. Cette villa constitue dorénavant l'habitat gallo-romain le plus près de la voie Lyon – Trèves ;
- à Boncourt-le-Bois, une autre villa de tradition méditerranéenne – quasi-complète – à moins de deux kilomètres à l'ouest de la voie romaine ;

- sur la même commune, à quelques dizaines de mètres de la villa précédemment découverte, deux petits *fana*, le long d'un axe reliant la station routière de *Vidubia* à Savigny-les-Beaune en passant par l'agglomération des Bolards à Nuits-Saint-Georges.

Après deux années peu fécondes, 2014 a également été une année particulièrement favorable aux prospections aériennes sur sols cultivés. L'hiver 2013-2014 en Bourgogne a été marqué par des températures très douces avec peu de gelées en plaine, mais aussi par un déficit de pluie, contrairement aux autres régions françaises qui ont connu de fortes précipitations. Ces conditions propices ont perduré pendant tout le printemps, avec des températures supérieures aux normales saisonnières et des pluies toujours aussi peu fréquentes et peu abondantes. La convergence de ces conditions climatiques sur toute la première partie de l'année a permis une apparition précoce des traces, dès le mois de mai. Comme en 2011, à la fin du mois de juin, l'essentiel des traces éphémères avaient disparus. Pour l'ensemble du programme de recherche aérienne, des résultats très convenables ont été obtenus. Pour la zone géographique de notre étude, on peut extraire les découvertes suivantes :

- à Broindon, a été observée la cour péristyle d'une villa inédite à un kilomètre à l'est de la voie Lyon – Trèves ;
- à Perrigny-les-Dijon, un enclos trapézoïdal de datation inconnue le long de la voie romaine ;
- des traces de bâtiments de nature indéterminée ont été repérées à Clenay ;
- à Champigny-les-Langres, de nouveaux bâtiments complètent la connaissance du sanctuaire des « Granges » et de son environnement.

L'année 2015 a quant à elle été marquée par une sécheresse sévère, permettant notamment la découverte des bâtiments de la station routière de *Vidubia*, qui n'était connue que par des découvertes fortuites (cf. p. 65).

### 2.3.3. Dépouillement de la documentation photographique

Les recherches aériennes réalisées depuis le début des années 1960 ont permis de photographier 72 sites gallo-romains : 41 sont des établissements ruraux identifiés par la forme des bâtiments, 6 sont des sanctuaires et 25 sont des sites potentiellement gallo-romains (enclos géométriques) (Figure 28).

Les recherches aériennes réalisées par René Goguey ont été les plus importantes sur notre secteur d'étude, avec près d'une cinquantaine de sites répertoriés (dont 22 établissements ruraux et trois sanctuaires). L'inventaire archéologique a été complété par les résultats d'un dépouillement partiel des clichés de GoogleEarth par Gérard Chouquer dans les années 2009-2010, livrant quatre nouveaux sites. Pour la partie haut-marnaise de notre recherche, où la connaissance de l'occupation faisait défaut, les prospections aériennes effectuées depuis 2008 par Stéphane Izri et Pierre Nouvel leur ont permis de découvrir dix établissements ruraux et un sanctuaire inédit (Dussolier 2014).

| Dép. | Commune | Type d'occupation | Année de découverte | Prospecteur |
|---|---|---|---|---|
| **21** | Brochon | occupation ind | 1962 | R. Goguey |
| **21** | Brognon | occupation ind | 1962 | R. Goguey |
| **21** | Longvic | occupation ind | 1964 | R. Goguey |
| **21** | Gemeaux | occupation ind | 1964 | R. Goguey |
| **21** | Beire-le-Châtel | cultuel | 1965 | R. Goguey |
| **21** | Lux | établissement rural | 1965 | R. Goguey |
| **21** | Norges-la-Ville | occupation ind | 1971 | R. Goguey |
| **21** | Chaignay | établissement rural | 1972 | R. Goguey |
| **52** | Isomes | établissement rural | 1972 | R. Goguey |
| **21** | Clenay | établissement rural | 1973 | R. Goguey |
| **21** | Gevrey-Chambertin | établissement rural | 1973 | R. Goguey |
| **52** | Isomes | occupation ind | 1973 | R. Goguey |
| **21** | Perrigny-les-Dijon | occupation ind | 1973 | R. Goguey |
| **21** | Selongey | établissement rural | 1973 | R. Goguey |
| **21** | Flagey-Echezeaux | établissement rural | 1974 | R. Goguey |
| **21** | Gevrey-Chambertin | occupation ind | 1974 | R. Goguey |
| **21** | Nuits-Saint-Georges | établissement rural | 1974 | R. Goguey |
| **52** | Occey | occupation ind | 1975 | R. Goguey |
| **21** | Chaignay | occupation ind | 1976 | R. Goguey |
| **21** | Diénay | occupation ind | 1976 | R. Goguey |
| **52** | Dommarien | établissement rural | 1976 | R. Goguey |
| **21** | Gemeaux | établissement rural | 1976 | R. Goguey |
| **52** | Isomes | établissement rural | 1976 | R. Goguey |
| **52** | Occey | établissement rural | 1976 | R. Goguey |
| **52** | Occey | occupation ind | 1976 | R. Goguey |
| **21** | Orgeux | établissement rural | 1976 | R. Goguey |
| **21** | Plombiere-les-Dijon | établissement rural | 1976 | R. Goguey |
| **21** | Veronnes | établissement rural | 1976 | R. Goguey |
| **21** | Brochon | occupation ind | 1982 | R. Goguey |
| **21** | Bretigny | occupation ind | 1983 | R. Goguey |
| **21** | Is-sur-Tille | établissement rural | 1984 | R. Goguey |
| **52** | Champigny-lès-Langres | cultuel | 1986 | R. Goguey |
| **21** | Gemeaux | établissement rural | 1986 | G. Chouquer |
| **21** | Ouges | établissement rural | 1986 | R. Goguey |
| **21** | Varois-et-Chaignot | établissement rural | 1986 | R. Goguey |
| **21** | Gilly-les-Citeaux | occupation ind | 1987 | R. Goguey |
| **21** | Brochon | établissement rural | 1990 | R. Goguey |
| **21** | Beire-le-Chatel | occupation ind | 1991 | R. Goguey |
| **21** | Saulon-la-Chapelle | occupation ind | 1991 | R. Goguey |
| **21** | Fontaine-les-Dijon | établissement rural | 1992 | R. Goguey |
| **21** | Is-sur-Tille | établissement rural | 1992 | R. Goguey |
| **21** | Sennecey-les-Dijon | occupation ind | 1993 | R. Goguey |
| **21** | Saint-Julien | occupation ind | 1995 | R. Goguey |
| **21** | Fenay | occupation ind | 1996 | R. Goguey |
| **21** | Flagey-Echezeaux | établissement rural | 1996 | R. Goguey |
| **21** | Orgeux | occupation ind | 1996 | R. Goguey |
| **21** | Chaignay | établissement rural | 1997 | R. Goguey |
| **21** | Beire-le-Chatel | occupation ind | 2000 | R. Goguey |
| **21** | Chevigny-Saint-Sauveur | occupation ind | 2000 | R. Goguey |
| **21** | Flagey-Echezeaux | établissement rural | 2003 | R. Goguey |
| **52** | Saint-Geosmes | établissement rural | 2008 | S. Izri et P. Nouvel |
| **52** | Vaux-sous-Aubigny | établissement rural | 2008 | S. Izri et P. Nouvel |
| **52** | Chassigny | établissement rural | 2009 | S. Izri et P. Nouvel |
| **21** | Fenay | établissement rural | 2009 | G. Chouquer |
| **52** | Isomes | établissement rural | 2009 | S. Izri et P. Nouvel |
| **52** | Neuilly-l'Eveque | établissement rural | 2009 | S. Izri et P. Nouvel |
| **52** | Rangecourt | établissement rural | 2009 | S. Izri et P. Nouvel |
| **21** | Saint-Apollinaire | établissement rural | 2009 | G. Chouquer |
| **21** | Breteniere | occupation ind | 2009 | G. Chouquer |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **52** | Audeloncourt | établissement rural | 2011 | S. Izri et P. Nouvel |
| **21** | Boncourt-le-Bois | établissement rural | 2011 | A. Cordier |
| **21** | Boncourt-le-Bois | cultuel | 2011 | A. Cordier |
| **52** | Langres | établissement rural | 2011 | S. Izri et P. Nouvel |
| **21** | Sacquenay | établissement rural | 2011 | S. Izri et P. Nouvel |
| **52** | Saint-Martin-les-Langres | établissement rural | 2011 | S. Izri et P. Nouvel |
| **52** | Bannes | cultuel | 2012 ? | S. Izri et P. Nouvel |
| **52** | Champigny-les-Langres | cultuel | 2012 ? | S. Izri et P. Nouvel |
| **52** | Charmes | cultuel | 2012 ? | S. Izri et P. Nouvel |
| **21** | Broindon | établissement rural | 2014 | A. Cordier |
| **21** | Clenay | établissement rural | 2014 | A. Cordier |
| **21** | Fenay | établissement rural | 2014 | A. Cordier |
| **21** | Perrigny-les-Dijon | occupation ind | 2014 | A. Cordier |
| **21** | Boncourt-le-Bois | mansio | 2015 | A. Cordier |

***Figure 28 : Liste des sites archéologiques gallo-romains attestés ou supposés photographiés par avion depuis le début des années 1960.***

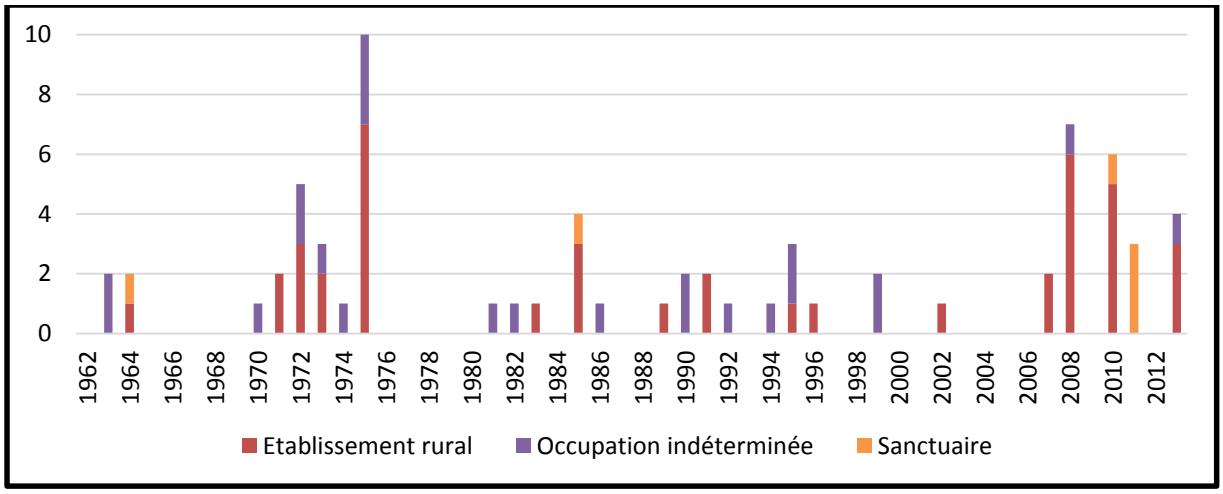


***Figure 29 : Nombre de sites photographiés en prospection aérienne depuis le début des années 1960 (R. Goguey, G. Chouquer, S. Izri et P. Nouvel, A. Cordier).***

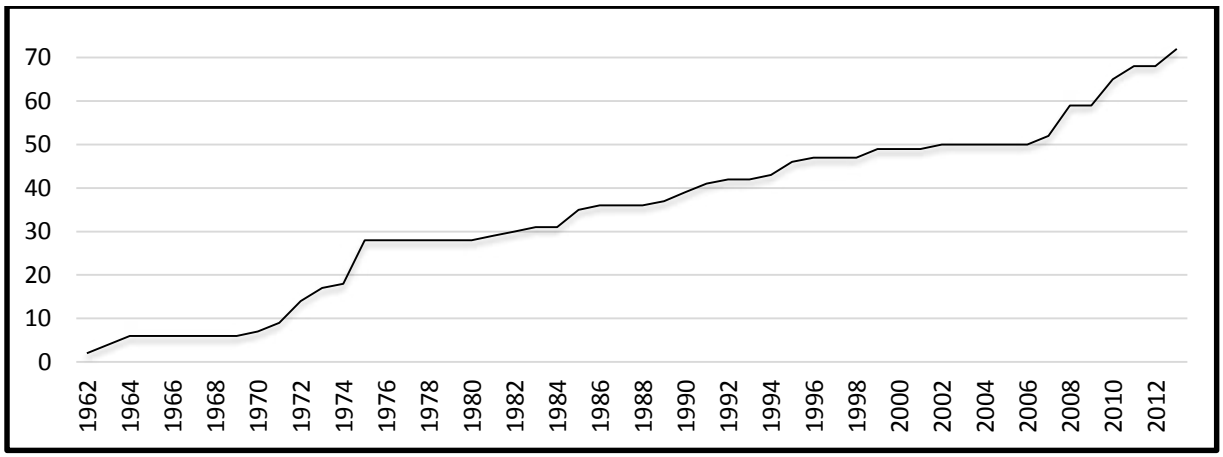


***Figure 30 : Evolution du nombre de sites photographiés en prospection aérienne depuis le début des années 1960 (R. Goguey, G. Chouquer, S. Izri et P. Nouvel, A. Cordier).***

## 2.4. Les études de mobilier

### 2.4.1. Choix des sites concernés

La dernière ressource documentaire est à puiser dans les réserves du Musée Archéologique de Dijon. L'étude de mobilier s'inscrit dans la continuité de nos recherches de Master où l'ensemble du mobilier du sanctuaire de Beire-le-Châtel avait été inventorié et, pour une partie de celui-ci, dessiné ou photographié (Cordier 2008).

En dehors des opérations d'archéologie préventive, une dizaine de sites archéologiques a livré du matériel archéologique à l'issu de fouilles anciennes ou plus récentes : les sanctuaires de Beire-le-Châtel, de Lux, de Balesmes, de Champigny-lès-Langres et de Bannes ainsi que les établissements ruraux de Selongey, de Brognon, de Diénay ou de Saint-Julien.

Les objets des sanctuaires de Champigny-lès-Langres et de Bannes ont fait l'objet auparavant d'une étude dans le cadre d'un mémoire de Maîtrise réalisé par Benoit Dupéré en 2003 (Dupéré 2003).

Dans le cadre du sanctuaire de Balesmes-sur-Marne et de la villa de Saint-Julien, les fouilles datent respectivement de 1805 et 1881. Le mobilier recueilli n'a pas été conservé.

Outre le mobilier du sanctuaire de Beire-le-Châtel, celui du sanctuaire de Lux, des villas de Diénay, Brognon et Selongey sont conservés dans les réserves du Musée Archéologique de Dijon et ont pu être mis à notre disposition pour étude. Une partie de ce mobilier a été inventoriée et présentée sous la forme d'un catalogue à la fin de la notice correspondante à chaque site. Celui-ci est présenté sous la forme d'un inventaire texte. Le choix a été fait de ne pas enregistrer les artefacts qui composent ce catalogue sous la forme d'une base de données de type *Excell* ou *File Maker Pro*.

**Le sanctuaire de Beire-le-Châtel** était, comme cela a été dit précédemment, le sujet de recherche de notre Master. Le catalogue a été repris, parfois amélioré. L'ensemble du mobilier a pu être répertorié, dans le cadre également d'un récolement réalisé pour le Musée Archéologique de Dijon. Le mobilier se constitue de deux lots : le premier est issu des fouilles de 1881 et les objets sont en conséquence hors contexte ; le second lot provient du diagnostic réalisé en 1991 par Louis Roussel et, si une localisation spatiale a été donnée pour une partie du matériel, il n'a pas été mis dans une stratigraphie.

**La villa de Selongey** constitue un site exceptionnel au niveau de la richesse du mobilier recueilli. Il était donc impossible de réaliser une étude complète sur une collection d'une aussi grande diversité, demandant des compétences spécifiques. C'est donc sur l'ensemble du « petit mobilier » que nous nous sommes concentrés dans le cadre de ces recherches ; cela inclut : l'équipement domestique, les objets de la vie quotidienne, la parure et la toilette, les *militaria*, le mobilier votif, la vaisselle en bronze, la vaisselle en verre et les monnaies. Le décor architectural se compose d'une quantité d'enduits peints, de mosaïques et de fragments de sculpture en pierre. Leur abondance et leurs spécificités nécessitent des connaissances pointues et un temps matériel impensable dans le cadre de notre étude. Les outils en fer témoignant des activités agricoles et artisanales sont dans un état de conservation si dégradé qu'il n'était là, encore, pas envisageable de les manipuler pour les inventorier. Enfin, la

vaisselle céramique est en cours d'étude par les responsables des fouilles de la villa, qui recollent minutieusement les tessons depuis déjà de nombreuses années. Nous leur laisserons le soin de terminer leurs travaux. L'importance du mobilier a déjà suscité l'intérêt de chercheurs : la parure a été inventoriée et dessinée dans le cadre d'un mémoire de Master réalisé en 2006 par Laurie Zonca (Zonca 2006) ; le mobilier relatifs aux coffres et coffrets de la maison ont également été étudié (inventaire et illustrations) par Jean-Baptiste Arnaud en 2005 dans le cadre d'une recherche dirigée par Jean-Claude Béal (Arnaud 2005) ; la faune a été étudiée par David Cambou (information Musée Archéologique de Dijon) et les macro-restes sont en cours d'étude par Julian Wiethold (Wiethold 2000). L'ensemble du mobilier est localisé dans une stratigraphie qui reste très sommaire (couche d'occupation et couche de destruction). La fouille n'ayant pu aller au-delà des sols en place, nous n'avons certainement que la dernière phase de construction.

**La villa de Brognon** a fait l'objet de premières recherches au début du XX$^{e}$ siècle – le mobilier est en conséquence hors contexte – (Grémaud 1927a), puis d'une fouille de sauvetage en 1986 par l'A.F.A.N. (Huygen 1987). A l'instar du matériel du sanctuaire de Beire-le-Châtel, une partie de celui de la villa de Brognon a été localisé sur le plan et non selon la couche archéologique.

**Le sanctuaire de Lux** n'a été fouillé qu'en partie. Seul un fanum et son environnement immédiat ont fait l'objet de recherches en 1974 et 1975 par l'Association Archéologique de Fontaine-Française (Ruellet 1974; Ruellet 1975). Le résultat en est assez maigre : exception faite de la vaisselle céramique et des monnaies, seule une vingtaine d'objets ont été mis au jour. La céramique est quant à elle mieux représentée, avec près de 2700 tessons. Enfin, le lot monétaire est également important, comportant 175 monnaies. Cependant, celles-ci sont aujourd'hui introuvables tandis que le reste du mobilier est conservé au Musée Archéologique de Dijon.

**La villa de Diénay**, aujourd'hui traversée par une déviation, a fait l'objet de très brèves fouilles de sauvetage (Renardet 1959; Renardet 1960; Renardet 1961; Renardet 1974). Le mobilier, très partiel, n'a pas été remis en contexte par le responsable de fouille.

### 2.4.2. Catégorisation du matériel archéologique

La qualité et la quantité de matériel est très variable d'un site à l'autre ; la date et les conditions des fouilles réalisées en sont les principales raisons. Le matériel a fait l'objet d'une classification par fonction et non par nature :

***Le décor architectural*** : Cette rubrique comporte l'ensemble des enduits peints, des placages muraux (le plus souvent en marbre ou en schiste), des pavements et des mosaïques et enfin des fragments d'architecture tels que chapiteau de colonne,… Cette partie n'a pu être approfondie de par les compétences qu'elle requiert. Cependant, les éléments sont mentionnés lorsque cela était possible.

***L'équipement domestique*** : Ce champ se subdivise en plusieurs catégorie : la clouterie, la serrurerie, les luminaires.

***Le mobilier lié à la sphère du sacré*** : Il s'agit exclusivement de ce que la littérature récente appelle « les offrandes par destination », c'est-à-dire la sculpture, les figurines en terre cuite, les rouelles, les clochettes, les outils et la céramique miniatures. Les « offrandes par transformation » et le mobilier lié à la pratique du culte sont présentés dans leurs catégories respectives.

***Les objets de la vie quotidienne*** : Cette rubrique est l'une des plus importantes dans les sites d'habitat. Elle comporte tous les objets utilisés au quotidien par les occupants du lieu qui n'entrent pas dans une autre catégorie. Plusieurs sous-rubriques sont représentées : l'écriture, le jeu, la médecine

***L'équipement personnel*** : Cette catégorie constitue généralement une part importante de l'inventaire, tant sur les sites d'habitat que pour les lieux de culte. Elle se subdivise en deux groupes : la parure, comportant les fibules, les bagues et anneaux, les bracelets, les pendentifs, les perles et les boucles de chaussure, et le soin, composé des miroirs, des palettes à fard, des pilons à fard, des curettes. Les clous de chaussure sont décomptés à part.

***La production*** : La production se subdivise en plusieurs catégories : les activités agro-pastorales, la chasse et la pêche, le travail du métal, le travail de l'os, le travail du bois, le travail du textile, le travail de la pierre.

***Les objets lié au monde militaire*** : Nous retenons ici uniquement les objets exclusivement liés à l'armée, en suivant la catégorisation retenue depuis une quinzaine d'années dans les études de mobiliers militaires (Deschler-Erb 1999; Lenz 2006; Fort 2009) : les armes offensives, les armes défensives, les éléments de ceinturon et de tabliers de lanières, une partie des éléments de harnachements du cheval dont « certains types semblent réservés à la sphère militaire » (Fort 2009, 255).

***Le commerce et l'échange :*** ils'agit exclusivement d'éléments de balance.

***Le transport*** : Cette catégorie comprend les éléments de harnachement de cheval, les hipposandales, les éléments de chars.

***Les objets ambivalents.***

***Les objets indéterminés*** : Cette rubrique regroupe le mobilier trop fragmentaire pour pouvoir être identifié ou dont la fonction nous échappe.

***La vaisselle en bronze***.

***La vaisselle en verre***.

***La vaisselle céramique***.

***Les monnaies*** : celles-ci seront présentées d'abord par ordre chronologique puis par espèce, de la plus faible valeur à la plus haute, avec une norme de présentation spécifique à cette catégorie particulière d'objet et qui diffère par conséquent du cadre privilégié pour les catégories précédentes.

### 2.4.3. Normes des catalogues

L'inventaire des objets compris dans les cinq catalogues correspond à une succession de fiches dont le contenu a été normalisé. Chaque fiche comprend successivement différentes informations :

**Le numéro de l'objet** : chaque objet porte un numéro d'inventaire propre à notre corpus (Figure 31). Ce numéro d'inventaire se compose du numéro de site archéologique suivi du numéro de l'objet dans le catalogue, ce dernier pouvant parfois être précédé de la première lettre du nom du responsable des fouilles lorsque plusieurs interventions ont eu lieu sur le site.

| | | |
|---|---|---|
| ***Sanctuaire de Beire-le-Châtel*** | *Fouille de l'abbé Morillot (1881)*<br>*Fouille de Louis Roussel (1991)* | *Objet n° BEI-M000*<br>*Objet n° BEI-R000* |
| ***Villa de Selongey*** | *Fouille d'Alain Ruellet* | *Objet n° SEL-000* |
| ***Villa de Brognon*** | *Fouille de Champy (début XX$^{e}$ s.)*<br>*Fouille de Marc Huygen* | *Objet n° BRO-C000*<br>*Objet n° BRO-M000* |
| ***Villa de Lux*** | *Fouille d'Alain Ruellet (1974-75)* | *Objet n° LUX-000* |
| ***Villa de Diénay*** | *Fouille de Renardet* | *Objet n° DIE-000* |

***Figure 31 : Numéros d'inventaire des collections.***

**Identification de l'objet** : Si l'objet est incomplet et peut-être qualifié en tant que fragment, c'est le nom de l'objet complet qui sera retenu.

**Caractère inédit** : Un objet qui aurait déjà été publié est identifiable par l'absence du terme « inédit ». La bibliographie sera indiquée en fin de fiche.

**Lieu de conservation** : En règle générale, tous les objets des catalogues sont conservés au Musée Archéologique de Dijon. L'absence de cette mention suggère que l'objet est mentionné dans des rapports ou des publications mais qu'il n'a pu être retrouvé ou identifié.

**Numéro d'inventaire du lieu de conservation** : Celui-ci est également mentionné afin de pouvoir recouper les informations avec les documents d'inventaire du Musée Archéologique de Dijon et dans le cas des villas de Selongey et de Brognon, avec les inventaires de fouilles, ce matériel n'étant qu'en dépôt au musée.

**Matériau**.

**Dimensions** : Les objets sont mesurés selon trois dimensions : longueur ou hauteur, largeur et épaisseur ou profondeur. Pour les objets constitués de plusieurs éléments, chacun d'eux est mesuré séparément.

**Etat de conservation** : Dans cette rubrique est indiqué si l'objet est complet ou fragmentaire, le nombre de fragments et/ou les parties manquantes le cas échéant, et s'il a subi des déformations.

**Description** - **Bibliographie** – **Référence**.

# 3. Gestion des données

## 3.1. Gestion des données spatiales

### 3.1.1. Conception d'une base de données « sites »

Les données récupérées des divers dépouillements ont été intégrées à une base de données Microsoft Excel, format pérenne qui a l'avantage de pouvoir être lu sur des logiciels libres et dont les données peuvent être facilement exportées dans un Système d'Information Géographique. Cette base de données a été conçue uniquement comme un outil de travail.

Les informations enregistrées sont sommaires et les items imposés pour certaines rubriques :

- Numéro du département : 21 ou 52 ;
- Nom actuel de la commune ;
- Nom actuel du lieudit cadastral ;
- Nom du lieudit « bibliographique » (si différent du lieudit cadastral)[8] ;
- Coordonnées Lambert 93 ;
- Méthode d'investigation[9] : découverte fortuite, prospection pédestre, prospection aérienne, fouille (ou sondage) ancienne, fouille (ou sondage) phasée ;
- Type d'occupation : capitale de cité, agglomération secondaire, *mansio*, site cultuel, établissement rural, site funéraire, « poste de surveillance », occupation indéterminée ;
- Chronologie déclinée en cinq rubriques :
    - Antiquité romaine : oui (1) / NR ;
        - République romaine : oui (1) / non (0) / NR ;
        - Empire romain : oui (1) / non (0) / NR ;
            - Haut-Empire : oui (1) / non (0) / NR ;
            - Bas-Empire : oui (1) / non (0) / NR ;
    - Précision chronologique.
- Evaluation du degré de connaissance du site :
- Présence de mobilier par catégorie fonctionnelle[10] :

[8] Le nom du lieudit « connu » est parfois différent du nom du lieudit cadastral actuel pour deux raisons : 1. L'évolution du cadastre pour les sites découverts anciennement. 2. La mention d'un lieudit approximatif d'après les cartes I.G.N. au 25.0000 (c'est notamment le cas pour les sites repérés en prospection aérienne).

[9] On sélectionnera la méthode qui a fourni l'essentiel des informations archéologiques si plusieurs types de recherche sont recensés. Les sites où ont été multipliées les méthodes de recherche font généralement l'objet d'une notice dans le corpus archéologique où l'historique des recherches est détaillé.

[10] Toute une série de bases de données complémentaires complète cette première synthèse informative.

  - Mobilier architectural : oui (1) / non (0) / NR ;
  - Equipement domestique : oui (1) / non (0) / NR ;
  - Parure et toilette : oui (1) / non (0) / NR ;
  - Activités agricoles : oui (1) / non (0) / NR ;
  - Activités artisanales : oui (1) / non (0) / NR ;
  - Chasse et pêche : oui (1) / non (0) / NR ;
  - *Militaria* : oui (1) / non (0) / NR ;
  - Transport : oui (1) / non (0) / NR ;
  - Echanges : oui (1) / non (0) / NR ;
  - Mobilier votif : oui (1) / non (0) / NR ;
  - Etude de la faune : oui (1) / non (0) / NR ;
  - Etude carpologique : oui (1) / non (0) / NR ;
  - Vaisselle en bronze : oui (1) / non (0) / NR ;
  - Vaisselle en verre : oui (1) / non (0) / NR ;
  - Vaisselle céramique : oui (1) / non (0) / NR ;
  - Monnaies : oui (1) / non (0) / NR.

- Réalisation d'une notice archéologique : oui (1) / non (0) ;
- Rappel bibliographique pour les sites ne faisant pas l'objet d'une notice archéologique ;
- Lien photo ou plan 1 ;
- Lien photo ou plan 2.

On a choisi de dresser l'inventaire le plus exhaustif possible des sites localisés dans la zone d'étude. Cela signifie qu'ont été enregistrées des occupations signalées lors de prospections pédestres anciennes, que l'on pourrait aujourd'hui remettre en cause. Notre perception de la densité de l'occupation du territoire est fortement influencée par les observations faites dans ce cadre puisqu'elle représente un tiers des sites de la base de données.

Au début de l'année 2015, la base de données recense 275 sites catégorisés de la façon suivante (Figure 27) :

- 1 capitale de cité ;
- 2 agglomérations secondaires ;
- 6 *mansiones* ;

- 14 sanctuaires ;
- 77 établissements ruraux ;
- 23 sites funéraires ;
- 4 « postes de surveillance » ;
- 131 occupations indéterminées.

| Dép. | Commune | Lieudit cadastral | Lieudit bibliographique | Type de recherche | Type d'occupation |
|---|---|---|---|---|---|
| 21 | Ahuy | Les Presles | | fouille phasée | mansio |
| 21 | Beire-le-Chatel | | La Combotte | decouverte fortuite | funeraire |
| 21 | Beire-le-Chatel | | En Crost | decouverte fortuite | occupation ind |
| 21 | Beire-le-Chatel | Patis du Letto | | fouille ancienne | cultuel |
| 21 | Beire-le-Chatel | Patis du Tuespain | | fouille phasée | occupation ind artisanat |
| 21 | Beire-le-Chatel | La Pierre | | prospection aerienne | occupation ind |
| 21 | Beire-le-Chatel | La Pierre | | prospection aerienne | occupation ind |
| 21 | Beire-le-Chatel | | cimetière | prospection pedestre | funeraire |
| 21 | Beire-le-Chatel | | Confortot | prospection pedestre | occupation ind |
| 21 | Boncourt-le-Bois | | | decouverte fortuite | mansio |
| 21 | Boncourt-le-Bois | | Les Hauts de Poncey | decouverte fortuite | occupation ind |
| 21 | Boncourt-le-Bois | | Queue du Dragon | decouverte fortuite | occupation ind |
| 21 | Boncourt-le-Bois | La Piece Saint-Pierre | | prospection aerienne | cultuel |
| 21 | Boncourt-le-Bois | La Piece Saint-Pierre | | prospection aerienne | ER |
| 21 | Breteniere | | Les Herbues | prospection aerienne | occupation ind |
| 21 | Bretigny | | Les Grandes Bornes | prospection aerienne | occupation ind |
| 21 | Brochon | | Le Meix Fringuet | fouille ancienne | occupation ind |
| 21 | Brochon | | Vide-grange | prospection aerienne | ER |
| 21 | Brochon | | Le Saule | prospection aerienne | occupation ind |
| 21 | Brochon | | Fontenay | prospection aerienne | occupation ind |
| 21 | Brochon | | En Billard | prospection pedestre | funeraire |
| 21 | Brognon | | La Rente de Mars | fouille phasée | ER |
| 21 | Broindon | Le Charmois | | prospection aerienne | ER |
| 21 | Chaignay | Cote Argilly | Sur Medepain | prospection aerienne | ER |
| 21 | Chaignay | | Terres Noires | prospection aerienne | ER |
| 21 | Chaignay | | Ferme d'Artault | prospection aerienne | occupation ind |
| 21 | Chambolle-Musigny | | Champs Fourneau | | carriere |
| 21 | Chenôve | Les Longues Royes | | fouille phasée | ER |
| 21 | Chevigny-Saint-Sauveur | Allée des Troubadours | Allée des Troubadours | fouille phasée | ER |
| 21 | Chevigny-Saint-Sauveur | | En Pelletons/Champ Chardon | fouille phasée | ER |
| 21 | Chevigny-Saint-Sauveur | 10, rue de la République | | fouille phasée | occupation ind |
| 21 | Chevigny-Saint-Sauveur | Sur les Brules | Le Pre Clos | prospection aerienne | occupation ind |
| 21 | Clenay | Aux Beuveries | Beuverie S | prospection aerienne | ER |
| 21 | Clenay | L'Arpin | | prospection aerienne | ER |
| 21 | Clenay | | Bois du Champ au Valet | | poste de surveillance |
| 21 | Couchey | | Les Murées | fouille ancienne | ER |
| 21 | Couchey | | Bois de la Jeune Ronce | fouille ancienne | funeraire |
| 21 | Couchey | | Bois de Taviard | fouille ancienne | funeraire |
| 21 | Couchey | | En Lavaux | fouille ancienne | funeraire |
| 21 | Couchey | | Bois de Marsannay | fouille ancienne | funeraire |
| 21 | Couchey | | Le Champ Lat | fouille ancienne | occupation ind |
| 21 | Couchey | | La Ronce | prospection pedestre | occupation ind |
| 21 | Couchey | | Les Clos | prospection pedestre | occupation ind |
| 21 | Crecey-sur-Tille | | Bois de Brun | fouille ancienne | occupation ind |
| 21 | Dienay | La Grande Saussie | En Paradis | fouille ancienne | ER |
| 21 | Dienay | | Braconnière | prospection aerienne | occupation ind |
| 21 | Dijon | | En Susenot, rue Marivaux | decouverte fortuite | funeraire |
| 21 | Dijon | 18 avenue de Stalingrad | | decouverte fortuite | occupation ind |
| 21 | Dijon | 14-18 boulevard Eugène Spuller | | fouille ancienne | ER |
| 21 | Dijon | rue Ernest Lory | Bas des Petites Roches | fouille ancienne | occupation ind thermes |
| 21 | Dijon | rue Henri Matisse | | fouille phasée | ER |
| 21 | Dijon | parking saint-anne | | fouille phasée | ER |
| 21 | Dijon | 30-32-34 cours du Parc | | prospection pedestre | ER |
| 21 | Dijon | | rue de Longvic | prospection pedestre | ER |
| 21 | Dijon | 61 rue de Larrey | | prospection pedestre | occupation ind |
| 21 | Dijon | | rues des Creuzots, des Ateliers et des Champs Loups | prospection pedestre | occupation ind |
| 21 | Dijon | | rue Morel Retz, rue des Rotondes | prospection pedestre | occupation ind |
| 21 | Dijon | | rue des princes de conde | prospection pedestre | occupation ind |
| 21 | Dijon | | rue du carroussel | prospection pedestre | occupation ind |
| 21 | Dijon | | Montmuzard | prospection pedestre | |
| 21 | Dijon | | continuer le funeraire p. 245 | | funeraire |
| 21 | Dijon | | | | |
| 21 | Dijon | | | | |
| 21 | Fenay | | Grande Pièce Mère / La Pièce du Pont Neuf (A31) | fouille phasée | ER |
| 21 | Fenay | | La Petite Fin | prospection aerienne | ER |
| 21 | Fenay | | La Piece au Chene / Les Rotures | prospection aerienne | ER |
| 21 | Fenay | Le Breuil | Le Breuil | prospection aerienne | occupation ind |
| 21 | Fenay | | La Pièce Rouge (Domois) | prospection pedestre | occupation ind |
| 21 | Fenay | | Marais sans fond | | ER |
| 21 | Flagey-Echezeaux | La Pre à la Dame | | fouille phasée | parcellaire |
| 21 | Flagey-Echezeaux | La Champagne | La Champagne | prospection aerienne | ER |
| 21 | Flagey-Echezeaux | Les Champs Perdus | village sud-est | prospection aerienne | ER |
| 21 | Flagey-Echezeaux | | Rente Berthaux | prospection aerienne | ER |
| 21 | Fontaine-les-Dijon | Aux Cortots | Les Cortots | fouille phasée | ER |
| 21 | Fontaine-les-Dijon | Au Champ Clude | Combe Souillot | prospection aerienne | ER |
| 21 | Fontaine-les-Dijon | Aux Mazières | Les Mazières | prospection pedestre | occupation ind |
| 21 | Gemeaux | Demeley | En Demeley | decouverte fortuite | ER |
| 21 | Gemeaux | | Les Breteux | prospection aerienne | ER |
| 21 | Gemeaux | Les Courbes Raies | Les Courbes Raies | prospection aerienne | ER |
| 21 | Gemeaux | Clos Berbis | village E | prospection aerienne | occupation ind |
| 21 | Gemeaux | | Parc de Saussy/Bois de la Haute Gessine | prospection pedestre | ER |
| 21 | Gemeaux | | En Prenant | prospection pedestre | funeraire |
| 21 | Gemeaux | | | prospection pedestre | funeraire |
| 21 | Gemeaux | Sur Montmeroux | Bégine | prospection pedestre | occupation ind |
| 21 | Gemeaux | | Le Villiey | prospection pedestre | occupation ind |
| 21 | Gemeaux | | Derrière le Freuil | | poste de surveillance |
| 21 | Gemeaux | | Le Saignot | | poste de surveillance |
| 21 | Gevrey-Chambertin | | Les Baraques | decouverte fortuite | funeraire |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **21** | Gevrey-Chambertin | | Paquier des Chenes | fouille ancienne | ER |
| **21** | Gevrey-Chambertin | Carougeot | En Carougeot | fouille ancienne | occupation ind thermes |
| **21** | Gevrey-Chambertin | La Caillee | La Caillee | fouille phasée | ER |
| **21** | Gevrey-Chambertin | Bois le Duc | Bois le Duc / Champ Gerland | fouille phasée | ER |
| **21** | Gevrey-Chambertin | | Les Champs Francs | prospection aerienne | ER |
| **21** | Gevrey-Chambertin | | Ferme de l'Epoy | prospection aerienne | ER |
| **21** | Gevrey-Chambertin | Champs Chenys | Champ Chenys | prospection metallique | occupation ind |
| **21** | Gevrey-Chambertin | | La Perriere | prospection metallique | occupation ind |
| **21** | Gevrey-Chambertin | Jouise | En Jouise | prospection metallique | occupation ind |
| **21** | Gevrey-Chambertin | Reniard | Reniard | prospection metallique | occupation ind |
| **21** | Gevrey-Chambertin | Ferme de Satenay | Ferme de Satenay | prospection pedestre | funeraire |
| **21** | Gevrey-Chambertin | | Fontaine de Mansouse | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Gevrey-Chambertin | | Sorberoie | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Gevrey-Chambertin | Marcilly | Marcilly | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Gevrey-Chambertin | Pre de la Pierre | Pre de la Pierre | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Gevrey-Chambertin | Ferme de Satenay | Ferme de Satenay | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Gilly-les-Citeaux | | Ferme de la Folie | decouverte fortuite | funeraire |
| **21** | Gilly-les-Citeaux | | Ferme de la Bussière | decouverte fortuite | |
| **21** | Gilly-les-Citeaux | | Ferme de la Folie | prospection aerienne | occupation ind |
| **21** | Gilly-les-Citeaux | Les Clos Prieur | Les Clos Prieur | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Gilly-les-Citeaux | Les Buttes | Les Buttes | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Is-sur-Tille | | Ferme des Rentes du Seuil | prospection aerienne | ER |
| **21** | Is-sur-Tille | | Les Mazerottes | prospection aerienne | ER |
| **21** | Is-sur-Tille | | Messire Jean | prospection pedestre | funeraire |
| **21** | Is-sur-Tille | | Combe Marey | | carriere |
| **21** | Is-sur-Tille | | Montchevreuil | | carriere |
| **21** | Longvic | | Rue du commandant Abrioux | decouverte fortuite | occupation ind |
| **21** | Longvic | ZAC Beauregard | | fouille phasée | ER |
| **21** | Longvic | Impasse du tri postal | Impasse du tri postal | fouille phasée | occupation ind |
| **21** | Longvic | | Romelet nord-ouest | prospection aerienne | occupation ind |
| **21** | Longvic | | Ferme de la Noue | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Longvic | | ZI SE | | ER |
| **21** | Longvic | | Chateau de Beauregard | | occupation ind |
| **21** | Lux | | Bois Giraud | fouille ancienne | cultuel |
| **21** | Lux | | En Ogne | prospection aerienne | ER |
| **21** | Marcilly-sur-Tille | | Le Mont de Marcilly | fouille ancienne | occupation ind |
| **21** | Marsannay-la-Cote/Perrigny-les-Dijon | | RD 108 / RN974 | fouille ancienne | funeraire |
| **21** | Messigny-et-Vantoux | | Le Bas de Grancey | prospection pedestre | ER |
| **21** | Messigny-et-Vantoux | | Vantoux / Château | prospection pedestre | funeraire ? |
| **21** | Messigny-et-Vantoux | | | prospection pedestre | |
| **21** | Morey-Saint-Denis | | Poisot | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Neuilly-les-Dijon | Les Montots | Les Montots | fouille ancienne | funeraire |
| **21** | Noiron-sous-Gevrey | | Les Crais | fouille ancienne | funeraire |
| **21** | Norges-la-Ville | | Les Grandes Raies | prospection aerienne | occupation ind |
| **21** | Norges-la-Ville | | La Commanderie / La Sablière | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Nuits-Saint-Georges | | Les Bolards | fouille phasée | agglomeration |
| **21** | Nuits-Saint-Georges | Pré de Nuits | Pré de Nuits | fouille phasée | cultuel |
| **21** | Nuits-Saint-Georges | Les Nouroies | Bois de Charmois NE | prospection aerienne | ER |
| **21** | Orgeux | Les Craies | Contour des Craies | prospection aerienne | ER |
| **21** | Orgeux | Aux Levées | Levées | prospection aerienne | occupation ind |
| **21** | Ouges | | Le Vernois | fouille phasée | ER |
| **21** | Perrigny-les-Dijon | Chemin Levé | Chemin Levé | fouille phasée | occupation ind |
| **21** | Perrigny-les-Dijon | Champ Levé | Le Bouchot | prospection aerienne | occupation ind |
| **21** | Perrigny-les-Dijon | Bois de la Goutte | | prospection aerienne | occupation ind |
| **21** | Perrigny-les-Dijon | | Bas de Montrecul / Haut du Murgé | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Pichanges | En Champs Bérard | Champ Berard | fouille ancienne | ER |
| **21** | Plombiere-les-Dijon | La Peute Combe | Peute Combe | fouille phasée | ER |
| **21** | Plombiere-les-Dijon | | Ferme le Contard | prospection aerienne | ER |
| **21** | Plombiere-les-Dijon | | entre En Prielle et le château de Neuvon | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Quetigny | Bois de Pierre | Bois de Pierre | fouille phasée | ER |
| **21** | Quetigny | | Boulevard de la Croix Saint-Martin | fouille phasée | occupation ind |
| **21** | Quetigny | | Ferme de Carco | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Ruffey-les-Echirey | | La Perrieres / Les Petites Parties | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Sacquenay | | Fontaine de Champs Prou | prospection aerienne | |
| **21** | Sacquenay | | Champ Prou | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Sacquenay | | La Cote, La Cra et le Soc | prospection pedestre | |
| **21** | Saint Julien | L'Essart | L'Essart | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Saint-Apollinaire | Pré Thomas | Pré Thomas | fouille phasée | ER |
| **21** | Saint-Apollinaire | Sur le Petit Pré | Sur le Petit Pré | fouille phasée | ER |
| **21** | Saint-Apollinaire | La Pièce au Poirier | La Piece au Poirier | fouille phasée | ER |
| **21** | Saint-Apollinaire | Ferme de Cromois | Ferme de Cromois | prospection aerienne | ER |
| **21** | Saint-Apollinaire / Quetigny | Les Grébillons | Les Grebillons | fouille phasée | ER |
| **21** | Saint-Julien | La Corvee des Vernes | La Corvee des Vernes | fouille ancienne | ER |
| **21** | Saint-Julien | Le Pre Polois | Sur le Grand Terreau ; Le Pré Polois | fouille ancienne | funeraire |
| **21** | Saint-Julien | Le Pont à la Serpent | Bois de Saint-Julien E SE | prospection aerienne | occupation ind |
| **21** | Saint-Julien | La Charme | La Charme | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Saulon-la-Chapelle | | Vanottes | decouverte fortuite | funeraire |
| **21** | Saulon-la-Chapelle | | En Messey S | prospection aerienne | occupation ind |
| **21** | Saulon-la-Chapelle | Les Gros Prés | Le Marais des Bordes | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Saulon-la-Rue | Le Chêneteau | Le Chêneteau | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Savigny-le-Sec | | Combe du Feu | | occupation ind |
| **21** | Selongey | | Les Tuillieres | fouille ancienne | ER |
| **21** | Selongey | | En Layer | prospection pedestre | cultuel |
| **21** | Selongey | | Les Javieres | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Selongey | | nord de la Ferme de Bel Air | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Sennecey-les-Dijon | Sous la Fontaine au Pot | Sous la Grande Legie N NW | prospection aerienne | occupation ind |
| **21** | Spoy | | Pre Neuf | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Spoy | | Les Essarts | prospection pedestre | occupation ind |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | artisanat |
| **21** | Talant | | | decouverte fortuite | |
| **21** | Til-Chatel | | | decouverte fortuite | cultuel |
| **21** | Til-Chatel | | Clos Lieutet / Clos Tissot | fouille ancienne | funeraire |
| **21** | Til-Chatel | En Norroie / La Chalandrue sud | | fouille phasée | ER |
| **21** | Til-Chatel | La Chalandrue | | fouille phasée | ER |
| **21** | Til-Chatel | Le Bas des Herbues | | fouille phasée | occupation ind |
| **21** | Til-Chatel | | Bourg | | mansio |
| **21** | Til-Chatel | La Petite Forêt, Bariga, Beauregard | | | |
| **21** | Varois-et-Chaignot | | L'Etang | decouverte fortuite | occupation ind |
| **21** | Varois-et-Chaignot | | En Logeroie | decouverte fortuite | occupation ind |
| **21** | Varois-et-Chaignot | | bourg | decouverte fortuite | occupation ind mansio ? |
| **21** | Varois-et-Chaignot | Les Grandes Noues | Les Grandes Noues | fouille phasée | ER |
| **21** | Varois-et-Chaignot | Les Epenottes | Les Epenottes | fouille phasée | ER |
| **21** | Varois-et-Chaignot | Les Marchemailles | Les Marchemailles | fouille phasée | funeraire |
| **21** | Varois-et-Chaignot | La rente du Pauvre | Les Locherottes | prospection aerienne | ER |
| **21** | Varois-et-Chaignot | | Piece du Tresor | prospection pedestre | ER |
| **21** | Varois-et-Chaignot | En la Charme | En Bas de la Charme | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Veronnes | Entre Deux Voies au Sud | Perriere aux Suisses | prospection aerienne | ER |
| **21** | Veronnes | | Repe Verte | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Veronnes | | Puiset | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Veronnes | | Champ Nardin | prospection pedestre | occupation ind |
| **21** | Vosne-Romanee | | Ponce | fouille ancienne | ER |
| **21** | | | | | |
| **52** | Audeloncourt | | Les Grelards | prospection aerienne | ER |
| **52** | Balesmes-sur-Marne | | La Marnotte | fouille ancienne | cultuel |
| **52** | Bannes | | Rupt de Corbé | fouille ancienne | cultuel |
| **52** | Bannes | | La Coudre | fouille ancienne | ER |
| **52** | Bassoncourt | | Cote Pernelle | decouverte fortuite | occupation ind |
| **52** | Bourg | | La Croix d'Arles | decouverte fortuite | cultuel |
| **52** | Bourg | | L'Echenot | fouille ancienne | ER |
| **52** | Bourg-Sainte-Marie | | Maison-Forte | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Champigneulles-en-Bassigny | | La Haie-de-Chauffort | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Champigny-les-Langres | | Les Granges | fouille ancienne | cultuel |
| **52** | Champigny-les-Langres | | La Vierge | prospection aerienne | cultuel |
| **52** | Champigny-les-Langres | | | prospection pedestre | mansio |
| **52** | Changey | | En-Champy | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Changey | | Pre-Oiselot | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Changey | | Corbe-Roie | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Charmes | | Les Mergers | prospection aerienne | cultuel |
| **52** | Chassigny | | Gevrey | prospection aerienne | ER |
| **52** | Cohons | | | decouverte fortuite | ER |
| **52** | Cohons | | Bois de Vergentiere | fouille ancienne | ER |
| **52** | Dampierre | | Chanteroy | fouille ancienne | cultuel |
| **52** | Dampierre | | La Marcolliaire | fouille ancienne | ER |
| **52** | Dommarien | | Bise l'Assaut | prospection aerienne | ER |
| **52** | Frecourt | | La Maiseulle | fouille ancienne | ER |
| **52** | Frecourt | | Haut-Chemin | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Germainvilliers | | Revers du Gouti | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Graffigny-Chemin | | Bas-de-Mitte | fouille ancienne | occupation ind |
| **52** | Huiliecourt | | Reloup | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Huiliecourt | | La Pougene | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Is-en-Bassigny | | La Petite Abondance | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Is-en-Bassigny | | Le Fourneau | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Is-en-Bassigny | | Le Vaudicourt | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Is-en-Bassigny | | | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Is-en-Bassigny | | La Tuilerie | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Is-en-Bassigny | | Mont-Roussel | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Is-en-Bassigny | | Cerigelot | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Isomes | | Champs Varennes | fouille phasée | mansio |
| **52** | Isomes | | La Curtaine | prospection aerienne | ER |
| **52** | Isomes | | | prospection aerienne | ER |
| **52** | Isomes | | | prospection aerienne | ER |
| **52** | Isomes | | | prospection aerienne | occupation ind |
| **52** | Langres | | usine Freudenberg | fouille phasée | cultuel |
| **52** | Langres | | Les Roises | prospection aerienne | ER |
| **52** | Le Val d'Esnoms | | La Fontaine-Chavanay | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Neuilly-l'Eveque | | Côte Vivey | prospection aerienne | ER |
| **52** | Neuilly-l'Eveque | | Rupt de l'Orne | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Nijon | | Bois du Fays | fouille ancienne | funeraire |
| **52** | Nijon | | La Vau | prospection pedestre | ER |
| **52** | Nijon | | En Ferrieres | prospection pedestre | mansio |
| **52** | Nijon | | | | poste de surveillance |
| **52** | Ninville | | | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Noidant-le-Rocheux | | Le Cret de Saint-Frou | decouverte fortuite | occupation ind |
| **52** | Noyers | | Le Vieux Noyers / Les Prenets | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Occey | | | prospection aerienne | ER |
| **52** | Occey | | | prospection aerienne | occupation ind |
| **52** | Occey | | | prospection aerienne | occupation ind |
| **52** | Occey | | Sapho | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Occey | | Bel Air | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Orbigny-au-Val | | Meurgers | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Peigney | | Moulin Chapot | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Peigney | | Baule | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Perrancey-les-Vieux-Moulins | | Chantin/Champ du Trésor | fouille ancienne | occupation ind |
| **52** | Poiseul | | Coudraies | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Rangecourt | | Champ Thieudet | prospection aerienne | ER |
| **52** | Rolampont | | Les Murots | fouille ancienne | ER |
| **52** | Saint-Geosmes | | Eglise | decouverte fortuite | occupation ind |
| **52** | Saint-Geosmes | | La Combe Verrin | prospection aerienne | ER |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **52** | Saint-Geosmes | | Le Cognelot | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Saint-Geosmes | | Les Traux | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Saint-Geosmes | | Champ Masse | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Saint-Geosmes | | Le Clos | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Saint-Geosmes | | Le Moulin des Thermes | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Saint-Geosmes | | La Combe-Marbot | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Saint-Geosmes | | Les Ormes | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Saint-Geosmes | | La Combe-Au-Puits | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Saint-Geosmes | | Brise-Cou | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Saint-Geosmes | | La Putaigne | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Saint-Geosmes | | Rosieres | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Saint-Martin-les-Langres | | Valdonne | prospection aerienne | ER |
| **52** | Val-de-Meuse | | Ferme Issonville | prospection pedestre | occupation ind |
| **52** | Vaux-sous-Aubigny | | Le Moulinot | prospection aerienne | ER |

***Figure 32 : Etat de la base de données en 2014.***

### 3.1.2. Constitution d'un Système d'Information Géographique

#### 3.1.2.1. Objectifs et choix méthodologiques

La méthode de gestion des données spatiales n'a pas été déterminée dès le début de ces recherches. Les premières cartes ont été réalisées « manuellement », sous le logiciel de D.A.O. Adobe Illustrator. Mais le travail était chronophage et souvent imprécis. Ce n'est qu'à mi-parcours qu'il a été choisi de rassembler l'ensemble de cette documentation dans un Système d'Information Géographique afin d'améliorer matériellement la production de données. En effet, depuis quelques années et grâce à l'amélioration des interfaces par les développeurs informatiques, l'élaboration d'un S.I.G. n'est plus l'exclusivité des géomaticiens. S'ils conservent bien généralement la maîtrise de l'ensemble des capacités offertes par ces logiciels, un chercheur intéressé pourra concevoir un projet à court ou moyen terme répondant à des besoins spécifiques. Ici, c'est dans une démarche synthétique de gestion des données et une finalité cartographique que s'inscrit la conception du projet S.I.G. (Figure 33 ; Figure 34).

Si l'utilisation d'un S.I.G. fait gagner en efficacité dans la visualisation, le rendu cartographique et l'analyse des données, elle nécessite en revanche une grande rigueur dans sa mise en place et l'organisation des fichiers utilisés. Ceux-ci ont donc été regroupés en trois dossiers en interaction (Figure 35) :

- Une banque de données graphiques qui comporte l'ensemble sous forme vectorielle et/ou raster :
    - des données topographiques (Scan 25 de l'I.G.N., MNT, carte du relief, carte des pentes…), hydrographiques, administratives (limites de départements, limites de communes, parcellaire actuel…), géologiques (BRGM) ;
    - les documents graphiques issus des divers dépouillements : plans de fouille, photographies aériennes, plans anciens…
- La base de données « sites » qui inventorie l'ensemble des sites archéologiques de la zone de recherche et des bases de données complémentaires répondant à des questions précises (essentiellement pour l'analyse du mobilier associé) ;
- La géodatabase et le projet dans lequel elle est visualisée et dans lequel sont importées les données précédemment cités.

Le choix du logiciel s'est porté sur la référence *open source* Quantum Gis. La facilité d'acquisition du logiciel, téléchargeable sur n'importe quel ordinateur, et sa simplicité d'utilisation ont orienté cette décision.

#### 3.1.2.2. Structuration de la géodatabase

La géodatabase comprend deux groupes de vectorisation : un groupe comprend un seul fichier « emprise » et un second groupe comprenant trois fichiers « structures ».

Le premier groupe « emprise » comprend donc un seul fichier vecteur qui est utilisé pour vectoriser, sous forme surfacique, les « contours » des sites (emprise d'opération dans le cadre d'une fouille ou d'un sondage, parcelle(s) concernées dans le cas d'un repérage par prospection aérienne). Cette couche est reliée à la BdD « sites » par jointure spatiale, nécessitant donc un numéro de site commun ; à chaque emprise seront donc affectés les renseignements de la base de données.

***Figure 33 : Le S.I.G. à la jonction entre le domaine de la D.A.O. et les S.G.B.D. (Denègre 1996, p. 16).***

*Figure 34 : Différences entre D.A.O. et S.I.G. (Costa 2009, p. 42).*

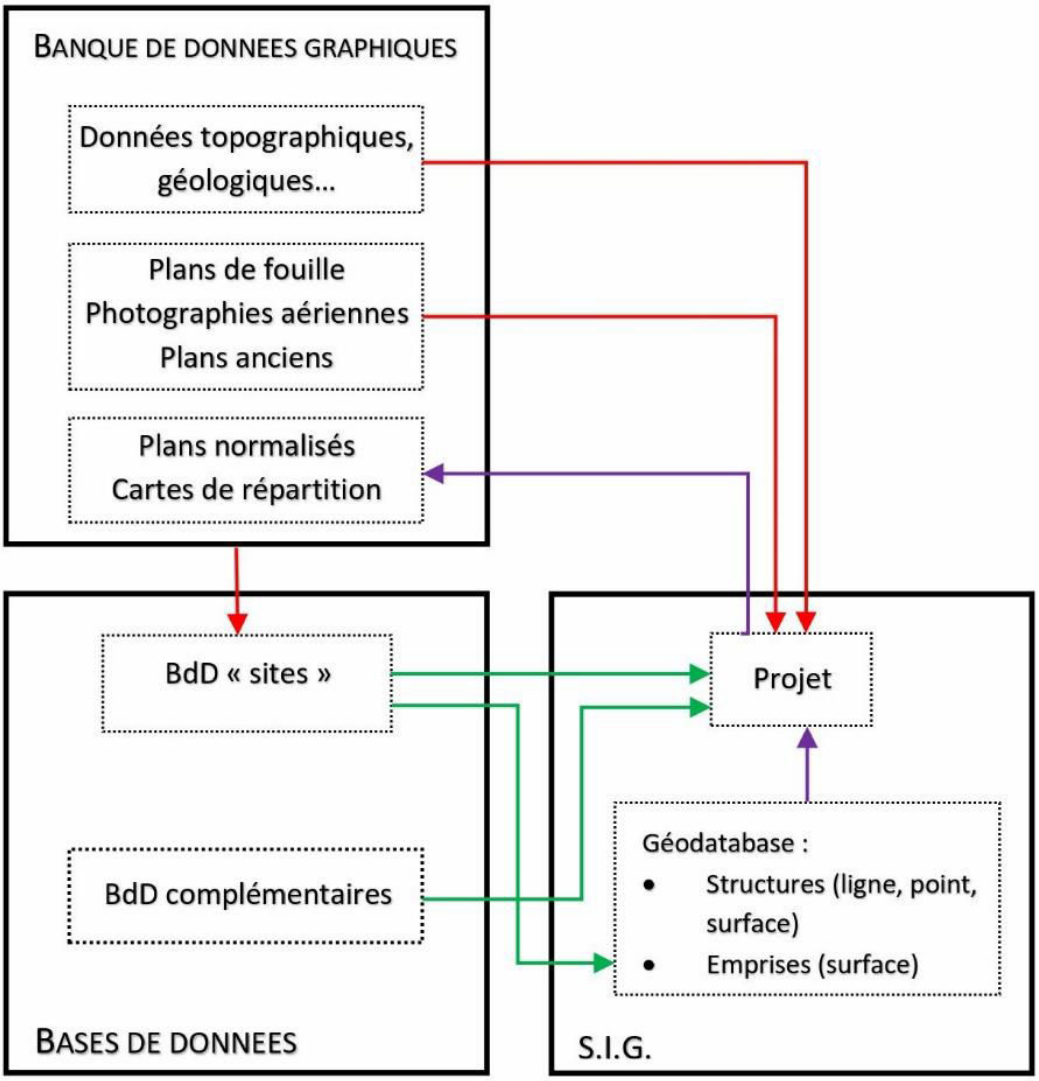


*Figure 35 : Modélisation de la gestion des données spatiales.*

| Identifiant site | Identifiant structure | | Indicateur | Interprétation | Chronologie | | Certitude |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | Grandes périodes | Phasage | |
| | | Ligne | Mur | Limite de bâtiment | Protohistorique | Phase 1 | Probable |
| | | | Fossé | Limite de cour | Proto/Antique | Phase 2 | Sûr et certain |
| | | | Voie de communication | Voie de communication | Antique | Phase 3 | |
| | | | | Limite parcellaire | Médiéval | Phase 4 | |
| | | Point | Fosse | Limite de bâtiment | Moderne | Phase 5 | |
| | | | Trou de poteau | Palissade | Contemporaine | | |
| | | | | Silo | | | |
| | | Surface | Fosse | Silo | | | |
| | | | | Mare | | | |
| | | | | | | | |

***Figure 36 : Structuration des fichiers « structures » de la géodatabase : celle-ci s'est voulue simple afin de limiter la saisie.***

Le second groupe « structure » regroupe trois fichiers vecteurs (ligne, point, surface) qui sont utilisés pour vectoriser les faits archéologiques. Chaque fichier est doté d'une table attributaire simplifiée afin de limiter la saisie qui devient vite chronophage mais aussi, parce qu'à l'échelle du fait archéologique, l'hétérogénéité des données enregistrées ne permet pas de déterminer un grand nombre de descripteurs communs.

Quatre types de de descripteurs ont été choisis (Figure 36) :

- Un descripteur « indicateur » qui prend en compte le type de structure observée ;
- Un descripteur « interprétation » ;
- Deux descripteurs « chronologie »[11] : si les rubriques relatives à la datation ont été décliné en cinq sous-rubriques dans la base de données « sites », il aurait été fastidieux d'en faire de même pour chaque structure archéologique. Nous avons donc choisi un champ « grandes périodes » (pour distinguer les structures antiques à celles qui peuvent aussi bien appartenir à l'époque romaine qu'à la période précédente) et un champ « phasage » permettant de visualiser les structures par phases, celles-ci étant propres à chaque site. Cette distribution permet de prendre également en compte les sites archéologiques connus uniquement par la prospection aérienne et dont on peut distinguer des phases d'occupation non datées précisément (exemple de Chaignay).
- Un descripteur « certitude » : le degré de connaissance du site étant déjà décrit dans la base de données « sites », il s'agit ici d'un critère subjectif évaluant le niveau de certitude lors de la vectorisation de la structure (matérialisation des données issues de la photographie aérienne ou restitution dans le cadre de fouilles).

[11] L'élaboration d'une géodatabase se heurte systématiquement aux questions liées à la temporalité des structures matérialisées et plus particulièrement de la représentation de la continuité du temps (Costa 2009, 61).

#### 3.1.2.3. Géoréférencement des documents graphiques

Photographies aériennes

L'étude et la confrontation de données spatiales nécessitent la réalisation de plans normalisés. Les photographies aériennes sont prises de façon obliques et présentent en conséquence une forte déformation. Elles nécessitent un traitement informatique spécifique réalisable par un logiciel de redressement. Dans le cadre de cette étude, il semblait plus judicieux d'utiliser un *Système Informatique de Géoréférencement* qui permet, non pas d'obtenir ponctuellement une photographie aérienne redressée, mais une carte générale des sites redressés et géoréférencés. Pour cela, nous avons utilisé le logiciel *QuantumGis* (version ?).

Le protocole utilisé est systématique. La photographie à redresser est choisi en fonction du zoom de la prise de vue et de la visibilité des structures. Elle doit présenter au minimum quatre points de comparaison avec un fond de carte I.G.N. ou un fond cadastral. En l'absence de ces points de calage, il n'est pas possible de redresser une photographie. Cet aspect est important puisque les recherches aériennes sont plus anciennes que notre utilisation de l'informatique et la problématique du redressement ne se posait donc pas. C'est pour cela qu'il n'est pas toujours possible d'avoir le plan redressé d'un site connu par la photographie aérienne. Régulièrement, le site possède une photographie prise de loin pour la localisation du site (avec généralement aucun détail des structures) puis une série de photographie prise le plus près possible (et ne présentant donc aucun point de comparaison). Une fois que le choix de la photographie avec le plus de potentielle est fait, nous entrons des points géoréférencés sur le cliché grâce à l'extension « Géoréférencement » du logiciel *QuantumGis*, qui place la photographie redressée sur le fond I.G.N. préalablement et également géoréférencé. Nous pouvons alors réaliser le plan redressé en relevant les structures visibles. Il faudra bien entendu compléter les tracés par les détails complémentaires visibles sur d'autres photographies qui n'ont pu être redressées.

Plans de fouilles

Les plans de fouilles ont également sont également en cours d'intégration au SIG.

## 3.2. Réalisation d'un corpus normalisé en format Word

Les sites qui composent le corpus archéologique (volume 2) ont été choisis selon la quantité et la qualité des informations qu'ils nous apportent : ils doivent présenter au minimum un plan organisé des bâtiments et/ou du mobilier archéologique bien défini. Ainsi ont été exclus du corpus archéologique les sites connus exclusivement par des mentions telles que « untel a reconnu de très nombreux fragments de tuiles romaines ainsi que des pierres taillées ». Cependant, ces sites ne sont pas complètement bannis de l'étude et nous les prendrons en compte dans les analyses spatiales.

Le corpus archéologique comprend 32 notices archéologiques : 23 établissements ruraux et 9 sanctuaires.

Chaque site archéologique dont la qualité des informations est jugée suffisante est identifié par un numéro d'inventaire propre au corpus et fait l'objet d'une notice complète.

Le numéro attribué à chaque site est propre à ce corpus. Il se compose du numéro INSEE de la commune sur laquelle est situé le site, suivi par un numéro de classement interne à la commune.

Chaque notice est stéréotypé afin d'homogénéiser les informations. Elle se compose de plusieurs rubriques qui permettront à terme de confronter les données :

**Le contexte géographique et archéologique** : cette rubrique informe de la topographie du site (proximité de cours d'eau, altitude, nature du sol…) et de l'environnement archéologique antérieur (continuité ?) et contemporain (proximité des voies de communication et des autres vestiges d'une occupation gallo-romaine).

**L'historique des recherches** : ce champ d'information se veut le plus exhaustif possible et reprend l'ensemble des découvertes et des recherches réalisées sur le site.

**Les structures** : L'organisation interne de cette rubrique dépend de la qualité des informations fournies par la bibliographie. Elle peut se présenter sous la forme d'une description successive des différents vestiges, sans indication chronologique, ou, lorsque cela est possible, par phase de construction, d'occupation et de destruction.

**Le mobilier** : Cette partie correspond en réalité à l'analyse du mobilier archéologique (le catalogue, lorsqu'il existe, suit immédiatement cette rubrique). La classification a été homogénéisée et reprend celle des catalogues.

# Deuxième partie : Mobilier en contexte

# Chapitre quatre

## Les faciès mobilier dans les lieux de culte

## 4. Analyses quantitatives et qualitatives du mobilier

Les précautions de rigueur sur l'hétérogénéité de la documentation matérielle ayant été prises, il est nécessaire, la compréhension des pratiques cultuelles encourage, au sein des sanctuaires, de quantifier les différentes catégories de matériel présentes sur l'ensemble des sites cultuels en général, et sur les six sites cultuels bien documentés en particulier.

### 4.1. Natures et fonctions des mobiliers en contexte cultuel

Le mobilier provenant de lieux de culte est plus difficile à appréhender que celui provenant d'autres types de sites tels que les établissements ruraux. Cette difficulté est inhérente aux activités rituelles qui se produisaient dans ces lieux. La majeure partie du mobilier livré par les sanctuaires gallo-romains est la même que celle que l'on peut retrouver dans d'autres contextes et est donc issue de la sphère profane : équipement domestique, objets de la vie quotidienne, éléments de parure et de toilette, *militaria*, vaisselle et monnaies. Pour l'ensemble des sites de notre corpus, il est impossible – en raison de l'ancienneté des fouilles – de savoir la fonction de ce matériel au sein du sanctuaire. Pour chaque objet – et selon leur nature –, les intentions sont multiples. Premièrement, l'objet a pu être utilisé pour sa fonction primaire : les outils pour la construction des bâtiments et les divers artisanats liés aux pratiques cultuelles, les monnaies perdues ou associées au commerce sur le temple, etc. Deuxièmement, l'objet utilitaire peut être détourné de sa fonction originelle afin d'être utilisé soit comme offrande (offrandes par transformation), soit pour l'exécution des rites. Enfin, il ne faut pas négliger la part des « pertes » d'objets par les nombreux visiteurs ; cette possibilité concerne essentiellement les monnaies, les éléments de parure et les éléments d'harnachement de chevaux.

Dans le cadre de notre étude, le mobilier précédemment cité constitue la quasi-intégralité du matériel sur quatre des cinq sanctuaires les mieux documentés (Figure 37). Cette suprématie est expliquée par la présence en très grand nombre de monnaies, parfois plusieurs centaines comme à Isômes ou Dampierre. Les éléments de parure constituent la deuxième catégorie d'objets dominante, allant de quelques unités à plusieurs dizaines d'individus comme au sanctuaire de Selongey « En Layer ». Les armes et les outils ne sont représentés que de façon très anecdotique. Pour tous ces sites, la présence d'objets exclusivement cultuels est rare : à Champigny-lès-Langres et à Dampierre ont été retrouvés quelques objets miniatures – respectivement des armes et des vases – mais ce sont surtout des éléments sculptés qui constituent cette catégorie minoritaire : les sanctuaires de Bourg, Champigny-lès-Langres,

Dampierre, Isômes, Lux et Selongey ont tous livrés des représentations anthropomorphes ou zoomorphes en pierre.

Le sanctuaire de Beire-le-Châtel présente pour sa part un type de pratique singulier, en opposition avec les autres lieux de culte du corpus. Il s'agit du seul lieu de culte ayant livré un mobilier réservé à la sphère cultuelle plus important que celui issu de la sphère profane. Cet inversement de proportion s'explique par une présence importante de nouvelles catégories d'offrandes – essentiellement des figurines en terre cuite, mais aussi quelques *ex-votos* anatomiques et quelques rouelles – absentes des assemblages de mobilier des autres sites cultuels référencés (Figure 38). La chronologie n'est pas seule à jouer un rôle dans cette disparité des faciès de mobilier. Tout comme pour les sanctuaires celtiques, si l' « on retrouve des pratiques similaires aux mêmes périodes […], chaque site révèle sa singularité par un type de pratique majoritaire différente ou par une pratique spécifique » (Bataille 2011, 655).

## 4.2. Les offrandes

### 4.2.1. Les offrandes par transformation

Cette catégorie d'offrandes comprend les objets qui ont été détournés de la sphère profane pour laquelle ils ont été fabriqués, afin d'être consacré dans les sanctuaires[12]. Cette pratique était particulièrement en usage entre le milieu du II^e^ siècle avant J.-C. et le milieu du I^e^ siècle avant J.-C. environ. Les seuls assemblages de mobilier découverts en contexte cultuel étaient en fait des offrandes par transformation. Avant la période augusto-tibérienne, ces ensembles se composaient d'éléments de parure, d'armes et d'outils, de vaisselle, de demi-produits de fer mais aussi – à partir de La Tène D2a – de monnaies (Bataille 2011, 656‑657). A Champigny-lès-Langres et à Bannes, qui constituent les deux sites cultuels de notre corpus possédant de façon certaine des précédents laténiens, le mobilier que l'on peut éventuellement assimiler à des offrandes se résume à une quantité importante de monnaies datées des alentours de la Conquête. Sur chacun de ces sanctuaires, la part des éléments de parure n'est pas suffisamment significative pour attester la récurrence de cette pratique, même si l'un des exemplaires présente la trace d'une mutilation volontaire. Il en est de même pour les quelques armes découvertes sur le site – exclusivement des talons de lance et des pointes de flèches – dont la présence est trop anecdotique pour être considérée comme des offrandes militaires.

A Champigny-lès-Langres, deux exemplaires de ces armes ont été interprétés comme des miniatures – correspondant le cas échéant à du mobilier votif – mais ces identifications anciennes sont aujourd'hui à remettre en cause : « il est très difficile de différencier une petite pointe de jet d'une réplique miniature » (Bataille 2011, 657).

[12] L'utilisation de ces objets comme offrandes a été mise en évidence dans de nombreux sanctuaires par certains caractères inhabituels : nombre important, position, traitement particulier (mutilations volontaires,…). Dans le cadre de notre corpus, il est rare de pouvoir distinguer les objets considérés comme des offrandes de ceux perdus involontairement.

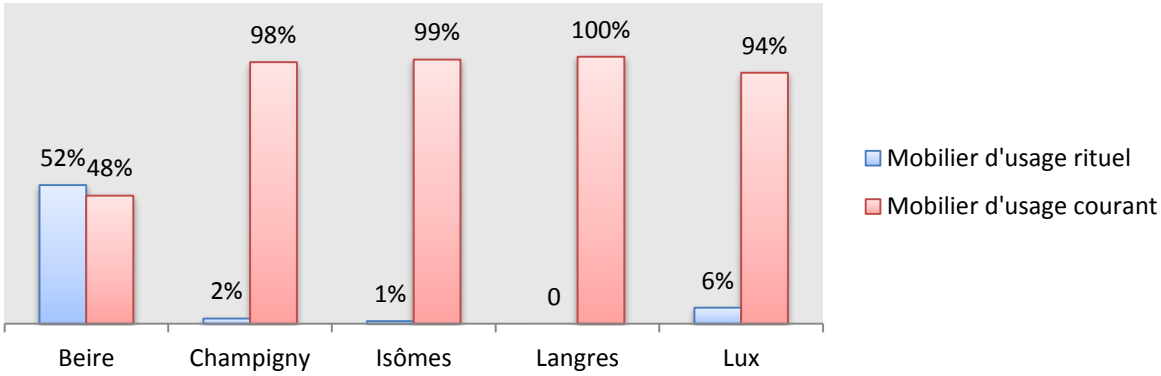


***Figure 37 : Comparaison quantitative des mobiliers issus de la sphère profane et ceux exclusivement cultuels (les comptages ne prennent pas en compte le mobilier céramique).***

| | Statuaire en pierre | Figurines terre cuite | *Ex-votos* | Parure | Armes / Militarias | Céram. | Monnaies | Rouelles |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Balesmes** | | | | | | | | |
| **Bannes** | | | | | | | | |
| **Beire** | | | | | | | | |
| **Bourg** | | | | | | | | |
| **Champigny** | | | | | | | | |
| **Dampierre** | | | | | | | | |
| **Isômes** | | | | | | | | |
| **Langres** | | | | | | | | |
| **Lux** | | | | | | | | |
| **Selongey** | | | | | | | | |

***Figure 38 : Présence (gris) ou absence (blanc) des principales catégories de matériel dans les lieux de culte du corpus.***

***Figure 39 : Comparaison quantitative des différents types de mobilier d'usage courant présents sur les six sanctuaires les mieux documentés.***

A partir de la période augustéenne, on constate le développement de nouvelles pratiques (Rey-Vodoz 1991; Rey-Vodoz 2006) et l'apparition d'offrandes conçues en tant que telles (Cazanove et Joly 2011, 666-667). Les offrandes par transformation ne se résument plus qu'à des éléments de parure et des monnaies, dans des proportions spécifiques à chaque lieu de culte. Les offrandes militaires sont davantage ponctuelles. Cet état des lieux de prend pas en compte les éléments de vaisselle, cette catégorie de matériel demandant une étude spécifique par nature.

#### 4.2.2. Les offrandes par destination

Il s'agit exclusivement, par opposition à la catégorie précédente, des objets qui sont fabriqués dans le but d'être offerts à une divinité. Elle comprend tout d'abord les représentations sculptées, en pierre, en bronze ou en terre cuite, anthropomorphes et zoomorphes, mais également les *ex-votos* anatomiques, les objets miniatures (armes et vaisselle céramique) et enfin les rouelles.

L'ensemble des éléments sculptés en pierre proviennent de contextes non datés. Les indices chronologiques les plus sûrs sont donc fournis par les inscriptions. Toutes sont datées des II$^{e}$ et III$^{e}$ siècles. Les figurines en terre cuite semblent être présentes sur une période plus précoce, entre la moitié du I$^{er}$ siècle et le tout début du III$^{e}$ siècle, mais les sculptures en argile sont moins fréquentes que les sculptures en pierre. Dans le cadre de notre corpus, elles ne sont présentes que sur un seul sanctuaire, celui de Beire-le-Châtel.

Ce lieu de culte est également le seul à avoir livré des *ex-votos* anatomiques – deux plaquettes d'yeux en bronze – dont l'apparition est maintenant datée de l'époque augustéenne mais se développe davantage à l'époque flavienne.

Les études récentes – en particulier celles de l'évolution des ensembles de mobiliers métalliques – font naitre l'apparition des rouelles aux alentours de la conquête. On lui accorde une place importante dans l'évolution des pratiques cultuelles puisqu' « il s'agit des premiers objets qui peuvent être considérés comme offrandes par destination » (Bataille 2011, 657)

Ce rapide état des lieux – qui sera détaillé dans les chapitres suivants – montre la faiblesse des informations fournies par les recherches anciennes. En l'absence de contextes précis de découvertes, le mobilier recueilli ne peut apporter de nouveaux éléments – chronologiques et sur les pratiques – que par comparaison avec des sites mieux documentés.

## 5. Les objets liés par nature à la sphère du sacré

### 5.1. Les inscriptions

#### 5.1.1. Les dédicants

L'étude des dédicaces religieuses permet de mieux cerner l'identité de ceux qui fréquentaient le lieu de culte, selon leur statut, leur sexe et leur appartenance sociale. Les inscriptions religieuses retrouvées au sein du territoire défini dans le cadre de cette étude (sphères urbaines et rurales confondues) font état de trente dédicants : vingt proviennent des sanctuaires

d'agglomération (neuf de la capitale Langres-*Andemmantunum*, six de Dijon-*Divio* et cinq de la station routière de Til-Châtel-*Filena*) et les dix autres ont offert une dédicace dans un sanctuaire du territoire. Elles ont été dédiées soit par des citoyens romains (57 %), soit par des pérégrins (43 %). Cette répartition des statuts civiques correspond aux tendances observées par Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier pour l'ensemble de la Germanie supérieure (63% de citoyens et 23 % de pérégrins) (Raepsaet-Charlier 2006, 352). Pour autant, la proportion plus élevée de dédicaces de pérégrins provient d'une absence de dédicaces publiques (cité, *vicus*, *pagus*) dans notre recensement.

Plus de la moitié des dédicants sont des citoyens romains à *duo* ou *tria nomina* (17 personnes, soit 57 %) mais presque tous les textes dédiés par ces citoyens ont été retrouvés dans l'une des trois agglomérations qui ponctuent la voie Lyon-Trèves (Figure 40). Cette prédominance – presque exclusive – des dédicaces de citoyens romains dans les sanctuaires d'agglomération révèle un attachement particulier de cette catégorie de population aux infrastructures religieuses de la ville plutôt qu'à celles des campagnes.

A Langres-*Andemantunum*, on dénombre quatre inscriptions religieuses offertes par des citoyens. L'une d'elle a été dédiée par une femme seule, *Iulia Bellorix* (CIL XIII 5665), et une autre par une femme associée à son époux, *Sedatia Blandula* (CIL XIII 5676). L'étude des nomenclatures des textes langrois révèle leur mixité quasi-constante. Seule une dédicace aux Déesses-Mères appartient à un citoyen aux gentilice et cognomen exclusivement latins, *Vatinius Magninus* (5673). Tous les autres dévots citoyens romains de la capitale portent un double nom mixte, latin et celtique (ou assonant celtique). Cette proportion est particulièrement importante à Langres puisque Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier a établi qu'un quart (voire un tiers) « des dévots civils de Germanie Supérieure sont dotés d'un nom au moins partiellement indigène » (Raepsaet-Charlier 2006, 366).

A Dijon, on dénombre six dédicaces religieuses offertes par des citoyens. Comme à Langres, deux d'entre elles ont été commanditées par des femmes seules, *Aelia Acum[i]na* et *Nigidia Rufa*. Si l'essentiel des *duo* et *tria nomina* se compose de gentilices et de surnoms latins (contrairement à Langres), il faut noter que l'une des dédicantes, *Aelia Acum[i]na*, possède un surnom – assurément pour Yann Le Bohec (Le Bohec 2003, n° 49) et hypothétiquement pour Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier – grec. Il appartient donc au faible pourcentage de surnoms grecs (3 %) retrouvés sur des inscriptions religieuses en Germanie Supérieure, « sans doute représentatifs de noms d'affranchis » (Raepsaet-Charlier 2006, 366). L'étude de l'onomastique des dévots de Dijon permet également de mettre en avant des liens de filiation entre certains d'entre eux. Une dédicace à la Maison Divine et à Jupiter a été commanditée par un certain *Pudentianus*, fils de *Puttus* (CIL XIII 5473). La date consulaire fournie par le texte a permis de dater ce document de l'année 249 (Le Bohec 2003, n° 50). Une seconde inscription, dédiée à la Maison Divine et à Mars *Cicolluis*, a été offerte par *Pudens*, fils de *Pudentianus* (CIL 5479). Les liens de parenté semblent alors évidents : *Puttus* → *Pudentianus* → *Pudens*. Pour autant, on notera le changement de statut social entre le père *Pudentianus*, citoyen romain, et le fils *Pudens*, pérégrin.

Dans la station routière de Til-Châtel, toutes les inscriptions ont été dédiées par un membre de l'armée romaine : trois soldats (dont un écuyer du légat), un cavalier et un secrétaire. Deux

légions différentes sont représentées : la VIII^e Légion *Augusta* et la XXII^e Légion *Primigenia*. La première a été très présente chez les Lingons puis qu'elle a occupé à l'époque flavienne un camp à une vingtaine de kilomètres, à vol d'oiseau, au sud-est de Til-Châtel (R. Goguey et Reddé 1995). La VIII^e Légion *Augusta* s'installera vers 90 de façon pérenne à Strasbourg. La XXII^e légion *Primigenia,* fondée par Caligula, occupa pour sa part très rapidement un camp dans la région de Mayence. Les diverses fonctions militaires attestées (secrétaire, écuyer du légat, cavalier) – ainsi que leur présence exclusive sur le site – montrent que la station routière accueillait des voyageurs officiels et confirme son statut de *mansio* appartenant au *cursus publicus*.

En parallèle des ces dédicaces établies par des citoyens romains, on dénombre seulement quatre pérégrins qui ont dédié un monument votif dans la capitale de cité Langres-*Andemantunum* et un dans la petite agglomération de Dijon-*Divio*. Ceux-ci ont adopté un nom latin, montrant leur adaptation à la nouvelle culture dominante.

| Agglomération | Divinité(s) | Dévot(s) | Statut | Origine | Datation | Réf. CIL |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Dijon** | [B]ritus | *A]elia Acum[i]na* | Citoyen romain | Latin | | |
| **Dijon** | Jupiter | *[…] Pudentianus* | Citoyen romain | Latin | | 5473 |
| **Dijon** | Mairae | *Nigidia Rufa* | Citoyen romain | Latin | | 5478 |
| **Dijon** | Mercure | *D(…) Agrilies* | Citoyen romain | Indigène ind. | | 5480 |
| **Dijon** | Mercure | *Priminius (G.) Ursulus* | Citoyen romain | Latin | | 5482 |
| **Dijon** | Videtillus | *Gell(ius) Bellus* | Citoyen romain | Latin | | |
| **Dijon** | Mars Cicolluis | *Pudens, fils de Pudentianus* | Pérégrin | Latin | | 5479 |
| **Langres** | Apollon | *Iulia Bellorix* | Citoyen romain | | | 5665 |
| **Langres** | Déesses-Mères | *Bov[ius ?] Magnianus* | Citoyen romain | | | 5682 |
| **Langres** | Matrae | *Vatin(ius) Magninus* | Citoyen romain | | | 5673 |
| **Langres** | Mercure Moccus | *Mascl(ius) Masculus Sedatia Blandula* | Citoyen romain | | | 5676 |
| **Langres** | Mars ? | NR | Pérégrin | | | 5669 |
| **Langres** | Mars et Bellone | *Augustalis,* fils d'*Aquila* | Pérégrin | Latin assonant germanique | | 5670 |
| **Langres** | Mercure | *Cocus* | Pérégrin | Latin | | 5675 |
| **Langres** | Mercure et Rosmerta | *Cantius, fils de Titus* | Pérégrin | Celtique | | 5677 |
| **Til-Châtel** | Maison Divine Dieux et déesses des carrefours | *Aurelius Victorinus* | Citoyen romain, Soldat de la XXIIe Légion | | 226 | 5621 |
| **Til-Châtel** | Maison Divine, Epona, *Mairae* le Génie du lieu | *Sattonius Vitalis* | Citoyen romain Secrétaire de la XXIIe Légion *Primigenia* | | 250 ou 251 | 5622 |
| **Til-Châtel** | Maison Divine, *Mairae* | *[…]ius Regulus* | Citoyen romain Soldat de la VIIIe Légion *Augusta* | | Entre 188 et 222 | 5623 |
| **Til-Châtel** | NR | Aelius Valens ( ?) | Citoyen romain Cavalier de la XXIIe Légion *Primigenia* | | 230 | 5624 |
| **Til-Châtel** | NR | *[…] Tertius* | Citoyen romain Soldat de la XXIIe Légion *Primigenia*, écuyer du légat | | 223 | 5625 |

***Figure 40 : Eléments fournis par les inscriptions retrouvées dans les agglomérations de Langres, Til-Châtel et Dijon (d'après Raepsaet-Charlier 2006).***

| Sanctuaire | Divinité | Dévot(s) | Statut | Origine | Datation | CIL |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Balesmes** | Matrona | *Sucessus* | Affranchi | Latin assonant celtique | | 5674 |
| **Beire-le-Châtel** | Ianuaria | *Sacrovirus* | | | IIe - IIIe | 5619 |
| **Beire-le-Châtel** | Déesses-Mères | *Vintelius* | | Celtique / Germanique | IIe | 11577 |
| **Bourg** | Mars et Bellone | *Augustalis*, fils d'Aquila | | | | 5670 |
| **Dampierre** | Mercure | | | | | 5909 |
| **Dampierre** | Mercure et Maia | | | | IIe | |
| **Dampierre** | Mercure | *Sext(us) Juli(us) Amoenus* | | Latin assonant germanique | IIe | 11596 |
| **Dampierre** | Mercure | *C(aius) Antonius Liberaris* (anciennement *Segomaros*) | | Latin assonant germanique | 2e moitié IIe | |
| **Dampierre** | Mercure | NR | Marchand de sayons | | IIe | 11597 |
| **Lux** | Mercure | *Camulata* | | Celtique | Fin IIe – IIIe | AE, 1994, 1297 |
| **Lux** | Mercure | *Sacrosus, Sacrapus* et *Sacrillo* | | Celtique | IIe – IIIe | AE, 1976, 453 |
| **Lux** | NR | NR | NR | NR | | |
| **Selongey** | Minerve | *Saxxamus*, fils de *Cintusmi* | Pérégrin | Celtique | | 5641 |

***Figure 41 : Eléments fournis par les inscriptions retrouvées en contexte cultuel (d'après Raepsaet-Charlier 2006).***

Dans les sanctuaires non-urbains, les deux dédicaces à Mercure dans le sanctuaire de Dampierre dues à des citoyens romains constituent une exception. Dans les deux cas, il ne s'agit d'ailleurs pas de citoyens romains de souche puisqu'ils présentent un cognonem assonant germanique : *Sextus Julius Amoenus* et *Caius Antonius Liberaris*, ce dernier ayant acquis la citoyenneté romaine récemment puisqu'il précise son ancien nom, *Segomaros*. Le sanctuaire de Dampierre, établi le long de la voie Lyon-Trèves et dédié à Mercure et Maia, a livré une autre dédicace commanditée par un marchand de sayons pérégrin. La localisation en bordure d'un axe majeur, la divinité honorée et le métier de l'un de ses dévots sont autant d'éléments qui permettent d'affirmer que ce sanctuaire a été particulièrement et régulièrement fréquenté par des commerçants, qu'ils soient citoyens ou pérégrins.

L'essentiel des dédicants dans les sanctuaires du territoire ne possèdent donc pas la citoyenneté romaine. La plupart ne présentent pas leur filiation, ce qui ne permet pas d'appréhender leurs statuts, mais la consonance exclusivement celtique de leurs noms laisse penser qu'il s'agit soit de pérégrins, soit d'affranchis. Deux d'entre eux, *Augustalis*, fils d'*Aquila*, sur une dédicace de Bourg et *Saxxamus*, fils de *Cintusmus*, sur une dédicace de Selongey, annoncent leur filiation ; cette mention n'est pas anodine puisqu'elle n'est autorisée – outre les citoyens romains – que pour les hommes libres. Les esclaves et les affranchis n'avaient pas le droit de faire mentionner qu'ils étaient fils de quelqu'un ; ils ne pouvaient indiquer que le nom de leurs maîtres. C'est le cas pour *Sucessus*, affranchi de Natalis, qui a fait construire un mur autour du temple de *Matrona* aux sources de la Marne. Il s'agit de la seule dédicace connue de ce temple.

### 5.1.2. Les divinités

Le panthéon indigène connu sur le territoire de notre étude est plutôt restreint, si on le compare à d'autres cités, plus enclavées, qui ont livré des dizaines de noms de divinités indigènes dont la fonction nous est inconnue (Schenck 1990, 45‑53). En pays lingon, parmi le panthéon « gallo-romain », les divinités les plus fréquemment évoquées, aussi bien en contexte urbain qu'en contexte rural, sont bien les déesses-mères. Mais derrière ce nom générique se cachent des divinités aux fonctions et aux nomenclatures plus complexes. La capitale Andemantunum et le grand sanctuaire rural de Beire-le-Châtel ont chacun livré une dédicace aux *Diis Matribus*, l'appellation littérale et « traditionnelle » des Déesses-Mères sous la domination romaine.

L'agglomération de Dijon et la station routière de Til-Châtel ont toutes deux livré une autre forme, possible et, le cas échéant, moins commune, des Déesses-Mères, les *Mairae* (CIL 5478, 5622 et 5623). Mais son attribution en tant que telle reste hypothétique. Yann Le Bohec rappelle les différentes suppositions : une déformation de Matres ou, plus probablement, une divinité autonome qui pourrait ne pas appartenir à la catégorie des déesses nourricières (Le Bohec 2003, 61 n° 55). A Til-Châtel, la dédicace aux *Mairae* est offerte par un soldat de la VIII$^{e}$ Légion qui associe à sa dédicace le culte impérial.

Les déesses féminines Epona, Rosmerta et Maia, représentées de façon récurrente dans les sanctuaires de la *civitas Lingonum*, et si elles possédent leurs spécificités propres, sont pour certains auteurs identifiées comme des divinités nourricières. En dehors de la cité lingonne, elles sont en effet parfois figurées avec un attribut les rattachant à cette fonction : la corne d'abondance, les fruits ou la patère (Ferlut 2011, 46‑58).

La déesse celtique Epona n'est attestée qu'à une seule reprise, à Til-Châtel (CIL 5622). La déesse gauloise, vénérée à l'époque gallo-romaine, y est associée à *Mairae*, à la Maison Divine et au Génie du lieu.

A Balesmes-sur-Marne, le sanctuaire installé à l'une des sources de la Marne et doté d'un ensemble thermal a livré une seule inscription lapidaire. Celle-ci évoque la construction d'un mur maçonné autour du temple en offrande à la déesse *Matrona*. L'établissement d'un lieu de culte aux sources des grandes rivières est chose courante sur le territoire lingon. Le sanctuaire de Saint-Germain-Sources-Seine, construit pour honorer Sequana, la déesse de la Seine. L'ensemble des infrastructures mettent à l'honneur le parcours de l'eau (Deyts 1994).

Enfin, on dénombre une série de quelques divinités inconnues par ailleurs. C'est le cas de *Januaria* à Beire-le-Châtel dont les tentatives d'identification sont allées bon train (Deyts 1976, n° 9 ; Deyts 1992, 76). Il faut bien, pour toutes ces divinités connues par une seule dédicace, se garder de toute interprétation abusive.

La persistance des divinités topiques dans la cité lingonne après la conquête romaine est, en l'état de nos connaissances, bien moins marquée que dans d'autres cités. Si notre documentation actuelle reflète bien le paysage religieux aux abords de la voie Lyon-Trèves sur le territoire lingon, cette situation peut être la conséquence d'une convergence de facteurs historiques et géographiques : historique de par le statut privilégié de la *civitas Lingonum* au

sortir de la guerre des Gaules, qui a peut-être facilité l'adoption par les populations locales aux nouvelles pratiques ; géographique de par sa topographie offrant un environnement ouvert et riche d'un réseau de communication routier et fluvial développé.

Les dieux et déesses du panthéon romain représentées sur notre territoire de recherche reflètent également, à l'instar des divinités indigènes, les tendances observées sur l'ensemble de la cité. Cinq divinités sont régulièrement honorées dans les sanctuaires lingons : Jupiter, Minerve, Mercure, Mars et Apollon. Un contraste marqué oppose les divinités celtiques honorées seules, essentiellement connues par une inscription isolée et dont le culte est, par conséquent et vraisemblablement, le fait d'une communauté locale restreinte, aux divinités romaines et assimilées qui ont a priori une vocation au moins régionale. Le nombre de leurs attestations en un même lieu implique un sanctuaire public important.

De la triade capitoline, seuls Jupiter et Minerve sont mis à l'honneur. Le culte de Jupiter sous la forme *Iuppiter Optimus Maximus* se retrouve dans la capitale de cité *Andemantunum* et dans l'agglomération secondaire de *Divio* (Figure 42). Il est honoré seul dans la capitale, à deux reprises, mais les inscriptions sont brèves et ne mentionnent par le(s) dédicant(s). A *Divio*, on ne dénombre pas moins de quatre dédicaces à Jupiter. Ces découvertes étaient parfois en position secondaire mais la répétition des formules ne laisse pas de doute sur la présence d'un lieu de culte consacré au plus grand des dieux à Dijon. Contrairement à Langres, les inscriptions à Dijon associent à chaque fois Jupiter à un autre culte bien romain : le culte impérial dans l'un des cas, à la Fortune du retour dans les trois autres. La dédicace à Jupiter très bon, très grand et à la Maison Divine est le fait d'un homme libre mais non d'un citoyen. Celles à Jupiter et à la Fortune du retour sont offertes pour l'une d'elles par un esclave, *Carantillus*, et par des ouvriers – métallurgistes et tailleurs de pierre – pour les deux autres. Il semblerait donc que nous sommes davantage « en présence d'une population locale aux sentiments loyalistes » que « d'une population implantée de fonctionnaires étrangers » (Schenck 1990, 37).

Minerve est particulièrement représentée dans la *civitas Lingonum*, mais exclusivement en dehors des villes (Figure 43). Elle est honorée au sanctuaire de Selongey « En Layer », où une inscription religieuse dédiée à la déesse ainsi qu'une représentation figurée constituent les seuls témoins de son existence. Minerve est une divinité honorée seule ; elle n'est jamais associée à une autre divinité, qu'elle soit gauloise ou romaine (même au sein de la triade), et n'est jamais affublé d'une épiclèse celtique. Deux autres lieux de culte lingons honorent Minerve : le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze « La Fenotte » (21) dont les fouilles ont livré quantité d'*ex-votos* une tôle de bronze représentant une paire d'yeux et gravée *OLLIIVS MINERV(ae) / V(otum) S(olvit) L(ibens) M(erito)* (AE 2004, 999) (M. Joly et Lambert 2004) et le site de Chalmessin – Vals des Tilles (52) (sanctuaire avec Epona) où a été découvert un autel en calcaire portant l'inscription : *De(a)e Min[ervae] / [---] F C[&* (AE 2000, 1060). La statue en calcaire offerte à Minerve à Selongey n'est une fois encore pas l'œuvre d'un citoyen romain mais d'un homme libre à l'onomastique celtique, *Saxxamus*, fils de *Cintusmus*. Les monuments épigraphiques des sources de la Marne et de Chalmessin ainsi que la plaquette en bronze de Mirebeau-sur-Bèze ne donnent pas l'identité de leurs dédicants.

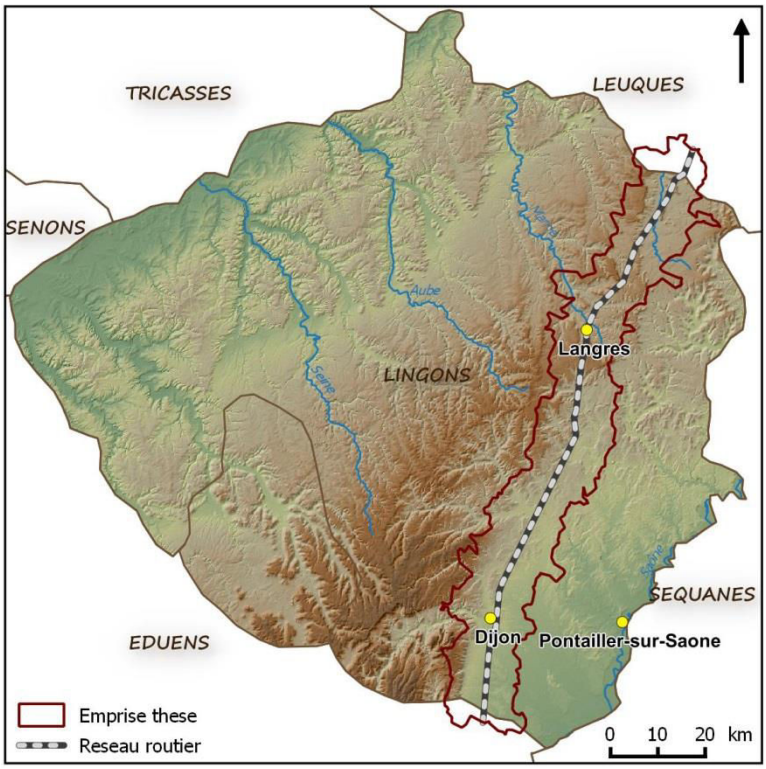


***Figure 42 : Carte de répartition des dédicaces à Jupiter dans la civitas Lingonum.***

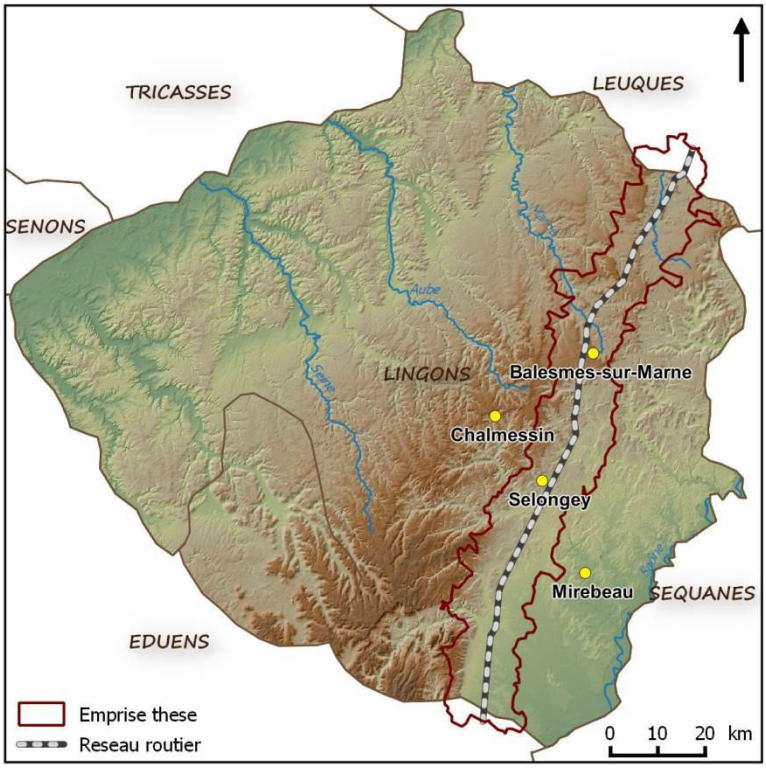


***Figure 43 : Carte de répartition des dédicaces à Minerve dans la civitas Lingonum.***

Aucune dédicace à Junon n'a été trouvée dans la *civitas Lingonum*. La représentation des divinités de la triade capitoline sur le territoire qui nous concerne reflète la tendance générale observée en Gaule.

Les divinités masculines romaines de Mercure, Mars et Apollon sont particulièrement honorées dans la *civitas Lingonum*, mais elles sont fréquemment – presque systématiquement - associées à des divinités topiques ou dotées d'une épiclèse celtique.

Mercure est certainement le dieu le plus fréquemment honoré en Germanie Supérieure (Raepsaet-Charlier 2006, 393) (Figure 44). Son culte est attesté dans l'agglomération secondaire de *Divio* et dans la capitale de cité où on le retrouve sous sa forme simple, en association avec Rosmerta ou sous l'une de ses formes indigènes Mercure *Moccus,* où il est honoré par un citoyen romain Lucius Masclius Masculus. Hors des villes, deux sanctuaires lui sont dédiés : avec sa poliade Maia à Dampierre où il est mentionné sur trois inscriptions religieuses et de façon exclusive à Lux où deux inscriptions sur pierre l'honorent. Dans le premier cas, le sanctuaire se situe le long de la voie Lyon-Trèves tandis qu'à Lux, une voie secondaire transversale entre la voie principale et l'axe Mirebeau/Vaux-sous-Aubigny a été reconnue. Le culte à Mercure n'est pas attesté sur le reste du territoire lingon, si l'on excepte une dédicace retrouvée en réemploi à Magny-Lambert. L'interprétation d'une inscription découverte en 2004 dans le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze comme une dédicace à Mercure est pour sa part hypothétique.

Le culte de Mars est attesté à Dijon et à Bourg, le long de la voie Lyon-Trèves (Figure 45). L'inscription provenant de *Divio* porte l'épithète indigène *Cicolluis* (CIL XIII, 5479). C'est sous cette même appellation que le dieu est honoré dans une agglomération toute proche, *Mediolanum* (Mâlain) où il est associé à une divinité locale, *Litavis* (CIL XIII, 5601). Sous son nom romain seul, Mars fait également l'objet d'un culte, dans cette même bourgade de Mâlain ainsi qu'à Bourg « La Croix d'Arles », en étant associé à Bellone (CIL XIII 5670). Le culte de Mars dans un cadre privé a récemment été attesté lors des fouilles préventives de la villa de Labergement-Foigney (Burgevin 2012).

Le culte d'Apollon reste peu attesté dans le cadre de cette étude. Il est représenté par une seule inscription dédié à Langres par une « fille appartenant à la première généraltion de citoyens romains » Julia Bellorix, fille d'Abrextubogius ( Le Bohec 2003, 193 n° 335). Les dédicaces à cette divinité sont pourtant plusieurs dans la *civitas Lingonum* mais concentrées sur deux sanctuaires, celui d'Essarois dans le Châtillonnais (CIL XIII 5644) et celui de Bourbonne-les-Bains, aux confins nord-est du territoire (CIL XIII 5911).

La relative faiblesse quantitative des divinités indigènes – en comparaison de cités plus lointaines comme la cité des Convènes – ainsi que l'association quasi-systématique des divinités romaines aux divinités « locales » ou l'attribution d'une épiclèse – montre une acculturation acceptée, d'où émergent une onomastique « gallo-romaine » voire lingonne.

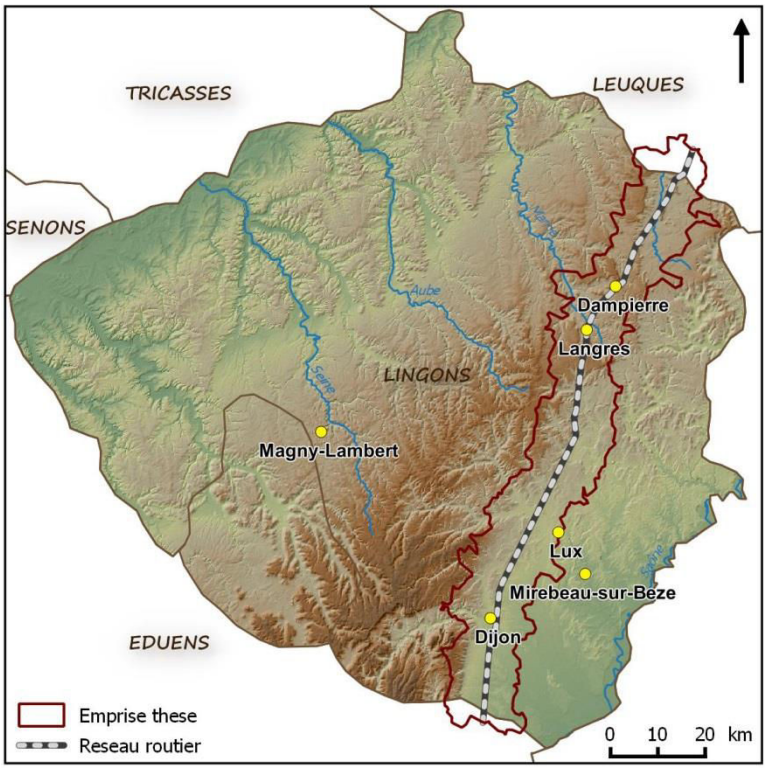


***Figure 44 : Carte de répartition des dédicaces à Mercure dans la civitas Lingonum.***

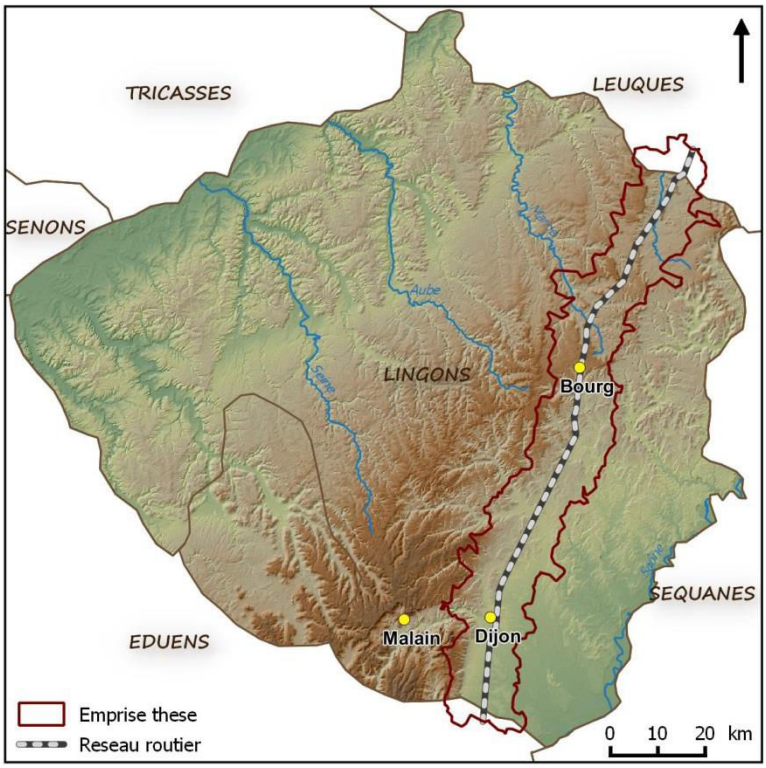


***Figure 45 : Carte de répartition des dédicaces à Mars dans la civitas Lingonum.***

### 5.2. Les offrandes de pierre

La sculpture en pierre est l'une des catégories de matériel la mieux représentée en contexte cultuel. Sept des lieux de culte du corpus – dont quatre sont bien documentés – ont livré des éléments sculptés : Beire-le-Châtel, Bourg, Champigny-lès-Langres, Dampierre, Isômes, Lux et Selongey. L'inventaire de ce mobilier pour chacun des sites révèle deux faits :

- d'une part, seul le sanctuaire de Beire-le-Châtel a livré un nombre important de fragments sculptés (112 NR lors des fouilles de 1881 et 5 NR pour les recherches de 1986). Tous les autres sites n'en livrent que quelques fragments : dix à Lux, sept à Champigny-lès-Langres et à Dampierre, quatre à Bourg et trois à Isômes et à Selongey. Cette disproportion n'est pas le seul fait de l'état de la recherche puisqu'Isômes, ayant fait l'objet de fouilles phasées, n'a livré qu'un très petit nombre de restes. Nous remarquerons également l'absence d'éléments sculptés sur l'un des sites les mieux documentés, celui du sanctuaire de Langres « Les Franchises ».
- d'autre part, on observe une très forte hétérogénéité des thèmes de représentations. A l'exception des représentations de divinités, il n'y a pas de thèmes similaires sur deux sites cultuels. Ainsi, à Beire-le-Châtel, on retrouve les thèmes les plus variés (divinités, personnages, animaux) ; à Lux, des représentations de chariots et d'autels.

#### 5.2.1. Les représentations de bovidés

Seul le sanctuaire de Beire-le-Châtel a livré des représentations de bovidés, mais dans des proportions intéressantes puis qu'on dénombre un NMI de 8. La présence de dix-neuf éléments cylindriques isolés semblables aux tenons qui soutiennent le corps de l'animal laisse envisager un nombre plus important de ce type de figuration. Il est difficile de déterminer si ces différentes représentations sont le produit d'une seule main tant la facture est différente d'un modèle à l'autre. Mais Paul Lebel a remarqué en 1953 des similarités entre deux sculptures. Par ailleurs, la pierre a été identifiée par Paul Lebel comme celle provenant des carrières d'Asnières-lès-Dijon (Lebel 1953). Les sculptures de bovidés de Beire-le-Châtel peuvent se classer selon deux catégories : les taureaux tricornes et les bœufs de labour.

Quatre des représentations en pierre de bovidés à Beire-le-Châtel font partie de la série des taureaux tricornes. Mais pour chacune d'elle, la troisième corne – située au milieu du front – est cassée et il n'en reste que l'amorce. La représentation de bovidés n'a ici rien d'invraisemblable puisqu'ils étaient l'une des victimes principales lors des sacrifices qui précédaient les rites de commensalité entre les hommes et les dieux. Chez les Gaulois, l'importance de cette action a été commentée par Pline l'Ancien (*Hist. Nat.*, l. 249-251) :

> *Nihil habent Druidae — ita suos appellant magos — uisco et arbore, in qua gignatur, si modo sit robur, sacratius. iam per se roborum eligunt lucos nec ulla sacra sine earum fronde conficiunt, ut inde appellati quoque interpretatione Graeca possint Druidae uideri. enimuero quidquid adgnascatur illis e caelo missum putant signumque esse electae ab ipso deo arboris. Est autem id rarum admodum inuentu et repertum magna religione petitur et ante omnia sexta luna, quae principia mensum annorumque his facit et saeculi post tricesimum annum,*

*quia iam uirium abunde habeat nec sit sui dimidia. omnia sanantem appellant suo uocabulo. sacrificio epulisque rite sub arbore conparatis duos admouent candidi coloris tauros, quorum cornua tum primum uinciantur. Sacerdos candida ueste cultus arborem scandit, falce aurea demetit, candido id excipitur sago. tum deinde uictimas immolant praecantes, suum donum deus prosperum faciat iis quibus dederit. fecunditatem eo poto dari cuicumque animalium sterili arbitrantur, contra uenena esse omnia remedio. tanta gentium in rebus friuolis plerumque religio est.*

*«Les druides (...) considèrent que rien n'est plus sacré que le gui et l'arbre sur lequel il pousse (...) Honorant la lune par un terme signifiant «qui guérit toutes choses», ils préparent au pied de l'arbre un sacrifice rituel et un banquet et amènent deux taureaux blancs, dont les cornes sont attachées ensemble (...) (Après la cueillette) on immole les victimes en priant le dieu (...) Ils pensent que la boisson tirée de la plante donne la fécondité à tout animal stérile, qu'il est un remède contre tous les poisons.»*

Il est cependant difficile de savoir si le taureau tricorne des Gaulois est considéré comme divinité ou comme victime de sacrifice. Les exemplaires de Beire-le-Châtel ne fournissent pas de détails permettant de s'orienter vers l'une ou l'autre de ces interprétations et seules des comparaisons avec des sculptures présentant une image similaire permettent d'arriver à quelques conclusions. Ce travail de remise en contexte est facilité par l'existence de plusieurs synthèses réalisées entre la fin du XIX^e^ siècle et le milieu du XX^e^ siècle par l'abbé Morillot, Salomon Reinach, Heichelheim et Albert Colombet (Colombet et Lebel 1953).

L'identification de ces représentations comme celle d'une divinité d'origine celtique a donc elle aussi ses arguments. Le culte du taureau par les Gallo-romains est attesté par plusieurs œuvres exceptionnelles. D'une part, le célèbre taureau tricorne en bronze de Martigny-en-Valais, daté des I^er^ et II^e^ siècles, est de taille un peu plus grande que nature. Il a été retrouvé dans la basilique romaine de la ville d'Octodure, capitale des Véragres (Figure 46a). Cette position privilégiée dans un espace public laisse envisager un rôle privilégié de l'animal au sein de la communauté. D'autre part, le pilier des Nautes, colonne monumentale dédié à Jupiter et érigée par les Nautes de Lutèce à l'époque tibérienne présente sur l'une de ces faces une figuration de taureau – dépourvu de la troisième corne – accompagné de trois grues et de l'inscription *Tarvos Trigaranus* (Figure 47a). Il s'agit de la seule représentation de taureau présenté comme une divinité, à l'instar de Cernunnos, le dieu aux cornes de cerf.

Le taureau tricorne de Francfort-Schwanheim (Figure 47b), le taureau de Cutry (Figure 46b) ainsi que cinq exemplaires en bronze[13] (Figure 48) présentent pour leur part une autre caractéristique : une sangle décorée qui entoure le corps. Cet attribut a tantôt été interprété comme un caractère divin (Colombet et Lebel 1953, 127), tantôt comme un ornement de la victime sacrificielle (Kohlert-Nemeth 2001). C'est cette dernière hypothèse qu'il faut retenir :

[13] Cinq taureaux en bronze présentent une bande ceinturant le corps. Sur la représentation provenant de Saint-Rèmy (Bouches-du-Rhône), la bande est ornée de cercles. Sur celle conservée au Musée de Saint-Germain-en-Laye et provenant hypothétiquement de Mâcon, elle est ornée de rosaces. Sur celle de Stoke Abbot (Angleterre), elle est décorée de croix de Saint-André.

il s'agit en effet du *dorsuale*, mentionné dans l'*Histoire Auguste* (*vie des deux Galliens*, 8) qui « désigne le caparaçon placé en travers sur le dos des animaux menés processionnellement au sacrifice. Ce caparaçon consiste en une large bande d'étoffe, plus ou moins richement ornée et à extrémités ordinairement flottantes de chaque côté de l'animal. On doit le considérer comme un signe de consécration… » (Mowat 1887, 387). Cet attribut figure particulièrement sur la croupe du taureau dans les scènes de triple sacrifice à Mars (taureau, bélier, verrat : suovétaurile) : par exemple sur le soi-disant autel de Domitius Ahenobarbus au Louvre (Stilp 2001, 31 et fig. 25) (Figure 49), mais aussi sur un autre relief de marbre du Louvre (Figure 51), sur la colonne trajane (Figure 50), sur la base des décennales sur le Forum romain, etc... Mais on le trouve aussi dans des scènes où seuls des bovidés sont sacrifiés (Ryberg 1955 pl. 23, 28, 29, 33, 60 ; ici fig. 55).

***Figure 46 : a/ Tête du taureau tricorne retrouvée à Martigny (source :* http://bronze-antique.monsite-orange.fr/*). b/ Taureau tricorne en terre cuite de Cutry (Meurthe-et-Moselle) (Photographie : Musée départemental antique d'Arles).***

***Figure 47 : a/ Le Pilier des Nautes : face représentant le dieu Tarvos accompagné de trois grues (https://fr.wikipedia.org/wiki/Pilier_des_Nautes). b/ Taureau tricorne de Francfort-Schwanheim***

***Figure 48 : Taureaux ornés d'une ceinture : « Taureau à deux cornes d'Industria, près de Turin (Italie) (A) ; Taureaux à trois cornes de la collection Febvre (n° 21), de Saint-Rémy-en-Provence (n° 4),, de Stoke Abbot (n° 31), de Péronville (n° 13) (Colombet 1953, fig. 23).***

***Figure 49 : Relief du soi-disant autel de Domitius Ahenobarbus représentant une scène de recensement avec suovetaurile.***

***Figure 50 : Détail de la colonne trajane : suovétaurile en l'honneur de Mars.***

***Figure 51 : Fragment de relief en marbre découvert sur le champ de mars à Rome représentant un sacrifice au dieu Mars (Musée du Louvre).***

***Figure 52 : A gauche, photographie du couple de bovidés en pierre de Semond (Côte-d'Or) (Renard 1989, 6, fig. 1). A droite, photographie du bœuf avec attache du joug enroulée sur le front d'Avenches (Suisses) (Martin 1891, 10, n° 203-205).***

Le taureau tricorne de Francfort-Schwanheim donne d'autres éléments qui portent à y voir une victime. La sculpture a été retrouvée dans un puits à offrande en 1972 accompagnée des restes d'un sacrifice humain et de faune très variés (bœufs, cerfs, chèvres, moutons, poules, chats et chiens). L'objet en lui-même est « fendu au milieu ; il s'agit certainement d'un acte délibéré, probablement un sacrifice symbolique » (Kohlert-Nemeth 2001, 72).

Dans tous les cas, la troisième corne de ces animaux a fait l'objet de nombreuses polémiques, brièvement résumées par Albert Colombet (Colombet et Lebel 1953, 130-135). On retient d'habitude de l'adjonction de cette troisième corne, entre les deux autres, sur la partie antérieure de la tête, qu'elle servirait à accentuer les caractères essentiels du taureau : la valeur combative, mais aussi la force reproductrice, dont la corne est le symbole chez les animaux en général.

Les bovidés de Beire-le-Châtel qui ne présentent pas de troisième corne ont été pour certains identifiés comme des bœufs de labour. Plusieurs éléments issus de comparaisons permettent d'aboutir à cette conclusion. La figuration en pierre ou en terre cuite d'animaux n'est pas une spécificités des provinces gallo-romaines : des lieux de culte italiens en ont également livré un certain nombre (Cazanove 2013). Ces figurations ont été le plus souvent retrouvées couplées, comme à Bouzemont (Vosges), Golbey (Vosges), Semond (Cote-d'Or) ou Til-Châtel (Côte-d'Or) (Figure 52). A Semond dans le Châtillonnais, la sculpture de facture grossière représentant un couple de bovidés a été retrouvée entourée d'une chaine en fer à laquelle était accrochée une clochette (Esp. IX 7100) (Renard 1989, 6, fig. 1). L'exemplaire d'Avenches, de meilleure facture, présente distinctement l'attache d'un joug entourant le front et les cornes de l'animal et fait ainsi directement référence à sa fonction d'aide au labour (Esp. VII 5393) (Martin 1891, 10, n° 203‑205). A l'instar de ces scènes de métier mises à l'honneur sur les monuments funéraires, il est tout à fait normal que les paysans qui fréquentaient le sanctuaire aient ainsi offert l'image de leur « outil » de travail afin qu'il soit placé sous la protection de la divinité. Cette idée est renforcée par la découverte au sanctuaire de la forêt de Halatte d'un pied de bovidé correspondant à un ex-voto à part entière et qui semble être le seul connu d'un pied votif d'animal (Esp. 05-3886) (Cazanove 2013, 25). Le paysan à l'origine de cette offrande souhaitait sans nul doute la guérison de son animal.

Une dernière représentation de bovidé provenant du sanctuaire de Beire-le-Châtel mérite une attention particulière. Il s'agit d'une représentation de quadrupède à deux cornes dont il manque les pattes et l'arrière-train et dont l'identification a fait l'objet de débat (n° BEI-056, pl. VII). Une main humaine est apposée sur la joue droite de l'animal. Cette sculpture a été longuement étudiée par Paul Lebel qui identifie la bête non pas comme un taureau mais comme une chèvre : « De face, cette tête ressemble assez à celle d'un taureau […]. Mais les cornes sont traitées comme celles d'une chèvre et l'on remarque sous le menton une masse de pierre qui ne peut pas être l'amorce d'un fanon ; elle représente plutôt la barbe d'une chèvre » (Lebel 1953, 25). Et il ajoute : « les dimensions respectives de la main et du quadrupède s'accordent à peu près si ce dernier est une chèvre ; elles sont disproportionnées s'il s'agit d'un taureau » (Lebel 1953, 24). Une deuxième question a été posée concernant la main posée sur la tête de l'animal : le membre humain s'arrête au niveau de l'avant-bras du personnage mais il ne s'agit pas d'une cassure d'une sculpture plus importante. La représentation sous cette forme est volontaire et n'est pas sans rappeler le « geste d'imposition » mis en évidence par Fernand Benoit dans les années 1940 à Entremont (première moitié du II$^{e}$ siècle av. J.-C.), dans le sanctuaire de la forêt de Halatte ou à Libourne (seconde moitié du I$^{er}$ siècle) (Benoit 1948; Benoit 1949). Mais dans ces cas de figure, les « têtes » sont en fait des représentations de masques funéraires, selon la tradition romaine, et sur lesquelles reposent les mains des défunts « héroïsés ». A Beire-le-Châtel, la main posée sur la joue du quadrupède serait selon cette interprétation un « signe sensible de la Mort » (Benoit 1949, 97) puisqu'il s'agit de l'accompagnement de l'animal vers sa mise à mort.

Mais il existe une solution beaucoup plus simple : la main droite posée sur la joue du petit animal pourrait être celle du victimaire, chargé de conduire la victime sur le lieu de l'abattage,

puis de la mettre à mort. Sur les scènes de sacrifice, des gestes assez similaires sont fréquents (Figure 52). Le fronton de terre cuite de la *via di San Gregorio* à Rome (II$^{e}$ s. avant J.-C.) met en scène l'offrande de différents animaux à Mars, dont deux chèvres (ou boucs) conduits par des victimaires qui les tiennent par la tête et la queue (Ferrea 2002, 29‑34, fig. 15 et 19) (Figure 53).

L'étude des représentations de bovidés met en évidence une diversité dans les types de représentations. Celle-ci est par ailleurs en cohérence avec les matériaux utilisés pour leur conception : les taureaux tricornes sont essentiellement en bronze – à l'exception de quelques représentations en pierre dont celles de Beire-le-Châtel font partie – et les bœufs essentiellement en pierre. L'analyse de la répartition de ces sculptures révèle une concentration de leur découverte dans l'est des Gaules, plus particulièrement en territoire séquane pour les taureaux tricornes, comme l'avait déjà vu Colombet, et en territoire lingon pour les bœufs de labour. D'un point de vue chronologique, la représentation de taureaux tricornes semble se maintenir pendant tout le Haut-Empire. Les exemplaires de Beire-le-Châtel ne permettent pas d'affiner cette chronologie.

Il ne faut pas chercher une interprétation universelle à ces représentations de bovidés. Qu'elles présentent ou non une troisième corne, elles sont le reflet des pratiques et demandes variées que l'on retrouve dans le sanctuaire de Beire-le-Châtel :

- offrande de laboureurs[14] – puisque l'animal joue un rôle primordial dans son activité professionnelle – afin que la divinité honorée assure une bonne santé à son « outil » de travail ;
- *ex-voto* se substituant à un sacrifice ou le commémorant ;
- rite agraire ?

***Figure 53 : Fronton de la via San Gregorio à Rome (Ferrea 2002, 61).***

[14] Il ne s'agit moins probablement d'offrande d'éleveurs comme indiqué généralement dans les ouvrages de synthèse (Fauduet 2010a, 250)

### 5.2.2. Les représentations d'oiseaux

Les représentations d'oiseaux en nombre non négligeable constituent une autre particularité du répertoire iconographique du sanctuaire de Beire-le-Châtel. A l'exception d'un corps d'oiseau isolé, sans trace d'arrachement qui pourrait laisser penser qu'il faisait partie d'un groupe, toutes les figurations d'oiseaux sont groupées, par deux, quatre ou six volatiles. Ce type de représentation en pierre semblent être une spécificité des cités lingonne (et éduenne ?) puisqu'il n'en existe que très rarement d'autres exemplaires en dehors-de celles-ci[15]. En dehors du sanctuaire de Beire-le-Châtel, celui des Bolards (Nuits-Saint-Georges, Côte-d'Or) en a livré plusieurs exemplaires ainsi qu'à Essarois (Côte-d'Or) et Rouy (Nièvre). De façon plus anecdotique et sans contexte de découverte, une paire d'oiseaux provient des environs de Genlis (Côte-d'Or) et une autre de Beaune (Côte-d'Or) retrouvée dans le puits de l' « Hermes tricéphale » en 1845 (Esp. III, 2109).

Concernant le type d'oiseau représenté, les interprétations ont été nombreuses : colombes à Beire-le-Châtel et Essarois, pigeons ou tourterelles pour le couple de Genlis. Le caractère stylisé des représentations ne permet pas de déterminer l'espèce avec précision.

A l'instar des représentations de bovidés, celles d'oiseaux peuvent correspondre à une multitude d'intentions. Il peut s'agir :

- de la représentation d'animaux divinisés : héritage celtique à l'instar des représentations de bovidés.
- de la représentation de l'attribut d'une divinité : l'établissement rural de Moux (Côte-d'Or) et le lieu-dit « La Fanderolle » à Alésia (Côte-d'Or) ont tous deux livré une stèle représentant un homme debout – sans doute une divinité – avec deux oiseaux perchés sur ses épaules et tournant leurs becs vers sa tête (Esp. 7684). On connaît aussi six bustes d'Alésia sur le même sujet : seule la tête, encadrée d'oiseaux, est figurée (Esp. 2354, 2355, 2377, 7280, 7680). Le dernier exemplaire connu a été retrouvé dans la fouille récente du sanctuaire d'En Surelot à Alésia (Cazanove et Osanna 2015, 422-423). Il vient d'être publié (Lamy 2014) ;
- de la représentation d'animaux domestiqués : cette catégorie d'oiseaux pouvait également faire office de compagnon pour les enfants[16] ;
- de la représentation d'une offrande ;
- de la représentation d'animaux d'élevage – à des fins alimentaires – et nous serions ainsi en présence d'un rite agraire.qui nous échappe encore.

[15] Les recueils d'Espérandieu signalent des fragments de statue d'oiseau provenant du sanctuaire préromain de Roquepertuse dans le sud des Gaules.

[16] Des représentations d'oiseau en pierre et en bois pouvaient être offertes aux enfants. Des stèles funéraires présentent parfois des enfants accompagnés de leur oiseau : deux exemplaires représentant pour le premier un enfant et pour le second une jeune femme, chacun donnant la becquée à son animal, sont conservés au Musée Archéologique de Bourges (Espérandieu 1966) ; En Belgique, des ossements d'oiseau ont été retrouvés à l'intérieur de la tombe d'un enfant. Tous ces exemples prouvent l'attachement que pouvaient porter les enfants envers ces animaux.

Mais *a contrario*, il n'y a pas – ou peu – d'indices permettant de conclure à l'une ou l'autre de ces destinations. On relève toutefois deux caractéristiques récurrentes dans le mode de figuration : d'une part, les oiseaux sont rarement représentés isolés mais toujours selon un nombre pair permettant, d'autre part, que chaque paire soit réunie par le bec. Pour autant, la majorité de ces représentations a été retrouvée acéphale mais il est difficile de dire à quel moment les têtes furent brisées (bris rituel, destruction volontaire lors des invasions ou œuvre du temps ?).

### 5.2.3. Les représentations de véhicules

Ce thème de représentation est caractéristique des sculptures du sanctuaire de Lux où il fut décliné sur au moins trois fragments. La fonction du support de ces éléments sculptés ne peut être déterminée. Pourtant fréquent en contexte funéraire, il n'est figuré sur aucun autre site cultuel du corpus et au-delà.

Le bas-relief le plus complet est conservé chez le propriétaire du terrain : il représente une voiture à deux roues tiré par un cheval est monté par un personnage grossièrement figuré. Il s'agit d'un véhicule léger, certainement un *cisium* adapté au voyage d'une ou deux personnes.

Les deux autres fragments sculptés peuvent appartenir à un même bas-relief : le matériau et la facture sont similaires. Un fragment de la caisse d'une voiture est visible sur l'un des morceaux tandis que l'autre présente un personnage vêtu d'une pélerine à capuchon rabattu sur les épaules et coiffé d'un bonnet ; celui-ci élève une hampe au-dessus d'un animal dont on ne distingue l'espère. La taille modeste de la roue et sa position bien en arrière du véhicule, le caractère chargé de la caisse et la présence d'une charge ou d'une charpente à l'arrière du conducteur laisse plutôt envisager un véhicule de charge, le charriot.

La répétition toute relative – et l'exclusivité – de cette iconographie, associée aux dédicaces au dieu Mercure, démontre d'une dévotion ciblée, consacrée au voyage.

### 5.2.4. Les autels

La question des autels est multiple puisqu'ils peuvent revêtir différentes fonctions. On remarque dans notre corpus trois ordres de grandeur pour ces objets :

- Les grands autels, faisant environ 1,20 mètre de hauteur, dont deux exemplaires ont été retrouvés à Dampierre ;
- Les autels de taille intermédiaire, entre 50 et 100 cm : on en dénombre un à Bourg, six à Lux, et au moins neuf à Beire-le-Châtel. Il s'agit de la catégorie d'autels la plus nombreuses parmi les exemplaires livrés par les sanctuaires lingons ;
- Les petits autels mesurant environ une vingtaine de centimètres dont on connait trois exemplaires à Beire-le-Châtel.

Une certaine standardisation est donc perceptible dans les dimensions de ces objets, caractéristique qui se retrouve dans une certaine mesure dans la forme de ceux-ci. S'il n'y a pas deux autels de facture similaire, on retrouve essentiellement trois façons de représenter la partie supérieure de l'autel : de façon courante par deux volutes encadrant un « fronton » triangulaire, par un couronnement composé de plusieurs moulures quadrangulaires et de façon plus ponctuelles, dans un cas à Lux et dans un autre à Dampierre, sous la forme de « cornes », autrement dit « à acrotères ». Cette configuration est ainsi assez éloignée de ce que l'on peut retrouver dans les Pyrénées, où la collection des 220 autels votifs de Saint-Bertand-de-Comminges offre un panel de représentation beaucoup plus varié (Schenck 1990).

Deux fonctions peuvent être reconnues, parfois simultanément, aux autels : ils peuvent présenter un aspect liturgique et/ou un aspect votif. Ce monument en pierre, exporté du monde gréco-romain, est en effet à l'origine consacré aux rites de libation et de sacrifice. Il s'agit du rôle certain des autels de grandes dimensions. Dans le cas des autels de plus petites dimensions, plus facilement transportables, il s'agit en premier lieu d'une offrande offerte en commémoration d'une autre offrande : celle d'un sacrifice offert en remerciement de l'exaucement d'un vœu. D'objet servant au rituel, l'autel devient l'offrande au dieu.

Qu'ils soient liturgiques ou votifs, on distingue au moins six autels épigraphes, une série plus importante d'autels anépigraphes et sans décor et, de façon plus hypothétique, quelques autels décorés.

Des exemplaires épigraphes se distinguent les deux grands autels provenant du sanctuaire de Dampierre dédiés au dieu Mercure : le premier mesure 121 cm et ne présente ni dédicant particuliaer ni formule stéréotypée ; le second mesurant 120 cm est dédié par un citoyen romain, *Sextus Julius Amoenus*, avec la formule standardisée *Volum Soluit Libens Merito* que l'on retrouvera sur tous les autres autels épigraphes (Le Bohec 2003 n° 614, 615 et 616). Les sanctuaires de Beire-le-Châtel et de Lux ont livré chacun un autel. Il est dédié aux Déesses-Mères dans le premier cas (Le Bohec 2003 n° 234) et à Mercure dans le second (Devauges 1976, 442-443). Les dédicants ne sont pas ici des citoyens romains, mais certainement des pérégrins au nom celtique. L'étude des autels votifs de Saint-Bertand-de-Comminges avait permis à ses auteurs de mettre en avant l'appropriation de instruments rituels romains que

sont les autels par la population locale (Schenck 1990, 31). Si l'étude des autels en pays lingon ne révèle pas un panthéon « gallo-romain » aussi riche que dans les Pyrénées, l'adaptation de ces supports aux dévotions chères aux habitants d'origine celtique, nouveau citoyen ou pérégrin, est bien marquée : Mercure à Dampierre et Lux, les Déesses-Mères à Beire-le-Châtel ou à Langres, Sequana aux Sources-de-la-Seine…

L'état de conservation des autels anépigraphes et sans décor, généralement fragmentaires, ne permet pas toujours de identifier comme tels.

Deux décors sculptés provenant du sanctuaire de Beire-le-Châtel pourraient appartenir à de petits autels décorés. Le premier présente, sur sa face principale, une silhouette incisée dont il ne reste qu'une tête très géométrique, aux cavités orbitaires profondément creusées (Deyts 1976, n° 12). Le second présente un élément en relief de type décor architectural (fronton, denticule…). Il pourrait s'agir plus simplement d'un monument miniature cultuel. Mais la comparaison avec un autel décoré d'un buste du dieu *Abellio* conservé au musée Saint-Raymond à Toulouse laisse envisager la possibilité de la représentation d'une divinité sur un autel votif.

### 5.2.5. Les représentations de divinités

De nombreux fragments de grande statuaire ont été retrouvés dans nos sanctuaires. Il est impossible de distinguer celles qui résultent de dons de celles qui appartiennent à la statue de culte destinée à être déposée dans la *cella*.

#### 5.2.5.1. Les représentations de divinités romaines

Les divinités gréco-romaines dominent le panthéon des divinités représentées dans les lieux de culte de notre corpus. Mais celles-ci sont rarement identifiables, car généralement dépourvues d'attributs révélateurs. A Beire-le-Châtel, toute une série de têtes sculptées présente une facture répondant aux canons classiques mais il n'est pas possible d'en dire davantage. Minerve est sans nul doute la déesse la plus fréquente parmi les représentations divines de notre cadre d'étude mais cette récurrence mérite d'être pondérée parce que la déesse possède des attributs « ostentatoires » qui permettent de l'identifier immédiatement (casque et tête de Gorgone).

A Beire-le-Châtel, on recense deux représentations de la divinité : l'une – de dimensions plus petites que nature – est réduite à un fragment de buste sur lequel est placée la tête de la Gorgone coiffée de serpents ondulants ; la seconde – dans des proportions approximativement similaires – se résume à un fragment de tête casquée (Esp. 3621, Deyts 1976, n° 23) (BEI-022, pl. IV). Si le commandant Espérandieu rapprochait les deux fragments pour n'en faire qu'une seule sculpture, cette hypothèse a été remise en doute après (Deyts 1976, fig. 23).

A Champigny-lès-Langres, où l'épigraphie nous fait défaut, il est curieux de noter la représentation conjointe des deux divinités féminines de la triade capitoline, Minerve (Esp. XIII 3335) et Junon (Babelon 1892, 222). Si la sculpture de Junon est de petite taille, la tête de Minerve est plus grande que nature et constitue probablement de par cette taille imposante l'une des divinités tutélaires du lieu. Une tête d'aigle appartenant à un bas-relief fait

certainement référence au troisième membre de cette association, Jupiter. La représentation de Minerve est datée du IIe ou du IIIe siècle et correspond ainsi à l'impulsion officielle reçue par le culte de la triade capitoline à la fin du IIe siècle. Les autres représentations sculptées de ce sanctuaire correspondent à un culte proprement romain (tête de Faune, tête de Soleil, caryatides) (Babelon 1892, 222).

Le sanctuaire de Selongey a livré l'exemplaire le plus complet d'une statue de Minerve puisque seuls manquent le cou, le bras et le pied droits. Cette sculpture est accompagnée d'un socle en calcaire qui portait probablement une autre représentation de la déesse puisque celui-ci porte une dédicace. Ces deux éléments – qui constituent l'essentiel du mobilier provenant de ce site – attestent d'un lieu de culte dédié à la déesse romaine à environ deux kilomètres à l'ouest de la grande voie Lyon – Trèves et à proximité d'un carrefour de voies secondaires.

La présence de figurations de Minerve sur au moins trois sites de notre corpus – Beire-le-Châtel, Champigny-lès-Langres et Selongey – montre le succès de son culte dans les sanctuaires à proximité de la voie romaine.

| Lieu de culte | Sculptures | Epigraphie |
|---|---|---|
| **Balesmes** | Aucune | Matrona |
| **Beire-le-Chatel** | Minerve[17], Mars (?)<br>Divinités indigènes | Januaria et Déesses-Mères (IIe – IIIe) |
| **Bourg** | Aucune | Mars et Bellone |
| **Champigny-lès-Langres** | Minerve (IIe-IIIe) et Junon | Aucune |
| **Dampierre** | Aucune | Mercure et Maia (IIe) |
| **Isômes** | Epona ? | Aucune |
| **Langres** | Aucune | Aucune |
| **Lux** | Aucune | Mercure (IIe-IIIe) |
| **Selongey** | Minerve | Minerve |

***Figure 54 : Mise en parallèle des divinités représentées dans la sculpture en pierre et dans l'épigraphie avec rappel des datations proposées.***

[17] Les autres attributions sont beaucoup plus hypothétiques.

## 5.3. Les offrandes plastiques en terre cuite

### 5.3.1. Les figurines en terre cuite dans les lieux de culte provinciaux

En Gaule, c'est au contact de la civilisation romaine que les figurines en terre cuite font leur apparition dans le mobilier cultuel. L'apparition de ces figurines – et plus particulièrement celles anthropomorphes – est le résultat d'un double apport du monde méditerranéen : l'introduction d'une nouvelle technique – le moulage – mais également l'humanisation formelle des divinités. En effet, selon l'état actuel de notre connaissance de la religion celtique, il devait être impensable pour un gaulois de faire figurer l'un de ses dieux sous forme humaine, et encore moins dans un matériau peu noble : « L'anecdote célèbre que nous conte Diodore est, à cet égard, tout à fait explicite. Brennus était entré dans un temple grec et contemplant les statues se mit à rire, à la seule idée que ″les Grecs croyaient que les dieux avaient forme humaine et les dressaient en bois et en pierre″ (Diodore de Sicile, XXII, 9, 4) » (Brunaux 1993, 136).

On retrouve ce type d'offrande aussi bien en contexte cultuel que funéraire et domestique et ce, à partir du milieu du I^er^ siècle après J.C. (Fauduet 2010, 252). Dans notre corpus, seul le sanctuaire de Beire-le-Châtel « Le Pâtis du Letto » a livré des figurines en terre cuite, dans des proportions importantes. Cette abondance contraste avec l'absence de ces offrandes dans d'autres contextes cultuels bien documentés du corpus : Champigny-les-Langres « Les Granges », Isômes « Les Varennes », Langres « Les Franchises » et Lux « Bois Giraud ». L'absence de figurines à Champigny-les-Langres s'explique facilement par la précocité du site et sa période de fréquentation antérieure à l'apparition des figurines.

Il est possible que la seule lacune documentaire ne soit pas l'unique raison de ce contraste. En effet, bien que la présence de figurines en terre cuite soit fréquente en tout contexte, les sites ayant livré un lot qui dépasse la centaine de NR, comme à Beire-le-Châtel, ne sont pas nombreux. Dans le cadre de sa thèse, Sandrine Talvas a tenté en 2007 de répertorier les sites ayant livré cette catégorie de matériel (Talvas 2007). Bien que ce corpus soit incomplet – puisque le lot de Beie-le-Châtel n'y figure même pas –, il montre toutefois que les sanctuaires publics ayant livré plus d'une centaine de fragments sont rares : seuls Saint-Jacut-de-la-Mer (254 NR), Chateaubleau (187 NR) et Nuits-Saint-Georges ( plus de 200 NR) sont répertoriés. On peut toutefois ajouter les sites de Plouër-sur-Rance (132 NR) et de Carnac (148 NR), identifiés comme lieux de culte privés sans grands fondements. Enfin, mentionnons également deux sanctuaires publics ayant livré entre 50 et 100 fragments : Millau et Colombières-sur-Orb (Talvas 2007, 149‑151, fig. 26). La carte de répartition qui découle de ce bref recensement montre deux zones où se concentrent les sanctuaires ayant livré un grand nombre de figurines, correspondant toutes deux aux secteurs de production de ces objets : d'un côté, une vaste région composée des anciennes cités éduenne, biturige et arverne, et de l'autre, à l'opposé de cette province lyonnaise, l'ancienne cité Vénète.

L'étude de Sandrine Talvas tend à démontrer que la présence de ces objets était beaucoup plus significative dans des lieux de culte ruraux « et notamment ceux associés à un culte guérisseur ou ″de la nature″ » (Talvas 2007, 149‑151, fig. 26). Ce constat n'a pas vraiment grand sens. Si l'on considère l'ensemble des grands sanctuaires « régionaux », les sites ayant livré un grand

nombre de figurines en terre cuite ont donné peu d'*ex-votos* anatomiques et inversement (Figure 55).

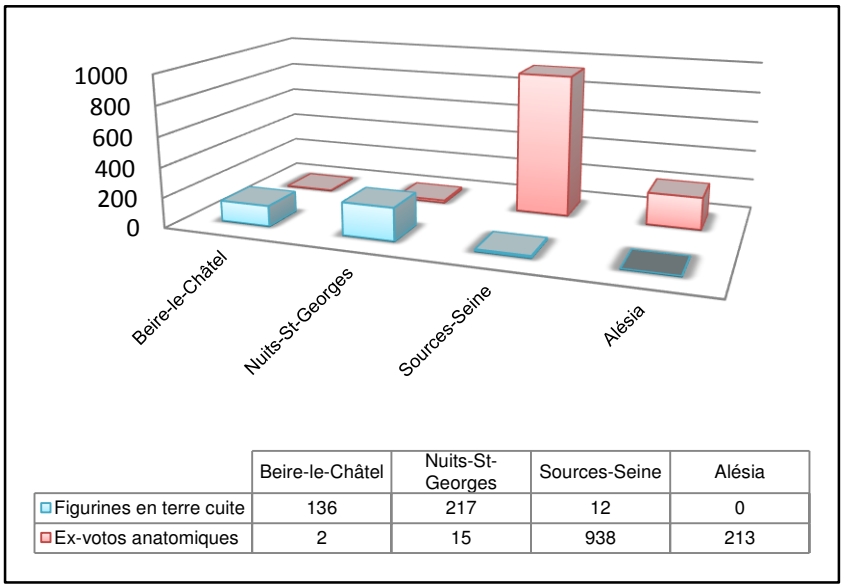


***Figure 55 : Répartition du nombre de figurines en terre et d'ex-votos anatomiques pour quelques grands sanctuaires régionaux.***

### 5.3.2. Analyse thématique et chronologique des figurines de Beire-le-Châtel

Le lot de figurines en terre cuite provenant de Beire-le-Châtel comporte 136 NR : 132 sont issus des fouilles de l'abbé Morillot et 4 des fouilles de Louis Roussel.

La répartition des fragments par thème représenté montre une nette prédominance des figurations de divinités (101 NR, soit près de 75 % du lot) (Figure 56). Celle-ci doit être relativisée par le comptage en nombre de restes mais également parce qu'une partie des représentations de Vénus comptabilisées est à associer aux fragments d'édicules dans lesquels elles étaient posées. Les figurations d'animaux constituent le second thème le plus fréquent avec 22 NR (16 %) mais elles restent très minoritaires. Enfin, les représentations de personnages sont anecdotiques, représentant moins de 4 % du lot (5 NR).

Cette répartition est cohérente avec les analyses de Guy Lintz réalisées à partir d'un inventaire de figurines retrouvées en contexte en Bourgogne, où il lie les représentations de divinités (plus précisément les Vénus) et les animaux domestiques aux contextes de sanctuaires (Lintz 1993, 139). Les représentations en terre cuite de Nuits-Saint-Georges présentent un faciès assez similaire à l'ensemble de Beire-le-Châtel, avec une part un peu plus importante accordée aux figurations de personnages (Figure 57).

Dans le détail, les figurations de divinités concernent essentiellement Vénus et les mères allaitants (Figure 58). Deux représentations d'Apollon, reconnaissable à sa lyre, et une d'Abondance. Parmi les autres représentations anthropomorphes, le modèle du *risus*, personnage au visage rond coiffé d'un *bardocullus*, est représenté par trois exemplaires. Enfin, le bestiaire comporte des figurations de bovidés, d'équidés et de volatiles.

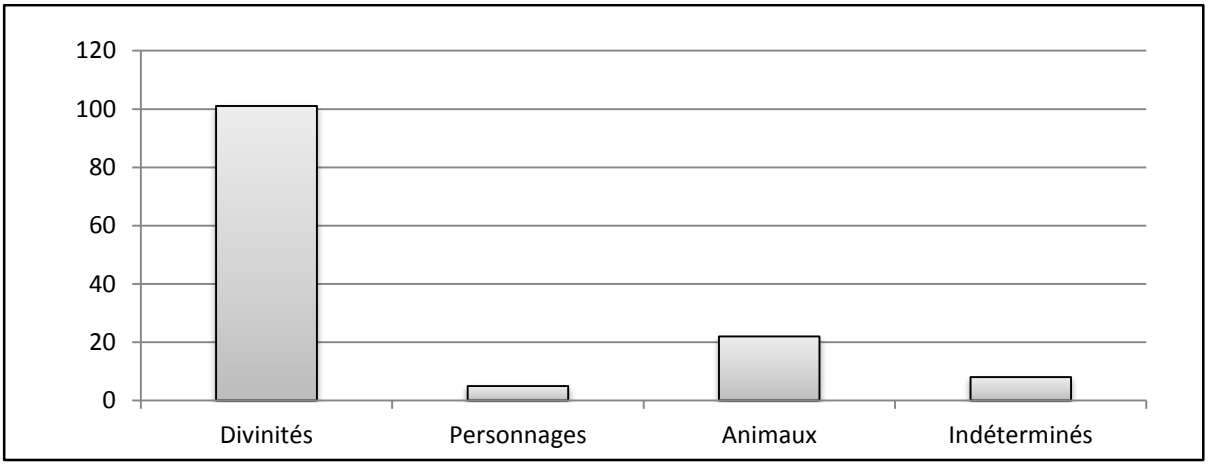


***Figure 56 : Répartition des figurines en terre cuite de Beire-le-Châtel par thème représenté.***

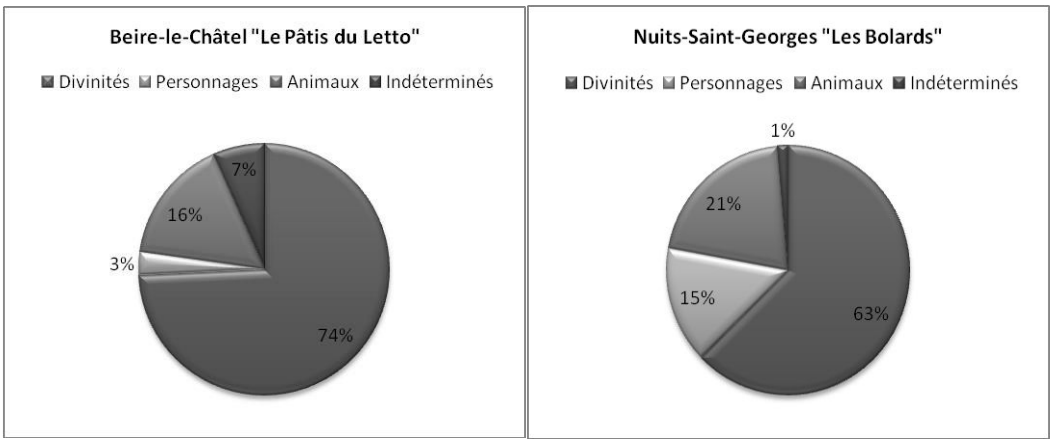


***Figure 57 : Diagramme quantitatif des différents thèmes représentés sur les figurines en terre cuite des sanctuaires de Beire-le-Châtel et de Nuits-Saint-Georges.***

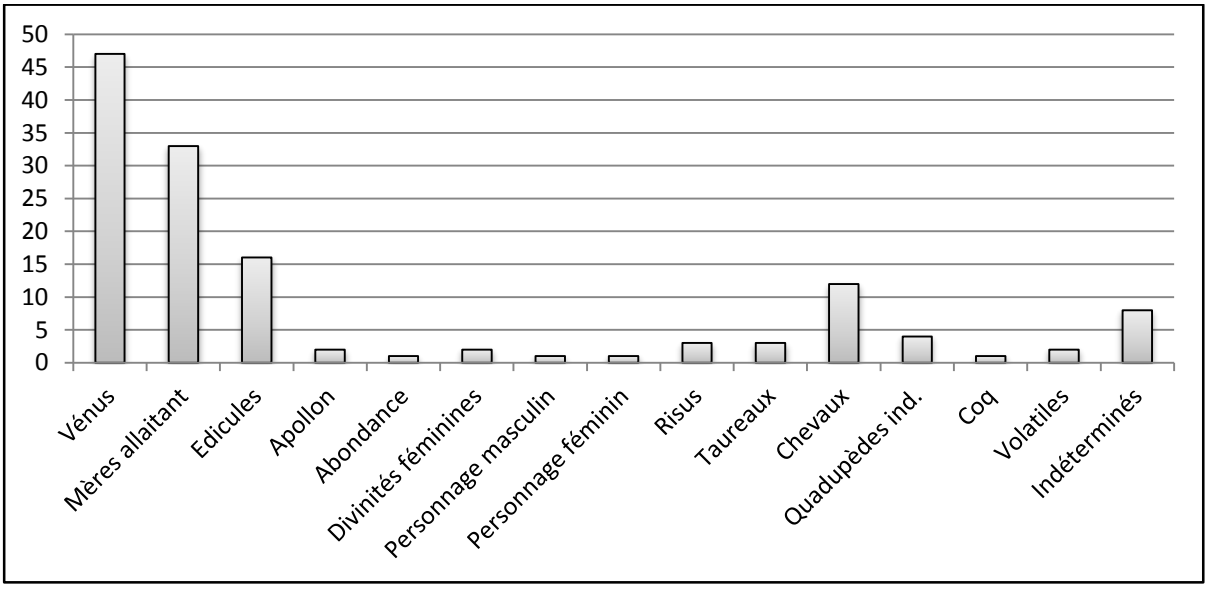


***Figure 58 : Répartition des figurines en terre cuite de Beire-le-Châtel par sujet représenté.***

### 5.3.3. Provenance et circulation

L'identification de la provenance des figurines en terre cuite peut être effectuée selon plusieurs méthodes. La première, la plus fiable, consiste en une analyse statistique de la composition chimique des terres cuites. Les figurines de Beire-le-Châtel n'en ont pas bénéficié.

Le second moyen d'identifier la provenance d'une figurine est de connaître le nom du coroplathe, inscrit sur certaines d'entre elles. Une représentation de Mère allaitant comporte la signature du coroplathe, inscrite à la base du fauteuil. La marque est scindée sur trois côtés : *P/ISTILLV/S*. L'activité de ce potier bien connu a été localisée dans la capitale des Eduens, à Autun-*Augustodunum*. La fouille de son atelier en 2010 a permis de confirmer une période de production entre la fin du II$^{e}$ siècle et le début du III$^{e}$ siècle (Alix 2010). Il est ainsi l'un des derniers ateliers, avec ceux de Geugnon, à produire ce type de figurines.

L'étude de la répartition des figurines signées par Pistillus montre une diffusion importante de cette production suivant les grands axes de circulation :

- la voie du Rhône (Lyon à Arles),
- la voie du Rhin (Lyon-Trèves),
- les axes vers la Manche (Lyon à Boulogne-sur-Mer)
- celle vers Brest ,
- celle vers l'Atlantique (Lyon-Bordeaux)
- et enfin celle vers l'Est en direction de Brigantio en passant par Besançon et Cambète.

On observe également une diffusion logique autour du centre de production

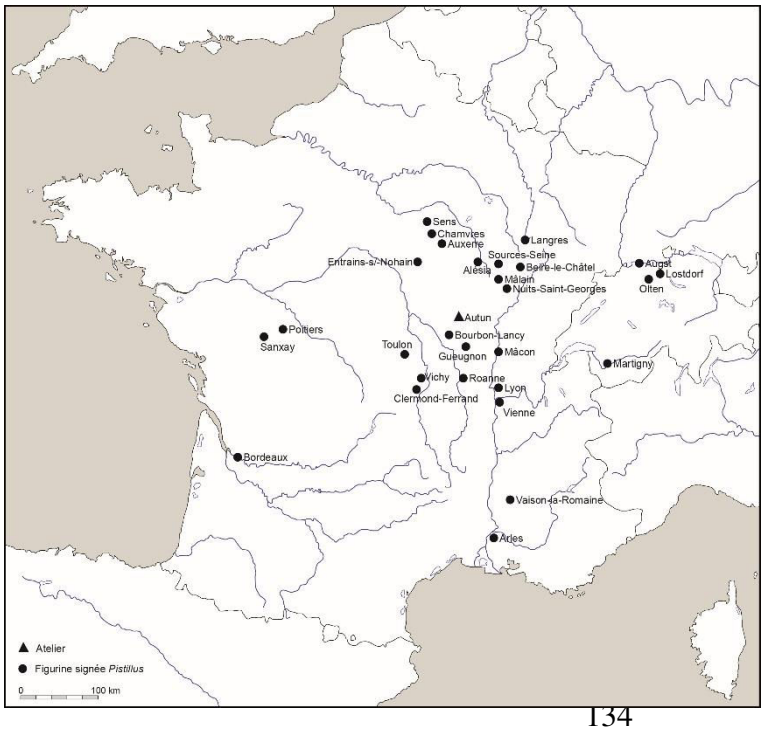


***Figure 59 : Carte de répartition des figurines signées par le coroplathe autunnois Pistillus (d'après Bémont, Rouvier-Jeanlin, et Lahanier 1993, 116 -118).***

La troisième méthode d'identification du lieu de production est basée sur la comparaison stylistique avec des figurines dont le lieu de fabrication est connu par la première ou la seconde méthode. La fiabilité de cette méthode a pu être vérifiée par Elisabeth Rabeisen à partir de la collection d'Alésia, qui a confronté analyse stylistique et analyse de la composition chimique des terres cuites (Rabeisen et al. 1986). Sans vouloir généraliser cette méthode à tous les fragments, elle nous permet d'identifier quelques productions. D'autres figurines que celle signée ont ainsi pu être attribuées à Pistillus selon des critères stylistiques. La figuration de Vénus BEI-135 se caractérise par une draperie qui enveloppe sa jambe droite. L'ensemble des représentations avec cette particularités ont été produits par le célèbre coroplathe autunnois (Bémont, Rouvier-Jeanlin, et Lahanier 1993, 292‑293). Il en est de même pour la Vénus BEI-127 qui se presse le sein droit avec la main droite et dont la draperie passe sur l'avant-bras gauche (Bémont, Rouvier-Jeanlin, et Lahanier 1993, 292‑293).

Des caractéristiques correspondant à d'autres centres de production ont pu être reconnues. La Vénus BEI-134 présente plusieurs critères, qui, associés, semblent correspondre aux productions du coroplathe Priscus officiant à Vichy (Allier) : la main droite tient une mèche de cheveux tandis que la main gauche est posée sur la draperie dont les plis sont en forme de V emboîtés (Bémont, Rouvier-Jeanlin, et Lahanier 1993, 192‑193). Pour autant, cette hypothèse doit être considérée en tant que telle.

La provenance du fragment d'édicule BEI-204 est pour sa part beaucoup plus fiable : le décor des pilastres formé d'S superposés et emboîtés, accostés de cercles concentriques, appartient certainement au type II trouvé à Saint-Bonnet-Yzeure (Allier), à la frontière entre Eduens et Arvernes (Vertet, Bet, et Corrocher 1980, 256). La diffusion de cet atelier a été perçue comme limitée lors de l'étude de synthèse réalisée en 1993 (Bémont, Rouvier-Jeanlin, et Lahanier 1993, 44). Celle-ci doit donc être nuancée par la présence supposée de cette production à Beire-le-Châtel mais aussi aux Bolards (Nuits-Saint-Georges) (Pommeret 2001, 210).

En l'état actuel de la connaissance des ateliers de productions de figurines, nous avons pu reconnaître essentiellement des productions d'ateliers éduens et arvennes: Autun, à travers le coroplathe Pistillus mais également des productions de l'Allier à travers Saint-Bonnet-Yzeure et Vichy (Figure 60). Mais la découverte et la connaissance des ateliers est en constante augmentation depuis les années 1960 et ce monopole de l'Allier est de plus en plus nuancé. Il est donc possible que nous n'ayons ici qu'une vision partielle des provenances des figurines en terre cuite offertes dans le sanctuaire de Beire-le-Châtel. Sans doute doit-on penser à des productions « régionales » ou de cités proches. La comparaison des provenances des figurines du sanctuaire de Beire-le-Châtel avec celles du sanctuaire de Nuits-Saint-Georges « Les Bolards » montre un faciès similaire dans les ateliers représentés (Figure 61). Les productions présentes à Nuits-Saint-Georges sont également en grande partie issues des ateliers autunois et de l'Allier (Saint-Bonnet-Yzeure, Vichy, Toulon-sur-Allier et Saint-Pourçain-sur-Bresbre) mais aussi de Bourbon-Lancy et de Gueugnon (Pommeret 2001, 210).

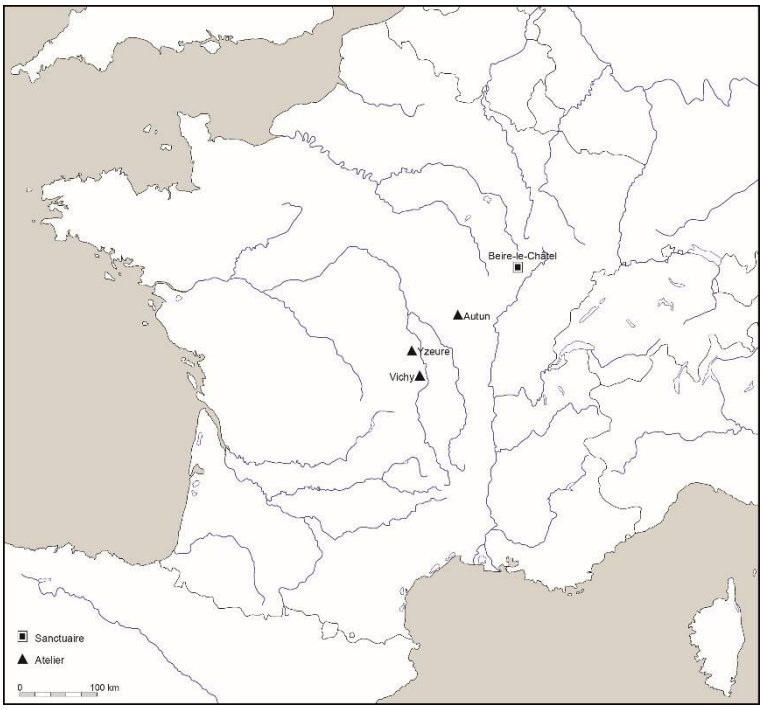


***Figure 60 : Carte de répartition des ateliers d'où proviennent les figurines en terre cuite découvertes dans le sanctuaire de Beire-le-Châtel (Ech. 1.100 000).***

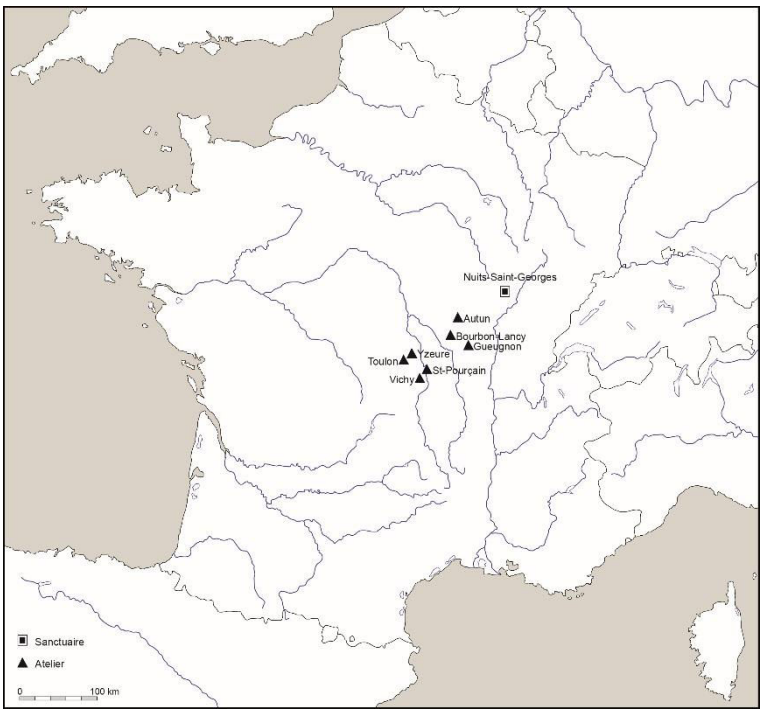


***Figure 61 : Carte de répartition des ateliers d'où proviennent les figurines en terre cuite découvertes dans le sanctuaire de Nuits-Saint-Georges (Ech. 1.100 000).***

### 5.4. Les offrandes sur tôle de bronze

Seul le site de Beire-le-Châtel en a livré deux exemplaires. Il s'agit de fines tôles en bronze sur lesquelles ont été gravées en pointillé une paire d'yeux. Cette catégorie d'ex-voto a été retrouvée en très grand nombre à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau à l'est, dans le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze. La fouille exhaustive de ce lieu de culte a permis de mettre en évidence une apparition de ces offrandes anatomiques pendant la période augustéenne. Cette période chronologique est confirmée par les fouilles du sanctuaire des Bolards à Nuits-Saint-Georges où huit des quinze plaquettes anatomiques retrouvées sont à mettre en relation avec le fanum augustéen (Pommeret 2001, 361). A Alésia, plus de 306 ex-voto représentant des parties du corps humains – dont 262 sont des plaquettes figurant des yeux – ont été livré par la fouille du sanctuaire d'Apollon Moritasgus ; une partie de ces offrandes ont été retrouvées dans des structures remblayées dans le deuxième quart du II$^{e}$ siècle (Cazanove 2011, 411‑413). Les données actuelles permettent donc de conclure à une apparition et une forte présence de ces ex-voto sous Auguste (Noël et Verneau 2009). *A contrario*, l'arrêt de cette pratique est moins perceptible ; elle ne semble toutefois pas perdurer pendant tout le Haut-Empire.

La raison de leur présence à Beire-le-Châtel est plus difficile à appréhender. Si leur découverte a influé sur l'interprétation du site comme un sanctuaire dédié au culte de l'eau (aujourd'hui réfutée), il n'y a aucun autre indice de rituels de « guérison » dans le mobilier du site.

A Dijon « Parking Saint-Anne », on observe une situation inédite dans le cadre de notre recherche. De l'emplacement exact des bâtiments de l'établissement rural de la fin du 1$^{er}$ siècle proviennent des objets cultuels – deux *ex-votos* représentant des yeux (Figure 60) et trois *tintinabulla* – d'un épandage daté ente 5 et 80 de notre ère. Les plaquettes de bronze votives ne présente pas la même facture : l'un est La présence des *tintinabulla* est finalement assez fréquente au sein des établissements ruraux et celle des plaquettes de bronze représentant des yeux a déjà été attestée en contexte d'habitat dans les agglomérations de Mâlain ou d'Alésia. L'hypothèse la plus plausible ici est qu'on affaire à un lieu de culte de la première époque impériale, avec des pratiques de type romain (les plaquettes de bronze représentant des yeux) et d'autres pratiques qui continuent celles de l'époque gauloise (les sacrifices de chiens et d'autres animaux). Ce lieu de culte à ensuite été désacralisé et, plus tard, un établissement s'est implanté au même endroit.

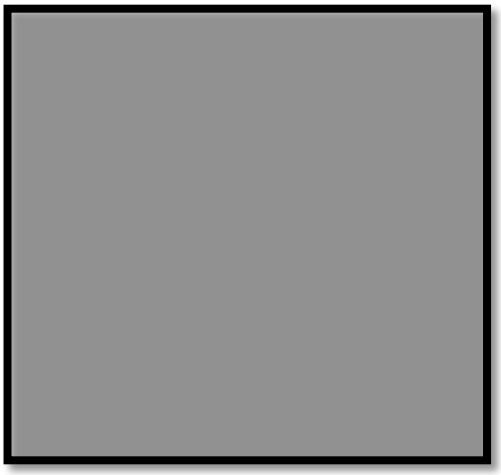

***Figure 62 : Plaquettes votives en bronze représentant des yeux provenant du site de Dijon « Parking Saint-Anne » (Pelletier 1993).***

# 6. Le mobilier d'usage courant

## 6.1. L'équipement personnel

### 6.1.1. Composition des lots

Habituellement, les éléments de parure constituent, à l'instar du mobilier céramique et des monnaies, une catégorie d'objets d'usage courant fréquent en contexte cultuel. Mais leur présence n'est pas significative sur la majorité des sites cultuels du corpus : si le sanctuaire de Beire-le-Châtel a livré plusieurs dizaines d'éléments de parure, trois des sites cultuels les mieux documentés n'en ont pas ou très peu fourni (rien à Langres « Les Franchises », quatre fibules à Isômes « Les Varennes », une bague et quelques perles à Lux « Bois Giraud »). La présence anecdotique de cette catégorie d'objets sur ces trois sites reflète donc une réalité archéologique et n'est pas la conséquence de lacunes documentaires. Les sites moins documentés de Bannes « Rits en Corbée » et Champigny-lès-Langres « Les Granges » ont fourni également quelques objets de ce type : une dizaine de fibules pour le premier sanctuaire et six fibules, un pendentif ainsi que deux bracelets pour le second. Pour eux, aucune conclusion ne peut être proposée (Figure 63).

Les trois sites ayant livré le plus grand – quoique très relatif – nombre d'éléments de parure (Beire-le-Châtel, Bannes et Champigny-lès-Langres) n'ont pas fait l'objet de recherches telles que l'on puisse percevoir une répartition spatiale particulière ou des assemblages particuliers.

| | Fibules | Bagues et anneaux | Bracelets | Pendentifs | Perles | Epingles à cheveux | Bouton | Total parure | Miroirs | Spatules | Total soin | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **FOUILLES ANCIENNES** | | | | | | | | | | | | |
| **Bannes** | 10 | - | - | - | - | - | - | **10** | - | - | **0** | **10** |
| **Beire-le-Châtel** | 42 | 7 | - | - | - | - | - | **49** | 1 | 1 | **2** | **51** |
| **Champigny-lès-Langres** | 6 | - | 2 | 1 | - | - | - | **9** | - | - | **0** | **9** |
| **TOTAL 1** | **58** | **7** | **2** | **1** | **0** | **0** | **0** | **68** | **1** | **1** | **2** | **70** |
| **FOUILLES RECENTES** | | | | | | | | | | | | |
| **Isômes** | 4 | - | - | - | 1 | - | 1 | **6** | - | - | **0** | **6** |
| **Langres** | - | 4 | - | - | 1 | - | - | **5** | - | - | **0** | **5** |
| **Lux** | - | 1 | - | - | 2 | 1 | - | **4** | - | - | **0** | **4** |
| **TOTAL 2** | **4** | **5** | **0** | **0** | **4** | **1** | **1** | **15** | **0** | **0** | **0** | **15** |
| **TOTAL 3** | **62** | **12** | **2** | **1** | **4** | **1** | **1** | **83** | **1** | **1** | **2** | **85** |

***Figure 63 : Tableau d'assemblage diachronique des éléments de parure dans les sanctuaires.***

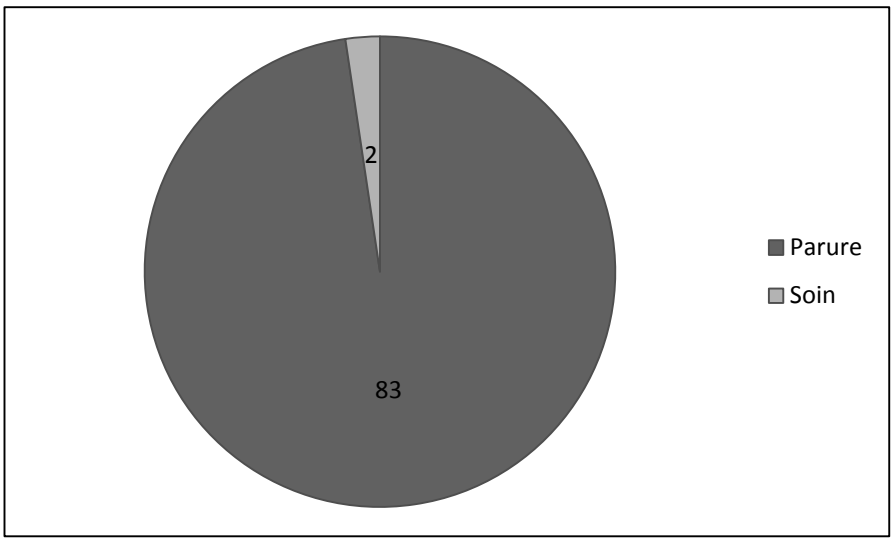


***Figure 64 : Distribution en pourcentage du mobilier de l'équipement personnel selon son appartenance au domaine de la parure ou du soin, dans les sanctuaires.***

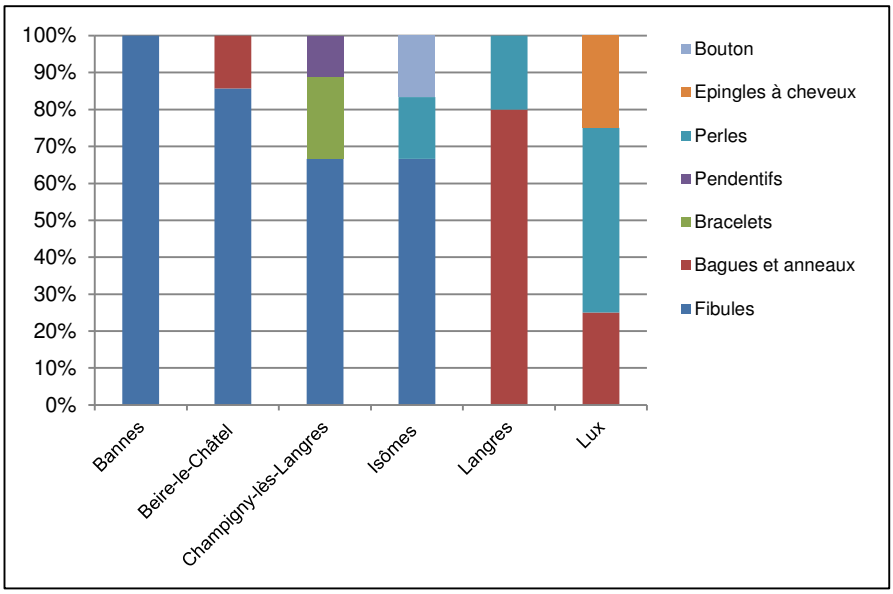


***Figure 65 : Distribution de l'équipement personnel par type d'objet, dans les sanctuaires.***

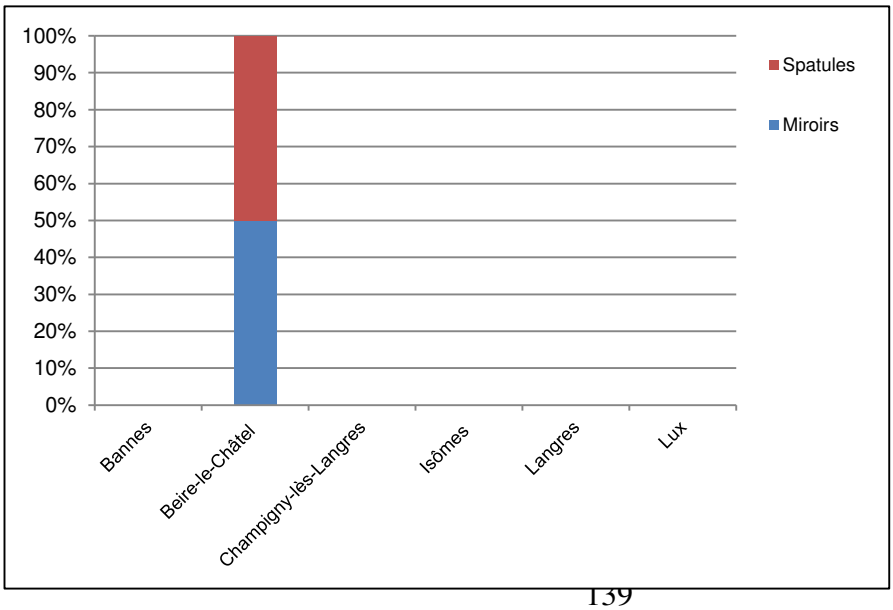


***Figure 66 : Distribution du mobilier lié au domaine du soin par type d'objet, dans les sanctuaires.***

### 6.1.2. Les fibules

#### 6.1.2.1. Evolution typo-chronologique

❖ Le corpus de fibules retrouvées dans les sanctuaires dénombre soixante-deux fibules, dont cinquante-deux ont été identifiés (Figure 67).

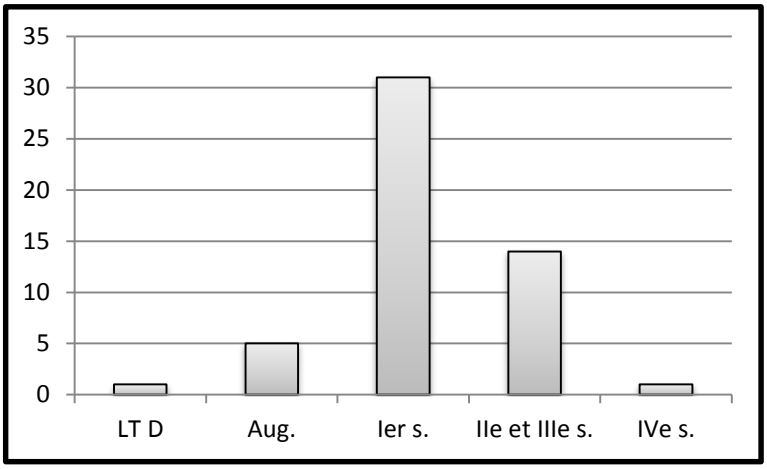


***Figure 67 : Distribution par période des fibules retrouvées en contexte cultuel.***

❖ Des fibules à ressort sont présentes sur les trois sites du corpus qui présentent selon l'étude de l'ensemble du mobilier des précédents laténiens (Beire-le-Châtel, Bannes et Champigny-lès-Langres). Absentes des sanctuaires construits à partir de l'Indépendance, on peut considérer qu'elles ne sont pas utilisées comme offrande *a posteriori*.

Les exemplaires les plus précoces – de type « La Tène II » – sont présents de façon anecdotique sur deux sanctuaires du corpus (Beire-le-Châtel et Bannes). Il s'agit du type qui présente régulièrement des traces de déformation vraisemblablement volontaires, attestant de la fonction d'offrande par transformation de l'objet. Ces deux sanctuaires présentent également chacun des fibules de « Nauheim », généralement des imitations des modèles les plus courants dont la production se situerait en Gaule septentrionale. L'un des exemplaires de Beire-le-Châtel se retrouve sur d'autres sites dans des contextes datés entre le deuxième quart du 1er siècle av. J.-C. et la période claudienne. Ce sanctuaire est enfin le seul à livrer une fibule du type de « La Tène III ».

❖ Les fibules du 1er siècle constituent l'ensemble le plus important, représentant plus de la moitié du lot (trente-et-un individus), avec notamment trois fibules à arc non interrompu (type Feugère 14b), communément appelées « Langton Down » et plusieurs fibules de type Feugère 15a correspondant à une version archaïque des fibules « à queue de paon »

Les fibules dites « à queue de paon » ne se retrouvent qu'au sanctuaire de Beire-le-Châtel. Deux individus sont issues des fouilles de l'abbé Morillot ; plutôt « classiques » (Feugère 1985, type 20a1), elles sont datées de la fin du Ier et du début du IIe siècle et ont dû être fabriquées en Gaule septentrionale (Feugère 1985, 294). Deux autres, issues des sondages de Louis Roussel et de plus petites tailles (Feugère 1985, type 20c), sont plus précoces (2e tiers du Ier siècle ap. J.-C.).

Le site de Champigny-lès-Langres a livré un troisième exemplaire de fibules à ressort protégé : il s'agit d'une fibule léontomorphe dont la diffusion a été importante en Gaule Narbonnaise pendant la période augustéenne (Figure 68a). Mais certains individus de même type ont été retrouvés sur quelques grands sites en Gaule septentrional : cinq à Alésia et un au Titelberg. Sa présence à Champigny-lès-Langres est donc exceptionnelle mais n'est en rien surprenante de par sa position privilégiée sur la voie Lyon – Trèves.

Le groupe est dominé par les fibules dérivés du type d'Aucissa (Feugère 1985, type 23a, b et c). Ces modèles, dont les exemplaires sont très variés au sanctuaire de Beire-le-Châtel, sont très fréquents en Gaule du centre-est et du nord (Feugère 1985, p. 333) où ils sont certainement le résultat de productions locales. Leur fabrication semble contenue sur une fourchette chronologique bien distincte, entre l'époque Tibérienne et l'époque flavienne. Le sanctuaire de Beire-le-Châtel a également livré au moins une fibule à protubérances latérales (Feugère 1985, type 23d2) dont la production est plus lointaine, située certainement dans le nord de la Gaule (Feugère 1985, p. 334).

Les fibules du type d'Aucissa (Feugère 1985, type 22b) sont ponctuelles sur les sites cultuels du corpus : un exemplaire provient du sanctuaire supposé d'Isômes et un autre provient du sanctuaire de Beire-le-Châtel « Le Pâtis du Letto ». Si le caractère militaire de la diffusion de ces modèles augustéens est aujourd'hui bien connu, la remise en contexte de ces spécimens dans chacun des lots auxquels ils appartiennent influe sur leur interprétation.

Une variante du type 24b1 apparaît à une reprise sur le site de Beire-le-Châtel. Celle-ci n'est pas fréquente et on n'en connaît qu'un seul exemplaire complètement similaire, retrouvé au Puech-de Buzeins dans l'Aveyron.

Les sanctuaires de Bannes et d'Isômes ont chacun livré une fibule zoomorphe. Celle de Bannes est particulièrement intéressante puisqu'il s'agit d'un type rare représentant deux serpents se faisant face et s'abreuvant à un vase à panse godronné (Feugère 1985, type 29b3). Ce modèle est très rare puisqu'on le connait uniquement en deux exemplaires : celui de Bannes et un autre, parfaitement similaire, mentionné dans le corpus de Michel Feugère, mais dont la provenance est inconnue. La datation proposée la situe entre 40 et 90 de notre ère, mais dans l'un et l'autre des cas, leurs contextes stratigraphiques n'ont été relevés. La fibule représentant un chien retrouvée à Isômes n'a pu être rattachée à une typologie par les responsables de fouille.

- Les 2ème et 3ème siècles – Les fibules géométriques émaillées sont les plus courantes parmi les quatre lots d'objets de parure retrouvées. Trois fibules losangiques émaillées, du type 26d1 de Michel Feugère, sont issues de fouilles du sanctuaire de Beire-le-Châtel « La Charme Tupin »/ « Le Pâtis du Letto » et une dernière du sanctuaire de Bannes « Rits en Corbée ».

Le sanctuaire de Beire-le-Châtel a livré deux fibules skeuomorphes représentant une semelle, l'une étant issu des campagnes de Morillot, l'autre de Louis Roussel. Toutes deux présentent un anneau sommital mais l'une ne présente pas de décors tandis que l'autre est poinçonnée.

(Feugère 1985, type 28b1) Ce type de fibule n'a pas été produit en pays lingon puisqu'aucun autre site de la *civitas* n'en a livré.

A Champigny-lès-Langres, les éléments de parure révèlent une autre variante de fibule skeuomorphe : il s'agit d'un exemplaire émaillé en forme de double queue d'aronde (ou de « nœud papillon ») (Figure 68b). Ce modèle est rare en pays lingon puisque seul Alésia en a livré un spécimen. Une douzaine d'autre se répartie aux confins de l'Empire (Bretagne, limes germanique) (Feugère 1985, 381) : il semble donc que ce soit la voie militaire qui soit à l'origine de cette diffusion.

***Figure 68 : A droite, fibule léontomorphe (Feugère 1985, type 18b1) retrouvée sur le site de Champigny-lès-Langres (Haute-Marne) ; à gauche, fibule en forme de double queue d'aronde (Feugère 1985, type 28i) de même provenance (photos B. Dupéré, 2003).***

**Le 4ème siècle** – Ces fibules zoomorphes constituent les fibules les plus tardives retrouvées en contexte cultuel dans notre corpus. La fibule cruciforme de type Keller 4, datée entre 350 et 380 et retrouvée dans une couche d'abandon du site d'Isômes « Les Varennes », appartient à la sphère profane du site.

#### 6.1.2.2. Production et diffusion

Les modèles régionaux

Les fibules retrouvées dans nos lieux de culte proviennent majoritairement d'ateliers de productions régionaux, c'est-à-dire dans un territoire qui n'est pas limité à la seule cité lingonne mais qui comprend également les cités voisines. La fabrication de fibules gallo-romaines, voire laténiennes, n'a pas été mise en évidence sur le territoire lingon. Un atelier de fibules hallstattiennes découvert à Plombière-les-Dijon « La Peute Combe » est le seul qui a été reconnu (Labeaune et Alix 2014). Cela ne veut pas dire pour la période romaine qu'il n'en existe pas, mais nous ne les connaissons pas encore..

Les productions éduennes sont les plus récurrentes et peut-être, sous toutes réserves, les mieux connues. Les fibules de Nauheim de type Feugère 14b1b peuvent provenir de Bibracte où un atelier a été fouillé (Guillaumet 1984, 63). Il en va de même pour les fibules « à queue de paon » mais la variante fabriquée sur l'*oppidum* n'a pu être déterminée (Guillaumet 1984, type 11 : 191, 192). La distribution des modèles de Nauheim et « à queue de paon » sera davantage explicitée dans l'étude des modèles en contexte d'habitat (en page 172).

Une autre production, plus tardive et connue uniquement sur le sanctuaire de Banne « Rits en Corbée », en un seul exemplaire est la fibule de type Feugère type 29b3 représentant deux serpents s'abreuvant dans un vase (Figure 69a). Un seul exemplaire similaire a été retrouvé,

sur l'oppidum de Vertault au nord-ouest de la cité lingonne (Paris 1951-1952, 10). Ce modèle a été associé à une « production très homogène sur le plan stylistique, qui s'intéresse de préférence aux petits animaux » (Feugère 1985, 389). L'auteur y voit – à travers la diffusion de ces représentations – la production d'un atelier nommé « atelier C », qui serait basé en Bourgogne et peut-être même plus précisément à Alésia.

a/ b/

***Figure 69 : Fibule de type « Alésia » représentant deux serpents s'abreuvant dans un vase (Feugère 1985, type 29b3) : a/ exemplaire provenant du sanctuaire de Bannes « Rits en Corbée » (Cliché B. Dupéré, 2003) ; b/ exemplaire de provenant inconnue (Dessin Feugère 1985).***

Concernant la distribution des fibules dérivées d'Aucissa (type Feugère 23), nous nous référerons aux commentaires faits dans le cadre des fibules en contexte d'habitat (en page 172).

Il parait évident que chaque agglomération secondaire avait son ou ses propres ateliers de fabrication. Le même modèle pouvait donc provenir de plusieurs endroits et il faudrait une analyse fine des variantes pour appréhender la distribution géographique de cette production.

Les modèles « militaires »

Pour la diffusion d'un certain nombre de modèles présents dans ces sanctuaires, la voie militaire a été évoquée. Ces modèles ne sont pas présents en contexte d'habitat, excepté pour les fibules de type d'Aucissa, reconnues en deux exemplaires à Selongey. Ces fibules aurait été prisées des milieux militaires durant tout le Ier siècle (Philippe 2000, 96). La présence de ce modèle, attestée à Isômes, milite dans le sens d'une fréquentation liée au monde de l'armée.

#### 6.1.2.3. Pratiques rituelles

Les fibules volontairement mutilées

Quelques fibules du corpus présentent des déformations qui semblent volontaires. Il s'agit de deux fibules du type de La Tène II qui ont été retrouvées au sanctuaire de Beire-le-Châtel pour l'une et à celui de Bannes pour l'autre (Figure 70). Cette pratique est donc limitée pour les lieux de culte de notre corpus.

***Figure 70 : Fibule provenant de Bannes « Rits en Corbée » ayant subi une déformation volontaire (Dupéré 2003).***

Les fibules couplées

D'après le « rapport de fouille » établi le 30 octobre 1881 par l'abbé Morillot, le sanctuaire de Beire-le-Châtel a livré huit fibules ayant été retrouvées couplées. Une seule de ces paires est aujourd'hui conservée. Ces deux fibules appartiennent toutes deux au troisième type de Lerat et sont accrochées l'une à l'autre par leurs ardillons fermés.

Dans le cadre de fouilles anciennes, où il est difficile voire impossible de distinguer les fibules « perdues » des fibules offertes à la divinité, cette pratique d'association permet de certifier le caractère rituel de ces objets. Pour autant, ce type de consécration n'est pas fréquent. Si le don de deux fibules en même temps est expliqué par leur fonction première, on retrouve des « paires » de fibules généralement avec des modèles en métal précieux et accrochés avec une chaînette (Poux 2007). Par ailleurs, il est intéressant de remarquer que dans le sanctuaire de Beire-le-Châtel, plusieurs des types présents sont généralement représentés en double : deux fibules à queue de paon, deux paires de deux fibules similaires dérivées du type d'Aucissa, deux exemplaires symétriques étamées, deux en forme de semelles… Dans tous ces exemples, l'ardillon de l'une au moins des deux fibules est cassé et pourrait ainsi expliquer qu'elles n'aient pas été retrouvées accrochées l'une à l'autre.

Les fibules gravées

On parle ici d'une fibule de Beire-le-Châtel aujourd'hui disparue mais qui a été mentionnée par l'abbé Morillot dans l'une de ses lettres-rapports. Sa disparition n'est en rien exceptionnelle puisqu'il s'agissait d'une fibule en argent découverte dans des fouilles de la fin du XIX$^{e}$ siècle. Pendant cette période, il n'est pas rare que les objets en métal précieux soient gardés par l'un des intervenants de la fouille.

Aucune description de la fibule n'a été donnée par l'abbé Morillot. On sait juste qu'elle portait en pointillé l'inscription : AVESEVOE (Morillot 1881a; Morillot 1881b).

### 6.2. La vaisselle céramique : limites de l'étude des ensembles céramiques en contexte cultuel

Des douze sanctuaires présentés dans le corpus, la moitié a livré du mobilier céramique :

- Beire-le-Châtel « Le Pâtis du Letto » à travers les fouilles de 1991 dirigées par Louis Roussel (2837 NR) ;
- Bannes « Rits en Corbée » par des prospections pédestres réalisées durant l'hiver 2001-2002 (979 NR) ;
- Isômes « Les Varennes » lors de fouilles de sauvetage entre 1992 et 1994 placées sous la responsabilité de Jean-Jacques Thévenard (NR indéterminé) ;
- Langres « Les Franchises », également sur des sondages préventifs suivis d'opérations programmées menés par D. Copret en 1996 puis Martine Joly de 1998 à 2000 ;
- Lux « Le Bois Giraud » sur deux campagnes en 1974 et 1975 organisées par Alain et Anne Ruellet ;
- Nuits-Saint-Georges « Pré de Nuits » lors d'une opération d'archéologie préventive d'Archeodunum en 2005.

La qualité documentaire des inventaires céramiques disponibles est très différente d'un site à l'autre, et rend impossible une comparaison quantitative *stricto sensu*. Le type d'opération réalisée pour la collecte du mobilier détermine dès le départ l'emprise spatiale et chronologique des informations recueillies : alors que les sondages restreints de Louis Roussel sur le sanctuaire de Beire-le-Châtel n'ont livré du matériel sur une partie réduite du site mais sur ses diverses phases d'occupation, les prospections pédestres de Serge Février à Bannes « Rits en Corbée » ont fourni un ensemble céramique couvrant une vaste superficie du sanctuaire, peut-être sa totalité, mais uniquement pour ce qui a pu être remonté en surface. La confrontation des comptages de ces deux ensembles céramiques (2837 NR pour Beire-le-Châtel et 979 pour Bannes) n'a ainsi aucun sens.

La comparaison d'ensembles céramiques doit également être tributaire de la localisation précise de découverte des objets : emprise du temple, d'une annexe, de la cour, d'un logement,

- la gestion : inventaire ou pas ?
- l'analyse de ces données : niveau de spécialisation de la personne qui inventorie/étudie
- l'état de conservation des données : grande fragmentation

Affectée à l'ensemble des sites suscités, cette confrontation ne résiste pas à l'hétérogénité de la documention (Figure 71 ; Figure 72 ; Figure 73).

| | NR | NMI | Identification | Inventaire | Etude |
|---|---|---|---|---|---|
| ***Beire-le-Châtel*** | 2837 | 300 | Alexandra Cordier | Non | Non |
| ***Bannes*** | 979 | 166 | Benoit Dupéré | Oui | Non |
| ***Isômes*** | 712 | NR | / | Non | Non |
| ***Langres*** | NR | NR | / | Non | Non |
| ***Lux*** | NR | NR | Alain et Anne Ruellet | Non | Non |

***Figure 71 : Récapitulatif des sites d'habitat ayant livré du mobilier céramique. Seuls les fragments de vaisselle céramique ont ici été comptés, et non l'ensemble du mobilier céramique.***

| | AM | | TS | | PF | | CC | | CS | | NT | | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** |
| **Beire** | | | 245 | 44 | 109 | 47 | 1476 | 104 | 466 | 63 | 541 | 42 | 2837 | 300 |
| **Bannes** | 266 | 26 | 24 | 13 | 86 | 25 | 335 | 56 | 241 | 43 | 27 | 3 | 979 | 166 |
| **Isômes 1994**[18] | | | | | | 17 | | 4 | | 8 | | | 712 | |
| **Langres 1998**[19] | 3 | | | 3 | | 2 | | 1 | | | | | 220 | 9 |
| **Langres 1999**[20] | | 1 | | 7 | | 1 | | 8 | | 4 | | 2 | | 23 |
| **Lux** | 5 | 1 | 24 | 3 | 1405 | 17 | 745 | 36 | 231 | 19 | 286 | 15 | 2696 | 91 |

***Figure 72 : Répartition des fragments céramiques retrouvés en contexte cultuel en nombre de restes et nombre minimum d'individu (AM = amphore ; TS = sigillée ; PF = céramique à paroi fine ; CC = céramique commune claire : CS = céramique commune sombre ; NT = céramique non tournée).***

| | AM | | TS | | PF | | CC | | CS | | NT | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Beire** | NR | NR | 9 | | 4 | | 52 | | 16 | | 19 | |
| **Bannes** | 27.2 | 15.7 | 2.5 | 7.8 | 8.8 | 15.1 | 34.2 | 33.7 | 24.6 | 25.9 | 16.3 | 1.8 |
| **Isômes 1994** | Non pertinent | | | | | | | | | | | |
| **Langres 1998** | Non pertinent | | | | | | | | | | | |
| **Langres 1999** | Non pertinent | | | | | | | | | | | |
| **Lux** | 0.2 | 1 | 0.8 | 3.3 | 52 | 18.7 | 28 | 39.6 | 8.5 | 20.9 | 10.5 | 16.5 |

***Figure 73 : Répartition des fragments céramiques retrouvés en contexte cultuel en pourcentage du nombre de restes et du nombre minimum d'individu (AM = amphore ; TS = sigillée ; PF = céramique à paroi fine ; CC = céramique commune claire : CS = céramique commune sombre ; NT = céramique non tournée).***

[18] L'absence d'inventaire de  ne permet pas de comptages pour ce lot de céramiques. Seuls des informations partielles, glanés dans les rapports de fouille, sont reportés ici.

[19] Même remarque que précédemment.

[20] Même remarque que précédemment.

## 6.3. Les monnaies

### 6.3.1. Présentation quantitative des données numismatiques

L'étude des monnaies en contexte cultuel, à l'instar d'autres catégories de mobilier à l'origine d'usage courant telle que la parure ou la céramique, est particuliérement délicate puisque les lots monétaires ayant fait l'objet d'un inventaire exhaustif proviennent de recherches de terrain anciennes, ne fournissant aucune information sur le contexte exact de ces objets au sein du sanctuaire (Bannes « Rits en Corbée », Beire-le-Châtel « Le Pâtis du Letto », Champigny-les-Langres « Les Granges »).

Les sanctuaires voisins de Bannes et de Champigny-lès-Langres présentent un faciès chronologique similaire, avec une fréquentation importante des deux sites pendant la période celtique – et plus précisément à la fin de la période laténienne (LT D2) – et une présence monétaire qui s'amenuise tout au long du Haut-Empire. Quelques monnaies témoignent d'une continuation de la fréquentation du lieu pendant le Bas-Empire mais l'étude du reste du mobilier ne permet pas d'attester qu'il s'agisse d'un lieu de culte.

Le sanctuaire de Beire-le-Châtel (l'étude du mobilier a démontré son importance particulière) offre également un ensemble monétaire important : 232 monnaies provenant pour plus des deux tiers des fouilles anciennes de l'abbé Morillot (161) et pour le tiers restant des sondages de 1991 (71). Il paraît intéressant dans ce cas de dissocier les deux puisque les opérations de terrain qui les ont respectivement livrées ont porté vraisemblablement sur deux espaces contigus (cf. volume 2 : notice de Beire-le-Châtel). Le lot monétaire des sondages limités de Louis Roussel situés au niveau de l'enceinte rectangulaire et du bâtiment *in antis* contient sept monnaies gauloises (10 % du lot) puis une distribution continue jusqu'aux règnes flaviens. La présence d'autres mobiliers celtiques permet d'affirmer que les potins présents à Beire ne sont pas résiduels mais matérialisent une occupation précoce du site à un moment à situer certainement à la fin du second âge du Fer. Le second lot monétaire de Beire, provenant des fouilles de la fin du XIX$^{e}$ siècle dans un secteur dont nous ne connaissons pas vraiment les structures archéologiques, présente un faciès chronologique bien distinct, avec une absence de monnaies gauloises et une distribution plus longue sur l'ensemble du Haut-Empire.

Concernant les sanctuaires de Dampierre et de Selongey, la mention de découvertes monétaires nous est parvenue par le biais des publications « scientifiques », faisant mention pour Dampierre de plus de 300 monnaies aujourd'hui perdues. A Selongey, si aucun chiffre n'est donné, il s'agirait d'un décompte vraisemblablement beaucoup plus modeste. Dans les deux cas sont signalés les règnes reconnus dans ces ensembles. Aucune monnaie gauloise n'a été identifiée sur l'un ou l'autre de ces sites. A Dampierre, il semblerait que la distribution soit « continue » entre le principat d'Auguste et le règne de Sévère Alexandre. A Selongey, seules les dynasties flaviennes, antonines et constantiniennes sont *a priori* représentées.

En parallèle de ces sites sur lesquels nos connaissances parfois plus qu'imparfaites, les fouiles programmées récentes – Isômes « Les Varennes », Langres « Les Franchises » et Lux « Bois Giraud » - présentent des résultats constrastés d'un site à l'autre. La seule constante réside dans la quasi-absence de témoins monétaires celtiques (un seul à Langres) :

- le sanctuaire d'Isômes a livré 277 monnaies d'Auguste à Trajan provenant d'une décharge votive tandis que nous ignorons le décompte des monnaies provenant du reste de ce site de bord de voie qui présente des édifices profanes, de logements temporaires, et un bâtiment sacré ;
- le sanctuaire de Langres constitue une exception dans le panel offert par notre corpus : malgré la qualité documentaire du site, le sanctuaire n'a livré que quelques témoins monétaires anecdotiques (au nombre de trois). L'un est une monnaie gauloise et les deux autres sont datés du Bas-Empire. Cette quasi-absence témoigne ici d'un nettoyage du lieu de culte après son abandon ;
- la masse monétaire du site de Lux se compose de 175 individus provenant d'une fosse à offrandes située à l'est de la chapelle. Cet ensemble présente un profil chronologique particulier pour un ensemble clos puisqu'il livre des monnaies du règne de Vespasien à celui d'Arcadius, à la toute fin du IV$^{e}$ siècle. Le reste du site n'a fourni que quatorze témoins monétaires, dont les identifications n'ont pu être avancées.

| | *Gauloise* | *Haut-Empire* | *Bas-Empire* |
|---|---|---|---|
| ***Bannes*** | | | |
| ***Beire 1*** | | | |
| ***Beire 2*** | | | |
| ***Champigny*** | | | |
| ***Dampierre*** | | | |
| ***Isômes*** | | | |
| ***Langres*** | | | |
| ***Lux*** | | | |

***Figure 74 : Répartition relative des monnaies sur le temps long. En blanc, absence ; en gris clair, présence anecdotique ; en gris moyen, présence moyenne ; en gris foncé, présence importante.***

| | *Gauloise* | | *République* | | *Haut-Empire* | | *Bas-Empire* | | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ***Balesmes*** | 1 | 20% | 0 | 0% | 4 | 80% | 0 | 0% | **5** |
| ***Bannes*** | 117 | 87% | 1 | 1% | 13 | 9% | 4 | 3% | **135** |
| ***Beire 1*** | 0 | 0% | 0 | 0% | 159 | 99% | 2 | 1% | **161** |
| ***Beire 2*** | 7 | 10% | 1 | 1% | 61 | 86% | 2 | 3% | **71** |
| ***Champigny*** | 85 | 67% | 1 | 1% | 35 | 27% | 6 | 5% | **127** |
| ***Dampierre*** | 0 | 0% | 0 | 0% | 300 | 100% | 0 | 0% | **300** |
| ***Isômes*** | 0 | 0% | 0 | 0% | 277 | 100% | 0 | 0% | **277** |
| ***Langres*** | 1 | 33% | 0 | 0% | 0 | 0% | 2 | 67% | **3** |
| ***Lux*** | 0 | 0% | 0 | 0% | 84 | 48% | 90 | 52% | **174** |

***Figure 75 : Répartition des monnaies des sanctuaires du corpus par grandes périodes.***

La quantification des données numismatiques sur le temps long comme nous venons de le faire ne permet que de proposer des fourchettes chronologiques de fréquentation des lieux de culte, avec ses zones d'incertitudes. Ce sont bien là les seules conclusions que nous pouvons tirer à ce niveau.

Une confrontation quantitative à un niveau supérieur – étude des types iconographiques, masse, frai, aloi – n'est bien entendu pas de notre niveau et nécessiterait des lots monétaires recueillis dans des conditions similaires que l'hétérogénéité de notre documentation n'offre pas. D'une part, nous possédons majoritairement des ensembles dont on ne sait si les monnaies qui les constituent ont été utilisés dans le cadre de la fonction économique du sanctuaire ou si elles ont été détournées de leur usage courant et consacrées (dépôts de fondation, offrandes faites par *iactatio*, véritables *thésauri*…). Dans ce dernier cas, il n'est pas forcément plus aisé de distinguer les offrandes monétaires en position primaire de celles récupérées et rassemblées dans des décharges votives. D'autre part, les deux ensembles clos de notre corpus (Isômes et Lux) n'ont pas fait l'objet d'une véritable fouille minutieuse du dépôt permettant d'envisager d'éventuel phasage dans celui-ci. Ils ont toutefois été soumis à un examen plus affiné que pour les autres lots monétaires.

### 6.3.2. Les monnaies gauloises

#### 6.3.2.1. Les monnaies de métal précieux

Les monnaies de métal précieux sont relativement bien représentées dans les sanctuaires de Bannes (neufs quinaires d'argent) et de Champigny-lès-Langres (quatre statères d'or et huit quinaires d'argent). D'après la « BaseFer » développée dans le cadre de l'UMR 8546 AOROC et répertoriant les sites ayant livré des monnaies celtiques, « les sites avec des monnaies d'or restent rares » (38 sanctuaires ont livré des monnaies d'or sur les 267 sanctuaires répertoriés) (Gruel 2012, 21).

Les monnaies en or, présentes exclusivement sur le site de Champigny-lès-Langres, constituent les émissions les plus anciennes connues livrées par un sanctuaire fréquenté par la suite sous la domination romaine[21]. Elles sont dominées par deux séries de statères. La première est la production du type de Crainvilliers « au croissant », qui circula de façon privilégiée entre « le cours supérieur de la Seine et le Rhin » (LT 8922 ou DT 3074). Elle étaient auparavant attribuées aux Séquanes mais il semblerait que les découvertes se concentrent davantage en pays lingon. La comparaison avec les monnaies « des séries suivantes, présentes dans la trouvaille de Mirebeau-sur-Bèze » suggère une datation à La Tène C2 (Barral et al. 2015, 376‑377). La seconde série correspond aux statères du type à la roue, datés entre la fin du II^e^ siècle et le premier tiers du I^er^ siècle avant J.-C. (LT D1a) : il s'agit d'une émission d'un peuple de l'est, vraisemblablement les Helvètes ou les Séquanes (LT 4858 ou DT 3066). La présence d'un statère biface frappé par les Ambiens (LT 8593) révèle

[21] L'inventaire des monnaies de tout le secteur de Bannes et Champigny-les-Langres a été réalisé par Stéphane Izri qui en fait également l'étude. Ce récolement fait état de monnaies beaucoup plus anciennes – un statère correspondant à une imitation des monnaies de Philippe II de Macédoine daté de La Tène B2 et un hémistatère S5 77 daté de La Tène C1 – provenant de la sphère profane dans l'environnement immédiat du sanctuaire (Barral et al. 2015, 375‑376).

également l'importance que devait avoir ce sanctuaire. Cette forte présence étrangère reflète un passage important de militaires ou de marchands. L'hétérogénéité des peuples représentés affirme davantage cette déduction.

Les monnaies d'argent sont, contrairement aux monnaies d'or, présentes sur les deux sites. Leurs provenances sont moins lointaines que pour les monnaies d'or : elles sont soit du territoire lingon, soit de peuples frontaliers. La plupart d'entre elles est représentées : leuques, séquanes et éduens.

A Bannes, ce sont les quinaires lingons de type LT 8178 KALETEΛOY qui sont davantage représentés avec trois exemplaires retrouvés. Les monnaies du peuple voisin des leuques sont représentées par deux quinaires 9025 SOLIMA/CODIMA, celles des Eduens par un quinaire 4858 à la lyre daté du début du 1er siècle av. J.-C. et les Séquanes sont évoqués par un quinaire 5405-5411 Q. DOCI. SAM. F. frappé vers 57-52 av. J.-C. et le quinaire supposé de type 5550 TOGIRIX qui daterait des alentours de la conquête

Le monnayage en argent provenant du sanctuaire de Champigny-les-Langres est émis sensiblement par les mêmes peuples mais la place des productions lingonnes est plus faible avec seulement un quinaire 8291 KALETEΔOY. Les Séquanes sont majoritairement représentés avec un quinaire 5351 SEQVANOIOTVOS et un quinaire 5405-5411 Q. DOCI SAM F tandis que les Eduens sont représentés par un quinaire 4972 ANORBO/DVBNO. Contrairement au lot de Bannes, on remarque la présence d'un quinaire 4139 au rameau bouleté appartenant aux Bituriges Cubi. On observera également l'absence cette fois-ci des émissions de la cité la plus proche du sanctuaire par la voie Lyon-Trèves, les Leuques.

D'un point de vue chronologique, les quinaires lingons correspondent au monnayage en argent le plus ancien présent sur ces sites : les exemplaires LT 8178 peuvent être contemporains des statères à la roue, ayant pu être émis durant toute la période de La Tène D1 tandis que les monnaies LT 8178 correspondent plutôt à des productions de La Tène D2 (Barral et al. 2015, 276). Les émissions non lingonnes sont essentiellement de La Tène D2b.

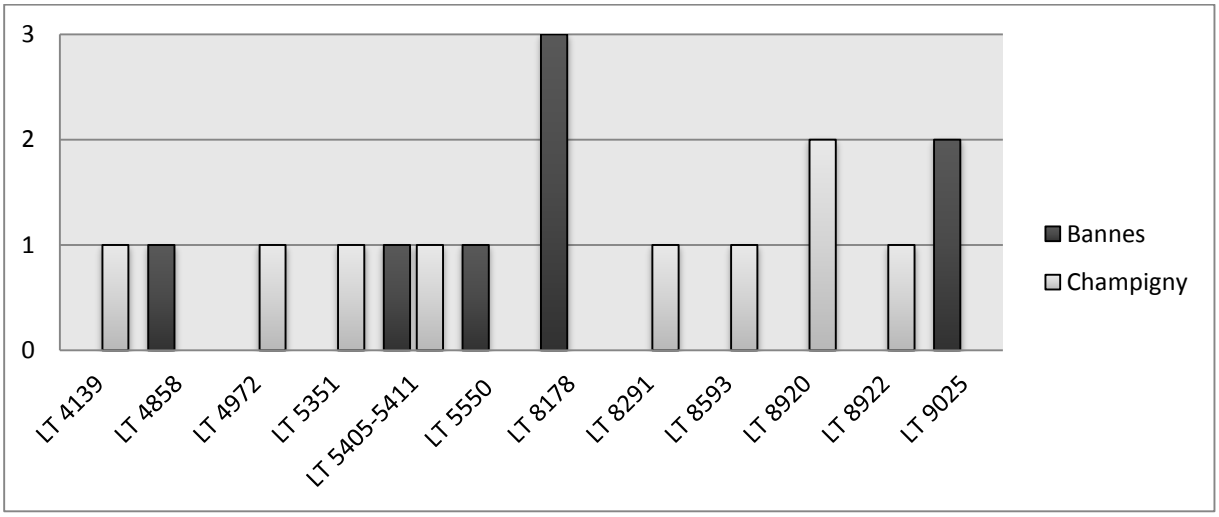


***Figure 76 : Faciès des monnaies de métal précieux des sanctuaires de Bannes « Rits en Corbée » et de Champigny-lès-Langres.***

***Figure 77 : Types monétaires de métal précieux présents dans les sanctuaires de Bannes et de Champigny-lès-Langres (dessins Henri de La Tour).***

#### 6.3.2.2. Les monnaies de potins et de bronze

Les sanctuaires de Bannes et de Champigny-lès-Langres ont livré respectivement 117 et 77 monnaies de bronze et de potin[22]. Toutes sont caractéristiques d'un horizon La Tène D1 et de la période césarienne (à l'exception d'une monnaie de type 7738-7739-7775 qui était produite par les Rèmes dès le II$^{e}$ siècle av. J.-C.). Elles appartiennent à dix-sept types monétaires différents, dont trois principaux sont représentés sur les deux sites.

Les monnaies lingonnes sont les plus abondantes et représentent 54 % des monnaies de potins et de bronze du sanctuaire de Bannes (68 NR) et 36 % de celles du sanctuaire de Champigny-lès-Langres (31 NR). Celles-ci se répartissent selon deux types :

[22] L'énumération des monnaies des sanctuaires de Bannes et de Champigny-lès-Langres est jointe dans les notices correspondantes présentées dans le volume 2. Pour un inventaire plus complet et les clichés des monnaies, se référer, en l'état actuel de la diffusion de la recherche, au mémoire de D.E.A. de Benoit Dupéré.

- Le type LT 8319, dit « au sanglier » ou « à tête janiforme », présente sur son droit un visage stylisé et sur son revers un sanglier. Sa production a été localisée dans la région de Langres et sa présence en grand nombre parmi les lots monétaires des sanctuaires de Bannes et de Champigny-lès-Langres est donc normale. Sa diffusion est moins évidente puisqu'elle est peu présente dans les lots issus des grands sanctuaires situés sur les axes majeurs de communication. On estime que « ses premières émissions remontent au milieu du II$^{e}$ siècle av. J.-C. » (Barral et al. 2015, 278).
- Le type LT 8329 dit « à la triskèle, réputé un peu plus tardif par l'analyse des contextes stratigraphiques de Mirebeau » (Barral et al. 2015, 377)

Les monnaies leuques sont également bien représentées sur les deux sanctuaires : le type LT 9155, « imités des bronzes de Marseilles » (Barral et al. 2015, 377) constitue le troisième monayage le plus représenté dans nos sanctuaires voisins.

Les autres peuples sont évoqués de façon plus anecdotique, la présence de leurs émissions étant limitée à quelques unités. Le sanctuaire de Champigny-les-Langres offre un faciès monétaire provenant de neuf peuples celtes tandis que sept territoires sont représentés à Bannes. On remarque toutefois une relative constance dans ces représentations territoriales : Séquanes, Bituriges Cubi, Ambiens et Eduens (même si le faible décompte de potins de ceux-ci est un peu plus surprenant) sont présents. A ce noyau central s'ajoutent les Sénons, les Rèmes et les Turons. La production la plus lointaine est une unique monnaie de Marseille. On observe donc, qu'à l'exception de cet exemplaire marseillais, la fréquentation de ce sanctuaire est le fait d'une population régionale – au sens géographique du terme – très localisé).

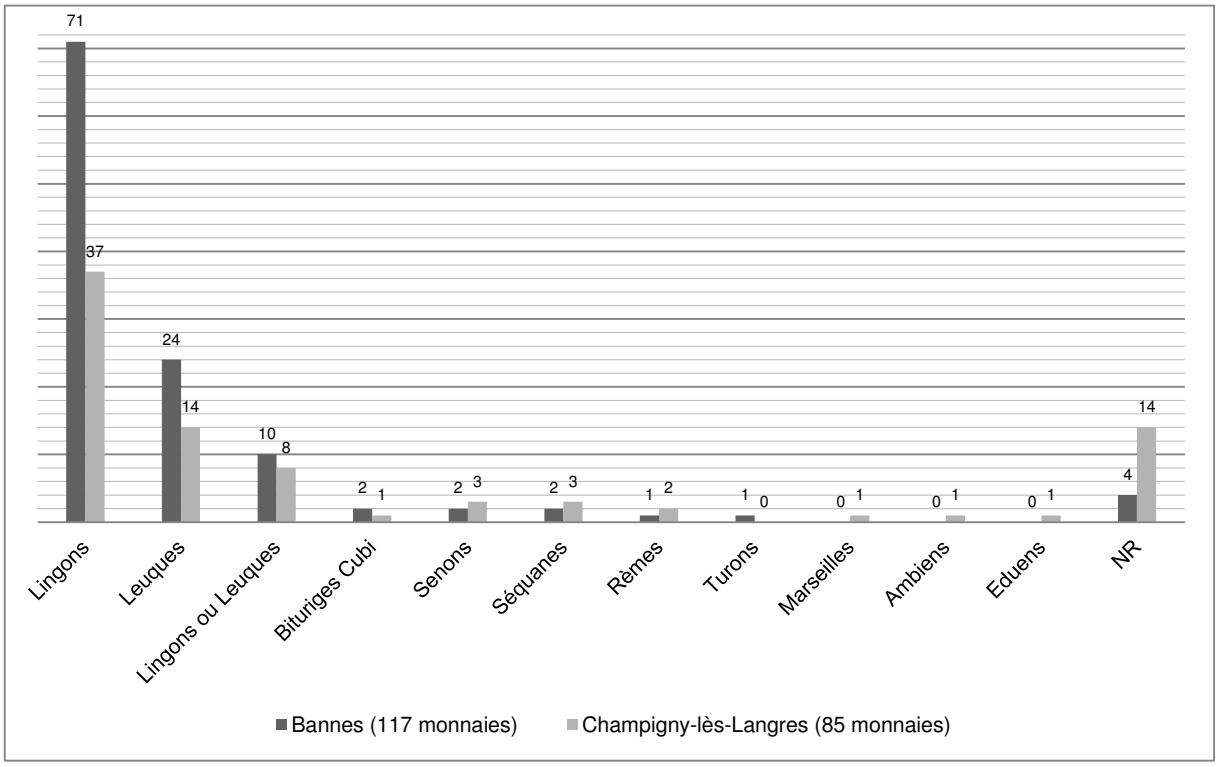


***Figure 78 : Faciès des monnaies par peuple des sanctuaires de Bannes « Rits en Corbée » et de Champigny-lès-Langres « Les Granges ».***

### 6.3.3. Les monnaies du Haut-Empire

La confrontation quantitative des monnaies romaines est ici limitée à plusieurs titres. Tout d'abord, et comme nous l'avons déjà signalé, les lots monétaires ne proviennent pas de contextes similaires, même s'ils proviennent tous de lieux de culte. Ensuite, la qualité documentaire est très inégale d'un site à l'autre, hétérogénéité qu'il n'a pas été possible de minimiser de part l'indisponibilité des lots monétaires. L'ensemble de Beire-le-Châtel provient de plusieurs récoltes sur une surface qui est difficile à estimer et surtout nous ignorons exactement les structures auxquelles elles étaient rattachées. Les données numismatiques d'Isômes proviennent majoritairement d'un ensemble clos bien individualisé ; cette masse monétaire ainsi que le reste des monnaies livrées par le site constitue le seul ensemble parfaitement documenté. Enfin, la collection de Lux n'est ni étudiée, ni disponible. Nous n'en possédons par conséquent que la répartition par règne, sans description ni référence, pas même les espèces représentées.

| | Bannes | Beire 1 | Beire 2 | Champigny-les-Langres | Dampierre | Isômes (dépôt) | Langres | Lux (dépôt) | Lux | Selongey |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **avant** | 1 | | | 1 | | | | | | |
| **27 av.-14 ap.** | 10 | 29 | 6 | 15 | oui | 47 | | | | |
| **14-41** | 1 | 3 | 5 | 1 | | 35 | | | | |
| **41-54** | | 7 | 3 | | oui | 22 | | | | |
| **54-68** | | 27 | 5 | 2 | oui | 85 | | | | |
| **68-97** | | 30 | 7 | 1 | oui | 39 | | 6 | | oui |
| **97-117** | | 14 | 5 | 1 | oui | 16 | | 4 | | |
| **117-138** | | 4 | 2 | | oui | | | 1 | | |
| **138-161** | | 28 | 3 | 1 | oui | | | 11 | | oui |
| **161-180** | | 7 | 5 | | oui | | | | | |
| **180-191** | | 2 | 1 | | oui | | | 8 | | |
| **191-211** | | | 1 | | | | | 1 | | |
| **211-238** | | | | | oui | | | | | |
| **238-259** | | 1 | 1 | | | | | 5 | | |
| **259-275** | | 1 | | 2 | | | 2 | 8 | | |
| **275-294** | | | | | | | | | | |
| **294-317** | | | | | | | | 2 | | |
| **317-330** | | | | | | | | | | |
| **330-348** | | | 1 | 2 | | | | 22 | | oui |
| **348-364** | | | | | | | | 4 | | |
| **364-378** | | | | | | | | 3 | | |
| **378-388** | | | | | | | | 3 | | |

***Figure 79 : Répartition des monnaies romaines provenant des lieux de culte le long de la voie Vidubia – Noviomagus, selon le découpage chronologique de Reece. Concernant les sanctuaires de Dampierre et de Selongey pour lesquels ne nous sont pas parvenus les lots monétaires, nous avons choisi de mentionner tout de même les indications des publications anciennes.***

En tenant compte des données chronologiques et documentaires, il n'y a guère que les ensembles provenant des sanctuaires de Beire-le-Châtel, d'Isômes et de Lux dont nous pouvons confronter la distributition chronologique durant le Haut-Empire.

Pour le I^er^ siècle, deux sites ont livré un ensemble exploitable : Beire-le-Châtel et Isômes. Nous pouvons constater que l'évolution des types monétaires suit à grands traits celle de l'économie romaine, visible dans certains grands sanctuaires régionaux (Nuits-Saint-Georges : Pommeret 2001). On observe donc logiquement une forte représentation des monnaies augustéennes qu'il convient de tempérer. Cette importante masse monétaire – monnaies coloniales de Nîmes, monnaies impériales de Lyon, monnaies sénatoriales de Rome et monnaies provinciales – ne reflète pas forcément une précocité dans la fréquentation du lieu de culte puisqu'elle était en usage sur une bonne partie du Ier siècle, et particuliérement pendant les règnes suivants. Cette forte représentation s'accompagne d'une diminution notable des espèces sous les règnes de Caligula, Tibère et Claude. C'est sous l'autorité de Néron que l'on observe un regain décisif des émissions, domination écrasante à Isômes et dans une plus faible mesure à Beire. A Isômes, cette répartition des monnaies à l'époque julio-claudienne et l'absence de monnaies gauloises militerait donc en faveur d'une mise en place tardive du sanctuaire[23], à mettre en relation avec le second état de construction des bâtiments dans la zone du temple. Cette surreprésentation des monnaies de Néron ne se retrouve d'ailleurs pas dans le grand sanctuaire des Bolards à Nuits-Saint-Georges, où les premiers états celtiques ont pu être mis en évidence. A Beire-le-Châtel, les informations numismatiques, associées aux données fournies par les autres catégories de matériel, ne permettent pas de conclure sur la mise en place du sanctuaire, mais sa précocité voire une antériorité laténienne est plus que probable.

Malgré une nette diminution des témoins monétaires, l'époque flavienne est également très bien représentée parmi les numéraires de Beire-le-Châtel et d'Isômes. Ce sont des exemplaires de ce monnayage de cette période qui marque le début du lot de Lux. Le faciès monétaire des sanctuaires de notre zone d'étude contraste à partir de là sensiblement ce que l'on peut retrouver au sanctuaire des « Bolards ».

Le début de la période antonine suit la tendance déclinante de la dynastie précédente. Elle marque les dernières monnaies du dépôt d'Isômes, avec seize monnaies émises sous Trajan : un dupondius au revers représentant un temple à huit colonnes et au titre le désignant comme le « meilleur des princes », ainsi que quinze as présentant au moins cinq revers différents (représentation de la Fortune et de la Piété sur les premières années, la Victoire et l'Equité au milieu de son règne). Les dernières frappes de cette période datent au plus tard de 110. Les quatre monnaies de l'époque de Trajan de Beire-le-Châtel n'offrent pas de constantes, présentant chacune un revers différent.

Un net regain est visible à Beire-le-Châtel et dans le dépôt de Lux dans le nombre de monnaies émises sous le règne d'Antonin le Pieux, conforme à ce que l'on peut retrouver

[23] Cette interprétation va à l'encontre des conclusions de fouilles qui estiment que « le sanctuaire existe déjà au tout début du première siècle de notre ère » de par la présence de monnaies émises entre 8 et 3 avant J.-C. « dont le bon état de conservation laisse entendre un retrait rapide de la circulation » (Thévenard 1992, p. 18).

dans d'autres sites lingons (Nuits-Saint-Georges : Pommeret 2001, p. 148). L'importante frappe commanditée sous son règne alimentera le système économique de l'Empire pendant les derniers règnes antonins, la période sévérienne et la crise du III^e^ siècle. De la période antonine, on dénombre également à Beire-le-Châtel : une monnaie non identifiée, un dupondius au revers *Aequitas* et deux as de Marc-Aurèle dont l'un au revers *Liberalitas* ; un sesterce à l'effigie de Lucius Verus représentant au revers les Parthes soumis (165), un denier et une autre monnaie à l'effigie de sa femme Lucille ; enfin, une monnaie non identifiée émise sous le règne de Commode et un as à l'effigie de sa femme, Crispine. A Lux, cette période est essentiellement représentée par un petit lot se répartissant entre Commode (sept monnaies) et Pertinax (une monnaie).

La période allant de l'avènement des Sévères jusqu'à Gallien est par conséquent plus faiblement représentée dans les ensembles monétaires étudiés ici. A Beire-le-Châtel, la dynastie sévérienne est représentée par un unique denier frappé sous l'autorité de Septime Sévère à l'effigie de *Julia Domnia*, reflétant l'inversion des rapports entre le bronze et l'argent correspondant à une réalité de la fabrication. Un seul sesterce de Gordien III, émis à Rome entre 241 et 243 et figurant son effigie sur le droit et Apollon sur le revers, ainsi qu'une monnaie de Gallien et une monnaie de Claude II ponctuent le III^e^ siècle à Beire-le-Châtel, scellant l'ensemble monétaire du Haut-Empire.

Le dépôt de Lux présente quant à lui une nette remontée de la masse monétaire avec cinq monnaies émisées sous Gallien et huit sous Claude II, correspondant aux fortes émissions inflationnistes du III^e^ siècle. Ces frappes ont généralement été évacuées de la circulation monétaire suite à la réforme de Dioclétien. Cette représentation plutôt franche à Lux peut être facilement expliquée par le scellement du dépôt à ce moment précis. La réforme dioclétienne est matérialisée par deux monnaies, l'une de Dioclétien, la seconde de Maximien Hercule.

#### 6.3.4. Les monnaies du Bas-Empire

Si la plupart des lieux de culte documentés ont montré des témoins monétaires des derniers temps du Haut-Empire, on peut exclure une fréquentation de ces lieux aux périodes ultérieures. Les sanctuaires de Beire-le-Châtel « Pâtis du Letto » et Champigny-lès-Langres « Les Granges » présentent respectivement une et deux monnaies (un as de Gordien III à Beire et un demi-argentus ainsi qu'un as de Constantin à Champigny-les-Langres), ne reflétant pas une occupation du site pour sa fonction cultuelle, d'autant plus que le sanctuaire de Champigny-lès-Langres ne devait certainement plus exister en tant que tel depuis plusieurs décennies (Figure 80). Il s'agit certainement davantage de visites ponctuelles pour la récupération des matériaux ou tout simplement parce que les vestiges se situent immuablement au bord d'une voie toujours utilisée.

Le sanctuaire de Lux « Bois Giraud » constitue une exception dans notre corpus puisqu'il livre un ensemble conséquent de 80 monnaies des débuts de la Tétrarchie jusqu'au règne d'Arcadius. La dynastie constantinienne est la plus fortement représentée puisqu'elle constitue plus des trois quarts des monnaies tardives identifiées. Lux est donc le seul sanctuaire le long de la voie *Vidubia - Noviomagus* où sont attestées des pratiques cultuelles au moment où la christianisation touche les plus hautes instances de l'Empire.

| | Tétrarchies | Constantinien | Valentinien | Théodosien | Indéterminé | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Beire-le-Châtel « Le Pâtis du Letto » 2** | | 1 | | | | **1** |
| **Champigny-les-Langres « Les Granges »** | | 2 | | | | **2** |
| **Lux « Bois Giraud »** | 2 | 26 | 3 | 3 | **46** | **80** |

***Figure 80 : Répartition des monnaies du Bas-Empire des sanctuaires du corpus par dynastie.***

### 6.3.5. Usages rituels de la monnaie…

La quantification par règne des données numismatiques du Haut-Empire ne laisse pas entrevoir des faciès particuliers aux sanctuaires et reflète parfaitement les fluctuations des émissions romaines. La répartition des espèces pendant cette période montre des résultats conforme à une circulation gallo-romaine ordinaire : pas d'or, (trop ?) peu d'argent et l'hégémonie de l'as et du cuivre.

A Beire-le-Châtel, les petites dénominations (semis et quadrans) représentent 14 % de l'ensemble des monnaies. Les sesterces, monnaies les plus lourdes du système augustéen, n'ont connu sous les Julio-Claudiens et sous les Flaviens que des productions limitées : l'effort des ateliers de Rome et de Lyon s'est porté principalement sur l'as, espèce qui servait à payer les soldes militaires.

Le lot monétaire de Lux présente un faciès tout à fait similaire, avec une quasi-exclusivité de l'as dans la représentation des espèces.

A l'inverse, la proportion de sesterces parmi les monnaies du II^e^ siècle est ici moins importante que celle observée sur d'autres sites de la même époque.

De l'ensemble du corpus, seuls les sanctuaires de Lux et d'Isômes possèdent des données de terrain suffisamment précises pour pouvoir appréhender le contexte de découvertes des lots monétaires. Chacun de ces sites a livré un ensemble monétaire « groupé » conséquent (277 monnaies à Isômes et 161 monnaies à Lux). Le contexte de découverte de Lux est le plus simple à appréhender : ce que l'on appelle selon un terme généraliste une « fosse à offrandes », située à quelques mètres à droite du temple de Lux lorsqu'on lui fait face, a livré cet ensemble. A Isômes, le contexte de découverte des monnaies, bien qu'également rassemblé, est très différent. Elles ont été retrouvées mélangées à un remblai sous le sol d'un bâtiment identifié comme un temple mis en place au début du IV^e^ siècle. Il s'agit vraisemblablement d'un lot monétaire résultant du rassemblement de *stips*, offrande faite par *jactatio*.

# Chapitre cinq

## Les faciès mobilier des habitats

### 1. Analyses quantitatives et qualitatives du mobilier

L'une des faiblesses de ce corpus de mobilier retrouvé en contexte d'habitats est la concentration de ceux-ci dans la moitié sud de notre secteur de recherche. Elle ne permet d'appréhender qu'une zone de recherche réduite, d'un secteur sud de l'agglomération de *Divio* (Dijon) au nord de la station routière de *Filena* (Til-Châtel). Au contraire de ce que l'on retrouve dans les lieux de culte du corpus, la distribution du mobilier est biaisée par d'importantes séries de clous de menuiseries d'une part, et de clous de chaussures d'autre part. Leurs proportions au sein de leurs ensembles mobiliers respectifs est très variable d'un site à l'autre. Il est parfois difficile de déterminer si l'absence de clous est le fait d'une réalité archéologique ou s'il résulte d'une sélection dans le prélèvement ou l'inventaire réalisé en post-fouille. Dans le cas de la villa de Brognon « La Rente de Mars », c'est certainement ce deuxième cas de figure qu'il faut privilégier. A Varois-et-Chaignot « Les Epenottes », cette absence catégorique est plus surprenante, d'autant plus que les fouilles de 2002 ont bien porté sur des bâtiments maçonnés et d'autres en matériaux périssables.

Les proportions des différentes catégories de mobilier dans les établissements ruraux le long de la voie *Vidubia – Noviomagus* diffèrent en toute logique si l'on exclut ces deux types d'objets (Figure 81). Un premier constat, évident, est que la quantité de mobilier recueilli varie selon l'importance des habitats d'où il est issu. Ainsi, les sites de Chenôve « Les Longues Royes », Longvic-Ouges « ZAC Beauregard » ou Varois-et-Chaignot « Les Epenottes » n'ont livré qu'un nombre très restreint d'objets, correspondant à un minima de ce que l'on peut retrouver en contexte d'habitat : quelques objets de la vie quotidienne (crémaillère, anse de seau…), quelques outils liés aux activités de production (outils de jardinage, outils de petite forge) et enfin quelques éléments de parure, plus rarement de soin.

Les établissements ruraux de Brognon « La Rente de Mars » (165 objets hors clous, monnaies et céramique), de Quétigny « Bois Saint-Pierre » (214) et Saint-Apollinaire « Sur le Petit Pré » livrent des ensembles beaucoup plus importants.

| | Mobilier / Immobilier | Clous de menuiserie | Domestique | Personnel | Soin | Clous de chaussure | Production | Sacré | Guerre | Commerce | Transport | Polyvalent | Indéterminé | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **FOUILLES RECENTES** | | | | | | | | | | | | | | |
| **Ahuy "Les Presles"** | 46 | 333 | 13 | 30 | 5 | 28 | 21 | 0 | 2 | 3 | 11 | 21 | 78 | 592 |
| **Brognon "La Rente de Mars"** | 36 | 12 | 15 | 27 | 3 | 0 | 3 | 4 | 36 | 0 | 7 | 15 | 22 | 177 |
| **Chenôve "Les Longues Royes"** | 1 | | 1 | 4 | | | 2 | | | | 3 | | | 11 |
| **Longvic "ZAC Beauregard"** | 2 | 20 | | 1 | | 13 | 2 | | | | 1 | | | 39 |
| **Plombière-les-Dijon "La Peute Combe"** | 31 | 169 | 3 | 50 | 2 | 56 | 10 | 0 | 0 | 1 | 5 | 9 | 41 | rev |
| **Quétigny "Bois de Pierre"** | 3 | 195 | 12 | 9 | 0 | 64 | 16 | 0 | 1 | 2 | 11 | 16 | 43 | 373 |
| **Saint-Apollinaire "Pré Rondot"** | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| **Saint-Apollinaire "Sur le Petit Pré"** | 6 | 278 | 16 | 3 | 3 | 72 | 6 | 1 | 2 | 1 | 13 | 49 | 48 | 498 |
| **Selongey "Les Tuillières"** | 2600 | 48 | 52 | 276 | 22 | NR | NR | 95 | 16 | 2 | 27 | 28 | 50 | 3216 |
| **Til-Chatel "La Chalandrue"** | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 4 |
| **Varois-et-Chaignot "Les Epenottes"** | 1 | 0 | 6 | 0 | 0 | 0 | 8 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| **FOUILLES ANCIENNES** | | | | | | | | | | | | | | |
| **Bourg "L'Echenot"** | | | | 1 | | | 2 | | | | | | | 3 |
| **Diénay "En Paradis"** | | 22 | 2 | 7 | | | 5 | 1 | 2 ? | | | | | 39 |

***Figure 81 : Répartition du mobilier en contexte d'habitat dans certains établissements ruraux du corpus.***

## 2. Le mobilier lié au sacré

### 2.1. Laraires et objets associés

L'emplacement consacré, au sein d'un établissement rural, aux divinités protectrices de la maison est matérialisé de diverses façons. Ce sont les laraires, au sens générique du terme. Ceux-ci sont connus dans leur diversité grâce aux 505 exemplaires issus des fouilles de Pompéi (Boyce 1937; Laforge 2009; Van Andringa 2009)

En Gaule, la matérialisation la plus fréquente – car facilement reconnaissable en fouille – est la niche ménagée dans un ou plusieurs murs de la maison. Ces niches ont surtout été reconnues dans des sous-sols, car ce sont généralement à des caves qu'appartiennent les murs encore conservés en élévation. Mais il devait certainement y en avoir également au rez-de-chaussée de la maison[24], même si nous n'avons pas d'exemples connus en Gaule. Les figurines et les offrandes étaient alors placées à l'intérieur de cette niche[25] et pouvaient être protégées par des portes en bois ou une grille. La niche en question pouvait également être la petite fenêtre d'une cave : dans la villa de Roulhing (Moselle) chez les Médiomatriques, une figurine de Minerve a été retrouvée en position primaire, posée sur une tuile elle-même installée sur le soupirail du sous-sol. Dans le cadre de notre étude, les caves sont nombreuses et ces niches ont bien été identifiées par la fouille mais aucune n'a livré de d'objets pouvant appartenir au culte domestique.

Un petit autel domestique, en pierre, pouvait également servir de laraire. Des exemples ont été reconnus en contexte rural, notamment à Plassac (Gironde), mais ne sont pas très nombreux.

Il est fort probable qu'une grande partie des statuettes de divinités étaient posées à même le sol. En effet, les représentations divines en pierre étaient suffisamment imposantes pour être considérées comme un laraire à part entière. De plus, elles représentaient très souvent des divinités soit à l'intérieur d'un édicule[26], soit assises dans un fauteuil[27]. Il en va de même pour certains types de figurines en terre cuite : les mères allaitant et les divinités sous un édicule.

D'autres types de structures servant au culte des divinités domestiques sont attestés[28] tels que les édicules représentant de « petits temples à fronton et colonnes sculptés » (Santrot 2007, 83). Mais en Gaule, les seuls exemplaires connus – ou plutôt reconnus – sont issus de maisons urbaines. Aucun n'a été identifié en contexte rural, mais là encore nous devons cet état de fait au caractère arasé des établissements agricoles antiques en France. Il en est de même pour les

[24] A Pompéi, plus de 10% des laraires reconnus sont des niches. Dans la Maison du Faune, elle est placée « très haut dans le mur de la cuisine » (Dubourdieu 1989, 29).

[25] A Pompéi, « le sol de la niche est parfois constitué d'une tablette qui conserve quelquefois la trace du scellement de figurines » (Santrot 2007, 81).

[26] Un exemple régional a été mis au jour à Corgoloin (Côte-d'Or) : la statuette représentant un dieu aux oiseaux « dans une niche en cul de four » (Deyts 1976, n° 160) mesurait 35 cm de haut. Elle a été retrouvée dans une petite exploitation rurale.

[27] Les exemples de divinités assises sont plus variés mais celle qui est la plus représentée est sans doute la déesse-mère : villas de Grimault (anciennement localisée à Noyers-sur-Serein), de Crissier (Suisse), de Tholey (Allemagne) ou de Champigneulles (Meurthe-et-Moselle) (Ferdière 1988, 251).

[28] Une synthèse sur les laraires a été proposée par Jacques Santrot dans le cadre d'un colloque (Santrot 2007).

laraires installés dans un placard en bois ou ceux simplement représentés par une peinture murale de taille variable. Courant à Pompéi[29], aucun exemplaire de ces types de laraire n'a été mis au jour en Gaule.

## 2.2. Les objets du culte domestique

### 2.2.1. Les brûle-parfums

Si la présence des laraires n'est pas révélée par leurs infrastructures, on remarque qu'une catégorie de mobilier à caractère votif est présente à plusieurs reprises dans les établissements ruraux de notre corpus : les brûle-parfums (*turibula*). La mention de ce type d'objets est assez rare. Pourtant, uniquement pour les contextes d'habitat rural, on en dénombre deux brûle-parfums en terre cuite dans notre zone d'étude, à Plombières-les-Dijon et à Selongey, et l'un en pierre à Ouges-Longvic « ZAC Beauregard » (Devevey 2013, 290) (Figure 82). Il est, de plus, probable que nombre de ces objets n'ont pas été identifiés. Les brûle-parfums en terre cuite sont, au moins pour celui de Plombières-les-Dijon, « caractéristiques des productions de Trouhaut », petit centre de production non loin de là en pays lingon. Des exemplaires en contexte d'habitat ont également été retrouvés dans les agglomérations de *la civitas Lingonum*, à Mâlain (Roussel 1988, 225; Roussel 2003, 269) par exemple, et bien entendu dans certains sanctuaires bien documentés comme celui de Mirebeau-sur-Bèze, de Crevans (Tisserand et al. 2012) ou d'Apollon Moritasgus à Alésia (Ribolet 2014). Le brûle-parfum en pierre d'Ouges-Longvic est plus exceptionnel et suffisament bien conservé pour appréhender le décor de l'une de ses faces sur toute sa hauteur.

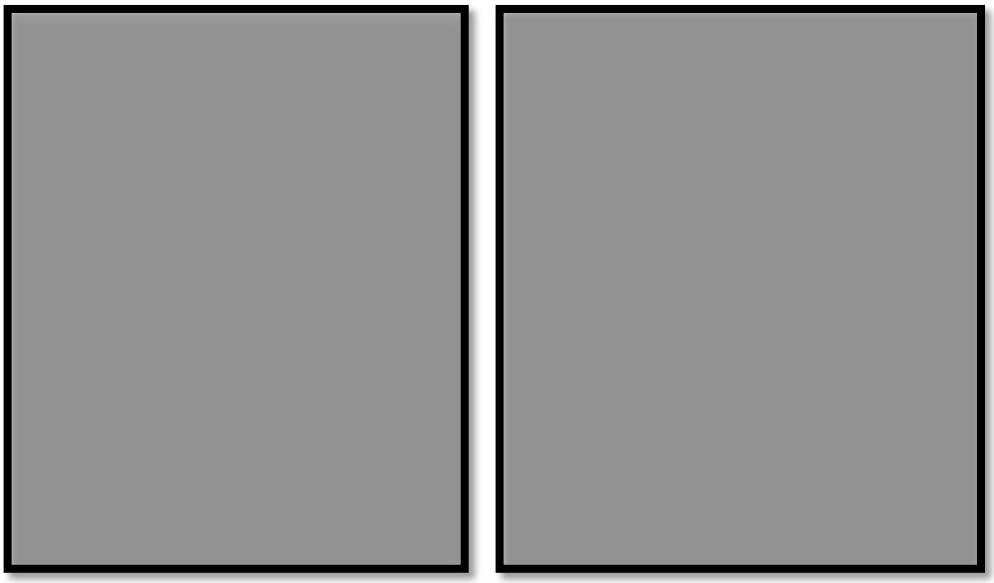

***Figure 82 : Brûle-parfum en pierre provenant du site d'Ouges-Longvic « ZAC Beauregard » (Devevey 2013, 290, fig. 252)..***

[29] Nous renvoyons à ce sujet aux études de G. K. Boyce (Boyce 1937) et A. Dubourdieu (Dubourdieu 1989) et W. Van Andringa (Van Andringa 2009)

### 2.2.2. Les représentations figurées

Les statuettes représentant une divinité, qu'elles soient en bronze, en pierre ou en terre cuite, sont l'un des signes de la présence de cultes domestiques au sein des établissements ruraux.

Notre catalogue ne comporte aucune statuette en bronze. En règle générale, si elles sont fréquentes en contexte urbain, elles le sont moins en contexte rural. Une représentation de Jupiter a été retrouvée sur le site rural de Rigny-la-Salle dans la Meuse (lieu-dit « La Haie l'Ane ») (Billoret 1972, 358, fig. 15). On cite également l'exceptionnelle découverte faite dans la villa de Vallon (Suisse) où treize statuettes, mêlant divinités classiques (Diane, Mars, Apollon, Mercure, Hercule, Victoire (?)), divinités orientales (Isis et Harpocrate) et représentations animales (chien, bouc, tortue et coq), constituent les différents éléments d'un laraire (Fellmann 1992, 288, fig. 259) (Figure 83). Ces découvertes restent exceptionnelles.

Les représentations de divinités en pierre sont un peu plus fréquentes en contexte d'habitat rural. Comme nous l'avons vu précédemment, une sculpture isolée est parfois un objet de culte. Sans revenir sur le dieu aux oiseaux de Corgoloin, nous pouvons citer plusieurs exemples provenant de divers établissements ruraux : le dieu assis sur un bouc découvert dans un contexte de villa sur la commune d'Yzeures (Indre-et-Loire) (Laubie 1965) ou la déesse-mère retrouvée dans la villa de Grimault (Yonne) contre un mur (Delor 2002, 386) (Figure 84).

***Figure 83 : Statuettes en bronze provenant du laraire de la maison de maître de la villa de Vallon (Suisse) (d'après Fellmann 1992, 290, fig. 259).***

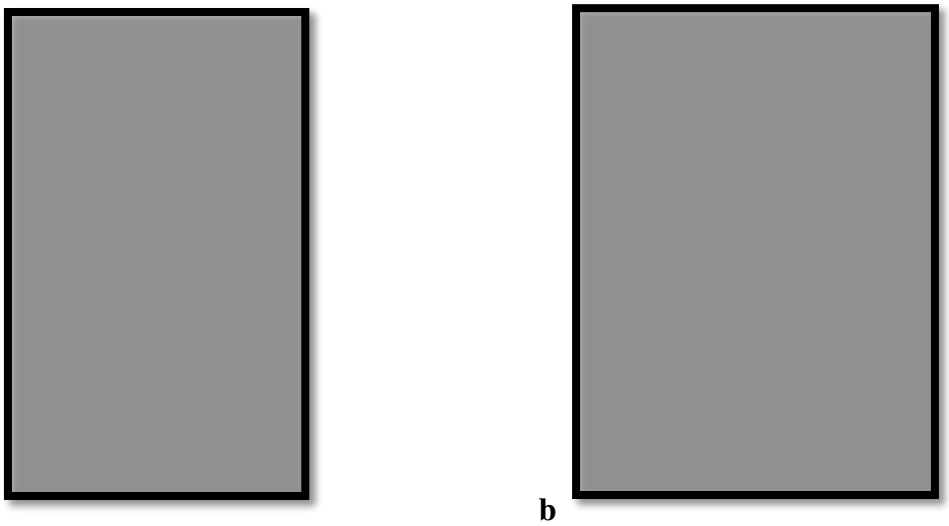


***Figure 84 : a / Dieu assis sur un bouc d'Yzeure-sur-Creuse (Indre-et-Loire) (Cl. E. Joly – S.A.T. Hôtel Gouin Tours, d'après Deyts, 99) ; b / Déesse de la fécondité de la villa de Grimault (Yonne) (Cliché Cl. Rolley, d'après Delor 2002, 386).***

***Figure 85 : Laraire daté entre la fin du I^er^ siècle et le début du II^e^ siècle provenant des thermes gallo-romains de Rezé (source : http://www.pedagogie.ac-nantes.fr).***

Les figurines en terre cuite étaient des objets privilégiés dans les pratiques cultuelles gallo-romaines mais également dans la vie profane. Les figurines en terre cuite ont été retrouvés en abondance dans un certain nombre de sanctuaires ruraux : à Beire-le-Châtel et à Nuits-Saint-Georges pour citer brièvement des exemples issus du corpus ; à Châtillon-sur-Seiche et à Carnac pour citer des exemples de temple fouillés à proximité d'un établissement rural. La fonction des figurines retrouvées en contexte domestique semble dépendre du type de représentation. Les figurations les plus fréquentes et dont la nature cultuelle ne fait aucun

doute sont les représentations de Vénus et de mères allaitant. Les représentations de personnage de type *cucullati* correspondent à des Génies. Ces figurines devaient être installées dans des laraires. Nous avons en Gaule un seul exemple de laraire où les figurines ont été retrouvées dans leurs positions d'origine : à Rezé (Loire-Atlantique) (Santrot 2007) (Figure 85).

Le long de la voie *Vidubia – Noviomagus*, la présence de figurines en terre cuite est attestée mais pas aussi systématiquement que ce dont à quoi l'on pouvait s'attendre. Ce constat est d'autant plus étonnant qu'une grande partie

A Diénay (lieu-dit « En Paradis »), seuls deux fragments de figurines – une de Vénus et une autre d'un personnage de type *cucullati* – ont été mis au jour. L'établissement de Dijon « Parking Saint-Anne » a également livré un fragment de figurine en terre cuite blanche représentant une Vénus et datant de la fin du I^er^ siècle de notre ère.

A Selongey, où ont été menées des recherches de plus grande ampleur, près d'une centaine de fragments de figurines en terre cuite a été mise au jour. L'essentiel de ces fragments a été retrouvé détruit et éparpillé dans la cour centrale et notamment devant la maison de maître lors de la destruction de l'exploitation (plus des trois-quarts des fragments). D'autres ont été retrouvés en position secondaire, dans le dépotoir et les zones de rejet à l'arrière de la maison. De façon plus anecdotique, quelques fragments ont été récupérés à l'intérieur de la maison de maître, notamment dans une pièce à l'extrémité nord de la galerie de façade, mais aussi dans les thermes et dans le bâtiment artisanal. D'un point de vue iconographique, on retrouve des représentations d'animaux (chevaux et/ou taureaux) suivies par des représentations de Vénus, de mères allaitant et de divinités dans des édicules.

La densité des fragments de figurines en terre cuite retrouvés à Selongey est plutôt exceptionnelle. Une telle abondance est plus fréquente dans le cadre d'un temple privé, associé à l'exploitation rurale, comme c'est le cas à Châtillon-sur-Seiche (Collectif 1990, 17-19) et à Carnac. La présence d'un temple privé à Selongey n'est pas à exclure puisque les recherches ont été interrompues sans que l'environnement immédiat du site puisse être fouillé.

### 2.3. Des emplacements dédiés

Pompéi constitue une exception dans la connaissance des cultes domestiques et de leur localisation au sein de l'habitat[30]. En Gaule, les données sont plus fragmentaires, et ce, plus particulièrement au sein de l'habitat rural. Les fouilles minutieuses de la fin du XX$^{e}$ siècle permettent toutefois de reconnaître ponctuellement quelques emplacements réservés aux cultes domestiques dans ces établissements gallo-romains.

Dans la majorité des cas rencontrés, que ce soit en Italie ou dans les Gaules, le ou les laraire(s) étai(en)t situé(s) dans les pièces communes de la maison.

Dans la villa de Corseul « Le Pont-Brûlé », un laraire matérialisé par un empierrement rectangulaire a été mis au jour à l'intérieur d'une grande salle de la partie résidentielle. Cinq figurines en terre cuite (exclusivement des Vénus du type « à gaine ») ont été recueilli dans la couche de démolition de la salle (Talvas 2007, 106). D'Autun provient un laraire en schiste taillé et mouluré avec incrustations de marbre polychrome (Chardron-Picault 2007). Cet exemplaire découvert à la fin du XIX$^{e}$ siècle a peut-être appartenu à des thermes.

On a aussi interprété des structures comme des laraires à l'entrée de certains habitats de Narbonnaise. Ceux-ci étaient « dans un vestibule ou un corridor, […] associés à la garde de la porte » (Santrot 2007, 82).

La question des « caves-sanctuaires » doit également être abordée ici. La présence de laraires dans des caves est attestée par la découverte, dans la villa de Rouhling (Moselle), d'une figurine en terre cuite représentant Minerve assise, casquée et portant l'égide, en position primaire sur le rebord d'un soupirail (Talvas 2007, 108). Une tuile faisant office de support, le « laraire » contenait également « un fragment d'avant-bras d'une statue, une sorte de flûte de Pan, complète avec dix tuyaux, une lampe en terre cuite, un tuyau de robinet en bronze, une clavette en fer » (Flotté et Fuchs 2004, 676). Un autre exemple est à signaler, cette fois-ci en contexte urbain, découvert lors de la fouille de quartiers d'habitations de l'agglomération d'Entrains-sur-Nohain. Une sculpture en calcaire représentant une divinité assise a été retrouvée en position primaire, posée sur le sol d'une niche dans une cave (Delor 2002, 146, fig. 111) (Figure 86).

La qualification de « cave-sanctuaire » est inappropriée puisque ce n'est pas l'ensemble de la pièce qui a une fonction cultuelle. Les sous-sols avaient avant tout une fonction utilitaire : on plaçait à cet endroit un modeste laraire comme dans n'importe quelle pièce de la maison.

Il ne s'agit pas non plus de généraliser ce phénomène. Plusieurs des caves identifiées comme lieu privé de culte ont été ainsi interprétées par la découverte de statuettes représentant une divinité. Or ces figurines étaient certainement, dans bon nombre de cas, issues des couches d'effondrement du sol de la pièce au-dessus.

[30] « Sur les 505 laraires domestiques recensés par G.K. Boyce à Pompéi, seulement 6 sont placés dans une pièce particulière, 90 sont dans une cuisine, près du foyer, beaucoup sont placés, dans une pièce attenante, dans l'atrium (56), le péristyle (59), le vestibule, contre un mur du jardin (49) ou dans des boutiques. » (Santrot 2007, 82).

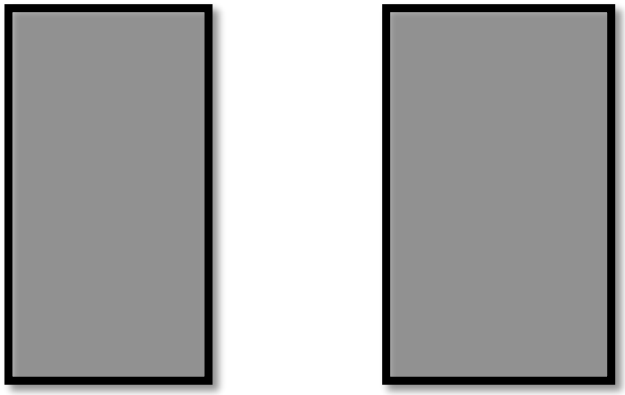

***Figure 86 : Entrains-sur-Nohain. – Découverte d'une sculpture en calcaire représentant une divinité posé sur le sol d'une niche dans la cave cave (Delor 2002, 146, fig. 111).***

Le laraire découvert dans la villa du Balac à Langon (Ille-et-Vilaine), matérialisé par un massif en schiste associé aux fragments de statuettes en calcaire et de figurines en terre cuite, a pour sa part été retrouvé contre la face extérieure d'un mur de la partie résidentielle (Bardel, Garbarini, et Merlet 1998). Mais il est possible que ce soit le mur d'une cour intérieure car il est difficilement envisageable que le lieu de culte soit à l'extérieur du domaine.

Dans la villa de Grimault « La Tête de Fer » (Yonne), la statuette représentant une divinité de la fécondité ou de l'abondance a été découverte au pied d'un mur dans une petite pièce attenante à une petite cour intérieure (Delor 2002, 386). Il est envisageable que cet espace de petites dimensions soit entièrement consacré aux divinités protectrices de la maison.

En effet, une pièce pouvait parfois être complètement dédiée aux cultes privés.

Dans la villa des *Clapiès* à Rodelle (Aveyron), une pièce à abside ouverte sur la cour péristyle a été identifiée comme un oratoire privé. Plusieurs arguments permettent d'arriver à cette conclusion : les dimensions et la position de cette abside, « inadaptées à un autre usage », et la découverte de gobelets à offrandes et de figurines à proximité immédiate (Dausse, Pujol, et Vernhet 1998, 183, fig. 248).

A Darnets (Corrèze), la fouille de la villa située au lieu-dit « Fontmartin » a permis de repérer une pièce consacrée aux cultes domestiques, attenante à la pièce identifiée comme une cuisine. Trois figurines en terre cuite et trois statuettes en pierre tendre ont été recueillies à l'intérieur de cette pièce de petites dimensions (Talvas 2007, 105).

Dans la villa de Mandelieu-la-Napoule (Alpes Maritimes), c'est une pièce servant à l'origine de cellier qui a été transformée en *mithraeum*. Ce type de remaniement a également été constaté dans la villa de Lullingstone (Kent) où une salle de culte a été aménagée lors de l'agrandissement du domaine à la fin du II$^{e}$ siècle (Fauduet 2003, 407).

Les exemples de localisation de cultes privés permettent de mettre en évidence l'omniprésence de la religion au sein de la maison, à l'instar de ce que l'on retrouve en contexte urbain. Il n'est donc pas étonnant que certains propriétaires fassent construire un édifice cultuel plus ou moins important à l'intérieur ou à proximité immédiate de leur domaine.

# 3. Le mobilier d'usage courant

## 3.1. L'équipement personnel

### 3.1.1. Composition des lots

L'inventaire du mobilier retrouvé en contexte d'habitat livre un corpus de 700 individus provenant de sites ayant fait l'objet de fouilles phasées. La part la plus importante de l'équipement personnel concerne les éléments de parure avec 55 % du lot total (Figure 87). Les clous de chaussure ont été volontairement isolés, puisqu'ils représentent à eux seuls 39 % de l'ensemble. Cette proportion est par ailleurs sous-évaluée puisque le comptage de cette catégorie d'objets ne nous est pas parvenu pour certains sites, Brognon « La Rente de Mars », Chenôve « Les Longues Royes » ou encore Selongey « Les Tuillières », d'autant plus qu'un clou de chaussure ne correspond pas à un individu en terme de comptage. Le total des objets de l'équipement personnel hors clous de chaussure s'élève donc à 425 individus. La parure représente ainsi 91 % de l'ensemble de l'équipement personnel.

La comparaison quantitative du mobilier de parure et de toilette dans les établissements ruraux avec celui retrouvé en contexte de sanctuaire n'aboutit ici à aucune conclusion pertinente. La confrontation de la distribution des objets appartenant à l'équipement personnel dans les établissements ruraux et celle en contexte cultuel est plus pertinente.

Parmi les éléments de parure, les fibules occupent naturellement la part la plus importante. Elles constituent même parfois le seul objet de l'équipement personnel. Les bagues constituent la seconde catégorie très présente, notamment avec l'ensemble de 48 objets provenant de Selongey. Non présentes sur les sites cultuels, les épingles à cheveux constituent la troisième catégorie d'objet de parure qui est bien représentée sur les sites du corpus. On en retrouve moins d'une dizaine sur la plupart des établissements ruraux. Deux sites en ont livré dans des proportions importantes – à Selongey « Les Tuillières » et 17 à Dijon « Parking Saint-Anne » – mais ces deux sites ont également livré des indices indéniables d'un artisanat de l'os. La diversité des objets de l'équipement personnel dépend de la masse globale des objets trouvés sur le site : en plus le nombre d'éléments de l'équipement personnel est important, en plus il est varié. Parmi les objets liés à la toilette et au soin, la présence de miroirs est régulière : on retrouve sur cinq établissements ruraux, de statut divers.

Si certaines catégories d'objets de l'équipement peronnel ne présentent pas d'évolution typo-chronologique, d'autres, comme les fibules méritent une attention particulière. Eléments datants, elles peuvent également être le témoin d'un genre, d'une richesse ou d'une communauté.

| | Fibules | Agrafe | Bagues et anneaux | Bagues-clés | Bracelets | Boucles d'oreille | Pierres taillées | Perles | Epingles à cheveux | Boucles ceinture | Total personnel | Miroirs | Palettes à fard | Spatules | Curettes | Pilons à fard | Forces | Rasoirs | Total soin | Clous de chaussure | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FOUILLES RECENTES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Ahuy "Les Presles" | 2 | - | 5 | - | 4 | 1 | - | 3 | 4 | 1 | **20** | 2 | - | - | 2 | - | 1 | - | **5** | **28** | **53** |
| Brognon "La Rente de Mars" | 7 | 1 | 2 | | 3 | - | - | 3 | 9 | 2 | **27** | - | - | - | - | - | - | 2 | **2** | **-** | **29** |
| Chenôve "Les Longues Royes" | 1 | - | 2 | - | - | - | - | 1 | - | - | **4** | - | - | - | - | - | - | - | **0** | **-** | **4** |
| Chevigny-saint-Sauveur "ZAC Excellence 2000" | 2 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | **2** | - | - | - | - | - | - | - | **0** | **-** | **2** |
| Dijon "parking Saint-Anne » | 15 | - | 4 | 1 | 2 | - | - | - | 17 | - | **39** | - | - | - | 3 | 1 | - | - | **4** | **-** | **43** |
| Longvic "ZAC Beauregard" | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | **0** | - | - | - | - | - | - | - | **0** | **13** | **13** |
| Plombière-les-Dijon "La Peute Combe" | 6 | 1 | - | - | - | - | - | - | - | - | **7** | 2 | - | - | - | - | - | - | **2** | **97** | **106** |
| Quétigny "Bois de Pierre" | 6 | 1 | 1 | - | - | - | - | - | - | - | **8** | 1 | - | - | - | - | - | - | **1** | **64** | **73** |
| Saint-Apollinaire "Pré Rondot" | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | **0** | - | - | - | - | - | - | - | **0** | **1** | **1** |
| Saint-Apollinaire "Sur le Petit Pré" | 3 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | **3** | 3 | - | - | - | - | - | - | **3** | **72** | **78** |
| Selongey "Les Tuillières" | 64 | - | 48 | 3 | 20 | - | 11 | - | 130 | - | **276** | 10 | 5 | 2 | 4 | 1 | - | - | **22** | **-** | **298** |
| Varois-et-Chaignot "Les Epenottes" | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | **0** | - | - | - | - | - | - | - | **0** | **-** | **0** |
| **TOTAL 1** | **106** | **3** | **62** | **4** | **29** | **1** | **11** | **7** | **160** | **3** | **386** | **18** | **5** | **2** | **9** | **2** | **1** | **2** | **39** | **275** | **700** |
| FOUILLES ANCIENNES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Bourg "L'Echenot" | 1 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | **1** | - | - | - | - | - | - | - | **0** | **-** | **1** |
| Diénay "En Paradis" | 2 | - | 2 | - | 1 | - | - | - | 4 | - | **9** | - | - | - | - | - | - | - | **0** | **-** | **9** |
| **TOTAL 2** | **3** | **0** | **2** | **0** | **1** | **0** | **0** | **0** | **4** | **0** | **10** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** | **10** |

***Figure 87 : Distribution des objets de l'équipement personnel par site. Les données provenant de sites connus par des fouilles non phasées ne sont pas prises en compte dans l'analyse quantitative.***

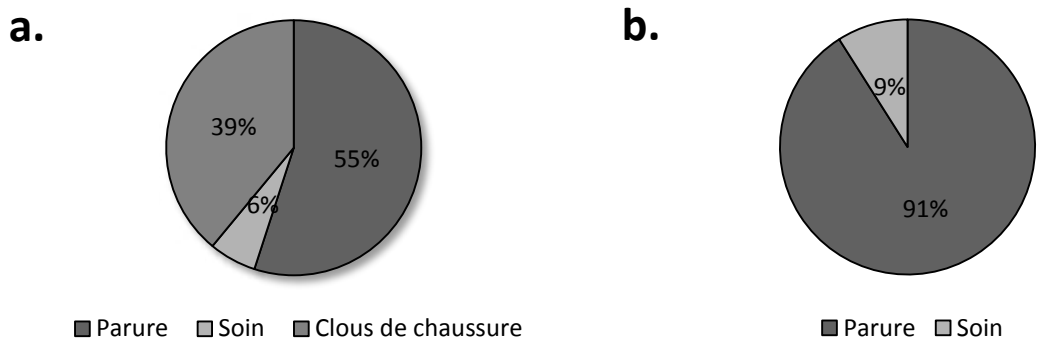


***Figure 88 : Distribution en pourcentage du mobilier de l'équipement personnel selon son appartenance au domaine de la parure ou du soin: a. incluant les clous de chaussure (soit 700 objets au total). b. excluant les clous de chaussure (soit 425 objets au total).***

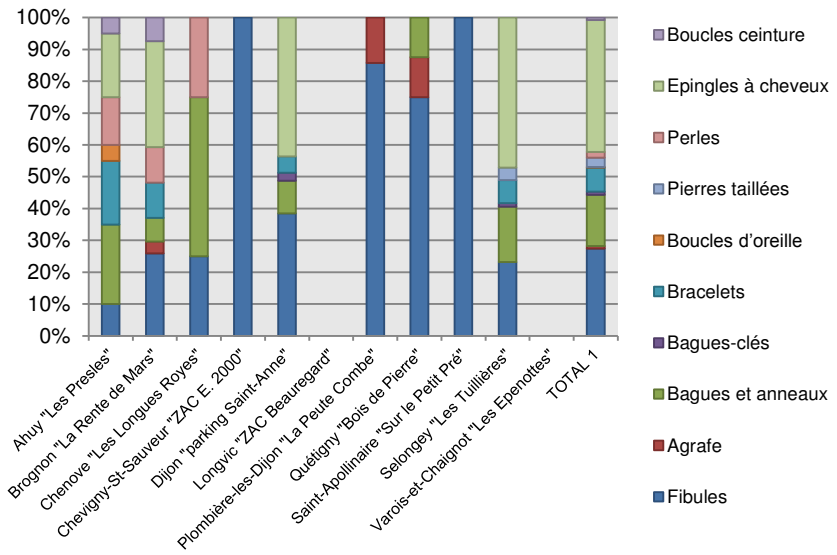


***Figure 89 : Distribution de l'équipement personnel par type d'objet.***

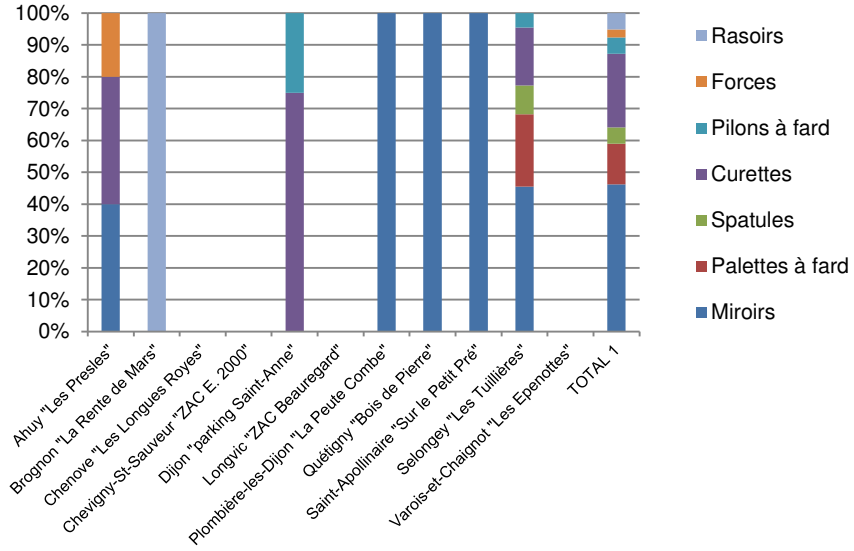


***Figure 90 : Distribution du mobilier lié au domaine du soin par type d'objet.***

### 3.1.2. Les fibules

#### 3.1.2.1. Evolution typo-chronologique

❖ Le corpus de fibules retrouvées en contexte d'habitat compte quatre-vingt-huit individus, issus de huit établissements ruraux et dont soixante-dix-sept ont été identifiés (%). On constate que les modèles les plus fréquents se retrouvent aléatoirement répartis sur les divers sites d'habitat tandis que les types signalés à une seule reprise proviennent exclusivement de Selongey « Les Tuillières » (Feugère 4a2, 4b, 6b, 14a, 22, 25, 26, 27).

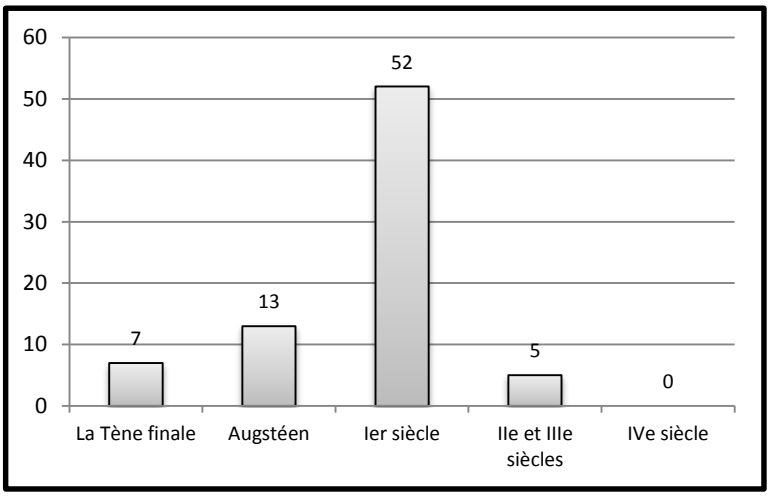


***Figure 91 : Distribution du corpus des fibules en contexte d'habitat par période chronologique.***

❖ L'ensemble des fibules en contexte d'habitat comprend sept fibules produites à La Tène finale (9 % des fibules identifiées). Les plus anciennes sont très rares. Il s'agit d'une fibule Feugère 1a1 et une seconde de type 1a2 découvertes à Selongey « Les Tuillières » (soit 2,5 % des fibules identifiées). Ces deux exemplaires en fer à arc filiforme et corde externe possèdent six spires pour la première et quatre spires pour la suivante. Datant de La Tène II, elles n'ont certainement pas été retrouvées dans leurs contextes chronologiques de production et sont plutôt à considérer comme résiduelles.

La fibule Feugère 5, dite de « Nauheim » représente 5 % des types identifiés : trois exemplaires proviennent de Selongey « Les Tuillières » et une de Quétigny « Bois de Pierre ». L'identification de l'une des fibules de Nauheim de Selongey – en fer – est malaisée car l'arc est abîmé (5a0 ou 5a1). La variante 5a26 est datée dans les contextes de Gaule méridionale où elle est essentiellement recensée à LT D1b et LT D2a, soit entre 120 et 50 av. J.-C. La chronologie de la variante 5a27, également représentée par un individu, est moins bien connue. La fibule de Quétigny appartient quant à elle au type 5b, qui se dinstingue des modèles précédents par un arc filiforme coulé. Plus fréquente, elle présente une fourchette chronologique similaire et une origine sud-gauloise identique à celles des variantes Feugère 5a. La découverte isolée de cet objet dans un trou de poteau du site de Quétigny ne permet pas de le confronter à d'autres mobiliers datants.

❖ La période augustéenne regroupe 13 fibules (17 % des types identifiés). Elle est essentiellement représentée par des modèles issus de la tradition laténienne (type Feugère 2) (10 exemplaires, soit 13 % des types identifiées). La fréquence de ce type se remarque également en contexte cultuel (en page 140). Cette fibule filiforme à ressort à 4 spires à corde

externe, également appelée « La Tène III », se retrouve dans deux habitats de notre corpus : un exemplaire provient de Quétigny « Bois de Pierre » et deux unités de Plombières-les-Dijon « La Peute Combe ». Elle est plutôt caractéristique des contextes tardo-augustéens ou du 1er siècle, tandis que Michel Feugère l'a plutôt remarquée au 1er siècle av. J.-C.

❖ La proportion de fibules augmente considérablement au 1er siècle avec au moins cinquante-deux exemplaires, soit 67,5 % des modèles identifiés. La variété typologique des fibules est également beaucoup plus importante.

Les fibules en bronze à arc non interrompu (Feugère 14) (9 exemplaires, soit 11,5 % des types identifiées) sont principalement représentées par la variante 14b1b, à ressort protégé par un couvre-ressort et à arc plat rubanné. Egalement appelée « Langton Down », elles se retrouvent sur trois sites de notre zone d'étude : en deux exemplaires à Selongey « Les Tuillières », en deux individus à Brognon « La Rente de Mars » et en un à Saint-Apollinaire « Le Petit Pré ». Cette dernière fibule, issue d'une fouille programmée récente, a été retrouvée dans une mare liée à un établissement rural et ne permet donc pas d'offrir de séquence chronologique précise. Les contextes connus par ailleurs informent d'une mise en circulation à partir de l'époque augustéenne et jusqu'au milieu du 2ème siècle (Philippe 2000, 52). Ce lot est complété par un exemplaire hypothétique de la variante 14b2 et deux individus de la variante 14b3, tous trois issus des fouilles de Selongey « Les Tuillières ». Les séquences chronologiques de ces modèles prennent en compte tout le 1er siècle, avec un usage tout particulier sous les règnes de Tibère et de Claude (Feugère 1985, 266).

En dehors d'un exemplaire de type précoce 22a2a dont l'identification nous semble douteuse, Selongey a livré deux fibules d'Aucissa classique (type Feugère 22b2) dont l'ornementation diffère de l'une à l'autre. Ce modèle, particulièrement prisé des milieux militaires, est en usage sur tout le 1er siècle (Philippe 2000, p. 96). Des exemplaires similaires ont été retrouvés dans les grandes agglomérations de la cité lingonne, à Langres (Lerat 1956, n° 142), Nuits-Saint-Georges (Fauduet 1985a, n° 97-99) ou Alésia (Echbach 2005).

Ce sont les fibules « dérivées d'Aucissa », regroupées sous le type 23 de Feugère qui constituent la part majoritaire de l'inventaire, avec vingt-trois exemplaires recensés (30 % des types identifiés). Vingt proviennent du site de Selongey « Les Tuillières » tandis que les trois autres se répartissent à Quétigny « Bois de Pierre » et Brognon « La Rente de Mars ». Six d'entre eux représentent le sous-type 23a mis en place par Feugère. L'affinement depuis de sa typologie permet de distinguer un exemplaire à trois côtes, classé 23a1, et un autre à deux côtes, classé 23a2. Le modèle 23a en général était en usage sur tout le premier siècle, avec une commercialisation accrue entre 50 et 70 de notre ère. Les séquences chronologiques attachées aux contextes de découverte de modèles 23b tendent à les dater autour du milieu du 1er siècle. L'inventaire de Feugère allonge cette chronologie au 2ème voire au 3ème siècle, à partir d'une étude de ces modèles sur un site éduen (Feugère 1980). Il semblerait que les données relatives à cette variante ne soient pas encore suffisamment approfondies pour conclure.

Les différentes variantes du modèle Feugère 24 représentent 8 % du corpus : les six exemplaires inventoriés sont répartis sur trois sites d'habitat : quatre à Selongey « Les Tuillières », un à Quétigny « Bois de Pierre » et un à Brognon « La Rente de Mars ». Si l'on se fie à la description réalisée par Laurie Zonca (Zonca 2006), les deux individus de type Feugère 24a de Selongey sont des unicums et ne peuvent être mis en perspective. La fibule de Quétigny est une variante du sous-type 24a, car s'il s'agit d'une fibule circulaire plate décorée de cercles concentriques, elle ne possède pas sur son pourtour des six petites excroissances habituelles. La période de fabrication et de commercialisation de ce modèle est assez restreinte, entre 40 et 60 de notre ère (Philippe 2000, 135). Ces éléments de datation sont également valables pour les variantes 24b1 et 24c de Selongey.

Le site de Selongey « Les Tuillières » est une nouvelle fois le seul à avoir livré des fibules en fer et à ressort de type Feugère 4 : trois sont de type 4a2 (4 % des types identifiés) et une de type 4b. La chronologie de cette variante, d'abord estimée à l'époque tibérienne (Feugère 1985, 203), a été précisée par Jacques Philippe qui y voit plutôt une phase ultime de son usage et allonge sa chronologie à l'époque augustéenne. Dans le cas des exemplaires de Selongey, son contexte de datation ne peut pas être donné avec précision.

De façon plus anecdotique, ce même site a fourni une fibule de type Feugère 3b1, communément appelée « pseudo-La Tène II », et qui correspond à une « résurgence, ou plutôt une persistance, d'une technique artisanale ancienne, utilisée […] entre 200 et 80 av. J.-C. » (Philippe 2000, 20). Le caractère ponctuel de cet exemplaire dans notre corpus reflète une diffusion – établie sur les derniers règnes de la dynastie julio-claudienne par ailleurs – qui ne concernait pas le territoire rural lingon : on n'en recense en effet que dans certaines agglomérations proches, comme à Nuits-Saint-Georges (Fauduet 2010, fig. 8, n° 9‑11 et fig. 9, n° 12‑26) ou Mâlain (Dollé 1978 n° 74.1, 74105, 273, 75144).

Un exemplaire à ressort à quatre spires et corde interne, qui pourrait appartenir au type Feugère 6b, provient encore une fois de Selongey. Les contextes languedociens où ont été retrouvés cette variante laissent entrevoir une production à l'époque julio-claudienne, entre 10 et 70 de notre ère (Feugère 1985, 232).

Deux types de fibules « à queue de paon » sont présents en contexte d'habitat. La fouille du site de Saint-Apollinaire « Sur le Petit Pré » a permis de mettre à jour un exemplaire de type Feugère 19a2 dans l'un des fossés parcellaires. La structure archéologique d'où provient cette fibule a également livré de la céramique datée entre 15 et 50 de notre ère. Cette séquence chronologique concorde parfaitement à celles mises en évidence chez les Helvètes (de 14 à 37 à Sierre, en Suisse) ou en Britannie Supérieure (entre 10 et 43 à Colchester, en Angleterre) (Philippe 2000, 75). Le second exemplaire de fibules « à queue de paon » - cette fois-ci de type Feugère 20c – provient du site de Plombière-les-Dijon/Talant « La Peute Combe ». Les exemplaires de ce modèle issus de l'agglomération de Nuits-Saint-Georges « Les Bolards » proviennent de deux phases d'occupation de la première moitié du 1er siècle (Pommeret 2001, 58‑59).

Parmi les fibules zoomorphes, un type « reproduisant un cavalier sur sa monture en marche » (Feugère 29b1 et Riha 7.25) se retrouve à deux reprises dans notre corpus (soit 2,5 % des

types identifiés) : l'une provient de l'établissement rural de Selongey « Les Tuillières » et la seconde de celui de Quétigny « Bois de Pierre ». Un troisième exemplaire lingon a été identifié au Tremblois à Villiers-le-Duc (Rolley et Deyts 1973). Ces trois exemplaires du même type que ceux d'Augst ont été retrouvés dans des séquences chronologiques couvrant la seconde moitié du 2ème siècle. L'étude du mobilier céramique du contexte de découverte de l'individu de Quétigny tend vers une datation plus précoce, dans la première moitié du 1er siècle.

❖ Les fibules caractéristiques des 2ème et 3ème siècles sont peu nombreuses dans notre corpus. Elles proviennent essentiellement du site de Selongey « Les Tuillières ». Outre les modèles de type Feugère 23 dont l'usage devait continuer au 2ème siècle, les 2ème et 3ème ne sont représentés que par cinq fibules.

Un exemplaire de « tutulusfibeln », modèle conique à charnière à plaquette de type Feugère 25a, n'est ici représenté que par un seul exemplaire. Si sa diffusion s'étend sur l'ensemble de la Gaule, les découvertes sont plutôt ponctuelles : on la retrouve généralement dans des contextes urbains (Vertault, Mâlain) ou cultuels (« Les Bolards » à Nuits-Saint-Georges, sanctuaire du Tremblois à Villiers-le-Duc) (Feugère 1985, 354). Les séquences chronologiques attestées pour cette variante permettent de proposer une datation comprise entre le dernier tiers du 1er siècle et la première moitié du 2ème siècle. Une fourchette chronologique similaire peut être proposée pour la fibule symétrique polymorphe de type Feugère 26c4.

Les jalons les plus tardifs sont fixés par trois modèles :

- une fibule émaillée, dont l'iconographie est encore un peu mystérieuse : un disque encadré par deux glands d'où partent des tiges qui se raccordent au disque. Seulement cinq exemplaires sont connus, provenant en grande partie des régions du *limes* rhenan : Augst (Riha 1979, nº 1704 et 1705), Baden (Ettlinger 1973, nº 14, pl. 13), Xanten (Boelicke et Rehren 2002, nº 1107 et 1108), mais aussi Longwy-sur-le-Doubs (39) ou Sivry-Courtry (77) (Philippe 2000) ;

- un exemplaire losangique émaillé (Feugère 26d1), dont les contextes de découverte des variantes connues par ailleurs laissent envisager une fabrication et une commercialisation de la seconde moitié du 2ème siècle à la fin du 3ème siècle ;

- une fibule rare, de type Riha 7.21, absente de la typologie de Feugère, qui n'est connue que par trois autres exemplaires à Augst, Xanten et Avenches. Avec celui de Selongey, les quatre individus ont une facture très proche. La datation de cette production, certainement réduite, n'est pas affinée. Elle est estimée comprise entre le 2ème et le 3ème siècle.

❖ La période du Bas-Empire n'est pas représentée dans les ensembles de fibules en contexte d'habitat dans notre zone de recherche.

#### 3.1.2.2. Production et diffusion

Les modèles régionaux

L'abondance des modèles Feugère 2a au sein de notre corpus, que l'on retrouve aussi bien en contexte d'habitat qu'en contexte cultuel, alimente les dossiers déjà étayés depuis les années 80 (Philippe 2000, 20). Plusieurs agglomérations du sud de la Bourgogne, divisé entre Lingons et Eduens, ont livré de nombreux exemplaires de ce type : Alésia, Bibracte ou encore « Les Bolards » à Nuits-Saint-Georges (Lerat 1979; Guillaumet 1984; Pommeret 2001). Les fibules Feugère 2a retrouvées dans les établissements ruraux et les sanctuaires installés à proximité de la voie *Vidubia* - *Noviomagus* montre ainsi la diffusion de ce modèle des agglomérations aux campagnes.

Les fibules de Nauheim de type 14b1b, courantes sur les sites du corpus, sont le fruit d'une prodution régionale, puisqu'un atelier a été mis en évidence à Bibracte (Guillaumet 1984, 63). Celles-ci ont également été relayées et/ou produites dans les grandes agglomérations lingonnes tels Alésia (Eschbach, Freudiger, et Meylan 2005, 98) ou Nuits-Saint-Georges où de nombreux exemplaires ont été découverts.

L'hétérogénéité des découvertes du type 19a2 dit « à queue de paon » dans toute la Gaule et jusqu'au limes germanique et rhétique ne permet pas de percevoir dans son ensemble l'origine de ces productions. Un fait remarquable est la cohérence chronologique des contextes dans lesquels ont été retrouvés ces individus, dans une zone gégraphique très vaste (en page 169), impliquant une diffusion très rapide de ce type. Un atelier attesté à Bibracte par des exemplaires en cours de fabrication est le centre de production connu le plus proche de notre secteur de recherche. Les agglomérations romaines d'Alésia et de Mâlain, d'où proviennent un certain nombre de ces fibules, pourraient avoir joué, de la même façon que pour les autres types de fibules précédemment citées et sous réserve qu'elles n'y étaient pas confectionnées, un rôle de vecteur dans leur diffusion.

De la même façon, le second type « à queue de paon », le modèle 20c, illustré par un exemplaire dont l'ornementation nous échappe ici, peut être issu d'une production bourguignonne. Un atelier de fabrication de fibules, soit de type 20c, soit de type 20a1, a été mis au jour sur le Mont-Beuvray (Guillaumet 1984, type 11 : 191, 192).Sa fréquence dans les contextes lingons, notamment ceux de l'agglomération de Nuits-Saint-Georges, oriente également dans le sens d'une production régionale.

Les fibules dérivées d'Aucissa, très présentes dans notre corpus, reflètent une tendance générale. L'inventaire de la variante 23a2, que l'on retrouve à Nuits-Saint-Georges, montre deux secteurs de concentration, l'un en pays séquane et l'autre dans la partie occidentale de la Gaule Belgique (Feugère : site artefacts FIB-4471). Les mêmes zones de prédilection se dessinent pour la fibule de type 23a2 (Feugère : site artefacts FIB-4825).

La diffusion de la variante 23b, dont le recensement des modèles est encore très lacunaire, n'est que peu connue. Des exemplaires ont été inventoriés à Nuits-Saint-Georges (Fauduet 1985, n° 164 et 166), Alésia (Lerat 1979, n° 259-262) et Augst (Riha 1994, Taf. 27, n° 2440-2442, 2448, 2454, 2456, 2458-2459). Une autre concentration se révèle en Seine-et-Marne avec les recherches de Jacques Philippe (Philippe 2000, 109‑111). Des conclusions similaires peuvent être appliquées au modèle 23c.

Plusieurs fibules de notre corpus ne trouvent que très peu de comparaisons exactes. C'est le cas de la fibule Feugère 26d1. Si des exemplaires suivant cette typologie se trouvent de façon ponctuelle et aléatoire sur l'ensemble de la Gaule, un individu provenant du sanctuaire du Tremblois à Villiers-le-Duc semble correspondre en tous points à celui de Selongey (Rolley, Deyts 1973, pl. XXIV, n° 102b).

Il en est de même pour le modèle Feugère 29b1 « au cavalier » retrouvé à Selongey « Les Tuillières » (Zonca 2006)) et à Quétigny « Bois de Pierre » (Devevey 2014a, 227, n° 16) (Figure 92). Un autre exemplaire est connu en contexte cultuel lingon, provenant également du sanctuaire du « Tremblois » à Villiers-le-Duc Selongey (Rolley, Deyts 1973, pl. XXIV, n° 104a). Si ce type se rencontre régulièrement en Gaule et Rhénanie, les trois exemplaires lingons ont une facture très proche – à rapprocher également d'un individu retrouvé à Augst et un autre du sud de la Gaule –, permettant probablement de les rattacher à un même lieu de production. Un argument chronologique vient conforter cette hypothèse : si l'exemplaire de Quétigny est à rapprocher d'une séquence couvrant la première moitié du 1er siècle, ceux d'Augst sont plus tardifs, entre 50 et 100 de notre ère. On peut alors tout à fait imaginer une circulation de cet objet de la cité lingonne au territoire helvète.

Les modèles importés de Selongey

La répartition du type Feugère 4a2 est encore mal connue. La répartition des quelque six exemplaires que Michel Feugère recense laisse entrevoir une concentration en Savoie, autour du lac du Bourget où il envisage la présence d'un atelier de production (Feugère 1985, 201). L'inventaire seine-et-marnais de Jacques Philippe double le nombre d'exemplaires (Philippe 2000, 27-31). Celui-ci estime que l'état de dégradation dans lequel les exemplaires de ce type ont été retrouvés ne permet pas une identification systématique. D'autres exemplaires provenant de diverses régions sont effectivement publiés comme à Lyon en contexte funéraire (Schmitt et al. 2010) ou dans le Douais (Dananai 2012, 224). Quoi qu'il en soit, la présence des types 4a2 et 4b à Selongey « Les Tuillières » est plutôt surprenante. Elle se remarque d'autant plus que la variante 4d, d'origine bourguignonne et d'usage régional, est absente de l'ensemble du corpus.

L'importation de modèles peu courants dans la *civitas Lingonum* et dans les cités voisines semble récurrente à Selongey puisqu'on dénombre également plusieurs fibules de Nauheim dont un exemplaire de 5a26 et un de 5a27 dont la diffusion semble concentrée en Gaule méridionale. La même remarque peut être faite pour la fibule 6b, d'origine languedocienne, voire rhodanienne (Feugère 1985, 230).

***Figure 92 : Exemplaires de la fibule « au cavalier » provenant du territoire lingon (type Feugère 29b1).***

#### 3.1.2.3. Aspects fonctionnels et identitaires

La distribution par grandes périodes chronologiques du corpus de fibules en contexte d'habitat est cohérente avec les résultats d'études similaires sur d'autres micro-régions (Danana 2012, 208-210). Elle est la conséquence des changements de modes vestimentaires perceptibles sur l'ensemble des Gaules, avec un passage des habits retenus par des fibules à un costume « à la romaine », noué et ceinturé, ou bien même cousu. Dans l'ensemble, les fibules du corpus sont résiduelles. Seules celles de l'établissement de Selongey « Les Tuillières » reflètent la réalité d'un lot de bijoux que pouvait posséder une « famille gallo-romaine ». On observe, parmi les soixante-quatre fibules de l'ensemble, quelques exemplaires qui pouvaient être associés en paire, caractère évocateur de la parure féminine : deux fibules de type Feugère 2a2, deux de type 4a2 et deux autres de type 23c1.

Un autre aspect concerne la richesse des habitants. A l'exception du site de Selongey « Les Tuillières », les modèles retrouvés en contexte d'habitat sont des productions courantes, certainement régionales au sens le plus réduit du terme. Les fibules de Selongey contrastent avec cette tendance. On remarque un lot d'objets provenant de Gaule du sud, et plus particulièrement de la région languedocienne, puis, pour les productions les plus tardives, d'autres de Germanie Supérieure.

#### 3.1.2.4. Confrontation des lots de fibules en contexte d'habitat et en contexte cultuel

Les lots de fibules retrouvés en contexte d'habitat ne présentent pas le même faciès qu'en contexte cultuel mais les différences ne sont pas toujours aisées à mettre en évidence.

La première d'entre elles concerne les proportions dans lesquelles ces catégories d'objets sont retrouvées. Si un sanctuaire peut livrer un nombre très important de ces éléments de parure lors que ceux-ci ont fait office d'offrande (comme pour le sanctuaire de Beire-le-Châtel) les habitats de notre corpus n'en livrent que très peu, généralement quelques unités.

La seconde différence concerne les modèles retrouvés dans ces divers contextes (Figure 93). Les fibules issues des habitats du corpus appartiennent à des types très fréquents, au moins dans la cité lingonne et voire dans les Gaules et Germanies. Cette homogénité des types représentés doit être pondérée par une concentration des habitats d'où proviennent ces objets, essentiellement dans la moitié sud de notre zone d'étude. Nous ne possédons malheureusement pas de référence permettant une confrontation avec la partie septentrionale de notre secteur de recherche.

Les fibules des phases d'occupations ultérieures, plus ponctuelles, sont essentiellement des fibules géométriques émaillées, ainsi que des modèles skeuomorphes et zoomorphes. On observe dès lors que les modèles du « I$^{er}$ siècle » sont stéréotypés tandis que les productions suivantes offrent une grande variété de représentations issues de l'iconographie quotidienne des gallo-romains.

| Typologie | Habitat | Sanctuaire |
|---|---|---|
| **F1a** | 2 | |
| **F2a** | 9 | 4 |
| **F2b** | 1 | |
| **F3b** | 1 | |
| **F4a** | 3 | |
| **F4b** | 1 | |
| **F5a** | 3 | 1 |
| **F5b** | 1 | |
| **F6b** | 1 | |
| **F14a** | 1 | |
| **F14b** | 8 | 3 |
| **Ett. 9** | | 1 |
| **F17a** | | 1 |
| **F18b** | | 1 |
| **F19a** | 1 | |
| **F20a** | | 2 |
| **F20c** | 1 | 2 |
| **F22a** | 1 | 1 |
| **F22b** | 2 | 3 |
| **F23a** | 6 | 8 |
| **F23b** | 5 | |
| **F23c** | 11 | 4 |
| **F23d** | 3 | 1 |

| Typologie | Habitat | Sanctuaire |
|---|---|---|
| **F24a** | 4 | |
| **F24b** | 1 | 1 |
| **F24c** | 1 | 1 |
| **F24e** | | 2 |
| **F24f** | | 1 |
| **F25a** | 1 | |
| **F26b** | 2 | 1 |
| **F26c** | 1 | |
| **F26d** | 1 | 5 |
| **F27b** | 1 | 1 |
| **F27c** | | 1 |
| **F28a** | | 1 |
| **F28b** | | 2 |
| **F28i** | | 1 |
| **F29a** | | 1 |
| **F29b** | 3 | 1 |
| **F31d** | | 1 |
| **Ind.** | | 10 |
| **Totaux** | **88 (77)** | **62** |

***Figure 93 : Distribution typologique des fibules en contexte d'habitat et en contexte cultuel.***

### 3.2. Les indices de production

Le mobilier lié aux activités agro-pastorales et artisanat n'est ni abondant, ni varié. Aucun site – en excluant Selongey dont le matériel lié à la production n'a pu être examiné – n'offre un panel complet des activités nécessaires au fonctionnement d'un établissement rural (Figure 94). La représentativité des témoins de production au sein des établissements ruraux de notre corpus est en partie biaisée par la nature même de ces objets, majoritairement en fer, et qui ont certainement été en grande partie refondus. Au contraire, la comparaison quantitative et qualitative est valable pour tous les sites du corpus connus par l'archéologie préventive, fournissant des lots de mobilier datés et homogènes. Le caractère résiduel de ces témoins des activités de la ferme est montré par leurs contextes de découvertes : à Quétigny « Bois de Pierre », ils proviennent de fosses, du fossé d'enclos, de la mare et du puits (Devevey 2014a).

| ER | Activités agro-pastorales | Pêche et chasse | Travail du métal | Travail de l'os | Travail du bois | Travail de la pierre |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Ahuy "Les Presles"** | | | Hor. 1 : 6 scories<br>Hor. 2 : truelle, ciselet ou burin, coulure de plomb<br>Hor. 3 : 2 alènes, mèche de drille, scie | | | |
| **Brognon « La Rente de Mars »** | Gaffe (fruitiers), Racloir (mousse ou cuir) | | | os | | Eclats d'ardoise et de schiste |
| **Bourg « L'Echenot »** | Deux meules en granit | | | | | |
| **Chenôve « Les Longues Royes »** | Rien | | Creuset en grès | | | Mèche à percer |
| **Chevigny-saint-Sauveur (ZAC Excellence 2000) 1** | 1 cloche | | | | | |
| **Diénay « En Paradis »** | Cloche<br>Fourche | | Perçoir<br>Pierre à affuter | | | |
| **Dijon « Parking Saint-Anne »** | 4 meules | | | Déchets de fabrication | | |
| **Lux « En Ogne »** | | | | | | |
| **Longvic "ZAC Beauregard"** | | 2 hameçons | | | | |
| **Plombière-les-Dijon "La Peute Combe"** | Aiguillon à bestiaux | | | | Burin + Scie à guichet ou égoïne | |
| **Saint-Apollinaire "Sur le Petit Pré"** | 2 faux<br>Serpe à bec (instrument de taille) +<br>Sonnaille (44 mm) | | Scories | | | Mèche à percer |
| **Selongey** | | Hameçons<br>Lests de filet | | | | |
| **Quétigny "Bois de Pierre"** | Faux (2e moitié IIe/1ere moitié IIIe s.)<br>Râteau | Lests de filet (contexte Ier siècle) | scories, coulée : détail dans rapport p. 214-215) | | travail du bois (herminette, gouge) | Gradine |
| **Varois-et-Chaignot « Les Epenottes »** | 3 cloches<br>1 serpe<br>1 curette | | | | 1 ciseau | |

***Figure 94 : Tableau de synthèse du mobilier lié aux activités agro-pastorales et artisanales dans les établissements ruraux (sont exclus les couteaux, polyvalents en termes d'usage).***

Les témoins des activités agro-pastorales ne reflètent pas, dans l'essentiel des cas, de productions de grande ampleur. La présence d'animaux de ferme est matérialisée par des cloches portées par le bétail sur quatre établissements ruraux : à Chevigny-Saint-Sauveur « ZAC Excellence 2000 » (Secteur 1), Varois-et-Chaignot « Les Epenottes » et Saint-Apollinaire « Sur le Petit Pré » et Diénay « En Paradis ». La sonnaille de bestiaux est donc présente préférentiellement sur les sites de très faible statut, constituant à Chevigny-Saint-

Sauveur l'unique témoin d'une activité sur le site. Cette convergence n'est pas étonnante, Les recherches –essentiellement d'archéologie préventive – ont porté sur l'ensemble des bâtiments qui composent ces petites fermes tandis que les parties agricoles des établissements ruraux plus importants non pas été l'objet des investigations de terrain et le mobilier affecté à ce champ de compétence n'est par conséquent pas vraiment représentatif.

L'usage de la faux, autrefois mise en rapport avec l'agriculture (Ferdière 1988, 49‑51), est désormais envisagé en lien avec l'élevage des chevaux (Duvauchelle 1998). Elle servait à la coupe des fourrages. L'exemplaire de Quétigny provient d'une fosse datée de la seconde moitié du II^e^ siècle et la première moitié du III^e^ siècle (Devevey 2014a, 213). D'autres objets sont représentatifs : une dent de râteau, dont l'usage est plutôt axé sur le rassemblement du foin est issue du fossé de l'enclos tibéro-claudien de l''établissement de Quétigny « Bois de Pierre » (Devevey 2014a, 214), une curette à Varois-et-Chaignot (Card 2002, 152, n° 287.4) et des aiguillons à bestiaux à Plombières-les-Dijon (Labeaune et Alix 2014, 130)

Ces quelques éléments de mobilier ne suffisent pas à déterminer une activité pastorale productive dans ces petits établissements ruraux. Ils matérialisent concrètement uniquement la présence de quelques bêtes nécessaire au fonctionnement quotidien d'une ferme (bœuf de labour, approvisionnement en lait…), voire au transport. La présence d'une étable ou d'une grange n'a pas été reconnue à Quétigny « Bois Saint-Pierre ».

L'étude des restes fauniques sur les sites les plus récemment fouillés ne contredit pas les conclusions tiréss de l'analyse de l'*instrumentum*. Dans tous les petits établissements de notre corpus, le décompte des restes animaux, composés d'espèces domestiques et, dans une plus faible mesure, d'espèces sauvages, correspond à une consommation locale, à l'échelle familiale. A titre d'exemple, sont représentés à Quétigny « Bois de Pierre » des chevaux/âne (3 adultes) ; bovins (11 adultes), caprinés (7 adultes et 4 juvénile), porcs (4 adultes et 12 juvéniles), coq domestique (1 adulte) et pigeon (1 adulte) (Lalaï, dans Devevey 2014a, 198).

Les fonctions des autres outils recensés sont encore aujourd'hui incertaines. L'un d'eux est la serpe à longue douille, à laquelle on a donné différents noms : tantôt serpe à émonder (Garcia et al. 2010), serpe à ébrancher (Ferdière 1988, 130), ou plus récemment serpe à bec et serpe à excroissance. Il s'agit d'un objet particulièrement (exclusivement ?) représenté dans les établissements ruraux de la *civitas Lingonum*. Un exemplaire provient du site de Saint-Apollinaire « Sur le Petit Pré », et un second de la ferme de Varois-et-Chaignot « Les Epenottes ». La fonction de cet outil est sujet à hypothèses : tantôt attribuée aux activités viticoles (Garcia et al. 2010), parfois liée à l'entretien de vergers (Devevey 2014b, 218), cette serpe peut également servir au quotidien pour émonder ou réaliser des fagots… et est probablement polyvalente en ce sens.

Les témoins mobiliers de l'agriculture sont en fait inexistants dans les établissements ruraux de notre zone d'étude. La découverte d'outils utilisés pour le labour est d'ailleurs exceptionnelle. Dans le Châtillonnais, dans lequel les prospections métalliques réalisées depuis 1997 ont permis de constituer un ensemble mobilier important, les deux seuls socs et coutres araires proviennent de dépôts (D. Goguey et Bénard 2001, 149). La présence de meules en pierre a par contre été remarquée dans les fermes de Bourg « L'Echenot » (mais

nous ne connaissons pratiquement rien d'autre de ce site), de Dijon « Parking Saint-Anne » (qui en a livré quatre) et de Selongey « Les Tuillières ». Mais ces aménagements correspondent à la phase de transformation des matières premières. Peut-on imaginer, par analogie avec ce qui se passe dans nos campagnes d'aujourd'hui, que les petites fermes n'accèdent pas à cette étape de la transformation du grain ?

En ce qui concerne les bâtiments de stockage, à Dijon « Parking Saint-Anne » ont été reconnus trois bâtiments en matériaux périssables, dont l'un était doté d'une cave maçonnée, et qui ont été interprétés comme des granges ou peut-être des étables (Pelletier 1993, 69).

Les études palynologiques n'apportent pas davantage d'éléments sur la nature et l'importance des activités agro-pastorales au sein de ces établissements mais renseignent plutôt sur l'environnement de ces fermes. Les études carpologiques sont, pour notre problématique, un peu plus intéressantes. Les analyses réalisées à Selongey « Les Tuillières » attestent du stockage de raisins dans l'un des bâtiments d'exploitation de l'établissement (Wiethold 2000).

Il est difficile de conclure à partir d'un mobilier si peu nombreux. S'il matérialise une certaine réalité archéologique, alors force est de constater que les petits et moyens établissements ruraux présentent un faciès d'outils et d'objets liés aux activités agro-pastorales représentatif d'une culture et/ou d'un élevage vivrier, avec une petite part de vente ou d'échange des surplus (Chevigny-Saint-Sauveur, Varois-et-Chaignot, Saint-Apollinaire et Quétigny).

Les attestations du travail du métal (creuset, ciseau, alène, mèche de drille, scie, scories…), du bois (burin, scie à guichet ou égoïne) ou de la pierre (mèche, gradine, déchets) sont fréquentes en contexte d'habitat, mais elles relèvent dans l'essentiel des cas d'une activité liée au bon fonctionnement de la ferme et non d'une production destinée à la vente ou au troc.

Le travail de l'os fait exception. Il s'agit du seul « artisanat » attesté en contexte d'habitat rural dont les vestiges illustrent d'un véritable artisanat, destiné au commerce. Trois établissements ruraux ont livré des témoins d'une activité de tabletterie, correspond aux établissements ruraux de taille moyenne : Dijon « Parking Sainte-Anne », Selongey « Les Tuillières » et Brognon « La Rente de Mars ».

Parmi eux, seul le site de Dijon a fait l'objet d'une étude spécialisée par Claude Grapin (Pelletier 1993, 144‑145). L'identification des fragments osseux recueillis sur le site ont par la suite été repris dans un essai de grille d'analyse des ateliers de tabletier, mais il semblerait que les informations collectées aient été lacunaires puisque seules les épiphyses sciées sont évoquées (Feugere, Forest, et Prévot 2005). L'étude réalisée par Claude Grapin révèle que toutes les étapes du travail de l'os ont en fait pu être mises en évidence : des déchets de boucherie évoquant la phase de prélèvements de la matière première, des épiphyses sciées correspondant à l'étape de préparation de la matière première, des barrettes de débitage constituant les pré-ébauches ainsi que les déchets de ce débitage et enfin, en un unique exemplaire, une ébauche de manche torsadée. L'atelier n'était pas situé à l'intérieur de l'un des bâtiments d'exploitation, mais dans un espace ouvert et couvert entre deux bâtiments..

## 3.3. La vaisselle céramique

### 3.3.1. Limites de la comparaison des ensembles céramiques en contexte d'habitat

A l'instar de l'étude des céramiques en contexte cultuel, celle des céramiques en contexte d'habitat ne prétend pas remplacer les analyses fines proposées par les céramologues à l'issue des recherches de terrain, qui sont généralement orientées vers un découpage chronologique minutieux, l'orientation fonctionnelle des espaces, et la définition des faciès de consommation phasées

Nous souhaitons plus modestement ici confronter les inventaires réalisés par les spécialistes afin d'évaluer, dans un premier temps, la pertinence de cette mise en parallèle à partir de la qualité de la documentation disponible. Sur l'ensemble du corpus, dix-huit sites ont livré du mobilier céramique, majoritairement à chaque fois de la vaisselle. Seuls quatre sites ont fait l'objet d'un inventaire disponible[31], suffisamment exhaustif et complet[32] pour pouvoir être confrontrés : Ahuy « Les Presles », Chevigny-Saint-Sauveur « ZAC Excellence 2000 » - Secteur 1, Chevigny-Saint-Sauveur « ZAC Excellence 2000 » - Secteur 2 et Dijon « Parking Saint-Anne ». Les études des ensembles céramiques de huit autres établissements ruraux constituent également un apport important dans la connaissance des faciès de consommation de ces habitats le long de la voie Lyon – Trèves mais ne permettent pas une comparaison quantitative (Figure 95).

Pour les sites de Brognon « La Rente de Mars » et de Lux « En Ogne », les rapports d'opération ne présentent que des inventaires sommaires et sélectifs qui biaisent les comparaisons quantitatives. En ce qui concerne la villa de Diénay « La Grande Saussie », les quelques éléments de vaisselle en céramique conservés au Musée Archéologique de Dijon ont été identifiés.

La complexité d'une confrontation des vaisseliers à l'échelle d'un site est régulièrement relevée dans les rapports d'opération. En effet, il faut toujours compter avec une proportion non négligeable de fragments provenant de structures non phasées, de comblement (puits, cave…), d'occupation longue ou en position secondaire (mare, fosses, dépotoirs…).

La transposition de cet état de fait à l'échelle de notre corpus ajoutée à l'hétérogénéité de la documentation disponible complique donc considérablement une éventuelle comparaison des faciès céramiques. Les tableaux de comparaisons en numéraire et en proportion que l'on peut établir à partir des données disparates sont très sensibles et doivent être maniés avec prudence (Figure 96 ; Figure 97). Une analyse pertinente ne serait envisageable qu'à partir d'ensembles clos de même nature, comme les lots de céramiques provenant des caves, quasi-systématiques dans les bâtiments d'habitat chez les Lingons. Mais encore faut-il disposer d'informations homogènes pour chacun d'eux.

[31] Un inventaire est ici qualifié de disponible lorsqu'il a été intégré dans le rapport d'opération archéologique.

[32] Un inventaire est ici qualifié de complet lorsqu'il comprend les nombres de restes et le nombre minimum d'individu pour chaque phase et chaque forme d'objet, ainsi qu'une identification typologique et le centre et/ou l'atelier de production quand cela est possible.

| | NR | NMI | Identification | Inventaire | Etude |
|---|---|---|---|---|---|
| ***Ahuy « Les Presles » - Phase 1*** | 2015 | 217 | Sylvie Mouton-Venault | Oui | Oui |
| ***Brognon « La Rente de Mars »*** | 213 | NR | Marc Huygen ? | Sélectif | Non |
| ***Chenôve « Les Longues Royes »*** | 3659 | NR | Alain Vernet, Fanette Laubenheimer, Sylviane Humbert | Non | Oui |
| ***Chevigny-St-Sauveur – Secteur 1*** | 1183 | 151 | Sylviane Humbert | Oui | Oui |
| ***Chevigny-St-Sauveur – Secteur 2*** | 476 | 69 | Sylviane Humbert | Oui | Oui |
| ***Dijon « Parking Saint-Anne »*** | 7725 | 609 | Martine Joly | Oui | Oui |
| ***Longvic « ZAC Beauregard » - cave*** | 139 | 25 | Robin P. Symonds | Non | Oui |
| ***Lux « En Ogne »*** | NR | NR | Jean-Luc Maras | Sélectif | Non |
| ***Plombières-les-Dijon « La Peute Combe »*** | 4637 | 530 (p) | Sylvie Mouton-Venault | Non | Oui |
| ***Quétigny « Bois de Pierre »*** | 3566 | 574 | Bérangère Commerçon | Non | Oui |
| ***Saint-Apollinaire « Pré Rondot »*** | 155 | NR | Robin P. Symonds | Non | Oui |
| ***Saint-Apollinaire « Sur le Petit Pré »*** | 4244 | 362 | Bérangère Commerçon | Non | Oui |
| ***Selongey « Les Tuillières »*** | En cours | | Alain et Anne Ruellet | Non | Non |
| ***Til-Châtel « La Chalandrue »*** | 693 | 91 | Sylvie Mouton-Venault | Non | Oui |
| ***Varois-et-Chaignot « Les Epenottes »*** | 1684 | 484 (p) | Sylvie Mouton-Venault | Non | Oui |

***Figure 95 : Récapitulatif des sites d'habitat ayant livré du mobilier céramique. Seuls les fragments de vaisselle céramique ont ici été comptés, et non l'ensemble du mobilier céramique.***

### 3.3.2. Présentation qualitative et quantitative des ensembles céramiques

La classification des fragments céramiques par catégorie de pâte permet, sans entrer dans une analyse fine, de percevoir une absence (ou très faible présence) de certaines catégories du vaisselier ou inversement une surabondance mais également quelques rapports de proportion.

La répartition de la vaisselle entre le service de table et le service culinaire[33] montre deux cas de figure : soit une répartition équitable (Ahuy « Les Presles », Chevigny-Saint-Sauveur « ZAC Excellence 2000 » - Secteur 2 et Til-Châtel « La Chalandrue »), soit une nette prédominance du service culinaire (Chevigny-Saint-Sauveur « ZAC Excellence 2000 » - Secteur 1 avec un rapport 1/5$^{e}$ – 3/5$^{e}$ et Quétigny « Bois de Pierre » avec un rapport ¼ -3/4).

[33] Le vaisselier gallo-romain se compose de quatre catégories fonctionnelles : le service des liquides (cruches et pichets), le service de table (essentiellement les céramiques fines), les céramiques de préparation (jattes, mortier, plat en céramique commune) et le vaisselier culinaire (marmites et pots à cuire en céramique commune). Cette classification peut être présentée de manière simplifiée en deux groupes : le service de table (céramique fine) et le vaisselier culinaire (céramique commune).

| | | AM | | TS | | CF | | CC | | CS | | NT | | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** |
| CORPUS EXHAUSTUF | **Ahuy – Ph. 1** | 78 | 10 | 105 | 42 | 175 | 59 | 816 | 43 | 841 | 63 | 0 | 0 | 2015 | 217 |
| | **Chevigny-St-Sauveur – Sect. 1** | 83 | 18 | 29 | 12 | 142 | 26 | 468 | 37 | 364 | 48 | 89 | 10 | 1183 | 151 |
| | **Chevigny-St-Sauveur – Sect. 2**[34] | 48 | 3 | 19 | 12 | 61 | 13 | 125 | 6 | 120 | 9 | 27 | 4 | 400 | 69 |
| | **Plombières-les-Dijon – Phases B à D** | 150 | 21 | 65 | 31 | 530 | 72 | 1654 | 86 | 1295 | 212 | 71 | 8 | 3770 | 431 |
| | **Quétigny « Bois de Pierre »** | 113 | 31 | 134 | 57 | 450 | 75 | 1490 | 210 | 1369 | 198 | 10 | 3 | 3566 | 574 |
| | **Saint-Apollinaire « Sur le Petit Pré »** | 21 | NR | 157 | 44 | 630 | 58 | 114 | NR | 92 | NR | 30 | NR | 4244 | 362 |
| | **Til-Châtel « La Chalandrue »** | 11 | 4 | 11 | 2 | 387 | 45 | 19 | 4 | 1 | 1 | 264 | 35 | 693 | 91 |

***Figure 96 : Répartition des fragments céramiques retrouvés en contexte d'habitat en nombre de restes et nombre minimum d'individus (AM = amphore ; TS = sigillée ; PF = céramique fine ; CC = céramique commune claire : CS = céramique commune sombre ; NT = céramique non tournée).***

| | | **AM** | | **TS** | | **PF** | | **CC** | | **CS** | | **NT** | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** |
| CORPUS EXHAUSTUF | **Ahuy – Ph. 1** | 3.9 | 4.6 | 5.2 | 19.4 | 8.7 | 27.2 | 40.5 | 19.8 | 41.7 | 29 | 0 | 0 |
| | **Chevigny-St-Sauveur – Secteur 1** | 7 | 11.9 | 2.5 | 7.9 | 9.1 | 11.3 | 39.6 | 24.5 | 30.8 | 31.8 | 7.5 | 6.6 |
| | **Chevigny-St-Sauveur – Secteur 2** | 10.1 | 0.6 | 4 | 17.4 | 12.8 | 18.8 | 26.3 | 8.7 | 25.2 | 13 | 16 | 5.8 |
| | **Plombières-les-Dijon « La Peute Combe »** | 3.2 | 4 | NR | NR | NR | NR | NR | NR | NR | NR | NR | NR |
| | **Quétigny « Bois de Pierre »** | 4.4 | 5.4 | 0.3 | 9.9 | 12.6 | 13.1 | 41.8 | 36.6 | 38.4 | 34.5 | 0.3 | 0.5 |
| | **Saint-Apolinnaire « Sur le Petit Pré »** | NR | NR | 3.7 | 12.2 | 14.6 | 16 | NR | NR | NR | NR | NR | NR |
| | **Til-Châtel « La Chalandrue »** | 5 | ≥ 1 | 2 | ≥ 1 | 56 | 49 | 5 | 3 | 1 | ≤ 1 | 38 | 38 |

***Figure 97 : Répartition des fragments céramiques retrouvés en contexte d'habitat en pourcentage du nombre de restes et en nombre minimum d'individus (AM = amphore ; TS = sigillée ; PF = céramique à paroi fine ; CC = céramique commune claire : CS = céramique commune sombre ; NT = céramique non tournée).***

Le service de table, qui se compose exclusivement de céramiques fines, se répartie entre sigillée et autres céramiques fines. La céramique fine est toujours prédominante vis-à-vis de la sigillée. Dans la majorité des cas – à Ahuy, Chevigny 1, Chevigny 2, Quétigny et Saint-Apollinaire – la part de céramique fine est légèrement supérieure à celle des sigillées (Figure 97). A Til-Châtel « La Chalandrue », la part de céramique sigillée est insignifiante (2% du lot céramique) au profit d'une vaisselle fine surreprésentée (49 % du lot céramique), ce qui inverse le rapport de proportion service de table / vaisselier culinaire. Cette exclusivité de la vaisselle fine n'est pas incohérente dans le contexte de la cave augustéenne qui compose ce

[34] Les 76 NR dont la pâte n'a pu être identifiée ont été éxclus.

site de Til-Châtel. Les deux fragments de sigillée appartiennent à une assiette de production italique, à une période où les ateliers sud-gaulois n'étaient pas encore en activité.

La céramique sigillée

L'attribution typologique des formes céramiques représentées sur les sites du corpus met en lumière la prédominance de certains types, que l'on retrouve sur plus de la moitié des sites (Figure 98). En ce qui concerne le service à boire, il s'agira essentiellement des coupelles Drag. 24/25 (qui sont produites sur plus d'un siècle entre 15 et 120, dans les ateliers de Gaule du Sud) et surtout des bols Drag. 33, fabriqués entre 20 et 160 de notre ère, par les centres de la Graufesenque puis par ceux de Gaule centrale. Présents dans une légèrement moindre mesure, les tasses Drag. 27 et les coupelles Drag. 35 connaissent le même processus.

La coupe Drag. 37, qui permet de mélanger et de proposer les plats à table, est de loin la forme la plus récurrente, présente sur presque tous les sites du corpus à l'exception des sites de Longvic-Ouges et de Quétigny : le premier pour des raisons certainement de faible consommation/conservation de la vaisselle en terre cuite en général, et en sigillée en particulier ; le second probablement pour des raisons de chronologie (l'occupation du site de Plombières-lès-Dijon s'arrête à l'époque flavienne, peu après la mise en circulation de ce modèle). La coupe Drag. 37 est produite en abondance dans tous les centres de production gallo-romains pendant tout le Haut-Empire dès le milieu du 1er siècle de notre ère (ateliers Sud Gaule, Centre Gaule et Nord-est Gaule) et jusqu'à la fin du 3e siècle par les ateliers d'Argonne (le site d'Ahuy livre au moins un individu de cette production argonnaise).

Enfin, une forme d'assiette, servant au service et/ou à manger, domine : la Drag. 18. Les exemplaires de Longvic, Plombières-lès-Dijon proviennent des centres de Gaule du Sud, ceux de Chenôve du Centre Gaule tandis que ceux du site de Quétigny proviennent successivement des deux centres de production. Deux autres modèles sont à plusieurs reprises représentés : la Drag. 15/17, qui succède à la Drag. 18 et la Drag. 36, qui lui est contemporaine.Cette analyse succincte montre une standardisation des services de table à deux niveaux : d'une part, la présence des mêmes formes sigillées dans des établissements de statut différent ; d'autre part, une importation homogène de ces productions sigillées.

Un second lot de remarques émerge de l'attribution typologique des formes céramiques. Les sites – a priori – de faible statut livrent des faciès de sigillées restreints (≤ 9 individus) et composés globalement des formes « standard » précédemment citées. Quatre sites présentent une plus grande diversité dans les formes sigillées présentes : Dijon « Parking Saint-Anne » (22 formes différentes), Brognon « La Rente de Mars » (11), Quétigny « Bois de Pierre » (15) et Saint-Apollinaire « Sur le Petit Pré » (10). Si ce vaisselier plus prestigieux n'est guère surprenant dans les deux premiers cas, puisque l'importance des établissements ruraux de Dijon et de Brognon n'est plus à démontrer, c'est l'un des arguments principaux – avec les éléments de décor architectural retrouvés – qui élèvent ces sites – ou au moins celui de Quétigny – au même rang que ceux de Dijon et de Brognon. L'établissement de Quétigny est particulièrement intéressant puisqu'il detient un lot de formes complétement inédites dans notre corpus : des coupes de petites dimensions Drag. 4/22, Haltern 7, Hermet 29C produites

en Gaule du Sud ; des coupes Bet. 25 et Bet. 44 des ateliers de Centre Gaule et de nouveau des coupes Curle 23 et Drag. 32 fabriquées dans les centres du Nord-est.

| | Brognon | Chenôve | Chevigny 1 | Chevigny 2 | Dijon | Longvic | Plombières | Quétigny | Saint-Apo |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Drag. 4/22** | | | | | | | | | NR-NR |
| **Drag. 11** | | 1-1 | | | | | | | |
| **Drag. 17** | | | | | | | | NR-NR | NR-NR |
| **Drag. 15** | | | | | 1-1 | | | | |
| **Drag. 15/17** | | | | | 3-3 | NR-NR | 1-1 | | NR-NR |
| **Drag. 18** | | 1-1 | 2-1 | | 1-1 | NR-NR | 2-2 | NR-NR | |
| **Drag. 18/31** | 2-NR | | | | 1-1 | | | | |
| **Drag. 22** | | | 1-1 | | | | | | |
| **Drag. 24/25** | | | 1-1 | | 2-2 | | | NR-NR | NR-NR |
| **Drag. 27** | | | | | | | 2-2 | NR-NR | NR-NR |
| **Drag. 29** | | | | 1-1 | 1-1<br>2-1 ? | | | | |
| **Drag. 29a** | | | | | 1-1 | | | | |
| **Drag. 29b** | | | | | 1-1 | | | | |
| **Drag. 30** | | | | | | | 1-1 | NR-1 | |
| **Drag. 31** | | | | | 1-1 | | | | |
| **Drag. 32** | | | | | | | | NR-NR | |
| **Drag. 33** | 4-NR | 1-1 | 1-1 | | 4-3 | | 1-1 | | |
| **Drag. 35** | | | 7-1 | 2-1 | 6-1<br>4-1 ? | | | | NR-NR |
| **Drag. 35/36** | 2-NR | 1-1 | | | 5-3 | NR-1 | | | |
| **Drag. 36** | | 1-1 | | | 1-1 | | 1-1 | | |
| **Drag. 37** | 30-NR | 5-5 | 1-1 | 1-1 | 59-15 | | | NR-NR | NR-NR |
| **Drag. 40** | 14-NR | | | | | | | | |
| **Drag. 43** | 1-NR | 1-1 | | | | | | | |
| **Drag. 45** | 4-NR | | | 1-1 | 20-7 | | | | NR-NR |
| **Drag. 46** | 5-NR | 1-1 | | | 1-1 | | | | |
| **Drag. 51** | | 2-2 | | | 3-2 ? | | | | |
| **Ritt. 5** | | | | | | | | NR-NR | NR-NR |
| **Ritt. 8** | 1-NR ? | | | | | | | NR-NR | NR-NR |
| **Ritt. 9** | | | | | 1-1 | | | | |
| **Ritt. 12** | | | | | 1-1 | | 1-1 | 1-1 | |
| **Haltern 7** | | | | | | | | NR-NR | |
| **Haltern 14** | | | | | 1-1 | | | | |
| **Hermet 27** | | | | | 1-1 ? | | | | |
| **Hermet 29** | | | | | | | | NR-NR | |
| **Chenet 314** | | | | | 2-1 | | | | |
| **Chenet 320** | | | | 1-1 | | | | | |
| **Chenet 323** | 2-NR | | | | | | | | |
| **Walters 79-80** | 1-NR | | | | | | | | |
| **Curle 11** | | | | | | NR-2 | | | |
| **Curle 23** | | | | | | | | NR-NR | |
| **Bet. 25** | | | | | | | | NR-NR | |
| **Bet. 44** | | | | | | | | NR-NR | |

***Figure 98 : Formes sigillées reconnues dans les établissements ruraux du corpus. Les numéraires sont organisés selon la forme « nombre de restes » - « nombre minimum d'individus » : en bleu, les formes reconnues ponctuellement ; en rouge, les formes fréquentes ; en jaune, formes exclusivement tardives. Concernant Longvic – Ouges, Quétigny et Saint-Apollinaire, en l'absence de comptage disponible, sont signalées ici les formes identifiées dans l'étude (NR = non renseigné).***

| | Quétigny | | Saint-Apo | |
|---|---|---|---|---|
| | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** |
| **Sud Gaule** | 61 | 24 | 106 | 33 |
| **Centre Gaule** | 17 | 12 | 1 | 1 |
| **Nord-est Gaule** | 53 | 18 | 50 | 10 |
| Total | **131** | **54** | **157** | **44** |

***Figure 99 : Répartition des fragments de sigillée retrouvés en contexte d'habitat en nombre de restes et nombre minimum d'individus selon leur centre de production.***

| | Quétigny | | Saint-Apo | |
|---|---|---|---|---|
| | **NR** | **NMI** | **NR** | **NMI** |
| **Sud Gaule** | 46.6 | 44.5 | 67.6 | 75 |
| **Centre Gaule** | 13 | 22.2 | 0.6 | 2.3 |
| **Nord-est Gaule** | 40.4 | 33.3 | 31.8 | 22.7 |

***Figure 100 : Répartition des fragments de sigillée retrouvés en contexte d'habitat en pourcentage du nombre de restes et nombre minimum d'individus selon leur centre de production.***

Des dix sites du corpus ayant livré du mobilier céramique, cinq ont connu une occupation au Bas-Empire : il s'agit soit d'une faible continuité de occupation du Haut-Empire (simple usage de la mare à Chevigny 1 et Varois-et-Chaignot, assèchement de la mare et comblement du puits à Quétigny), soit d'un réaménagement structurel et fonctionnel du site, après ou non une phase d'abandon (installation d'un probable relais routier à Ahuy ou installation d'un atelier de forgeron annexe à Chevigny-Saint-Sauveur - Secteur 3). Ce sont donc logiquement des deux derniers sites, aux profils bien distincts, qui ont livré un ensemble représentatif de sigillées tardives.

Trois formes sont particulièrement récurrentes : le bol Drag. 37 et le mortier Drag. 45, déjà très présents aux périodes précédentes, et un nouveau modèle, la coupe Chenet 320, que l'on retrouve systématiquement sur tous les sites du corpus qui ont été occupés durant l'Antiquité tardive. Si le site de Chevigny 3, habitat de faible statut, ne présente qu'un vaisselier a priori commun pour cette période, l'établissement de bord de voie d'Ahuy « Les Presles » a livré un ensemble plus varié. Quelques formes, comme l'assiette à bord droit de type Chenet 303-304 ou le bol Chenet 318, constituent des unicums dans le cadre de notre zone de recherche, qu'il faut relativiser par la banalité de ces modèles. L'essentiel de cette vaisselle est issu des ateliers d'Argonne ; l'importance de la diffusion de leurs productions est mise en évidence depuis peu.

A Chevigny-Saint-Sauveur – Secteur 3, aucun exemplaire n'a été fabriqué par l'un des ateliers argonnais. Un fragment indéterminé a pu être reconnu comme une production de Gaule du Sud tandis que la coupe n° 32 et un mortier Drag. 45 proviennent des ateliers de Lezoux (Vilorgeux 2002).

| | Chevigny 3 | | Quétigny | | Varois | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI |
| **Chenet 303/304** | | | | | | |
| **Chenet 318** | | | | | | |
| **Chenet 320** | 1 | 1 | NR ? | NR ? | 1 | 1 |
| **Chenet 324** | | | NR | NR | | |
| **Drag. 45** | 1 | 1 | | | | |
| **Curle 21** | | | | | | |
| **Drag. 37** | **3** | **1** | | | | |
| **Coupe n° 32** | **1** | **1** | | | | |
| **Indéterminé** | **10** | **6** | | | | |
| **Total** | **16** | **10** | **3** | **3** | **NR** | **NR** |

***Figure 101 : Formes sigillées tardives reconnues dans les établissements ruraux du corpus.***

| | Chevigny 3 | | Quétigny | | Varois | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI |
| **Argonne** | | | 3 | 3 | 1 | 1 |
| **Sud Gaule** | 1 | 1 | | | | |
| **Centre Gaule** | 2 | 2 | | | | |
| **Centre / Est Gaule** | 13 | 7 | | | | |
| **Indéterminé** | | | | | | |
| **Total** | **16** | **10** | **3** | **3** | **NR** | **NR** |

***Figure 102 : Répartition des fragments de sigillée tardive retrouvés en contexte d'habitat en nombre de restes et en nombre minimum d'individus selon leur centre de production.***

| | Paroi fine (autres) | | Fine orangée | | RA | | MET | | Fine peinte | | TR | | TN | | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI |
| **Dijon** | 1024 NR - 121 NMI | | | | | | | | 1 | 1 | 0 | 0 | 36 | 9 | 1060 | 130 |
| **Plombières – Phases B à D** | 32 | 14 | 449 | 39 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 | 4 | 44 | 15 | 530 | 72 |
| **Quétigny** | 187 | 33 | 96 | 6 | 160 | 31 | 7 | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 450 | 75 |
| **Saint-Apo** | 455 | 25 | 20 | 6 | 154 | 26 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 630 | 58 |
| **Til-Chatel** | 244 | 30 | 143 | 15 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 387 | 45 |

***Figure 103 : Répartition des fragments de céramique fine (autres que sigillée) retrouvés en contexte d'habitat en nombre de restes et en nombre minimum d'individus selon les grandes catégories de production.***

| | Paroi fine (autres) | | Fine orangée | | RA | | MET | | Fine peinte | | TR | | TN | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI |
| **Plombières – Phases B à D** | 6 | 19.4 | 85 | 54.2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 5.6 | 8 | 20.8 |
| **Quétigny** | 0 | 0 | 21.3 | 8 | 35.5 | 41.3 | 1.6 | 6.7 | 0 | 0 | 41.6 - 44 | | | |
| **Saint-Apo** | 0 | 0 | 3.2 | 10.3 | 24.4 | 44.9 | 0.2 | 1.7 | 0 | 0 | 72.2 - 43.1 | | | |
| **Til-Châtel** | 63 | 66.7 | 37 | 33.3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

***Figure 104 : Répartition des fragments de céramique fine (autres que sigillée) retrouvés en contexte d'habitat en pourcentage du nombre de restes et en nombre minimum d'individus selon les grandes catégories de production.***

| | Globelet | | Bol / Coupe | | Assiette / plat | | Jatte | | Couvercle | | Mortier | | Indét. | | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI |
| **Chevigny 1** | 96 | 11 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 11 | 3 | 108 | 14 |
| **Chevigny 3** | 5 | 4 | 5 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 51 | 6 | 61 | 13 |
| **Dijon** | 613 | 78 | 6 | 5 | 10 | 5 | 3 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 434 | 41 | 1060 | 130 |

***Figure 105 : Distribution de la céramique fine (autre que sigillée) par forme.***

| | | Ahuy | Chevigny 1 | Chevigny 3 | Dijon | Plombières | Quétigny | Saint-Apo |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Nied. 33** | | | | 35-4 | | | |
| **Or.** | **Derü P.1** | | | | | NR-3 | | |
| | **Derü P.20** | | | | | NR-1 | | |
| **Revêtement argileux** | **Nied. 32** | | | | | | NR-NR | |
| | **Nied. 33** | 23-7 | | | | | | |
| | **Hees 2** | | | | | | NR-NR | NR-NR |
| | **Hees 3** | | | | | | NR-NR | |
| | **Chenet 320 A** | 1-1 | | | | | | |
| | **Chenet 323** | 5-1 | | | | | | |
| | **Chenet 323 A** | 7-7 | | | | | | |
| | **Chenet 323 B** | 5-3 | | | | | | |
| | **P.27 / Lamb 2** | 7-3 | | | | | | |
| | **P. 37** | 1-1[35] | | | | | | |
| | **Drag. 45** | 3-2 | | | | | | |
| **Métallescent** | **Nied. 33** | | | | | | NR-NR | |
| | **Arentsbürg 95** | | | | | | NR-NR | |
| | **Göse 189** | | 61-4 | | | | | |
| | **Lamb. 1/3** | | | 4-2 | | | | |
| | **Chenet 323 A** | | | 1-1 | | | | |
| **Terra Nigra** | **Derü A17** | | | | | NR-1 | | |
| | **Derü P.29** | | | | | NR-1 | | |
| | **Menez 8** | | 2-1 | | | | | |
| | **Menez 10** | | 1-1 | | | | | |
| | **Menez 11** | | 2-1 | | | | | |
| | **Menez 14** | | 3-1 | | | | | |
| | **Menez 15** | | | | | NR-NR | NR-NR | |
| | **Menez 27c / Derü A1** | | | | | | | |
| | **Menez 35 / Derü A31** | | | | | NR-1 | | |
| | **Menez 47** | | | | | NR-1 | | |

***Figure 106 : Formes fines (autres que sigillée) reconnues dans les établissements ruraux du corpus. Les numéraires sont organisés selon la forme « nombre de restes » - « nombre minimum d'individus ».***

[35] Non comptabilisé dans le tableau suivant.

A l'exception de la vaisselle sigillée, plusieurs catégories de céramiques fines composent le service de table. Leur répartition au sein des différents faciès de notre corpus va de pair avec les attributions chronologiques des différentes phases d'occupation des sites d'habitat.

Ainsi, la cave augustéenne du site de Til-Châtel « La Chalandrue » a livré un tiers de céramique fine orangée, catégorie mis en évidence en Bourgogne dans les années 80 et attestée dans les contextes de la première moitié du 1er siècle (Mouton-Venault dans Devevey 2007, 246‑247). Le reste de la céramique fine correspond à des pâtes fines sombres et sombres lissées (gobelets et bols), grises (coupes) et claires (bouteilles). L'essentiel de cette production est régional. La faible variété des pâtes correspond à la durée d'occupation réduite du site.

Le site de Plombières-lès-Dijon, dont l'occupation perdure jusqu'à l'époque flavienne, présente majoritairement les mêmes catégories de pâte qu'à Til-Chatel, auxquelles s'ajoutent les productions gallo-belges : la *terra rubra* et la *terra nigra*, cette dernière déclinant une série d'assiettes au profil varié. La céramique fine orangée est pour sa part réservée au service à boire (Mouton-Venault dans Devevey 2007, 246‑247).

Les établissements de Quétigny « Bois de Pierre » et Saint-Apollinaire « Sur le Petit Pré » présentent un faciès tout à fait similaire, ce qu'explique leur proximité géographique. Ainsi, autour de 44 % de leurs vaisseliers sont en céramique fumigée (assiette Menez 15, jattes et pots), également appelée « gallo-belge », tandis qu'un pourcentage similaire correspond aux productions à revêtement argileux. La céramique fine orangée représente respectivement 8 et 10,3 %. Les fabrications les plus tardives, les métallescentes, sont logiquement peu représentées à Saint-Apollinaire, où l'occupation s'arrête vers la fin du 2e siècle et le début du 3e siècle, tandis qu'elles atteignent les 6,7 % à Quétigny dont les bâtiments sont habités pendant tout le 3e siècle.

Le faciès céramique du Ier siècle de l'établissement de bord de voie d'Ahuy est résiduel, expliquant ainsi la très faible représentaition des gobelets en fines orangées. L'essentiel de la céramique fine correspond à ces productions à revêtement argileux de Jaulges-Vineux pour toutes les formes Chenet 320, Chenet 323, Nied. 33 et Drag. 45 et des ateliers savoyards pour les formes p. 27 et P. 37.

Les conclusions les plus intéressantes proviennent, à ce faible niveau d'analyse, de la distribution de la vaisselle céramique selon la forme. A l'exception des *terra nigra*, le répertoire des céramiques fines se compose très majoritairement de gobelets (79 % des fines Chevigny 1 ; 60 % à Dijon). A Til-Châtel « La Chalandrue », les gobelets représentent un tiers de la totalité du mobilier céramique. Sylvie Mouton-Venault voit alors dans les gobelets en fine orangée une production sud-lingonne, « pérennisant un savoir-faire et un goût hérité des céramiques fines laténiennes » (Mouton-Venault dans Devevey 2007, 246‑247).

Les amphores

La présence d'amphores sur un site d'habitat informe habituellement de certaines habitudes de consommation. L'ensemble des établissements ruraux cités – tous statuts confondus – livre majoritairement deux types d'amphores : un tiers d'amphores gauloises (Gauloise 2, 3 et 4) pour l'approvisionnement en vin et un tiers d'amphores ibériques dominées par la Dressel 20, acheminant l'huile de Bétique, au sud de la péninsule ibérique.

Signalée pour le site de Quétigny, la même remarque vaut pour la majorité des sites présentés (Ahuy, Chevigny-Saint-Sauveur – Secteurs 1 et 3, Plombières-les-Dijon, Til-Châtel). La présence d'amphore relativement faible mais constante, reflète un approvisionnement régulier du site. A Dijon « Parking Saint-Anne », la part des amphores est particulièrement importante et resprésente 23,2 % du vaisselier céramique. La variété des importations et de leurs contenants est également plus marquée avec une Dressel 2/4 et une amphore rhodienne provenant de Méditéranée orientale ainsi qu'une amphore Haltern 70 de la péninsule ibérique, toutes trois témoignant d'une consommation de vin étranger.

Les vins italiques, exclusivement représentés par la Dressel 1, ne sont pas absentes : elles sont visibles sur deux sites de statuts différents : à un seul exemplaire à Chevigny-Saint-Sauveur – Secteur 1 et de façon plus prononcée – douze individus minimum – à Dijon.

La consommation de conserves de poissons est peu représentée : à Dijon, deux exemplaires de Dressel 9 proviennent de la région lyonnaise. Les amphores de types Dressel 7/11, représentées par neuf individus à Dijon et un exemplaire à Chenôve « contiennent des denrées alimentaires issues de la pêche, véritable industrie développée sur le littoral méditerranéen et atlantique, du sud de l'Espagne au Portugal » (Olmer dans Pelletier 1993, 157).

A Ahuy, les trois quarts des fragments d'amphore n'ont pu être identifés. Seuls quatre fragments de Dressel 20-23 correspondant à un individu ont été identitifiés comme des productions de Bétique. L'essentiel des fragments recueillis dans les structures du site présentent une pâte rougeâtre rappelant l'amphore africaine.

| | Italie | | Ibérique | | Orient | | Gauloises | | Indét. | | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI |
| **Ahuy** | 0 | 0 | 4 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 70 | 6 | **75** | **8** |
| **Brognon** | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | **1** | **1** |
| **Chevigny 1** | 14 | 1 | 38 | 3 | 0 | 0 | 19 | 13 | 2 | 1 | **83** | **18** |
| **Chevigny 3** | 0 | 0 | 45 | 2 | 0 | 0 | 3 | 1 | 0 | 0 | **48** | **3** |
| **Dijon** | 13 | 12 | 699 | 59 | 3 | 2 | 244 | 49 | 90 | 19 | **1049** | **141** |
| **Quétigny** | 37 | 5 | 36 | 9 | 0 | 0 | 4 | 3 | 36 | 14 | **113** | **31** |
| **Saint-Apollinaire** | 2 | 2 | 78 | 9 | 0 | 0 | 147 | 5 | 75 | 6 | **302** | **22** |
| **TOTAL** | **52** | **20** | **901** | **84** | **3** | **2** | **418** | **72** | **273** | **46** | **1671** | **224** |

***Figure 107 : Répartition des amphores retrouvées en contexte d'habitat en nombre de restes et en nombre minimum d'individus.***

| | Italie | Ibérique | Orient | Gauloises | Indét. |
|---|---|---|---|---|---|
| **Ahuy** | 0 | 12.5 | 0 | 12.5 | 75 |
| **Brognon** | 0 | 100 | 0 | 0 | 0 |
| **Chevigny 1** | 5.6 | 16.8 | 0 | 72 | 5.6 |
| **Chevigny 3** | 0 | 66.7 | 0 | 33.3 | 0 |
| **Dijon** | 8.5 | 41.8 | 1.4 | 34.8 | 13.5 |
| **Quétigny** | 16.1 | 29 | 0 | 9.7 | 45.2 |
| **Saint-Apollinaire** | 9.1 | 40.9 | 0 | 22.7 | 27.3 |
| **TOTAL** | **8.9** | **37.5** | **0.9** | **32.1** | **20.5** |

***Figure 108 : Répartition des amphores retrouvées en contexte d'habitat en pourcentage du nombre minimum d'individus.***

| | | | Ahuy | | Chenôve | | Chevigny 1 | | Chevigny 2 | | Dijon | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI | NR | NMI |
| ITALIE | **Dressel 1** | Vin | | | | | 14 | 1 | | | 13 | 12 |
| ORIENT | **Dressel 2/4 orient** | Vin | | | | | | | | | 1 | 1 |
| | **Rhodienne** | Vin | | | | | | | | | 2 | 1 |
| IBERIQUE | **Dressel 20** | Huile | 4 | 1 | NR | NR | 38 | 3 | 45 | 2 | 673 | 48 |
| | **Dressel 23** | Huile | | | | | | | | | 3 | 1 |
| | **Dressel 7/11** | Poisson | | | 1 | 1 | | | | | 22 | 9 |
| | **Haltern 70** | Vin | | | | | | | | | 1 | 1 |
| GAULE | **D2/4 Lyonnaise** | Vin | | | | | | | | | 1 | 1 |
| | **Lyonnaise** | | | | | | 2 | 1 | | | | |
| | **Dressel 9 similis** | Poisson | | | | | | | | | 2 | 2 |
| | **Gauloise 2** | | | | | | 1 | 1 | | | | |
| | **Gauloise 3** | Vin | | | | | 4 | 2 | | | 1 | 1 |
| | **Gauloise 3 ½ mod.** | Vin | | | | | | | | | 3 | 1 |
| | **Gauloise 3/5** | Vin | | | | | | | | | 189 | 31 |
| | **Gauloise 4** | Vin | | | | | 17 | 5 | 3 | 1 | 27 | 7 |
| | **Gauloise 4 ½ mod.** | Vin | | | | | | | | | 1 | 1 |
| | **Indéterminé Gaule** | Indét. | | | | | 3 | 1 | | | 1 | 1 |
| | **Indéterminé Provence** | Indét. | | | | | | | | | 19 | 4 |
| INDETERMINE | **Richborought 527** | Indét. | | | | | | | | | 80 | 13 |
| | **Indéterminé** | Indét. | | | | | 2 | 1 | | | 10 | 6 |

***Figure 109 : Distribution des formes d'amphores identifées en contexte d'habitat.***

| | AM | TS | PF | CC | CS | NT | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Ahuy- Ph. 1** | 7.8 | 2.5 | 3 | 19 | 13.3 | 0 | 9.3 |
| **Chevigny-Saint-Sauveur – Secteur 1** | 4.6 | 2.4 | 6.4 | 12.6 | 7.6 | 8.9 | 7.8 |
| **Chevigny-Saint-Sauveur – Secteur 3** | 16 | 1.6 | 4.7 | 20.8 | 13.3 | 6.8 | 5.8 |
| **Plombières-les-Dijon « La Peute Combe »** | 7.1 | NR | NR | NR | NR | NR | 8.7 |
| **Quétigny « Bois de Pierre »** | 3.6 | 2.4 | 6 | 7.1 | 6.9 | 3.3 | 6.2 |
| **Saint-Apollinaire « Sur le Petit Pré »** | 13.7 | 3.6 | 10.8 | | | | 11.7 |
| **Til-Châtel « La Chalandrue »** | 2.8 | 5.5 | 8.6 | 4.8 | 1 | 7.5 | 7.6 |

***Figure 110 : Nombre moyen de tessons pour un individu.***

### 3.3.3. Apport de l'étude des ensembles céramiques en contexte d'habitat

Cette étude, bien que sommaire, des ensembles céramiques en contexte d'habitat aboutit à trois niveaux de conclusion.

D'une part, elle permet d'étayer nos hypothèses sur la hiérarchisation de certains établissements ruraux. Les informations à ce sujet proviennent essentiellement de l'étude typologique de la céramique sigillée et des amphores. Ces deux catégories de céramiques se caractérisent par une grande variété sur le site de Dijon « Parking Saint-Anne » et celui de Quétigny « Bois de Pierre », trahissant un statut économique et social plus important que les autres établissements du corpus ayant livré de la céramique sigillée. Le fort statut de l'établissement de Dijon avait déjà été mis en avant par une accumulation d'indices : nombre de bâtiments, architecture, présence d'une activité de tabletterie, éléments de parure… Pour le site de Quétigny, dont on ne connaît qu'un bâtiment d'un ensemble supposé plus important, le faciès céramique est l'un des arguments majeurs, avec l'architecture particulière de l'édifice, de la caractérisation de cet établissement. Pour les sites de plus faible statut, les faciès céramiques sont « standardisés », avec pour chacun d'eux les mêmes formes sigillées provenant des mêmes centres de production.

Dans un second temps, notre synthèse des études céramiques avait pour ambition d'observer ou non une relative homogénéité de la distribution des vaisseliers afin de la confronter à celle des vaisseliers provenant des sanctuaires. Sur les sites d'habitat, la vaisselle culinaire est généralement majoritaire dans des proportions allant de près de la moitié (Til-Châtel, Chevigny 1) à 70 % (Plombières-les-Dijon, Quétigny, Varois-et-Chaignot). Seule la cave augustéenne de Til-Châtel présente un rapport inversé (vaisselle culinaire 44 % / vaisselle fine 51 %). Les batteries de cuisine sont stéréotypées, comme les céramologues ont pu le mettre en évidence à Plombières-lès-Dijon (Mouton-Venault dans Labeaune et Alix 2014, 151‑152) ou à Til-Châtel ; celle-ci se compose généralement de pots à cuire à col côtelé et de jattes à bord épaissi et rentrant pour la préparation du repas. L'usage de la marmite est plutôt adopté par les Lingons au 2e siècle (Mouton-Venault Labeaune et Alix 2014, 151‑152). La céramique fine représente entre 20 et 50 % du vaisselier ; la forme dominante est systémtiquement le gobelet, parfois surreprésenté, tandis que le reste de cette vaisselle comprend dans des proportions équitables des coupes à boire, des coupes destinées à servir les mets et des assiettes pour le repas. La part des amphores est très variable : résiduelle dans certains contextes (Chevigny 1, Til-Châtel) ou prépondérante dans les établissements les plus riches, comme à Dijon (23.2 % de l'ensemble).

Enfin, la troisième remarque conclusive concerne la mise en perspective des résultats de l'étude des ensembles céramiques en contexte d'habitat et en contexte cultuel. L'établissement d'un tableau de rapports de proportion entre les nombres de restes et les nombres d'individus permet, comme nous l'avons déjà vu pour l'étude des ensembles céramiques en contexte cultuel, de déterminer l'état de fragmentation du mobilier céramique (Figure 110). On observe une certaine homogénéité de cet état de fragmentation, avec un rapport de 6,2 tessons à 12.7 pour un individu pour les extrêmes et une moyenne autour 8.7 tessons pour un individu. Ces chiffres reflètent un état de fragmentation du mobilier

céramique tributaire, avant tout, de la nature du site et surtout des contextes précis de prélévements (dépotoirs, cave…).

## 3.4. Les monnaies

### 3.4.1. Présentation quantitative des données numismatiques

Les lots monétaires découverts en contexte d'habitat sont beaucoup plus restreints que ceux découverts en contexte cultuel. Leurs décomptes amènent à des ensembles de quelques unités à quelques dizaines d'individus (Figure 111). Le site d'Ahuy « Les Presles » fait figure d'exception avec 109 monnaies romaines comptabilisées mais la vocation de ce site ainsi que sa chronologie l'expliquent : il s'agit effectivement d'un site de bord de voie ayant très certainement eut une fonction commerciale, *a priori* d'auberge, dont l'économie est matérialisée par ces monnaies ; par ailleurs, cette taverne aurait fonctionné essentiellement au Bas-Empire, expliquant la conservation de cet ensemble. Les sites livrant plusieurs centaines voire milliers de monnaies sont essentiellement des lieux de culte tandis qu'une quantité moindre ou nulle n'éclaire en aucun cas sur la fonction de ces vestiges.

| | *Gauloises* | *Rép. Rom.* | *Haut-Empire* | *Bas-Empire* | *Total* | *Identification* |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Ahuy « Les Presles »** | 0 | 0 | 11 | 39 | 50 | A. Burgevin |
| **Bourg « L'Echenot »** | 0 | 0 | 3 | 0 | 3 | |
| **Brognon « La Rente de Mars »** | 0 | 2 | 22 | 29 | 71 | Marc Huygen ? |
| **Chenôve « Les Longues Royes »** | 0 | 0 | 4 | 1 | 5 | Laurent Popovitch |
| **Chevigny-Saint-Sauveur – Secteur 1** | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | / |
| **Chevigny-Saint-Sauveur – Secteur 3** | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | / |
| **Couchey « Les Murées »** | 0 | 0 | 2 | 0 | 2 | / |
| **Diénay « En Paradis »** | 0 | 0 | 3 | 3 | 6 | / |
| **Dijon « Parking Saint-Anne »** | 0 | 9 | 12 | 1 | 22 | Laurent Popovitch |
| **Longvic « ZAC Beauregard »** | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | P. Listrat |
| **Lux « En Ogne »** | 0 | 2 | 1 | 2 | 5 | / |
| **Ouges « Le Vernois »** | 0 | 1 | 2 | 0 | 3 | / |
| **Plombières-les-Dijon « La Peute Combe »** | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | |
| **Quétigny « Bois de Pierre »** | 4 | 1 | 2 | 19 | 29 | Laurent Popovitch |
| **Saint-Apollinaire « Sur le Petit Pré »** | 0 | 1 | 3 | 1 | 5 | Laurent Popovitch |
| **Til-Châtel « En Nourroie »** | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | / |
| **Til-Châtel « La Chalandrue »** | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | / |
| **Varois-et-Chaignot « Les Epenottes »** | 0 | 0 | 3 | 0 | 3 | Laurent Popovitch |

***Figure 111 : Répartition des monnaies en contexte d'habitat par grandes périodes chronologiques.***

Les premiers constats de l'observation quantitative des monnaies en contexte d'habitat alimentent une nouvelle fois la question du statut de certains de ces établissements ruraux. Exception faite de l'établissement des « Presles » à Ahuy, quatre autres ont en effet fourni plusieurs dizaines de monnaies : Brognon « La Rente de Mars » (71 monnaies), Dijon

« Parking Saint-Anne » (22 monnaies), Quétigny « Bois de Pierre » (29 monnaies) et Selongey « Les Tuilières ». Pour ces quatre cas, l'examen du faciès chronologique montre une occupation sur le temps long, avec un début de l'occupation autour du changement d'ère et qui se prolonge au moins jusqu'à l'époque constantinienne, au moins pour les habitats de Brognon, Quétigny et Selongey. Le caractère ponctuel des découvertes monétaires des grandes villas – Diénay « En Paradis » et Lux « En Ogne » – est exclusivement tributaire des méthodes d'investigation anciennes et très partielles qu'elles ont bénéficié.

### 3.4.2. Les monnaies gauloises

Dans le cadre de notre étude, les établissements ruraux ne livrent que rarement des témoins monétaires de leurs occupations antérieures. Trois sites ont livré des monnaies gauloises : un à Plombières-les-Dijon « La Peute Combe », trois à Quétigny « Bois de Pierre » et trois à Selongey « les Tuillières ». Aucune émission de métal précieux celtique n'est représentée. Les frappes présentes sont essentiellement de fortes émissions, retrouvées en grande nombre en contexte cultuel : des potins lingons à Selongey (LT 8329 et LT 8370) et des potins lingons (LT 8329) et séquanes (LT 5368) pour le site de Quétigny.

### 3.4.3. Les monnaies du Haut-Empire

La lecture des décomptes des monnaies au Haut-Empire sur les sites d'habitat montre un échelonnement de ces éléments datants au fil des siècles et leur caractère résiduel (Figure 112). Sur l'ensemble des établissements à vocation agricole, on ne dénombre qu'une ou deux monnaie(s) par règne lorsque celui-ci est représenté. En archéologie, cette faiblesse numérique est parfois considérée comme un frein à l'étude qualitative d'un ensemble d'objets. Pourtant, il est d'autant plus représentatif d'une réalité quotidienne qu'un lot quantitativement exceptionnel et dont la composition résulte d'un tri (en page 27).

L'étude du faciès chronologique des monnaies en contexte d'habitat, qu'il faut davantage considérer en termes de présence/absence, illustre dans les grandes lignes les tendances mises en avant dans l'analyse des monnaies découvertes dans des lieux de culte. On observe ainsi une présence marquée des productions augustéennes suivies d'une représentation médiocre des règnes julio-claudiens suivants (Caligula, Tibère, Claude). On observe, contrairement à ce qui se passe en contexte cultuel, une absence de surreprésentation des fortes émissions sous le règne de Néron : seules trois monnaies sont des frappes néroniennes sur les 229 du lot des habitats, provenant de trois sites différents. Les importantes frappes antonines sont également visibles.

Les crises du III^e^ siècle sont particulièrement bien représentées, à Ahuy tout d'abord qui livre 14 monnaies de Gallien à Tetricus II et mais aussi à Bourg, Dijon et Chenôve d'où proviennent des témoins monétaires de la période de l'anarchie militaire.

L'intérêt de l'étude des monnaies du Haut-Empire en contexte d'habitat est davantage qualitative que quantitative. Les exemplaires en métal précieux sont quantitativement et proportionnellement beaucoup plus importants dans les établissements ruraux que dans les sanctuaires. Rappelons que les deux sites cultuels pour lesquels nous avons un inventaire

précis n'ont livré que peu ou pas de monnaies d'or ou d'argent : deux deniers proviennent des fouilles récentes de Beire-le-Châtel (sur les 61 monnaies romaines du lot), tandis qu'Isômes, qui a fourni un ensemble de 305 monnaies (dépôt et reste du site) n'en dénombre aucun !

Le petit catalogue de 229 monnaies issues d'établissements ruraux contient pour sa part un exceptionnel *aureus* républicain et cinq deniers.

| | Ahuy | Bourg | Brognon | Chenôve | Diénay | Dijon | Longvic | Quétigny | Saint-Apollinaire |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **avant** | | | | | | | | | 1 |
| **27 av.-14 ap.** | 1 | | 2 | | | 9 | | 1 | |
| **14-41** | 1 | | | | | 1 | | | |
| **41-54** | | | | | | | | | 1 |
| **54-68** | 1 | 1 | | | | | | | 1 |
| **68-97** | | | 2 | | 1 | 2 | | | |
| **97-117** | | | | 1 | | 2 | | | |
| **117-138** | 1 | | 1 | | | | | 1 | |
| **138-161** | 4 | 1 | 2 | | | 2 | | | |
| **161-180** | 2 | | | | | 1 | | | |
| **180-191** | 2 | | 1 | | | 2 | | | |
| **191-211** | | | 2 | | 1 | 1 | | | |
| **211-238** | | | 1 | | | | | | 1 |
| **238-259** | 14 | 1 | | 2 | | 1 | | | |
| **259-275** | 1 | | | 1 | | | | 1 | |
| **275-294** | 5 | | | | | | | | |
| **294-317** | 11 | | | | | | | | 1 |
| **317-330** | 23 | | | | | | | | |
| **330-348** | 14 | | 18 | | 2 | 1 | | 13 | |
| **348-364** | 4 | | 11 | | | | | | |
| **364-378** | 3 | | 1 | 1 | 1 | | | 1 | |
| **378-388** | 8 | | | | | | 1 | | |
| **Total des monnaies romaines identifiées** | **95** | **3** | **41** | **5** | **5** | **22** | **1** | **17** | **5** |
| **Total des monnaies romaines** | **109** | **3** | **53** | **5** | **5** | **22** | **1** | **25** | **5** |

***Figure 112 : Répartition des monnaies romaines des habitats le long de la voie Vidubia – Noviomagus, selon le découpage chronologique de Reece.***

## 4. Conclusion du chapitre

L'étude de l'ensemble du mobilier, et plus particulièrement les objets liés au domaine du sacré, on peut distinguer trois niveaux d'établissements.

Les petites fermes (un ou deux bâtiments, généralement de plan simple), dont la production est certainement limitée aux besoins familiaux, présente un mobilier peu important d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Les témoins des cultes domestiques sont rares, voir inexistants. La seule exeption est la clochette en bronze retrouvée dans l'habitat supposé temporaire ou saisonnier de Varois-et-Chaignot « Les Epenottes ».

Les établissements plus importants, que l'on a souvent qualifiés de statut « intermédiaire », se composent de plusieurs bâtiments organisés de façon à délimiter une cour. La maison de maître se distingue aisément avec son plan souvent traditionnel à galerie de façade ou à façade tripartite. Ces établissements ont livré un mobilier riche tant dans l'équipement personnel que dans le monnayage. L'étude du mobilier lié à la production laisse véritablement penser que ces établissements étaient plus spécialisés dans des activités de transformation de matières premières (tabletterie, céréales…). Il ne s'agit ainsi peut-être plus vraiment d'exploitations agricoles. Deux exemples appartiennent assurément à cette catégorie d'établissements ruraux dans notre zone d'étude : Selongey « Les Tuillières » et Dijon « Parking Saint-Anne ». Tous deux ont livré un important mobilier lié au sacré, mais dans des conditions et de catégorie bien différentes dans chacun des cas. Malgré cela, il parait très vraisemblable que des cultes communautaires avaient lieu dans la cour de ces établissements ruraux mais leurs natures, leurs ampleurs et leurs fréquences nous échappent complétement.

Enfin, les grandes villas, pas ou peu fouillées, n'offrent pas un mobilier suffisamment représentatif pour pouvoir être confronté.

# Troisième partie : Le paysage rural et religieux aux abords de la voie Lyon-Trèves

# Chapitre six

## Sanctuaires et agglomérations

## 1. Sanctuaires et chefs-lieux de cités

### 1.1. Sanctuaires urbains

La voie Lyon – Trèves dessert cinq cités : celles des Eduens, des Lingons, des Leuques, des Médiomatriques et enfin des Trévires. Elle passe par la quasi-totalité de leurs chefs-lieux à l'exception de celui des Eduens, Autun : Langres pour la *civitas Lingonum*, Toul pour la *civitas Leucorum* et Metz pour la *civitas Mediomatricum*. Ces agglomérations ont toutes livré des indices de cultes urbains et/ou périurbains mais les localisations de ces vestiges sont souvent approximatives.

Les édifices cultuels du centre civique de Langres, chef-lieu des Lingons, ne sont pas connus. Ce constat se retrouve dans presque tous les chefs-lieux de cités traversés par la voie Lyon – Trèves, à l'exception de Lyon où les vestiges d'un temple municipal voué au culte impérial ou peut-être à Jupiter ont été mis au jour (Lasfargues et Leglay 1980; Darblade-Audoin, Thirion, et André 2009)[36]. La ville antique de Lyon s'est installée dans un méandre de la Saône, au point culminant de la colline de Fourvière. La voie en direction de Trèves contourne cette colline en passant par des dénivelés moins importants que ceux des pentes septentrionales. L'urbanisme de la ville gallo-romaine, dans lequel s'intègre le sanctuaire municipal du culte impérial, s'est développé selon deux voies majeures appartenant au réseau d'Agrippa. Le quartier nord-ouest suit l'orientation donnée par la voie de Narbonnaise et l'axe principal du quartier oriental se prolonge par la voie du Léman. Communément appelé « sanctuaire du Verbe Incarné », d'après le nom du lieu où ont été mis au jour ces vestiges, le lieu de culte se situe au cœur de la ville gallo-romaine (n° 2 sur Figure 113). Le temple sur podium est compris dans un péribole matérialisé par « un vaste portique en U qui surmontait un cryptoportique, […] dont les dimensions (120 x 90 mètres) en font le plus grand des Gaules » (Ferdière et al. 2011, 52). L'ensemble du sanctuaire occupait l'espace de deux *insulae* dans le quartier nord-ouest. Construit sous le règne de Tibère, les fragments d'inscriptions honorifiques retrouvés évoquent les empereurs Tibère, Caligula et Néron[37]. La voie du Rhin franchissait la Saône en contrebas de la Croix-Rousse où était situé l'autel des Gaules, objet

[36] Ces lacunes sont exclusivement la conséquence de la continuité de l'occupation de ces zones. Il s'agit généralement des centres historiques des villes actuelles, qui font l'objet d'une occupation urbaine très dense. Les bâtiments sont anciens (datant parfois du Haut Moyen-âge) et ne subissent donc aucune destruction qui serait la seule possibilité pour observer les substructions antiques.

[37] Les inscriptions sont trop nombreuses pour être rapportées ici (Lasfargues et Leglay 1980).

d'un culte fédéral à Rome et Auguste. Le débat sur l'emplacement exact du sanctuaire a été récemment relancé. Daniel Frascone le place en haut de la colline, mais il est d'habitude située à mi-pente (Frascone 2011; Tranoy et Ayala 1994).

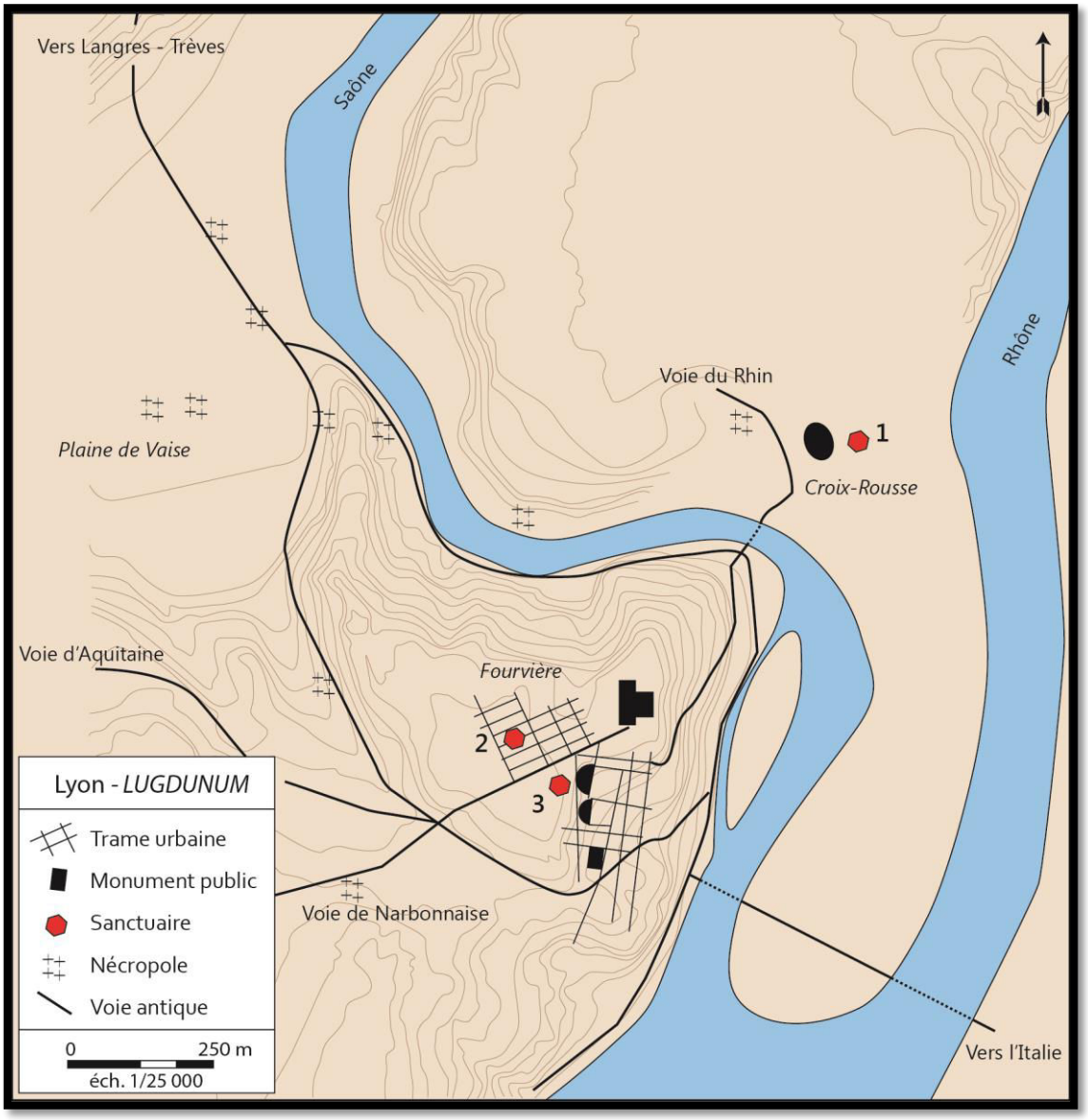


***Figure 113 : Plan de la ville de Lugdunum avec localisation de ses sanctuaires urbains et périurbains : 1, Emplacement supposé du sanctuaire fédéral ; 2, Sanctuaire « du Verbe Incarné » ; 3, Pseudo-sanctuaire de Cybèle (hypothèse aujourd'hui révoquée) (D.A.O. A. Cordier, 2012).***

En dehors du sanctuaire municipal, les cultes à Lyon ne sont connus que par l'épigraphie. Une inscription trouvée en 1695 atteste de la présence d'un temple dédié à la déesse Fortune sur le plateau de Fourvière, mais cette découverte n'a pas été localisée. La dédicace permet de dater la consécration de ce temple en 221 ap. J.-C[38]. Une représentation en bronze de Fortune

[38] CIL 13, 1732 = Chomer et Le Mer 2007, 520. – *Deae Fortunae / Respectius / Hilarianus / specul(ator) comm(entariensis) / aedem dedicavit / Idibus Febr(u)ar(iis) / Sabiniano / et Seleuco / co(n)s(ulibus)*. – « A la déesse Fortune. Respectius

provient également du quartier monumental. Celle-ci a été dédiée à la déesse Isis et exposée à un emplacement dédié par décret[39] (couvent de la Visitation, ancienne *Rue du Juge-de-Paix*, actuelle *Rue Roger Radisson*). Par contre, l'hypothèse d'un sanctuaire consacré à Cybèle est aujourd'hui rejetée. La construction, à caractère public, avait une autre fonction que religieuse (Desbats 2005).

A Langres, la trame urbaine est suggérée par des axes majeurs utilisés encore aujourd'hui (M. Joly 2001, 42‑49; M. Joly 2007a, 205‑219) (Figure 114). Les tronçons de rues, mis ponctuellement au jour, ne permettent pas entièrement de restituer le réseau urbain. La voie Lyon – Trèves aboutissait à Langres selon un axe nord-sud. Deux portes monumentales matérialisaient l'entrée en ville et la « transformation » de la voie en *cardo maximus*. L'actuelle rue principale de Langres[40] relie la porte antique nord à la porte antique sud de la ville – dont l'une est toujours en élévation – selon le même axe que la voie Lyon – Trèves.

Dans l'état actuel de nos connaissances, cinq sanctuaires, dont trois hypothétiques, ont été repérés dans l'emprise supposée de la ville du Haut-Empire. Trois d'entre eux sont situés le long du *cardo maximus*.

Localisé à l'intérieur du *castrum* du Bas-Empire, celui de la rue du Général Leclerc (anciennement rue de Nevers) est suggéré par la mise au jour au XVII$^{e}$ siècle de vestiges de bâtiments monumentaux, de sculptures variées – représentations d'Esculape, tête de Mercure ailé, tête de Bacchus – et d'une dédicace à Junon non conservée (M. Joly 2001, 67). Un autre lieu de culte est supposé par la découverte d'une cavité souterraine sous la cathédrale de Saint-Mammès – où ont été retrouvés un autel et une statue de « Consus », ainsi qu'une inscription religieuse à la famille impériale et à Hercule[41] (M. Joly 2001, 67).

Un troisième sanctuaire se situe à l'extérieur du *castrum* du bas-Empire, dans les quartiers sud de la ville du Haut-Empire (*Place Bel-Air).* Un bâtiment monumental (21 mètres de long sur 6 mètres de large), doté d'une abside sur son côté sud, a été interprété comme un temple. Mis au jour lors de fouilles de sauvetage dirigées par Edmond Frézouls de 1969 à 1981, il s'intègre parfaitement dans la trame urbaine du quartier, dont l'une des voies est bordée d'un portique et de boutiques (M. Joly 2007a, 213).

Lors de la construction du couvent des Ursulines (*Rue de la Tournelle*), dans les quartiers ouest de la ville *intra-muros*, des figurines en bronze et des statues en pierre de grandes dimensions ont été retrouvées au cours du XVII$^{e}$ siècle (trois représentations de Bacchus, une

---

Hilarianus, speculator commentariensis, a dédié un temple aux ides de février, sous le consulat de Sabinianus et de Seleucus ».

[39] CIL 13, 1738 = SIRIS 745 = RICIS-02, 607/0102 Chomer et Le Mer 2007, 583 : *Isidi Aug(ustae) / Q(uintus) Obellius Euan/gelus signum / Fortunae v(otum) s(olvit) / l(ibens) m(erito) l(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum)*. – « A Isis Auguste. Quintus Obellius Evangelus (donne), avec reconnaissance en accomplissement de son vœu, cette statue à la Fortune. Emplacement concédé par décret des décurions ».

[40] Il s'agit respectivement des *Rues Longe-Porte, Barbier d'Aucourt, Place Cordier, Place Jeanne Mance, Rue Général Leclerc, Rue Diderot* et *Avenue Turenne* .

[41] C.I.L. XIII, 5666, Drioux 1934b, p. 243, n° 243 ; Frézouls 1988, p. 319 ; Joly 2001b, p. 67 ; Le Bohec 2003, p. 193, n° 336. – *Domui divin[ae], / Herculi s[a]cr(um). / Pel{eus], / Iemietli [f(ilius)]...* – « Consécration à la divine Maison, à Hercule. Peleus, fils d'Iemietlius,... » – Milieu II$^{e}$ au début du IV$^{e}$ siècle.

de Neptune, une d'Hercule) (M. Joly 2001, 67-68). Ces sculptures ne sont plus conservées aujourd'hui et il ne nous en reste que des dessins. L'épigraphie complète ces données. Un temple consacré à Rome et à Auguste est attesté dans la ville de Langres puisque des inscriptions montrent la présence de sévirs augustaux et le culte à Rome et à Auguste[42]. Des dédicaces au culte impérial, à Mercure[43], Jupiter[44], Mars[45] et à Apollon[46] ont été retrouvées en réemploi dans les murs du castrum.

L'ensemble de ces découvertes montre la prédominance à Langres des divinités du panthéon romain. Cette domination se retrouve dans les autres chefs-lieux desservis par la voie Lyon – Trèves.

A Metz, les sanctuaires urbains de l'agglomération antique de *Divodurum* sont peu connus. Les hypothèses proposées sont toutes sont basées sur de maigres indices. Parmi elles, la « Maison Quarrée », monument aujourd'hui disparu, a été étudiée et interprétée comme une partie d'un *forum* (temple et basilique civile bordée d'un portique) par les Bénédictins au XVIII^e^ siècle. L'emplacement de ces constructions était supposé sous l'actuelle Place Saint-Jacques (Lefebvre et Wagner 1984, 165). Lors du creusement des fondations de la façade nord de l'église de la Congrégation (Rue du Pontiffroy), un bâtiment comprenant une mosaïque avait également été identifié comme un sanctuaire appelé le temple de Pontiffroy, mais sans en justifier l'interprétation (Lefebvre et Wagner 1984, 167). Dans les faits, seule l'existence d'un temple à Rome et à Auguste dans la ville gallo-romaine peut-être attestée

---

[42] CIL XIII, 5679 = Le Bohec 2003, n° 348 = Chomer et Le Mer 2007, 65. – *Sace]r(dos?) Roma[e et] Au[gust(orum?) […] TVM[…]*. –

CIL XIII, 5685 = Le Bohec, 2003, n° 355 = Chomer et Le Mer 2007, 65. – *[…] Attius Euhodus / [sevir] Aug(ustalis) colon(iae)*. –

CIL XIII, 5688 (4, p 75) = Le Bohec 2003, n° 357 = Chomer et Le Mer 2007, 65. – *Q(uintus) Sedulius Si[…] / Seduli Maior[is] […]/di Silani sac(erdos) Au[g(usti?)] / arcum statuas idem M[ …]*. –

CIL XIII, 5689 = Les Bohec 2003, n° 358 = Chomer et Le Mer 2007, 140. – *[…]VCAE[…] / aug(ur?) IIvir […] / DRALV[…] / PC[…] / XVS[ …]*. –

CIL XIII, 5690 = Le Bohec 2003, n° 359 = Chomer et Le Mer 2007, 135. – *[…] aug(ur?) IIvir P[…] / […] Lat[…]*. –

[43] *In h(onorem) d(omus) d(ivinae), / deo Mercur(io) Mocco / L. Mascl(ius) Masculus et / Sedatia Blandula, / mater, ex voto*. – « En l'honneur de la divine Maison, au dieu Mercure Moccus. L. Masclius Masculus et sa mère, Sedatia Blandula, (ont offert ce monument) à la suite d'un vœu. » – Milieu II^e^ siècle. – CIL XIII, 5676 = ILS, 4603 ; Reinach 1917, 92, n° 25847 ; Reinach 1931, 8, n° 10 ; Frézouls 1988, 320 ; Joly 2001b, 67 ; Le Bohec 2003, p. 198, n° 344.

[44] *I(ovi) O(ptimo) M(aximo)*. – « A Jupiter très bon et très grand ». – CIL XIII, 5667 ; Drioux 1934b, 72, n° 246 ; Frézouls 1988, 319 ; Joly 2001, 66 ; Le Bohec 2003, 194, n° 337.

*[I(ovi) O(ptimo)] M(aximo) (?)*. – « A Jupiter très bon et très grand ( ?) ». – CIL XIII, 5667 ; Esp. 1911, IV, n° 3229 ; Reinach 1931, 77-78, n° 253 ; Drioux 1934b, 72, n° 246 ; Frézouls 1988, 319 ; Joly 2001b, 66 ; Le Bohec 2003, 194-195, n° 338.

[45] *[Ma]rti / []eiovi f(ilio) / [e] t(estamento) f(aciendum) c(uravit)*. – « A Mars, …, fils de…, a veillé à faire installer ce monument en vertu de son testament ». – CIL XIII, 5669, Reinach 1931, 17, n° 26 ; Drioux 1934b, 73, n° 256 ; Frézouls 1988, 319 ; Joly 2001b, 66 ; Le Bohec 2003, 195, n° 339.

*Mar[ti] / et Bel[lonae]. / Augu[s]/talis, Aq/uiliae fil(ius), v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*. – « A Mars et à Bellone. Augustalis, fils d'Aquila, s'est acquittée de son vœu de bon gré, de bon cœur ». – Deuxième moitié du II^e^ siècle. – CIL XIII, 5670 ; Brocard 1862, 64 ; Reinach 1931, 5-6, n° 8 ; Drioux 1934b, 73, n° 257 ; Frézouls 1988, 319 ; Thévenard 1996, 139.

[46] *Apollini. Iulia / Bellorix, / Abrextub/ogi(i) f(ilia), ex voto / suscepto*. – « A Apollon. Julia Bellorix, fille d'Abrextubogius, (a offert ce monument) conformément au vœu qu'elle avait fait ». – Autour du changement d'ère ou début du IIe siècle. – CIL XIII, 5665 ; Drioux 1934b, 68, n° 213 ; Frézouls 1988, 319 ; Joly 2001b, 66 ; Le Bohec 2003, 193, n° 335.

grâce à la découverte d'une inscription mentionnant un prêtre voué à ce culte[47] (Demougin 1995).

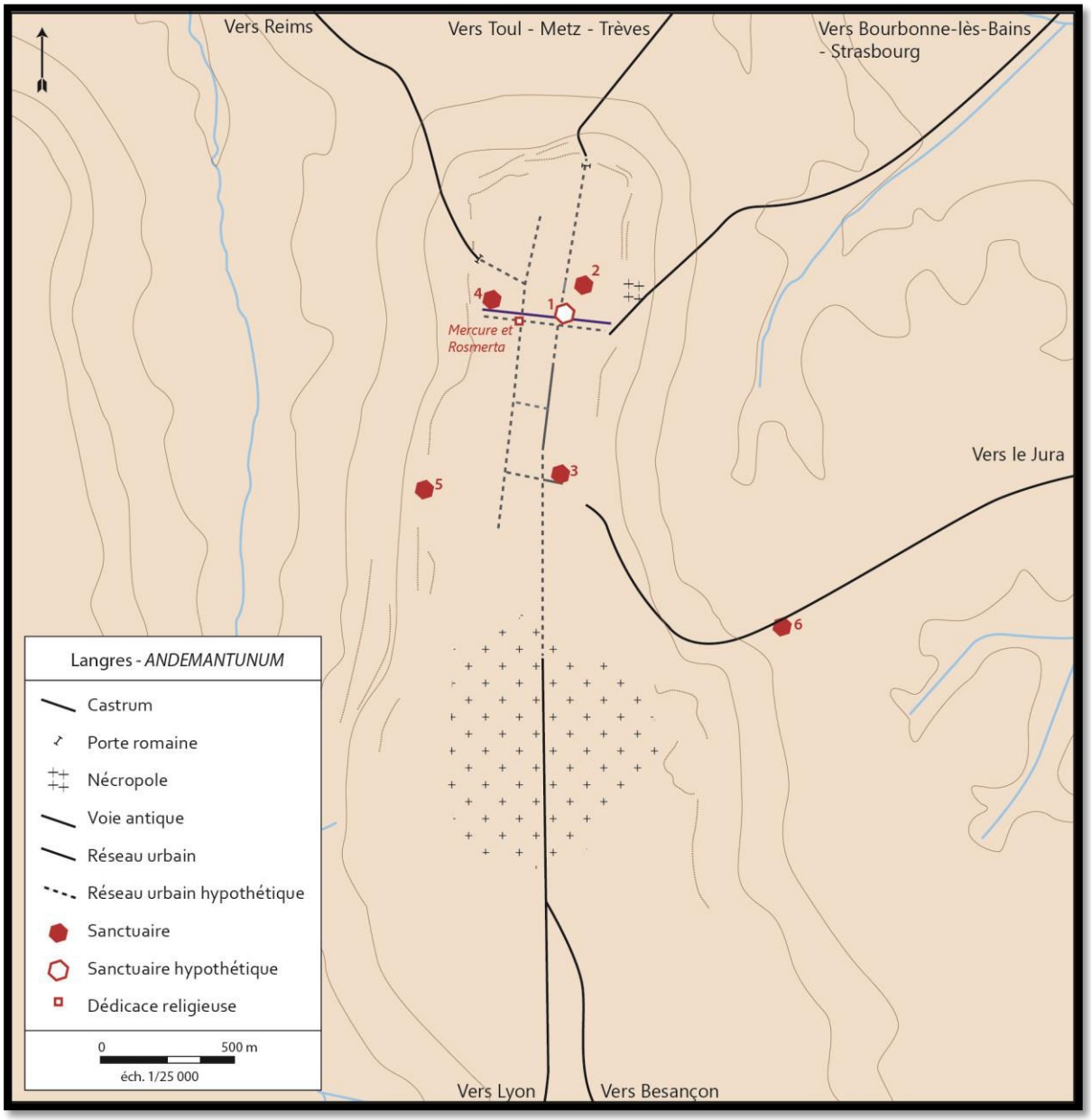


***Figure 114 : Langres. – Localisation des sanctuaires urbains et suburbains : 1, Sanctuaire de la Rue Général Leclerc ; 2, Sanctuaire de la cathédrale Saint-Mammès ; 3, Temple de la Place Bel-Air ; 4, Sanctuaire du Couvent des Ursulines ; 5, Sanctuaire de La Fontaine aux Fées ; 6, Sanctuaire des Nouvelles Franchises (D.A.O. A. Cordier 2012, d'après Joly 2007, 210).***

A Trèves, les trois sanctuaires connus à l'intérieur de l'enceinte fortifiée ne sont pas intégrés au réseau orthonormé comme c'est le cas à Langres (Figure 115). Le sanctuaire d'*An*

[47] CIL XIII, 04324 (4, p 49) = CIL 13, 11353 = D 07060 = Flotté 2005, 201. – *[I]n honorem domus Aug[ustae Taurus] / Celeris f(ilius) sac(erdos) Rom(ae) et Aug(ustorum) camp(um) / et piscin[am] M[ediomatricis et Advenis] dedit // [I]n hono[re]m domus Augustae / T[aurus] Celer[is f(ilius) sac]erd(os) Rom(ae) et / Aug(ustorum) piscinam et campum / [Med]iomatricis et advenis dedit.*

*Moselbrücke* à l'entrée ouest de la ville où a été mise au jour une dédicace à Asclépios est vu comme un édifice « marquant » l'entrée dans la ville, dont l'effet visuel était accentué par l'absence d'enceinte au moment de la construction du temple (Pechoux 2008, 90-91). Au sud-est de l'agglomération, le sanctuaire de l'*Herrenbrünnchen* a, quant à lui, été l'objet de nombreuses interprétations. Une récente hypothèse propose d'y voir un sanctuaire tutélaire dédié à une triade commémorant la Victoire impériale (Pechoux 2008, 58-60).

A travers ces exemples, la domination du panthéon romain dans les infrastructures religieuses de la ville est flagrante. Il semble, au regard des nombreuses dédicaces religieuses fournies par les chefs-lieux de cité, que les cultes indigènes avaient peu leur place dans les villes, contrastant ainsi avec les faciès religieux des campagnes et des petites agglomérations.

L'infiltration de dévotions indigènes est plutôt discrète, par la rare attribution d'un épiclèse gaulois – un Mercure *Moccus* à Langres (CIL XIII, 5676) – ou par l'association d'une divinité indigène à un dieu bien romain : une inscription mise au jour à proximité du rempart du Bas-Empire (Rue Jean Roussat, ancienne Rue des Piliers) est adressée à Mercure et Rosmerta[48].

Dans ce contexte, le sanctuaire de l'*Altbachtal* à Trèves fait figure d'exception. Pour autant, et si sa position *intra-muros* suffit pour penser que celui-ci devait être placé sous l'autorité de la colonie (Scheid 1991, p. 48), le sanctuaire était placé à l'écart du centre urbain et de ses cultes officiels. Avec ses nombreuses chapelles dédiées à Ritona, Epona, Vorio, Aveta ou encore Mercure, l'Altbachtal serait le lieu de culte des « divers sous-groupes de la ville » (Scheid 1995, 238).

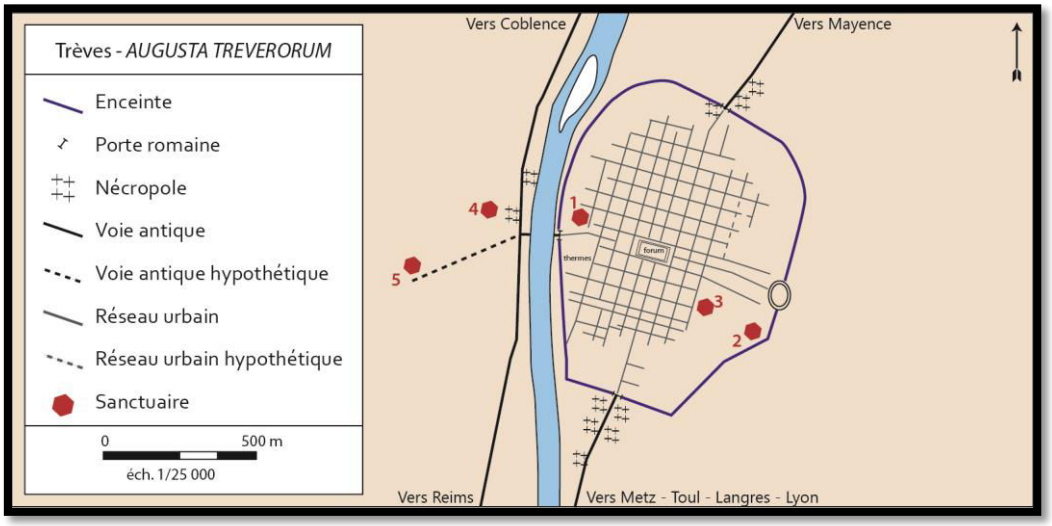


***Figure 115 : Trèves – Augusta Treverorum : Localisation des sanctuaires urbains et périurbains : 1, Sanctuaire d'An Moselbrücke ; 2, Sanctuaire de l'Herrenbrünnchen ; 3, Sanctuaire de l'Altbachtal ; 4, Sanctuaire de Pallien ; 5, Sanctuaire de Lénus Mars à l'Irminenwingert.***

[48] C.I.L. XIII, 56 77 = ILS, 4609 ; Esp. 1911, IV, n° 3220 ; Drioux 1934b, 77, n° 387 ; Frézouls 1988, 320 ; Joly 2001b, 67 ; Le Bohec 2003, 198-199, n° 245. – *Deo Mercurio et Ros/mert(a)e. Cantius, Titi / filius, ex vot(o).* – « Au dieu Mercure et à Rosmerta. Cantius, fils de Titus, (a offert ce monument) à la suite d'un vœu ». – IIe-IIIe siècles.

### 1.2. Sanctuaires suburbains

La première question lorsque l'on traite de sanctuaires de périphérie urbaine est celle de l'emprise territoriale qui permet de les identifier comme tel. La récente publication de Ludivine Péchoux, fruit de ses travaux de thèse, propose un rayon de cinq kilomètres autour de l'agglomération, correspond à 1h30 /2 h de marche en terrain plat (Pechoux 2008, 36) (Figure 116). La topographie d'*Andemantunnum* nécessite de réduire cette estimation.

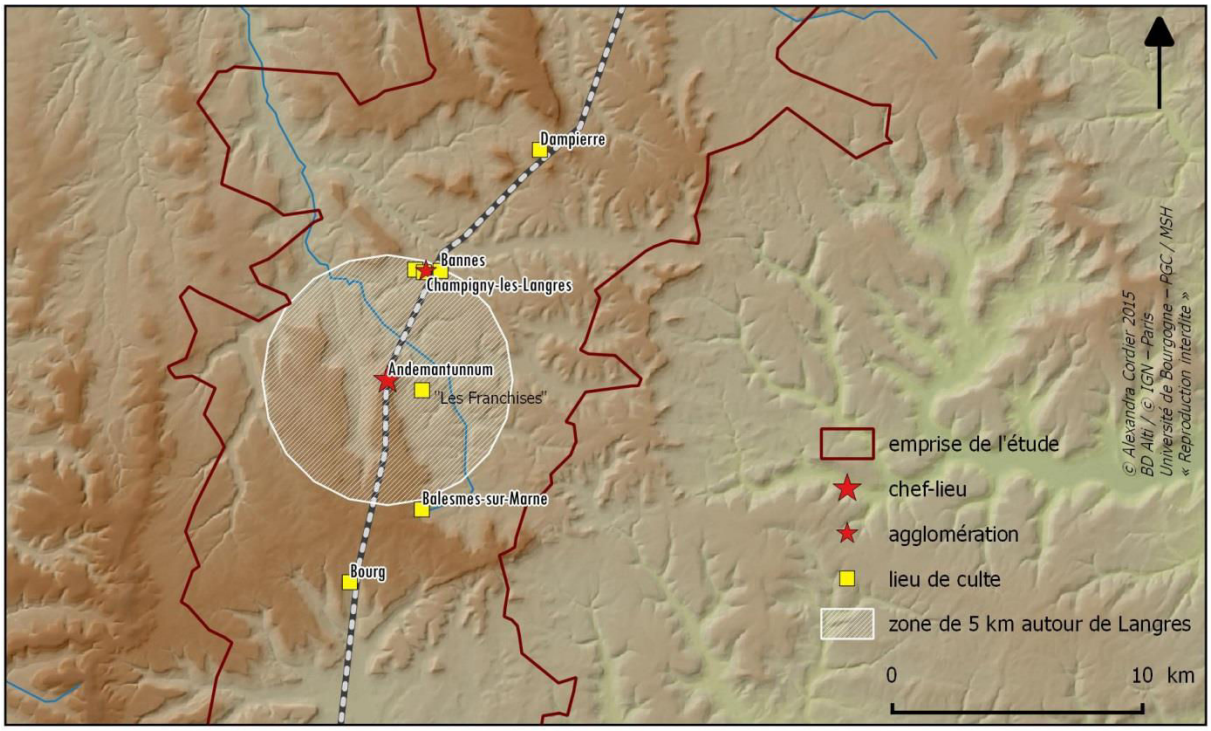


***Figure 116 : Aire d'attraction d'un rayon de cinq kilomètres autour de la ville de Langres.***

A Langres, au vu des contraintes du relief, seul le sanctuaire des « Franchises », installé le long d'une voie en direction du Jura, peut être considéré comme un sanctuaire de périphérie urbaine. Il correspond à la catégorie des lieux de culte liés à la route : leur présence le long des voies qui desservent une agglomération agglo-romaine est fréquente, permettant aux voyageurs de contourner la ville s'ils ne souhaitent pas s'y attarder. Ces lieux de culte sont bien souvent dédiés à Mercure. A Lyon, deux dédicaces religieuses signalent la présence d'un temple dédié à Maia et Mercure[49] au sud de la ville gallo-romaine, à proximité de l'une des voies de contournement (actuelle Montée du Télégraphe) (Faure-Brac 2006, 598). A Toul, le culte de Mercure est attesté par une inscription[50] et par la découverte d'une représentation en

[49] CIL 13, 01769a = D 03208 – *Mercurio Augusto / et Maiae Augustae / sacrum ex voto / M(arcus) Herennius M(arci) l(ibertus) Albanus / aedem et signa duo cum / imagine Ti(beri) Augusti / d(e) s(ua) p(ecunia) solo publico fecit.* – « A Mercure auguste et à Maia auguste. Marcus Herennius Albanus, affranchi de Marcus (Herrennius), a en accomplissement de son vœu, élévé, sur son argent, sur le sol public, ce temple avec eurs deux statues et l'image de Tibère auguste ».

Chomer et Le Mer 2007, 511 = AE 1976, 425. – *Mercur(io) Aug(usto) / Sex(tus) Veratius / Sodalis pos[u]it / Sex(tus) Veratius Ma/turus restituit / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).* – « A Mercure auguste. Sextus Veratius Sodalis a fait bâtir. Sextus Veratius Maturus a restauré, à la suite d'un vœu ».

[50] CIL 13, 04671 = Hamm 2004, 376. – *De(o) M(ercurio) P(ublius) V[…] M[…] / v(otum) s(olvit) l(ibens) [me]ri[to].* – " Au dieu Mercure. Publius (…) s'est acquitté de son vœu de bon gré, de bon cœur ».

pierre de la divinité (Hamm 2004, 376). Celle-ci était figurée sur une stèle rectangulaire en calcaire, accompagnée de sa parèdre Rosmerta, trouvée lors du creusement du canal de la Marne au Rhin (Hamm 2004, 371). Cette découverte est localisée à proximité immédiate de la voie reliant Toul à Trèves, à quelques centaines de mètres au nord de l'agglomération antique (actuel *faubourg Saint-Mansuy*).

La carte de distribution spatiale des sites gallo-romains le long de la voie *Vidubia - Noviomagus* montre que la moitié des sanctuaires sont situés à moins de dix kilomètres du chef-lieu de cité, alors que la région entre Boncourt-le-Bois et Til-Châtel, beaucoup plus étendue et dont l'occupation rural est très dense, n'en compte que trois (Figure 117).

L'importance socio-économique du chef-lieu de cité doit ici avoir un impact religieux sur les territoires environnants. La périphérie, plus ou moins immédiates de cette catégorie d'agglomération, a d'ailleurs livré les sanctuaires parmi les plus importants que l'on puisse connaître.

Dans cette perspective, Lyon, de par son statut de capitale des Gaule, offre un paysage religieux suburbain particulier notamment avec l'autel du confluent de la Saône et du Rhône, sanctuaire « fédéral », unique dans les Gaules et en Germanie. L'emplacement où a été érigé cet autel appartient à l'origine à la cité des Ségusiaves mais il en fut soustrait afin d'en faire un lieu qui n'appartient à aucune cité tout en leur étant à toutes attribué. Le sanctuaire fédéral – également connu sous le nom de sanctuaire du Confluent – est localisé de l'autre côté de la Saône, sur les pentes de la *Croix-Rousse* mais son organisation n'est pas encore bien connue. Un autel monumental a été élevé par le gendre d'Auguste, Drusus, en 12 av. J.-C. Celui-ci est connu essentiellement grâce à des représentations sur des monnaies julio-claudiennes et à la description de Strabon (Ferdière et al. 2011, 51). En parallèle, le *suburbium* de *Lugdunum* livre toute une série de dédicaces religieuses qui témoignent de l'étendue des cultes dans cet espace. Le long de la voie de contournement nord de la colline de Fourvière, à proximité de la nécropole de Saint-Pierre de Vaise (prolongement de l'actuel Quai Arloing), une dédicace adressée à Apollon atteste de la présence d'un temple[51] (Faure-Brac 2006, 716). D'autres dédicaces à Apollon ont été retrouvées, notamment sur la colline de Fourvière, mais celles-ci ont été généralement retrouvées en réemploi (CIL XIII 1669, 1726, 1727, 1728, 1729). Nous pouvons toutefois remarquer que deux d'entre elles ont été retrouvé dans le même secteur que les dédicaces à Mercure précédemment citées. De l'autre côté de la Saône, au bas des pentes de la *Croix-Rousse* et à proximité de la voie du Léman (*11 rue de la Vieille*), une dédicace atteste de la présence d'un autel dédié à Diane[52] (Faure-Brac 2006, 312). Deux autres

[51] CIL XIII, 1730 = Chomer et Le Mer 2007, 716. – *Numinib(us) August(orum) / deo Apollini / C(aius) Nonius Eupo/sius ex voto / muro et scan/dula cinxit*. – « Aux divinités des Augustes, au dieu Apollon. Caius Nonius Euposius, a, en accomplissement de son vœu, entouré ce temple d'un mur et d'un auvent en bardeaux ».

[52] CIL 13, 1670 = D 07036 = Chomer et Le Mer 2007, 312. - *[Di]anae Aug(ustae) sacrum / in honor(em) pagi Condat(ensis) / C(aius) Gentius Olillus / magister pagi bis / cuius dedicatione hono/ratis praesentib(us) dedit / [e]puli \|(denarios) II / l(ocus) d(atus) d(ecreto) p(aganorum) Cond(atensium)*. – « A Diane auguste. En l'honneur du pagus de Condate. Gaius Gentius Olillus, magister du pagus pour la seconde fois, a élevé cet autel et donné, à l'occasion de sa dédicace, deux deniers, au lieu d'un repas, à chacun des personnes honorées présents. L'emplacement a été donné par décret des *pagani* de Condate ».

respectivement dédié à Jupiter[53] (Faure-Brac 2006, 503) et à la déesse Salus[54] (Faure-Brac 2006, 503) ont été retrouvées (dans les quartiers est de la ville gallo-romaine, à proximité de la voie se dirigeant de l'autre côté de la Saône (dans le jardin de l'hospice de l'Antiquaille). Enfin, deux autels tauroboliques dont l'un, anépigraphe, a été découvert en réemploi (Rue des Macchabées, dans une fontaine dans l'ancienne enceinte du cloître des Macchabées) (Faure-Brac 2006, 663)[55].

Les sanctuaires géographiquement implantées dans la zone de franges urbaines de la ville de Trèves sont bien connus. Le sanctuaire de l'*Irminenwingerta* est à moins d'un kilomètre de la porte orientale. Il a été conçu comme un lieu de rassemblement pour les notables de la ville. Une inscription honorifique découverte dans le grand théâtre nous informe de l'identité de l'un des prêtres du sanctuaire. Celui-ci, à l'instar du prêtre de l'autel du Confluent, a occupé de grandes charges avant de prendre celle du temple : *magister*, *quaestor* et préfet de police. Celui-ci est donc un notable de haut rang social, ce qui « implique que cette prêtrise appartient aux prêtrises publiques de la colonie » (Scheid 1991, 48). Le sanctuaire de Pallien, dédié à Jupiter, est interprété comme un sanctuaire de faubourg, où se dressent des petits temples de taille modeste (Péchoux 2008, 189). Trois dédicaces en l'honneur de Jupiter nous informent du statut de ce « quartier » : le *vicus Voclanionnum*. Si l'on reprend la définition de John Scheid, le *vicus* est « une structure primaire, et nullement secondaire, de la vie institutionnelle des cités, et les lieux de culte collectifs qui y sont installés reflètent évidemment les intentions de la cité, même si elles sont relayées par les *vicani*, qui constituent sur place l'autorité officielle » (Scheid 2011, 249). Le sanctuaire de Pallien n'est donc en aucun cas un sanctuaire de périphérie urbaine et encore moins « de faubourg ». Les trois inscriptions sont toutes dédiées à Jupiter très bon, très grand, et le fait de l'ensemble du *vicus*. Il s'agit donc d'un culte officiel et collectif fait à cette divinité par les *vicani*. Le temple de Jupiter était donc le sanctuaire principal du *vicus*. La mise au jour d'une cuisine confirme le caractère communautaire des cultes faits à Jupiter[56].

---

[53] CIL 13, 1745 = D 3022 = Chomer et Le Mer 2007, 503 = AE 2006, 819. – *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / Depulsori et / diis(!) deabusque / omnibus et / Genio loci / T(itus) Flav(ius) Latinianus / praefectus / vigilum / [...].* – « A Jupiter très bon, très grand, *depulsor*, et à tous les dieux et toutes les déesses et au génie du lieu. Totus Flavius Latinianus, préfet des vigiles… ».

[54] CIL 13, 1782 = Chomer et Le Mer 2007, 503. – *[S]everus / uti voverat / Marcella / sua / salutis / dedicavit*. – « En accomplissement du vœu de Severus. Marcella, sa femme, a dédié (cet autel) à la déesse Salus ».

[55] CIL 13, 1751 = D 04131 = Lyon 337 = Chomer et Le Mer 2007, 561. – *Taurobolio Matris d(eum) M(agnae) Id(eae) / quod factum est ex imperio Matris d(eum) / pro salute Imperatoris Caes(aris) T(iti) Aeli / Hadriani Antonini Aug(usti) Pii p(atris) p(atriae) / liberorumque eius / et status coloniae Lugudun(ensium) / L(ucius) Aemilius Carpus IIIIIIvir Aug(ustalis) item / dendrophorus / vires excepit et a Vaticano trans/tulit ara(m) et bucranium / suo i<m=N>pendio consacravit / sacerdote / Q(uinto) Sammio Secundo ab XVviris / occabo et corona exornato / cui sanctissimus ordo Lugudunens(ium) / perpetuitatem sacerdoti(i) decrevit / App(io) Annio Atilio Bradua T(ito) Clod(io) Vibio / Varo co(n)s(ulibus) / l(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum) // cuius mesonyctium / factum est V Id(us) Dec(embres).* – « Taurobole de la Grande Mère des dieux Idaéenne, fait par son ordre pour la conservation de l'empereur César Titus aelius Hadrien Antonin Auguste le Pieux, père de la Patrie, et pour la conservation de ses enfants et le maintien de la colonie de Lyon. Lucius Aemilius Carpus, sévir augustal et dendrophore, a reçu et rapporté du Vatican les vires des victimes et consacré à ses frais cet autel et le bucrane. Le prêtre officiant a été Quintus Sammius Secundus, décoré par les quindécemvirs du collier et de la couronne et gratifié par décret du sanctissime Ordre lyonnais de la perpétuité du sacerdoce. Sous le consulat d'Appius Annius Atilius Bradua et de Titus Clodius Vibius Varus. L'emplacement a été donné par décret des décurions ». – 8 décembre 160 ap. J.-C.

[56] Bien que l'on ait attribué souvent cette cuisine à une auberge servant aux pèlerins de Lenus Mars.

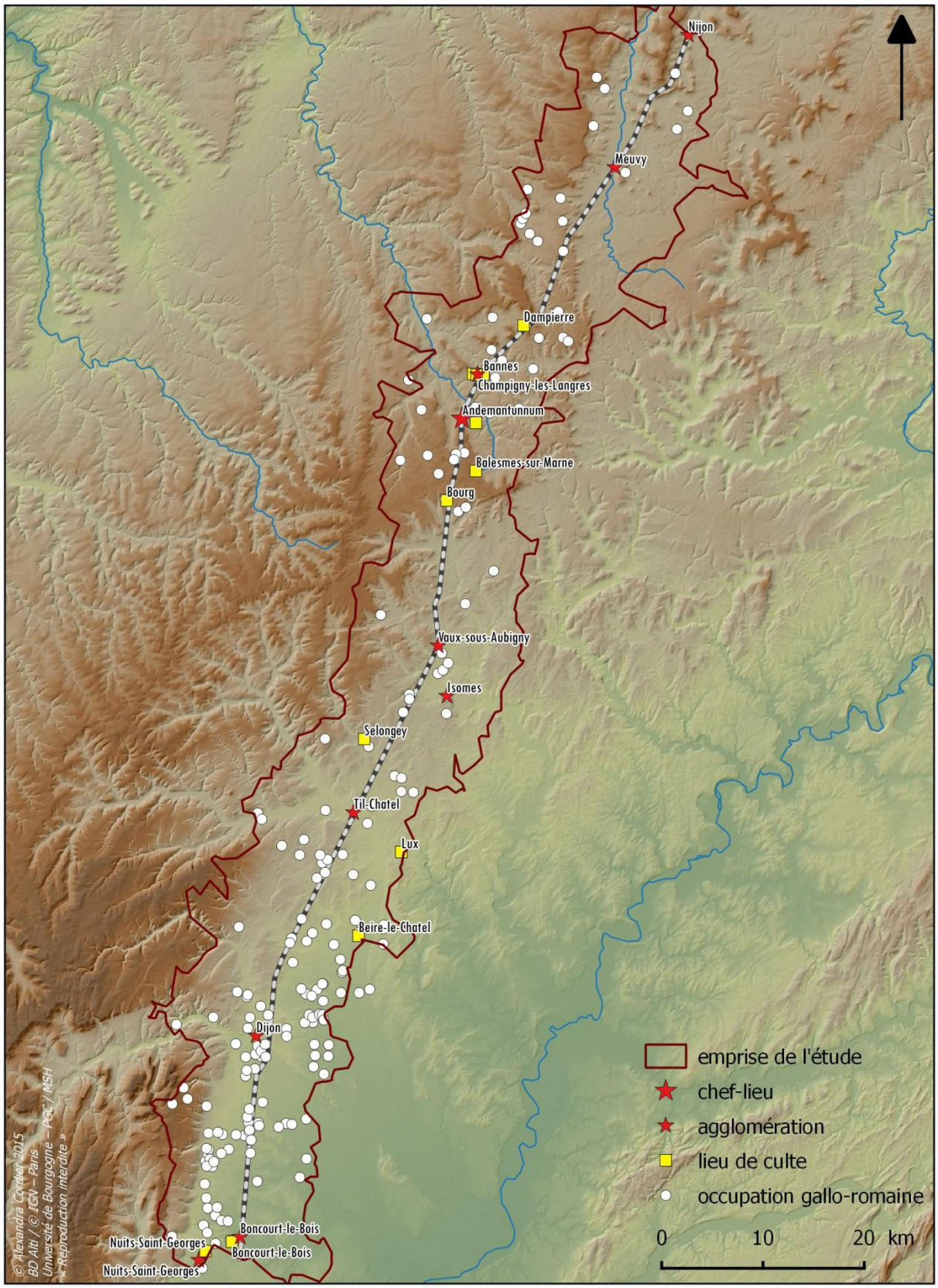


***Figure 117 : Carte de distribution des sites gallo-romains le long de la voie Vidubia – Noviomagus.***

A Metz, à un peu plus de 2 km au sud de Metz, sur la voie rejoignant Lyon par Toul puis Langres, le sanctuaire du *Sablon* fouillé de 1879 à 1882 présente un autre faciès de ce payasage religieux suburbain (Figure 118). La construction principale est un édifice de six mètres de diamètre interne. En son centre, une fosse était inondée d'eau au moment de sa découverte. Cette eau provenait *a priori* de la nappe phréatique sous-jacente.

De nombreuses dédicaces ont été découvertes: quatre sont dédiées à *Icovellauna*[57] et deux à Mercure[58]. Une inscription, sur un socle de statue, est dédiée à *Icovellauna* et la famille impériale[59]. A l'extérieur de l'édifice, un autel porte une dédicace à *Mogontia*[60]. L'édifice mis au jour est bien celui où est vénéré la déesse *Icovellauna*. Ludivine Péchoux propose, qu'à l'intérieur de cet édifice où l'eau s'infiltre depuis le sous-sol, ce soit « le principe qui préside à son apparition qui [soit] sacré, pas l'eau elle-même » (Péchoux 2009, p.).

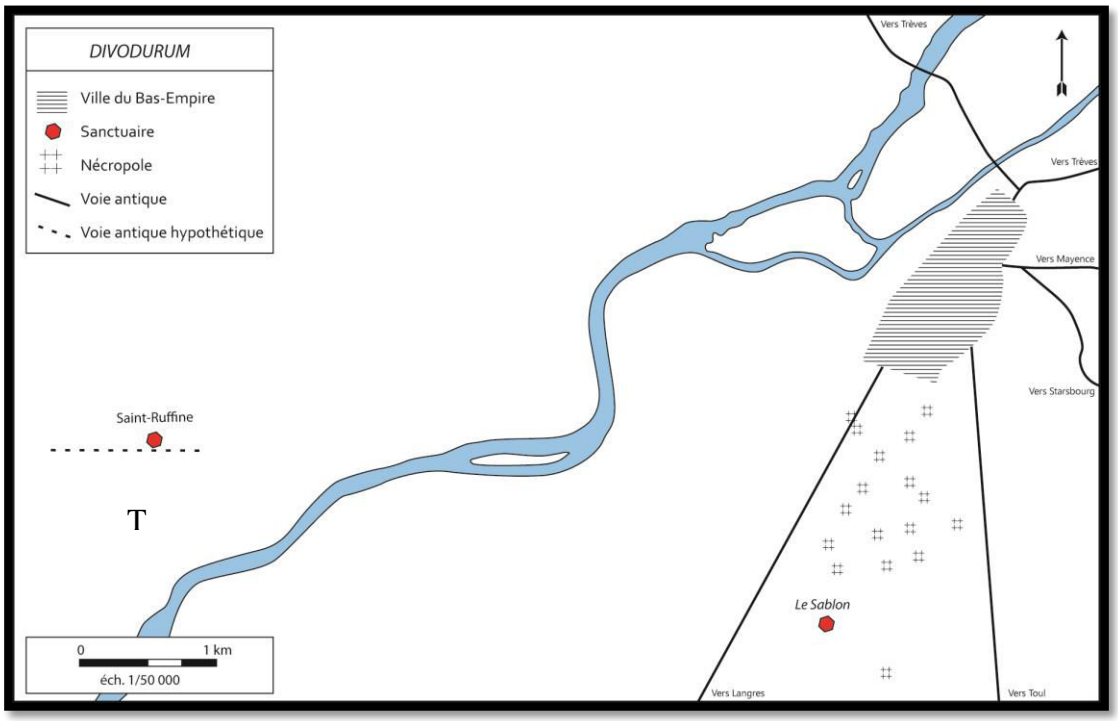


***Figure 118 : Metz – Divodurum : Localisation des sanctuaires périurbains.***

---

[57] CIL XIII, 4294 = D 4705 = Flotté 2005, 310. – *Deae Icovellau|nae sanctissimo | Numini, Genia|lius Satu[r]ninus |v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).* – Compléter.

CIL XIII, 4295 = Flotté 2005, 310. – *[Deae I]cov[ellaunae, | Maxi]mus Licini[us… | …]ci v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).* – « A la déesse Icovellauna. Maximus Licinius … s'est acquitté de son vœu de bon gré, de bon cœur. »

CIL XIII, 4296 = Flotté 2005. – […] [*Ic]ovellau[nae | […] fili[i…]* – « A la déesse Icovellauna… ».

CIL XIII, 4298 = Flotté 2005. – *Deae I[covellaunae ? …].* – « A la déesse Icovellauna ?... ».

[58] CIL XIII, 4306 = Flotté 2005. – *Deo Mercurio pr[o] | salute Aureliani, Diviciana mater ex vo[to].* – " Au dieu Mercure. Pour la sauvegarde d'Aurelianus. Diviciana, sa mère, (a offert ce monument) à la suite d'un vœu ».

CIL XIII, 4309 = Flotté 2005, 313. – *D[eo] M[ercurio …]usta ex voto.* – « Au dieu Mercure. … (a offert ce monument) à la suite d'un vœu ».

[59] CIL XIII, 4297 = Flotté 2005, 311. – *In h(onorem) [d(omus) d(ivinae)] | d[eae] | Icov[ellaunae] […].* – « En l'honneur de la famille impériale. A la déesse Icovellauna… ».

[60] *Deae | Mogon|tiae Iul(ius) |Paternus | tabellar(ius) | ex voto.* – CIL XIII, 4313 ; Abel 1891-1892, 202-203.

## 2. Sanctuaires et agglomérations secondaires

L'aménagement de la voie d'Agrippa est à l'origine de l'implantation d'un grand nombre d'agglomérations secondaires. Certaines d'entre elles présentent des antécédents laténiens. Ces agglomérations peuvent être classées selon les fonctions qui y sont représentées, et en conséquence selon le rayonnement administratif, économique et religieux de celles-ci. La position des lieux de culte au sein et aux alentours de ces agglomérations peut dans certains cas fournir quelques indications quant à l'importance et la fonction de ces *vici*.

A partir des nombreuses synthèses sur les agglomérations secondaires[61] et de l'étude des lieux de culte, nous dégageons certaines constantes selon le type d'agglomération.

La première catégorie regroupe les agglomérations secondaires avec une palette de fonctions plus ou moins complète. Ayant une préexistence laténienne, ils sont pourvus d'un urbanisme distinct de l'axe de la voie Lyon – Trèves, d'une enceinte, et d'un centre civique. C'est le cas de Chalon-sur-Saône, Mâcon ou Dijon.

L'agglomération de *Tenurcio* est la moins bien connue du corpus. Aucune recherche n'a permis de mettre en évidence l'urbanisme antique de la ville. Seul le tracé du *castrum* du Bas-Empire a pu être restitué. Aucun indice de lieu de culte ou de dévotion particulière n'a encore été mis au jour. Seules quelques statuettes permettent d'évoquer les divinités qui pouvaient y être honorées : Mercure, Isis-Fortuna ailée, le dieu au maillet, Jupiter et Apollon (Rebourg 1994, 466).

L'agglomération antique de *Matisco*, à l'instar de toutes les villes gallo-romaines recouvertes par les agglomérations actuelles, n'est connue que par des recherches ponctuelles – fouilles et découvertes fortuites. Les cultes urbains ou périurbains ne sont pas connus en l'état actuel des recherches (Barthèlemy 1999).

A Châlon-sur-Saône et à Dijon, les cultes urbains ne sont connus que par l'épigraphie.

*Divio* comportait au moins deux sanctuaires, suggérés par les découvertes épigraphiques (Figure 119). Plusieurs séries de dédicaces religieuses ont été retrouvées, pour la plupart en réemploi dans les fondations du *castrum*. La première comprend trois inscriptions honorant Jupiter. L'une associe Jupiter à la Maison Divine[62] (deux autres inscriptions sont par ailleurs dédicacées à la Maison Divine et une autre divinité inconnue : C.I.L. XIII, 5479 et 5485[63]). Elle a été retrouvée au même endroit que l'autel dédié à Mars cité ci-dessous (C.I.L. XIII, 5479). L'ancienne place Saint-Etienne, où ont été récupérées ces inscriptions, correspond à l'actuelle place du théâtre. La présence de ces deux autels dédicacés suggère un sanctuaire

[61] Sur les agglomérations secondaires de Côte-d'Or : Bénard *et alii* 1994 ; Sur les agglomérations secondaires de Lorraine : Massy 1997 ; Sur les agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies : Petit, Mangin 1994.

[62] *In h(onorem) d(omus) [d(ivinae)], / I(ovi) O(ptimo) M(aximo). / Pudentianu[s], / Putti fi[i(ius)], / ex vot(o), / XV kal(endas) [apr(iles) ( ?)], / Aemili[ano et] / Aqui[lino co(n)s(ulibus)].* – « En l'honneur de la divine Maison, à Jupiter très bon et très grand. Pudentianus, fils de Puttus, (a offert ce monument) à la suite d'un vœu, le 15 des calendes (d'avril ?), sous le consulat d'Aemilianus et d'Aquilinus ». – 249 ap. J.-C. – C.I.L. XIII, 5473 ; Creuly 1862, 117 ; Drioux 1934b, 72, n° 248, Le Bohec 2003, 57-58, n° 50.

[63] D'autres témoignages du culte impérial sont offert par les deux inscriptions *Aug(usto) sacr(um)* (CIL XIII, 5483 ; Le Bohec 2003, 61, sur le fronton d'un autel) et ] *Aug(usto) sac(rum) de[o* (CIL XIII, 11562 ; Le Bohec 2003, 61).

*intra-muros*. Par ailleurs, les dédicants de ces deux inscriptions semblent avoir appartenu à la même famille (Pudentianus fils de Puttus et Pudens fils de Pudentianus). Trois autres inscriptions associent Jupiter à *Fortuna Redux*. Trouvées en réemploi, deux d'entre elles ont été dédiées par des ouvriers, métallurgistes dans un cas[64], tailleurs de pierre dans l'autre[65]. Elles acquittent un vœu fait pour l'heureux retour de leur patron, Tiberius Flavius Vetus. La troisième commémore l'accomplissement du même voeu, souscrit pour le même personnage. Elle émane de son régisseur (*actor*), l'esclave Carantillus[66]. Il s'agit concrètement du seul témoignage des préoccupations liées au voyage par la route. Les dédicants adressent à la divinité des vœux *pro itu et reditu*, c'est-à-dire pour l'aller et le retour sain et sauf du voyage qu'a fait leur patron. Ce type de voeu est relativement peu fréquent dans les Gaules et les Germanies. On n'y compte qu'une dizaine d'autres dédicaces à *Fortuna Redux*.

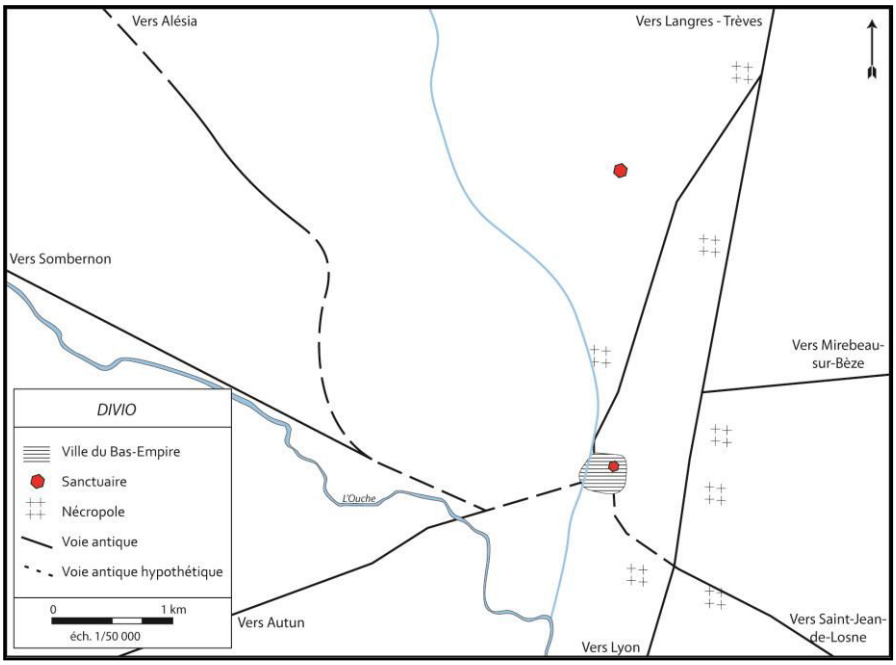


***Figure 119 : Dijon – Carte de localisation des sanctuaires urbains et périurbains. La localisation d'un sanctuaire périurbain est hypothétique.***

---

[64] *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / et Fortunae Reduci, pro / salute, itu et reditu / Tib(erii) Fl(avii) Veteris, patrono / optimo aram posuerunt fabri / ferrari(i) Dibione [co]ns[i]s/[t]entes, clientes (eius). / [V(otum) s(oluerunt) l(ibentes) m(erito). / L(oco) d(ato) d(ecreto) p(aganorum) A(ndomensium).* – « A Jupiter très bon et très grand et à la Fortune du retour, pour la préservation, l'aller et le retour de Tiberius Flavius Vetus, leur excellent patron. Les ouvriers métallurgistes établis à Dijon, ses clients, ont fait placer cet autel. Ils ont acquittés leur vœu de bon gré, de bon cœur. L'emplacement a été accordé par décret du pagus Andomensis ». – entre l'époque des Flaviens et l'époque des Sévères. – C.I.L. XIII, 5474 = ILS, 7048 ; Drioux 1934b, 72-73, n° 251 ; Le Bohec 2003, 58-59, n° 51.

[65] *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) et / Fortunae / Reduci, pro / salute itu et / reditu Ti[b(erii)] / Fl(avii) Veteris, / patron[o] : optimo et fidelissimo, / lapidari(i), clientes eius, / pag(o) Andomo / co[n]sistentes, / ex voto. / V(otum) s(oluerunt) l(ibentes) m(erito).* – « A Jupiter très bon et très grand et à la Fortune du retour, pour la préservation, l'aller et le retour de Tibérius Flavius Vetus, leur excellent et très fidèle patron. Les tailleurs de pierre, ses clients, établis dans le pagus Andomus (ont fait placer ce monument) à la suite d'un vœu. Ils se sont acquittés de leur vœu de bon gré, de bon cœur. – Datation entre l'époque des Flaviens et l'époque des Sévères. – C.I.L. XIII 5475 = ILS, 7048a ; Drioux 1934b, 72, n° 249 ; Le Bohec 2003, 59-60, n° 52.

[66] C.I.L. XIII, 5476 ; Le Bohec 2003, 53 : *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) [et] / Fortunae Reduci / pro salute itu et / reditu [Tib(eri) Fl(avi)] / V[et]eris / n(ostri) / Carantillus serv(us) / actor ex voto / posuit / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)* – « à Jupiter très bon et très grand et à la Fortune du retour, pour la préservation, l'aller et le retour de notre maître Tibérius Flavius Vetus ? l'esclave Carantillus, son régisseur, à la suite d'un vœu. Il s'est acquitté de son vœu de bon gré, de bon cœur ».

La seconde série d'inscriptions correspond en fait à plusieurs cultes. Celui de Mars est attesté par au moins une inscription. Le lieu de découverte de cet autel dédié à Mars *Cicolluis*[67], associé au culte impérial, correspond à l'actuelle place du théâtre. Une seconde dédicace à Mars, également gravée sur un autel et associé au culte impérial[68], pourrait provenir de Dijon mais cela reste très hypothétique. Le culte aux divinités Mairae[69] est attesté par une unique inscription gravée sur un petit autel. Une dédicace est adressée au dieu Britus[70]. L'autel en calcaire qui la porte a été découvert en réemploi dans le rempart du *castrum*. Elle serait datable entre l'époque d'Hadrien et le début du III^e^ siècle. Un masque de bronze porte une dédicace au dieu Videtillus faite par un citoyen romain nommé Gell(ius) Bellus[71]. Une dédicace à Liber Pater (Bacchus) était inscrite sur un fragment de frise[72].

Le culte de Mercure est attesté à Dijon par trois dédicaces : la première, sur un autel, à proximité de la route de Langres[73] ; la deuxième sur une base de statue[74] ; la troisième sur un fragment d'autel[75]. La première de ces inscriptions est peut être l'indice d'un lieu de culte à la sortie de la ville, à l'instar des sanctuaires à Mercure attestés à Chalon-sur-Saône, Langres ou plus hypothétiquement Dieulouard.

En conclusion, comme le remarque M.-T. Raepsaet Charlier (Raepsaet Charlier 2012, 40), « l'importance de Dijon est marquée… Le nombre important des inscriptions de tout genre, et de portée religieuse en particulier, l'inscrit … en tant qu'agglomération majeure… Pas moins de 17 dédicaces religieuses y ont été mises au jour, comme à Langres, et certaines inscriptions comportent des informations déterminantes sur l'organisation de la *civitas*, ainsi que sur une variété assez large de dieux ».

A Châlon-sur-Saône, au centre de l'agglomération gallo-romaine, des dédicaces à Bacon[76], à Junon Reine[77] et à Souconna[78] découvertes au Châtelet suggèrent la présence d'un temple à cet emplacement (Rebourg 1994, 138).

---

[67] *[I]n h(onorem) d(omus) d(ivinae) / deo Marti / Cicollui. / Pudens, / Pudentiani / fil(ius).* – « En l'honneur de la divine Maison, au dieu Mars Cicolluis. Pudens, fils de Pudentianus, (a fait faire ce monument) ». – 2^e^ moitié du II^e^ siècle. – CIL XIII, 5479 = ILS, 4554 ; Mowat 1889, 371 ; Drioux 1934b, 74, n° 259 ; Le Bohec 2003, 63, n° 57.

[68] *D(eo) Mart(i). Pro sal(ute) / C(lodii) Albini, / Aug<g>(usti) n(ostri), / At(t)icus, Lug(uduno), / v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).* – « Au dieu Mars. Pour le salut de notre empereur, Clodius Albinus, Atticus, de Lyon, s'est acquitté de son vœu de bon gré, de bon cœur ». – Fin II^e^ siècle. – Le Bohec 2003, 61-62, n° 56.

[69] *[Deabu]s [M]airis. / Nigidia / Rufula / [v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)].* – Aux Divinités Mairae. Nigidia Rufula s'est acquittée de son vœu de bon gré, de bon cœur." – CIL XIII, 5478 ; Drioux 1934b, p. 75, n° 270 ; Le Bohec 2003, 61, n° 55. La question de l'identification du nom *Mairae* est abordée dans ces travaux (*cf. supra*).

[70] Le Bohec 2003, n° 407 = AE, 1926, 59 ;

[71] Deyts 1998, 55 ; Le Bohec 2003, M 4 : *Deo Videtillo Gell(ius) Bellus / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

[72] CIL XIII, 5477 ; Le Bohec 2003, 54 : *Libero Patri*.

[73] CIL XIII, 5480; Le Bohec 2003, 59 ; Provost 2009b, 235 : *Deo Merqurio D() / Agrilies / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

[74] CIL XIII, 5481; Le Bohec 2003, 60 ; Provost 2009b, 262 : *Deo Mercur(io) / Marianus / [ ]g() Runi / [*

[75] CIL XIII, 5482 ; Le Bohec 2003, 58 ; Provost 2009b, 262 : *Deo Mer/curio G(aius) / Priminius / Ursulus / [ ] ie[.*

[76] CIL 13, 2603 = D 4667. – *Deo Baconi / G(aius!) Lautius […] / Sabinus / decurio alae I / Flaviae […].* – " Au dieu Bacon. Gaius Lautius… Sabinus, décurion de la première aile Flavia… ».

[77] CIL XIII, 2604 : *Iunoni Re]ginae(?) / [ ]cilloniu[s] / [ G]allian[us* : "à Junon Reine, …cillonius Gallianus.

Les sanctuaires de périphérie sont essentiellement des sanctuaires établis aux abords de la voie Lyon-Trèves (à Chalon-sur-Saône et à Dijon, ils sont tous les deux à la sortie nord) et dédiés à Mercure. Dans tous les cas, aucune structure d'accueil n'a pu être mise en évidence.

A Châlon-sur-Saône, au moins un sanctuaire a été attesté en périphérie de l'agglomération antique de *Cabillonum*. Un second lieu de culte est plus hypothétique (Figure 120).

Le sanctuaire de « Saint-Jean des Vignes » a été fouillé en 1855 : des substructions antiques ont été reconnues mais aucun plan n'a été relevé. L'identification de ce sanctuaire est attestée par la découverte d'une dédicace et de deux représentations du dieu Mercure[79] (Chevrier 1857). Bien que situé qu'à 1 km environ de l'enceinte du Bas-Empire de *Cabillonnum*, le secteur ne fait plus partie de l'agglomération du Haut-Empire puisqu'il est au-delà des nécropoles placées au carrefour des voies Chalon-sur-Saône – Trèves et Chalon-sur-Saône – Autun. Sa proximité immédiate avec la voie Lyon – Trèves et la dédicace à Mercure en font un sanctuaire lié à la route, peut-être à l'instar du sanctuaire des *Franchises* à Langres. L'environnement immédiat de ces deux sanctuaires est au contraire différent d'un site à l'autre : si des structures pouvant être assimilées à une *mansio* ont été découverts à Langres, le sanctuaire de « Saint-Jean des Vignes » est clairement inscrit dans un quartier d'artisans[80].

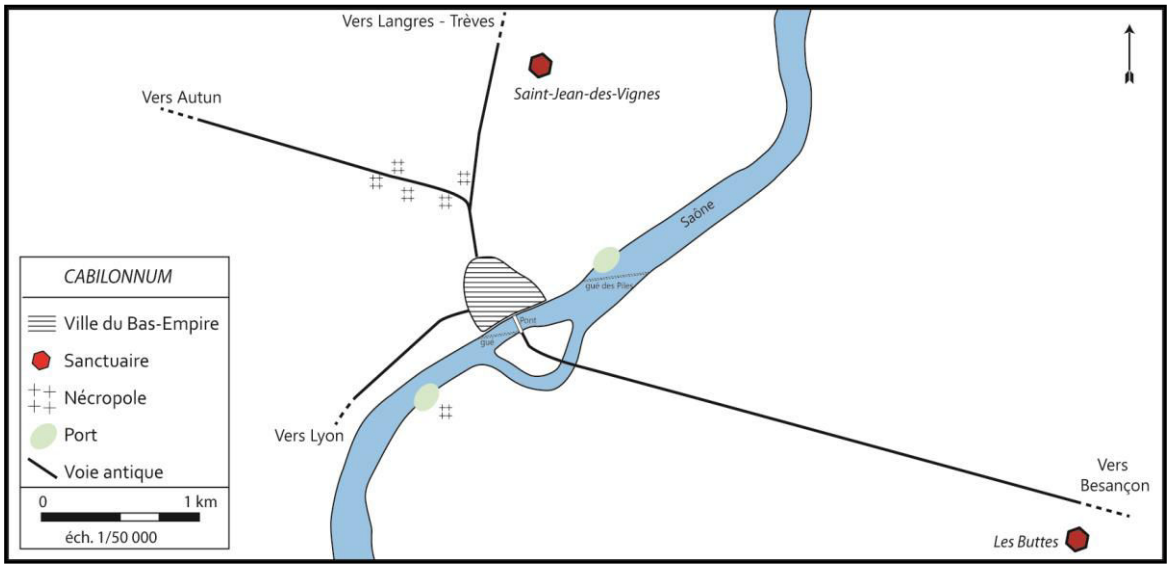


***Figure 120 : Chalon-sur-Sâone – Localisation des sanctuaires périurbains***

A Saint-Marcel « Les Buttes », à 4 km à l'est de l'agglomération de *Cabillonnum* et à proximité immédiate de la voie rejoignant Besançon, un socle octogonal comportant une

[78] ILTG 314 = D 9516 = AE 1913, 161.– *Aug(usto) sac(rum) / deae / Souconn/ae / oppidani / Cabilonn/enses / p(onendum) c(uraverunt).* – " Consacré à Auguste. A la déesse Souconna. Les habitants de Cabillonum firent placer ».

[79] CIL 13, 2605. – *Deo Mercu|rio T(itus) Fl(avius) | Hermes | ex voto*. – « Au dieu Mercure. Titus Flavius Hermes (a offert ce monument) à la suite d'un vœu.

[80] De nombreux fours de potiers ont été mis au jour (Chevrier 1857).

inscription a été découverte. Celle-ci était une offrande à la déesse Temusio[81], inconnue en dehors de cette dédicace.

La seconde catégorie d'agglomération que nous pouvons distinguer est celle des stations routières, généralement installées à un carrefour de plusieurs voies. Dépourvues *a priori* de centres civiques ou d'enceintes périphériques, ces agglomérations ont un urbanisme axé sur la voie Lyon – Trèves. C'est le cas des *vici* de Saint-Georges-de-Reneins, de d'Hettange-Grande et, pour la zone qui nous concerne, de Boncourt-le-Bois. La station routière de *Vidubia* à Boncourt-le-Bois n'a pas encore livré de témoins de pratiques cultuelles au contraire des deux autres.

A Saint-Georges-de-Reneins, le sanctuaire est intégré à l'organisation générale du *vicus* de *Ludna*. Les fouilles réalisées ont révélé les différentes phases d'occupations d'un fanum de près de 10 mètres de côté, construit à la fin du I^er^ siècle ap. J.-C. (Béal, Tenu, et Coquidé 2013). Le mobilier issu des fouilles anciennes et récentes ne donne pas d'indications particulières sur la nature des dévotions : céramiques, monnaies, rouelles votives, statuettes en terre cuite (dont un avant-corps de bélier), et objets en bronze (statuette d'enfant à l'oie, fibule zoomorphe (lièvre)) (Faure-Brac 2006, 371-385). Le lieu de culte abritait ainsi les dévotions des habitants de cette petite station routière greffée à la voie romaine, dont les fours de potiers montrent qu'elle avait une production de céramiques, tandis que les meules suggèrent une activité de transformation du grain (Faure-Brac 2006, 371-385).

A Hettange-Grande, les fouilles de la station routière de *Caranuca* ont livré une dédicace à Mercure et Rosmerta à 70 mètres de la voie romaine (CIL, XIII, 629). Un sanctuaire devait certainement être rattaché à cet habitat qui s'est développé de part et d'autre de la voie romaine, en suivant son orientation. En l'absence d'éléments datants plus précoces, ce gîte d'étape a été vraisemblablement créé dans la seconde moitié du Ier siècle ap. J.-C. (Stachowski 1997, 194). La métallurgie du bronze et du fer ainsi que la tabletterie sont autant d'activités de production qui étaient pratiquées au sein de cette agglomération. L'activité religieuse n'est attestée que par la découverte de figurines en bronze représentant Mercure, Bacchus, Jupiter et Minerve, souvent retrouvées en contexte d'habitat (cave-sanctuaires) (Stachowski 1997, 192-193). La présence d'un temple est suggérée par la découverte en 1858 d'un socle portant une dédicace à Mercure et sa parèdre Rosmerta[82]. Ce sanctuaire, situé à environ 70 m de la voie, semble intégré à l'agglomération.

Dans d'autres cas, une *mansio* s'établit le long de la voie puis évolue afin de devenir une agglomération de plus grande importance où sont représentés des corps de métiers variés ainsi qu'une une élite locale. C'est le cas des agglomérations de Til-Châtel, Soulosse-sous-Saint-Elophe, Dieulouard et Dalheim. L'agglomération s'agrandit jusqu'à se doter d'un véritable centre monumental.

---

[81] CIL XIII 11223 ; Héron de Villefosse 1901, 107-108. – *Aug(usto) sacr(um)* | *Deae Tem*|*usioni* | *Ianuar*|*is* | *Veri fi(lius)* | *ex voto* | *v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)* – « Consacré à Auguste. A la déesse Temusio. Ianuaris, fils de Verus, (a offert ce monument) à la suite d'un vœu. Il s'est acquitté de son vœu de bon gré, de bon cœur.

[82] Abel 1869, p. 140-142 ; CIL, XIII, 629 – *[Merc]urio / [et Ros]merta(e) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito* – « … à Mercure et Rosmerta, s'est acquitté de son vœu de bon gré, de bon cœur ». Le CIL considère cependant que l'inscription est un faux.

Située au carrefour de la voie Lyon – Trèves et de la voie Beneuvre – Mirebeau, l'agglomération de *Filena* est peu connue de l'archéologie. Seule la présence d'une enceinte au Bas-Empire a été reconnue. De même qu'à Soulosse-sous-Saint-Elophe, les fonctions de l'agglomération sont essentiellement connues par la découverte de quatorze stèles votives. Le commerce devait être l'activité principale du *vicus*, comme en témoigne une stèle représentant un marchand de vin. La fonction religieuse de l'agglomération est connue par une série de dédicaces datées entre 212 et 250. Quatre des cinq inscriptions ont été commandées par des soldats de la XII^e^ Légion *Primigenia* et la dernière par un soldat de la VIII^e^ Légion *Augusta*. Trois d'entre elles indiquent les divinités honorées : les dieux et déesses des carrefours, à deux, trois et quatre voies[83], la déesse Epona, les déesses Mairae[84] et la Maison Divine (Provost 2009c, 217-218). Les *Biviae*, les *Triviae* et les *Quadriviae* peuvent être honorées ensemble ou séparément. Dans le monde romain occidental, ce sont les provinces de Germanie Inférieure et plus particulièrement de Germanie Supérieure qui ont livré l'essentiel des inscriptions dédiées à ces divinités[85]. Quant aux trois Gaules, elles n'ont livré aucune dédicace aux divinités des carrefours.

L'agglomération de *Solimariaca*, s'est développée aux abords de la voie Lyon – Trèves aux II^e^ et III^e^ siècle. Une occupation dès le I^er^ siècle n'est pas clairement avérée. La ville s'est dotée d'un *castrum* au Bas-Empire. Les données archéologiques sont lacunaires concernant l'urbanisation de l'agglomération. Seule la découverte d'un grand nombre de stèles

---

[83] Il s'agit ici de la seule attestation aux dieux et déesses des carrefours sur l'ensemble du parcours étudié.

[84] *[I(n)] h(onorem) d(omus) d(ivinae), | [di]is dea[bus] | Biui(i), Trivi(i)s, |Quadrivi(i)s. A[u]rel(ius) | Victorinus, |mil(es) leg(ionis) XXI[I] P[r(imigeniae)], | im(munis) co(n)s(ularis) Ger[m(aniae)] | Super[i]oris, | | v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito), | imp(eratore) Severo A[l]ex[andro] it(erum) et | Marcello co(n)s(ulibus).* – « En l'honneur de la divine maison, aux dieux et déesses des carrefours, à deux, trios et quatre voies, Aurelius Victorinus, soldat de la XXIIe Légion Primigenia, dispensé des corvées, attaché au consulaire de Germanie Supérieure, s'est acquitté de son vœu de bon gré, de bon cœur ». – Datée de 226. – CIL XIII 5621 ; Drioux 1934b, 69, n° 222 ; Le Bohec 2003, 150-151, n° 239 ; Provost 2009c, 218.

*[...] Au[g(ust-).] | Ae[l(ius ?) Val[ens ?], eq(ues) [l]eg(ionis) XX[II] | [Primig(eniae) p(iae), f(idelis), Alexandr(ianae)], | v(otum) s(oluit) l(ibens) [m(erito)], | Clementi[no et A]gricola [co(n)s(ulibus)].* – « A la (ou aux) divinité(s) …, Auguste(s), Aelius Valens (?), cavalier de la XXII^e^ légion *Primigenia*, pieuse, fidèle, Alexandrienne, s'est acquitté de son vœu de bon gré, de bon cœur ». – Datée de 230. – CIL XIII 5624 ; Drioux 1934b, 61, n° 173 ; Le Bohec 2003, 152-153, n° 242 ; Provost 2009c, 218.

*[... T]ertius, | miles l[eg(ionis) XXII P(rimigeniae)] | strato[r l]e[ati)], pro se f[ecit]. | V(otum) s(oluit) l(ibens) [m(erito)], | Max(imo) et [ae]l[i]a[no co(n)s(ulibus) (?).* – « Tertius, soldat de la XXII^e^ légion *Primigenia*, écuyer du légat, a fait faire (ce monument), pour lui-même. Il s'est acquitté de son vœu de bon gré, de bon cœur ». – Datée sans doute de 233. – CIL XIII 5625 ; Drioux 1934b, 61, n° 174 ; Le Bohec 2003, 153, n° 243 ; Provost 2009c, 218.

*In h(onorem) d'omus) d(ivinae), | deae Eponae | et di(i)s Mairabus | (et) G(enio) loci. Sattonius Vi|talis, lib[rarius leg(ionis)] | [XXII Pr]im[igeniae], | Traiano Decio Aug(usto) | [et...] | co(n)s(ulibus), XV kal(endas) apr(iles).* – « En l'honneur de la divine maison, à la déesse Epona et aux déesses Mairae et au Génie du lieu. Sattonius Vitalis, secrétaire de la XXII^e^ légion *Primigenia*, (s'est acquitté de son vœu) sous le consulat de l'empereur Trajan Dèce et de …, le 15 des calendes d'avril ». – Datée du 18 mars 250 ou 251. – CIL XIII 5622 = ILS, n° 4836 ; Drioux 1934b, 71, n° 238 ; Le Bohec 2003, 151-152, n° 240 ; Provost 2009c, 218.

*[in] h(onorem) d(omus) d(ivinae), | [de]abus Mair[abus] | [...]ius Regulus, m[i]les legionis VI[II] | [An]to[n]i[ni]an(a)e A[ug(ustae)], | [c]absarius, ex vo[to] | pro se et suis ; | v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).* – « En l'honneur de la divine maison, aux déesses Mairae, …ius Regulus, soldat de la VIII^e^ légion Auguste Antoninienne, attaché au service de la santé, (a offert ce monument) la suite d'un vœu, pour et pour les siens ; il s'est acquitté de son vœu de bon gré, de bon cœur ». – CIL XIII 5623 ; Drioux 1934b, 75, n° 269 ; Le Bohec 2003, 152, n° 241 ; Provost 2009c, 218.

[85] Des inscriptions dédiées aux divinités des carrefours ont été retrouvées en Rhétie, Norique, Pannonie supérieure, Dalmatie, Dacie, Mésie et Thrace.

funéraires[86] à proximité du *castrum* apporte d'importantes indications quant aux activités qui se sont développées à *Solimariaca*. On y trouve le métier de changeur, indispensable dans un relais d'étape et des métiers de tous les jours : boulanger, boucher, marchand de légumes, tanneur, marchand de tissus. Des représentations de musiciens attestent la place privilégiée des plaisirs et de la musique (Bertaux 1997, 308). Les cultes principaux attestés par l'épigraphie – mais dont les contextes de découverte n'ont pu être conservés – sont le culte à Jupiter[87] et le culte à Mercure, accompagné de sa parèdre Rosmerta[88]. Un autel a également été dédié à Hercule[89].

*Scarponna,* chef-lieu du *pagus Scarponensis* est une agglomération traversée par l'axe Lyon – Trèves. Une occupation gauloise du site n'est pas avérée mais elle connaît de nombreuses phases de destructions et de reconstructions entre le I^er^ et le IV^e^ siècle. Elle est dotée d'une enceinte au Bas-Empire. En parallèle des activités métallurgiques et céramiques attestées sur le site, une stèle représentant un homme portant dans la main gauche une hipposandale montre la présence d'artisans vivant du trafic routier (Esp. 4611). Malgré les diverses investigations et recherches qui ont eu lieu depuis le XVIII^e^ siècle, les monuments religieux urbains et périurbains de l'agglomération antique de *Scarponna* sont mal connus. L'épigraphie permet seulement d'attester d'un culte à Jupiter[90] et un culte à Mercure[91] localisé à la sortie sud de l'agglomération. Plusieurs caves-sanctuaires ont également été mises au jour.

Enfin, l'agglomération antique de *Ricciacum* à Dalheim a été fondée en 18/17 av. J.-C en tant que relais routier le long de la voie Lyon – Trèves. Elle reçoit un nouveau plan urbain, orienté

---

[86] Ces stèles appartiennent à deux périodes : milieu II^e^ siècle/début III^e^ siècle et fin du IV^e^ siècle.

[87] Une dédicace a été faite à Jupiter par les habitants du *vicus* : *Iovi O(ptimo M(aximo)* | *vicani Solimari* | *acenses faciendum* | *curaverunt Meddu*|*gnatus Ategniae f(ilius) et […]* | *Serenus Silvani lib(ertus).* – « A Jupiter très bon, très grand, les habitans de Solimariaca, Meddugnatus, fils d'Ategnia et Serenus, affranchi de Silvanus, se cont occupés de faire ériger (ce monument) ». – CIL XIII 4681 ; Michtlet 2005, 351.

[88] On recense trois dédicaces à Mercure et Rosmerta dont l'une par les *vicani* :

*Mercurio* | *Rosmert(ae)* | *sacr(um)* | *vicani Sol*|*imariac(ae).* – « A mercure et à Rosmerta, les habitants de Solimariaca ont consacré (ce monument) ». – CIL XIII 4683 ; Michtlet 2005, 351.

*D(eo) M(ercurio) et Ro*|*smerte d*|*ono dedit* | *Albucia* | *ex voto* | *s(oluit) l(ibens) m(erito).* – « Au dieu Mercure et à Rosmerta, Albucia a fait don (de ce monument) et s'est acquitté de son vœu de bon gré, de bon cœur. – CIL XIII 4684 ; Michtlet 2005, 251.

*Mercurio et* | *Rosmert(ae)* | *Citusmus* | *Samotali fil(ius)* | *v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito*). – « A Mercure et à Rosmerta, Citusmus fils de Samotalus s'est acquitté de son vœu de bon gré, de bon cœur ». – CIL XIII 4685 ; Michtlet 2005, 351.

Une quatrième dédicace a été interprétée comme étant adressée à Mercure et au Génie du *pagus* : *[…]n[…]ir[…]* | *Genio pagi* | *[…] cur(averunt)*. – « (A Mercure et) au Génie du pagus … se sont occupés ». – CIL XIII 4680 ; Michtlet 2005, 351.

[89] *Deo He[rculi]* | *Livianus Bl[…]* | *et Severus […]* | *v(otum) s(oluerunt) l(ibentes) m(erito) l(ocus) d(atus) [d(ecreto) p(agi) (?) ]*. – « Au dieu Hercule. Livianus, fils de Bl… et Severus se sont acquittés de leur vœu de bon gré, de bon cœur ; emplacement donné par décret du *pagus* ». – CIL XIII 4678 ; Michtler 2005, 351.

[90] *De[o] Io[vi* | *[…]sini[…]* | *v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).* – « Au dieu Jupiter… s'est acquitté de son vœu de bon gré, de bon cœur ». – CIL XIII 4569 ; Hamm 2004, 190.

*[i(ovi) O(ptimo)] M(aximo)* | *[…] Catili fi[(lius) [ ex] voto* | *[s(oluit) l(ibens)] m(erito).* – « A Jupiter très bon et très grand, … fils de Catilus, s'est acquitté de son vœu de bon gré, de bon cœur ». – CIL XIII 4570 ; Hamm 2004, 190.

*[I(ovi)] O(ptimo) M(aximo)* | *[Ca]sillus Cassi* | *D [hedera] D*. – CIL XIII 4572 ; Hamm 2004, 190.

*Iovi olim[…]s[…]* | *Iunon […* | *…] D(…) Ianu[…].* – CIL XIII 4573 ; Hamm 2004, 190.

[91] *Mercurio* | *Cupi[t]us Derco*|*iedi fil(ius)* | *v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).* – CIL XIII 4576 ; Hamm 2004, 190.

comme le précédent selon la voie romaine qui la traverse, en 70/71 ap. J.-C. et est dotée de deux centres monumentaux dont l'un religieux (et associé à la *mansio*) (Krier 1994). Le centre cultuel se développe au nord-est du *vicus* dans une vaste zone réservée, encadrée par des quartiers d'habitation plus resserrés. Trois temples ont été fouillés : l'un, octogonal, au milieu du XIX^e^ siècle, et les deux autres en 1986. Une vingtaine d'inscriptions religieuses, généralement retrouvées lors des fouilles anciennes de l'aire sacrée du *vicus*, permettent de connaître les divinités principales honorées dans ce lieu : outre quelques inscriptions dédiées à la famille impériale, deux dédicaces sont adressées à Minerve[92], une à Jupiter et Minerve[93], une à Mercure[94], une à la Victoire[95], une aux *Di Casses*[96] et une à *Nemesis*[97]. Une autre inscription est plus originale puisqu'elle est « en l'honneur d'une déesse (peut-être Minerve), qualifiée de *Regina*, et du Génie d'une corporation d'artisans[98] » (Krier 2011, 317). Le culte d'Epona n'est pas attesté par l'épigraphie mais par plusieurs statuettes en bronze la représentant à cheval ainsi que sur un bas-relief.

La fouille en 2008 des thermes, au nord de la ville gallo-romaine, a livré deux nouvelles inscriptions attestant la présence d'un autre lieu de culte au cœur des bains publics. Ces nouvelles dédicaces, adressées à Fortune et au Génie du lieu, sont à mettre en corrélation avec les inscriptions précédemment retrouvées et dédicacées à Victoire, *Nemesis* – « patronne » des légionnaires et des soldats – et les *Di Casses*, ainsi qu'avec les « grandes fosses à offrandes aménagées à la même époque le long des murs extérieurs du grand temple dans l'aire sacrée du *vicus* » (Krier 2011, 337), toutes datées du deuxième tiers du III^e^ siècle. L'ensemble des divinités honorées dans ces inscriptions sont toutes en lien avec le milieu militaire de Germanie supérieure et correspondent à une nouvelle forme de pratiques cultuelles : peut-on conclure à l'établissement d'un poste militaire pendant le III^e^ siècle ?

Dans chacune de ces agglomérations – ainsi qu'à Dijon –, les habitants avaient une dévotion particulière pour Jupiter et pour Mercure (ou Mercure et Rosmerta). Nous retrouvons rarement d'autres cultes que ceux-ci, excepté à Til-Châtel où des dévotions aux divinités des carrefours (qui constitue un *unicum* dans notre étude), à Epona (que l'on retrouve à Isômes et Trèves) et aux divinités Mairae sont les seules attestées par l'épigraphie.

Enfin, la question du statut de ces sanctuaires doit être posée. En l'absence de documentation prouvant le contraire, l'ensemble de ces lieux de culte doivent être considérés comme publics.

---

[92] CIL XIII, 4051 = IAL 52 : *Pro sal(ute) [3] / Minerva[e ...]/sque [3]/ecen(?)[...] / ven[...] / lut[...] / tui(?)[...]*.

AE 1992 = 1247 : *Mi/ne(rvae).* – « A Minerve ».

[93] CIL XIII, 4053 = IAL 41 *: I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / [in ho]n(orem) d(omus) d(ivinae) Mine/[rvae] detoli / [...]cien / [...]*. – « A Jupiter très bon, très grand. En l'honneur de la Divine Maison. A Minerve…. ».

[94] CIL XIII, 4050 = IAL 44 : *[In] h(onorem) d(omus) d(ivinae) / deo Mer/curio sa(crum) / [Ad]iutor <e=I>t / [...]inusa / [po]su(erunt) l(ibentes) m(erito).* –

[95] CIL XIII, 4056 = IAL 54 = AE 1992, 1249 : *[Pro Vi]cto/riae Victo/ria Vital/is v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

[96] CIL, XIII, 4047 = IAL 58 : *Dis [Ca]ssi[bus] / Tessilliniu[s] / Caranti[nus] / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).* –

[97] CIL, XIII, 4052 = IAL 37 : *[N]emesi Sabi[...]* –

[98] CIL XIII, 4048 = IAL 60, Krier 2011, p. 317 : *In h(onorem) d(omus) d(ivinae) I[... Re]/ginae et [Genio] / lor(icariorum?) VII[... aedem cum] / sign[is ... de]/dit [...] / T[ // ]OR[...] / [...]dinius [...] / [...] lor(icarii) de suo [...].* –

Nous n'avons aucune trace de l'intervention de la colonie ou du *pagus* dans les pratiques cultuelles de ces sanctuaires. A Soulosse-sous-Saint-Elophe et à Dalheim, nous avons par contre l'attestation de l'intervention du *vicus* (Figure 121). Cet état de fait avait déjà été constaté dans une étude sur les sanctuaires du territoire trévire : « on n'a découvert ni sanctuaire de *pagus*, ni activité locale assumée par un représentant du *pagus* » (Scheid 1991, p. 51). Nous arrivons, à une échelle différente, à la même conclusion : « sur le territoire, l'initiative religieuse appartient aux *vici* » (Scheid 1991, 52).

| | | |
|---|---|---|
| **Soulosse-sous-Saint-Elophe** | *vicani Solimari* | Jupiter |
| | *vicani Solimariacae* | Mercure et Rosmerta |
| **Dalheim** | *vicani Riccienses* | Fortune |

***Figure 121 : Intervention des vici dans les pratiques cultuelles.***

On remarque toutefois une intervention particulière, celle des *oppidani Cabilonnenses*. Il n'est pas surprenant que cette dédicace soit adressée à une déesse inconnue ailleurs, *Souconna*. Les dédicaces religieuses réalisées par les habitants d'une ville de province en tant que tels sont un fait rare. Seuls quelques autres sites ont livré des mentions des *oppidani* : Saepinum (*AE* 1959, 284 ; *Athenaeum* 1978, 147 ; CIL IX, 2473) et Trebula Suffenas (CIL, XIV, 3512) en Italie, Pons Alcantarensis en Lusitanie (CIL, II, 760 ; CPILCaceres 22), Cortes de Baza en *Hispania Citerior* (Hep 11, 266), ainsi qu'une inscription de Carthage (CIL, VIII, 1127).

## 3. Conclusion du chapitre

Les cultes pratiqués à proximité de chefs-lieux de cité et ceux pratiqués aux abords d'agglomérations secondaires manifestent une grande diversité de dévotions. Ce sont autant de données différentes pour l'étude de la fréquentation de ces lieux de culte : si les sanctuaires de capitales de cité sont destinés à un public varié, ceux des agglomérations secondaires sont plutôt destinés aux artisans et commerçants locaux ainsi qu'aux voyageurs en transit. Le culte à la famille impériale n'est n'attesté que dans les agglomérations qui connaissent un développement urbain important, comme à Dijon, à Til-Châtel et à Dalheim.

Enfin, la distribution géographique des lieux de culte connus dans notre zone d'étude montre une concentration autour du chef-lieu de cité, et le long des axes majeurs de communication.

# Chapitre sept

## Sanctuaires et habitat rural

L'étude de la répartition des lieux de culte aux abords de la voie Lyon – Trèves révèle que la majorité de ces sanctuaires est située à proximité immédiate d'une agglomération (qu'il s'agisse d'un chef-lieu de cité ou d'un simple *vicus* routier). Nous n'avons en fait que peu d'exemple de sanctuaires au cœur des zones rurales et encore moins associés à un établissement rural. C'est pourquoi il serait nécessaire d'ouvrir ce débat à l'ensemble de la Gaule.

## 4. Etablissement rural avec temple associé

### 4.1. Le long de la voie *Vidubia – Noviomagus*

Dans le cadre restreint de notre zone d'étude, nous ne possédons qu'un seul exemple de possible lieu de culte associé à une villa. Il s'agit des deux fanums découverts en 2011 en prospection aérienne à Boncourt-le-Bois (lieu-dit « La Pièce Saint-Pièce ») (Cordier 2011, 380‑381, fig. 20).

La villa de Boncourt-le-Bois ne se situe qu'à quelques centaines de mètres de la station romaine de *Vidubia,* sur la voie reliant cette dernière à Savigny-lès-Beaune en passant par l'agglomération gallo-romaine de Nuits-Saint-Georges « Les Bolards ». A quelque 200 mètres au sud-est de la partie sud de la *villa*, deux bâtiments à deux carrés emboîtés présentent la même orientation et sont distants l'un de l'autre de moins d'une trentaine de mètres. Le premier, au sud-ouest, mesure environ neuf mètres de côté tandis que le second, au nord-est, mesure approximativement sept mètres de côté. L'interprétation de ces deux bâtiments comme des fanums n'est basée que sur leur plan. Il est éventuellement possible qu'il s'agisse de deux mausolées.

A Lux « En Ogne », il est difficile d'imaginer qu'un si vaste ensemble, qui devait héberger et faire travailler un grand nombre de personnes, n'ait pas été doté de son propre complexe cultuel. Le long du mur d'enceinte sud de la partie agricole, près de la partie résidentielle et faisant face à la maison – supposée – du *vilicus*, un bâtiment prend une forme inhabituelle en « double rectangle » (Figure 123).L'hypothèse d'une fonction religieuse a déjà été émise pour ce bâtiment de 20 mètres sur 12 mètres ceint d'un péribole d'environ 25 mètres sur 34 mètres (Goguey dans Bénard 1994, 206). L'intégration du bâtiment supposé cultuel avec le mur d'enceinte de la cour d'exploitation présente une configuration similaire à celle de Touffréville (Coulthard 2000).

Au nord-est de la *pars urbana*, à l'extérieur de la villa, un bâtiment prend la forme d'un temple à cella circulaire et galerie circulaire (Figure 123). Nous ne connaissons aucun exemple attesté de sanctuaire de type « tholos » associé à un établissement rural. Seule la villa de Souzy-la-Briche (Naudet 2004) est associée à un bâtiment similaire mais de plus grandes dimensions. Le bâtiment circulaire de Lux ne mesure qu'une dizaine de mètres de diamètre, ce qui est très petit en comparaison de cette villa de neuf hectares. Il peut donc tout aussi bien s'agir d'un édifice cultuel que d'un édifice funéraire.

S'il n'est pas possible de trancher pour Boncourt-le-Bois ou pour Lux en l'état actuel de la documentation, ce cas de figure ouvre le débat sur un aspect du paysage religieux difficilement perceptible dans les campagnes gallo-romaines.

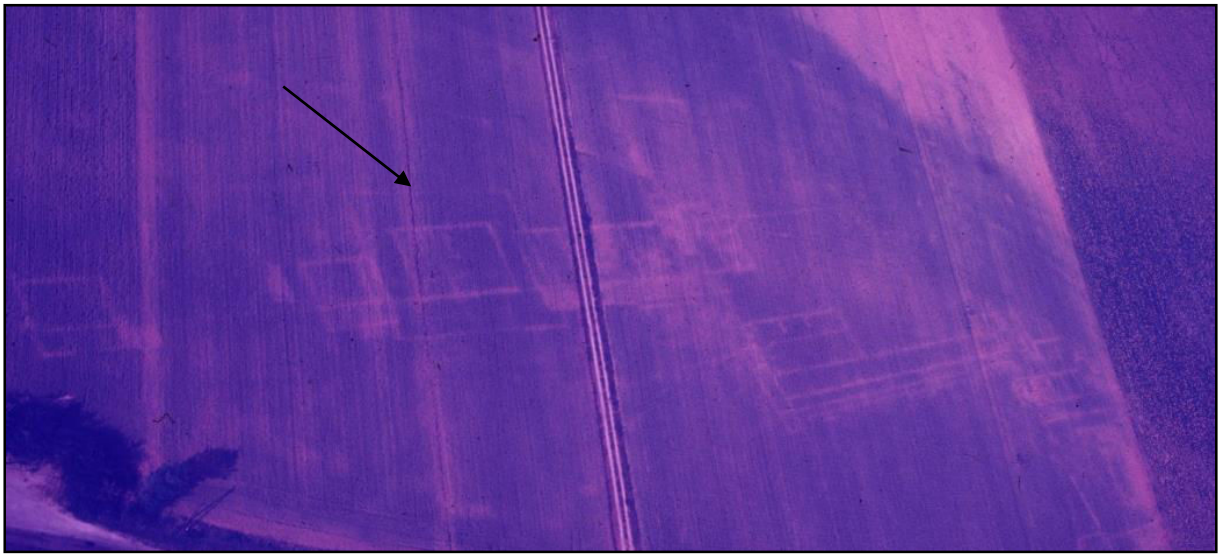

***Figure 122 : Lux « En Ogne » : Localisation d'un pseudo-temple (Photographie René Goguey, 30 juin 1976).***

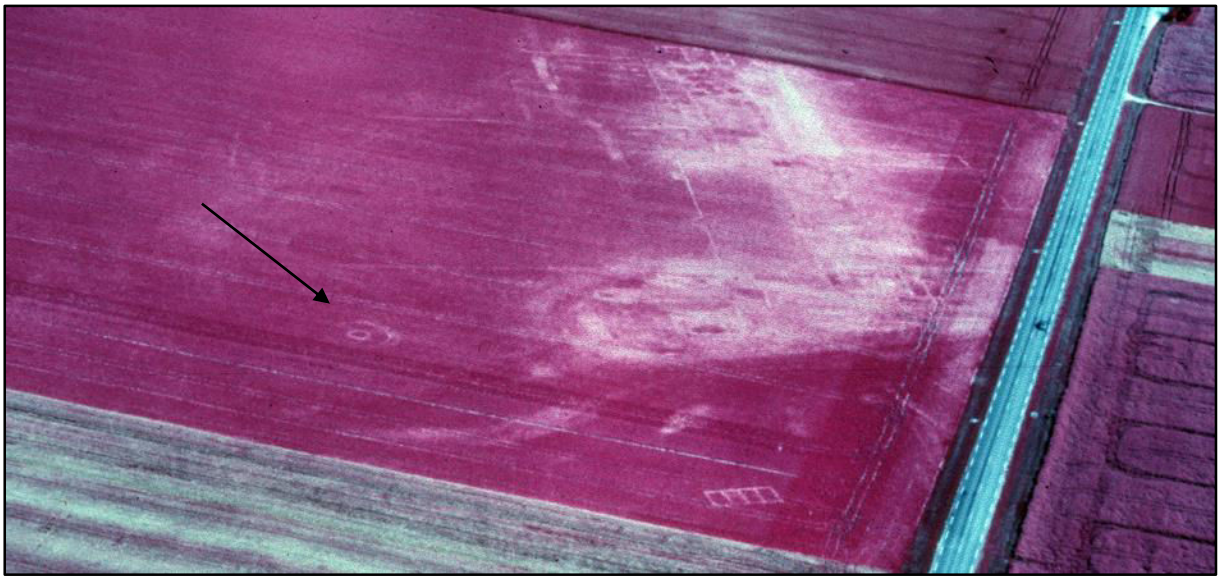

***Figure 123 : Lux « En Ogne » : Localisation d'un édifice circulaire à galerie périphérique (Photographie René Goguey, 2 juillet 1986).***

## 4.2. En Gaule

### 4.2.1. Inventaire

On dénombre aujourd'hui dans les Gaules plus d'une cinquantaine de lieux de culte associés à un établissement rural (Figure 124 ; Figure 125). Une partie des sites concernés ne sont qu'hypothétiques : il s'agit soit d'un site d'habitat où un bâtiment peut être interprété, selon son plan ou sa position topographique, comme un temple[99] ; soit d'un sanctuaire bien identifié localisé à proximité de constructions interprétées parfois sans certitude comme un établissement rural[100]. Ainsi une concentration de sites de ce type dans une région peut-être le fait d'interprétations rapides.

La grande majorité de ces sites est connue uniquement par la recherche aérienne. Or, les recherches aériennes sont plus favorables à la détection de sites couvrant une superficie importante car elles permettent d'avoir une vision souvent complète d'un établissement rural et de son environnement. Leur connaissance dépend donc de l'activité archéologique dans le domaine de la prospection aérienne, celle-ci étant très inégale d'une région à l'autre[101]. Ainsi la région de Bourgogne est bien documentée grâce notamment à deux pôles de recherche intensive : celui de Dijon – les recherches menées par René Goguey depuis la fin des années cinquante ont permis la découverte des sites de Fain-lès-Montbard, Laignes, Attricourt (R. Goguey et Cordier 2015) et dernièrement Boncourt-le-Bois – et celui d'Auxerre, qui est à l'origine de la connaissance des sites d'Argenteuil-sur-Armançon, Asquins, Auxerre, Cravant, Guerchy, Prégilbert, Sceaux-en-Terre-Plaine et Venoy (Baray et Collectif 2005). Le tour d'horizon de cette région est complété par la découverte de la villa de Port-sur-Saône ou de Burgille (Ferdière et al. 2010) D'autres régions ont également fait l'objet de prospections aériennes assidues : la région Poitou-Charentes avec Jacques Dassié comme chef de file (six sites ont été repérés dans les départements de la Vienne et de la Charente), l'Ile-de-France mais aussi le Centre. Les sites suisses et allemands, également bien représentés, sont essentiellement connus par des fouilles archéologiques.

Les aléas de la recherche aérienne ne peuvent pas être la seule raison de ces disparités régionales. Certains secteurs – et notamment la Picardie – où ont été découvertes de nombreuses villas grâce à l'archéologie aérienne n'ont donné aucun d'exemple de cette association établissement rural / sanctuaire.

[99] Chaque bâtiment en « double carré » est généralement interprété comme un *fanum*.

[100] C'est le cas notamment d'Aigueperse, de Bausendorf, d'Hechingen-Stein ou Pluherlin, Saint-Michel de Volangis ou de Tré, où les constructions ne sont pas identifiées avec certitude, mais aussi d'Amel où les ramassages de surface ont montré une occupation dense dans l'environnement immédiat d'un sanctuaire. A Saint-Michel de Volangis et à Trémons, les bâtiments repérés autour du sanctuaire peuvent avoir une autre fonction que celle d'habitat (Fauduet 2003).

[101] La recherche aérienne dans une région ne dépend pas seulement de ses acteurs, mais aussi et surtout de la nature de l'exploitation du sol : par exemple, les départements développant des cultures intensives donneront plus de résultats que des régions d'élevage où il y a beaucoup plus de prairies.

1 – Aigueperse (Puy-de-Dôme)
2 – Amel-sur-l'Etang (Meuse)
3 – Argenteuil-sur-Armançon (Yonne)
4 – Asquins (Yonne)
5 – Attricourt (Haute-Saône)
6 – Auxerre (Yonne)
7 – Bausendorf (Allemagne)
8 – Biberist (Suisse)
9 – Boncourt-le-Bois (Côte-d'Or)
10 – Burgille (Doubs)
11 – Cabriès (Bouches-du-Rhône)
12 – Carnac (Morbihan)
13 – Cravant (Yonne)
14 – Châtillon-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine)
15 – Corquoy (Cher)
16 – Dietikon (Suisse)
17 – Dolving (Moselle)
18 – Estavayer-le-Gibloux (Suisse)
19 – Fain-lès-Montbard (Côte-d'Or)
20 – Fliessem (Allemagne)
21 – Fontenay-près-Vézelay (Yonne)
22 – Glaine-Montaigut (Puy-de-Dôme)
23 – Gouillons (Eure-et-Loire)
24 – Guerchy (Yonne)
25 – Habsheim (Haut-Rhin)
26 – Hechingen-Stein (Allemagne)
27 – La Puye (Vienne)
28 – Laignes (Côte-d'Or)
29 – Leignes-sur-Fontaine (Vienne)
30 – Levet (Cher)
31 – Martres-Tolosanes (Haute-Garonne)
32 – Mauprevoir (Vienne)
33 – Mayen (Allemagne)
34 – Mienne (Eure-et-Loire)
35 – Montmaurin (Haute-Garonne)
36 – Newel (Allemagne)
37 – Onhaye (Belgique)
38 – Orbes (Suisse)
39 – Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher)
40 – Plouhinec (Morbihan)
41 – Pluherlin (Morbihan)
42 – Port-sur-Saône (Haute-Saône)
43 – Prégilbert (Yonne)
44 – Queaux (Vienne)
45 – Richebourg (Yvelines)
46 – Saint-Michel-de-Volangis (Cher)
47 – Sainte-Colombe-de-Villeneuve (Lot-et-Garonne)
48 – Sainte-Solange (Cher)
49 – Salles-la-Source (Aveyron)
50 – Sassy (Calvados)
51 – Sceaux (Yonne)
52 – Touffréville (Calvados)
53 – Trémons (Lot-et-Garonne)
54 – Venoy (Yonne)
55 – Verteuil-sur-Charente (Charente)
56 – Vicques (Suisses)
57 – Vouneuil-sur-Vienne (Vienne)
58 – Voves (Eure-et-Loire)
59 – Yvonand (Suisse)

***Figure 124 : Liste des sites associant un établissement rural et un lieu de culte[102].***

[102] La liste proposée ne se veut pas exhaustive.

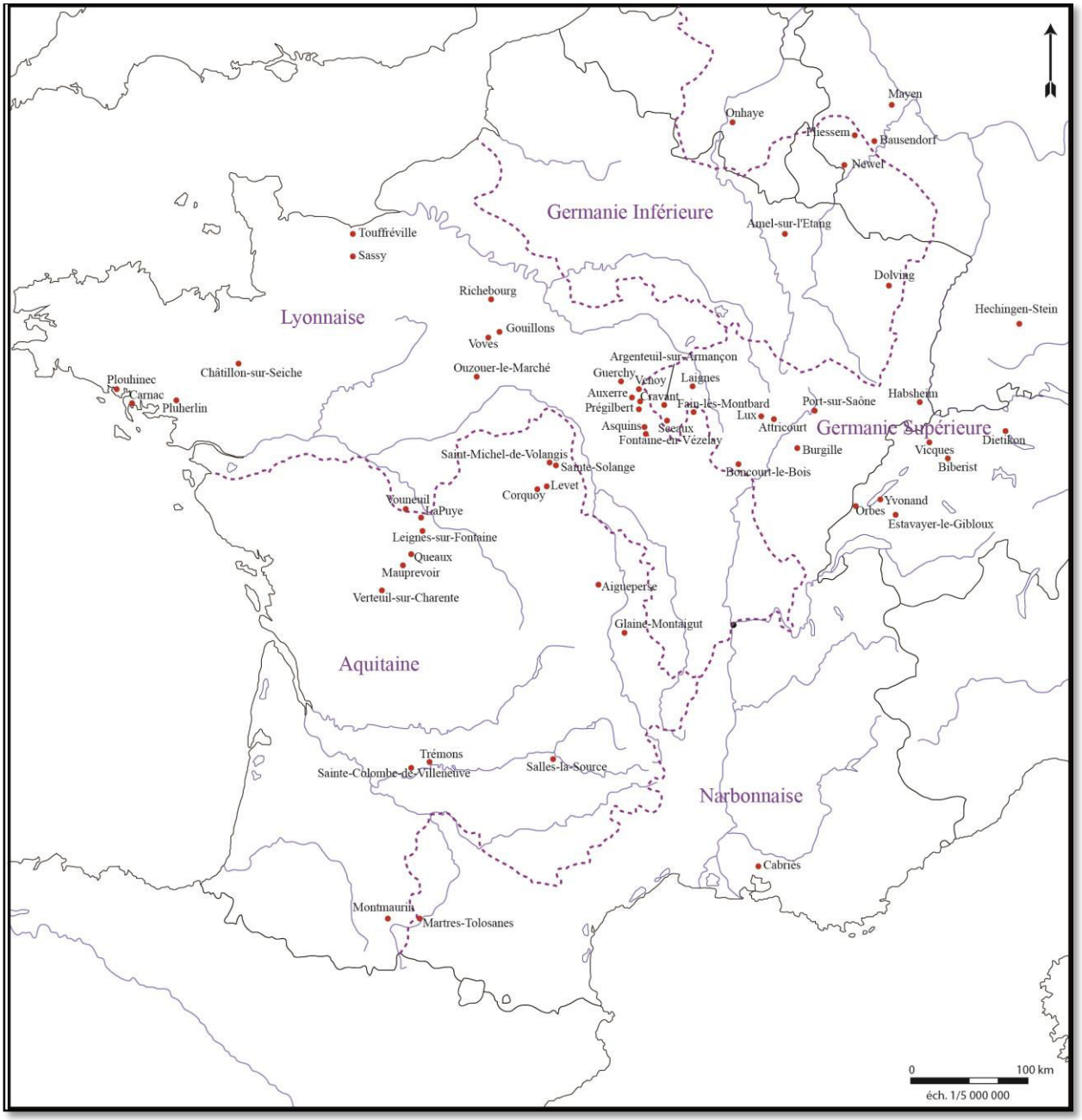


***Figure 125 : Carte de localisation des sites associant un établissement rural et un lieu de culte.***

### 4.2.2. Chronologie

Les exemples connus par des fouilles archéologiques – et en conséquence datés – sont assez peu nombreux. Il s'agit des sites de Châtillon-sur-Seiche, Carnac, Dolving, Fliessem, Mayen, Montmaurin, Richebourg et Touffréville. Pour l'ensemble de ces sites, le lien entre le lieu de culte et la villa ne fait aucun doute puisque les temples sont tous intégrés à l'architecture des établissements ruraux dont ils dépendent.A Richebourg, le sanctuaire privé est l'un des plus anciens connus. Un premier état du temple, alors en matériaux périssables, est daté du I^er^ siècle av. J.-C. La construction maçonnée à galerie périphérique a été édifiée à la charnière du changement d'ère (Barat 1999, 125).

Les temples de Fliessem présentent également des couches d'occupation datées de la fin de La Tène sous les sols en place (Figure 128) (Cabuy 1991, 277‑289). L'étude des monnaies montre une fréquentation du I^er^ au IV^e^ siècle.

A Touffréville, deux phases de constructions du fanum ont été mises en évidence. La première date de la période tibério-claudienne. L'abandon de celui-ci s'effectue à la fin du IIe siècle lors de la restructuration du site (Figure 132) (Coulthard 2000).

Les deux petits temples de la villa de Mayen ont livré pour l'un des indices de datation des I^er^ et II^e^ siècle et pour l'autre une monnaie de Constance indiquant une fréquentation jusqu'à la fin du III^e^ siècle (Grenier 1934, 795).

A Newel, il est attesté que le site n'est occupé qu'à partir du Ier siècle ap. J.-C. et ce, jusqu'au milieu du III^e^ siècle. L'abandon du site est dû à un glissement de terrain qui détruit le secteur du sanctuaire. La villa continue à être occupée jusqu'au IV^e^ siècle (Cabuy 1991, 311‑313).

A Dolving, au lieu-dit *Saint-Ulrich*, l'étude des monnaies recueillies dans le sanctuaire indique une fourchette chronologique plus restreinte, sur l'ensemble de la première moitié du II^e^ siècle (Lutz 1972, 67).

A Châtillon-sur-Seiche, le fanum a été construit dans le dernier tiers du II^e^ siècle. L'étude des nombreuses figurines en terre cuite retrouvées lors des fouilles a indiqué qu'une fréquentation de ce lieu de culte perdure pendant tout le III^e^ siècle (Figure 127) (Talvas 2007, 147). Il en est de même pour le temple installé dans le domaine de Carnac fréquenté pendant les II^e^ et III^e^ siècles (Figure 127) (Talvas 2007, 150).

Dans le petit temple érigé dans l'une des cours de la *pars urbana* de la villa de Montmaurin, les monnaies qui ont été retrouvées lors des fouilles – et qui doivent correspondre aux offrandes faites en ce lieu – sont toutes datées du IV^e^ siècle ap. J.-C. (de Maxime pour la plus récente) (Figure 130) (Grenier et Déchelette 1960, 547). Mais il pourrait ne s'agir que de la fréquentation finale du temple, qui a pu subir une ou plusieurs restauration(s).

Ce petit inventaire présente des conclusions cohérentes. Les premières traces de lieux de culte privés datent du I^er^ siècle avant J.-C. et restent exceptionnelles. La période de fréquentation maximale de ces sanctuaires se situe au II^e^ siècle ap. J.-C., époque à laquelle les établissements ruraux dont ils dépendent réalisent leur plus grande expansion. Enfin, les périodes d'abandon sont plus hétérogènes : si à Touffréville, le fanum est assurément abandonné à la fin du II^e^ siècle, le temple de la villa de Montmaurin est fréquenté jusqu'à une période assez tardive, la fin du IV^e^ siècle.

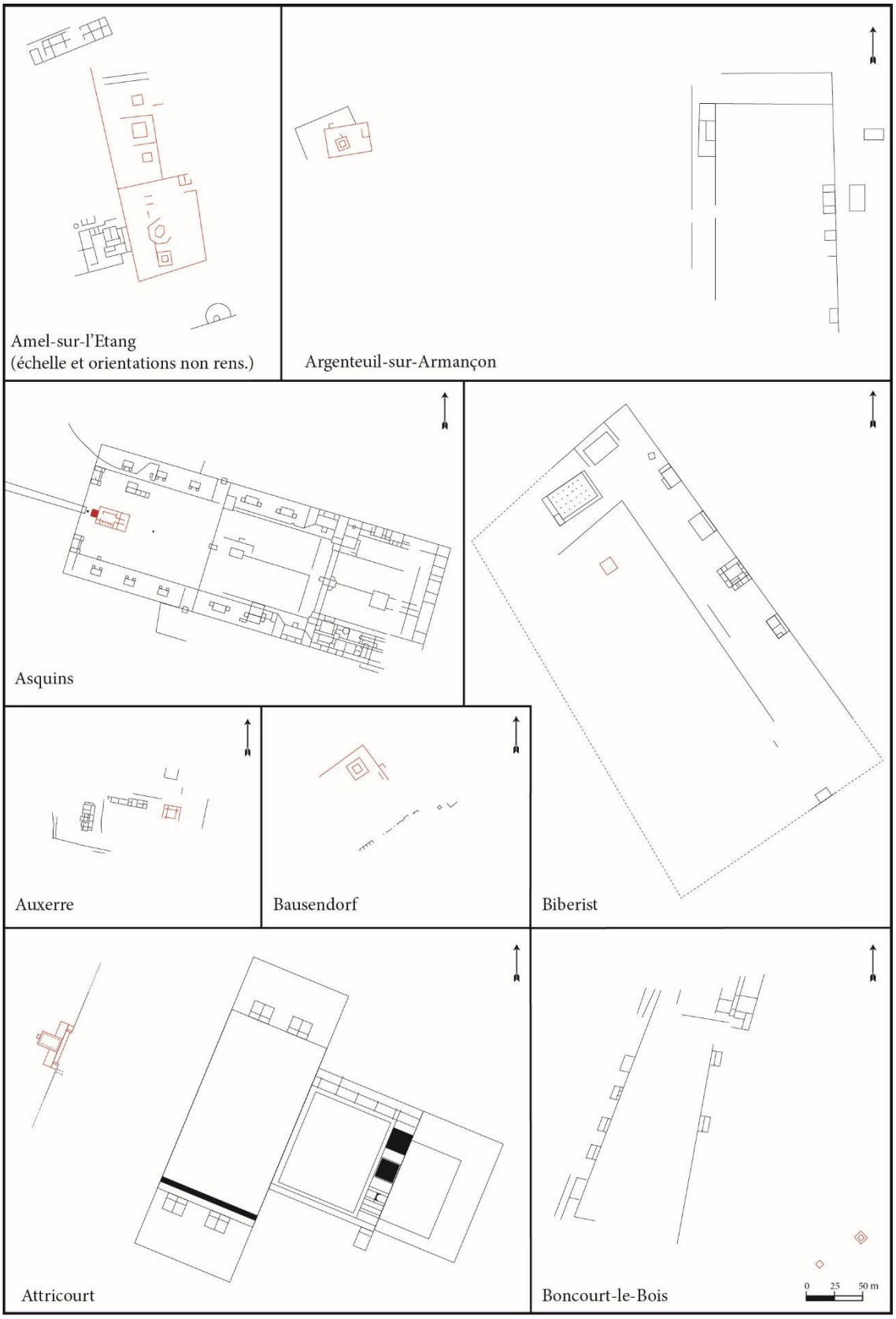


***Figure 126 : Etablissements ruraux associés à un lieu de culte (en rouge) : Amel-sur-l'Etang, Argenteuil-sur-Armançon, Asquins, Attricourt, Auxerre, Bausendorf, Biberist, Boncourt-le-Bois.***

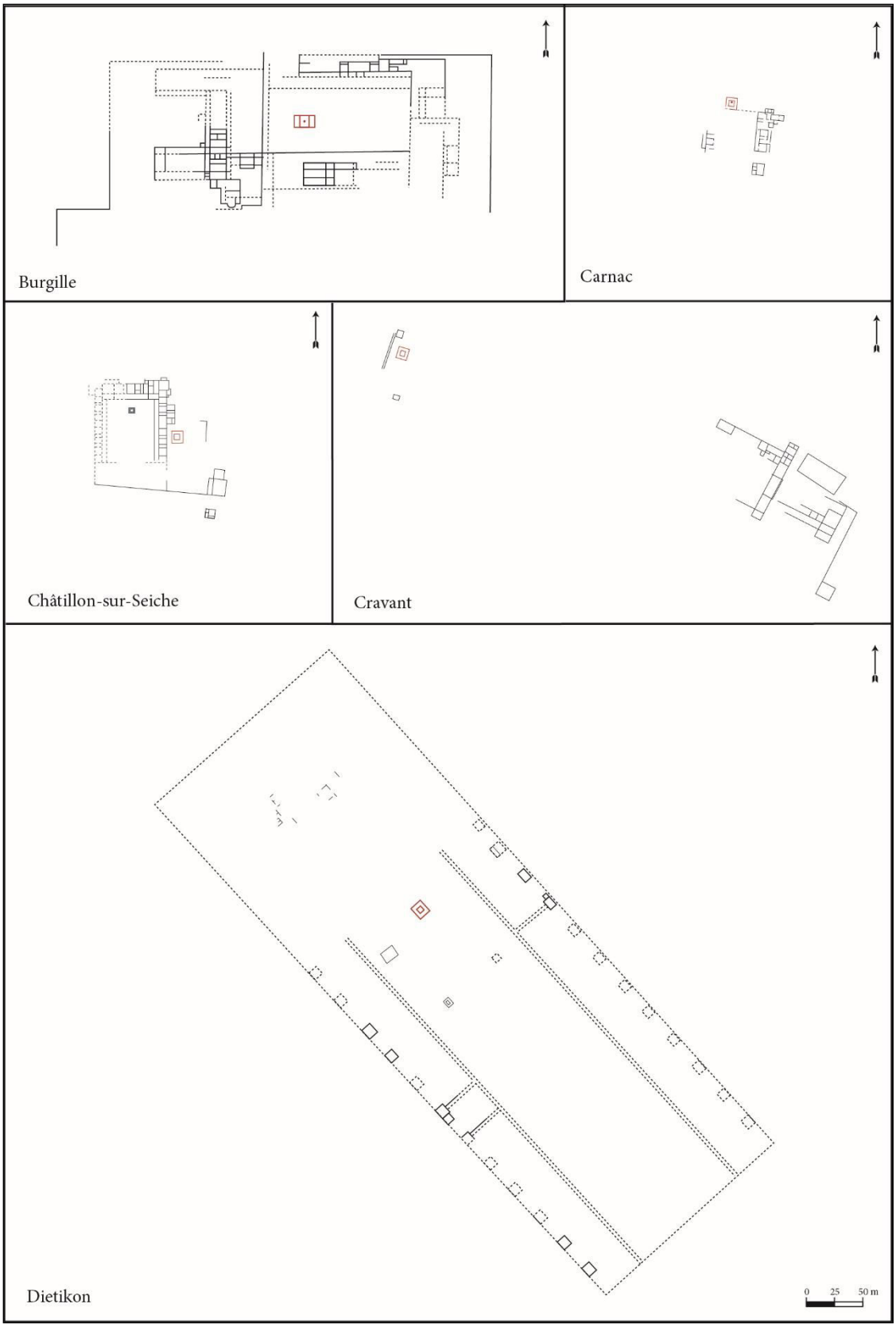


***Figure 127 : Etablissements ruraux associés à un lieu de culte (en rouge) : Burgille, Carnac, Châtillon-sur-Seiche, Cravant, Dietikon.***

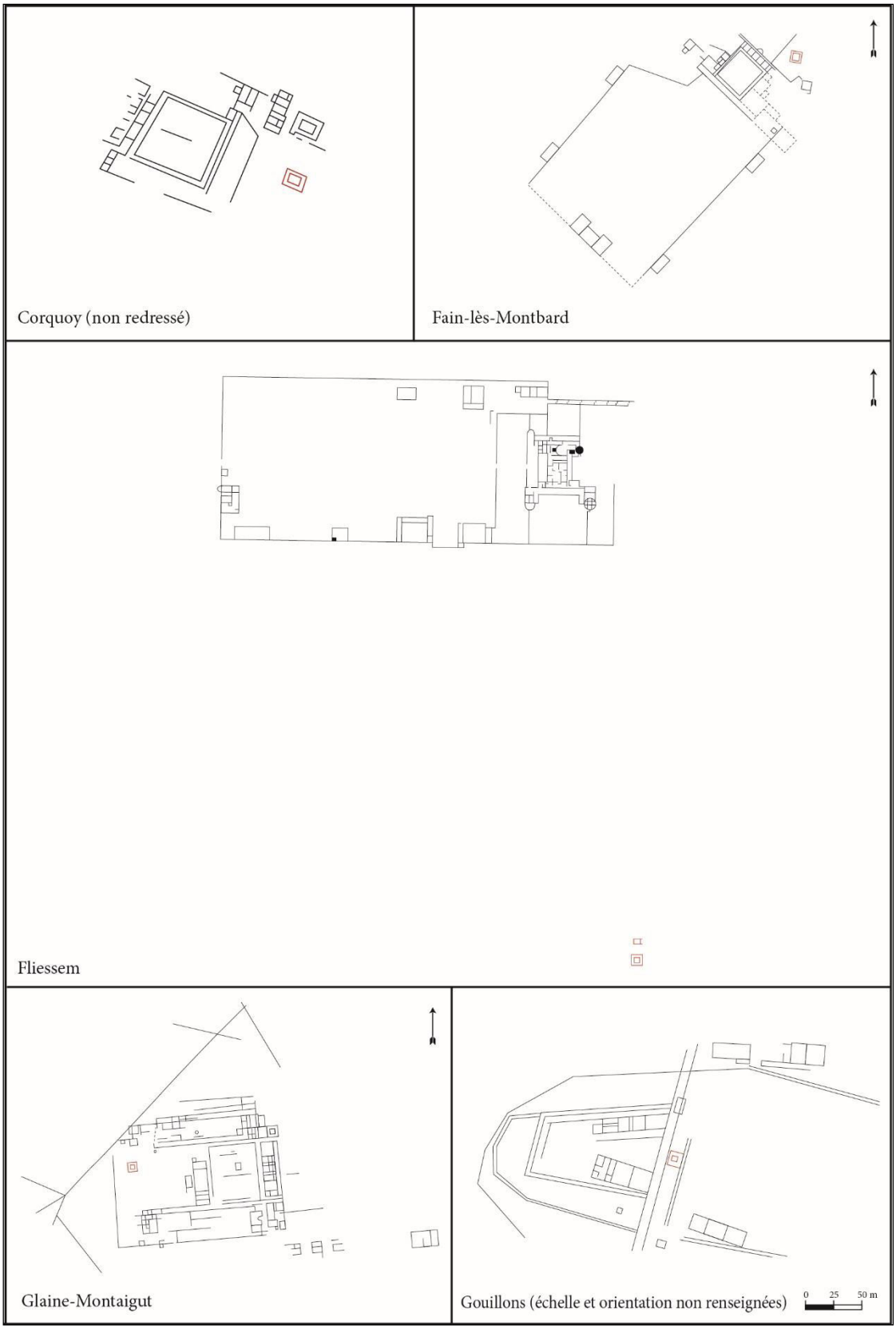


***Figure 128 : Etablissements ruraux associés à un lieu de culte (en rouge) : Corquoy, Fain-lès-Montbard, Fliessem, Glaine-Montaigut, Gouillons.***

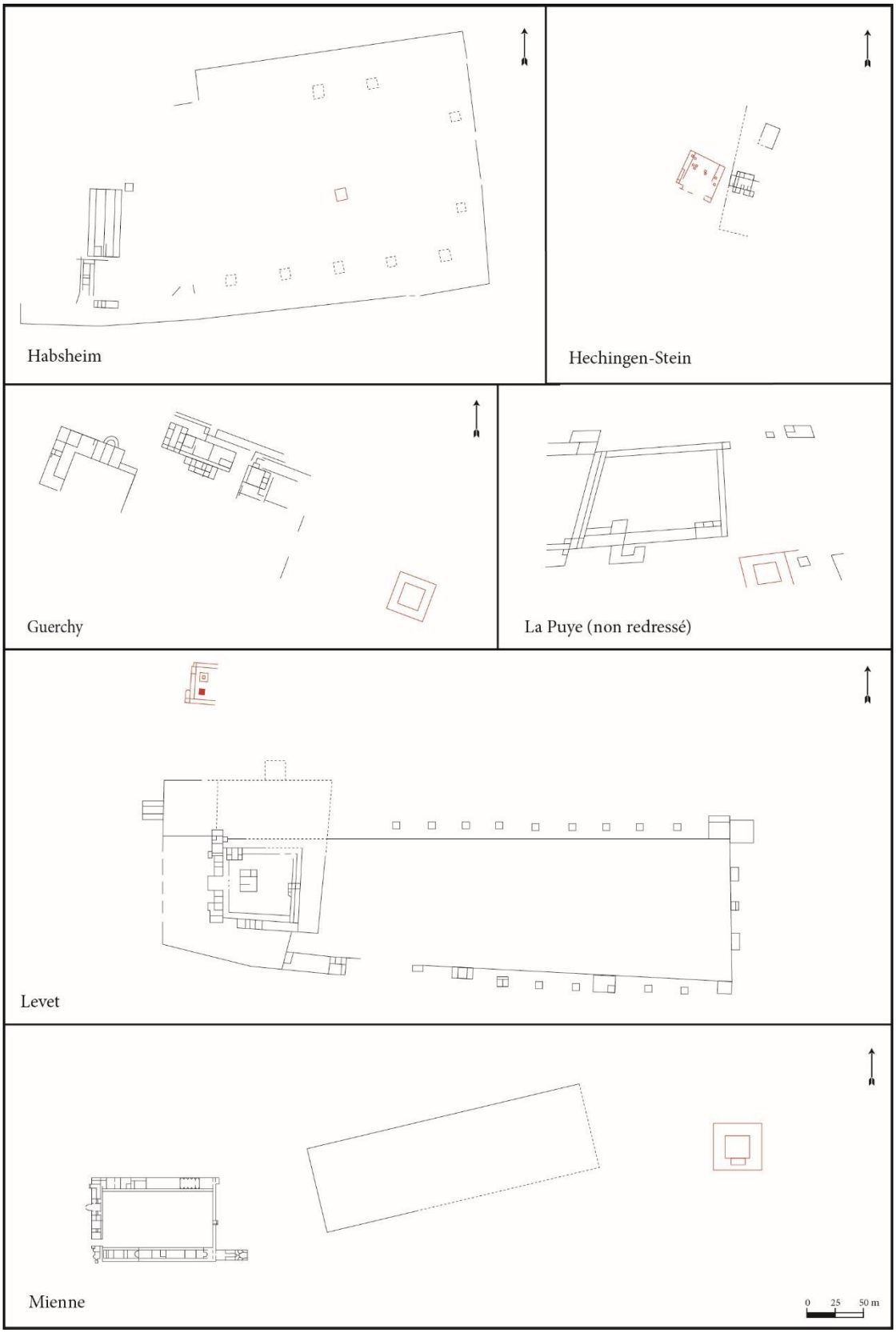


***Figure 129 : Etablissements ruraux associés à un lieu de culte (en rouge) : Habsheim, Hechingen-Stein, uerchy, La Puye, Levet, Mienne.***

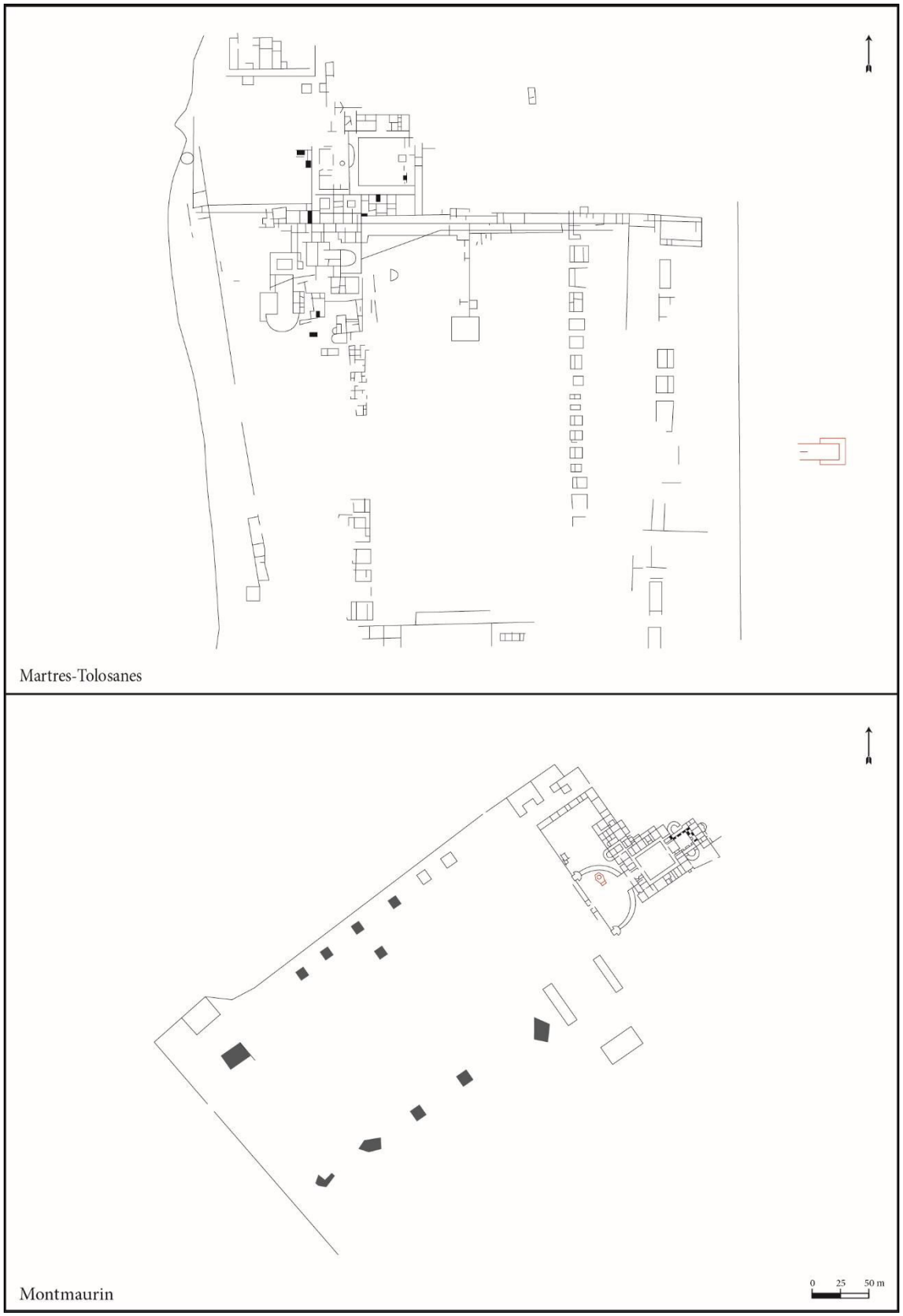


***Figure 130 : Etablissements ruraux associés à un lieu de culte (en rouge) : Martres-Tolosane (Chiragan) et Montmaurin.***

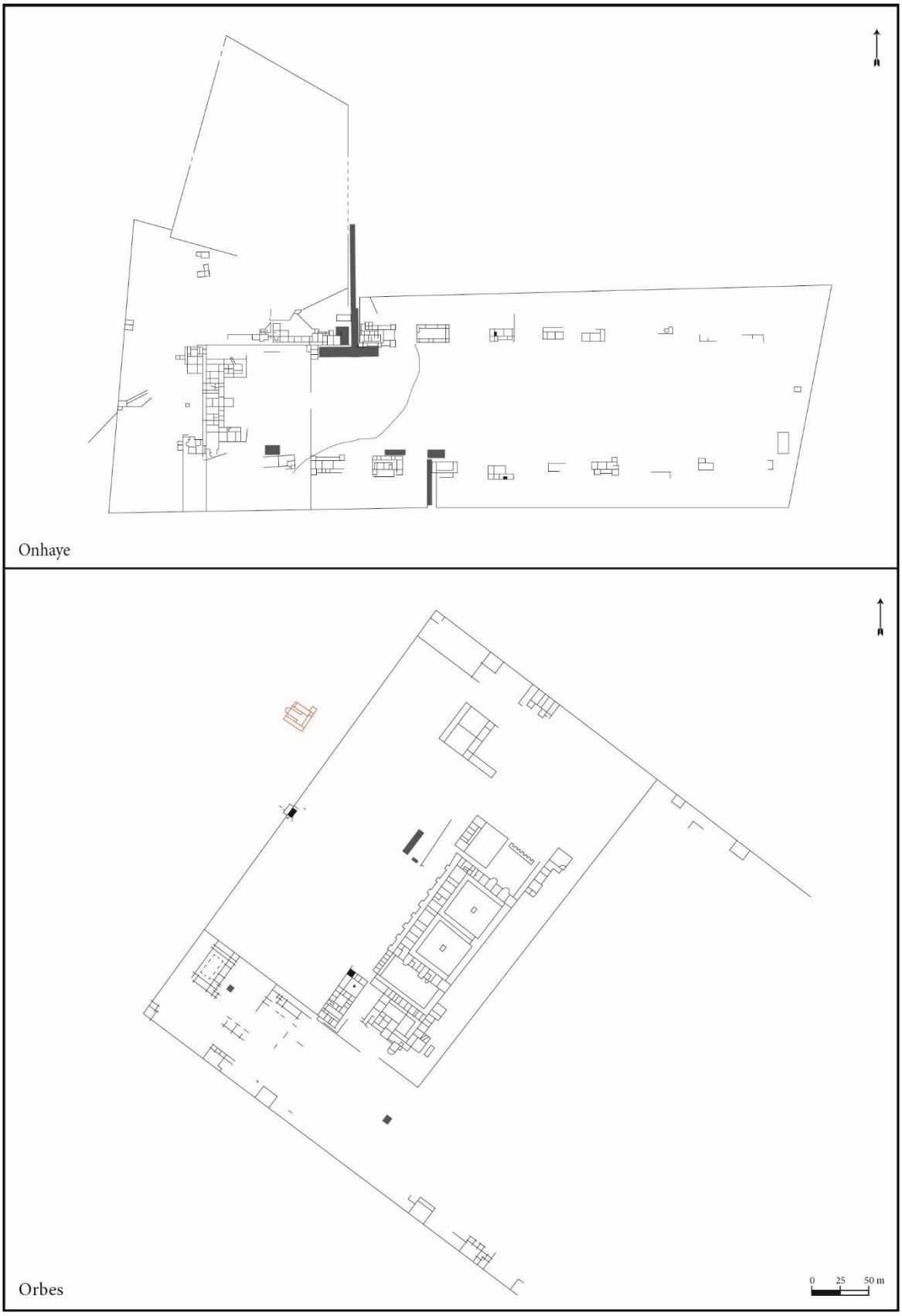


***Figure 131 : Etablissements ruraux associés à un lieu de culte (en rouge) : Onhaye et Orbes.***

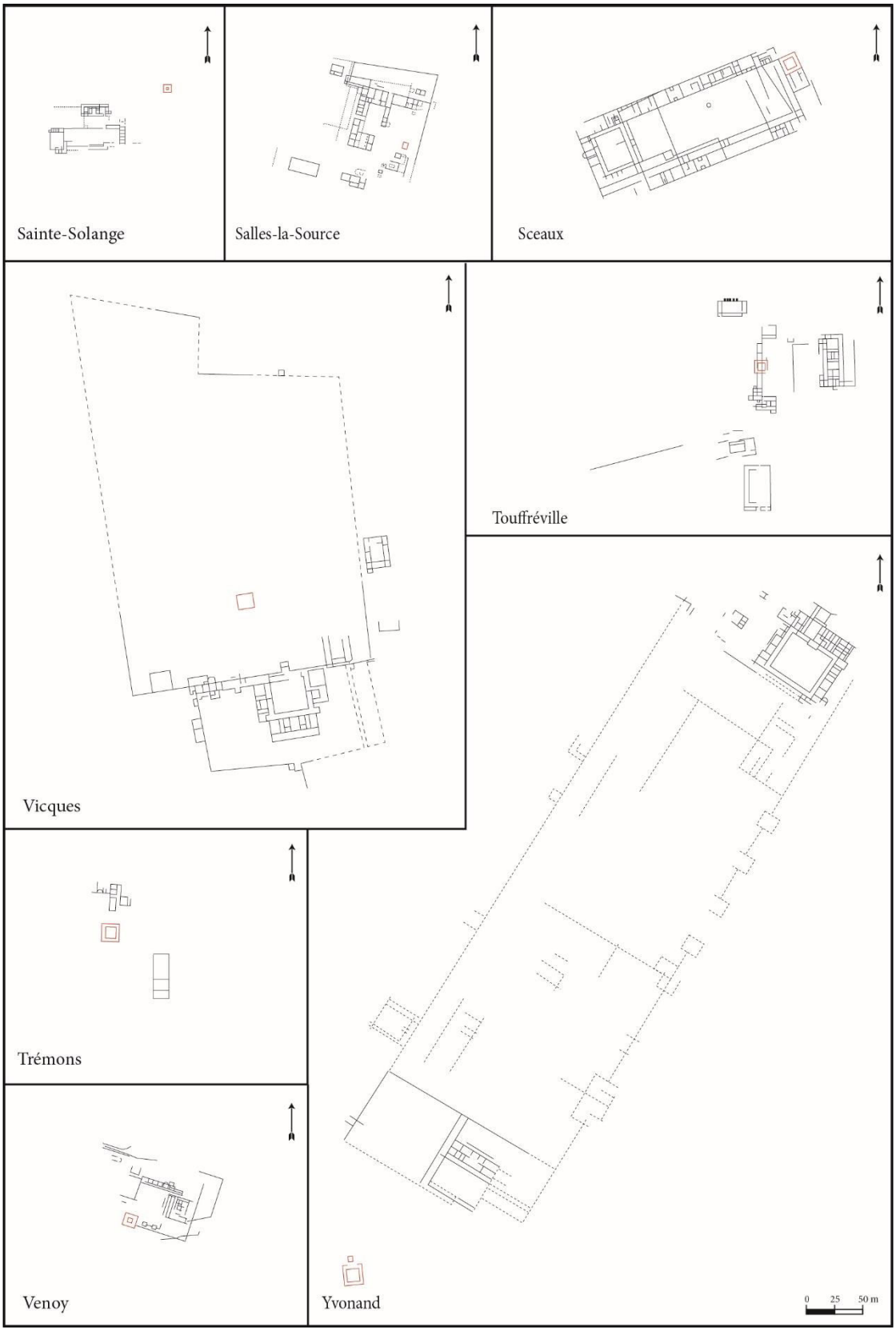


***Figure 132 : Etablissements ruraux associés à un lieu de culte (en rouge) : Sainte-Solange, Salles-la-Sources, Sceaux, Touffréville, Trémons, Venoy, Vicques, Yvonand.***

### 4.2.3. Position topographique

L'intégration ou la proximité d'un lieu de culte à un établissement rural prend des formes très variées. Il n'est d'ailleurs pas toujours aisé de comprendre l'organisation générale d'une exploitation (de par le caractère souvent partiel des plans au sol) et donc de percevoir l'agencement du sanctuaire par rapport aux différents bâtiments. C'est notamment le cas pour les sites d'Amel-sur-L'Etang, Auxerre, Bausendorf ou Guerchy (Ferdière et al. 2010).

Dans un tiers des cas cités dans notre recensement, le temple est situé à l'intérieur de l'exploitation. Une petite partie des lieux de culte de ces sites est même située à l'intérieur de la partie résidentielle du domaine. Selon les exemples connus, il a systématiquement été installé dans l'une des vastes cours de la *pars urbana*. A Montmaurin, le temple, à l'architecture originale, est installé dans la partie nord-ouest de la « cour d'honneur » qui monumentalise l'entrée dans la villa. Selon Albert Grenier, l'étude du plan de celle-ci peut laisser penser que ce sont les murs qui enclosent la cour qui se sont adaptés à l'édifice cultuel (Grenier 1960, 549). A Glaine-Montaigut, le fanum est également isolé dans l'une des cours de la *pars urbana* (Ferdière et al. 2010, 375, pl. 15). Mais sa position est décentrée, contrairement au temple octogonal de la villa de Plouhinec, installé au centre d'une cour péristyle (A. Provost et Priol 1991, 73‑74). A Venoy (Delor 2002, 758) et à Glaine-Montaigut (Dousteyssier, Segard, et Trément 2005, fig. 15), un bâtiment au plan concentrique est édifié à l'un des angles de la partie résidentielle.

Plus fréquemment, les temples construits à l'intérieur d'un domaine sont situés dans la cour agricole. Ils peuvent alors occuper une place privilégiée, face à la partie résidentielle et souvent selon un axe médian[103]. A Dietikon, le temple est édifié à proximité du mur de séparation entre la *pars rustica* et la *pars urbana* (Fellmann 1992, 150‑151, fig. 109) (Figure 127). Si la nature cultuelle du bâtiment à été confirmée par des fouilles archéologiques à Dietikon, c'est cette position privilégiée face à la partie résidentielle qui permet de supposer que la construction tripartite dans la cour agricole de la villa de Burgille était également un lieu de culte (Chouquer 1979, 58). Il en est de même à Vicques en Suisse où le bâtiment fouillé n'a livré aucun indice permettant de déterminer sa fonction (Fellmann 1992, 109‑110). Sur d'autres sites, le temple est au pratiquement au milieu de la cour agricole, mais jamais au « centre absolu ». C'est le cas à Habsheim : la seule observation du plan du bâtiment (une simple construction quadrangulaire) au milieu de la cour agricole de la villa ne permet pas une identification de celui-ci. Ce sont les fouilles archéologiques qui ont permis d'en déterminer la nature cultuelle. A Biberist, les recherches de terrain n'ont pas permis cette fois-ci de trancher sur la fonction du bâtiment carré au centre de la cour (Schucany 2006): édifice cultuel ou funéraire ?

Dans le cadre des lieux de culte construits à l'intérieur de la *pars rustica* d'un établissement rural, une autre configuration est possible : le temple est intégré à l'architecture de la villa, accolé au mur d'enceinte de la cour agricole. A Attricourt, l'édification du sanctuaire a été pensée en même temps que la construction de l'ensemble de la villa (R. Goguey 2013; R.

[103] Sur l'organisation spatiale des grands domaines et leurs axes perspectifs, voir Ferdière, Gandini, Nouvel 2010.

Goguey et Cordier 2015, 182‑185) Le temple est érigé contre le mur opposé à celui délimitant la *pars urbana* et la *pars rustica*. Le sanctuaire est dans l'axe du secteur résidentiel. Un cas de figure sensiblement similaire peut être signalé à Asquins (lieu-dit « Vergigny-sur-Cure ») où une grande villa a été repérée en prospection aérienne (Petit et Mangin 1994, 72‑73, fig. 54; Delor 2002, 161‑163, fig. 77‑78; Nouvel 2004, site 89021-05) (Figure 126). Sur le côté opposé à la *pars urbana*, toujours selon un axe médian, une construction se démarque par la monumentalité de son architecture. Une interprétation cultuelle de la fonction de ce bâtiment ne fait que peu de doute en l'état actuel des recherches. Mais contrairement au temple d'Attricourt, le temple est détaché du mur d'enceinte tout en restant à l'intérieur de celle-ci. A Sceaux, le pseudo-sanctuaire n'a pas une position aussi privilégiée que dans les cas précédents. Il est dissimulé parmi les autres bâtiments alignés le long du mur d'enceinte (Figure 132). L'établissement découvert à Prégilbert en prospection aérienne comporte également un bâtiment pouvant être interprété comme un lieu de culte. Celui-ci, dont le plan est de type fanum, est situé dans l'angle sud-est formé par le mur latéral séparant la *pars urbana* de la *pars rustica* et l'un des murs longitudinaux de la cour agricole. A Richebourg, le fanum et ses deux petites chapelles sont également à proximité de la partie résidentielle. Mais contrairement au temple de Prégilbert, ils suivent une orientation divergente excluant la volonté de la part des propriétaires de créer une unité architecturale.

Dans d'autres cas, le sanctuaire est à l'extérieur du domaine. A Fain-lès-Montbard, l'enceinte délimitant l'aire sacrée où est située le fanum n'est qu'à quelques mètres des murs de la *pars urbana*. Le lien entre le lieu de culte et l'établissement rural ne fait alors aucun doute. A Martres-Tolosane (Chiragan), le bâtiment interprété comme un temple gallo-romain est situé à une cinquantaine de mètres à l'est de la *pars rustica*. A Levet, il est à environ 60 mètres au nord des bâtiments de la cour d'exploitation. Cette configuration se retrouve sur d'autres sites comme à Hechingen-Stein, La Puye, Laignes ou Guerchy. Le lieu de culte est encore plus éloigné du domaine sur les sites d'Yvonand ou de Port-sur-Saône, respectivement à 80 et 100 mètres au sud de la cour d'exploitation.

Les lieux de culte localisés à une distance un peu plus importante d'établissements ruraux posent le problème de l'existence ou non d'un lien entre les deux sites. Parmi les sites recensés précédemment, quatre sites sont concernés (environ 7 % de l'inventaire) : Boncourt-le-Bois, Argenteuil-sur-Armançon, Onhaye et Fliessem dont les lieux de culte découverts à proximité immédiate sont entre 200 et 400 mètres du domaine. I. Fauduet prend comme intervalle « charnière » une distance supérieure à 100 mètres et estime qu'au-delà de 100 mètres, les « édifices signalés […] n'appartiennent pas à des complexes ruraux » (Fauduet 2010, 65). Mais doit-on considérer cette distance – toute relative – comme incompatible avec une construction à l'initiative des propriétaires du domaine ? A Boncourt-le-Bois, les temples sont plus éloignés de la villa mais sont axés sur la voie secondaire reliant la station routière de *Vidubia.* On peut penser qu'il y a eu la volonté de rapprocher les édifices cultuels des axes de communication afin de les ouvrir au plus grand nombre. D'autres hypothèses associant les lieux de culte à un ensemble de domaines dispersés ont été avancées d'après des études régionales (Langoüet, Provost 1991).

#### 4.2.4. Architecture

A l'instar de ce que l'on peut rencontrer dans d'autres contextes, les sanctuaires liés à un établissement rural revêtent des formes architecturales variées.

Le plan le plus simple qui a été reconnu est la simple *cella* plus ou moins quadrangulaire. Si un plan de ce type peut correspondre à des constructions aux fonctions variées, la nature cultuelle de certains d'entre eux a été attestée par la fouille du sanctuaire de Dolving (bâtiment de plan irrégulier de 6,77 mètres sur 8,15 mètres de côté) (Lutz 1972, p. 62), de Fonenay-près-Vézelay (petite cellule de 3,8 mètres de côté) (Delor 2002, p. 372) et d'Habsheim (plan carré de 9,8 mètres de côté) (Zenher 2000, 170). A Biberist, la fouille n'a pas permis de trancher sur la fonction cultuelle ou funéraire du bâtiment carré au centre de la cour d'exploitation (Fauduet 2003-2004, 409). Il en est de même à Vicques (Fellmann 1992, 150-151, fig. 108) et à Salles-la-Source.

L'architecture la plus fréquente est le fanum quadrangulaire (plus de la moitié des sites du recensement). Les dimensions de celui-ci sont très variables. Le plus souvent, il ne mesure que quelques mètres de côté. Parmi les sites qui ont pu être fouillés, nous pouvons citer le fanum de Châtillon-sur-Seiche (près de 6 mètres de côté, galerie incluse) (Figure 127) de Newel (6,20 mètres sur 6 mètres) (Cabuy 1991, 311-313, pl. LVI), de Fliessem (6,65 mètres sur 5,70 mètres) (Cabuy 1991, 277‑289, pl. XLII) et celui de Carnac (4,5 mètres de côté) (Figure 127). Pour tous les autres sites, le redressement des photographies aériennes permettent d'évaluer des dimensions de quelques mètres à une dizaine de mètres : Argenteuil-sur-Armançon (Ferdière *et al.* 2010, 371, pl. 12) (Figure 126), Auxerre (Nouvel 2004, pl. A62) (Figure 126), Bausendorf (Cabuy 1991, pl. XXXVI) (Figure 126), Boncourt-le-Bois (127), Cravant (Ferdière *et al*. 2010, pl. 24) (Figure 127), Dietikon (Figure 127), Fain-lès-Montbard (Figure 128), Glaine-Montaigut, Laignes, Prégilbert (Ferdière *et alii* 2010, p. 378, pl. 18), Port-sur-Saône (Ferdière et al. 2010, 369, pl. 9), Richebourg (Barat 1999, p.144-145, fig. 21 et 22), Sainte-Solange (Troadec 1992, 53, fig. 22) (Figure 132), Touffréville (Coulthard 2000) (Figure 132), Trémons (Fages 1995, 310) (Figure 132), Venoy (Nouvel 2004) et Yvonand (Ferdière 2010, 371, pl. 11). Certains de ces sites présentent quelques particularités. A Argenteuil-sur-Armançon, Cravant, Bausendorf et Fain-lès-Montbard, le fanum est inclus dans un péribole. A Newel, le sanctuaire est associé à une nécropole attestée par la fouille. Les sites d'Yvonand et de Matres-Tolosane présentent la même association sanctuaire/nécropole. Deux sites présentent un fanum aux dimensions plus monumentales : à Guerchy (30 mètres de côté) et à Mienne (40 mètres de côté). Mais pour ce dernier exemple, nous pouvons douter de la fiabilité des sources, trop anciennes.

A Levet (Fauduet 2010, 64), le sanctuaire prend la forme d'un véritable complexe cultuel avec deux fanums d'environ 7 mètre de côté chacun inscrit dans un péribole à galerie sur trois côtés de 35 mètres sur 30 mètres environ.

A Pluherlin, Plouhinec et Montmaurin (Figure 130), le temple est polygonal, de petites dimensions et situé dans une cour de la *pars urbana*. A Amel-sur-l'Etang, il est associé à d'autres temples de plan quadrangulaire (Mourot 2001, 513, fig. 406c) (Figure 126).

Enfin, quelques sites présentent des architectures plus particulières. A Orbes, le temple comprend des galeries sur trois côtés et une abside semi-circulaire sur le quatrième côté (Ferdière et al. 2010, p. 384-385) (Figure 131). Ce lieu de culte a fait l'objet d'une fouille et nous savons en conséquence qu'il était consacré à Mithra. A Matres-Tolosane, le temple supposé à l'extérieur de la villa est composé d'une cella rectangulaire entourée d'une galerie sur près de trois de ses côtés (Grenier 1934, 832-842 et 850-858) (Figure 130). A Asquins (Nouvel 2004) et à Attricourt (Figure 126), c'est le plan monumental des bâtiments, associé à une position privilégiée dans la cour agricole, qui permet de supposer qu'il s'agit d'un temple. Ces exemples restent toutefois très exceptionnels.

#### 4.2.5. Pratiques cultuelles

La présence de sanctuaires à l'intérieur ou à proximité immédiate d'établissements ruraux pose la question de la destination de ces édifices, de la nature des cultes qui y étaient pratiqués et de leur statut (domestique, privé, ouvert à un groupe plus ou moins large). La position du temple par rapport à la villa et par rapport à ses différentes composantes, ainsi que les objets liés au culte qui ont été retrouvés, sont les seuls éléments dont nous disposons pour pouvoir émettre quelques hypothèses.

Comme nous l'avons vu précédemment, certains édifices cultuels sont implantés à l'intérieur de la cour agricole ; parfois ils sont intégrés entre les bâtiments d'exploitation. Ils sont ainsi situés au cœur de l'espace où évoluent les paysans. Cette position reflète sans nul doute la vocation de ces sanctuaires : offrir aux habitants du domaine un lieu « sur place » où pratiquer leurs dévotions. La question de la fréquentation du sanctuaire se pose différemment pour les temples construits dans l'espace réservé à la *pars urbana* ou à proximité immédiate. S'agissait-il de lieux de culte privés réservés au propriétaire de la villa ou bien étaient-ils accessibles aux autres habitants du domaine ? Dans le premier cas de figure, peut-on considérer ces édifices comme un prolongement ostentatoire des pièces réservées au culte privé comme nous l'avons vu pour les villas de Grimault ou de Rodelle ?

A Fontenay-près-Vezelay, la base d'un autel surmonté d'une statue représentant le dieu Mercure a été retrouvée dans une fosse au centre de la *cella*. Le mobilier cultuel et votif se compose d'une statuette représentant Mercure, de monnaies et de céramiques (Delor 2002, 372).

Le temple de la villa de Montmaurin a livré deux autels – l'un anépigraphe et l'autre dédié à Jupiter – ainsi qu'une petite statuette en bronze représentant un cervidé et 37 monnaies en bronze (Grenier 1960, 547-548). Rien n'indique un culte ouvert au plus grand nombre. Si ces deux exemples correspondent certainement à des cultes privés, il ne s'agit pas pour autant de cultes domestiques.

A Richebourg, le fanum édifié à 30 mètres des murs de la *pars urbana*, ainsi que les deux petites chapelles associées, n'ont livré aucun indice de pratiques cultuelles communautaires (céramiques, couteau de libation…). Seuls quelques fragments de figurines en terre cuite, pouvant correspondre à un culte privé, ont été recueillis.

A Châtillon-sur-Seiche et à Carnac, le mobilier votif présente un faciès particulier puisqu'il se compose en majeure partie de figurines en terre cuite retrouvées en grand nombre (respectivement plus de 40 et 100 individus). Cette abondance ne peut être le fait d'un groupe restreint (correspondant aux propriétaires de la villa et leurs proches). Ces temples devaient être ouverts au moins à l'ensemble du personnel travaillant dans la villa. La modeste valeur de ces offrandes confirme cette hypothèse (contrairement aux figurines en bronze découvertes dans les temples des villas de Montmaurin et Fontenay-près-Vezelay).

A Dolving, l'assemblage des différents plans existants fait supposer que le temple était situé dans la partie résidentielle de la villa. Il s'agit de l'un des rares sites de notre inventaire où a été découvert un important mobilier à vocation cultuelle. Chacune des fosses fouillées dans le temple (correspondant, pour l'inventeur, aux trous des poteaux qui soutenaient la toiture) a livré fragments de céramiques, fibules, clous et ossements animaux (Lutz 1972, 64). Sur l'ensemble de l'aire de la cella ont été retrouvés des fragments de céramique, divers objets en métal (notamment les éléments de garniture d'un coffret) et de nombreuses monnaies. La présence de vaisselle céramique en abondance et d'ossements animaux (bœufs, porcs, moutons, chiens, poulets...) permet d'envisager la pratique d'un culte communautaire dans la villa de Dolving.

Tous ces exemples montrent la diversité des cas de figure. Si certains de ces lieux de culte peuvent être considéré comme des sanctuaires privés réservés aux propriétaires de la villa et à leur entourage (Fontenay-sous-Vezelay et Montmaurin), d'autres sont ouverts à l'ensemble de domaine, soit dans le cadre de cultes individuels (Châtillon-sur-Seiche, Carnac), soit dans le cadre de cultes communautaires (Dolving).

Le questionnement se complexifie avec les sanctuaires plus éloignés, à plusieurs centaines de mètres de l'établissement rural. Dans ce cas, le lien entre le domaine et le lieu de culte est moins évident. Deux questions peuvent se poser : S'agit-il d'un temple édifié sur l'initiative de propriétaires de la villa ou sur l'initiative d'un *vicus* ? Dans le premier cas, ce sanctuaire est-il ouvert à la population environnante ?

Une lettre issue de la correspondance de Pline le Jeune nous fournit quelques éléments de réponse (Scheid 1996) :

> Haruspicum monitu reficienda est mihi aedes Cereris in praediis in melius et in maius, uetus sane et angusta, cum sit alioqui stato die frequentissima. Nam Idibus Septembribus magnus e regione tota coit populus, multae res aguntur, multa uota suscipiuntur, multa redduntur[104].

Ce texte nous informe qu'un sanctuaire situé sur le territoire d'un grand domaine, donc sur une propriété privée, est néanmoins ouvert au « public » à certaines occasions. Nous devons considérer que de tels sanctuaires sont des lieux de culte de la communauté, même s'ils sont

[104] « Je me vois obligé, par l'avis des haruspices, de reconstruire et d'agrandir un temple de Cérès qui se trouve sur mes terres. Quoique vieux et petit, il est très fréquenté à date fixe : aux ides de septembre, le peuple s'y rassemble de tous les pays d'alentour. On y traite beaucoup d'affaires ; on y fait, et on y acquitte beaucoup de vœux » (Pline le Jeune, *Lettres*, IX, 39).

pssédés et gérés par des familles de notables. La lettre nous apprend également que la modestie du sanctuaire n'exclut pas une grande fréquentation. A Levet, les deux petits temples sont compris dans un péribole matérialisé par une galerie sur trois côtés. Cet équipement coûteux laisse supposer qu'il fallait un espace couvert suffisamment important pour mettre à l'abri les dévots. Les temples de Fliessem sont le seul lieu de culte à distance du domaine qui a été fouillé. Ils ont livré un mobilier varié (123 monnaies, céramiques, fibules, figurines en terre cuite, fragments de sculpture en pierre et une statuette de Mercure) qui vont également dans le sens d'un sanctuaire communautaire ouvert au plus grand nombre.

## 5. Etablissement rural et culte communautaire sans temple associé

Comme on l'a vu précédemment, seules les pratiques cultuelles liées à la présence d'un temple associé à un établissement rural, généralement une villa, sont aujourd'hui connues, même si ce n'est que partiellement. Cette question tient une fois encore à nos méthodes d'investigation : l'archéologie préventive est souvent limitée dans l'espace, ne permettant pas systématiquement une exploration extensive des cours de ces établissements ruraux de statut intermédiaire ; l'archéologie aérienne, grâce à laquelle notre connaissance globale des sites est importante, n'est ici d'aucune utilité. L'hypothèse d'un culte communautaire dans les cours de ferme de taille moyenne est d'autant plus intéressante qu'il s'agit d'un sujet qui n'est pas ou encore trop peu exploré. La difficulté dans la recherche d'indices de culte collectif au sein des habitats, en l'absence d'infrastructures dédiées, a également été mis en évidence pour les périodes précédentes dans l'ouest de la France (Bouvet et al. 2003, 87‑93). Pour la période romaine, nous nous confrontons à une absence gênante de référents.

Cette hypothèse est établie à partir des données de seulement deux établissements ruraux : Dijon « Parking Saint-Anne » et Selongey « Les Tuillières ». Chacun de ces sites a livré un mobilier lié à la sphère du sacré qui semble correspondre à un culte autre que strictement privé. Pour chacun de ces sites, le faciès du mobilier est différent.

Le site de Dijon « Parking Saint-Anne » est généralement mentionné dans les recherches de synthèse pour l'établissement rural de la fin du Ier siècle de notre ère. Mais les données archéologiques attestent l'existence de pratiques cultuelles semblables à ce que l'on peut retrouver en contexte de sanctuaire : les fouilles ont livré deux tôles de bronze figurant respectivement une et deux paires d'yeux (Pelletier 1993, 257, n° 42 et 94), une plaquette de plomb gravée qui pouvait correspondre (mais cela est dit avec beaucoup de prudence) à une possible pratique de *defixio* et vingt-quatre fosses où on été déposés rituellement chiens, moutons et porcs (Pelletier 1993, 46‑50). Cette aire cultuelle a été datée entre 5 et 80 de notre ère et précède la construction de six bâtiments composant un établissement rural de taille moyenne. Le contexte dans lequel ces rites étaient pratiqués nous échappe ici complétement.

La première hypothèse suggérerait une désacralisation du site à la fin du I^er^ siècle. La question de la désacralisation d'un édifice cultuel est bien connue en Gaule (Fauduet 2010, 163‑164) mais se traite au cas par cas. Elle se situe bien souvent dans une période de grands changements des pratiques cultuelles, quand les infrastructures ne sont plus adaptées aux

nouvelles croyances : c'est le cas, entre autres, du lieu de culte de Vendeuvre-du-Poitou, transformé en chantier de débitage pour l'alimentation en pierre des villes voisines (Fauduet 2010a, 163), ou de nombreux sanctuaires réutilisés comme nécropole mérovingienne (Fauduet 2010a, 164). L'un des exemples les mieux connus de désacralisation d'un site est un sanctuaire indigène à Limoges, implanté au cœur de la future ville gallo-romaine, à proximité immédiate de l'emplacement du *forum,* place publique de la ville. Sa fréquentation cessa dès l'époque claudienne et des habitations privées furent construites quelques décennies plus tard (Van Andringa 2008, 125). La désacralisation d'un site au milieu du Haut-Empire, comme c'est le cas pour Dijon « Parking Saint-Anne » est plus surprenante.

La seconde hypothèse suppose que nous n'avons qu'une vision partielle du site. Celui-ci serait alors interprété comme un établissement rural dès la fin de l'époque augustéenne, mais les bâtiments d'habitation et d'exploitation ne seraient pas dans l'emprise restreinte de la fouille. Le déplacement des bâtiments d'une exploitation agricole se vérifie régulièrement. Dans ce cas, les pratiques rituelles observées seraient localisées dans la cour de la ferme ou dans l'un de ses espaces adjacents. La présence d'ex-voto en contexte d'habitat est rare et essentiellement limitée aux habitats en contexte urbain.

Le cas de Selongey « Les Tuillières » est complètement différent puisqu'aucune pratique cultuelle aussi marquée que le sacrifice d'animaux ou le don d'ex-voto n'a été relevée. Ce qui nous frappe dans cet établissement rural, c'est le très grand nombre de figurines en terre cuite livré par la fouille et la distribution spatiale de ces fragments. Si cette catégorie d'objets constitue l'un des témoins les plus fréquents du culte privé et/ou domestique, l'ensemble provenant de Selongey suggère quelques pistes. Le recensement des figurines a permis de décompter 90 fragments. Ce nombre est d'autant plus significatif que tous les autres établissements ruraux du corpus, pourtant bien documentés, n'ont jamais livré plus de quelques unités. D'autre part, les statuettes ont été majoritairement retrouvées dans la cour de la ferme, devant la maison de maître et le bâtiment thermal. Leur état de conservation, très fragmentaire, est sans nul doute volontaire. Deux hypothèses peuvent être avancées :

- la première lierait cet éparpillement de fragments à un saccage volontaire et brutal, effectué alors que les propriétaires occupaient les lieux, par exemple lors d'un épisode d'invasion au Bas-Empire avec destruction violente des habitats et sanctuaires gallo-romains. Mais les conditions dans lesquelles ont été faites ces intrusions ont été trop souvent surévaluées. Et cela n'explique pas pour autant la surabondance des fragments de figurines en terre cuite retrouvés.
- La seconde hypothèse, à laquelle nous adhérons plus volontiers, est que la cour de l'exploitation rurale a été utilisée comme lieu de culte le temps d'une cérémonie.

Dans ce dernier cas de figure, les pratiques rituelles paraissent sensiblement différentes de celles qu'on observe dans les établissements ruraux de type villa. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, les temples associés à une villa n'offrent pas toujours un mobilier permettant d'identifier le caractére individuel ou collectif du culte, tandis qu'à Selongey, c'est justement le grand nombre de fragments de figurines qui attire l'attention et tend à faire supposer la pratique d'un culte collectif.

# 6. Les lieux de culte d'intérêt local

## 6.1. Le sanctuaire de Beire-le-Châtel « Le Pâtis du Letto »

Le sanctuaire de Beire-le-Châtel constitue un *unicum* dans le cadre de notre axe d'étude de par la quantité et la diversité du mobilier cultuel récupéré lors des différentes campagnes de fouilles et de prospection. Cette abondance n'est pas ici tributaire des techniques d'investigation mais reflète bien une réalité archéologique. Pour rappel, les opérations de terrain sur le site – pour lequel l'épigraphie livre le nom d'une déesse topique *Ianuaria* ainsi qu'une dédicace aux Déesses-Mères – nous ont offert :

- plus d'une centaine de fragments d'offrandes de pierre représentant divinités, « dévots », animaux (notamment des bœufs et des colombes) et d'autres petits monuments cultuels ;
- plus d'une centaine également de fragments d'offrandes en terre cuite figurant majoritairement des Vénus, des mères allaitant et des divinités sous édicule ;
- deux offrandes en tôle de bronze présentant chacune une paire d'yeux ;
- plusieurs dizaines de petites clochettes en bronze d'environ deux centimètres de haut et à caractère au moins rituel si ce n'est votif ;
- plusieurs dizaines de fibules dont certaines présentent les indices d'un usage cultuel et plus de 200 monnaies.

Sur le territoire de la cité lingonne, plusieurs sanctuaires ont fourni un mobilier plus ou moins comparable : celui de Nuits-Saint-Georges « Les Bolards » à 35 kilomètres plus au sud à vol d'oiseau présente sans nul doute le faciès le plus semblable. A Beire-le-Châtel comme à Nuits-Saint-Georges, l'étude du mobilier milite en faveur d'une dévotion véritablement liée au monde rural et plus particulièrement aux activités agro-pastorales. Le contexte du sanctuaire des « Bolards » est bien connu : il est situé au cœur d'une agglomération secondaire, légèrement à l'écart de l'axe de circulation majeur qu'est la voie Lyon – Trèves (à quatre kilomètres à l'est de celle-ci) et à la frontière entre Eduens et Lingons. La situation du sanctuaire du « Pâtis du Letto » semblait également assez claire jusqu'à récemment. Il était a priori isolé au cœur de la campagne lingonne, dans un environnement riche en exploitations agricoles, dont les plus proches sont l'établissement rural de Brognon « La Rente de Mars » à 1,5 kilomètres plus au nord et la villa de Saint-Julien « La Corvée des Vernes » à trois kilomètres au nord-ouest. Le lieu de culte rentrerait ainsi dans la catégorie des sanctuaires ruraux isolés que l'on peut associer à un ensemble de domaines, catégorie proposée par Isabelle Fauduet à partir de diverses études régionales (Fauduet 2010, 65).

La reprise du dossier sur l'occupation du territoire autour du sanctuaire fournit des arguments qui vont dans une tout autre direction. La documentation permettant d'appréhender le contexte archéologique est déjà ancienne et c'est la compilation de ces informations sous S.I.G. qui a permis un nouveau regard et amené à remettre en question l'isolement du

sanctuaire. La localisation du village actuel de Beire-le-Châtel, à deux kilomètres à l'est à vol d'oiseau, pourrait bien être également celle d'un habitat groupé pendant l'Antiquité.

Un premier faisceau d'indices est constitué par les différentes portions d'un réseau viaire qui convergent vers le centre du village. Celles-ci sont essentiellement connues par les photographies aériennes :

- une première voie (voie 1) est celle qui longe au sud le sanctuaire du « Pâtis du Letto » : signalée lors de fouilles anciennes, elle est régulièrement repérée en photographie aérienne et son tracé a ainsi pu être restitué sur un peu plus d'un kilomètre (Figure 134 ; Figure 135). Le caractère sinueux du tronçon allant vers l'est a été visualisé grâce aux orthophotographies de l'I.G.N. (la zone a depuis été transformée en gravières) ce qui permet de supposer une origine protohistorique (Figure 133). Au niveau du sanctuaire a également été signalée à plusieurs reprises la présence d'une seconde voie orientée nord-sud (voie 2). Les sondages réalisés par Grandchamp en 1959 l'ont très clairement identifiée, avec des 4,40 mètres de large, ses pierres posées de chant et ses traces d'usure. Elle croiserait la première en suivant la délimitation des communes de Beire-le-Châtel et de Brognon. Cela signifierait par conséquent que cette voie romaine coupe l'enceinte quadrangulaire. En l'absence de plan ou de photographie précise, il est en tout état de cause délicat d'essayer de restituer son tracé ;

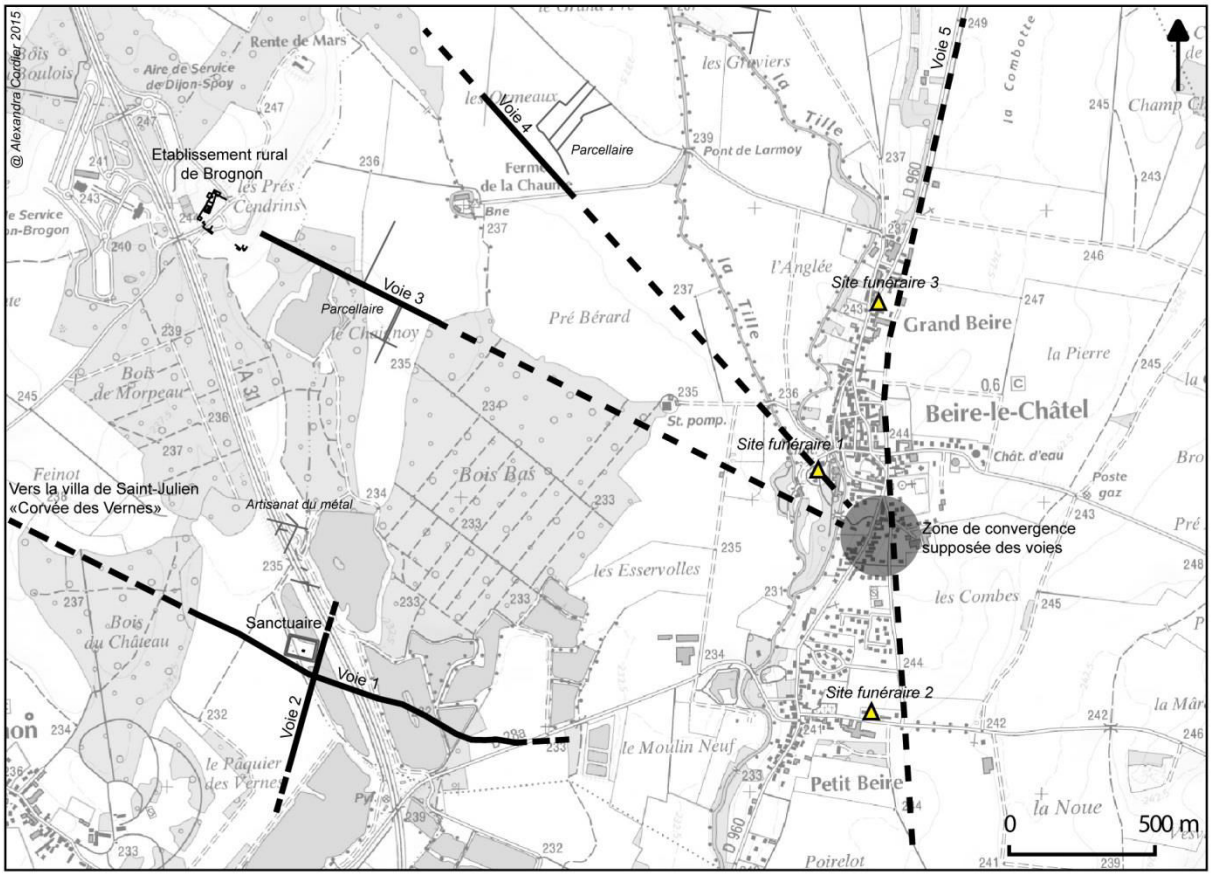


***Figure 133 : Synthèse de l'occupation gallo-romaine autour du sanctuaire de Beire-le-Châtel « Le Pâtis du Letto ».***

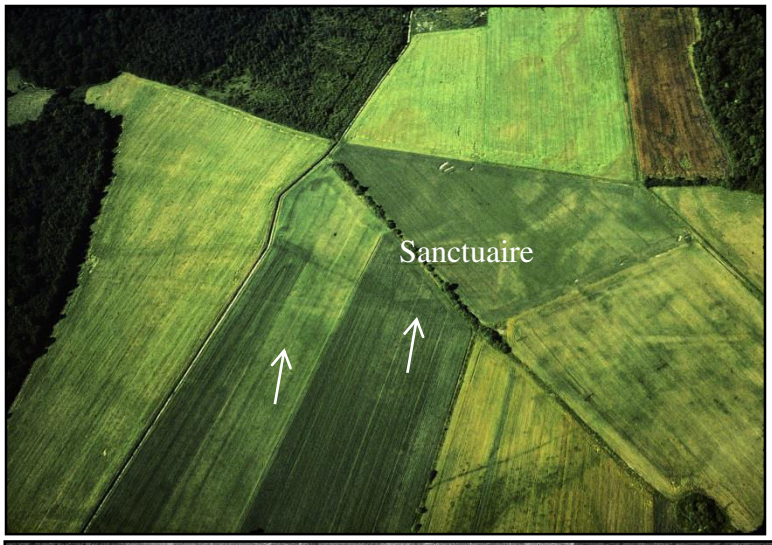


***Figure 134 : Photographie aérienne de la zone du sanctuaire de Beire-le-Châtel : observation de la voie est-ouest (voie 1) (Cliché René Goguey, 1er juillet 1968).***

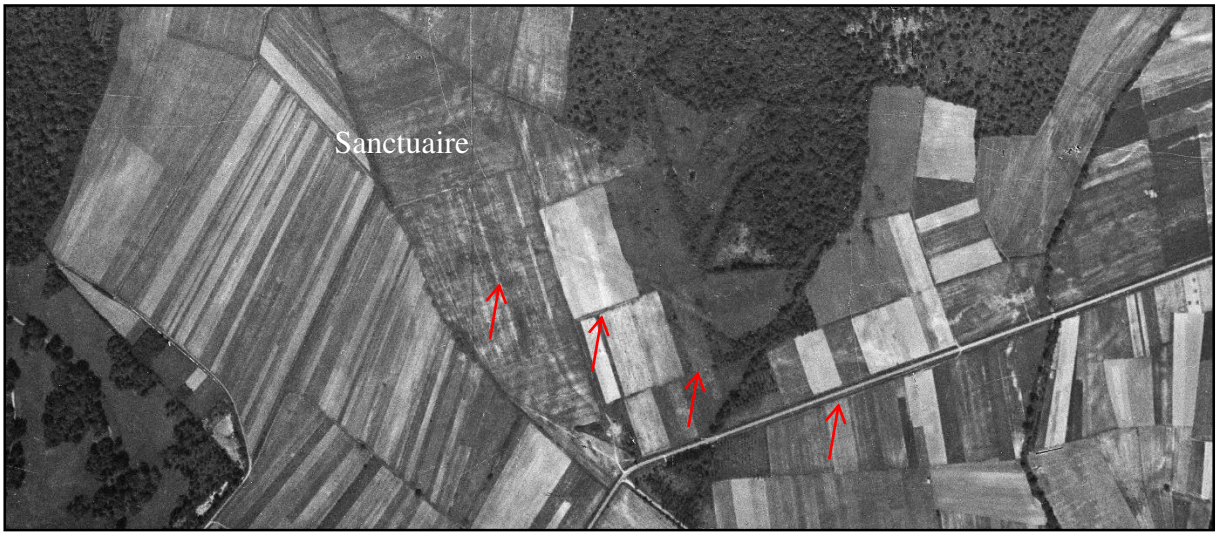


***Figure 135 : Orthophotographie de la zone du sanctuaire de Beire-le-Châtel : observation de la voie est-ouest aujourd'hui disparue (voie 1) (Cliché I.G.N., 1940).***

- une seconde voie reliant l'établissement rural de Brognon « La Rente de Mars » au village actuel de Beire-le-Châtel a été repérée lors de prospections aériennes par René Goguey (voie 3) (Figure 136 ; Figure 137). La ferme constitue en ce sens un véritable point de départ de cette route bordée de deux fossés. Des photographies plus récentes révèlent de part et d'autre un parcellaire fossoyé structurellement lié à la voie et suivant la même orientation. Nous avons donc à faire ici à un ensemble conçu à partir des techniques d'arpentage romain et dont l'accès a tout intérêt à passer par cette zone de convergence des voies que nous avons mis en évidence au niveau du village actuel de Beire, soit comme destination, soit comme passage vers d'autres voies de communication, soit les deux.

  Dans le même esprit, si on prolonge en ligne droite vers l'ouest la voie 1 qui passe par le sanctuaire de Beire-le-Châtel, on débouche directement au milieu de la *pars rustica* de la villa de Saint-Julien « La Corvée des Vernes ». Si cette extrapolation s'avérait exacte, ce complexe agro-pastoral aurait lui aussi accès à ce point de convergence vers l'est et à la voie Lyon-Trèves un peu plus loin vers l'ouest.

***Figure 136 : Photographie aérienne de la voie amenant à l'établissement rural de Brognon « La Rente de Mars » (voie 3) (Cliché René Goguey 12 juillet 1962).***

***Figure 137 : Photographie aérienne de la voie menant à l'établissement rural de Brognon « La Rente de Mars » de chaque côté de laquelle s'organise un parcellaire fossoyé (voie 3) (Cliché René Goguey, 12 septembre 1985).***

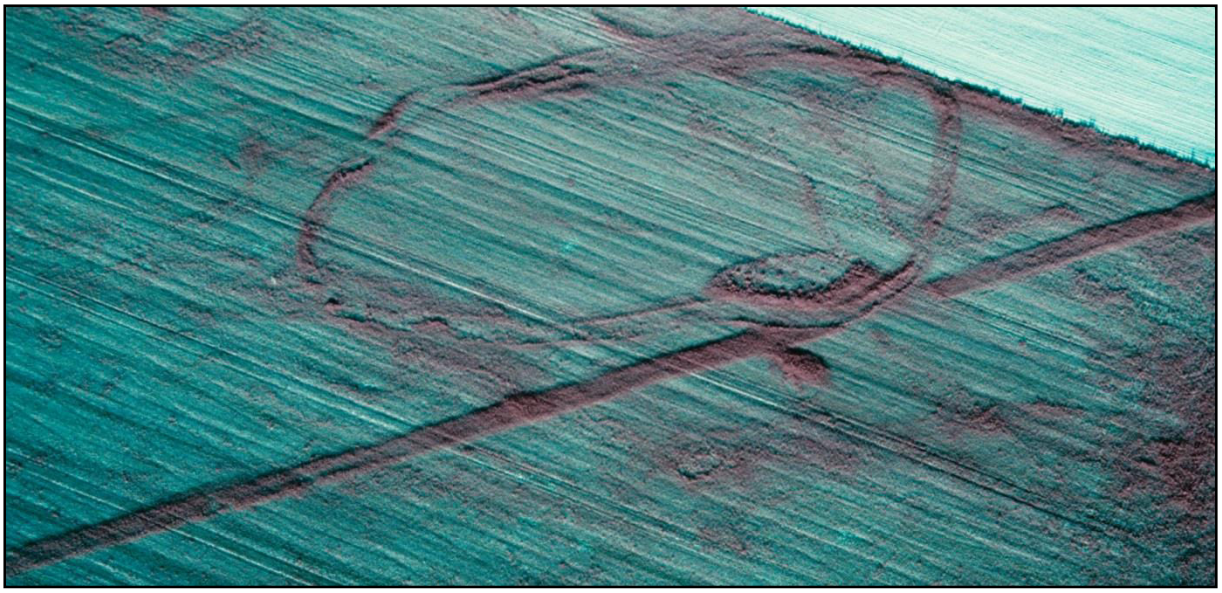

***Figure 138 : Photographie aérienne d'une possible voie romaine orientée nord-ouest / sud-est (voie 4) (Cliché René Goguey, 18 septembre 1991).***

- le troisième axe évoqué est plus hypothétique (voie 4). Egalement connu par les photographies aériennes, son profil ne se présente pas aussi clairement que pour les tronçons précédents même si sa linéarité bien nette. Sur une photographie de 1991, la portion de voie supposée se présente par endroits sous la forme de deux fossés parallèles espacés de quelques mètres, permettant tout de même d'interpréter cette structure comme un axe routier (Figure 138). Elle pourrait également correspondre à la voie romaine vue au sol par l'abbé Morillot à la limite de Spoy. La portion découverte est orientée nord-ouest / sud-est. Elle se dirige vers le même point de l'agglomération actuelle de Beire-le-Châtel que la voie 3 de Brognon.
- enfin, une quatrième voie est cette fois-ci connue par des sources anciennes (voie 5). C'est de nouveau l'abbé Morillot, correspondant à la C.A.C.O., qui reconnut cette route romaine reliant Beire-le-Châtel à Langres au nord par Lux où elle rejoint la voie Lyon-Trèves. Elle suivrait au niveau du village le *Chemin de l'Estrée*. (Serrigny 1878-1884, XXXII-XXXIII).

Le second faisceau d'indices est plus incertain et prend en compte la distribution des sites funéraires gallo-romains autour du village actuel. Trois nécropoles – dont deux non confirmées – ont été signalées :

- Au nord, au niveau du *Grand Beire*, les données concernant l'existence d'une éventuelle nécropole sont assez limitées. Plusieurs signalements de sites funéraires, concentrés sur la fin du XIX$^{e}$ siècle, proviennent de ce secteur, mêlant époque gallo-romaine et époque mérovingienne. En mars 1880 auraient été découverts une vingtaine de sépultures antiques par le très actif abbé Morillot (Morillot 1880). Le mobilier mérovingien conservé au musée archéologique de Dijon proviendrait de structures funéraires découvertes au même moment ;

- Au nord-ouest, dans le parc du château de Vesvrottes et sur le tracé supposé de la voie 4, deux inhumations du II^e siècle au début du XIXe siècle (Procès-Verbal de 1827-1829, dans Mém. C.A.C.O., 1829, p. 241).
- Au sud du village actuel, au croisement entre la voie 1 bis ouest/est et la voie 5 nord/sud, s'étendrait une nécropole importante puisque des sépultures ont été retrouvées au niveau du cimetière actuel (Serrigny 1878-1884, XXXII, XXXIII) jusqu'à la voie n° 5 (Morillot 1891, 287).

Force est de constater que ces informations, qui n'ont qu'une faible valeur prises individuellement, convergent inévitablement ici vers l'existence d'une occupation particulière, certainement de l'ordre de l'habitat groupé.

Si l'existence d'un *vicus* était avérée à l'emplacement du village actuel, le sanctuaire ne serait qu'à 30 minutes de marche de celui-ci. L'antériorité de l'occupation du site, sa proximité de points d'eau indispensable à son bon fonctionnement, pourraient être autant de raisons qui ont incité à privilégier cet emplacement.

Une autre hypothèse mérite d'être signalée, malgré la faible importance qu'on lui accorde ici. Celle-ci émane une fois encore du « spécialiste » de Beire-le-Châtel à la fin du XIX^e siècle, l'abbé Morillot. Il envisageait que le secteur du sanctuaire soit l'emplacement d'une petite agglomération antique, au vu des « substructions romaines dans un espace d'au moins quinze hectares » (Morillot 1881a).

L'argumentaire exposé ici n'a pour ambition que de faire état de toutes les données disponibles sur l'environnement immédiat du sanctuaire et de proposer toutes les éventualités possibles quant au site d'habitat dont il devait dépendre. Nous devons bien reconnaitre qu'il est à l'heure actuelle impossible de trancher entre l'une ou l'autre des hypothèses émises.

### 6.2. Le sanctuaire de source de Balesmes-sur-Marne

L'existence d'un lieu de culte au lieudit « La Marnotte », aux sources du fleuve *La Marne* ouvre une fenêtre dans notre étude sur une catégorie controversée à la nomenclature variée dans la littérature archéologique : les sanctuaires « de sources » ou « des eaux », souvent qualifiés de guérisseurs, parfois plus simplement de thermaux. Tout lieu de culte gallo-romain situé à proximité d'une source ou ayant livré une offrande liée à une demande de guérison est souvent classé dans cette catégorie. C'est également en vertu de ce type de simplifications abusives qu'on a voulu attribuer au sanctuaire de Beire-le-Châtel « Le Pâtis du Letto » un caractère guérisseur, à cause de la présence des deux offrandes sur tôle de bronze représentant des yeux, et aussi parce que l'une des divinités qui y était vénérée, *Januaria*, était qualifiée de déesse liée au culte de eaux (Grenier et Déchelette 1960). Rien n'est moins sûr, en l'état actuel de notre connaissance du sanctuaire.

Le cas du sanctuaire de Balesmes-sur-Marne est bien différent. Sa localisation exacte au niveau de l'une des sources de la Marne, associée à une dédicace à la déesse Matrona découverte en 1831 sont des indices probants. Le site n'a fait l'objet que de recherches très anciennes datant du tout début du XIX^e siècle et qui ont mis au jour un bâtiment interprété

comme un ensemble thermal. La présence de thermes est une manière de mettre l'eau à disposition beaucoup plus élaborée qu'un simple puits ou une source non aménagée. Mais l'existence de thermes est finalement assez récurrente sur les sites cultuels où ablutions et purifications étaient nécessaires en amont des pratiques rituelles et des festivités (Scheid 2003).

Sur le territoire de la *civitas Lingonum*, les sources de la Seine sont également le lieu d'un culte dédié à un fleuve, ici *Sequana*, la Seine. Ce site est beaucoup mieux documenté puisqu'il a fait l'objet de nombreuses campagnes de fouilles sur plus d'un siècle. La présence de thermes n'a pas été attestée comme à Balesmes, mais le lieu est doté de nombreuses infrastructures comme un bassin extérieur et des bâtiments interprétés comme des *hospitalia*. Le caractère guérisseur du sanctuaire est postulé à partir des nombreuses offrandes de pierre et de bronze représentant des organes internes du corps humains et pas seulement des parties externes comme on en retrouve plus régulièrement. C'est également ce type d'ex-voto qui conférerait la même fonction à l'Apollon *Vindonnus* d'Essarois dans le Châtillonnais, établi au niveau d'une source de la Digeanne, petite rivière alimentant l'Ource, lui-même affluent de la Seine. Dans ce dernier cas, il ne s'agit pas d'un culte de l'élément naturel mais d'un culte guérisseur autonome, établi sous l'autorité du dieu romain doté de cette compétence, comme l'a souligné César : *Apollinem morbos depellere* (« Apollon éloigne les maladies ») (*De Bello Gallico*, VI, 17,). Ces exemples lingons, aux côtés du sanctuaire de « La Marnotte », souffrent cependant de l'ancienneté des investigations dont ils ont fait l'objet. L' « accueil » de la source au sein du sanctuaire n'a pas été appréhendé comme ce fut le cas à Jebel Oust (Tunisie), où « le point de surgissement a été monumentalisé » rendant « la source elle-même entièrement inaccessible à cet endroit » (Scheid 2003).

Deux découvertes fortuites exceptionnelles – des objets en or – donnent un caractère particulier au sanctuaire de Balesmes-sur-Marne. Le premier a été décrit – en 1861 – comme une « cassolette » que nous interprétons volontiers comme une patère. Le second est une rouelle à huit rayons de presque deux centimètres de diamètre, comme nous en connaissons en grand nombre dans des métaux moins précieux. La particularité de celle-ci, outre son matériau – est l'ajout de deux éléments plastiques représentant une double hache et un croissant de lune.

| Sanctuaire | Divinité honorée | Thermes | Bassin extérieur | *Hospitalia* | Caractère guérisseur |
|---|---|---|---|---|---|
| **Balesmes-sur-Marne** | *Matrona* | oui | non renseigné | non renseigné | non renseigné |
| **Saint-Germain-Source-Seine** | *Sequana* | non | oui | oui | oui |
| **Bourbonne-les-Bain** | *Borvo* et *Damona* | oui | oui | | |
| **Alésia** | Apollon *Moritasgus* | n | oui | non renseigné | |
| **Essarois** | Apollon *Vindonnus* | non renseigné | non renseigné | non renseigné | oui |

***Figure 139 : Sanctuaires liés au culte de l'eau et/ou « guérisseurs » sur le territoire de la civitas Lingonum.***

## 7. Conclusion du chapitre

L'étude combinée des lieux de culte et des établissements ruraux amène à une triple conclusion. Dans un premier temps, à partir d'un certain statut, les établissements ruraux tiennent une place non négligeable dans le paysage religieux des campagnes lingonnes. L'étude de l'ensemble du mobilier, et plus particulièrement des objets liés au domaine cultuel permet de distinguer trois niveaux d'établissements :

- Dans les petites fermes (un ou deux bâtiments, généralement de plan simple), dont la production est certainement limitée aux besoins familiaux, les témoins des cultes domestiques sont rares, voir inexistants. La seule exeption est la clochette en bronze retrouvée dans l'habitat supposé temporaire ou saisonnier de Varois-et-Chaignot « Les Epenottes ».
- Les établissements plus importants, que l'on a souvent qualifiés de statut « intermédiaire », se composent de plusieurs bâtiments organisés de façon à délimiter une cour. La maison de maître se distingue aisément avec son plan souvent traditionnel à galerie de façade ou à façade tripartite. Ces établissements ont livré un mobilier riche tant en ce qui concerne l'équipement personnel que le monnayage. L'étude du mobilier lié à la production laisse penser que ces établissements étaient plus spécialisés dans des activités de transformation de matières premières (tabletterie, céréales…). Il ne s'agit ainsi peut-être plus seulement d'exploitations agricoles. Deux exemples appartiennent assurément à cette catégorie d'établissements ruraux dans notre zone d'étude : Selongey « Les Tuillières » et Dijon « Parking Saint-Anne ». Tous deux ont livré un important mobilier lié au sacré, mais dans des conditions et de catégorie bien différentes dans chacun des cas. Malgré cela, il paraît vraisemblable que des cultes communautaires avaient lieu dans la cour de ces établissements ruraux mais leur nature, leur ampleur et leur fréquence nous échappent complètement.
- Enfin, les grandes villas devaient également avoir un rôle dans l'organisation de cultes communautaires. Si nos exemples de possibles temples associés à la villa de Boncourt-le-Bois « Bois Saint-Pierre » ne sont qu'hypothétiques, ils suggèrent une réalité attestée par ailleurs par des fouilles archéologiques. Il paraît difficile d'ailleurs d'envisager que ces grandes exploitations agricoles, qui brassaient un personnel important, ne leur aient pas offert de lieux où célébrer le culte.

La présence de cultes communautaires dans les établissements ruraux ne doit certainement pas être considérée comme palliant le manque de sanctuaires autonomes sur le territoire. Elle traduit plutôt à la volonté (peut-être même l'évergétisme) des propriétaires d'établissements ruraux de moyen ou de fort statut. Pour exemple, la villa de Selongey « Les Tuillières » est située à proximité d'un lieu de culte dédié à Minerve un peu plus au sud, tandis que les temples supposés de Boncourt-le-Bois « Bois Saint-Pierre » sont tous proches de l'agglomération gallo-romaine des Bolards et de son grand sanctuaire.

D'autre part, en dehors des sanctuaires de bord de voie que nous traitons dans le chapitre suivant, les sanctuaires dits « isolés » semblent correspondre à des lieux de culte plus grands,

attirant périodiquement une assez fort fréquentation. Seuls deux sanctuaires de notre répertoire archéologique peuvent correspondre, sur le territoire de la *civitas Lingonum*, à cette catégorie : Beire-le-Châtel « Le Pâtis du Letto » et Balesmes-sur-Marne « La Marnotte ». Ces sanctuaires, que nous qualifions « sanctuaires d'intérêt local », présentent des profils sensiblement similaires à ceux d'autres lieux de culte lingons, comme Villier-le-Duc « Le Tremblois », Essarois « La Cave » ou Saint-Germain-Source-Seine. Tous offrent un mobilier abondant – plusieurs centaines voire milliers d'offrandes – mais qui n'est pas particulièrement riche d'un point de vue qualitatif (offrandes en terre cuite, en bois ou en pierre, monnaies de faible valeur…). Ces lieux de culte ruraux sont tous éloignés du chef-lieu de cité ou des agglomérations secondaires importantes, et implantés dans un contexte rural parfois dense en habitat (Beire-le-Châtel, Villiers-le-Duc ou Essarois), ou moins bien connu à l'heure actuelle (Balesmes-sur-Marne ou Saint-Germain-Source-Seine). Quoiqu'il en soit, la confrontation des faciès mobilier tend à démontrer un rôle relativement équivalent de ces sanctuaires ruraux, pour une population locale

L'aire d'influence du sanctuaire sur son environnement n'est pas aisée à mettre en évidence. La « banalité » des offrandes et l'absence de données épigraphiques mentionnant la communauté d'appartenance des dédicants ne permettra pas de conclure. Puisque ces sanctuaires n'ont clairement pas, d'après leurs faciès mobilier, d'influence régionale ou interrégionale, nous pouvons de façon simpliste envisager une aire « maximale » d'attractivité basée sur des considérations purement matérielles de conditions d'accès. Deux cas de figure sont possibles : l'une en considérant un aller-retour dans la journée et l'autre en envisageant un hébergement sur place. Dans la première situation, une dizaine de kilomètres semblent un maximum à pied dans un cadre topographique plat (moyenne de 4-5 km/h), moins en âne, cheval ou bœuf de somme ou attelé (entre 2 et 4 km/h) (Salač 2013, 504). Dans le deuxième cas, la distance peut être beaucoup plus importante, en fonction de la renommée du lieu de culte. A Beire-le-Châtel, aucune trace d'*hospitalia* pour loger sur place les participants n'a été détectée, mais les investigations, outre le fait qu'elles sont anciennes, n'ont concerné qu'un secteur restreint du sanctuaire. La carte présentée ci-après n'est qu'indicative (Figure 140). Elle met en évidence des aires d'un rayon de vingt kilomètres autour de quelques sanctuaires lingons. Elle montre que nous connaissons suffisamment de lieux de culte rentrant dans cette catégorie pour qu'ils couvrent ensemble une grande partie de la *civitas Lingonum*, donc que tous ceux qui habitaient là puissent accéder à un ou plusieurs de ces sanctuaires. .En l'absence de nouvelles données épigraphiques, l'autorité sous laquelle étaient placés ces lieux de culte n'est pas connue.

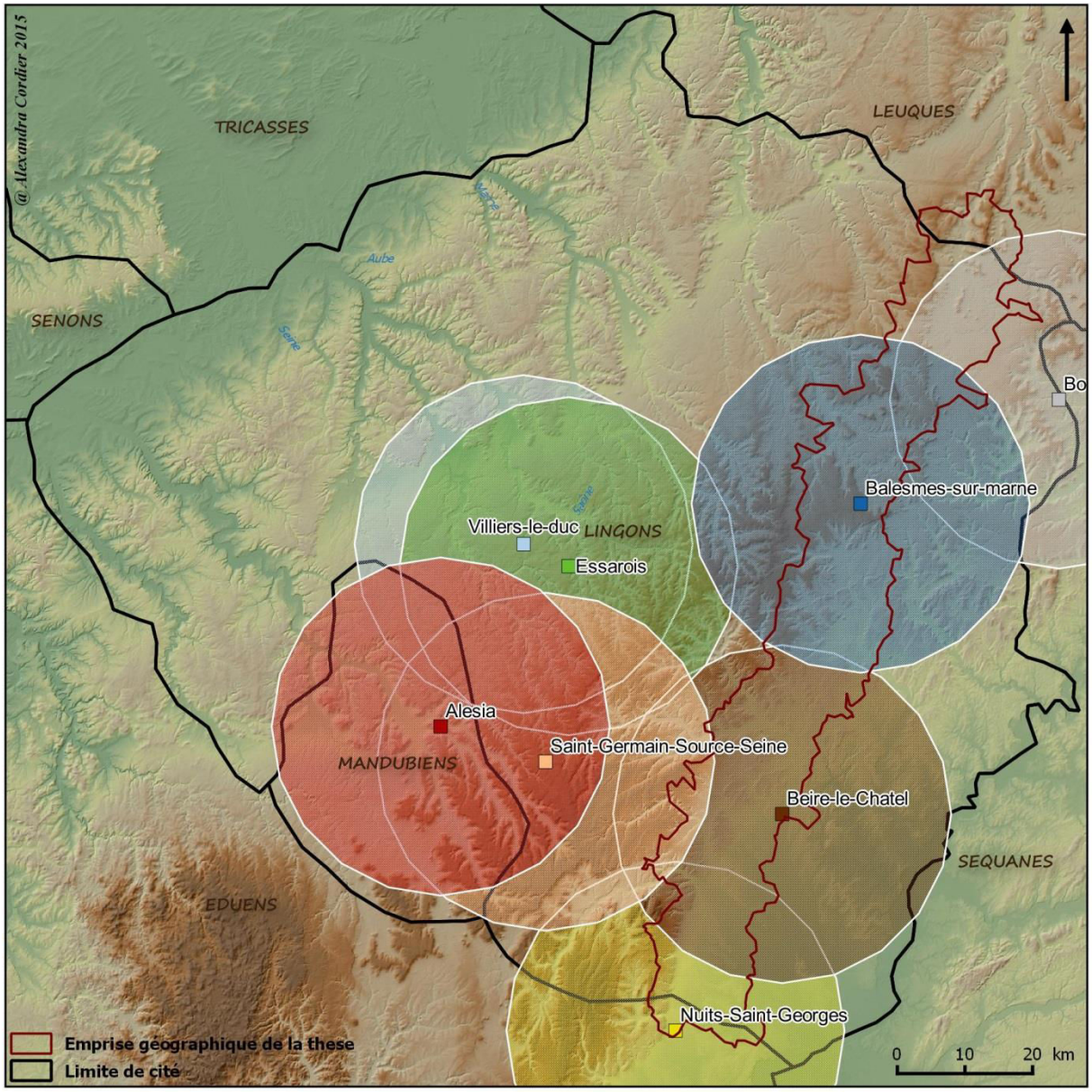


***Figure 140 : Zones-tampon de 25 kilomètres de rayon autour des sanctuaires à fréquentation large. Ce document ne se veut pas exhaustif.***

# Chapitre huit

## Sanctuaires et voie romaine

### 8. Lieux de culte le long des voies romaines

Dans les chapitres précédents, nous avons mis en évidence l'abondance des sanctuaires en lien direct avec la route à proximité des chefs-lieux de cité ou d'agglomérations secondaires (cf p. 197199). La fréquence de ces agglomérations le long de la voie Lyon – Trèves, qui possédaient presque tous un lieu de culte, permettait au voyageur d'être non loin d'un lieu de culte à chacune de ses étapes.

Dans le cadre des stations établies le long de la voie sous la forme d'un « village-rue », on retrouve tout le nécessaire pour accueillir le voyageur : auberges pour se restaurer et de loger, mais également un sanctuaire destiné aussi bien aux gens du village qu'à ceux de passage. A Dalheim, les bâtiments interprétés comme ceux destinés à l'hébergement sont situés immédiatement au sud-ouest du centre religieux (Massy 1997) Un seul exemple de sanctuaire en contexte de *mansio* est a été recensé dans notre région d'étude (*Filena* – Til-Châtel). Il est exclusivement connu par des inscriptions religieuses. Le caractère urbain ou périurbain des sanctuaires de Champigny-lès-Langres « Les Granges » et de Bannes « Rits en Corbée » à l'époque romaine est plus hypothétique, et c'est pourquoi on en traitera dans ce chapitre (Barral et al. 2015).

Les sanctuaires qui font l'objet de ce chapitre ne sont que la partie visible des témoignages de dévotions liés au voyage. Chaque rencontre avec un cours d'eau – pont, gué –, chaque carrefour, peut-être même chaque obstacle topographique pouvait être l'objet de pratiques rituelles. Celles-ci ne se déroulaient pas forcément auprès d'une construction imposante ; il s'agissait parfois simplement d'un amas de pierre ou un petit édicule comme on en rencontre encore souvent dans nos sociétés contemporaines. Les *mansiones* étaient d'ailleurs situées de façon privilégiée en ces endroits. Pour ne citer que les franchissements de rivières importantes, *Vidubia* était installée au croisement de la voie avec la Vouge, *Filena* avec la Tille et *Mosa* avec la Meuse. Ces petits lieux de culte ne seront pas traités dans le présent volume.

La quasi-totalité des lieux de culte recensés dans notre région d'étude sont donc logiquement implantés le long d'une route gallo-romaine. L'absence de connaissance des voies de communications permettant l'accès au sanctuaire s'explique uniquement par l'état lacunaire de la documentation. Les exemples sont d'ailleurs peu nombreux. C'est le cas du sanctuaire de Selongey « En Layer », situé à deux kilomètres à l'ouest de la voie Lyon – Trèves. Des prospections pédestres réalisées dans la seconde moitié du XX$^{e}$ siècle placent ce sanctuaire au cœur d'un réseau d'occupation immédiat dense et au niveau de carrefours de voies

nombreuses qui desservent tous les vallons environnants (Anonyme 1971, 11-13, croquis 1). Le pseudo-sanctuaire de Saint-Geosmes, à environ 2,5 kilomètres au sud de Langres, est quant à lui positionné à proximité immédiate du tracé de la voie *Vidubia - Noviomagus*. L'existence de ce lieu de culte n'est suggérée que par la découverte d'une dédicace à Mars et à Bellone[105], découverte en réemploi, réutilisée comme marche d'escalier dans la crypte de l'église. Rien ne permet donc d'affirmer la présence d'un lieu de culte sur la commune même de Saint-Geosmes.

Seuls trois sanctuaires sont implantés le long de la voie romaine *Vidubia – Noviomagus* : Champigny-lès-Langres « Les Granges », Bannes « Rits en Corbée », tous deux considérés par certains auteurs comme les sanctuaires d'une agglomération de bord de voie (Barral et al. 2015), et le sanctuaire de Dampierre « En Chanteroy » plus au nord. D'autres bordent les voies secondaires qui rejoignent en divers points notre axe principal, comme le site des Langres « Les Franchises », sur le tracé d'une voie sortant de Langres et se dirigeant vers le Jura ou le site d'Isômes le long d'une route reliant Prauthoy/Vaux-sous-Aubigny à Pontailler-sur-Saône[106], en passant par Mirebeau-sur-Bèze. Le sanctuaire de Lux « Bois Giraud » est situé le long d'un axe routier à l'origine protohistorique reliant l'agglomération de Mirebeau-sur-Bèze à Til-Châtel. Trois des complexes cultuels recensés ci-avant ont livré des bâtiments correspondant peut-être à de l'habitat permanent, assurément à de l'hébergement périodique ou temporaire. Il s'agit des sanctuaires d'Isômes, de Langres et de Champigny-lès-Langres.

## 9. Lieux de culte associés à des structures d'accueil

### 9.1. Les créations *ex-nihilo*

L'inventaire des lieux de culte dans notre région d'étude comprend trois sites qui combinent bâtiments cultuels et habitats au sein d'un même complexe. L'un d'eux, le sanctuaire de Champigny-lès-Langres « Les Granges » est traité à part. Les deux autres sont structurellement liés à la voie romaine sur laquelle ils sont implantés mais présentent des aménagements différents.

C'est le cas du sanctuaire des « Franchises » à Langres, situé à un kilomètre à l'ouest et en contrebas de la ville du Haut-Empire, le long d'une voie se dirigeant vers le Jura. Les fouilles effectuées de 1998 à 2000 ont montré une occupation continue du site de la période augustéenne au IV$^{e}$ siècle, mais sa vocation cultuelle n'est attestée qu'à partir du I$^{er}$ siècle après J.-C. avec la construction d'un fanum simple de huit mètres de côté[107]. A la fin du Ier

---

[105] AE 1996, 01144 ; Le Bohec et Sapin 1996, 64 ; Joly 2001a, 303 ; Joly 2001b, 74 ; Le Bohec 2003, 332, n° 609. – *Marti Bell[onae] / ceterisq(ue) d[is deabusq(ue?) pro salute T(iberi) Cl(audi?)] / Professi N(igri?) et [3] / [Do]natus(?) libert(us) et [her(es, testam(ento) fac(iendum) cur(auit ?)].* – « A Mars, à Bellone, à..., et à tous les dieux et à toutes les déesses, pour le salut de Tiberius Claudius Professus Niger et de Julia Virgulina, son épouse, Donatus, son affranchi et son hériter, a fait faire (ce monument), en vertu de son testament ». – Datation possible à l'époque de Marc-Aurèle – Caracalla.

[106] Cette route est traditionnellement appelée la voie des Alpes puisqu'elle rejoignait après Pontailler-sur-Saône le réseau viaire en direction de l'Italie en passant par les Alpes.

[107] Pour une bibliographie du site, se référer à la notice correspondante dans le volume 2.

siècle, la *cella* est entourée d'une galerie périphérique et d'un péribole, et l'ensemble est complété par deux bâtiments annexes. Les deux bâtiments présentent des plans très différents. L'un, le plus proche du sanctuaire (certains murs sont mitoyens) est assez habituel dans notre zone de recherche : il reprend un modèle allongé, à subdivision interne principale tripartite. Le second, à l'ouest, propose un plan plus original : un grand espace central (couvert ?) encadré sur ses longs côtés par un corridor et flanqué de quatre petites pièces. L'une d'elle est dotée d'un système de chauffage par hypocauste et la présence d'un foyer a été remarquée. Aucun indice matériel ne permet d'identifier avec certitude ces bâtiments annexes, mais l'hypothèse d'un hébergement, au moins pour le bâtiment de plan traditionnel, est raisonnable. La question de la destination de cette structure d'hébergement est beaucoup plus délicate : peut-on envisager qu'il s'agisse de l'habitation du gardien du temple, comme cela a été suggéré pour le sanctuaire de Mandeure (M. Joly 2007b, 392), ou faut-il y voir un accueil pour les gens de passage ? La présence d'un fer de lance, d'un poignard de légionnaire et de clous de chaussure laisse penser à une fréquentation au moins en partie militaire (M. Joly 2001, 76). L'espace sacré (temple et péribole) n'a livré aucun objet qui pourrait être rattaché à la sphère religieuse. Il est donc difficile de préciser la nature du culte pratiqué dans ce lieu.

A Isômes « Les Varennes », le lien structurel entre le sanctuaire et la voie romaine Langres/Pontailler-sur-Saône a été appréhendé. La délimitation de l'espace sacré est ici moins évidente. Le temple adopte *a priori* le plan avec *cella* simple pendant les deux premières phases de construction. Il est doté d'une galerie périphérique au II^e^ siècle (Thévenard 1994a, 27). A l'arrière du temple a été érigée dans un deuxième temps une grande abside semi-circulaire de 17 mètres de diamètre. Nous ne savons pas si celle-ci était couverte ni encore moins sa fonction. Ce type d'aménagement a déjà été repéré en contexte de sanctuaire, à Blicquy, Ribemont, Nuits-Saint-Georges, Andance et plus récemment à Naves (Fauduet 2010, 90-91), mais il prend des proportions très différentes d'un site à l'autre. Par exemple, au sanctuaire de Tintignac à Naves, il s'agit d'un grand bâtiment semi-circulaire apparenté à un panthéon (Maniquet 2005). La grande abside d'Isômes s'apparente davantage à se que l'on retrouve au sanctuaire de Riehen à Bâle (Fauduet et al. 1993, 88, n° 604). Dans les deux cas, l'hémicycle correspond davantage à un mur d'enceinte qu'à un mur de bâtiment.

Outre le lien structurel à Isômes entre le sanctuaire et la voie le long de laquelle il est installé, le site est particulièrement intéressant pour les aménagements qui se développent au nord du site. Plusieurs unités d'habitation – dont le caractère permanent ou temporaire nous échappe encore – ont été mises au jour par des fouilles, complétées par des photographies aériennes de 2011 (Cordier 2011, 382, fig. 23). Tandis que les fouilles ont mis en évidence une stratigraphie de la période tibéro-claudienne au milieu du IV^e^ siècle (Venault et al. 2014) la photographie aérienne a montré la répétition des modules à au moins deux reprises. Les bâtiments d'habitation prennent, dans la seconde partie du I^er^ siècle, le plan allongé des constructions de la *mansio* avérée de *Vidubia* à Boncourt-le-Bois « La Marcanderie » (cf. p. 65).

Comme dans le cas du site de Langres, le sanctuaire d'Isômes n'a livré ni faciès mobilier spécifique ni témoignage épigraphique qui permettraient de caractériser le type de culte. Le seul élément lié à la vie du sanctuaire est le lot de 300 monnaies retrouvées regroupées dans

un remblai sur lequel a été établi le temple du II$^{e}$ siècle. Par ailleurs, la découverte de fragments sculptés représentant un cheval a incité à voir en ce lieu un culte à Epona (Thévenard 1992).

Le caractère restreint des faciès mobilier de Langres « Les Franchises » et d'Isômes « Les Varennes » dénote éventuellement des lieux où les pratiques rituelles laissent peu de traces, peut-être parce qu'il s'agit de « sanctuaires de passage ». Mais il traduit surtout un nettoyage minutieux du site que l'on rencontre peu souvent. Peut-on imaginer que les sanctuaires de bord de voie soient sous la responsabilité, par exemple, d'une autorité qui affectait un soin particulier à l'entretien des lieux ?

Les quelques objets recueillis lors des fouilles proviennent surtout des espaces profanes du site. L'absence d'objets liés à la vie quotidienne – exception faite d'une cuillère en os – milite en faveur d'occupations provisoires. Des trois fibules issues du site, deux revêtent un caractère militaire (une fibule d'Aucissa du I$^{er}$ siècle et une fibule cruciforme du IV$^{e}$ siècle) (Thévenard 1994a, 28). Ces indices nous orientent vers le même type de fréquentation qu'à Langres « Les Franchises ».

Le faible développement construit de Langres et le type architectural de la partie profane d'Isômes iraient donc dans le sens d'une petite station routière possédant son sanctuaire et ses activités propres (à l'instar des *mansiones* du *cursus publicus* de Saint-Georges-de-Reneins, de Boncourt-le-Bois ou de Hettange-Grande) ? La faible quantité de mobilier recueilli ferait plutôt pencher pour une infrastructure plus modeste, sans autonomie propre ou tout du moins sans autre activité que celle d'accueil des voyageurs. Un seul cas de figure est absolument peu probable : c'est celui qui fait du sanctuaire l'élément principal du site, avec des infrastructures d'accueil des pélerins venus spécialement en ce lieu.

### 9.2. Le sanctuaire de Champigny-lès-Langres

Le sanctuaire de Champigny-lès-Langres présente une évolution architecturale et dans son faciès mobilier tout à fait singulière. Les phases laténiennes du site sont exclusivement connues par un important mobilier tandis que nous ignorons tout du cadre architectural dans lequel avaient lieu les rites. Le mobilier cultuel est constitué de fibules et de monnaies, dont le nombre, pour ces dernières, est trop important pour correspondre seulement à des pertes, mais aussi de quelques céramiques miniatures. Si cet ensemble constitue le seul témoignage des pratiques cultuelles pendant la période de La Tène, il montre surtout l'importance du sanctuaire à cette époque.

A l'époque romaine, notre documentation porte à l'inverse essentiellement sur la parure monumentale du lieu de culte, connue notamment par la photographie aérienne, qui donne une image globale du site, et par des fouilles anciennes, concentrées sur le temple double. La délimitation de l'espace sacré n'a pu être observée que récemment, lors des prospections aériennes de Stéphane Izri et Pierre Nouvel, puis d'Alexandra Cordier. Au centre de ce péribole se dressent les deux temples dont l'une des mosaïques a été datée du troisième quart du I$^{er}$ siècle (Stern 1963, 117). La datation de ce pavement ne donne pas pour autant la période de constructions des bâtiments en dur du sanctuaire qui peut avoir eu lieu quelques

décennies plus tôt, mais permet toutefois de replacer la transformation du lieu de culte entre la période augustéenne et la période flavienne.

La période romaine du sanctuaire n'est que très peu représentée dans le faciès mobilier, et contraste fortement avec la quantité et la qualité des offrandes de La Tène. On ne recense aucune offrande par destination, exception faite de quelques figurines qui n'ont pas été conservées, mais seulement une quinzaine de monnaies et quelques fibules. La découverte d'une tête sculptée en pierre de Minerve plus grande que nature et datée du II$^{e}$ ou III$^{e}$ siècle est la seule indication du culte pratiqué à l'époque romaine. On constate donc que, si le mobilier ne reflète pas l'importance du sanctuaire à cette période, il devait bénéficier d'une fréquentation suffisante pour justifier la construction de toute sa parure monumentale.

Deux ensembles de constructions sont particuliérement intéressants sur ce site. Le premier est situé au nord des temples, à l'intérieur de l'espace du sanctuaire. Il mesure environ 80 mètres de long sur 30 mètres de large et se subdivise en trois modules, constitués chacun d'une cour quadrangulaire et d'un habitat au sud-ouest (Goguey et Cordier 2015, 255). L'unité du centre et celle de l'est sont identiques et présentent le plan traditionnel des maisons à galerie de façade, avec les pièces qui se développent à l'arrière. Il semble toutefois qu'une petite originalité ait été voulue : la cave que l'on retrouve habituellement sous la pièce à l'une des extrémités de la galerie se situe au nord dans l'un des modules et au sud pour l'autre. La troisème unité reprend les plans-types des premières avec cour quadrangulaire de même superficie et bâtiments à l'angle sud-ouest. La différence réside dans les dimensions et dans la complexité du plan de l'habitat, plus importantes dans ce dernier cas.

La seconde construction qui nous intéresse ici est un bâtiment méconnu présentant une large galerie de façade à l'arrière de laquelle s'alignent au moins huit petites pièces identiques. Derrière le bâtiment, un grand espace peut correspondre à une cour attenante.

L'identification de ces deux bâtiments n'est pas sans conséquence sur l'interprétation du site. La première série de constructions correspond indubitablement à des habitations. Mais à qui étaient-elles destinées ? La première idée qui vient à l'esprit est que ce soient le prêtre et/ou le personnel du sanctuaire qui y aient vécu, périodiquement ou temporairement. Mais peut-être ces logements étaient-ils destinés à l'accueil de ceux qui venaient fréquenter le lieu de culte… La fonction de logement du bâtiment extérieur est plus hypothétique. On pourrait également y voir un entrepôt. Si la première hypothèse est la bonne, il s'agirait là assurément de logements temporaires, qui abritaient les personnes venues assister aux cérémonies du sanctuaire.

## 10. Sanctuaires dépourvus de structures d'accueil

Sur l'ensemble du corpus, nous distinguons deux lieux de culte dédiés à Mercure et établis en bord de voie : le sanctuaire de Dampierre « En Chanteroy » le long de la voie *Vidubia - Noviomagus* et Lux « Bois Giraud », situé un peu à l'écart de l'axe Lyon – Trèves, sur un tronçon reliant Mirebeau-sur-Bèze à l'agglomération de Til-Châtel.

La morphologie du sanctuaire de Dampierre ne trouve pas de parallèles exacts non seulement dans la *civitas Lingonum*, mais plus largement dans toute la Gaule. Les « enclos à édifices multiples » d'Isabelle Fauduet » (Fauduet 2010, 120) dont on connaît quelques exemples aux

quatre coins de la Gaule, présentent tous un péribole, qui n'a pas été reconnu à Dampierre, et contiennent essentiellement des temples quadrangulaires, tandis que le sanctuaire d' « En Chanteroy » possède au moins quatre temples circulaires. Au sud du Massif Central, en contexte montagneux, le sanctuaire rutène des Basiols à Saint-Beauzély comprend neuf petites *cellae,* toutes quadrangulaires, encloses dans un péribole (Bourgeois, Pujol, et Séguret 1993). Il est installé le long d'une voie romaine importante signalée sur la table de Peutinger reliant *Condatomagus* (Millau) à *Segodunum* (Rodez). Un appentis a été repéré à l'intérieur de l'enceinte sacrée, dans l'angle sud-ouest, interprété comme un lieu de stockage des objets liés au fonctionnement du lieu et peut-être même de cuisine occasionnelle[108]. Plus petit, le sanctuaire de Verjusclas à Lioux dans le Vaucluse comprend au moins quatre chapelles comprises dans une enceinte en partie mise au jour (Borgard et Rimbert 1994). Dans les Alpes, aux confins de la cité des Helvètes, Thoune-Allmendingen se compose de sept chapelles dans la partie sud d'un enclos (Martin-Kilcher 1995)

| Sanctuaire | Enclos | Nbre de temple | Morphologie des temples | Chronologie | Mobilier sacré spécifique | Divinités honorées |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Dampierre « Chanteroy »** | Non | 12 | 7 carrés<br>5 circulaires (8 à 10 mètres de diamètre) | De la République au début du IIe siècle (Sévère Alexandre) | Sculptures<br>Offrandes en pierre<br>Vases miniatures<br>300 monnaies | Mercure et Maia |
| **Saint-Beauzély « Les Basiols »** | Carrée (22,50 x 20,60 m) | 9 | Carrés (de 2,80 à 3,50 mètres de côtés) | I^er^ – IV^e^ siècles | Quelques offrandes en terre cuite<br>316 monnaies | NR |
| **Lioux « Verjusclas »** | Oui | 4 | Carrés | | | |
| **Thoune-Allmendingen** | oui | 7 | carrés | I^er^ – IV^e^ siècles | Sculptures<br>Vaisselle miniature en étain<br>Hachettes votives<br>400 monnaies | Minerve Diane ? |

***Figure 141 : Tableau de synthèse des caractéristiques principales des « enclos à édifices multiples ».***

Cette juxtaposition de chapelles soulève une première interrogation. Une multiplicité de temples traduit généralement en contexte urbain le fait que chacun d'eux était dédié à une divinité différente, comme c'est le cas pour le sanctuaire de l'Altbachtal à Trèves (Scheid 1995). Mais les parallèles en contexte rural manquent. A Dampierre, deux divinités été honorées, connues par cinq inscriptions religieuses : quatre sont consacrées à Mercure et une à Mercure associé à Maia. S'il n'est pas avéré que tous les édifices de Dampierre sont des temples, il est peu probable qu'il n'y en ait eu qu'un. Ce type de construction serait généralement le fait de dédicants en ex voto. A Dampierre, le lien entre la voie et le sanctuaire est établi par les dédicaces à Mercure, l'une d'elles nous révélant l'identité et le métier de marchand de sayons du dédicant (CIL XIII 11597). Cela confirme la fonction de sanctuaire lié à la route et à ses voyageurs. Nous n'avons pas affaire à un sanctuaire « de passage » comme cela a été supposé à Isômes « Les Varennes » ou à Langres « Les Franchises ». Dans quelles

[108] 80 % des fragments céramiques ont été retrouvés à l'intérieur ou devant cet abri (Séquret 1993, 150).

conditions ont été commandités ces édifices ? Des voyageurs s'y sont-ils « attardés » afin de commanditer la construction d'une chapelle ?

A Lux « Bois Giraud », seul un temple a été fouillé, mais celui-ci présente comme à Dampierre une absence de galerie périphérique. La *cella*, quadrangulaire, mesure 5,20 mètres de côté. Les temples carrés à simple *cella* ne sont rares mais il faudrait une étude approfondie de ce type d'édifice pour avoir des parallèles exacts. Ceux-ci peuvent être multiples formant un même lieu de culte – comme c'est le cas ici à Dampierre –, ou se subordonnant à un temple principal – comme à Tawern en Allemagne par exemple. Ils peuvent être aussi isolés, et le sanctuaire du Val-Suzon en est un exemple en territoire lingon (Guyot 1951 ; Guyot 1977). En règle générale, ces temples sont de petites dimensions et se distinguent des grands fanums. Dans le cas des sanctuaires isolés, les données sont souvent bien trop anciennes pour pouvoir être affirmatif sur l'absence de galerie périphérique[109]. C'est le cas d'un autre sanctuaire lingon, celui du « Tremblois » à Villiers-le-Duc, où une allée empierrée faisant le tour du bâtiment devait faire office de déambulatoire (Fauduet 2010, 117). Dans le cas des temples à simple *cella* de forme circulaire, les exemples sont moins nombreux et généralement tout aussi problématiques.

L'interprétation traditionnelle de la galerie périphérique des fanums comme espace de déambulation rituelle n'a aucun fondement, et en repose que sur une mauvaise interprétation des textes d'Athénée (*Deipnosophistes*, IV, 152) et de Strabon (IV, 4, 6) comme on l'a depuis longtemps démontré (voir par exemple Van Andringa 2002, 100). Les galeries périphériques correspondent en fait à une zone d'exposition des offrandes. L'étroitesse de certaines galeries qui s'élargit au fur et à mesure que les offrandes deviennent plus abondantes, l'importance des aménagements qui y sont observés (foyer, autel, concentration de mobilier) sont des arguments en ce sens (Carpentier 2015). Les offrandes réparties dans l'ensemble de l'espace sacré à l'époque laténienne, se concentrerait ainsi au plus près de la *cella* au Haut-Empire.

L'absence de mobilier à caractère sacré dans ces deux sanctuaires est assez révélatrice. Ils ont été visiblement nettoyés. Les cas de Langres et d'Isômes, qui allient structurellement temple, habitats avérés et voie, sont particulièrement intéressants et nous ne trouvons pas de parallèles exacts à ces exemples. Ces exemples montrent toute la diversité des sanctuaires isolés en bordure de route. Seules constantes : le faciès des offrandes, généralement des autels ou des objets que l'on a sur soi (monnaies, parure…)[110] et la divinité honorée, toujours liée au voyage (Mercure ou Epona).

[109] Nous renvoyons sur cette question à la courte synthèse d'Isabelle Fauduet (Fauduet 2010, 117).

[110] Nous pouvons d'ailleurs remarquer qu'aucune trace d'artisanat n'a été relevée à proximité de l'un de ses lieux de culte.

# Conclusion

L'objectif poursuivi au cours de cette thèse était donc d'étudier l'occupation d'un territoire bien particulier de la Gaule romaine, en comparant deux types de contexte : les lieux de culte et les établissements ruraux. Le territoire dont il s'agit n'est pas celui d'une cité antique, ce n'est pas non plus une circonscription administrative moderne. La fenêtre d'étude choisie est centrée sur la voie Lyon-Trèves (qui est peut-être, mais ce n'est pas sûr, l'une des voies du Rhin du réseau d'Agrippa décrit par Strabon ; et qui est peut-être aussi, en partie, un parcours connu par la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin). Cette bande d'une quinzaine de kilomètres est à cheval sur deux départements actuels de la région Bourgogne (la Côte-d'Or et la Haute-Marne). Par contre, elle est entièrement contenue sur le territoire de la *ciuitas Lingonum*. Les débuts de la voie, chez les Ségusiaves et les Eduens, ainsi que son prolongement, chez les Leuques, les Médiomatriques et les Trévires, restaient en dehors de la zone d'étude. Les sites de ces cités aux abords de la voie n'ont été évoqués qu'à titre de comparaison.

Pour confronter ces deux types de contexte, j'ai fait appel à toutes les catégories de documentation : archives des fouilles anciennes, rapports d'opérations modernes, analyse des architectures, dépouillement des corpus épigraphiques. Cependant, deux types d'études ont été davantage développés : les études sur le faciès mobilier, dans la ligne de mon master consacré au matériel du sanctuaire de Beire-le-Châtel. Et d'autre part l'interprétation des photographies aériennes, de René Goguey puis les miennes. Le deuxième volume, intitulé « répertoire archéologique » fait donc une large place à l'inventaire de mobiliers pour l'essentiel inédits, provenant surtout de Beire-le-Châtel, « Le Pâtis du Letto », de Brognon, « Les Prés Cendrins », de Lux, « Le Bois Giraud » et de Selongey, « Les Tuillières ». J'ai réalisé les photos de ce matériel et une grande partie des dessins. Une des priorités de ma thèse était justement de cataloguer ce matériel et de le remettre en contexte. L'inventaire de ce mobilier céramique et métallique, venant de lieux de culte et de villas, a permis de voir s'il existait des faciès différents de mobilier selon le contexte, religieux ou profane. La confrontation des faciès mobilier selon les contextes, ainsi que la distribution spatiale des sanctuaires et des habitats environnants, permettent aussi de distinguer trois grandes catégories de lieux de culte, de statut, d'échelle et de rayonnement différents.

La première de ces catégories est celle de sanctuaires que l'on pourrait qualifier, faute de mieux, de « sanctuaires d'intérêt local ». On entend par là qu'ils ne concernent sans doute pas toute la cité (ici la *ciuitas Lingonum*), mais seulement une partie de celle-ci, dans un certain rayon (on a suggéré plus haut une vingtaine de kilomètres). Ils possèdent donc un rayonnement limité mais réel, une certaine capacité d'attraction qui dépasse le cadre d'un seul site. Par contre, ils ne peuvent rivaliser ni avec les cultes urbains du chef-lieu, ni avec les « grands sanctuaires » dotés d'une parure monumentale imposante (comme le sanctuaire de Mâlain consacré au grand dieu des Lingons Mars Cicolluis et à sa parèdre Litavis). Etablis en contexte rural, ces lieux de culte se caractérisent par un mobilier riche quantitativement parlant, mais pas systématiquement d'un point de vue qualitatif (offrande de figurines en terre cuite, de monnaies de faible valeur, de fibules…). Le panthéon honoré est dominé par des divinités indigènes : *Ianuaria* à Beire-le-Châtel, *Matrona* aux sources de la Marne… Ces divinités sont connues par des dédicaces, et la présence de témoignages épigraphiques est un

autre signe du statut relativement important de ces lieux de culte. La prédominance des divinités d'origine indigène, qui reflète l'attachement des Gallo-romains à leur panthéon traditionnel, n'exclut pas complétement la présence de culte romain dans les campagnes. Leur présence est particulièrement matérialisée par des représentations en terre cuite, en pierre et en bronze. Sur la *civitas Lingonum*, seule Minerve est honorée en tant que déesse romaine ; elle n'est jamais associée à une divinité d'origine gauloise ou associée à une épiclèse celtique. Son culte, attesté dans notre zone d'étude à Selongey « En Layer », fait partie des cultes romains les plus présents dans les campagnes lingonnes, avec Mercure, Mars et Apollon. Le cadre dans lequel sont gérés ces lieux de culte « d'intérêt local » est encore mal connu. Peut-être appartenaient-ils à un *vicus*, qu'il s'agisse d'un ensemble de domaines ou d'un hameau, et étaient certainement destinés à un public plus large. Il semble qu'ils étaient rarement complétement isolés, comme notre étude de l'environnement du sanctuaire de Beire-le-Châtel tend à le démontrer.

La seconde catégorie de lieux de culte mise en évidence est celle des sanctuaires inclus dans les domaines ruraux ou en lien plus ou moins direct avec ceux-ci. Ce sont donc des lieux de culte privés, mais plus importants et plus fréquentés que les simples chapelles domestiques qui devaient exister dans toutes les maisons et les fermes. Ils ont une dimension communautaire, ce sont des sanctuaires d'une collectivité rurale. L'hypothèse qu'il existait des cultes communautaires dans les établissements ruraux de moyenne et forte importance est fondée sur deux faits : la présence récurrente d'un temple associé aux grandes villas (Boncourt-le-Bois « Bois Saint-Pierre »), même si nos exemples restent discutables, et l'observation d'un mobilier cultuel spécifique, retrouvé en grand nombre dans les cours des établissements ruraux qui représentent une strate supérieure du maillage rural (Selongey « Les Tuillières »). Il semble cohérent avec ce que nous savons par ailleurs que ces établissements ruraux, qui employaient une main-d'œuvre importante, aient occupé une place non négligeable dans le paysage religieux des campagnes. Ils ont joué un rôle d'agrégation au sein du domaine et un peu au-delà.

Enfin, nous mettons à part des sanctuaires « de passage », liés structurellement ou non à la voie, dans les *mansiones*, en périphérie d'agglomération ou plus isolés, qu'ils possèdent des structures d'accueil ou qu'ils n'en possèdent pas (Lux « Le Bois Giraud », Isômes « Les Varennes », Langres « Les Franchises »). Ils semblent de préférence consacrés à une divinité liée au voyage (Mercure, Epona, les divinités des carrefours).

La présente étude a également permis de montrer le rôle du chef-lieu de cité dans la distribution spatiale des sanctuaires. On a en effet observé que les voies de communication qui permettent d'accéder à *Andemantunnum*, sont ponctuées de plus de la moitié des sanctuaires recensés le long de la voie *Vidubia - Noviomagus*. Une partie de ces lieux de culte sont liés à la notion de voyage et de commerce générée par la présence de la route, comme à Dampierre ou Langres « Les Franchises ». Les autres sont tournés vers la ville ou la *civitas*, comme le reflète le mobilier du sanctuaire de Champigny-les-Langres.

Il faut enfin signaler que l'hétérogénéité des sources documentaires, et la volonté d'intégrer chaque année les nouvelles données fournies par l'archéologie préventive et les prospections aériennes, ont finalement mis à mal le niveau de développement souhaité. La synthèse et le catalogue sont moins aboutis que ce que nous aurions désiré. Nous avons ainsi accordé une place moins importante qu'il n'aurait fallu aux liens entre la création ou la pérennisation des sanctuaires et les différentes formes de l'habitat à l'époque romaine dans le territoire limité pris en considération ici. Les résultats présentés ici ne constituent donc finalement qu'une première étape d'un travail plus important à faire sur la genèse, le développement et les caractéristiques du paysage religieux chez les Lingons.

# Bibliographie

**Abréviations**

**A.D.C.O.** Archives départementales de la Côte-d'Or.

**AE** *L'Année épigraphique*, Paris.

**C.A.C.O.** Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or.

**C.A.G.** Carte Archéologique de la Gaule, Paris.

**C.I.L.** *Corpus Inscriptionum latinorum*.

**Esp.** ESPERANDIEU Émile*, Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*. Farnborough : Gregg Press.

**ILS** *Inscriptiones latinae selectae*

**ILTG** *Inscriptions latines des Trois-Gaules*

**M.A.D.** Musée Archéologique de Dijon.

**RICIS** BRICAULT Laurent, *Recueil des inscriptions concernant les cultes isiaques*, Paris : Diffusion de Boccard (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), 2005, 3 volumes.

**SIRIS** VIDMAN Ladislaus, *Sylloge inscriptionum religionis Isiacae et Sarapiacae*, Berolini : W. de Gruyter, 1969, 373 p.

**Sources**

Athénée, *Deipnosophistes*, Collection des universités de France. Paris: Les Belles Lettres.

Cesar. *Bellum Gallicum. Guerre des Gaules*. Collection des universités de France. Paris: Les Belles Lettres.

Diodore de Sicile. *Bibliothèque historique*. Collection des universités de France. Paris: Les Belles Lettres.

Pline l'Ancien. *Histoire naturelle*. Collection des universités de France. Paris: Les Belles Lettres.

Ptolémée*, Géographie*, Collection des universités de France. Paris: Les Belles Lettres.

Strabon. *Géographie*. Collection des universités de France. Paris: Les Belles Lettres.

Tacite. *Histoires*. Paris: Presses universitaires de France.

**AGACHE et BREARD 1975.** – AGACHE Roger, BREARD Bruno, *Atlas d'archéologie aérienne de Picardie. La Somme protohistorique et romaine*, Amiens : Société des Antiquaires de Picardie, 2015, 2 vol., 164 p. + 10 cartes.

**ALIX 2010.** – ALIX Stéphane, *Pistillus, célèbre potier antique retrouvé à Autun*, Communiqué de presse [en ligne], Institut national de recherches archéologiques préventives, 2010, [référence du 10 mai 2012].

**ANONYME 1890.** – Anonyme, « [Chronique]. », *Bulletin de la société historique et archéologique de Langres*, n° 3, 1890, p. 325.

**ANONYME 1946.** – Anonyme, « Chronique de la Société. Séance plénière du 12 avril 1939. Communications. », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Langres*, n° 11 (147), 1946, p. 306−9.

**ANONYME 1951.** – Anonyme, « Campagne de fouilles 1949-1950 dirigée par M. Gaildraud. », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Langres*, n° 12 (152), 1951, p. 21−22.

**ANONYME 1971.** – Anonyme, *Selongey gallo-romain*, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1971.

**ARBAUMONT 1894.** – ARBAUMONT Jules (d'), *Catalogue du Musée de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, Dijon : Lamarche, 1894, 385 p. + 25 pl.

**BOURGEOIS, PUJOL et SEGURET 1993.** – BOURGEOIS Arianne, PUJOL Jean et SEGURET Jean-Pierre, « Le sanctuaire gallo-romain des Basiols à Saint-Beauzély (Aveyron). », *Gallia*, 50 (1), 1993, p. 139−79.

**ARNAUD 2005**. – ARNAUD Jean-Baptiste, *Le mobilier de coffres et coffrets de la villa des Tuillières (Selongey, Côte-d'Or)*, Mémoire de Maîtrise, Lyon : Université de Lyon, 2005.

**AUBERTIN 1878.** – AUBERTIN Charles, « Procès-verbal. », *Mémoires de la Commission des Antiquités de Côte-d'Or*, 8, 1873, p. LVII.

**BABELON 1892.** – BABELON Etienne, « Rapport sur des fouilles pratiquées à Champigny-lès-Langres par M. le chanoine Maugère. », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1892, p. 216-224.

**BALLET 1971.** – BALLET Pierre, *La Haute-Marne antique. Epoques préhistorique, celtique, gallo-romaine, et mérovingienne. Répertoire bibliographique et essai d'inventaire*, Fougères : Imprimerie Chronique, 1971, 386 p.

**BARAT 1999.** – BARAT Yvan, « La villa gallo-romaine de Richebourg (Yvelines). », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 38, 1999, p. 117−67.

**BARAY 2005.** – BARAY Luc (dir.), *Archéologie aérienne dans l'Yonne*, Saint-Cyr-sur-Loire : Editions Alan Sutton, 2005, 160 p.

**BARDEL, GARBARINI et MERLET 1998.** – BARDEL Véronique, GARBARINI Jacques et MERLET Yves, « Le site gallo-romain du Balac en Langon (35) : découverte d'une chapelle domestique. », Dossiers du Ce.R.A.A., 26, 1998, p. 69−81.

**BARRAL *et alii* 2015.** – BARRAL Philippe, COQUET Nicolas, IZRI Stéphane, JOLY Martine et NOUVEL Pierre, « Langres et Champigny-lès-Langres (Haute-Marne) : un exemple de construction d'un pôle urbain à la fin de l'âge du Fer et au début du Haut-Empire. », *Archaeologia Mosellana*, 9, 2015, p. 364-384.

**BARRIERE 2012.** – BARRIERE Vivien, *Les portes de l'enceinte antique d'Autun et leurs modèles (Gaule, Italie, provinces occidentales de l'Empire romain)*, Dijon : Université de Bourgogne, 2012.

**BARTHELEMY 1999.** – BARTHELEMY Daniel, « Mâcon antique, les données de l'archéologie. », *Annales de l'Académie de Mâcon*, 11, 1999, p. 217−34.

**BATAILLE 2011.** – BATAILLE Gérard, « Principes d'évolution des ensembles de mobiliers métalliques issus de sanctuaires, dans le quart est de la Gaule, entre les III^e^ s. av. - II^e^ s. apr. J.-C. », dans : REDDE Michel (dir.), BARRAL Philippe (dir.), FAVORY François (dir.), GUILLAUMET Jean-Paul (dir.), JOLY Martine (dir.), MARC Jean-Yves (dir.), NOUVEL Pierre (dir.), NUNINGER Laure (dir.), PETIT Christophe (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, 2, Glux-en-Glenne : Bibracte (Bibracte 21), 2011, p. 655-662.

**BEAL 1983.** – BEAL Jean-Claude, *Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon*, Lyon : Université Jean-Moulin, 1983, 421 p.

**BEAL 2001-2002.** – BEAL Jean-Claude, « La resserre de Selongey (Côte-d'Or), une collection d'objets de bois et d'ivoire dans la villa gallo-romaine des Tuillères. », *Revue Archéologique de l'Est*, 51, 2001-2002, p. 299-333.

**BEAL, TENU et COQUIDE 2013.** – BEAL Jean-Claude, TENU Richard et COQUIDE Catherine, *Ludna et Asa Paulini : deux étapes antiques du val de Saône sur la route de Lyon*. Lyon : Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne : Publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2013, 439 p.

**BEMONT, ROUVIER-JEANLIN et LAHANIER 1993.** – BEMONT Colette, ROUVIER-JEANLIN Micheline et LAHANIER Christian, *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*, Paris : Éd. de la Maison des sciences de l'homme (Documents d'archéologie française), 1993, 312 p.

**BENARD 1994.** – BENARD Jacky, *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*, Besançon : Université de Besançon (Annales littéraires de l'Université de Besançon. Série Archéologie ; 39), 1994, 303 p.

**BENOIT 1948.** – BENOIT Fernand, « Le geste d'imposition de la main à Entremont. », *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire offerts à Charles Picard à l'occasion de son 65^e^ anniversaire*, Paris : Presses Universitaires de France (Revue Archéologique, 6), 1948, p. 48−61.

**BENOIT 1949.** – BENOIT Fernand, « La « tête coupée » de Libourne. », *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 46 (3), 1949, p. 95−100.

BERTAUX Chantal, MOUGIN Jean, 1997. « Soulosse-sous-Saint-Elophe : un authentique vicus sur la grande voie impériale Langres-Trèves », dans : MASSY 1997.

**BILLORET 1972.** – BILLORET Roger, « Circonscription de Lorraine. », *Gallia*, 30 (2), 1972, p. 349-377.

**BOELICKE et REHREN 2002.** – BOELICKE Ulrich et REHREN Thilo, *Die Fibeln aus dem Areal der Colonia Ulpia Traiana*, Mainz : P. von Zabern, 2002, 160 p.

**BORGARD et RIMBERT 1994.** – BORGARD Philippe et RIMBERT Jérome, « Un sanctuaire à édifices multiples : l'enclos cultuel de Verjusclas à Lious (Vaucluse). », dans : GOUDINEAU Christian (dir.), COULON Gérard (dir.) et FAUDUET Isabelle (dir.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse), 8-9 et 10 octobre 1992*, Paris : Errance (Archéologie aujourd'hui), 1994, p. 91−94.

**BOURGEOIS 1899.** – BOURGEOIS G., *Notes sur le tracé des voies romaines dans l'arrondissement de Chaumont*, Chaumont : Imp. Cavaniol (Annales de la Société d'histoire, d'archéologie et des beaux-arts de Chaumont ; n° spécial), 1899, 26 p.

**BOURGEOIS 1999.** – BOURGEOIS Luc (dir.), *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines): du temple celtique au temple gallo-romain*, Paris : Ed. de la Maison des sciences de l'homme (Document d'Archéologie française, 77), 1999, 224 p.

**BOUVET et alii 2003.** – BOUVET Jean-Philippe, DAIRE Marie-Yvane, LE BIHAN Jean-Paul, NILLESSE Olivier, VILLATD-LE TIEC Anne, BATT Michael et BIZIEN-JAGLIN Catherine, « La France de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire). », *Gallia*, 60, 2003, p. 75−105.

**BOYCE 1937.** – BOYCE George K., *The corpus of the Lararia of Pompei*, Rome : American Academy in Rome (Memoirs of the American Academy in Rome, 14.), 1937, 112 p.

**BROCARD 1862.** – BROCARD Henri, « Notice sur quelques autels gallo-romains du Musée de Langres. », *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres*, Paris, 2, 1862, p. 58−67.

**BRUNAUX 1993.** – BRUNAUX Jean-Louis, « Tradition celtique ou innovation gallo-romaine ? » dans : BEMONT, ROUVIER-JEANLIN et LAHANIER 1993, p. 135−38.

**BURGEVIN 2012.** – BURGEVIN Alexandre, *Archéologie préventive sur la 2e phase de la LGV Rhin-Rhône : premières découvertes en Bourgogne*, Communiqué de presse [en ligne], Institut national de recherches archéologiques préventives, 2012.

**BURGEVIN 2014.** – BURGEVIN Alexandre, *Saint-Apollinaire, Côte-d'Or, Bourgogne, Pièce au Poirier 2. Un ensemble funéraire du Haut-Empire*, *Rapport d'opération. Fouille archéologique*. Dijon : INRAP Grand Est Sud, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 2014.

**BURNAND et DEMAROLLE 1998**. – BURNAND Yves, DEMAROLLE Jean-Marc, « Les limites des cités des Leuques et des Médiomatriques. », dans : BURNAND Yves (dir.), *Prolegomena ad editionem nouam Inscriptionum latinarum Galliae Belgicae pertinentia*, Paris : De Boccard, 1998, p. 67-93.

**BURNAND *et alii* 1990.** – BURNAND Yves, GUILLAUME Christine, COUDROT Jean-Louis et DEYBER Alain, *Histoire de la Lorraine. 2. Les Temps anciens*, Nancy : Ed. Serpenoise ; Presses universitaires de Nancy, 1990, 245 p.

**CABUY 1991.** – CABUY Yves, *Les temples gallo-romains des cités des Tongres et des Trévires*, Bruxelles : Amphora, 1991, 364 p.

**CALMET 1745.** – CALMET Augustin, *Histoire de Lorraine*, Nancy : A. Leseure, 1745, 7 volumes.

**CARD 2002.** – CARD Christian, *Varois-et-Chaignot, "Les Epenottes" (Côte-d'Or). Rapport final d'opération*, Dijon : INRAP, 2002.

**CARPENTIER 2015.** – CARPENTIER Lucie, « Un axe de recherche pour l'origine des temples à plan centré en Gaule romaine : une nouvelle analyse fonctionnelle des espaces. », consulté le 9 septembre 2015 [http://annalesdejanua.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=902].

**CATENI 2006.** - CATENI Gabriele, *Volterra : il museo etrusco*. Ospedaletto : Pacini, 2006, 208 p.

**CATHERINET 1979.** – CATHERINET Alain, « Recherches historiques inédites sur quelques communes du Langrois aux Archives départementales : Champigny-lès-Langres. », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Langres*, 7 (257), 1979, p. 272-278.

**CAVANIOL 1898**. – CAVANIOL Henri, « Sur Chanteroy (Au Fonteny). », *Annales de la société d'histoire, d'archéologie et des beaux-arts de Chaumont*, 1 (15), 1898, p. 238-246.

**CAZANOVE 2011.** - CAZANOVE Olivier de, Programme "Sanctuaires d'Alésia". Rapport d'activité 2011 et synthèse triennale, 2011.

**CAZANOVE 2013.** - CAZANOVE Olivier de, « "Ex voto" anatomici animali in Italia e in Gallia », dans : FONTANA Federica, *Sacrum facere : Atti del I Seminario di Archeologia del Sacro : Trieste, 17-18 febbraio 2012*, EUT Edizioni Università di Trieste, 2013, p. 23−39.

**CAZANOVE et JOLY 2011.** – CAZANOVE Olivier de et JOLY Martine, « Les lieux de culte du nord-est de la Gaule à l'époque de la romanisation. Sanctuaires ruraux, sanctuaires d'agglomération, rites et offrandes. », dans : REDDE Michel (dir.), BARRAL Philippe (dir.), FAVORY François (dir.), GUILLAUMET Jean-Paul (dir.), JOLY Martine (dir.), MARC Jean-Yves (dir.), NOUVEL Pierre (dir.), NUNINGER Laure (dir.), PETIT Christophe (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, 2, Glux-en-Glenne : Bibracte (Bibracte 21), 2011, p. 663-672.

**CAZANOVE et OSANNA 2015.** - CAZANOVE Olivier de et OSANNA Massimo, « Lieux de culte en marge du tissu urbain d'Alésia. La Croix Saint-Charles et En Surelot. », dans : JOLY Martine, GRUEL Katherine et DECHEZLEPRETRE Thierry, *Agglomérations et*

*sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand. Actes du colloque de Grand (oct. 2011)*, Epinal, 2015, p. 423-438.

**CHAMPOUGNY *et alii* 2011.** – CHAMPOUGNY Anaïs, BEMILLI Céline, ALIX Stéphane, DUBREUCQ Emilie, GASTON Christophe, JACOTTEY Luc, LABEAUNE Régis, MOREL Stéphanie, STANIASZEK Luc et WIETHOLD Julian, *Des Gaulois dans la combe, Plombières-lès-Dijon, Talant (Côte-d'Or)*, Dijon : Service Régional de l'Archéologie (Archéologie en Bourgogne, 25), 2011.

**CHARDRON-PICAULT 2007.** – CHARDRON-PICAULT Pascale, *Hommes de feu, hommes du feu : l'artisanat en pays éduen*, Autun : Ville d'Autun, Musée Rolin (cat. expo. musée Rolin, Autun, sept. 2007-janv. 2008), 2007, 241 p.

**CHAUME 2002.** - CHAUME Bruno, « Le Châtillonnais au premier âge du Fer : de la chefferie à la résidence princière. », *Archéologia*, 284, 2002 (juin), p. 28−35.

**CHEVALLIER, CLOS-ARCEDUC et SOYER 1962.** – CHEVALLIER Raymond, CLOS-ARCEDUC Albert-Georges, SOYER Jacqueline, « Essai de reconstitution du réseau routier gallo-romain : caractères et méthode », *Revue archéologique*, Paris : Presses universitaires de France, 1, 1962 (janvier-juin), p. 1-49.

**CHEVALIER 1972**. – CHEVALIER Raymond, *Les voies romaines*, Paris : A. Colin, 1972, 314 p.

**CHEVRIER 1857.** – CHEVRIER J., « Fouilles de Saint-Jean-Vitus. », *Mémoires de la Société Historique et Archéologique de Châlon-sur-Saône*, 3, 2e partie, 1857, p. 227.

**CHOPELAIN, GAUCHET et LABEAUNE 1998.** – CHOPELAIN Patrick, GAUCHET François et LABEAUNE Régis, *L'occupation d'un terroir de la Tène à l'époque moderne : Val-Sully à Saint-Apollinaire (21), Document Final de Synthèse*, Dijon : INRAP, 1998, 100 p. + 110 pl.

**CHOMER et LE MER 2007.** – CHOMER Claire et LE MER Catherine, *Lyon*, Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres ; Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche ; Ministère de la culture et de la communication (Carte archéologique de la Gaule ; 69-2), 2007, 883 p.

**CHOUQUER 1979.** – CHOUQUER Gérard, « Archéologie aérienne, prospections en Franche-Comté. », *Archéologia*, 121, 1979, p. 58.

**CLEMENT-JANIN 1881.** – CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, « La Corvée des Vernes. », *Le Progrès de la Côte-d'Or,* 10 avril 1881.

**CLEMENT-JANIN 1882.** – CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, « Nouvelles archéologiques et correspondance. », *Revue Archéologique*, 43, 1882, p. 59−60.

**CLOPPET 1989.** – CLOPPET Christian, « Les voies romaines du Rhône au Rhin et dans l'Est de la Gaule. Les sources écrites. », *Ktéma*, 14, 1989, p. 95−104.

**CLOPPET 1996.** – CLOPPET Christian, *Le système routier gallo-romain entre Rhône, Loire et Rhin. Tracé, structure, monuments*, Thèse de doctorat, 3 vol., Université de Strasbourg, 1996.

**COLLECTIF 1990.** – Collectif, *Nos ancêtres les Riedones : la villa gallo-romaine de Châtillon-sur-Seiche [exposition, Rennes, 20 juin-31 décembre 1990 / organisée par l'Écomusée du pays de Rennes et la Direction des antiquités de Bretagne]*, Rennes : Éd. du Musée de Bretagne, 1990, 64 p.

**COLLECTIF 2012a**. – « Fiche cours d'eau. La Tille (U12-0400). » Service d'administration Nationale des Dossées et Référentiels sur l'Eau. http://services.sandre.eaufrance.fr/Courdo/Fiche/client/fiche_courdo.php?CdSandre=U12-0400.

**COLLECTIF 2012b**. – « Fiche cours d'eau. La Vouge (U1410500). » Service d'administration Nationale des Dossées et Référentiels sur l'Eau. http://services.sandre.eaufrance.fr/Courdo/Fiche/client/fiche_courdo.php?CdSandre=U1410500.

**COLLECTIF 2012c**. – « Fiche cours d'eau. L'Ouche (U13-0400). » Service d'administration Nationale des Dossées et Référentiels sur l'Eau. http://services.sandre.eaufrance.fr/Courdo/Fiche/client/fiche_courdo.php?CdSandre=U13-0400.

**COLLEONI 2012.** – COLLEONI Fabien, « La station routière antique de Vanesia : les fouilles du site de La Molère à Saint-Jean-Poutge (Gers). », *L'Archéologue*, 2012, p. 27−28.

**COLOMBET 1953.** – COLOMBET Albert. 1953. « Les taureaux à trois cornes. », *Revue archéologique de l'Est*, 4, 1953, p. 108−35.

**COPRET 1996.** – COPPRET Daniel, *Un sanctuaire gallo-romain aux environs de Langres. Extension de la zone industrielle des Franchises, Langres. Rapport intermédiaire de sauvetage archéologique*, Nancy : AFAN Grand Est, 1996.

**CORDIER 2008.** – CORDIER Alexandra, Les phases d'occupation d'un sanctuaire lingon, à partir du récolement général du mobilier de Beire-le-Châtel, Mémoire de Master II, Dijon : Université de Bourgogne, 2008.

**CORDIER 2011a.** – CORDIER Alexandra, *Archéologie aérienne en Bourgogne. Année 2011. Rapport de prospection-inventaire*, Dijon : Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 2011.

**CORDIER 2011b.** – CORDIER Alexandra, « Archéologie aérienne en Côte-d'Or en 2011. Les aléas d'une sécheresse précoce. », *Revue Archéologique de l'Est*, 61, 2011, p. 371−83.

**CORDIER 2014.** – CORDIER Alexandra, *Archéologie aérienne en Bourgogne. Année 2014. Rapport de prospection-inventaire*, Dijon : Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 2014.

**COSTA 2009.** – COSTA Laurent, *Impact des approches géomatiques dans les organisations de l'archéologie*, Thèse de doctorat, Paris : Université de Paris X Ouest Nanterre La Défense, 2009.

**COULON 2007.** – COULON Gérard, *Les voies romaines en Gaule*, Paris : Ed. Errance, 2007, 236 p.

**COULTHARD 2000.** – COULTHARD Nicolas, « Touffréville, "La Saussaye". », *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie*, 2000, p. 57−60.

**COURTEPEE et BEGUILLET 1775.** – COURTEPEE Claude et BEGUILLET Edme, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne, précédée de l'abrégé historique de cette province*, Dijon : L.N. Frantin, 1775, 6 volumes, 608 p.

**CREULY 1862.** – CREULY, « Musées archéologiques et collections particulieres. Beaune et Dijon. III. Musée de Beaune. », *Revue Archéologique*, 5, 1862, p. 23-29.

**DANANAI 2012.** – DANANAI Alice, « Les fibules romaines en Gaule Belgique : étude d'une micro-région, le Douaisis. », *Revue du Nord* (Hors Série, Art et Archéologie), 17, 2012, p. 207-259.

**DARBLADE-AUDOIN, THIRION et ANDRE 2009.** – DARBLADE-AUDOIN Maria-Pia, THIRION Philippe et ANDRE Pierre, « Les sculptures du clos du Verbe Incarné et le plateau de la Sarra à Lyon : apports à la connaissance du sanctuaire et du quartier antique. », *Revue Archéologique de l'Est*, 58, 2009, p. 381−416.

**DAUSSE, PUJOL et VERNHET 1998.** – DAUSSE L., PUJOL Jean et VERNHET Alain, *Croyances et rites en Rouergue des origines à l'an mil, Musée de Montrozier, juin 1998-octobre 2000*, Montrozier : Musée archéologique de Montrozier (Guides d'archéologie), 1998, 360 p.

**DAVID et GOGUEY 1982.** – DAVID Josiane et GOGUEY René, « Les villas gallo-romaines de la vallée de la Saône découvertes par prospection aérienne », *Revue archéologique de l'est et du centre-est*, 33 (2–3–4), 1982, p. 143–172.

**DAVID *et alii* s.d.** – DAVID Serge, DUMETS-POUX Pascale, JOAN Lydie, LENG François, NOUVEL Pierre et SPICHER Marie, *La civilisation gallo-romaine dans le Jura. Territoires et cultes*, Lons-le-Saunier : Musée d'Archéologie du Jura, s.d.

**DELOR 2002.** – DELOR Jean-Paul, *L'Yonne*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Ministère de l'éducation nationale ; Ministère de la recherche ; Ministère de la Culture et de la Communication (Carte archéologique de la Gaule, 89/1), 2002, 480 p.

**DEMOUGIN 1995.** – DEMOUGIN Ségolène, « A propos des Médiomatriques. », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 6, 1995, p. 183-194.

**DENAJAR 2005.** – DENAJAR Laurent, *L'Aube*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Ministère de l'éducation nationale ; Ministère de la recherche (Carte archéologique de la Gaule, 10), 2005, 701 p.

**DENEGRES et SALGE 1996.** – DENEGRE Jean et SALGE François, *Les systèmes d'information géographique*, Paris : Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je ? », n° 3122), 1996, 128 p.

**DESBATS 2005.** – DESBATS Armand, « Les fouilles de Fourvières. », dans : Collectif, *Lugdunum, naissance d'une capitale. Exposition au musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, 15 octobre 2005-8 mai 2006*, Gollion : Infolio, 2005, p. 97-100.

**DESCHLER-ERB 1999.** – DESCHLER-ERB Eckhard, *Ad arma !: Römisches Militàr des 1. Jahrhunderts n. Chr. in Augusta Raurica*, Augst : Römerstadt Augusta Raurica, 1999, 189 p.

**DEVAUGES 1971.** – DEVAUGES Jean-Bernard, « Découverte d'une stèle dédiée à Mercure près de Lux (Côte-d'Or). », *Revue Archéologique de l'Est*, 22 (1-2), 1971, p. 155-160.

**DEVAUGES 1976.** – DEVAUGES Jean-Bernard, « Circonscription de Bourgogne. Côte-d'Or. Lux. », *Gallia*, 34 (1), 1976, p. 441-443.

**DEVAUGES 1979.** – DEVAUGES Jean-Bernard, « Circonscription de Bourgogne. », *Gallia*, 37 (2), 1979, p. 437-468.

**DEVAUGES 1983.** – DEVAUGES Jean-Bernard, « Circonscription de Bourgogne. », *Gallia*, 41 (2), 1983, p. 395−419.

**DEVEVEY 1997.** - DEVEVEY Frédéric, *Bibliothèque municipale de Dijon. Rapport de surveillance de travaux*, Dijon : AFAN, 1997.

**DEVEVEY 2007.** - DEVEVEY Frédéric, *Elargissement de l'A31. Rapport final d'opération*, Dijon : I.N.R.A.P. Grand-Est-Sud, 2007.

**DEVEVEY 2009a.** - DEVEVEY Frédéric, *Ahuy, "Les Presles" (Côte-d'Or). Volume 1. Textes. Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive*, Dijon : I.N.R.A.P. Grand-Est-Sud, 2009.

**DEVEVEY 2009b.** - DEVEVEY Frédéric, *Ahuy, "Les Presles" (Côte-d'Or). Volume 2. Figures. Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive*, Dijon : I.N.R.A.P. Grand-Est-Sud, 2009.

**DEVEVEY 2012.** - DEVEVEY Frédéric, *Ahuy, Côte-d'Or, "Les Presles", phase 2. Nouvelles données, un établissement « routier » du Bas-Empire, Rapport d'opération*, Dijon : I.N.R.A.P. Grand-Est-Sud, 2012.

**DEVEVEY 2013.** - DEVEVEY Frédéric, *Ouges - Longvic, Côte-d'Or, Bourgogne, ZAC Beauregard. Rapport d'opération. Diagnostic archéologique*, Dijon : I.N.R.A.P. Grand-Est-Sud, 2013.

**DEVEVEY 2014a.** - DEVEVEY Frédéric, *Quétigny, "Bois de Pierre", Côte-d'Or. Occupation rurale gallo-romaine dans l'est dijonnais*, Dijon : I.N.R.A.P. Grand-Est-Sud, 2014.

**DEVEVEY 2014b.** - DEVEVEY Frédéric, *L'établissement agricole gallo-romain de Saint-Apollinaire "Sur le Petit Pré". Occupation rurale gallo-romaine dans l'est dijonnais*, Dijon : I.N.R.A.P. Grand-Est-Sud, 2014.

**DEVEVEY et GASTON 2014.** – DEVEVEY Frédéric et GASTON Christophe, « L'occupation rurale gallo-romaine dans l'est dijonnais. Quinze années d'archéologie préventive : première synthèse », *Dossiers du programme européen "Rural Landscape in north-eastern Roman Gaul", Séminaire Workshop 1 Établissements ruraux du Nord et de l'Est de la Gaule : données récentes*, Paris : France (24-25 mars 2014), 25 p.

**DEYTS 1976.** – DEYTS Simone, *Sculptures gallo-romaines mythologiques et religieuses : Dijon, Musée archéologique*, Paris : Éditions des Musées nationaux (Inventaire des collections publiques françaises), 1976.

**DEYTS 1992.** – DEYTS Simone, « Différents types de statuaire en pierre, offrandes et ex-voto, principalement dans le quart nord-est de la France. », dans : GOUDINEAU Christian (dir.), COULON Gérard (dir.) et FAUDUET Isabelle (dir.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse), 8-9 et 10 octobre 1992*, Paris : Errance (Archéologie aujourd'hui), 1994.

**DEYTS 1994.** – DEYTS Simone, *Un Peuple de pélerins: offrandes de pierre et de bronze des sources de la Seine,* Dijon : Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, 1994, 145 p.

**DEYTS 1998.** – DEYTS Simone (dir.), *À la rencontre des dieux gaulois : un défi à César : Musée archéologique Henri Prades, Lattes, du 27 novembre 1998 au 8 mars 1999 : Musée des antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye, du 31 mars 1999 au 28 juin 1999*, Paris : Réunion des Musées Nationaux, 1998, 151 p.

**DOLLE 1978.** - DOLLE Christian, *Les Fibules de Mâlain-Mediolanum, Côte-d'Or. Mâlain*, France : Groupe archéologique du Mémontois, 1978, 37 p.

**DOUSTESSIER, SEGARD et TREMENT 2005.** – DOUSTESSIER Bertrand, SEGARD Maxence et TREMENT Frédéric, « Les villae gallo-romaines dans le territoire proche d'Augustonemetum – Clermont-Ferrand. », *Revue archéologique du Centre de la France*, 43, 2005, p. 115-147.

**DRIOTON 1898.** – DRIOTON Claude, « Ouges. », *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon*, 1898, p. 209-217.

**DRIOUX 1934a.** – DRIOUX Georges, *Cultes indigènes des Lingons: essai sur les traditions religieuses d'une cité gallo-romaine avant le triomphe du christianisme*, Paris : A. Picard ; Langres : Impr. Champenoise, 1934, 127 p.

**DRIOUX 1934b.** – DRIOUX Georges, *Les Lingons. Textes et inscriptions antiques. Répertoire*, Paris : Ophrys, 1934, 200 p.

**DRIOUX, PARMENTIER et MUSLON 1941.** – DRIOUX Georges, PARMENTIER G. et MULSON J. ? « Substructions gallo-romaines de "l'Echenot", commune de Bourg (Haute-Marne) », *Revue Archéologique*, 1, 1941, p. 199−206.

**DROUHOT 1977.** – DROUHOT J., « Marques de potiers gallo-romains du Musée archéologique de Langres. », *Revue Archéologique de l'Est*, 28 (fasc. 3-4), 1977, p. 357-370.

**DRUGE 1995.** – DRUGE Emmanuelle, *Le petit mobilier métallique dans les sanctuaires gallo-romains, à partir de la collection de Beire-le-Châtel (Côte-d'Or)*, Mémoire de Maîtrise, Dijon : Université de Bourgogne, 1995.

**DUBOURDIEU 1989.** – DUBOURDIEU Annie, *Les origines et le développement du culte des Pénates à Rome*, Rome : École française de Rome, 1989, 566 p.

**DUCREUX 2012.** – DUCREUX Franck, *Saint-Apollinaire, Côte-d'Or, La Pièce-au-Poirier, val de Sully, Les Petits Gorguenots. Rapport d'opération. Diagnostic archéologique*, Dijon : I.N.R.A.P. Grand-Est-Sud, 2012.

**DUCREUX 2013.** – DUCREUX Franck, *Saint-Apollinaire, Le Pré-Rondot, La Pièce-au-Poirier 1, Côte-d'Or, Bourgogne. Habitats protohistoriques d'un coteau calcaire en plaine dijonnaise. Rapport d'opération. Fouille archéologique*, Dijon : I.N.R.A.P. Grand-Est-Sud, 2013.

**DUPERE 2003.** – DUPERE Benoit, *Le site de Champigny-lès-Langres, état actuel de la recherche*, Mémoire de D.E.A., Paris : Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), 2003.

**DURIN 2011.** – DURIN Sandrine, *Le décor architectonique gallo-romain de Dijon. Contribution à l'étude du lapidaire architectural du quart nord-est de la Gaule*, Dijon : Presses universitaires de Dijon, 2011, 320 p.

**DUROST 2010.** – DUROST Raphaël, *Vaux-sous-Aubigny (Haute-Marne), Les Chenevières. Rapport du diagnostic réalisé du 26 au 28 février 2008 (Arrêté n° 2006/271)*, 2010.

**DUSSOLIER 2014.** – DUSSOLIER Quentin, *Etude typologique des établissements ruraux maçonnés de Champagne méridionale et du nord de la Côte-d'Or. Catalogue*, Mémoire de Master II, Besançon : Université de Franche-Comté, 2014.

**DUVAUCHELLE 1998.** – DUVAUCHELLE Anika, *Les Outils en fer du musée romain d'Avenches*, Avenches : Musée d'Avences, 1998, 118 p.

**ESCHBACH, FREUDIGER et MEYLAN 2005.** – ESCHBACH François, FREUDIGER Sébastien et MEYLAN François, *Théâtre d'Alésia. Rapport d'activité 2005*, Gollion, 2005.

**ETTLINGER 1973.** – ETTLINGER Elisabeth, *Die römischen Fibeln in der Schweiz*, Bern : Francke, 1973, 198 p.

**FAGES 1995.** – FAGES Brieuc, *Le Lot-et-Garonne*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Ministère de la Culture ; Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (Carte Archéologique de la Gaule, 47), 1995, 365 p.

**FAUDUET 1985.** – FAUDUET Isabelle, « Les fibules gallo-romaine à disque median. », *Revue archéologique du centre de la France*, 24, 1985, p. 132-138.

**FAUDUET 2003.** – FAUDUET Isabelle, « Sanctuaires ruraux et villa en Gaule. », dans : Collectif, *Rus amoenum. Les agréments de la vie rurale en Gaule Romaine et dans les régions voisines. Actes du colloque, Limoges, 7 et 8 juin 2002, organisé par l'Université de Limoges,*

*Centre de Recherche André Piganiol*, Limoges : Pulim (Caesarodunum, 37-38), 2003, p. 405-427.

**FAUDUET 2010.** – FAUDUET Isabelle, *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Paris : Éd. Errance (Collection des Hespérides), 2010, 352 p.

**FAUDUET *et alii* 1993.** – FAUDUET Isabelle, BERTIN Dominique, REY-VODOZ Véronique, CABUY Yves et GOUDINEAU Christian, *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule : les fanums*, Paris : Errance, 1993, 140 p.

**FAURE-BRAC 2006.** – FAURE-BRAC Odile, *Le Rhône*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Ministère de l'éducation nationale ; Ministère de la recherche (Carte archéologique de la Gaule, 69/1), 2006, 611 p.

**FELLMANN 1992.** – FELLMANN Rudolf, *La Suisse gallo-romaine* : cinq siècles d'histoire, Lausanne : Payot, 1992, 470 p.

**FERDIERE 1988.** – FERDIERE Alain, *Les campagnes en Gaule romaine (52 av.J.-C.-486 ap. J.C.)*, Paris : Errance, 1988, 2 volumes.

**FERDIERE *et alii* 2010.** – FERDIERE Alain, COLARD Jean-Luc, GANDINI Cristina et NOUVEL Pierre, « Les grandes villae " à pavillons multiples alignés " dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions. », *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 59, 2010, p. 357−446.

**FERDIERE *et alii* 2011**. – FERDIERE Alain, DESBATS Armand, DONDIN-PEYRE Monique et VAN ANDRINGA William, *La Gaule lyonnaise*, Paris : Picard, 2011.

**FERLUT 2011.** – FERLUT Audrey, *Le culte des divinités féminines en Gaule Belgique et dans les Germanies sous le Haut-Empire romain*, thèse de doctorat, Lyon : Université Jean Moulin Lyon 3, 2011.

**FERREA 2002.** – FERREA Laura, *Gli dei di terracotta. La ricomposizione del frontone da via di San Gregorio*, Milan : Montadori, 2002.

**FEUGERE 1980.** – FEUGERE Michel, « Les fibules », dans VAUSSANVIN Hugues, « Le site gallo-romain de La Bussière (Saône-et-Loire). », *Bulletin de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus*, 79, 1980, p. 119-124.

**FEUGERE 1985.** – FEUGERE Michel, *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du V^e^ s. ap. J.-C.*, Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1985, 509 p.-174 pl.

**FEUGERE, FOREST et PREVOT 2005.** – FEUGERE Michel, FOREST Vianney et PREVOT Philippe, « Une grille d'analyse pour décrire et comparer des ateliers de tabletiers ? », dans : BERTRAND Isabelle, *Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ?*, Chauvigny (Vienne) : Editions Monique Mergoil (Monographies Instrumentum, 34), 2005, p. 25-33.

**FICHTL 2012.** – FICHTL Stephan, *Les peuples gaulois : III^e^-I^er^ siècle av. J.-C.*, Paris : Errance, 2012, 168 p.

**FLOTTE 2005.** – FLOTTE Pascal, *Metz*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Ministère de l'éducation nationale ; Ministère de la recherche (Carte archéologique de la Gaule, 57/2), 2005, 371 p.

**FLOTTE et FUCHS 2004.** – FLOTTE Pascal et FUCHS Mathieu, *La Moselle*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Ministère de l'éducation nationale ; Ministère de la recherche (Carte archéologique de la Gaule, 57/1), 2004, 893 p.

**FORT 2009.** – FORT Bérangère, « Les militaria. », dans : REDDE Michel (dir.), *Oedenburg. Fouilles françaises, allemandes et suisses à Biesheim et Kunheim, Haut-Rhin, France. Volume 1. Les camps militaires julio-claudiens*, Mainz : Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums (Monographien des Römisch-Germanisches Zentralmuseum, 79, 1), 2009, 432 p.

**FOISSET et SIMONNET 1872.** – FOISSET Paul et SIMONNET Jules, *Commission des Antiquités du département de la Côte d'or. Répertoire archéologique du département*, Dijon : Imprimerie Jobard, 1872, 142 p.

**FOURIER 1922.** – FOURIER Guillaume, « La voie d'Agrippa et le *castrum divonense*. », *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, 1922, 146−53.

**FRASCONE 2011.** – FRASCONE Daniel, « Une nouvelle hypothèse sur le sanctuaire des Trois Gaules à Lyon. », *Revue Archéologique de l'Est*, 60, p. 189−216.

**FREZOULS 1973.** – FREZOULS Edmond, « Informations archéologiques. », *Gallia*, 21, 1973, p. 414.

**FREZOULS 1975.** – FREZOULS Edmond, « Informations archéologiques. », *Gallia*, 33 (fasc. 2), 1975, p. 415.

**FREZOULS 1977.** – FREZOULS Edmond, « Ardennes. Informations archéologiques. », *Gallia*, 35 (fasc. 2), 1977, p. 412.

**FREZOULS 1988a.** – FREZOULS Edmond, *Les villes antiques de la France. II, Germanie supérieure. 1, Besançon, Dijon, Langres, Mandeure*, Strasbourg : Association pour l'étude de la civilisation romaine, 1988, 505 p.

**FREZOULS 1988b.** – FREZOULS Edmond, « Strabon et les voies d'Agrippa. », *Ktéma*, 13, 1988, p. 275-284.

**GAIFFE 1987.** – GAIFFE Olivier, *Beire-le-Châtel, Le Pâtis de Tuepain. Rapport correspondant à l'autorisation de sauvetage n°3 de janvier 1987*, 1987.

**GARCIA *et alii* 2010.** – GARCIA Jean-Pierre, CHEVRIER Sébastien, DUFRAISSE Alexa, FOUCHER Marion et STEINMANN Ronan, « Le vignoble gallo-romain de Gevrey-Chambertin « Au-dessus-de Bergis », Côte-d'Or (I$^{er}$-II$^{e}$ s. ap. J.-C.) : modes de plantation et de conduite de vignes antiques en Bourgogne. », Revue archéologique de l'Est, 59 (fasc. 2), 2010, p. 505-537.

**GARNIER 1888.** – GARNIER (Abbé), « Demande de subvention pour des fouilles au village de Balesmes. », *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1, 1888, p. 25.

**GAUCHAT 1963.** – GAUCHAT Roger, « Un plan archéologique de Dijon. Les quartiers extérieurs de Dijon. », *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, 26, 1963, p. 403-472.

**GOGUEY et BENARD 2001-2002.** – GOGUEY Dominique et BENARD Jacky, « Finage protohistorique et gallo-romain en Châtillonnais (Côte-d'Or). », *Revue Archéologique de l'Est*, 51, 2001-2002, p. 117−214.

**GOGUEY 1968.** – GOGUEY René, *De l'aviation à l'archéologie: recherches sur les techniques et les méthodes de l'archéologie aérienne*, Paris : Technip, 1968, 129 p.

**GOGUEY 1974.** – GOGUEY René, « Lux : des installations portuaires gallo-romaines sur la Tille ? », *Mémoires de la Commission des Antiquités de Côte-d'Or*, 28, 1974, p. 63−68.

**GOGUEY 1980.** – GOGUEY René*, Installations portuaires du Val d'Ogne à Lux. Fouilles de sauvetage 1980*, Dijon. Conservé au Archives départementales de la Côte-d'Or, 1980.

**GOGUEY 1981.** – GOGUEY René, *Installations portuaires du Val d'Ogne à Lux. Chantier archéologique de 1981*, Dijon. Conservé au Archives départementales de la Côte-d'Or, 1981.

**GOGUEY 1982a.** – GOGUEY René*, Installations portuaires du Val d'Ogne à Lux. Chantier archéologique de 1982*, Dijon. Conservé au Archives départementales de la Côte-d'Or, 1981.

**GOGUEY 1982b.** – GOGUEY René, « Mirebeau-Lux : le sanctuaire gallo-romaine de Mirebeau, les installations portuaires de Lux. », *Mémoires de la Commission des Antiquités de Côte-d'Or*, 32, 1982, p. 79−82.

**GOGUEY 1983.** – GOGUEY René, *Les installations portuaires du Val d'Ogne à Lux. Fouilles de 1983*, Dijon. Conservé au Archives départementales de la Côte-d'Or, 1983.

**GOGUEY 1991.** – GOGUEY René, *Rapport d'archéologie aérienne menée depuis Dijon en 1991. Rapport global d'activité*, Dijon. Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1991.

**GOGUEY 1994.** – GOGUEY René, « Lux. » : dans : **BENARD 1994**.

**GOGUEY 2007a.** – GOGUEY René, « Bourgogne. Les campagnes antiques vues du ciel. », *Archéologia*, 450, déc. 2007, p. 32−44.

**GOGUEY 2007b.** – GOGUEY René, « Habitats, nécropoles et lieux de culte des Pertes de la Venelle à Lux (Côte-d'Or). », *Revue Archéologique de l'Est*, 56, 2007, p. 311-327.

**GOGUEY 2013.** – GOGUEY René, « Deux villas d'exception en pays lingon : Lux sur la Tille, Attricourt sur la Vingeanne. », *Archéothéma*, 30, oct. 2013, p. 86−95.

**GOGUEY et CORDIER 2015.** – GOGUEY René et CORDIER Alexandra, *Photographie aérienne et archéologie. Une aventure sur les traces de l'humanité*, En Creusaz : In Folio, 2015, 340 p.

**GOGUEY et REDDE 1995.** – GOGUEY René et REDDE Michel, *Le camp légionnaire de Mirebeau*, Mainz : Verl. des Römisch-Germanischen Zentralmuseums (Monographien Römisch-Germanisches Zentralmuseum) ; Bonn : R. Habelt, 1995.

**GOUDINEAU 2000.** – GOUDINEAU Christian, *César et la Gaule*, Paris : Éd. du Seuil, 2000, 365 p.

**GRANDCHAMP 1959.** – GRANDCHAMP Marcel, *Campagnes de sondages à Beire-le-Châtel du 10 au 19 août 1959*, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1959.

**GREMAUD 1927a.** – GREMAUD Gabriel, « Excursion archéologique du 11 mars 1928 dans la région de Brognon. », *Mémoires de la Commission des Antiquités de Côte-d'Or*, 19, 1932, p. 76−81.

**GREMAUD 1927b.** – GREMAUD Gabriel, « Vestiges de voies anciennes dans la banlieue nord-est de Dijon. », *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, 19: 166−67.

**GREMAUD 1955.** – GREMAUD Gabriel, « Les vestiges de la voie d'Agrippa de Lyon à Trèves au parc de Dijon. », dans : Collectif, *Actes du 80e Congrès Nationale des Sociétés Savantes*, Paris : Presses Universitaires de France, 1955 (1958), p. 105-111.

**GRENIER 1934.** – GRENIER Albert, *Manuel d'archéologie gallo-romaine. Deuxième partie. L'archéologie du sol*, Paris : A. Picard, 1934, 2 volumes.

**GRENIER et DECHELETTE 1960.** – GRENIER Albert et DECHELETTE Joseph, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, Paris : A. Picard, 1960, 11 volumes.

**GROSJEAN 2004.** – GROSJEAN Bénédicte, « Les objets en verre de la villa des Tuillières à Selongey (Côte-d'Or). », *Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre*, 2, 2004.

**GRUEL 2012.** – GRUEL Katherine, « La place des sanctuaires dans l'économie monétaire. », dans : CAZANOVE Olivier de (dir.), MENIEL Patrice (dir.), *Etudier les lieux de culte de Gaule* romaine : actes de la table ronde de Dijon, 18-19 septembre 2009, Montagnac : Monique Mergoil, 2012, p. 21−27.

**GRUEL et HOSELGROVE 2006.** – GRUEL Katherine et HASELGROVE Colin, « Le développement de l'usage monétaire à lâge du Fer en Gaule et dans les régions voisines. », dans : HASELGROVE Colin (dir.), *Les mutations de la fin de l'âge du Fer. Actes de la table ronde de Cambridge. 7-8 juillet 2005*, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen (Celtes et Gaulois face à l'histoire, 4), 2006, p. 117-138.

**GUALANDI 2008.** – GUALANDI Sandy, *Contribution à l'étude de l'architecture funéraire monumentale en pays lingon : les mausolées d'Aubigny-sur-Badin (Haute-Marne)*, Paris : Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), 2008.

**GUICHARD 2000.** – GUICHARD Vincent (dir.), *Rapport annuel d'activité 2000 du Centre archéologique européen du Mont Beuvray*, Glux-en-Glenne, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 2000.

**GUILLAUMET 1984.** – GUILLAUMET Jean-Paul, *Les Fibules de Bibracte: technique et typologie*, Dijon : C.R.T.G.R (Publications du Centre de recherche sur les techniques gréco-romaines ; 10), 1984, 83 p. + 50 pl.

**GUYOT 1952.** – GUYOT Emmanuel, « Un temple des Lingons de la forêt domaniale de Val Suzon. », *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques*, 1, 1952, p. 335-341.

**GUYOT 1977.** – GUYOT Emmanuel, « Un fanum dans la forêt de Val Suzon. », *Revue Archéologique de l'Est*, 28 (fasc. 3-4), 1977, p. 351-355.

**HAMM 2004.** – HAMM Gilles, *La Meurthe-et-Moselle*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Ministère de l'éducation nationale ; Ministère de la recherche (Carte archéologique de la Gaule, 54), 2004, 458 p.

**HERON DE VILLEFOSSE 1901.** – HERON DE VILLEFOSSE René, « Comptes-rendus des séances », *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 45e année, 1, 1901, 107-108

**HUOT 1887.** – HUOT C., *Un village bourguignon à travers les âges. Gemeaux. Etude historique et archéologique*, 4 cahiers d'écoliers. Gemeaux. Bibliothèque municipale de Gemeaux, 1887.

**HUYGEN 1987.** – HUYGEN Marc, *Brognon, La Rente de Mars. Rapport de fouilles*. Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1987.

**JACQUES et SCHEID 1997.** – JACQUES François et SCHEID John, *Rome et l'intégration de l'Empire, 44 av. J.-C. -260 ap. J.-C. Tome 1, Les structures de l'empire romain*, Paris : Presses universitaires de France (Nouvelle Clio), 1997, 412 p.

**JANNAT-VALLAT 1990.** – JANNAT-VALLAT Monique (dir.), *Il était une fois la Côte-d'Or : 20 ans de recherches archéologiques*, Paris : Errance ; Dijon : Musée Archéologique, 1990, 248 p.

**JOLIBOIS 1858.** – JOLIBOIS Emile, *La Haute-Marne ancienne et moderne : dictionnaire géographique, statistique, historique et biographique de ce département*, Chaumont : Imprimerie Ve Miot-Dadant, 1858, 564 p.

**JOLY 1998.** – JOLY Martine, Langres, *Usine Freudenberg (Zone industrielle des Franchises) (Haute-Marne). Rapport intermédiaire de fouille archéologique. Opération de fouille programmée*, AFAN, 1998.

**JOLY 1999.** – JOLY Martine, *Langres, Usine Freudenberg (Zone industrielle des Franchises) (Haute-Marne). 21/06/1999 - 20/08/1999. Rapport intermédiaire de fouille archéologique. Opération de fouille programmée*, AFAN / Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), 1999.

**JOLY 2001.** – JOLY Martine, *Langres*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, CNRS, Fondation Maison des Sciences de l'Homme (Carte Archéologique de la Gaule, 52/2), 2001, 188 p.

**JOLY 2007a.** – JOLY Martine, « Langres, oppidum et caput civitatis. », dans : HANOUNE Roger, *Les villes romaines du nord de la Gaule : vingt ans de recherches nouvelles : actes du XXVe colloque international de HALMA-IPEL UMR CNRS 8164*, Villeneuve-d'Ascq : Revue du Nord, 2007, p. 205-519.

**JOLY 2007b.** – JOLY Martine, « Le sanctuaire gallo-romain. », *Gallia*, 64 (fasc. 1), 2007, p. 390-395.

**JOLY et BARRAL 2012.** – JOLY Martine et BARRAL Philippe, « Faut-il encore fouiller des sanctuaires ? Réflexions à partir du cas de Mirebeau-sur-Bèze. », dans : CAZANOVE Olivier de (dir.), MENIEL Patrice (dir.), *Etudier les lieux de culte de Gaule* romaine : actes de la table ronde de Dijon, 18-19 septembre 2009, Montagnac : Monique Mergoil, 2012, p. 85-94.

**JOLY et LAMBERT 2004.** – JOLY Martine et LAMBERT Pierre-Yves, « Un ex-voto dédié à Minerve trouvé sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or). », *Revue archéologique de l'Est*, 53, 2004, p. 233-237.

**JOLY 1995.** – JOLY Rachel, « La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or (C.A.C.O.) de 1830 à 1870. », *Annales de Bourgogne*, 67, 1995, p. 198−212.

**JOUBEAUX 1989.** – JOUBEAUX Hervé, « Un type particulier de monuments funéraires : les «pyramidions » des nécropoles gallo-romaines de Dijon. », *Gallia*, 46 (fasc. 1), 1989, p. 213-244.

**JULLIAN 1923.** – JULLIAN Camille, *Histoire de la Gaule. 3, La conquête romaine et les premières invasions germaniques*, Paris : Hachette, 1923, 607 p.

**KASPRZYK 2008.** – KASPRZYK Michel, *Bourg, Rue Général Patton (Haute-Marne). Rapport de diagnostic archéologique*, Châlons-en-Champagne : INRAP, Service Régional d'Archéologie de Champagne-Ardennes.

**KASPRZYK et NOUVEL 2011.** – KASPRZYK Michel et NOUVEL Pierre, « Les mutations du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale. Apport des données archéologiques récentes. », dans : REDDE Michel (dir.), BARRAL Philippe (dir.), FAVORY François (dir.), GUILLAUMET Jean-Paul (dir.), JOLY Martine (dir.), MARC Jean-Yves (dir.), NOUVEL Pierre (dir.), NUNINGER Laure (dir.), PETIT Christophe (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, 1, Glux-en-Glenne : Bibracte (Bibracte 21), 2011, p. 21−48.

**KASPRZYK, NOUVEL et HOSTEIN 2012.** – KASPRZYK Michel, NOUVEL Pierre et HOSTEIN Antony, « Épigraphie religieuse et communautés civiques au Haut-empire : la délimitation du territoire de la *ciuitas Aeduorum* aux II$^{e}$ et III$^{e}$ siècles. », *Revue archéologique de l'Est*, 61, 2012, p. 97−115.

**KOHLERT-NEMETH 2001.** – KOHLERT-NEMETH Maria, « Spécificités locales des sculptures romaines de Nida-Heddernheim. », dans : WALTER Hélène, *La sculpture d'époque romaine dans le Nord, dans l'Est des Gaules et dans les régions avoisinantes*, Besançon : Presses Universitaires de franche-Comté, 2001, p. 71−78.

**KRIER 2011.** – KRIER Jean, « Deae Fortunae ob salutem imperii. Nouvelles inscriptions de Dalheim (Luxembourg) et la vie religieuse d'un vicus du nord-est de la Gaule à la veille de la tourmente du IIIe siècle. », *Gallia*, 68 (2), 2011, p. 313-340.

**KRIER 2014.** – KRIER Jean, « Eine Brunnenverfüllung aus dem römischen Vicus Dalheim. », *Hémecht*, 46, 1994, p. 763-817.

**LABEAUNE et ALIX 2014.** – LABEAUNE Régis et ALIX Stéphane, *Talant, Plombières-les-Dijon, Côte-d'Or, Bourgogne, Peute Combe, Les Vaux Bruns. Découvertes d'un établissement rural gallo-romain et d'un hameau à vocation artisanale du Ve siècle avant J.-C. Volume 3. Géomorphologie et fouille d'un établissement rural gallo-romain. Rapport d'opération. Fouille archéologique*, Dijon : I.N.R.A.P. Grand-Est-Sud, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 2014.

**LABEAUNE et DUCREUX 2007a.** – LABEAUNE Régis et DUCREUX Franck, *Liaison routière Dijon / Arc-sur-Tille - Les occupations protohistoriques. Volume 2. Monographies : Saint-Apollinaire - Quétigny*, Dijon : Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales ; I.N.R.A.P., Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 2007.

**LABEAUNE et DUCREUX 2007b.** – LABEAUNE Régis et DUCREUX Franck, *Liaison routière Dijon / Arc-sur-Tille - Les occupations protohistoriques. Volume 3. Monographies : Varois-et-Chaignot – Couternon*, Dijon : Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales ; I.N.R.A.P., Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 2007.

**LABEAUNE *et alii* 2007.** – LABEAUNE Régis, DUCREUX Franck, BARRAL Philippe, WIETHOLD Julian et BEMILLI Céline, *Liaison Routière Dijon / Arc-sur-Tille. Les occupations protohistoriques. Volume 5. Synthèses*, Dijon : Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales ; I.N.R.A.P., Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 2007.

**LAFORGE 2009.** – LAFORGE Marie-Odile, *La religion privée à Pompéi*, Naples : Centre Jean Bérard, 2009, 245 p.

**LAMIRAL 1988.** – LAMIRAL Philippe, *Contribution à l'étude de la céramique commune de la villa gallo-romaine du Vernois (Côte d'Or) située sur le tracé de l'autoroute A 31*, Mémoire de Maîtrise, Dijon : Université de Bourgogne, 1988, 295 p.

**LAMY 2014.** – LAMY Pierre-Antoine, « Un nouveau buste gallo-romain du « dieu aux oiseaux » découvert à Alésia (Côte-d'Or) », *Revue Archéologique de l'Est*, 63, 2014, p. 467-480.

**LANGOUET et PROVOST 1991.** – LANGOUET Loïc et PROVOST Alain, « Les relations ville-campagne : les cas de Corseul et de Rennes », dans : LANGOUET Loïc, *Terroirs, territoires et campagnes antiques. La prospection archéologique en Haute-Bretagne. Traitement et synthèse des données*, Rennes : Revue Archéologique de l'Ouest (suppl. n° 4), 1991, p. 209-213.

**LASFARGUES et LE GLAY 1980.** – LASFARGUES Jacques et LE GLAY Marcel, « Découverte d'un sanctuaire municipal du culte impérial à Lyon. », *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 124, 1980, p. 394−414.

**LAUBIE 1965.** – LAUBIE Bernard, « Statuette d'un dieu gallo-romain au bouc et au serpent cornu, trouvée à Yzeures-sur-Creuse (Indre-et-Loire). », *Gallia*, 23 (fasc. 2), 1965, p. 279-284.

**LAURENCE 1999.** – LAURENCE Ray, *The roads of Roman Italy, mobility and cultural change*, Londres : Roundledge, 1999, 121 p.

**LEBEL 1953.** – LEBEL Paul, « Quelques sculptures votives du temple de Beire-le-Châtel. », *Revue archéologique de l'Est*, 4, 1953, p. 319-328.

**LEBEL 1959.** – LEBEL Paul, « Procès-verbal du 16.05.1962. », *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, 1959, p. 25.

**LE BOHEC et SAPIN 1996.** – LE BOHEC Yann et SAPIN Christian, « Deux nouvelles inscriptions trouvées à Saint-Geosmes près de Langres (Haute-Marne) », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, 22 (fasc. 324), 1996, 59-78.

**LE BOHEC 2001.** – LE BOHEC Yann, *César chef de guerre : César stratège et tacticien*, Monaco : Éd. du Rocher (L'art de la guerre), 2001, 511 p.

**LE BOHEC 2003.** – LE BOHEC Yann, *Inscriptions de la cité des Lingons : inscriptions sur pierre*, Paris : Ed. du CTHS (Mémoires de la Section d'archéologie et d'histoire de l'art), 2003, 366 p.

**LECHENET 1982.** – LECHENET Henri, *Prospections 1982*, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1982.

**LECORNUE et DEVEVEY 2012.** – LECORNUE Johan et DEVEVEY Frédéric, *LGV Rhin-Rhône, branche Est, 2e phase. Bourgogne, Côte-d'Or, Magny-sur-Tille. Enclos funéraire et habitats protohistoriques. Vestige d'une occupation rurale gallo-romaine. Rapport intermédiaire de diagnostic*, Dijon : I.N.R.A.P. Grand-Est-Sud, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 2012.

**LEFEBVRE et WAGNER 1984.** – LEFEBVRE Claude et WAGNER Pierre, « Metz antique, remarques sur la connaissance de l'organisation spatiale du fait urbain. », *Revue archéologique de Picardie*, 3 (1), 1984, p. 149-169.

**LENZ 2006.** – LENZ Karl Heinz, *Römische Waffen, militärische Ausrüstung und militärische Befunde aus dem Stadtgebiet der Colonia Ulpia Traiana (Xanten)*, Bonn : R. Habelt, 2006, 209 p.

**LEPAGE 1985.** – LEPAGE Louis, *Les âges du fer dans les bassins supérieurs de la Marne, de la Meuse et de l'Aube et le tumulus de la Mottote à Nijon (Haute-Marne)*, Reims : Société archéologique champenoise, 1985, 216 p.

**LERAT 1956.** – LERAT Lucien, Les fibules gallo-romaines, Besançon, Faculté des Lettres : Les Belles lettres (Annales littéraires de l'Université de Besançon. 2e série. T. 3. Fasc. 1), 1956, 54 p.

**LERAT 1979.** – LERAT Lucien, *Les fibules d'Alésia dans les musées d'Alise-Sainte-Reine*, Semur-en-Auxois : Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois, 124 p.

**LINTZ 1993.** – LINTZ Guy, « La répartition des figurines selon le contexte. », dans **BEMONT, ROUVIER-JEANLIN et LAHANIER 1993**, p. 139-142.

**LORY 1870.** – LORY Ernest, *Rapport sur un tronçon de voie antique découvert dans la propriété Viard à Dijon, rond-point du Court du Parc*, Archives Départementales de Côte-d'Or. [A.D.C.O. 69 J-73].

**LUQUET 1838**. – LUQUET Jean-Félix Onésime, *Antiquités de Langres et de ses environs*, Dejussieu, 1838.

**LUTZ 1972.** – LUTZ Marcel, « Le domaine gallo-romain de Saint-Ulrich (Moselle) (II). », *Gallia*, 30 (fasc. 1), 1972, p. 41−82.

**MANIQUET 2005.** – MANIQUET Christophe, « Un dépôt d'armes et d'objets gaulois exceptionnel découvert sur le sanctuaire de Tintignac à Naves (Corrèze). », *Archéopages*, 16, juil. 2005, p. 26−33.

**MARCHAL 1896**. – MARCHAL M., « Les voies romaines dans le canton de Bourmont. », *Annales de la société d'histoire, d'archéologie et des beaux-arts de Chaumont*, 1 (10), 1896, p. 164-172.

**MARTIN-KILCHER 1995.** – MARTIN-KILCHER Stefanie, *Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen*, Bern : Verein zur Förderung des Bernischen Historischen Museums ; Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, 1995, 40 p.

**MARTIN 1891.** – MARTIN Louis, « Catalogue-guide du musée d'Avenches. », *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 3, 1891, p. 3−26.

**MASSY 1997.** – MASSY Jean-Luc, *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, Paris : Les Belles Lettres (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté ; 647), 1997, 433 p.

**MEISSONNIER et PAUTRAT 1993.** – MEISSONNIER Jacques et PAUTRAT Yves, *Prospections*, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1993.

**MICHTLET 2005.** – MICHTLET Matthieu, *Les Vosges,* Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres *(*Carte archéologique de la Gaule, 88*),* 2005, 426 p.

**MOCHOT 1873.** – MOCHOT Auguste, *Histoire d'Is-sur-Tille*, J. Marchand, 1873.

**MOLIN 1984.** – MOLIN Michel, « Quelques considérations sur le chariot des vendanges de Langres (Haute-Marne). », *Gallia*, 42 (1), p. 97−114.

**MONTEL 2007.** – MONTEL Cécile, « Étude pétrographique de la pierre d'Asnières et de son utilisation dans l'agglomération dijonnaise. », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA*, 11, 2007.

**MOREL LECORNUE 2013.** – MOREL LECORNUE Stéphanie, *Dijon, Côte-d'Or, Bourgogne, Rue des Valendons - Les Roussottes. Découverte rare, dans le dijonnais, de céramique du III^e^ siècle avant notre ère. Rapport d'opération. Diagnostic archéologique*, Dijon : I.N.R.A.P. Grand-Est-Sud, 2013.

**MORILLOT 1880.** – MORILLOT Lucien, *Un cimetière gallo-romain à Beire-le-Châtel*, Document conservé au Musée Archéologique de Dijon [Br. III-8], 12 mars 1880.

**MORILLOT 1881a.** – MORILLOT Lucien, *Rapport sur des trouvailles indiquant l'existence d'un ancien temple gallo-romain sur le territoire de Beire-le-Châtel*, Document conservé au Musée Archéologique de Dijon, 1881.

**MORILLOT 1881b.** – MORILLOT Lucien, Les trouvailles faites à Beire-le-Châtel en octobre 1881, Document conservé au Musée Archéologique de Dijon, 30 octobre 1881.

**MORILLOT 1888.** – MORILLOT Lucien, *Etude sur l'emploi des clochettes chez les Anciens et depuis le triomphe du christianisme*, Dijon : Damongeot et Cie, 1888, 210 p.

**MOUROT 2001.** – MOUROT Franck, *La Meuse*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Ministère de l'Education Nationale ; Ministère de la recherche (Carte Archéologique de la Gaule, 55), 2001, 656 p.

**MOWAT 1887.** – MOWAT Robert, « Dorsuale. », *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Paris : Hachette, 1887.

**NAUDET 2004.** – NAUDET François, *L'Essonne*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Ministère de l'éducation nationale ; Ministère de la recherche ; Ministère de la culture et de la communication ; Maison des sciences de l'homme (Carte archéologique de la Gaule, 91), 2004, 298 p.

**NOËL et VERNEAU 2009.** – NOEL et VERNEAU Franck, *ZAC "Le Clos de la Fontaine" (Loiret), Rapport final d'opération*, Orléans : I.N.R.A.P., 2009.

**NOUVEL 2004.** - NOUVEL Pierre, *Des terroirs et des hommes, dynamiques et évolutions des occupations humaines dans le bassin de l'Yonne Moyenne*, Thèse de doctorat, Dijon : Université de Bourgogne, 2004.

**PAUTRAT 1985.** – PAUTRAT Yves, *Prospection*, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1985.

**PECHOUX 2008.** – PECHOUX Ludivine, *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*, Thèse de doctorat, Lyon : Université de Lyon, 2008.

**PECHOUX 2010.** – PECHOUX Ludivine, *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*, Montagnac : Monique Mergoil, 2010, 500 p.

**PELLETIER 1990.** – PELLETIER Laurent, *Chenôve, "Les Longues Royes (Côte-d'Or). Rapport d'opération*, Dijon : I.N.R.A.P. Grand-Est-Sud, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1990.

**PELLETIER 1993.** – PELLETIER Laurent, *Le parking Saint-Anne et la résidence Fyot. Dijon - Quartier Saint-Anne. Document final de synthèse de sauvetage urgent*, Dijon : I.N.R.A.P. Grand-Est-Sud, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1993.

**PETIT et MANGIN 1994**. – PETIT Jean-Paul et MANGIN Michel, *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris : Errance (Archéologie Aujourd'hui), 1994, 292 p.

**PHILIPPE 2000.** – PHILIPPE Jacques, *Les fibules de Seine-et-Marne du 1er siècle av J.-C. au 5e siècle ap. J.-C.*, Nemours : Groupement archéologique de Seine-et-Marne ; Musée de préhistoire d'Ile-de-France (Mémoires archéologiques de Seine-et-Marne, 1), 2000, 234 p.

**PISTOLLET DE SAINT-FERGEUX 1836.** - PISTOLLET DE SAINT-FERGEUX Théodore, *Recherches historiques et statistiques sur les principales communes de l'arrondissement de Langres*, Langres : Sommier, 1836, 515 p.

**PISTOLLET DE SAINT-FERGEUX 1860.** - PISTOLLET DE SAINT-FERGEUX Théodore, « Notice sur les voies romaines, les camps romains et les mardelles du département de la Haute-Marne. », *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres*, 1, 1860, p. 293−319 + une carte.

**POIDEBARD 1934.** – POIDEBARD Antoine, *La trace de Rome dans le désert de Syrie. Le « limes » de Trajan à la conquête arabe. Recherches aériennes (1925-1932)*, Paris : Paul Geuthner (Bibliohtèque archéologique et historique du Service des Antiquités de Syrie, t. XVIII), 1934, 2 vol., 313 p. + 161 pl.

**POMMERET 2001**. – POMMERET Colette, *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges, Côte-d'Or*, Dijon : Société archéologique de l'Est (Revue Archéologique de l'Est, 16e suppl.), 2001, 409 p.

**POUX 2007.** – POUX Mathieu, « Paires de fibules en or du Ier s. av. J.-C. Autour d'une découverte de l'oppidum de Corent. », *Gallia*, 64, 2007, p. 191-225.

**PROVOST et PRIOL 1991.** – PROVOST Alain et PRIOL Alain, « L'occupation gallo-romaine dans le bassin de Rennes. », dans LANGOUET Loïc, *Terroirs, territoires et campagnes antiques. La prospection archéologique en Haute-Bretagne. Traitement et synthèse des données*, Rennes : Revue Archéologique de l'Ouest (suppl. n° 4), 1991, p. 67−80.

**PROVOST 2009a.** – PROVOST Michel, *La Côte-d'Or : Alésia (d'Agencourt à Alise-Sainte-Reine)*, Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres ; Ministère de l'éducation nationale ; Ministère de la recherche (Carte Archéologique de la Gaule, 21/1), 2009, 559 p.

**PROVOST 2009b.** – PROVOST Michel, *La Côte-d'Or : d'Allerey à Normier*, Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres ; Ministère de l'éducation nationale ; Ministère de la recherche (Carte Archéologique de la Gaule, 21/2), 2009, 651 p.

**PROVOST 2009c.** – PROVOST Michel, *La Côte-d'Or : de Nuits-Saint-Georges à Voulaines-les-Templiers*, Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres ; Ministère de l'éducation nationale ; Ministère de la recherche (Carte Archéologique de la Gaule, 21/3), 2009, 463 p.

**RABEISEN *et alii* 1986.** – RABEISEN Elisabeth, VERTET Hugues, ROUVIER-JEANLIN Micheline et LAHANIER Christian, *Les figurines gallo-romaines en terre cuite d'Alésia*, Dijon : Université de Bourgogne, Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines (Publication du Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines ; 11), 1986, 210 p.

**RAEPSAET-CHARLIER 1993**. – RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse, *Diis deabusque sacrum : formulaire votif et datation dans les trois Gaules et les deux Germanies*, Paris : De Boccard (Gallia Romana ; 1), 1993, 94 p.

**RAEPSAET-CHARLIER 2006**. – RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse, « Les dévots dans les lieux de culte de Germanie supérieur et la géographie sacrée de la province. », dans : DONDIN-PAYRE Monique et RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse, *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, Belgique : Le Livre Timperman, 2006, p. 347−435.

**RAEPSAET-CHARLIER 2012**. – RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse, « Les cultes de la cité des Lingons. L'apport des inscriptions. », dans : **CAZANOVE 2012**, p. 37-73

**RATEL 1968.** – RATEL Roger, *Prospection 1968*, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1968.

**RATEL 1975.** – RATEL Roger, *Le Tumulus protohistorique de la ferme de Clair-Bois, Bressey-sur-Tille (Côte d'Or) : rites funéraires en Côte d'Or aux environs du V^e^ siècle avant notre ère*, Mémoire de maîtrise, Dijon : Université de Bourgogne, 1975.

**RATEL 1977.** – RATEL Roger, *Un Tumulus de l'Âge du fer à Bressey-sur-Tille : Côte-d'Or*, Dijon : Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est (Suppl. 2), 1977, 116 p.

**RAT 2004.** – RAT Pierre, « La pierre d'Is-sur-Tille de l'Antiquité à nos jours. Du mythe à la réalité. », *Mémoires des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, 34 (2000-2001), 2004 p. 281−314.

**RAT 2009.** – RAT Pierre, « La Côte-d'Or. Son conditionnement géologique. », dans : **PROVOST 2009a**, p. 107-117.

**REBOURG 1994.** – REBOURG Alain, *La Saône-et-Loire*, Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres ; Ministère de l'éducation nationale ; Ministère de la recherche (Carte Archéologique de la Gaule, 71/3), 1994, 276 p.

**REINACH 1917.** – REINACH Salomon, *Catalogue illustré du Musée des antiquités nationales au château de Saint-Germain-en-Laye. Tome I*, Paris : Ernest leroux, 1917, 296 p.

**REINACH 1931.** – REINACH Salomon, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, Paris : Ernest Leroux, 1931, 858 p.

**RENARDET 1959.** – RENARDET Etienne, *Fouilles gallo-romaines à Diénay (Côte-d'Or). Campagne 1959*, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1959.

**RENARDET 1960.** – RENARDET Etienne*, Compte-rendu des fouilles effectuées en 1960 à Diénay*, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1960.

**RENARDET 1961.** – RENARDET Etienne*, Compte-rendu des fouilles effectuées en 1961 à Diénay (Côte-d'Or)*, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1961.

**RENARDET 1974.** – RENARDET Etienne, *Compte-rendu de la fouille de sauvetage à Diénay (Côte-d'Or), lieudit "Le Paradis", du 20 au 30 août 1974*, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1974.

**RENARD 1989.** – RENARD Etienne, « Bovidés et rites agraires à l'époque gallo-romaine. », *Bulletin archéologique et historique du Châtillonnais*, 2, 1989, p. 6−10.

**REY-VODOZ 1991.** – REY-VODOZ Véronique, « Les offrandes dans les sanctuaires gallo-romains. », dans : BRUNAUX Jean-Louis (dir.), Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen : actes du colloque de Saint-Riquier, 8 au 11 novembre 1990, Paris : Errance, 1991, p. 215-220.

**REY-VODOZ 2006.** – REY-VODOZ Véronique, « Offrandes et rituels votifs dans les sanctuaires de Gaule romaine. », dans : DONDIN-PAYRE Monique et RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse, *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, Belgique : Le Livre Timperman, 2006, p. 219-238.

**RIBOLET 2014.** – RIBOLET Mathieu, « Gissey-sous-Flavigny, Le Landran. », *Bulletin de la Société des Sciences naturelles et historiques de Semur-en-Auxois*, CXII-1, 2014, p. 82-94.

**RIHA 1979.** – RIHA Emilie, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*, Augst : Römermuseum, 1979, 222 p.

**RIHA 1994.** – RIHA Emilie, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst : die Neufunde seit 1975*, Augst : Römermuseum, 1994, 206 p.

**RODET-BELARBI et VAN OSSEL 2003.** – RODET-BELARDBI Isabelle et VAN OSSEL Paul, « Les épingles à tête anthropomorphe stylisée. Un accessoire de la coiffure féminine de l'Antiquité tardive. », *Gallia*, 60, 2003, p. 319-368.

**ROLLEY et DEYTS 1973**. – ROLLEY Claude et DEYTS Simone, *L'art de la Bourgogne romaine. Découvertes récentes*, Dijon : Muée Archéologique de Dijon, 1973, 48 p.

**ROSSIGNOL 1847.** – ROSSIGNOL François, « Compte-rendu des travaux de la Commission départementale des Antiquités de la Côte-d'Or, du 16 août 1842 au 16 août 1843. », *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or. Années 1842, 43, 44, 45, 46*, 2, 1847, p. XIII − XIX.

**ROUMEGOUX, CHARMOT et COLAS 1989.** – ROUMEGOUX Yves, CHARMOT Anne et COLAS Brigitte, *L'autoroute au pays des Lingons : l'activité archéologique sur le tracé de l'autoroute A 31 en Côte-d'Or*, Paris : Société des autoroutes Paris - Rhin-Rhône, 1989.

**ROUSSEL 1988.** – ROUSSEL Louis, *Mâlain Mediolanum: une bourgade gallo-romaine du 1er siècle avant J.-C. au 3e siècle après J.-C.*, Pont-de-Pany : Groupe archéologique du Mesmontois (Bourgogne archéologique ; 1), 1988, 12 p.

**ROUSSEL 2003.** – ROUSSEL Louis, *Mâlain-Mediolanum : une ville gallo-romaine*. France: Groupe archéologique du Mesmontois (Cahiers du Mesmontois, 74), 2003, 493 p.

**ROUVIER-JEANLIN 1972.** – ROUVIER-JEANLIN Micheline, *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au Musée des antiquités nationales*, Paris : Ed. du Centre national de la recherche scientifique (Gallia. Suppléments ; 24), 1972, 428 p.

**ROYER 1898.** – ROYER Camille, « Le tumulus des Charmoiselles. », *Bulletin de la société historique et archéologique de Langres*, 57 (4), p. 221-236.

**ROYER, ROYER et FLOUEST 1888.** – ROYER Camille, ROYER Joseph et FLOUEST Edouard, « Les tumulus de Montsaugeon. », *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres*, 3, 1888, p. 257-283.

**ROYER 1886.** – ROYER Charles, « Champigny-lès-Langres. », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Langres*, 2 (32-33), p. 409-414.

**RUELLET 1974.** – RUELLET Alain, Lux (Côte-d'Or). *Rapport de sauvetage effectué au lieudit "Bois Giraud"*, Association Archéologique de Fontaine-Française, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1974.

**RUELLET 1975.** – RUELLET Alain, Lux (Côte-d'Or). *Rapport de sauvetage effectué au lieudit "Bois Giraud"*, Association Archéologique de Fontaine-Française, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1975.

**RUELLET 1976.** – RUELLET Alain, *Rapport sur la fouille effectuée à Selongey, lieudit "Les Tuillières"*, Association Archéologique de Fontaine-Française, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1976.

**RUELLET 1977.** – RUELLET Alain, *Rapport sur la fouille effectuée à Selongey, lieudit "Les Tuillières"*, Association Archéologique de Fontaine-Française, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1977.

**RUELLET 1978.** – RUELLET Alain, *Rapport sur la fouille effectuée à Selongey, lieudit "Les Tuillières"*, Association Archéologique de Fontaine-Française, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1978.

**RUELLET 1979.** – RUELLET Alain, *Rapport sur la fouille effectuée à Selongey, lieudit "Les Tuillières"*, Association Archéologique de Fontaine-Française, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1979.

**RUELLET 1980.** – RUELLET Alain, *Rapport sur la fouille effectuée à Selongey, lieudit "Les Tuillières"*, Association Archéologique de Fontaine-Française, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1980.

**RUELLET 1981.** – RUELLET Alain, *Rapport sur la fouille effectuée à Selongey, lieudit "Les Tuillières"*, Association Archéologique de Fontaine-Française, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1981.

**RUELLET 1982.** – RUELLET Alain, *Rapport sur la fouille effectuée à Selongey, lieudit "Les Tuillières"*, Association Archéologique de Fontaine-Française, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1982.

**RUELLET 1983.** – RUELLET Alain, *Rapport sur la fouille effectuée à Selongey, lieudit "Les Tuillières"*, Association Archéologique de Fontaine-Française, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1983.

**RUELLET 1984.** – RUELLET Alain, *Rapport sur la fouille effectuée à Selongey, lieudit "Les Tuillières"*, Association Archéologique de Fontaine-Française, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 1984.

**RYBERG 1955.** – RYBERG Inez Scott, *Rites of the state religion in Roman art*, Rome : American Academy in Rome, 1955, 227 p.

**SALAC**. – SALAC Vladimir, « De la vitesse des transports à lâge du Fer », dans : COLIN Anne (dir.) et VERDIN Florence (dir.), *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer, 35e colloque international de l'AFEAF, Bordeaux, 2-5 juin 2011,* Bordeaux (Aquitania suppl. 30), 2013, p. 489-512.

**SANTROT 2007.** – SANTROT Jacques, « Lares et laraires en Gaule romaine : chapelles luxueuses et oratoires populaires. », dans : BARATTE François (dir.), JOLY Martine (dir.) et BEAL Jean-Claude (dir.), *Autour du trésor de Mâcon : luxe et quotidien en Gaule romaine*, Mâcon : Institut de recherche du Val de Saône-Mâconnais, 2007, p. 74-104.

**SCHEID 1991.** – SCHEID John, « Sanctuaires et territoire dans la *Colonia Augusta Treverorum.* », dans : BRUNAUX Jean-Louis, *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen : actes du colloque de Saint-Riquier, 8 au 11 novembre 1990*, Paris : Errance (Dossiers de Protohistoire n° 3), 1991, p. 42-57.

**SCHEID 1995.** – SCHEID John, « Les temples de l'Altbachtal à Trêves : un "sanctuaire national" ? », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 6, p. 1995, p. 227-243.

**SCHEID 1996.** – SCHEID John, « Pline le Jeune et les sanctuaires d'Italie. Observations sur les Lettres IV, 1, VIII, 8 et IX, 39. », dans : DEMOUGIN Ségolène et LEPELLEY Claude, *Splendidissima civitas : études d'histoire romaine en hommage à François Jacques*, Paris : Publications de la Sorbonne (Histoire ancienne et médiévale), p. 241-258.

**SCHENCK 1990.** – SCHENCK Jean-Luc, *Autels votifs*, Toulouse : Conseil général de la Haute-Garonne, 1990, 71 p.

**SCHEID 2011.** – SCHEID John, *Quand faire c'est croire. Les rites sacrificiels des Romains*, Paris : Aubier, 2011, 348 p.

**SCHMITT *et alii* 2010.** – SCHMITT Aurore, MONIN Michèle, BERTRAND Eric, BOUVARD Emma, CARRARA Stéphane, GAILLOT Stéphane, ROTTIER Stéphane et ARGANT Thierry, « Un ensemble funéraire du Haut-Empire le long de la voie de l'Océan (Lyon 9e). », *Revue archéologique de l'Est*, 59, 2010, p. 287-351.

**SCHUCANY 2006.** – SCHUCANY Caty, *Die römische Villa von Biberist-Spitalhof/SO (Grabungen 1982, 1983, 1986-1989) : Untersuchungen im Wirtschaftsteil und Überlegungen zum Umland*, Remshalden : B. A. Greiner, 2006, 3 volumes.

**SERRIGNY 1878-1884. –** SERRIGNY A., « Compte rendu des travaux de la Commission archéologique de la Côte-d'Or du 1er juillet 1878 au 1er juillet 1882 », *Mémoires de la Commission des Antiquités de Côte-d'Or*, 10, 1878-1884, p. XXXI-LXVIII.

**STACHOWSKY 2012.** – STACHOWSKY Philippe, « Une station routière méconnue sur la voie Metz-Trèves », dans **MASSY 1997**.

**STERN 1963.** – STERN Henri, *Recueil général des mosaïques de la Gaule. I, Province de Belgique. 3, Partie sud*, Paris : C.N.R.S. (Gallia, Suppl. 10), 1963, 184 p.

**STILP 2001.** – STILP Florian, *Mariage et suovetaurilia : étude sur le soi-disant « Autel de Domitius Ahenobarbus »*, Rome : G. Bretschneider, 2001, 134 p.

**TALVAS 2007.** – TALVAS Sandrine, *Recherches sur les figurines en terre cuite gallo-romaines en contexte archéologique*, Thèse de doctorat, Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail, 2007.

**THEVENARD 1992.** – THEVENARD Jean-Jacques, *Un sanctuaire d'Epona (?) et un relais routier sur la voie romaine Langres-Genève. Isômes, "Champ Varenne" (Haute-Marne)*, Service Régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne, 1992.

**THEVENARD 1994a.** – THEVENARD Jean-Jacques, *Isômes. Fouilles archéologiques 1992-1993. Un sanctuaire en territoire lingon*, Langres : Musée de Langres, 1994.

**THEVENARD 1994b.** – THEVENARD Jean-Jacques, Isômes (Haute-Marne). *Un complexe cultuel gallo-romain en bordure de la voie Langres-Genève. Document final de synthèse de sauvetage urgent*, Nancy : AFAN Grand-Est, Service Régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne, 1994.

**THEVENARD 1996.** – THEVENARD Jean-Jacques, *La Haute-Marne*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Ministère de l'éducation nationale ; Ministère de la recherche. (Carte archéologique de la Gaule ; 52/1), 1996, 372 p.

**THEVENOT 1969.** – THEVENOT Etienne, *Les voies romaines de la cité des Eduens*, Bruxelles : Latomus, 1971, 338 p. + 4 pl.

**TISSERAND *et alii* 2012.** – TISSERAND Nicolas, MOUTON-VENAULT Sylvie, CAMBOU David et SCHAAL Caroline, « Un sanctuaire antique en questions : le mobilier au secours de l'interprétation du site de Crevans (Haute-Saône). », *Revue Archéologique de l'Est*, 61, p. 159-174.

**TRANOY et AYALA 1994.** – TRANOY Laurence et AYALA Grégoire, « Les pentes de la Croix-Rousse à Lyon dans l'Antiquité. Etat des connaissances. », *Gallia*, 51, 1994, p. 171−89.

**TROADEC 1992.** – TROADEC Jacques, *Le Cher*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Ministère de l'éducation nationale ; Ministère de la recherche. (Carte archéologique de la Gaule ; 18, 1992, 370 p.

**VALDAN 1929.** – VALDAN Etienne, « Découvertes archéologiques sur le territoire de Bannes. », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Langres*, 9, 1929, p. 320-322.

**VAN ANDRINGA 2008.** – VAN ANDRINGA William, « Sanctuaires et genèse urbain en Gaule romaine. », dans : CASTELLA Daniel (dir.) et MEYLAN KRAUSE Marie-France (dir.), *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes. Actes du colloque international d'Avenches. Bâle, 2-4 novembre 2006*, Bâle : Archéologie Suisse (Antiquita 43), 2008, p. 121-135.

**VAN ANDRINGA 2009.** – VAN ANDRINGA William, *Quotidien des dieux et des hommes: la vie religieuse dans les cités du Vésuve à l'époque romaine*, Rome : École française de Rome, 2009, 404 p.

**VAN ANDRINGA et LE ROUX 2002.** – VAN ANDRINGA William et LE ROUX Patrick, *La religion en Gaule romaine: piété et politique*, Paris : Éd. Errance, 2002, 335 p.

**VAN OSSEL 1992.** – VAN OSSEL Paul, *Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, Paris : Ed. du CNRS (supplément à Gallia), 470 p.

**VENAULT *et alii* 2014.** – VENAULT Stéphane, NOUVEL Pierre, BILLOIN D., CLAUDEPIERRE Jean-Noël, GAETAN Loïc, IZRI Stéphane, LAPLAIGE Clément, *Projet collectif de recherche, Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales. Rapport d'Activité 2014*, Besançon : UMR chronoenvironnement, 2014, 2 volumes.

**VERTET, BET et CORROCHER 1980.** – VERTET Hugues, BET Philippe et CORROCHER Jacques, *Recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains de la Gaule centrale*, Le Blanc-Mesnil : Revue archéologique Sites, 1980, 259 p.

**VIDEAU 2009.** – VIDEAU Grégory, *Saint-Apollinaire, "Pré Thomas" (Côte-d'Or). Une occupation diachronique : des vestiges de l'Âge du Bronze à un établissement rural aux confins de La Tène finale et de la période augustéenne. Rapport final d'opération*, Dijon : I.N.R.A.P. Grand-Est-Sud, Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne, 2009.

**VIGNIER 2009.** – VIGNIER Françoise, « La reccherche archéologique en Côte-d'Or de la fin du XVIIIe siècle au milieu du XXe siècle. », dans : **PROVOST 2009a**, p. 118-126.

**VILORGEUX 2002.** – VILORGEUX Yvan, *Chevigny-Saint-Sauveur (21), ZAC Excellence 2000. Fouille de sauvetage archéologique. Etablissements ruraux gaulois et gallo-romains. 1. Texte*, Dijon : I.N.R.A.P. Grand-Est, Service Régional de l'Archéologie, 2002.

**WIETHOLD 2000.** – WIETHOLD Julian, « Chapitre 4. Recherches archéobotaniques dans le quart nord-est de la France. », dans : **GUICHARD 2000**, p. 309-325.

**ZEHNER 1998.** – ZEHNER Muriel, *Le Haut-Rhin*, Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres ; Ministère de l'éducation nationale ; Ministère de la recherche (Carte Archéologique de la Gaule, 68), 1998, 375 p.

**ZONCA 2006.** – ZONCA Laurie, *Etude de la parure de la villa gallo-romaine de Selongey (21, Côte-d'Or) au lieu-dit "Les Tuillières"*, Mémoire de Master II, Dijon: Université de Bourgogne, 2006.

# Liste des figures

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude. 27

Figure 2 : Organisation administrative de la zone d'étude : communes concernées par le tracé de l'axe Lyon – Trèves. 28

Figure 3 : Les « pays » traversés par la voie Lyon-Trèves sur fond topographique avec indications des principaux cours d'eau et points culminants. 30

Figure 4 : Le réseau hydrographique de notre zone d'étude, avec indication de l'axe Lyon – Trèves. 33

Figure 5 : Carte géologique de la zone d'étude. 35

Figure 6 : Coupe géologique de la butte des carrières à Is-sur-Tille (Côte-d'Or) (Rat 2004, fig. 1). 37

Figure 7 : Carrières antiques et bassin de la Côte viticole où est extraite la pierre de Bourgogne. 37

Figure 8 : Bas-relief retrouvé à Langres (Molin 1984, fig. 3). 39

Figure 9 : Sites funéraires, habitats et indices d'occupation du Hallstatt sur l'emprise de la zone d'étude (ech. 1.800000). 41

Figure 10 : Sites funéraires, habitats et indices d'occupation de La Tène sur l'emprise de la zone d'étude (ech. 1.800000). 46

Figure 11 : Carte de localisation de la civitas Lingonum et de la zone d'étude. 48

Figure 12 : Les provinces gallo-romaines au début du Ier siècle de notre ère (Carte Pierre Nouvel dans David et al., s. d., 7). 50

Figure 13 : Les provinces gallo-romaines entre 90 et 284 de notre ère (Carte Pierre Nouvel dans David et al., s. d., 7). 51

Figure 14 : Les grands axes du réseau d'Agrippa, avec mention des agglomérations et localisation de la zone d'étude (encadré rouge) (Cordier 2014) (Ech. 1.6 500 000). 54

Figure 15 : Extrait de la Table de Peutinger avec indication des stations routières entre Vidubia et Noviomagus (Source : http://www.reims-histoire-archeologie.com.) 55

Figure 16 : Indications de distance des agglomérations le long de la voie Lyon – Trèves d'après les sources géographiques. 57

Figure 17 : a/ Borne leuguaire découverte à Norges ; b/ Borne leuguaire découverte à Dijon. Toutes deux sont conservées au Musée Archéologique de Dijon (Source : http://edh-www.adw.uni-heidelberg.de, 28/10/2014). 58

Figure 18 : Photographie de la voie Lyon – Trèves reprise par la RN 74 au niveau de la commune de Norges (Cliché A. Cordier, 26 juillet 2009). 62

Figure 19 : Répartition des portions de la voie romaine fossilisées dans le parcellaire moderne 62

Figure 20 : Récapitulatif des observations au sol de la voie Lyon – Trèves en territoire lingon du sud au nord. 63

Figure 21 : Traces de la station de Vidubia sur PhotoExplorer©. 66

Figure 22 : Photographie aérienne du site de Vidubia à Boncourt-le-Bois « La Marcanderie ». 66

Figure 23 : La station routière de Vidubia à Boncourt-le-Bois « La Marcanderie », à partir des photographies aériennes de 2015. 67

Figure 24 : Sites fouillés par les correspondants de la Commission des Antiquités de Côte-d'Or ou des membres de sociétés savantes. 76

Figure 25 : Sites gallo-romains ayant fait l'objet d'une fouille phasée. 78

Figure 26 : Evolution du nombre de sites gallo-romains ayant fait l'objet d'une fouille phasée entre 1986 et 2013 et indication des grands aménagements territoriaux. 79

Figure 27 : Evaluation du degré de connaissance des sites archéologiques selon la méthode d'investigation. 81

Figure 28 : Liste des sites archéologiques gallo-romains attestés ou supposés photographiés par avion depuis le début des années 1960. 87

Figure 29 : Nombre de sites photographiés en prospection aérienne depuis le début des années 1960 (R. Goguey, G. Chouquer, S. Izri et P. Nouvel, A. Cordier). 87

Figure 30 : Evolution du nombre de sites photographiés en prospection aérienne depuis le début des années 1960 (R. Goguey, G. Chouquer, S. Izri et P. Nouvel, A. Cordier). 87

Figure 31 : Numéros d'inventaire des collections. 91

Figure 32 : Etat de la base de données en 2014. 98

Figure 33 : Le S.I.G. à la jonction entre le domaine de la D.A.O. et les S.G.B.D. (Denègre 1996, p. 16). 100

Figure 34 : Différences entre D.A.O. et S.I.G. (Costa 2009, p. 42). 101

Figure 35 : Modélisation de la gestion des données spatiales. 101

Figure 36 : Structuration des fichiers « structures » de la géodatabase : celle-ci s'est voulue simple afin de limiter la saisie. 102

Figure 37 : Comparaison quantitative des mobiliers issus de la sphère profane et ceux exclusivement cultuels (les comptages ne prennent pas en compte le mobilier céramique). 109

Figure 38 : Présence (gris) ou absence (blanc) des principales catégories de matériel dans les lieux de culte du corpus. 109

Figure 39 : Comparaison quantitative des différents types de mobilier d'usage courant présents sur les six sanctuaires les mieux documentés. 109

Figure 40 : Eléments fournis par les inscriptions retrouvées dans les agglomérations de Langres, Til-Châtel et Dijon (d'après Raepsaet-Charlier 2006). 112

Figure 41 : Eléments fournis par les inscriptions retrouvées en contexte cultuel (d'après Raepsaet-Charlier 2006). 113

Figure 42 : Carte de répartition des dédicaces à Jupiter dans la civitas Lingonum. 116

Figure 43 : Carte de répartition des dédicaces à Minerve dans la civitas Lingonum. 116

Figure 44 : Carte de répartition des dédicaces à Mercure dans la civitas Lingonum. 118

Figure 45 : Carte de répartition des dédicaces à Mars dans la civitas Lingonum. 118

Figure 46 : a/ Tête du taureau tricorne retrouvée à Martigny (source : http://bronze-antique.monsite-orange.fr/). b/ Taureau tricorne en terre cuite de Cutry (Meurthe-et-Moselle) (Photographie : Musée départemental antique d'Arles). 121

Figure 47 : a/ Le Pilier des Nautes : face représentant le dieu Tarvos accompagné de trois grues (https://fr.wikipedia.org/wiki/Pilier_des_Nautes). b/ Taureau tricorne de Francfort-Schwanheim 121

Figure 48 : Taureaux ornés d'une ceinture : « Taureau à deux cornes d'Industria, près de Turin (Italie) (A) ; Taureaux à trois cornes de la collection Febvre (n° 21), de Saint-Rémy-en-Provence (n° 4),, de Stoke Abbot (n° 31), de Péronville (n° 13) (Colombet 1953, fig. 23). 122

Figure 49 : Relief du soi-disant autel de Domitius Ahenobarbus représentant une scène de recensement avec suovetaurile. 122

Figure 50 : Détail de la colonne trajane : suovétaurile en l'honneur de Mars. 122

Figure 51 : Fragment de relief en marbre découvert sur le champ de mars à Rome représentant un sacrifice au dieu Mars (Musée du Louvre). 123

Figure 52 : A gauche, photographie du couple de bovidés en pierre de Semond (Côte-d'Or) (Renard 1989, 6, fig. 1). A droite, photographie du bœuf avec attache du joug enroulée sur le front d'Avenches (Suisses) (Martin 1891, 10, n° 203-205). 123

Figure 53 : Fronton de la via San Gregorio à Rome (Ferrea 2002, 61). 125

Figure 54 : Mise en parallèle des divinités représentées dans la sculpture en pierre et dans l'épigraphie avec rappel des datations proposées. 130

Figure 55 : Répartition du nombre de figurines en terre et d'ex-votos anatomiques pour quelques grands sanctuaires régionaux. 132

Figure 56 : Répartition des figurines en terre cuite de Beire-le-Châtel par thème représenté. 133

Figure 57 : Diagramme quantitatif des différents thèmes représentés sur les figurines en terre cuite des sanctuaires de Beire-le-Châtel et de Nuits-Saint-Georges. 133

Figure 58 : Répartition des figurines en terre cuite de Beire-le-Châtel par sujet représenté. 133

Figure 59 : Carte de répartition des figurines signées par le coroplathe autunnois Pistillus (d'après Bémont, Rouvier-Jeanlin, et Lahanier 1993, 116-118). 134

Figure 60 : Carte de répartition des ateliers d'où proviennent les figurines en terre cuite découvertes dans le sanctuaire de Beire-le-Châtel (Ech. 1.100 000). 136

Figure 61 : Carte de répartition des ateliers d'où proviennent les figurines en terre cuite découvertes dans le sanctuaire de Nuits-Saint-Georges (Ech. 1.100 000). 136

Figure 62 : Plaquettes votives en bronze représentant des yeux provenant du site de Dijon « Parking Saint-Anne » (Pelletier 1993). 137

Figure 63 : Tableau d'assemblage diachronique des éléments de parure dans les sanctuaires. 138

Figure 64 : Distribution en pourcentage du mobilier de l'équipement personnel selon son appartenance au domaine de la parure ou du soin, dans les sanctuaires. 139

Figure 65 : Distribution de l'équipement personnel par type d'objet, dans les sanctuaires. 139

Figure 66 : Distribution du mobilier lié au domaine du soin par type d'objet, dans les sanctuaires. 139

Figure 67 : Distribution par période des fibules retrouvées en contexte cultuel. 140

Figure 68 : A droite, fibule léontomorphe (Feugère 1985, type 18b1) retrouvée sur le site de Champigny-lès-Langres (Haute-Marne) ; à gauche, fibule en forme de double queue d'aronde (Feugère 1985, type 28i) de même provenance (photos B. Dupéré, 2003). 142

Figure 69 : Fibule de type « Alésia » représentant deux serpents s'abreuvant dans un vase (Feugère 1985, type 29b3) : a/ exemplaire provenant du sanctuaire de Bannes « Rits en Corbée » (Cliché B. Dupéré, 2003) ; b/ exemplaire de provenant inconnue (Dessin Feugère 1985). 143

Figure 70 : Fibule provenant de Bannes « Rits en Corbée » ayant subi une déformation volontaire (Dupéré 2003). 144

Figure 71 : Récapitulatif des sites d'habitat ayant livré du mobilier céramique. Seuls les fragments de vaisselle céramique ont ici été comptés, et non l'ensemble du mobilier céramique. 146

Figure 72 : Répartition des fragments céramiques retrouvés en contexte cultuel en nombre de restes et nombre minimum d'individu (AM = amphore ; TS = sigillée ; PF = céramique à

paroi fine ; CC = céramique commune claire : CS = céramique commune sombre ; NT = céramique non tournée). 146

Figure 73 : Répartition des fragments céramiques retrouvés en contexte cultuel en pourcentage du nombre de restes et du nombre minimum d'individu (AM = amphore ; TS = sigillée ; PF = céramique à paroi fine ; CC = céramique commune claire : CS = céramique commune sombre ; NT = céramique non tournée). 146

Figure 74 : Répartition relative des monnaies sur le temps long. En blanc, absence ; en gris clair, présence anecdotique ; en gris moyen, présence moyenne ; en gris foncé, présence importante. 148

Figure 75 : Répartition des monnaies des sanctuaires du corpus par grandes périodes. 148

Figure 76 : Faciès des monnaies de métal précieux des sanctuaires de Bannes « Rits en Corbée » et de Champigny-lès-Langres. 150

Figure 77 : Types monétaires de métal précieux présents dans les sanctuaires de Bannes et de Champigny-lès-Langres (dessins Henri de La Tour). 151

Figure 78 : Faciès des monnaies par peuple des sanctuaires de Bannes « Rits en Corbée » et de Champigny-lès-Langres « Les Granges ». 152

Figure 79 : Répartition des monnaies romaines provenant des lieux de culte le long de la voie Vidubia – Noviomagus, selon le découpage chronologique de Reece. Concernant les sanctuaires de Dampierre et de Selongey pour lesquels ne nous sont pas parvenus les lots monétaires, nous avons choisi de mentionner tout de même les indications des publications anciennes. 153

Figure 80 : Répartition des monnaies du Bas-Empire des sanctuaires du corpus par dynastie. 156

Figure 81 : Répartition du mobilier en contexte d'habitat dans certains établissements ruraux du corpus. 158

Figure 82 : Brûle-parfum en pierre provenant du site d'Ouges-Longvic « ZAC Beauregard » (Devevey 2013, 290, fig. 252).. 160

Figure 83 : Statuettes en bronze provenant du laraire de la maison de maître de la villa de Vallon (Suisse) (d'après Fellmann 1992, 290, fig. 259). 161

Figure 84 : a / Dieu assis sur un bouc d'Yzeure-sur-Creuse (Indre-et-Loire) (Cl. E. Joly – S.A.T. Hôtel Gouin Tours, d'après Deyts, 99) ; b / Déesse de la fécondité de la villa de Grimault (Yonne) (Cliché Cl. Rolley, d'après Delor 2002, 386). 162

Figure 85 : Laraire daté entre la fin du Ier siècle et le début du IIe siècle provenant des thermes gallo-romains de Rezé (source : http://www.pedagogie.ac-nantes.fr). 162

Figure 86 : Entrains-sur-Nohain. – Découverte d'une sculpture en calcaire représentant une divinité posé sur le sol d'une niche dans la cave cave (Delor 2002, 146, fig. 111). 165

Figure 87 : Distribution des objets de l'équipement personnel par site. Les données provenant de sites connus par des fouilles non phasées ne sont pas prises en compte dans l'analyse quantitative. 167

Figure 88 : Distribution en pourcentage du mobilier de l'équipement personnel selon son appartenance au domaine de la parure ou du soin: a. incluant les clous de chaussure (soit 700 objets au total). b. excluant les clous de chaussure (soit 425 objets au total). 168

Figure 89 : Distribution de l'équipement personnel par type d'objet. 168

Figure 90 : Distribution du mobilier lié au domaine du soin par type d'objet. 168

Figure 91 : Distribution du corpus des fibules en contexte d'habitat par période chronologique. 169

Figure 92 : Exemplaires de la fibule « au cavalier » provenant du territoire lingon (type Feugère 29b1). 175

Figure 93 : Distribution typologique des fibules en contexte d'habitat et en contexte cultuel. 176

Figure 94 : Tableau de synthèse du mobilier lié aux activités agro-pastorales et artisanales dans les établissements ruraux (sont exclus les couteaux, polyvalents en termes d'usage). 177

Figure 95 : Récapitulatif des sites d'habitat ayant livré du mobilier céramique. Seuls les fragments de vaisselle céramique ont ici été comptés, et non l'ensemble du mobilier céramique. 181

Figure 96 : Répartition des fragments céramiques retrouvés en contexte d'habitat en nombre de restes et nombre minimum d'individus (AM = amphore ; TS = sigillée ; PF = céramique fine ; CC = céramique commune claire : CS = céramique commune sombre ; NT = céramique non tournée). 182

Figure 97 : Répartition des fragments céramiques retrouvés en contexte d'habitat en pourcentage du nombre de restes et en nombre minimum d'individus (AM = amphore ; TS = sigillée ; PF = céramique à paroi fine ; CC = céramique commune claire : CS = céramique commune sombre ; NT = céramique non tournée). 182

Figure 98 : Formes sigillées reconnues dans les établissements ruraux du corpus. Les numéraires sont organisés selon la forme « nombre de restes » - « nombre minimum d'individus » : en bleu, les formes reconnues ponctuellement ; en rouge, les formes fréquentes ; en jaune, formes exclusivement tardives. Concernant Longvic – Ouges, Quétigny et Saint-Apollinaire, en l'absence de comptage disponible, sont signalées ici les formes identifiées dans l'étude (NR = non renseigné). 184

Figure 99 : Répartition des fragments de sigillée retrouvés en contexte d'habitat en nombre de restes et nombre minimum d'individus selon leur centre de production. 185

Figure 100 : Répartition des fragments de sigillée retrouvés en contexte d'habitat en pourcentage du nombre de restes et nombre minimum d'individus selon leur centre de production. 185

Figure 101 : Formes sigillées tardives reconnues dans les établissements ruraux du corpus. 186

Figure 102 : Répartition des fragments de sigillée tardive retrouvés en contexte d'habitat en nombre de restes et en nombre minimum d'individus selon leur centre de production. 186

Figure 103 : Répartition des fragments de céramique fine (autres que sigillée) retrouvés en contexte d'habitat en nombre de restes et en nombre minimum d'individus selon les grandes catégories de production. 186

Figure 104 : Répartition des fragments de céramique fine (autres que sigillée) retrouvés en contexte d'habitat en pourcentage du nombre de restes et en nombre minimum d'individus selon les grandes catégories de production. 186

Figure 105 : Distribution de la céramique fine (autre que sigillée) par forme. 187

Figure 106 : Formes fines (autres que sigillée) reconnues dans les établissements ruraux du corpus. Les numéraires sont organisés selon la forme « nombre de restes » - « nombre minimum d'individus ». 187

Figure 107 : Répartition des amphores retrouvées en contexte d'habitat en nombre de restes et en nombre minimum d'individus. 189

Figure 108 : Répartition des amphores retrouvées en contexte d'habitat en pourcentage du nombre minimum d'individus. 190

Figure 109 : Distribution des formes d'amphores identifées en contexte d'habitat. 190

Figure 110 : Nombre moyen de tessons pour un individu. 190

Figure 111 : Répartition des monnaies en contexte d'habitat par grandes périodes chronologiques. 193

Figure 112 : Répartition des monnaies romaines des habitats le long de la voie Vidubia – Noviomagus, selon le découpage chronologique de Reece. 195

Figure 113 : Plan de la ville de Lugdunum avec localisation de ses sanctuaires urbains et périurbains : 1, Emplacement supposé du sanctuaire fédéral ; 2, Sanctuaire « du Verbe Incarné » ; 3, Pseudo-sanctuaire de Cybèle (hypothèse aujourd'hui révoquée) (D.A.O. A. Cordier, 2012). 200

Figure 114 : Langres. – Localisation des sanctuaires urbains et suburbains : 1, Sanctuaire de la Rue Général Leclerc ; 2, Sanctuaire de la cathédrale Saint-Mammès ; 3, Temple de la Place Bel-Air ; 4, Sanctuaire du Couvent des Ursulines ; 5, Sanctuaire de La Fontaine aux Fées ; 6, Sanctuaire des Nouvelles Franchises (D.A.O. A. Cordier 2012, d'après Joly 2007, 210). 203

Figure 115 : Trèves – Augusta Treverorum : Localisation des sanctuaires urbains et périurbains : 1, Sanctuaire d'An Moselbrücke ; 2, Sanctuaire de l'Herrenbrünnchen ; 3,

Sanctuaire de l'Altbachtal ; 4, Sanctuaire de Pallien ; 5, Sanctuaire de Lénus Mars à l'Irminenwingert. 204

Figure 116 : Aire d'attraction d'un rayon de cinq kilomètres autour de la ville de Langres. 205

Figure 117 : Carte de distribution des sites gallo-romains le long de la voie Vidubia – Noviomagus. 208

Figure 118 : Metz – Divodurum : Localisation des sanctuaires périurbains. 209

Figure 119 : Dijon – Carte de localisation des sanctuaires urbains et périurbains. La localisation d'un sanctuaire périurbain est hypothétique. 211

Figure 120 : Chalon-sur-Sâone – Localisation des sanctuaires périurbains 213

Figure 121 : Intervention des vici dans les pratiques cultuelles. 218

Figure 122 : Lux « En Ogne » : Localisation d'un pseudo-temple (Photographie René Goguey, 30 juin 1976). 220

Figure 123 : Lux « En Ogne » : Localisation d'un édifice circulaire à galerie périphérique (Photographie René Goguey, 2 juillet 1986). 220

Figure 124 : Liste des sites associant un établissement rural et un lieu de culte. 222

Figure 125 : Carte de localisation des sites associant un établissement rural et un lieu de culte. 223

Figure 126 : Etablissements ruraux associés à un lieu de culte (en rouge) : Amel-sur-l'Etang, Argenteuil-sur-Armançon, Asquins, Attricourt, Auxerre, Bausendorf, Biberist, Boncourt-le-Bois. 225

Figure 127 : Etablissements ruraux associés à un lieu de culte (en rouge) : Burgille, Carnac, Châtillon-sur-Seiche, Cravant, Dietikon. 226

Figure 128 : Etablissements ruraux associés à un lieu de culte (en rouge) : Corquoy, Fain-lès-Montbard, Fliessem, Glaine-Montaigut, Gouillons. 227

Figure 129 : Etablissements ruraux associés à un lieu de culte (en rouge) : Habsheim, Hechingen-Stein, uerchy, La Puye, Levet, Mienne. 228

Figure 130 : Etablissements ruraux associés à un lieu de culte (en rouge) : Martres-Tolosane (Chiragan) et Montmaurin. 229

Figure 131 : Etablissements ruraux associés à un lieu de culte (en rouge) : Onhaye et Orbes. 230

Figure 132 : Etablissements ruraux associés à un lieu de culte (en rouge) : Sainte-Solange, Salles-la-Sources, Sceaux, Touffréville, Trémons, Venoy, Vicques, Yvonand. 231

Figure 133 : Synthèse de l'occupation gallo-romaine autour du sanctuaire de Beire-le-Châtel « Le Pâtis du Letto ». 240

Figure 134 : Photographie aérienne de la zone du sanctuaire de Beire-le-Châtel : observation de la voie est-ouest (voie 1) (Cliché René Goguey, 1er juillet 1968). 241

Figure 135 : Orthophotographie de la zone du sanctuaire de Beire-le-Châtel : observation de la voie est-ouest aujourd'hui disparue (voie 1) (Cliché I.G.N., 1940). 241

Figure 136 : Photographie aérienne de la voie amenant à l'établissement rural de Brognon « La Rente de Mars » (voie 3) (Cliché René Goguey 12 juillet 1962). 242

Figure 137 : Photographie aérienne de la voie menant à l'établissement rural de Brognon « La Rente de Mars » de chaque côté de laquelle s'organise un parcellaire fossoyé (voie 3) (Cliché René Goguey, 12 septembre 1985). 242

Figure 138 : Photographie aérienne d'une possible voie romaine orientée nord-ouest / sud-est (voie 4) (Cliché René Goguey, 18 septembre 1991). 243

Figure 139 : Sanctuaires liés au culte de l'eau et/ou « guérisseurs » sur le territoire de la civitas Lingonum. 245

Figure 140 : Zones-tampon de 25 kilomètres de rayon autour des sanctuaires à fréquentation large. Ce document ne se veut pas exhaustif. 248

Figure 141 : Tableau de synthèse des caractéristiques principales des « enclos à édifices multiples ». 254